TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 11 091

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 1980

Série d'attentats antisémites à Paris

LIRE PAGE 38



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

M. Carter propose une conférence occidentale sur la sécurité dans le détroit d'Ormuz

Les exportations de pétrole irakien seraient suspendues

Le président Carter a proposé une conférence de six puissances occidentales sur la sécurité du détroit d'Ormuz, qui commande l'entrée du Golfe, et par où s'écoule la moitié du trafic pétrolier mondial.

Ces six puissances sont, outre les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon. Cette information *a été donnée, ce vendredi 26 septembre,* par M. Miyazawa, secrétaire général du gouvernement japonais. A Londres, le Foreign Office a confirmé avoir reçu un message du président Carter ayant trait à une éventuelle conférence sur la sécurité dans le détroit d'Ormuz. Il n'en était pas question dans les messages qu'ont *échangés, jeudi, les présidents Carter et Giscard* d'Estaing, portant sur la situation internationale.

D'autre part, les exportations de pétrole irakien seraient entièrement interrompues, *indiquait-on vendredi en début* d'après-*midi* dans les milieux pétroliers londoniens.

Sur le terrain, les combats se poursuivaient, ce vendredi matin 26 septembre, mais semblaient *perdre quelque peu en intensité, sans* doute pour une part à cause des problèmes logistiques qui, au sixième jour du conflit, se posent à l'Irak. Radio-Bagdad a reconnu avoir annoncé « prématurément » la *chute de* Khorramchahr et a « révélé » la « mort de Khomeiny », aussitôt démentis à Téhéran.

La proposition américaine fait suite à des rumeurs qui couraient jeudi, à Washington, selon lesquelles les Etats-Unis proposeraient à leurs alliés de former une *force navale internationale spécifique* (« *Task Force* ») pour assurer la sécurité du détroit d'Ormuz.

Ces rumeurs avaient été démenties par le Pentagone, mais le secrétaire d'Etat, M. Muskie, avait confirmé au cours d'une conférence de presse que les Etats-Unis « *consultaient* » leurs alliés sur les mesures à prendre pour assurer la liberté de *navigation dans le détroit d'Ormuz.*

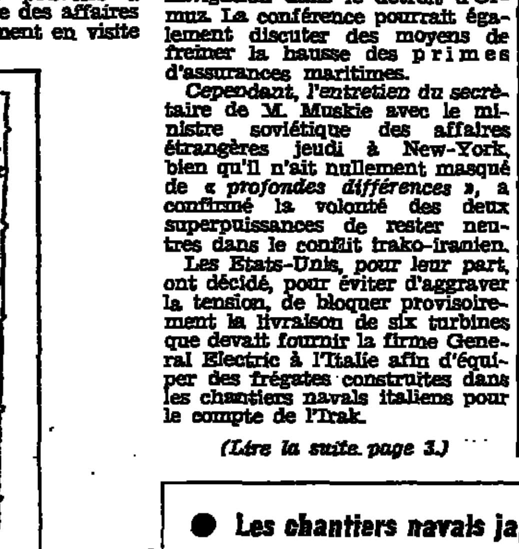
Le gouvernement japonais a accepté la proposition américaine et a donné pouvoirs à M. Kikuchi, ministre des affaires étrangères, actuellement en visite à Washington, de négocier à ce propos.

La conférence pourrait être tenue au niveau des vice-ministres. Dans son message, le président *Carter précise* que les Etats-Unis proposeraient de demander éventuellement à l'Iran de garantir la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz. La conférence pourrait également discuter des moyens de freiner la hausse des primes d'assurances maritimes.

Cependant, l'entretien du secrétaire de M. Muskie avec le ministre soviétique des affaires étrangères jeudi à New-York, bien qu'il n'ait nullement masqué de « *profondes différences* », a confirmé la volonté des deux superpuissances de rester neutres dans le conflit irako-iranien.

Les Etats-Unis, *pour leur part,* ont décidé, pour éviter d'aggraver la tension, de bloquer provisoirement la livraison de six turbines que devait *fournir* la firme General Electric à l'Italie afin d'équiper des frégates construites dans les chantiers navals italiens pour le compte de l'Irak.

(Lire la suite page 3.)



(Dessin de KONK.)

La neutralité des Deux Grands

Soviétiques et Américains ont beau s'opposer, et même s'insulter copieusement comme ils le font depuis le début de cette année à propos de l'Afghanistan, ils sont condamnés à s'entendre et en tout cas à dialoguer dès qu'une crise qui n'est pas de leur fait risque de mettre en péril l'équilibre international.

Le conflit entre l'Iran et l'Irak illustre à nouveau cette situation. Bien entendu, la presse soviétique y voit une occasion de dénoncer la tendance prêtée au Pentagone d'« utiliser ce nouveau foyer de tension au bénéfice de ses intérêts hégémoniques », et va même, comme le fait la « Pravda » du vendredi 26 septembre, jusqu'à accuser Washington de préparer une « aventure » dans la région en brandissant devant ses alliés le risque de « famine pétrolière ». Mais il s'agit là d'une attitude de routine masquant l'absence d'une position bien arrêtée sur la question.

Non seulement aucun avertissement *officiel* n'a d'ailleurs été encore adressé par Moscou à Washington, mais cette polémique n'a pas empêché MM. Muskie et Gromyko d'avoir *jeudi* à *New-York* leur plus long entretien depuis l'entrée en fonctions du secrétaire d'Etat américain et de constater au moins une convergence : les deux pays paraissent suffisamment déterminés à rester neutres entre Bagdad et Téhéran pour que *M.* Muskie estime « peu probable » une escalade du conflit. Ce résultat est déjà appréciable, même s'il ne débouche pour le moment sur aucune perspective concrète.

Les deux superpuissances semblent incapables, *notamment,* de se mettre d'accord sur une procédure de règlement, voire sur un appel conjoint au cessez-le-feu ou un recours *formel* au Conseil de sécurité des Nations unies. L'Irak et l'Iran n'ayant pas jugé utile, jusqu'à présent, de saisir l'Organisation internationale, Washington et Moscou ne peuvent que rester plus prudemment encore en retrait. D'où l'intérêt porté aujourd'hui, du côté occidental notamment, aux discussions entre pays islamiques, qui paraissent offrir le cadre le moins compromettant à toute tentative de règlement. Les deux superpuissances ont en même temps confirmé leur premier grand rendez-vous en matière de contrôle des armements depuis la signature des accords SALT 2. Les « entretiens préliminaires » qu'elles vont avoir à partir du 13 octobre à Genève sur le problème des armements nucléaires en Europe promettent d'être encore plus ardus que l'ont été depuis onze ans les négociations SALT, mais l'annonce confirme que le dialogue se poursuit dans ce domaine *crucial, malgré* la mise en quarantaine du document signé à Vienne il y a quinze mois.

Il est vrai que les deux parties restent en désaccord sur l'objet même des pourparlers. Les Soviétiques *continuent* de vouloir mettre sur le tapis l'ensemble des armements nucléaires américains en Europe, alors que Washington souhaite borner la discussion aux seuls missiles à moyenne portée basés à terre. Il est vrai encore que la polémique entretenue à ce sujet n'est pas près de cesser. Gromyko a cru même bon de dénoncer dans son communiqué « le caractère dangereux de la nouvelle stratégie nucléaire proclamée par le gouvernement américain ». Mais il apparaît d'autant plus nécessaire aux deux parties d'en parler.

LA « PRAVDA » REJETTE LA NOTION DE SYNDICATS LIBRES

(Lire page 6.)

Jean-Paul II exalte la mission chrétienne de la famille

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — A la messe d'ouverture du synode mondial sur la famille qui a eu lieu ce vendredi 26 septembre à la chapelle Sixtine, Jean-Paul II a prononcé une homélie destinée à servir d'introduction à l'assemblée des deux cent seize évêques, consacrée à « la mission de la famille chrétienne dans le monde contemporain ».

Dans son sermon, d'un caractère essentiellement spirituel, il a affirmé que la famille est à la fois, pour l'Eglise, l'objet fondamental de l'évangélisation et de la catéchèse, mais aussi un sujet indispensable et irremplaçable de créativité.

Le pape a invité les évêques à faire ressortir la mission des familles et leurs fins propres. Il a demandé aux Pères du synode de réaffirmer le magistère doctrinal de Vatican II et c'est là, sans doute, le point central de son propos.

Jean-Paul II a enfin insisté sur l'unité entre les époux et sur le devoir de protéger l'amour, sa fidélité et son honnêteté.

HENRI FESQUET.

(Lire nos informations page 30.)

La règle et la réalité

« Familles, je vous hais ! » *(André Gide). A la veille du synode mondial catholique sur la famille, certains sont tentés de s'écrier :* « Morales, je vous hais ! »

« Je n'attends rien de l'Eglise », *ont répondu 39 % des Français et 53 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans (1). Car, pour eux, la morale sexuelle et conjugale de Rome est un carcan. En ce domaine, pour la grande majorité des pratiquants eux-mêmes, « l'Eglise met à côté de la plaque » (2). Si la quasi-unanimité d'entre eux restent hostiles à l'avortement, une minorité seulement refusent la pilule. L'interdire alors que les catholiques l'utilisent comme les autres a-t-il encore un sens ?*

Pour l'ensemble des Français, comme pour les pratiquants, la principale menace contre la famille n'est pas la cohabitation juvénile ou l'indépendance des enfants, mais le chômage et la difficulté de se loger.

Le synode peut s'accommoder de ce réalisme à condition que les évêques sachent présenter une spiritualité familiale fondée sur l'amour et la confiance faite aux chrétiens.

Enfin, traiter les divorcés comme des parias exclus des sacrements semble autrement scandaleux, aux yeux mêmes des pratiquants, que le fait même de la séparation des couples.

Les deux cent seize évêques ont à tenir compte d'une doctrine apparemment immuable. Pris entre deux feux — la règle et la réalité — le synode parviendra-t-il à dégager des perspectives nouvelles ?

(1) Sondage IFOP pour *La Vie* (25 septembre 1980).
(2) *La Croix* du 24 septembre.

- **Les chantiers navals japonais monopolisent 80 % des commandes mondiales**
  (Lire page 36 l'article de François Grosrichard.)
- **Les familles nombreuses paieront moins d'impôts dès 1981**
  (Lire page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Actualités millésimées

Le XIXe siècle est grand, mais le XXe sera heureux.

Alors, plus rien de semblable à la vieille histoire ; on n'aura plus à craindre, comme aujourd'hui, une conquête, une invasion, une usurpation, une rivalité de nations à main armée, une interruption de civilisation dépendant d'un mariage de rois, une naissance dans les tyrannies héréditaires, un partage de peuples par congrès, un écroulement de dynastie, un combat de deux religions.

On n'aura plus à craindre la famine, l'exploitation, la prostitution par détresse, la misère par chômage, et l'échafaud, et le glaive, et les batailles, et tous les brigandages du hasard dans la forêt des événements.

IL N'Y AURA PLUS D'EVENEMENTS.
ON SERA HEUREUX.

Le genre humain accomplira sa loi comme le globe terrestre accomplit la sienne ; l'harmonie se rétablira entre l'âme et l'astre.

L'âme gravitera autour de la vérité comme l'astre autour de la lumière.

VICTOR HUGO.

Entretien avec...

M. Michel Debré

« Tôt ou tard la nécessité du sursaut apparaîtra »

M. Michel Debré, qui poursuit sa campagne de candidat à la présidence de la République, se montre de plus en plus sévère à l'égard de l'actuel titulaire de la charge. Il souligne que « la politique ce n'est pas gérer l'imprévisible, c'est d'abord analyser l'immense domaine de ce qui est prévisible et se rebeller » et se déclare « attaché au non-renouvellement du septennat ». Il affirme avec force sa conviction que « tôt ou tard la nécessité du sursaut apparaîtra ». M. Michel Debré a donné, vendredi matin 26 septembre, sa démission de membre de l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg (lire page 38).

« Le 7 septembre, au « Club de la presse », M. Mitterrand s'est montré assez doux pour vous et le lendemain à « Cartes sur table » vous ne l'avez à aucun moment attaqué. Ces égards réciproques ont-ils une signification et une portée politiques ?

— Je me suis toujours efforcé de ne pas parler des autres hommes politiques. Mon discours porte *jugement sur les* idées, jugement sur les actions et sur ce que je compte faire. Ma tendance naturelle est de regarder l'avenir sans jamais m'appesantir sur le passé, sauf dans la mesure où tel ou tel événement du passé peut éclairer l'avenir.

— Autrement dit, si l'on retient l'idée d'une convergence, d'une restructuration de la majorité demain ou après-demain, c'est une fantaisie ?

— Tout ce qui, de près ou de loin, représente une combinaison de partis est tout à fait étranger à ma manière de voir. Cependant, conformément à une tradition justifiée, aux heures de difficultés, le bien public impose des orientations déterminées en fonction d'actions précises et, de ce fait, des convergences. Quand j'observe les années qui viennent, j'ai la conviction qu'il faudra faire appel au salut public pour répondre à la compétition internationale. *J'imagine* que viendra, de la part nationale du courant socialiste, une compréhension et, le cas échéant, une participation à cet effort. Ne parlons donc pas de combinaison de partis, mais parlons, comme il convient de le faire, d'une éventuelle entente pour une politique dominée par le souci commun de l'avenir national.

— Vous êtes donc beaucoup moins sévère que ne l'a été M. Alexandre Sanguinetti, qui estime que les socialistes n'ont pas le sens de l'Etat ?

— Lorsque l'on veut bâtir une société sans tenir compte des querelles du monde, qu'elles soient stratégiques, économiques ou idéologiques, on est également en dehors des exigences profondes de la nation, donc de l'Etat. Mais il y a, à l'intérieur du courant socialiste, une tendance qui révèle que les socialistes sont non seulement des hommes de cœur, mais des hommes de raison. Des socialistes ont trouvé dans le général de Gaulle un sentiment populaire et reconnu une volonté du bien public qui les ont attirés.

Propos recueillis par RAYMOND BARRILLON et ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

UNE DYNASTIE DE PEINTRES A BRUXELLES

Bruegel et les Brueghel

Certains maîtres anciens ont atteint la dimension mythique. Pierre Bruegel est de ceux-là. Il y a le père fondateur et il y a les fils, les petits-fils : Pierre II, Pierre dit Pierre le Jeune, Pierre III, Jean l'aîné dit de Velours, Jean le jeune, Ambroise, Jean-Pierre, Abraham... Et il y a aussi les époux des filles de la famille, David Teniers le Jeune et Jan Van Kessel.

Du père, on sait peu de chose. Est-il né en 1520 ? Ou en 1530 ? à Brueghel dans le Nord brabançon, près de Breda, ou à Brögel ? Il prit le nom de Bruegel et les fils celui de Brueghel. *Mais lorsqu'on cite le* nom à propos de la vaste exposition qui célèbre au Palais des beaux arts de Bruxelles le cent cinquantième anniversaire de la Belgique, c'est à Bruegel, au Vieux, à l'Ancien, dont la peinture figure tout le Moyen Age des pays du Nord, qu'on pense.

Il y a là près de trois cents *œuvres de la descendance* bruegélienne, mais du fondateur sept seulement, dont les *Deux singes*, de Berlin, *la Tour de Babel*, de Rotterdam, *la Chute d'Icare* des musées belges, et la sombre *Dormition de la Vierge*, appartenant à une collection privée.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

A BAS LE RONRON!

Jacques Chirac a parlé à juste titre du « ronron » qui caractérise trop souvent la vie nationale et dont André Baudier caricature le langage stéréotypé.

Gabriel Matzneff nous montre, en lui donnant le nom plus noble d'acédie, qu'il s'agit là de rien de *moins* que d'un « relâchement de l'âme ». Comment donc y échapper ?

Marie Beaumont *croit* qu'il suffirait que l'on se sentît concerné, et Claude Mauriac réclame, modestement, « *un rien d'impatience* ».

Nous, de l'honnête moyenne

par MARIE BEAUMONT (*)

QUI est actuellement le moins enclin à se soucier des événements qui tiennent le devant de la scène politique, économique et sociale internationale si ce n'est le fonctionnaire, tout au moins celui qui n'est pas placé dans le haut de la hiérarchie ?

Nous, les employés de bureau des institutions nationales et internationales, situés dans l'« honnête moyenne » ; loin des pouvoirs qui décident, loin de la classe ouvrière qui revendique au long de son histoire le pain et la liberté ; loin des agriculteurs, des commerçants comme de ceux qui exercent une profession libérale. C'est pourtant dans certaines de « nos maisons » que se discutent les choix et se prennent des décisions qui concernent directement nos concitoyens et donc *nous-mêmes*. *On y décide* de l'organisation de l'enseignement, de la santé publique, de la Sécurité sociale, de l'environnement ; on évalue les fluctuations du chômage, douloureux et grave problème pour certains. On y envisage les diverses solutions à une crise de l'énergie ; on négocie une éventuelle réduction du temps de travail ; on veut surmonter les problèmes de l'industrie comme de l'agriculture, déterminer la masse d'argent à allouer à tel ou tel secteur ; on y analyse les relations Nord-Sud comme les échanges Est-Ouest. Bref, on y fait la vie d'aujourd'hui et on y amorce celle de demain.

Cette *construction* de la vie journalière trouve-t-elle encore un écho parmi nous ? Qu'est-ce qui peut encore nous pousser hors de nous-mêmes, nous faire oublier pour un temps nos loisirs, le confort de nos délicieuses chaumières, notre réseau de relations — amis proches et parents qui nous réclament, — le *hit-parade* ou la T.V. et les pantoufles du soir ?

Assis derrière nos bureaux, nous ne risquons pratiquement rien. Emploi et retraite sont quasiment assurés. Si la ligne à suivre semble toute tracée, du moins quant au travail et par là même à la vie économique de chacun d'entre nous, il y a des risques qu'on ne peut éviter et des conflits qui, tôt ou tard, atteignent directement notre quotidienneté. Je ne prendrai pour exemple que le danger de la maladie, le conflit entre parents et enfants au sein de la famille. Ce sont ces risques-là qu'il *nous* faut *savoir* prendre dans notre vie privée.

Les médiations nécessaires

Il ne nous faut pas oublier non plus que santé ou questions familiales, enseignement et économie, sécurité et coopération... se gèrent au sein d'institutions, les nôtres, dont nous dénonçons souvent la *lourdeur et l'inertie. Ce sont* néanmoins les médiations nécessaires entre l'individu et la société. Plutôt que de les rejeter, ne faudrait-il pas essayer de leur donner un souffle nouveau ? Le poids d'un tel système bureau-technocratique qui ne valorise pas forcément le sens que chacun, personne ou collectivité, peut donner à l'existence, ne doit pas, autant que faire se peut, nous empêcher de nous sentir concernés par les questions politiques et sociales qui se posent aujourd'hui. Questions traitées institutionnellement et auxquelles nous sommes à notre manière mêlés (dactylographie et classement de documents, comptabilité...).

Le courage de s'informer

Se sentir concernés... C'est difficile quand on ne connaît ni l'exploitation notoire ni une frustration trop criante. Concernés par les événements, ceux de chez nous, ceux d'ailleurs, qu'ils s'appellent Ouganda, Cambodge, Afghanistan ou Pologne. « Qu'est-ce qu'on peut faire ? » « Pas grand-chose à notre niveau », me direz-vous. « On ne peut résoudre le conflit des marins-pêcheurs à leur place, reconstruire un pays, un peuple dévasté par les famines, les maladies, les répressions et les guerres. » Tout de même... La sagesse et la maturité politique ne sont-elles pas déjà communion et salut fraternel à celles et ceux qui *relèvent la tête et clament* qu'ils se veulent vivants et libres ?

Le courage de s'informer, de poser un geste responsable, d'agir dans nos institutions — notre action, si modeste soit-elle, — est notre meilleure solidarité avec le courage dont ces hommes et ces femmes font preuve. S'il est vrai que la critique du fonctionnement des institutions ne peut jamais être assimilée au rejet des institutions elles-mêmes et des questions et affaires qui y sont administrées...

(*) *Fonctionnaire de la Commission des Communautés européennes.*

Le treizième degré

par GABRIEL MATZNEFF

LE treizième degré de *l'Echelle sainte*, ce chef-d'œuvre de la littérature spirituelle de l'Orient chrétien, écrit au septième siècle par saint Jean Climaque, higoumène du monastère Sainte-Catherine du Sinaï, est consacré à l'acédie. Qu'est-ce que l'acédie ? Ce mot ne figure pas dans le Littré, et lorsqu'un écrivain l'utilise, il reçoit toujours des *lettres* de lecteurs lui en demandant la signification. *C'est sans doute* pour éviter de recevoir de telles *lettres qu'Arnauld d'Andilly*, traduisant *l'Echelle sainte*, n'em*ploie pas le terme d'acédie* mais une périphrase : « De l'acédie », *qui est le titre exact* du treizième degré, devient chez le solitaire *de Port-Royal :* « De l'ennui ou de la paresse ». La traduction d'Arnauld d'Andilly est un modèle d'élégance et de clarté, mais elle manque de rigueur théologique, et tous les termes spécifiques de la spiritualité orthodoxe, tels que l'acédie et l'hésychasme, y sont systématiquement contournés. Ce n'est qu'aujourd'hui, grâce à l'admirable traduction d'un moine de l'Athos, le Père Placide Deseille, que la France dispose d'une *Echelle sainte* (1) où la beauté de la langue s'accorde avec une totale fidélité à l'original grec.

L'acédie, c'est assurément l'ennui, et la paresse, mais ce n'est pas que cela, et la périphrase, loin d'enrichir l'idée qu'elle prétend exprimer, l'appauvrit. L'acédie, c'est aussi le désenchantement, et la désillusion. L'acédie, c'est un relâchement de l'âme, un laisser-aller de l'esprit, une langueur dans la psalmodie, une faiblesse dans la prière, une mise en doute de la bonté de Dieu et de la fécondité *de l'énergie créatrice*. L'acédie, c'est le sentiment qui nous envahit *dans nos moments de* tristesse ou d'angoisse, quand nos *élans généreux nous paraissent* soudain sans justification, et que nous cessons *de croire à* nos propres actes. L'acédie détourne *le militant de son combat*, l'amant de sa maîtresse, l'écri*vain de son manuscrit*, le *croyant* de son ardeur au salut : elle nous *rend secs et stériles ;* elle endurcit notre cœur.

Dans sa thèse sur la métaphysique du corps chez saint Jean Climaque, Christos Yannaras compare la description par le moine orthodoxe de la morne tristesse de l'âme aux célèbres *pages d'Heidegger sur la dé*chéance et la déréliction, dans *Sein und Zeit*. Il n'est cependant pas besoin de se référer à *Heidegger (non plus qu'à La Ro*chefoucauld et à Dostoïevski, *autres facteurs de saint Jean* Climaque) pour comprendre *l'extraordinaire modernité de l'Echelle sainte :* il nous suffit, *pour cela, de scruter notre pro*pre cœur. Ce que saint Jean Climaque appelle « le deuil selon Dieu », tout être sensible et passionné le vit, un jour ou l'autre, dans sa chair. Une grande âme est nécessairement appelée à faire l'expérience de la perdition et de la chute, à connaître cet exil où, prisonnière de ses démons, elle devient son propre ennemi. L'essentiel est que cette aventure ténébreuse ne nous détruise pas, mais au contraire nous ressuscite.

(1) Editions de l'abbaye de Bellefontaine, Bégrolles-en-Mauges (Maine-et-Loire).

Un rien d'impatience

par CLAUDE MAURIAC

QUELS que soient la bonne volonté, la sincérité, l'intelligence et non pas le désintéressement (non, tout de même pas !) mais l'attachement aux intérêts de la nation des hommes politiques français, dans la majorité comme dans l'opposition, nous les écoutons et les observons (non sans injustice sans doute) avec une indifférence que seul anime un rien d'impatience.

L'impression est celle de l'inanité et de l'inutilité. Chacun votera, le jour venu, selon ses tendances et ses goûts, pour le président de son choix, dans la mesure où ce ne sont pas nos instincts de classe qui auront choisi pour nous, notre journal jouant lui aussi son rôle et plus encore le journal que sur le petit écran nous aurons cru élire entre trois possibilités toutes pareilles, notre vision étant devenue trop souvent celle de la télévision.

De la télévision, où les interventions des candidats en puissance ou déclarés se neutralisent, aucune surprise jamais n'étant possible, quand verrons-nous un homme de parti, au pouvoir ou non, reconnaître que ses adversaires sur tel ou tel point peuvent avoir bien pensé, bien compris, bien agi ?

Ainsi ne prêtons-nous qu'une attention distraite aux affrontements et confrontations. Rien ne se joue, rien ne se dit qui nous importe vraiment, car notre vie n'en sera pas changée. Ceux si nombreux qui craignent pour leur emploi, ceux qui l'ont perdu, ceux qui n'en ont jamais eu encore et qui ont peu d'espoir d'en trouver, ne reçoivent aucune des réponses qui les concerneraient. Et pas plus les ménagères qui font chaque jour leur marché et dont la rentrée grève plus encore l'insuffisant, léger, évanescent budget.

Le luxe des combats pour rire

Toutes différentes sont l'attention, la passion des téléspecta*teurs polonais en ces temps où* leur télévision, si surveillée soit-*elle, ne peut plus leur cacher* les vérités dont il était jus*qu'alors interdit de faire état* publiquement et qui, éclatant au *grand jour, en entraînent d'au*tres, inimaginables il y a encore quelques semaines et dont il leur faut bien croire la merveilleuse, la dangereuse évidence.

La *politique* française, dans sa monotonie et son verbiage, c'est la mer étale de la démocratie établie. La *politique* polonaise, les premières tempêtes de la démocratie en train de naître. Ce qui nous est donné, dont nous ne nous étonnons pas et dont l'expression quotidienne nous ennuie lorsqu'elle ne nous agace pas, est en Pologne un idéal hier *encore* inaccessible et dont les citoyens découvrent dans l'espé*rance* et l'angoisse un *possible*, sinon probable avènement.

Mai 68, en France, ce furent dans une fraternité *retrouvée, des jeux exaltants mais sans* danger. En 1968, à Prague, en *1970 et en 1980 en Pologne, non* pas un psychodrame mais un *drame, à la limite ténue du pos*sible et de l'impossible. Avec le *risque de la mort, accompli* pour tant d'ouvriers de Gdansk en 1970, *menaçante*, malgré leur victoire, pour ceux de 1980.

Si leur triomphe se confirme, ce que nous avons du mal à croire, ce sera à la limite pour les Polonais, après l'ivresse de leur libération, le luxe des combats pour rire (pour rire salubrement, comme dans la France de 1968, mais pour rire). Celui aussi des affrontements dérisoires de parti à parti, comme à l'intérieur même de chaque clan. C'est ce que l'on appelle la démocratie. Les Polonais n'en sont pas encore là, il s'en faut de beaucoup.

Nous devrions y songer pour retrouver, devant nos *petits* écrans, un peu de cette attention, de cette gravité, de *ce* sérieux, de cette joie aussi, de ce bonheur *que mérite notre* chance si rare dans le monde *presque partout bâillonné* d'aujourd'hui.

A l'époque où nous vivons...

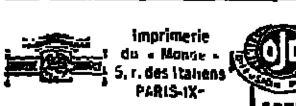
par ANDRÉ BAUDIER

MLLE X..., cadre supérieur. La crise ? Ce que j'en pense ? Eh bien, monsieur, je crois pouvoir vous dire deux choses. La première, c'est que les sociétés fortement occidentalisées, telles que la nôtre, ont perdu, je crois, un art essentiel : celui de vivre et, surtout, de savoir vivre ensemble. Tenez, je suis allée, c'était en 1974, en Afghanistan : eh bien, il fallait voir comment ce peuple, avec rien, trois fois rien... N'est-ce pas, on dit toujours : « L'Orient ! »... Mais il y a là-bas, que vous le vouliez ou non, tout un culte, une civilisation... Ici ? La soupe est dans votre assiette, et vous lorgnez sur celle du voisin ! Alors ? Comment voulez-vous qu'on ne parle pas de « crise »... et qu'elle n'arrive pas, puisqu'on fait tout, absolument tout, pour qu'elle arrive ?

La deuxième chose, monsieur, que je voulais vous dire, et vous allez peut-être me traiter de folle, c'est que, à l'époque où nous vivons, et qui est faite de doute et d'incertitude, un Jean-Paul II reste le *seul rempart*... Ecoutez, il fallait le voir, au Bourget, je *le regardais à la télévision, dans* le vent, marcher, sa calotte d'une *main, à droite, à gauche, foncer !* Et je me disais : cette solidité, *cette carrure, est un rempart*... Je sais, vous n'êtes pas croyant, et la *télévision*, vous n'en voulez pas... Mais je pense que, même à des gens comme vous, il l'a dit lui-même, il peut apporter... Et ce qui m'a troublée le plus, peut-être, c'était d'entendre ces jeunes, alors qu'autour d'eux on ne parle que grève, chômage, ambitions matérielles, de les entendre se passionner, interroger Jean-Paul II sur des problèmes uniquement d'ordre spirituel... Personnellement, je trouve cela très... Et vous, monsieur, qui êtes, comment dirai-je, de l' « autre bord », qu'en pensez-vous ? Quelle lumière, à votre avis, la psychanalyse apporte-t-elle sur l'image... de ce voyage ?

Professeur Y... — Le voyage du... ? *Ce que j'en pense ?* Ah ! mademoiselle, en tant que psy*chanalyste et incroyant*, c'est drôle : ce... ce sujet me bloque ! Par contre, *si j'anacryse... si j'analyse*, pardon ! la crise française, *je suis* frappé par quoi ? Par un mons-tru-eux culot : et *je te licencie, et je te casse*, et je m'implante, et je te brade, *et je te dis que les salaires* grimpent quand ils baissent, et *que les prix baissent quand ils* grimpent ! Et tout cela avec un... *une impudeur si énorme*, qu'elle en frise, mieux que ça : qu'elle *« est » une provocation ! Evidem*ment, « certains » vont vous parlez de... *d'objectifs « spécifique*ment capitalistes » : et moi, je dis non ! *Je m'explique : dès son* plus jeune âge, l'enfant des classes riches n'a *qu'un désir*, qu'une ambition : être pauvre ! Mais oui : représentez-vous un instant ces malheureux bambins vautrés malgré eux dans le luxe, imaginez-les en train de rêver, en cachette, à l'héroïsme acrobatique du Smicard, et vous comprendrez alors à quel *refoulement*, à quel... sacrifice ils doivent se plier pour devenir nos Polytechniciens, nos Patrons et nos Hommes d'Etat ! Tenez, plus tard, regardez-les, regardez-les courir, ces adeptes du jogging, avec leurs airs de martyrs !... Les ouvriers, mademoiselle, eux, est-ce qu'ils font du jogging ? Mais alors, me direz-vous, et la « crise » ? Nous y voilà ! En ce moment, les gens qui détiennent le pouvoir, les milliards, font quoi ? Ils « provoquent » ! Et pourquoi ? Eh bien, je vais vous faire frémir, mademoiselle : « pour se faire culbuter » !... Oui, pour qu'on leur arrache ce pouvoir, ces milliards dont ils ne veulent plus, et que, ce faisant, on fasse d'eux des « pauvres », en-fin !... Non, la « crise », mademoiselle, la « crise », que « certains » dénoncent comme une « offensive globale des classes dirigeantes », ... est essentiellement une crise de foi, de la Foi en l'Homme ! Et, dans l'état de gravité où nous sommes, je n'hésite pas à dire : de la Foi en Dieu !... Car, à l'époque où nous vivons, et qui est faite de doute et d'incertitude, un Jean-Paul II reste le seul rempart... Ecoutez, il fallait le voir, au Bourget...

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.





Le Monde

étranger

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

LA SITUATION MILITAIRE

Un terrain difficile, une résistance vigoureuse des Iraniens



La guerre a donné lieu depuis lundi 22 septembre à deux combats navals près de Bassorah, mais elle se déroule surtout sur terre et dans les airs. Elle met en ligne des blindés et de l'infanterie motorisée tout le long *de la frontière, du Golfe* au Kurdistan. Des chasseurs-bombardiers Mig (soviétiques) pour les Irakiens et des Phantom (américains) pour les Iraniens. Sur terre les combats se déroulent actuellement sur deux fronts principaux : 1) au centre de la zone frontalière entre Qasr-E-Chirin et la ville de Mehran avec Soumar au milieu. Bagdad qui *revendiquait cette zone* d'environ 80 kilomètres carrés affirme l'avoir « *récupérée* » ; 2) dans la région du Chatt el-Arab, sur l'estuaire formé par le Tigre et l'Euphrate.

Dans cette zone, les colonnes de blindés et de motorisés irakiens ont pris à revers les deux grandes villes iraniennes de Khorramchahr et d'Abadan où se *trouve la plus importante raffinerie* d'Iran. Après avoir annoncé l'occupation de Khorramchahr (Mohamara pour les Irakiens) Bagdad a reconnu, vendredi matin 26 septembre, que la ville résistait toujours.

L'avance de l'armée irakienne se heurte à trois difficultés principales :

● La vigueur de la résistance iranienne à laquelle les Irakiens ne s'attendaient visiblement pas.

● Un terrain difficile, montagneux dans le centre, marécageux au sud, dans le Chatt el-Arab et au-delà, ce qui explique — sans la confirmer pour autant — l'information de Téhéran dif*fusée mercredi soir, selon laquelle* une quarantaine de chars irakiens se seraient « *embourbés* » à 75 km de la frontière, dans la région d'Ahwaz.

● La logistique d'un conflit moderne que l'armée irakienne ne semble pas maîtriser complètement.

Par ailleurs, les combats des derniers jours montrent que les deux pays, en dépit des systèmes d'armes à missiles antiaériens qui leur ont *été* livrés par les Soviétiques, Américains ou Français, ne sont pas en mesure d'empêcher la pénétration des chasseurs adverses *dans leur espace* aérien.

On note également que l'aviation iranienne a été beaucoup plus opérationnelle qu'on ne l'aurait cru. Elle a infligé de sévères dommages à plusieurs villes irakiennes et surtout à des installations pétrolières et à des objectifs économiques. Elle a apparemment effectué plus de sorties que l'aviation irakienne. Selon des sources arabes, une partie de l'aviation irakienne aurait été mise à l'abri depuis trois jours sur des aéroports jordaniens. Cela expliquerait à la fois que Bagdad ait perdu moins de cinquante avions et que M. Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, ait annoncé, jeudi à Paris, que *140 appareils iraniens avaient été* abattus.

Les cinq premiers jours de combats

Depuis l'attaque irakienne du lundi 22 septembre contre des aéroports et des bases militaires en Iran, les combats aériens et terrestres se sont amplifiés.

● 22 SEPTEMBRE. — Au début de la matinée, l'aviation de Bagdad bombarde plusieurs aéroports, dont celui de Téhéran, et des installations militaires dans les régions d'Abadan et d'Ispahan, ainsi que dans le Khouzistan iranien. En fin d'après-midi, l'aviation irakienne entreprend de nouveaux bombardements contre plusieurs installations militaires. L'état-major iranien affirme que le détroit d'Ormuz et la rive nord du Golfe demeurent sous son contrôle. Téhéran annonce la destruction de *onze avions et quatre vedettes* lance-missiles ennemis et de trois de ses avions et deux de ses hélicoptères. Bagdad assure, de son côté, que six avions de combat *iraniens ont été* abattus et trois pilotes capturés.

● 23 SEPTEMBRE. — Le commandement des forces armées irakiennes annonce que ses troupes ont envahi le territoire iranien, « en riposte à la décision iranienne de paralyser le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz ». Bagdad est bombardée à trois reprises par l'aviation iranienne. *Trois ressortissants britanniques sont* tués au cours d'un raid contre un important complexe pétrochimique irakien.

● 24 SEPTEMBRE. — Nouveau bombardement irakien des aéroports iraniens de Tabriz, Ahvaz, Sanandadj, Kermanchah et Chahabad, ainsi que des bases militaires de Charoukhi, Dizafoul et Anssban. Bagdad reconnaît la perte de deux appareils et assure que quatre Phantom iraniens ont été détruits au sol. L'aviation iranienne attaque « les installations économiques » irakiennes de Mossoul et Kirkouk, dans le nord du pays, ainsi que la raffinerie de Chouelbeh et le port pétrolier de Bassorah. Bagdad fait état d'un combat naval au large de cette dernière ville, au cours duquel cinq vedettes iraniennes ont été coulées. L'Irak annonce d'autre part la destruction de seize avions iraniens et le contrôle, par ses forces, de plusieurs villes frontalières de l'Ouest et du Sud-Ouest iraniens. Téhéran, *qui reconnaît que l'ennemi a « pénétré* à l'intérieur des frontières », assure que seize chasseurs Mig et quarante chars irakiens ont été détruits au cours de ces combats.

● 25 SEPTEMBRE. — Bagdad est à nouveau bombardée au début de la matinée, à deux reprises. L'aviation iranienne a attaqué également Mossoul, Irbil, Kirkouk, Kout et Bassorah. Selon Bagdad, dix-neuf avions iraniens au total ont été abattus au cours de ces opérations. Le vice-premier ministre irakien, *M. Tarek Aziz, déclare* à Paris que cent quarante appareils ennemis ont été abattus depuis le début du conflit. Téhéran annonce dans la *journée* le bombardement du port pétrolier irakien de Fao, à l'entrée de l'Avandroud (Chatt-el-Arab), ainsi que celui par des avions irakiens d'un hôpital civil à Abadan et des villes de Kermanchah, Tabriz et Ahwaz. Selon Téhéran, neuf Mig irakiens ont été abattus jeudi matin dans l'espace aérien iranien, et cinquante chars ennemis détruits à Salamtcheh, près de Khorramchahr. Selon un premier bilan des combats publié par le ministère iranien de la santé, cent quarante-neuf personnes ont été tuées et deux cent quatre-vingt onze blessées par les forces irakiennes, dans le Khouzistan. Une alerte « maximum » a été déclenchée en fin d'après-midi à Téhéran. *Des bruits de bombar*dement ont été entendus à proximité de la ville et des avions ont survolé la capitale. L'Iran assure ensuite qu'il s'agissait *d'un « exer*cice de défense anti-aérienne ».

● 26 SEPTEMBRE. — Bagdad a annoncé que les troupes irakiennes avaient occupé, vendredi matin, une caserne iranienne et « abattu neuf avions ennemis » sans préciser le lieu de ces opérations. Un communiqué du commandement général des forces armées indiquait que quatre avions irakiens avaient été abattus par la DCA iranienne le même jour, et que les pertes irakiennes dans les différentes *zones de combat* s'élevaient à sept tués et vingt-huit blessés. Radio-Bagdad a, d'autre part, fait état de raids de l'aviation iranienne, vendredi, *sur les installations* pétrolières et militaires de Kirkouk et de Mossoul. L'agence irakienne « INA » a affirmé que « vingt appareils iraniens » *au total* avaient été abattus vendredi. — (A.F.P.)

● *M. Bernard Stasi,* président délégué du *C.D.S.,* a *évoqué,* jeudi 25 septembre, le conflit irano-irakien en déclarant : « *La France peut contribuer à renforcer la pression de la Communauté européenne sur les belligérants pour les amener à faire taire les armes.* » M. Stasi, qui s'exprimait à l'issue des travaux du bureau politique du C.D.S., a ajouté : « *Notre pays doit manifester une présence active sur le plan diplomatique pour éviter qu'à propos des événements du Proche-Orient l'U.R.S.S. et les Etats-Unis en viennent à un marchandage planétaire en l'absence de l'Europe.* »

Les pays islamiques vont tenter une médiation conjointe

De notre correspondante

New-York. — Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont tenté sans succès, toute la journée du 25 septembre, de trouver un moyen d'apporter leur médiation dans le *conflit irako-iranien. Mais* l'envoi par Bagdad d'un émissaire spécial, M. Ismat Kittani, vice-ministre des affaires étrangères, n'a, semble-t-il, en rien débloqué la situation.

Tandis que les Occidentaux paraissent souhaiter la réunion du Conseil de sécurité, qui pourrait lancer aux belligérants un appel au cessez-le-feu, les Soviétiques semblent désireux de *gagner du temps, comme d'ailleurs* les Irakiens. Ces derniers paraissent d'abord soucieux d'assurer leur avantage sur le terrain.

A la suite d'un appel de M. Bani Sadr, les quarante pays de la conférence *islamique* ont décidé de se réunir ce vendredi 26 septembre pour tenter une médiation. Bagdad n'a pas pour l'instant fait connaître son opi*nion sur ce projet et, là aussi, essaie* apparemment de gagner du temps.

De multiples consultations ont eu lieu pendant ce temps entre les ministres des affaires étrangères réunis à New-York pour l'assemblée générale de l'ONU. Le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, qui devait partir mercredi pour une tournée en Extrême-Orient, a décidé de *prolonger* son séjour.

Un long tête-à-tête Muskie-Gromyko

Le secrétaire d'Etat américain, M. Muskie, s'est entretenu jeudi matin pendant trois heures et demie avec son collègue soviétique, M. Gro*myko. A la fin de la journée,* M. Muskie a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a indiqué que « *de profondes divergences* » l'avaient opposé à son interlocuteur, et que l'entretien avait été « franc », ce qui veut dire, en langage diplomatique, qu'un bon nombre de difficultés ont été soulevées. Mais le secrétaire d'Etat a insisté sur le fait que les Soviétiques, comme les Américains, entendent rester neutres dans le conflit irako-iranien.

Interrogé sur la façon dont il serait possible de « *protéger la libre circulation dans les détroits* », comme l'avait indiqué la veille le président Carter, M. Muskie est resté sur une prudente réserve, indiquant seulement qu'il s'agissait, en effet, d'un objectif prioritaire. Il a insisté sur les risques que le moindre faux pas présentait dans une situation *aussi explosive, mais a laissé* entendre qu'il ne croyait nullement pour l'instant à ce que ces hostilités débouchent « *sur l'impensable* ». « *La situation,* a-t-il souligné, *n'est pas telle qu'elle mérite une réplique militaire.* »

Interrogé sur le jeu soviétique dans la région, M. Muskie a déclaré qu'il ne pensait pas que Moscou gagnerait *quoi que ce soit* à un éclatement de l'Iran. Le secrétaire d'Etat a démenti la rumeur selon laquelle Washington *aurait fait savoir à Téhéran qu'il était* prêt à recommencer les livraisons de pièces détachées pour les équipements militaires dès que les otages seraient libérés.

M. Muskie a enfin confirmé que M. Gromyko lui avait donné son accord pour que les négociations sur les armes eurostratégiques commencent comme prévu le 13 octobre à Genève.

Le ministre française des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a, de son côté, reçu M. Gromyko à déjeuner. Les conversations, qui se sont déroulées en petit comité, ont porté essentiellement sur l'Afghanistan, le *conflit irako-iranien et la* conférence de Madrid. Sur l'Afghanistan, les Soviétiques se sont montrés *très hostiles à toute concession,* comme l'avait déjà prouvé le discours prononcé au début de la semaine par M. Gromyko. A propos de la conférence de Madrid, le ministre français a précisé que Paris s'opposait à une réédition de la conférence de Belgrade et refusait que les débats se terminent pareillement par un compromis de façade. La position soviétique *semble cependant ne s'être guère* modifiée. Moscou paraît toujours aussi réticent, en particulier sur la constitution d'une « *zone de contrôle des armements allant de l'Atlantique à l'Oural* », comme le prévoit le projet français.

Sur le conflit irako-iranien, les positions se sont révélées plus proches, notamment sur la nécessité d'empêcher l'extension des combats et d'assurer la libre circulation dans le Golfe.

Le sentiment général était jeudi soir aux Nations unies que pas plus les Américains que les Soviétiques ne souhaitent jouer un rôle voyant dans le conflit du Proche-Orient. Ils passeraient volontiers la responsabilité de la négociation aux représentants des pays islamiques. De nombreuses consultations ont d'ailleurs eu lieu dans la journée, dans ce but. *Pour sa part, M. Muskie a conféré* pendant une heure avec le prince Saoud Al Feyçal, ministre des affaires étrangères d'Arabie Saoudite. Mais si les efforts des pays islamiques tardent à produire un effet et si les combats se poursuivent, le problème de la libre circulation dans le Golfe pourrait alors se poser en termes aigus.

NICOLE BERNHEIM.

M. Carter propose une conférence sur la sécurité dans le détroit d'Ormuz

(Suite de la première page.)

● *Sur le plan diplomatique,* la plupart des puissances semblent d'accord pour laisser les pays, réunis dans l'organisation de la conférence islamique, tenter une médiation.

C'est notamment le cas de la diplomatie française. Après l'entretien de jeudi entre le président de la République et le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, le porte-parole de l'Elysée, M. Blot, a déclaré, jeudi : « *Le président a émis l'opinion que les Etats islamiques doivent avoir un rôle particulier à jouer dans la recherche d'une solution* ». Le Conseil de sécurité des Nations unies a, en tout cas, renoncé à tenir une réunion officielle avant celle que la conférence islamique tient, ce vendredi soir, à New-York. Le général Zia, chef de l'Etat pakistanais, président de la conférence, sera aux Nations unies la semaine prochaine et s'entretiendra, dimanche soir, à son passage à Paris, avec M. Giscard d'Estaing.

Après l'entretien d'une heure et demie de M. Tarek Aziz avec le président de la République, M. Blot a d'autre part déclaré : « *M. Tarek Aziz a indiqué à M. Giscard d'Estaing que l'Irak n'avait pas d'objectifs territoriaux en Iran autres que ceux portant sur les territoires contestés. Il a également indiqué que son gouvernement n'avait pas l'intention de maintenir des forces armées sur le territoire iranien. Au cours de l'entretien, ont été examinées les conditions dans lesquelles pourrait s'ouvrir une négociation permettant de traiter par des voies politiques le contentieux entre les différents pays. Différentes formules possibles ont été examinées. Le président de la République a souligné l'intérêt que soit exprimée le plus rapidement possible par les autorités irakiennes leur disponibilité en vue de l'ouverture de négociations (...).*

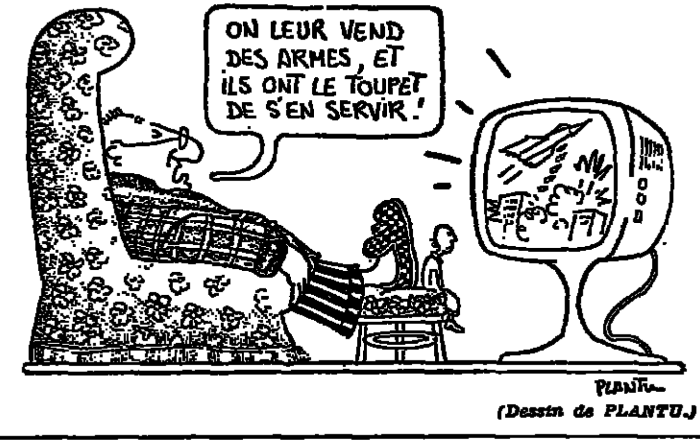
» *Le président a rappelé l'importance vitale que la France attache à la liberté de navigation dans le Golfe et le détroit d'Ormuz. Le vice-premier ministre lui a donné des assurances quant à la volonté des autorités irakiennes de ne rien entreprendre qui puisse mettre en cause cette liberté.* »

De cette conversation, outre les conditions irakiennes à la cessation des hostilités *(voir page 4)*, on peut tirer les conclusions suivantes : d'une part, la visite à Paris de M. Tarek Aziz après sa récente visite à Moscou indique que l'Irak veut éviter de rester en tête à tête avec l'Union soviétique et de courir le risque que le conflit ne dégénère en une confrontation Est-Ouest.

D'autre part, il se confirme que la question de livraison d'armes (la France est, après l'U.R.S.S., le second fournisseur d'armes de l'Irak) n'a pas été soulevée. Il semble donc que le gouvernement de Bagdad ait suffisamment d'armement pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé, c'est-à-dire un objectif limité. Il consisterait à prendre des gages territoriaux pour s'assurer le contrôle du Chatt-el-Arab et obtenir le départ des troupes iraniennes des îlots du détroit d'Ormuz.

● *Sur le « front pétrolier »,* si les exportations de l'Irak et de l'Iran restent interrompues, du fait des combats, la circulation maritime par le détroit d'Ormuz n'est pas affectée. « *La situation (dans le détroit) est normale* », a déclaré, jeudi, le ministre des affaires étrangères d'Oman (Etat qui contrôle la rive sud).

● RECTIFICATIF — La base américaine de Diego-Garcia n'est pas située à 3 000 kilomètres de la Turquie, comme une faute d'impression l'a fait dire hier à André Fontaine, dans son article « Un balcon en ruine », mais à 5 000 kilomètres.



(Dessin de PLANTU.)

LES DIRIGEANTS SOCIALISTES DE L'EUROPE DU SUD DEMANDENT UNE SOLUTION NÉGOCIÉE

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — « *La guerre qui s'est déclarée entre l'Iran et l'Irak peut être un véritable désastre pour chacun de ces deux pays* », lit-on dans la déclaration finale de la réunion des leaders des partis socialistes de l'Europe du Sud, qui a eu lieu à Sintra, le mercredi 24 septembre, avec la participation de MM. Mario Soares, François Mitterrand, Felipe Gonzalez, Bettino Craxi, Pietro Longo, Andréas Papandreou et Danny Cremona qui représentait M. Dom Mintoff, président du parti travailliste de Malte. Rappelant que l'Iran et l'Irak font partie des pays du mouvement des non-alignés, les *partis de l'Internationale* socialiste souhaitent qu'une solution négociée soit trouvée.

Considérant l'intervention soviétique en Afghanistan comme étant « *une menace sérieuse pour le processus de la détente* », les partis socialistes de l'Europe du Sud appellent à la reprise du dialogue et à la « *réduction mutuelle et équilibrée* » des forces militaires. « *Une participation active à la conférence de Madrid est, à ce sujet, un facteur important* », affirment-ils. A propos des événements en Pologne, « *qui démontrent la volonté de liberté des travailleurs* », ils soulignent l'aspect « *positif* » des accords conclus entre le gouvernement et les grévistes, surtout en ce qui concerne la conquête du droit de grève et la constitution de syndicats libres. « *C'est le peuple polonais qui doit résoudre ses propres problèmes en dehors de toute ingérence extérieure* », estiment-ils.

J. R.

L'IRAK EST LE DEUXIÈME CLIENT DE LA R.F.A.

Les exportations de la R.F.A. vers l'Irak ont, durant le premier semestre de 1980, augmenté de 69 % sur la période correspondante de 1979, pour atteindre 1,5 milliard de marks. Les importations se sont accrues de 36,7 % pour s'inscrire à 440 millions. L'Irak est devenu le deuxième client arabe de la République fédérale, après avoir été pendant de longues années le quatrième importateur de produits alle*mands de sa région.*

Evoquant le conflit irako-iranien, M. von Lambsdorff, ministre fédéral de l'économie, estime qu'il n'avait pas de conséquences immédiates sur les approvisionnements pétroliers de l'Allemagne. Au ministère, on précise que la R.F.A. disposait fin juillet de stocks représentant cent trente et un jours de consommation. S'il n'existe aucun problème actuel, ajoute-t-on de même source, un blocage durable du détroit d'Ormuz menacerait directement les approvisionnements pétroliers de la R.F.A., dont 40 % proviennent des pays du Golfe.

Pour le premier semestre, Bonn a *importé 21 millions de tonnes* de brut d'Arabie Saoudite, des Emirats, de l'Iran et de l'Irak, sur un total d'importations de 50 millions de tonnes. — *(Ageft.)*

● *Le gouvernement suédois* a décidé jeudi 25 septembre que les ressortissants iraniens désireux de se rendre en Suède devraient désormais disposer d'un visa. Cette décision temporaire a, semble-t-il, été motivée par l'afflux d'un grand nombre de « touristes » iraniens au cours de ces dernières semaines. Les autorités suédoises craignent que ces « touristes » n'aient l'intention de demander l'asile politique en Suède à l'expiration de la période de trois mois à laquelle chaque touriste a droit. — (A.F.P.)

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Après son entretien avec M. Giscard d'Estaing

M. Tarek Aziz, vice-premier ministre énonce les conditions irakiennes à une cessation des hostilités

« Nous avons pris tellement d'armes aux Iraniens que nous serons peut-être obligés de constituer des unités dotées de matériel américain. » C'est par cette boutade, destinée à illustrer les victoires de l'Irak dans son conflit avec l'Iran, que M. Tarek Aziz a mis un terme à la conférence de presse qu'il a tenue à Paris jeudi 25 septembre. Fort de ces succès, il a tenu un langage ferme et posé des conditions, mais il a aussi subtilement ouvert la porte à une négociation qui permettrait à Téhéran de sauver la face et à Bagdad de conserver les avantages conquis.

Les conditions sont au nombre de quatre : *« 1) Respect par l'Iran de la souveraineté et des droits de l'Irak sur ses territoires et sur ses eaux ; 2) instauration d'accords de bon voisinage avec l'Irak et les autres pays arabes riverains du Golfe ; 3) cessation des ingérences iraniennes dans les affaires intérieures de l'Irak et des autres pays arabes ; 4) cessation de toute activité agressive de l'Iran à l'égard de ces pays. »*

Ayant confirmé que l'Irak a *« récupéré »* la zone de 80 kilomètres carrés qu'il revendiquait aux termes de l'accord d'Alger de 1975 — dans la région de Qasr-e-Chirin — et la partie du Chatt-el-Arab qu'il avait dû céder naguère, M. Tarek Aziz s'est montré bon prince en précisant que, si l'Iran souscrivait à ces quatre conditions, Bagdad *« évacuerait les territoires iraniens qu'il occupe et accepterait toute initiative, d'où qu'elle vienne, à l'exception d'Israël et des Etats-Unis, pour négocier un règlement sur une base pacifique »*.

Le président Saddam Hussein ne pouvait envoyer de meilleur émissaire à Moscou et à Paris que cet ancien instituteur de confession chrétienne. Chevelure grisonnante, épaisses lunettes d'intellectuel, visage plein, voix bien posée, le conseiller écouté du chef de l'Etat sait inspirer confiance et convaincre sans rien lâcher sur l'essentiel. D'une grande intégrité — avant l'accession du Baas au pouvoir à Bagdad il avait gagné sa vie en enseignant en Syrie, où il était exilé, et avait refusé les « propositions intéressantes » que lui avait faites le Baas de Damas, — cet idéologue soucieux d'efficacité ne cherche pas à tenir le devant de la scène. Ainsi avait-il longtemps préféré à un portefeuille ministériel les fonctions de directeur et rédacteur en chef d'*Al-Saoura*, organe du parti Baas, avant de devenir porte-parole du Conseil de commandement de la révolution, puis ministre de l'information, et enfin vice-premier ministre.

M. Tarek Aziz ne cache pas que, si *l'Irak a voulu défendre ses droits*, il a voulu, aussi, donner une leçon à l'équipe de l'imam Khomeiny. *« Nous combattons,* dit-il, *pour que l'Iran comprenne que le fait d'avoir renversé la dictature du chah ne l'autorise par pour autant à s'immiscer dans les affaires des Etats arabes. »* Puis il se montre à nouveau rassurant : *« En ce qui le concerne, l'Irak respectera la liberté de navigation dans le Chatt-el-Arab et dans le détroit d'Ormuz. »*

Il rappelle aussi que, si l'Irak a toujours contesté la souveraineté de l'Iran sur les trois îlots du détroit d'Ormuz, Petite-Tomb, Grande-Tomb et Abou-Moussa, il ne les revendique pas pour autant. En revanche, Téhéran *« prouvera qu'il n'a ni ambitions ni hostilité à l'égard des Arabes, en les restituant à l'Etat des Emirats arabes unis »*.

Ce langage et le comportement même de l'Irak ne confirment-ils pas son ambition de jouer le rôle de « gendarme du Golfe » ? M. Tarek Aziz s'en tire par une formule : *« Le costume de gendarme avait été taillé sur mesure pour le chah et il a disparu avec lui. Nous, nous sommes les enfants du Golfe, des enfants qui n'ont pas besoin de gendarme pour les défendre parce qu'ils sont assez grands pour se défendre seuls. »*

Interrogé sur les objectifs des attaques irakiennes, il explique que ce sont les Iraniens qui ont commencé par bombarder des objectifs civils et économiques. Et d'ajouter : *« Nous avons un gouvernement responsable qui connaît les lois de la guerre et de la paix et qui les respecte. Ce n'est pas le cas des Iraniens. Ce n'est pas moi qui le dis. Ce sont leurs dirigeants, c'est leur président et leur premier ministre, qui se sont publiquement accusés entre eux d'être des irresponsables et des menteurs... »*

C'est l'ensemble de ce dossier qu'il a exposé au président Giscard d'Estaing, car *« il est normal de consulter ses amis dans les moments délicats »*, et sans demander des armes, d'abord parce que l'Irak en a suffisamment, ensuite parce que lui-même n'est *« pas chargé des fournitures militaires dans le cabinet »*.

PAUL BALTA.

M. BAKHTIAR CONSIDÈRE QUE L'ACCORD D'ALGER DE 1975, ENTRE TÉHÉRAN ET BAGDAD, EST « TOUJOURS EN VIGUEUR ».

L'ancien premier ministre iranien, M. Chapour Bakhtiar, considère l'accord irano-irakien d'Alger, conclu en 1975, comme *« toujours en vigueur »* et constate que *« la crise actuelle* [entre les deux pays] *est le résultat de mois d'anarchie et de chaos provoqués par les soi-disant dirigeants iraniens »*. M. Chapour Bakhtiar estime que *« toutes modifications doivent être apportées d'un commun accord par les parties intéressées »* pour ce qui est du litige entre Bagdad et Téhéran et que *« en aucun cas, le système présent en Iran ne peut être considéré comme représentant les intérêts du pays »*.

Dans une déclaration publiée jeudi 25 septembre par son bureau parisien, M. Bakhtiar, qui vit en exil en France mais qui venait d'effectuer un bref séjour au Caire, où réside la famille de l'ancien chah d'Iran, impute à la politique des actuels dirigeants de Téhéran le *« démantèlement de l'armée et des forces défensives de la nation »*. Il déplore toutefois *« profondément les pertes en hommes et en matériel des forces armées iraniennes et irakiennes »*, ressent une *« profonde inquiétude quant à la sauvegarde des installations pétrolières du Khouzistan »* et observe *« avec tristesse la dégradation constante des relations de l'Iran avec ses voisins et, d'une façon générale, avec la communauté internationale »*.

« L'isolement international de l'Iran, ajoute-t-il, *le mépris total des règles qui régissent les sociétés humaines, le silence imposé aux intellectuels, tout cela a pour conséquence cette période de grande faiblesse que l'Iran a rarement connue. »*

● *M. Charles Pasqua*, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, a déclaré, jeudi 25 septembre, sur Europe 1, que dans le conflit irako-iranien, *« les mieux placés pour tirer les marrons du feu sont les Soviétiques »*. Il a ajouté : *« Nous devons être extrêmement inquiets de l'évolution de cette affaire et des conséquences qu'elle peut avoir pour nous. Il y a une menace qui pèse sur le détroit d'Ormuz ; je me demande si le gouvernement français va suivre sa politique habituelle, qui consiste à faire comme l'autruche, c'est-à-dire à ne rien faire et à mettre la tête dans le sable en attendant que ça se passe, ou s'il compte prendre des initiatives afin que les intérêts vitaux de la France soient préservés. »*

« LA VENTE D'ARMES FRANÇAISES A L'IRAK N'EST QU'UN PROBLÈME LIMITÉ »

déclare M. Raymond Barre

Interrogé sur les livraisons d'armes françaises à l'Irak, M. Raymond Barre a notamment déclaré, vendredi 26 septembre, à Vienne, au cours d'une conférence de presse : *« La coopération de la France avec l'Irak n'est pas seulement une coopération militaire. Elle se développe dans tous les domaines. Nous avons toujours eu avec ce pays des relations politiques confiantes. Le problème des ventes d'armes n'est qu'un problème limité dans l'ensemble de la coopération irako-française. Je voudrais, une fois pour toutes, dire à ceux qui s'intéressent aux ventes d'armes faites par la France de bien vouloir considérer les ventes d'armes qui sont faites par d'autres pays. Je voudrais dire de la façon la plus nette que nous n'avons, sur ce point, de leçon à recevoir de personne. »*

Les projets du prince Cyrus Reza Pahlevi

De notre correspondant

Le Caire. — Depuis que le fils unique du raïs, Gamal, a épousé, en 1977, l'héritière d'une famille égypto-libanaise, les Erfan, connue dans l'industrie égyptienne du tourisme, les jeunes filles à marier de la bonne société cairote n'avaient plus de prince charmant en vue. Elles ont maintenant trouvé un nouveau parti de rêve en la personne du prince Cyrus Reza Pahlevi, dont la revue islamique égyptienne *Al Daoua*, a récemment dénoncé la vie de noctambule...

Cependant, le *fils aîné* du défunt chah d'Iran, qui avait été *proclamé héritier du trône du paon* en octobre 1967, et qui vit *aujourd'hui avec sa mère*, ses deux sœurs et son frère au *palais de Koubbeh, ancienne* résidence royale située dans un *parc de la banlieue du Caire*, n'aurait pas que des activités *mondaines. Il a informé*, en août, l'université privée américaine *du Massachusetts, dans* laquelle il étudiait l'an passé, qu'il ne *reprendrait pas* ses cours. Selon la revue cairote *Octobre*, proche de *la présidence*, le prince Reza aurait agi ainsi, car il avait l'intention, le 31 octobre prochain, lors de son vingtième anniversaire, date de la majorité légale pour régner en Iran, d'adresser aux Iraniens un message les informant qu'il se considérait désormais comme leur souverain légitime.

M. Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre de la monarchie, ne s'est pas déclaré hostile *a priori* à ce projet, à condition que le monarque règne mais ne gouverne pas. Le futur nouvel *« empereur »* ne serait pas de cet avis, puisque, si l'on en croit *Octobre*, il envisageait aussi de constituer le *mois prochain* un *« gouvernement en exil composé de nationalistes, d'officiers et d'anciens hommes politiques »*.

On ignore cependant si le prince a modifié ses projets à la suite du message qu'il a adressé au chef d'état-major de l'armée iranienne (voir *le Monde* du 26 septembre).

Au lendemain de la disparition de son époux, la chahbanou, qui, en vertu de dispositions prises en 1967, devait être régente en cas de succession ouverte avant la majorité dynastique de l'héritier présomptif, s'est comportée comme telle en transmettant du Caire, en août, aux Iraniens *« les dernières volontés du chahinchah »* où celui-ci désigne son fils aîné comme successeur.

Ces activités ne peuvent évidemment avoir lieu qu'avec l'assentiment du Caire. Toutefois, on assure ici que la radio égyptienne ne diffuse actuellement aucune émission contre la révolution iranienne, et qu'aucune aide militaire n'a été accordée à des officiers monarchistes iraniens ou à l'Irak, dans sa confrontation avec l'Iran.

On a également discrètement démenti au Caire qu'il existe un projet de *mariage* entre Reza Pahlavi et Jihane, la plus jeune *des filles du raïs, âgée de* dix-neuf ans. Mariée depuis 1976 au *fils de M. Osman Ahmed Osman*, le plus grand entrepreneur de *travaux publics du monde arabe*, et conseiller présidentiel pour *les affaires de développement*, elle était, disait-on, en instance *de divorce. Malgré les dénégations familiales*, certains Egyptiens *continuent à rêver, en cas* de restauration en Iran, à la fille *du raïs ceignant la couronne de* Perse... *« Ce serait mieux que Faouzieh, sœur du roi Farouk et première épouse de Mohamed Reza chah, qui ne fut jamais élevée au rang d'impératrice »*, remarquait un chambellan du président Sadate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

LA RENCONTRE A SOFIA DE DEUX DÉPUTÉS AVEC M. YASSER ARAFAT SUSCITE DES PROTESTATIONS A JÉRUSALEM

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — *« Trahison »*, *« collaboration avec l'ennemi »*, tel est le thème de quelques-unes des très vives protestations qui ont marqué à Jérusalem, le jeudi 25 septembre, l'annonce d'une rencontre de deux députés israéliens avec M. Yasser Arafat, à Sofia, à l'occasion d'une conférence internationale. Les deux députés, MM. Toufik Toubi et Charlie Biton, sont membres du Front démocratique pour la paix et l'égalité, petite coalition formée à la Knesset autour du parti communiste Rakah. Ils faisaient partie d'une délégation à la réunion du Parlement international pour la paix organisée dans la capitale bulgare au début de la semaine.

Plusieurs ministres et différentes personnalités du Likoud ou du parti d'extrême droite Renaissance *ont réclamé la levée* de leur immunité parlementaire, afin de permettre des poursuites judiciaires pour infraction à la loi sur la sécurité de l'Etat, qui interdit en principe tout contact avec des membres de l'O.L.P.

Un conseiller juridique du gouvernement a été saisi de l'affaire pour donner son avis, mais la plupart des ministres ne seraient pas favorables finalement à des sanctions

Il convient de remarquer que le parti communiste israélien se veut non sioniste et s'est toujours déclaré en faveur de la création d'un Etat palestinien et de négociations avec l'O.L.P. Il faut noter également que ce n'est pas la première fois qu'ont lieu des entretiens entre Israéliens et membres de l'O.L.P. — F. C.

Syrie

DAMAS S'APPRÊTE A SIGNER UN TRAITÉ DE SÉCURITÉ AVEC MOSCOU

La Syrie va signer un traité de sécurité avec l'U.R.S.S., aux termes duquel Moscou fournira une aide militaire, y compris l'envoi de troupes soviétiques en cas de besoin, a déclaré M. Ahmed Iskandar, ministre syrien de l'information, à l'hebdomadaire parisien de langue arabe *Al Moustakbal* qui paraît ce vendredi 26 septembre. Selon ce journal, la signature aurait lieu à Moscou le 8 octobre, au cours de la visite du président syrien Hafez Al Assad.

« Ce traité, totalement différent de ceux conclus entre l'U.R.S.S. et d'autres pays arabes, est la réponse adéquate aux plans des signataires de Camp David », a précisé M. Iskandar, qui a ajouté : *« Nous estimons que l'équilibre stratégique entre Israël et les pays arabes ne pourra être rétabli qu'après l'instauration d'un équilibre entre les deux grandes puissances dans la région. »*

Le ministre a établi un parallèle entre *« les circonstances dans lesquelles le président Nasser avait signé un traité avec l'Union soviétique en 1967 et celles de la signature du futur traité »*. *Al Moustakbal* précise que le ministre syrien des affaires étrangère, M. Abdel Halim Khaddam, lors d'une tournée début septembre a informé tous les pays arabes, sauf Bagdad et Amman, de ce projet.

[Le traité qui sera signé entre les deux pays consacrera *l'aide déjà importante* que fournit l'U.R.S.S. à la Syrie. Deux protocoles de coopération et un accord consulaire avaient été signés le 3 juin 1976, lors d'une visite de M. Kossyguine à Damas. Par ailleurs, à la suite de la visite officielle qu'avait faite M. Hafez El Assad en octobre 1979 à Moscou, l'Union soviétique avait consenti à la Syrie une aide militaire substantielle destinée à renforcer sa capacité défensive (« le *Monde* » du 20 octobre 1979).]

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● *LE CHEF DU GOUVERNEMENT YOUGOSLAVE*, M. Veselin Djuranovic, est arrivé vendredi 26 septembre à New-Delhi, où il doit s'entretenir avec Mme Gandhi, premier ministre, notamment du rôle que doit jouer le mouvement des non-alignés face aux grandes crises actuelles dans le Golfe, en Afghanistan et au Cambodge. — *(A.F.P.)*

Laos

● UN GROUPE DE SOIXANTE-CINQ REFUGIES LAOTIENS EN THAILANDE a, pour la première fois, regagné volontairement son pays, a annoncé le vendredi 26 septembre à Bangkok le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Chaque rapatrié avait signé une déclaration affirmant que sa demande de retour *« était faite de sa propre volonté et sans contrainte »*. — *(A.F.P.)*

Libéria

● LE GENERAL LEVI TOLBERT, frère de l'ancien chef de l'Etat libérien, a été condamné à mort pour le meurtre de sa femme, annonce jeudi 25 septembre l'agence libérienne *de presse. Le général*, qui fut l'aide de camp de son frère sous l'ancien régime civil, avait tué le 16 décembre sa femme, qu'il soupçonnait de lui être infidèle. Ses avocats ont fait appel auprès du tribunal populaire suprême, qui doit se réunir en octobre. Si cette juridiction confirme la condamnation à mort, *le général sera pendu le* 19 décembre. — *(A.F.P.)*

Tanzanie

● LES MILLE SIX CENTS DELEGUES de la conférence nationale électorale du parti révolutionnaire tanzanien (parti unique), réunis à Dar-Es-Salaam, ont choisi jeudi 25 septembre M. Nyerere, actuel chef de l'Etat, comme candidat unique du parti à la prochaine élection. M. Nyerere devrait donc être réélu sans opposition pour un cinquième mandat de cinq ans, le 26 octobre. M. Aboud Jumbe, président du Conseil révolutionnaire de Zanzibar, sera pour sa part *le seul candidat à la* présidence de l'île et à la vice-présidence de l'union. — *(A.F.P.)*

Vanuatu

● ENVIRON CENT TRENTE PERSONNES ont été arrêtées le mercredi 24 septembre à Lamap, dans le sud de l'île de Melekula, au Vanuatu, par la force de défense de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Celle-ci a mis fin au mouvement de sécession qui avait éclaté le 14 juillet. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● M. ROBERT MUGABE, premier ministre du Zimbabwe, a déclaré jeudi 25 septembre que le lieutenant-général Walls ne serait pas autorisé à rentrer au Zimbabwe. Pour éviter d'agir arbitrairement, a ajouté M. Mugabe, le gouvernement modifiera la loi sur l'état d'urgence à cet effet. D'autre part, un *fermier* blanc a *été* tué jeudi par des maquisards nationalistes incontrôlés à 25 kilomètres à l'est de Salisbury. — *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Colombie

Récemment libérée par Bogota

UNE PIANISTE URUGUAYENNE DÉNONCE L'EXISTENCE D'UN MILLIER DE PRISONNIERS POLITIQUES

La pianiste uruguayenne Alba Gonzalez Souza, libérée le 9 septembre après vingt mois de détention à Bogota, a lancé, le jeudi 25 septembre à Paris, un appel pressant en faveur d'une amnistie pour tous les prisonniers politiques en Colombie. Lors d'une conférence de presse organisée par l'AIDA (Association internationale de défense des artistes victimes de la répression), elle a estimé que les autorités colombiennes étaient sensibles aux actions internationales et que celles-ci avaient été déterminantes pour sa libération.

Alba Gonzalez, qui est arrivée à Paris le 21 septembre *« grâce au dévouement de son avocat et de l'ambassade de France à Bogota »*, a affirmé qu'elle avait été torturée *« comme tous les prisonniers politiques en Colombie »*. Leur nombre, selon elle, dépasse le millier. Elle a souligné qu'elle était en liberté provisoirement, dans l'attente de son procès pour *« falsification d'identité »*, bien que sa période de détention ait déjà été trois fois supérieure à celle qui pourrait lui être infligée à titre définitif.

En 1973, après le coup d'Etat, où les militaires en Uruguay ont mis hors la loi le Front élargi, au sein duquel elle militait, Alba Gonzalez s'était réfugiée en Argentine, mais son fils Rafael y ayant « disparu », elle émigra en Colombie sous une fausse identité. En janvier 1979, elle y était arrêtée et accusée de *« falsification d'identité et de liens avec le M-19 »*, mouvement guérillero colombien auteur d'une importante prise d'otages de diplomates à Bogota, au début de cette année.

Canada

LE QUÉBEC A ÉTÉ INVITÉ A UNE RÉUNION SUR LA FRANCOPHONIE A DAKAR

Le Québec a reçu une invitation du gouvernement sénégalais à participer à une réunion d'experts des pays francophones qui s'est ouverte jeudi 25 septembre à Dakar, a-t-on appris à Paris. L'invitation a été transmise par l'intermédiaire de la délégation générale du Québec à Paris. La réunion de Dakar, qui devrait se terminer samedi, est destinée à préparer un sommet des pays francophones, début décembre, dans la capitale sénégalaise, qui aboutirait à la création d'un « Commonwealth à la française ». Ce projet est poursuivi depuis plusieurs années par le président Senghor, qui a présenté une communication en ce sens au sommet franco-africain de Nice en mai dernier (*le Monde* du 22 mai).

La question de la représentation du Québec posait un problème dans la mesure où ce dernier souhaitait participer aux travaux en son nom propre, comme il le fait déjà au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), tandis qu'Ottawa entendait maintenir l'unité de la délégation canadienne. M. Claude Morin, ministre québécois des affaires intergouvernementales (chargé des relations avec le gouvernement fédéral et les autres provinces) avait expliqué, jeudi à Québec, qu'Ottawa estimait que la participation à la réunion de Dakar devait être limitée à un seul expert par gouvernement, mais que la responsabilité d'adresser les invitations appartenait au Sénégal.

Etats-Unis

DES PERSONNALITÉS FRANÇAISES CRÉENT UN « COMITÉ DE SOUTIEN A RONALD REAGAN »

M. Ronald Reagan, qui a perdu du terrain ces dernières semaines, et se trouve maintenant à égalité avec M. Carter dans les sondages, a aussi des amis de ce côté-ci de l'Atlantique. Un certain nombre de personnalités viennent de former à Paris un « Comité français de soutien à Ronald Reagan » (*), *destiné à mieux faire connaître le candidat républicain à la Maison Blanche et à expliquer ses prises de position* « notamment en politique extérieure, domaine où l'équilibre des forces Est-Ouest est déterminant dans le développement d'une France forte dans une Europe indépendante ».

Le président de ce comité est un ingénieur, M. Alain de Sancy, et on relève, parmi les membres fondateurs, les noms de MM. Philippe Malaud, député (non-inscrit) de Saône-et-Loire, président du Centre national des indépendants et paysans, Jacques Médecin, député et maire de Nice, et Pascal Gauchon, candidat du Parti des forces nouvelles à l'élection présidentielle de 1981.

★ Comité français de soutien à Ronald Reagan, 26, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris.

ASIE

Japon

La politique et les affaires

Le lobby nippo-sud-coréen s'accommode fort bien du changement de régime à Séoul

De notre correspondant

Tokyo. — La visite à Séoul de l'ancien premier ministre japonais, M. Fukuda, qui est arrivé dans la capitale coréenne, mercredi 24 septembre, à été l'occasion, pour le Japon, à la fois de souligner à nouveau sa préoccupation concernant le sort de M. Kim Dae-jung, mais, en même temps, de rassurer les *Coréens* en marquant les limites de la réaction nippone à la condamnation à mort du chef de l'opposition.

Au cours d'une conférence de presse à la suite de son entre*tien, jeudi 25 septembre*, avec le général Chon Tou-hwan, M. Fukuda a déclaré qu'il n'avait tiré aucune indication des propos du nouveau maître de la Corée sur le sort réservé à M. Kim. Une fois que la cour suprême aura rendu son verdict : le général Chon aura alors entre ses mains, en tant que chef de l'Etat disposant du droit de grâce, la vie de cet ennemi juré des militaires qu'est M. Kim. Se sentant apparemment en position de force et peu enclin au compromis, le général à dénoncé, auprès de son interlocuteur, les pressions qu'exerceraient sur son gouvernement Japonais et Américains, en précisant qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de « calmement suivre la suite du procès ».

En écho aux propos, pour le moins modérés, de M. Fukuda, à Tokyo, au cours d'une conférence de presse tenue le jour même, et destinée aux journalistes étrangers, le premier ministre, M. Suzuki a nuancé sa déclaration de dimanche à la télévision : « Si M. Kim est exécuté, le Japon pourrait être amené à réduire son assistance économique et technique».

Ces propos ayant suscité des réactions à Séoul, le premier ministre a tenu à préciser qu'il considérait le procès *de M. Kim* Dae-jung comme *« une affaire intérieure à la Corée »*.

La visite de M. Fukuda à Séoul est évidemment appréciée par le régime coréen. Officiellement, *M. Fukuda s'est rendu à titre* privé en Corée pour se recueillir sur la tombe du président Park.

Mais son voyage est davantage apparu comme l'expression d'une reconnaissance complète du régime Chon par les Japonais.

L'ancien premier ministre est une personnalité influente du lobby coréen au Japon. Il s'agit surtout pour lui de renouer les fils de ces réseaux de contacts étroits unissant les dirigeants des deux pays, quelque peu perturbés par les *« épurations »* faites par le nouveau régime. Le lobby nippo-coréen est, depuis la normalisation des relations entre Séoul et Tokyo en 1965, le nœud *de toutes les opérations « juteuses »* — il y en beaucoup, et d'un montant énorme — montées par les dirigeants et les milieux d'affaires.

A la fin du régime Park, le lobby nippo-coréen avait pour personnalité centrale, du côté de Séoul, l'ancien premier ministre, M. Kim Jong-pil. Avec l'aide d'une personnalité qui avait alors le rang de ministre sans portefeuille, M. Lee Byonh-hee, il avait créé en 1975 la Ligue parlementaire nippo-coréenne, succédant au comité de coopération existant antérieurement. Deux organisations qui n'étaient que les façades institutionnelles du lobby. Or, M. Kim Jong-pil a été écarté et neutralisé par le nouveau régime. Il est remplacé à la tête de la Ligue parlementaire par M. Chang Il-kwon, connu pour son affabilité et ses étonnantes capacités à intriguer, et qui a survécu à *tous les régimes depuis* Sygmann Rhee. Parallèlement, il s'est créé en 1976 une Association d'amitié qui a des branches dans chaque préfecture et est liée à l'Union des résidents sud-coréens au Japon (*Mindan*), organisation favorable au régime de Séoul. Informations, propagande, affaires, pots-de-vin... le lobby coréen, qui compte au Japon nombre de personnalités d'extrême droite liées au « milieu », agit dans tous les domaines.

La pratique la plus courante pour la circulation des fonds politiques est l'octroi par le gouvernement japonais d'un prêt à la Corée, une partie étant retournée au Japon sous forme de pots-de-vin, de commissions.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

LA CONFÉRENCE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE A CONDAMNÉ L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

L'intervention militaire soviétique en Afghanistan a été condamnée, mercredi 24 septembre, à une très forte majorité par les délégués présents à la séance de clôture de la conférence de l'Union interparlementaire réunie à Berlin-Est. Un passage de la résolution exigeant le retrait immédiat des troupes soviétiques d'Afghanistan a été adopté par 680 voix contre 181. L'ensemble du texte a été adopté par 765 voix contre 141.

Seuls les délégués du bloc soviétique, à l'exception pourtant de ceux de la Roumanie, de Cuba et du Yémen du Sud, ont voté contre la résolution, indique l'agence Reuter.

D'autres passages de la résolution condamnent l'« agression » d'Israël contre le Liban et l'occupation par la Turquie de la partie nord de Chypre. Les délégués *américains et ouest-allemands* ont approuvé ce passage. Ils ont toutefois précisé, à l'issue du vote, l'avoir fait afin que la totalité du texte, notamment le passage sur l'Afghanistan, soit adoptée.

La conférence a aussi adopté, à une forte majorité, une résolution demandant la libération des otages américains détenus en Iran et demandant au Parlement iranien d'assurer leur élargissement. Cette résolution, à laquelle la délégation soviétique s'était opposée pendant le débat, a été prise par 655 voix contre 13 et 194 abstentions. Seule l'Algérie a voté contre. La Roumanie s'est prononcée pour, les autres pays du bloc soviétique *s'abstenant*.

A Kaboul, M. Assadullah Payoh, maire de la capitale, et M. Ghulam Mohammad Rahimi, secrétaire d'Etat afghan à l'industrie, ont été relevés de leurs fonctions, *a-t-on appris jeudi* à Islamabad, dans les milieux diplomatiques occidentaux.

A New-Delhi, un ancien haut fonctionnaire du gouvernement afghan réfugié en Inde a assuré jeudi qu'il avait vu dans les rues de Kaboul des soldats étrangers à n'e npas douter vietnamiens et cubains.

Enfin, le correspondant de la B.B.C. dans la capitale indienne a fait état, vendredi, d'une reprise de l'offensive soviétique dans le Panshir.

AFRIQUE

Tunisie

L'ancienne direction syndicale est disposée à participer à la préparation d'un congrès extraordinaire

De notre correspondant

Tunis. — Sans renoncer à ses revendications essentielles, l'ancienne centrale syndicale, écartée après les émeutes du 26 janvier 1978, est disposée à participer à la préparation d'un congrès extraordinaire que propose le pouvoir, conscient du peu d'audience de l'actuel exécutif de l'U.G.T.T.

A l'exception de M. Habib Achour, maintenu en résidence surveillée, les membres de l'ancienne commission administrative, qui se considèrent comme *« seuls représentants légitimes »* des travailleurs, se sont réunis le dimanche 21 septembre au domicile de l'un d'entre eux, à Tunis, pour faire le point des contacts plus ou moins discrets engagés depuis plusieurs mois avec les autorités afin de trouver une solution à la crise syndicale. *Dans le communiqué* qu'ils ont diffusé quarante-huit heures plus tard, ils considèrent *« comme un pas vers l'assainissement du climat social et politique dans le pays certaines initiatives positives telles que la libération des détenus syndicalistes et politiques »* (le Monde du 5 août), et se déclarent *« disposés à accepter la participation à un congrès national démocratique permettant aux bases syndicales d'exprimer à nouveau leur volonté en toute liberté et garantissant à tous les syndicalistes sans exclusive le droit de se porter candidat »*. Ils ajoutent que la préparation de ce congrès devrait être *confiée à « une commission syndicale devant alors se substituer à la structure imposée et dont la composition pourrait faire l'objet de négociations »*.

L'ancienne direction ne ferme *donc* pas la porte à la recherche d'une solution à la crise, ainsi que certains de ses membres l'auraient, semble-t-il souhaité, mais les discussions qui vont probablement avoir lieu dans les jours et les semaines qui viennent promettent d'être serrées. Les syndicalistes exclus refusent, en effet, croit-on savoir, toute ingérence du pouvoir dans la préparation du futur congrès afin *« de préserver l'autonomie syndicale »*. Ils considèrent que le parti socialiste destourien ne doit pas siéger en tant que partenaire au sein de la commission qui préparera ces assises mais se cantonner dans un rôle d'arbitre entre dirigeants *« légitimes »* et *« imposés »* et, éventuellement, anciens syndicalistes neutres qui pourraient être appelés à y participer. Ils demandent, en outre, la réintégration des travailleurs suspendus ou licenciés après le «jeudi noir» (ils seraient encore environ sept cents), la levée de toutes les restrictions qui frappent M. Achour et les syndicalistes récemment libérés mais qui continuent à être soumis à un contrôle administratif, ainsi que le classement des affaires syndicales portées devant la justice à la suite du 26 janvier 1978, notamment à Sousse et à Sfax, et qui n'ont jamais été jugées.

C'est sur la demande concernant les garanties à donner à tous les syndicalistes *« sans exclusive »* pour qu'ils puissent se porter candidat que les négociations risquent le plus sérieusement d'achopper. En effet, le président Bourguiba a fait rappeler récemment que, conformément à la loi, les condamnés graciés mais non amnistiés ne pourraient plus assurer de responsabilités syndicales (*le Monde* daté 31 août-1er septembre). Or, dans son communiqué, l'ancienne commission administrative, dont une quinzaine de ses membres ont fait l'objet de condamnations fermes, estime que les dispositions du code tunisien du travail et des conventions internationales *« préservent pour ceux qui ont fait l'objet d'une condamnation à caractère politique ou syndical le droit d'être elligible pour assurer des responsabilités syndicales*.

MICHEL DEURÉ.

Zaïre

LES AUTORITÉS REJETTENT LES ACCUSATIONS DE TORTURE LANCÉES PAR AMNESTY INTERNATIONAL

Les autorités zaïroises ont vivement réagi aux accusations de *« torture systématique »* lancées par Amnesty International dans un rapport publié le 24 septembre (*le Monde* du 25 septembre). *« Il s'agit de la poursuite d'une campagne de dénigrement orchestrée et déclenchée le 20 mai »*, affirment, dans des communiqués, les ambassades zaïroises de Londres et de Bruxelles. *« Comme en mai dernier »* — Amnesty International avait alors publié un premier rapport sur les sévices au Zaïre (*le Monde* du 22 mai) — l'organisation *« n'apporte aucun élément pour étayer ces graves et calomnieuses accusations ». « Le comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a visité toutes les prisons, s'est entretenu librement avec les prisonniers, a installé une délégation permanente à Kinshasa*, poursuit le communiqué de Londres. *Amnesty devrait s'en inspirer plutôt que de s'ériger en agence de propagande idéologique aux fins de dénigrer et déstabiliser le Zaïre. » (A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Union soviétique

La « Pravda » rejette catégoriquement la notion de syndicats libres

De notre correspondant

Moscou. — Les dirigeants soviétiques disent un non catégorique à l'existence de syndicats libres ou indépendants dans un pays socialiste. Cette fin de non-recevoir « théorique » a été lancée par la *Pravda du 25 septembre dans un article* scientifique consacré à un livre sur *Lénine et les syndicats*. Le mot de Pologne n'y est jamais prononcé, mais il a été publié au lendemain du dépôt de la demande d'enregistrement des syndicats indépendants polonais. Cet article confirme que, pour le Kremlin, les accords de Gdansk ne constituent qu'un recul tactique qui ne doit pas mettre en cause la doctrine fondamentale.

Citant abondamment Lénine, la *Pravda* affirme qu'il a « *vivement critiqué les soi-disant syndicats « libres » qui se détournent de la solution des tâches incombant à l'Etat tout entier, libres par rapport aux buts finaux de la lutte de la classe ouvrière pour le socialisme et le communisme, « indépendants » des intérêts communs à tout le peuple travailleur. Un tel point de vue était et reste, soit une provocation bourgeoise de l'acabit le plus grossier, soit une incompréhension totale, une répétition servile des slogans d'hier (...). Appliquer les slogans du vieux corporatisme à l'époque actuelle, c'est renoncer aux tâches socialistes de la classe ouvrière.* »

L'organe du P.C. exalte l'unité étroite entre le parti et les syndicats, qui doivent être « *une arme puissante pour l'unité de la classe ouvrière, pour sa cohésion autour de son avant-garde politique* » mais condamne cependant comme une « *déviation trotskiste* » la transformation des syndicats en simples appendices de l'appareil gouvernemental prolétarien.

N'est-ce pas encore en pensant à la Pologne que l'auteur de l'article conclut : « *L'expérience historique montre que le respect conséquent des principes léninistes, des normes du travail du parti au sein des masses, assure justement cette unité du parti et du peuple qui est le garant du succès de l'édification du socialisme et du communisme.* » A bon entendeur... — D. V.

DANS LE MODÈLE SOVIÉTIQUE

La surveillance de la main-d'œuvre pour le compte de l'État

par BRUNO GROPPO (*)

Les récentes luttes ouvrières en Pologne ont mis en évidence les insuffisances fondamentales non seulement des syndicats officiels de ce pays, mais aussi du modèle soviétique. L'enjeu essentiel des luttes en Pologne a été la création — et la reconnaissance par les autorités — d'une organisation syndicale indépendante de l'Etat et du parti. Avec la fin du mythe de l'identité d'intérêts entre les ouvriers et l'Etat « socialiste », c'est le modèle soviétique de syndicalisme d'Etat qui a été brutalement remis en cause. Importé d'Union soviétique, ce modèle a ses racines dans l'histoire de ce pays.

La naissance du mouvement syndical comme mouvement de masse en Russie date de mars 1917. L'effondrement du régime tsariste créa les conditions favorables à un développement rapide des syndicats, ainsi que d'autres organisations comme les soviets, les comités d'usine, etc. Dans la période précédente, deux facteurs avaient rendu difficile la croissance du mouvement syndical. Le premier, d'ordre *économique*, fut le retard relatif (par rapport aux principaux pays européens) du processus d'industrialisation et, par conséquent, de la formation d'un prolétariat urbain susceptible de s'organiser. Le second, d'ordre institutionnel, fut l'attitude du régime à l'égard du mouvement ouvrier. Ayant échoué dans sa tentative de manipuler et contrôler par l'intermédiaire de la police les organisations ouvrières naissantes, le tsarisme se cantonna dans une politique de répression indiscriminée contre tous les courants du mouvement ouvrier. Dans la mesure où elle rendait très difficile toute action spécifiquement syndicale, cette politique aveugle poussait les organisations ouvrières à se consacrer à la lutte politique contre le régime. La chute du tsar élimina le principal obstacle à la croissance des syndicats, qui se transformèrent rapidement en organisations de masse, malgré leur fragmentation extrême.

Au sein du mouvement syndical, l'influence des mencheviks fut d'abord dominante, mais elle fut progressivement remplacée, dans le deuxième semestre de 1917, par celle des bolcheviks. Lorsque le premier congrès syndical de l'histoire russe se réunit à Petrograd en janvier 1918, juste au lendemain de la dissolution de l'Assemblée constituante par les bolcheviks, ces derniers étaient majoritaires parmi les délégués. Les décisions qu'ils prirent à cette occasion influencèrent fortement l'évolution ultérieure du mouvement syndical en Russie.

Garder à tout prix le pouvoir

Lorsqu'il s'empara du pouvoir, le parti de Lénine n'avait pas encore une ligne bien définie en matière syndicale. Cela explique ses incertitudes, ses oscillations et ses revirements au cours des premières années du nouveau régime. Largement improvisée, la politique syndicale bolchevique fut, dans une certaine mesure, un produit circonstantiel, aussitôt élevé au rang de doctrine par l'idéologie officielle. Deux éléments, néanmoins, exercèrent une influence déterminante sur la formation de cette politique. Le premier fut la conviction — profondément enracinée dans la tradition idéologique du bolchevisme d'avant-guerre — que l'action syndicale devait être subordonnée à celle du parti. Cela parce que seul le parti est censé posséder une conscience révolutionnaire et une vision claire de la mission historique de la classe ouvrière, alors que cette dernière est jugée incapable de dépasser les limites d'une action purement syndicale et réformiste. Cette analyse rejoignait la doctrine dominante au sein de la IIe Internationale, selon laquelle le syndicat est une institution liée indissolublement à l'existence de la société capitaliste, qui n'aurait plus de raison d'être dans une société socialiste où, par définition, les antagonismes des classes et l'exploitation des travailleurs n'existeraient plus. Fait significatif, ce raisonnement était partagé par les deux courants de la social-démocratie russe.

Le deuxième élément qui orienta la politique syndicale des bolcheviks fut leur volonté de garder à tout prix le pouvoir. Pour s'y maintenir, étant donnée la faible implantation de leur parti, ils devaient s'appuyer sur des organisations de masse, donc sur les syndicats. Mais le monopole bolchevique du pouvoir impliquait nécessairement que toutes les organisations qui pouvaient exprimer une volonté politique fussent subordonnées à la direction du parti dominant. C'est ainsi, par exemple, que les soviets furent rapidement réduits à des simples organes administratifs entièrement soumis au parti bolchevique. Un processus analogue se déroula dans les syndicats. L'indépendance, réclamée par les mencheviks, risquait de faire des syndicats une sorte de contre-pouvoir. C'est pourquoi elle fut rejetée par la majorité bolchevique au congrès de janvier 1918. Le parti assura sa domination sur le mouvement syndical par la prise en main de l'appareil et par le système des « fractions », c'est-à-dire des cellules du parti dans les syndicats chargées d'y appliquer ses décisions.

D'autre part, pour tous les postes de responsabilité dans les syndicats, la nomination d'en haut, effectuée par les instances du parti, remplaça rapidement les procédés démocratiques d'élection. En même temps, l'adhésion aux syndicats devenait obligatoire pour tous les salariés et se réalisait généralement de façon collective. Le monopole de la force permit au parti dominant d'éliminer ses adversaires à tous les niveaux de l'organisation syndicale grâce à la manipulation des élections ou à la dissolution pure et simple des organismes élus là où la fraction communiste ne parvenait pas à obtenir la majorité. C'est ainsi, par exemple, que les mencheviks, dont l'audience au sein de la classe ouvrière s'élargissait de nouveau après 1918, furent éliminés du mouvement syndical. Ce fut précisément en s'appuyant sur les syndicats que le parti bolchevique « normalisa » les organisations ouvrières autonomes, en premier lieu les comités d'usine.

Au début, les bolcheviks s'interrogeaient sur la fonction que les syndicats devaient exercer et la position qu'ils devaient occuper dans le nouveau régime. Pour les mencheviks, la tâche des syndicats consistait à défendre les intérêts des travailleurs, même contre le nouvel Etat.

Ainsi, dans la période du « communisme de guerre », qui vit une étatisation presque complète de la vie économique, la tendance dominante fut-elle d'« étatiser » aussi les syndicats, c'est-à-dire de les intégrer dans l'appareil administratif de l'Etat en leur confiant en grande partie la gestion de l'économie. Cette orientation fut ensuite abandonnée : d'une part, parce qu'elle impliquait le risque — tout à fait réel — que l'appareil syndical, bien que contrôlé par le parti, devînt un centre autonome de pouvoir, et, d'autre part, parce qu'elle était incompatible avec la « nouvelle politique économique » (NEP), introduite en toute hâte en 1921 pour remédier au désastre du « communisme de guerre ».

Une tâche ambiguë

Dans ce système, les syndicats furent écartés de la gestion économique et récupérèrent certaines fonctions traditionnelles (défense des salariés, participation à la discussion des contrats collectifs), ce qui entraîna, au début, une forte baisse des effectifs. Pendant toute la période de la NEP, la position institutionnelle des syndicats, entièrement contrôlés par le parti, resta ambiguë, sinon contradictoire. En effet, si dans le secteur privé de l'économie ils étaient appelés à jouer le rôle classique de représentants des salariés, dans le secteur public, au contraire, leur compétence se limitait à la lutte contre les « déformations bureaucratiques ». Dans un cas comme dans l'autre, le recours à la grève — instrument indispensable de la lutte syndicale — était, sinon formellement interdit du moins fortement déconseillé, puisqu'il ne fallait pas gêner la reconstruction économique du pays. Dans une telle situation, l'appareil syndical, n'ayant aucune indépendance réelle, tendait évidemment à s'aligner sur les positions de l'administration et à défendre surtout les intérêts de cette dernière plutôt que ceux de ses mandants officiels, les salariés.

Le passage à la planification stalinienne, à partir de 1928, mit fin aux ambiguïtés. Dorénavant, la fonction des syndicats n'allait plus être de représenter les salariés face aux entrepreneurs privés (qui n'existaient plus) ou à l'Etat-patron, mais au contraire de veiller à la réalisation du Plan, à l'application des normes fixées par ce dernier et à l'« émulation socialiste » : ils devenaient, en somme, une sorte d'agents de surveillance de la main-d'œuvre *pour le compte de l'Etat*, dans le cadre d'une organisation du travail qui tendait à rendre impossible, notamment par la généralisation du salaire aux pièces, toute forme de solidarité ouvrière. En même temps, pour assurer leur emprise sur les salariés — pour lesquels l'adhésion redevenait pratiquement obligatoire — les syndicats étaient chargés d'administrer la Sécurité sociale : ils obtenaient ainsi d'importants moyens de pression, comme, par exemple, la possibilité d'attribuer des logements, des bons de vacances, etc.

C'est ce modèle d'organisation syndicale — si l'on peut appeler ainsi une organisation n'ayant aucune autonomie face à l'employeur unique, l'Etat — qui fut ensuite imposé, avec quelques aménagements mineurs, dans les pays européens contrôlés par l'armée soviétique. Pour l'essentiel, il est resté inchangé jusqu'à aujourd'hui.

(*) Docteur en sciences politiques, assistant à l'université de Padoue.

BIBLIOGRAPHIE

DEUTSCHER Isaac : « Soviet Trade Unions - Their Place in Soviet Labour Policy ». Londres, Oxford University Press, 1950.

SORENSON Jay B. : « The Life and Death of Soviet Trade Unionism » (1917-1928). New-York, Atherton Press, 1969.

POSPELOVSKIJ Dimitri : « Russian Police Trade Unionism, Experiment or Provocation ? ». Londres, Wridenfeld and Nicolson, 1971.

WOLFE Bertram D. : « Gapon and Zubatov. An Experiment in Police Socialism ». The Russian Review, VII (1948), pp. 53-61.

BRUEGMANN Uwe : « Die Russischen Gewerkschaften in Revolution und Bürgerkrieg 1917-1919 ». Francfort-sur-le-Main, EVA, 1972, p. 26.

ANWEILER Oskar : « les Soviets en Russie » (1905-1921). Paris, Gallimard, 1972.

SCHAPIRO Leonard : « les Bolcheviks et l'opposition ». Paris, les Iles d'or, 1957.

FERRO Marc : « Des Soviets au communisme bureaucratique ». Paris, Gallimard/Julliard, coll. « Archives », 1980.

R.F.A.

LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE CRITIQUE LE DÉVELOPPEMENT « INCONTRÔLÉ » DU NUCLÉAIRE

(De notre correspondant.)

Bonn. — *Les évêques catholiques de la R.F.A., réunis pendant plusieurs jours à Fulda, ont lancé un nouveau pavé dans la mare électorale. Si leur intention n'est pas d'intervenir dans le combat singulier qui oppose* Strauss au chancelier Schmidt, leurs prises de position, en cette période décisive de la campagne, influenceront l'issue de la bataille.

La lettre pastorale lue dimanche dans la plupart des églises catholiques avait suscité des critiques véhémentes dans le camp social-démocrate (*le Monde* des 16 et 20 septembre).

Les réactions du chancelier ont certainement été très vives et peut-être aussi maladroites. Ce qui a permis à M. Strauss de suggérer des analogies avec le régime national-socialiste, qui entendait, lui aussi, limiter l'influence de l'Eglise au domaine spirituel.

L'assemblée de Fulda a sans équivoque défendu le droit des évêques à prendre position sur des problèmes politiques et sociaux. Encore les évêques se déclarent-ils prêts à poursuivre en toute occasion le dialogue indispensable avec les autorités de l'Etat. Ils sont allés jusqu'à reprendre le slogan qui figure dans chaque discours de M. Schmidt : « *L'homme ne doit pas faire tout ce qui est techniquement possible.* » Cette fois, le parti social-démocrate ne saurait se plaindre que l'Eglise exerce son influence en faveur des partis d'opposition.

En fait, il serait plus légitime de se demander si les délibérations de Fulda ne favorisent pas plutôt les « verts ». Le cardinal Höffner, archevêque de Cologne et président de la conférence épiscopale, a, en effet, exprimé son scepticisme à l'égard de ceux qui placent la croissance économique au premier plan de leurs préoccupations et critiqué sévèrement le développement « incontrôlé » de l'énergie nucléaire.

JEAN WETZ.

Grèce

Après la visite de Mme Thatcher

LES DISCUSSIONS SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DEVRONT ÊTRE RELANCÉES

(De notre correspondant.)

Athènes. — La visite faite en début de semaine par Mme Thatcher s'est soldée par un demi-succès.

Un très large tour d'horizon n'a rien apporté de nouveau, et les Grecs s'en tiennent à des positions depuis longtemps définies : pas de sacrifice à l'atlantisme préconisé par Mme Thatcher, une politique tous azimuts prudemment équilibrée. Pour ce qui est du retour de la Grèce à l'OTAN, les Grecs attendent de nouvelles propositions du général Rogers ; la question des bases américaines demeure liée à celle du retour à l'OTAN dans des conditions acceptables pour la Grèce. Un pudique silence a entouré la situation à Chypre.

Sur le plan économique, les négociations en cours pour un accord de coopération demandent à être complétées. Les conditions mises par Londres à la construction de deux centrales électriques sont par trop défavorables et doivent être améliorées, mais les Britanniques ont refusé de baisser leurs prix d'au moins 20 %, et de s'engager tant en ce qui concerne le prix que la qualité du charbon prévu pour alimenter ces deux centrales. Il n'est pas question, non plus, de livraisons à la Grèce de pétrole de la mer du Nord.

Dans ces conditions, les négociations s'annoncent sévères pour ce qui est des autres marchés convoités par les Britanniques : matériel militaire, autobus, électrification des chemins de fer, etc.

MA[illegible] MARCEAU.

Italie

Pour renforcer la coalition gouvernementale

M. Cossiga pose la question de confiance

De notre correspondant

Rome. — « *Le gouvernement est à l'agonie.* » Ce jugement à l'emporte-pièce a été lancé simultanément, le 25 septembre, par le secrétaire du petit parti social-démocrate (centre droit) et par le président du groupe parlementaire communiste. *M. Cossiga, président du Conseil*, a décidé de poser, le 27 septembre, *la question de confiance sur* les deux articles du « décret économique » (qui prévoit notamment le transfert des ressources de la consommation aux investissements et à l'aide à l'exportation), dont la première version n'avait pu être entérinée par les Chambres fin août dans les délais légaux.

Le chef du gouvernement a été réduit à utiliser cet artifice de procédure qui prévoit, notamment, un vote public, après que son cabinet eut failli être mis en minorité à une voix près, le 24 septembre, à l'occasion d'un *vote sur la constitutionnalité* de ce décret. Un certain nombre de *députés de la majorité* (probablement au nombre de dix-neuf) profitant du vote secret avaient voté contre le cabinet. Et à ces « francs-tireurs » s'ajoute l'absence d'une soixantaine de personnalités des partis de la coalition.

En posant la question de confiance, le président du conseil oblige les trois partis de son gouvernement (démocrates-chrétiens, républicains, socialistes) à se ressouder publiquement autour du cabinet, et pense éviter ainsi la nouvelle mauvaise surprise d'une chute par hasard. C'est un indice important de l'affaiblissement de la coalition de centre-gauche. Si le secrétaire général du parti socialiste, M. Craxi, veut à tout prix maintenir l'actuel gouvernement jusqu'au prochain congrès de son parti, le 2 décembre, pour y arriver en position de force, une partie de la démocratie chrétienne, et notamment la gauche de ce parti, veut en finir et reprendre un certain dialogue avec les communistes. Et ces derniers affirment qu'ils ne changeront pas leur ligne d'« opposition dure » tant que le gouvernement restera en place.

Dans une interview accordée à M. Scalfari, directeur du quotidien *La Repubblica* (publiée le 26 septembre), M. *Berlinguer*, secrétaire du P.C.I., propose aux *socialistes de négocier*, unis au parti communiste, face à la démocratie chrétienne. Cette offre vise apparemment à renforcer, deux mois avant le congrès, le poids politique, au sein du P.S.I., du bloc des oppositions à l'actuelle direction de M. Craxi. Mais c'est aussi un premier jalon posé par le secrétaire général communiste pour l'« après-Cossiga », et pour rompre le ghetto politique où s'est enfermé le P.C.I. depuis le printemps.

(Intérim.)

Belgique

Libéraux et sociaux-chrétiens de droite menacent de quitter la majorité

De notre correspondant

Bruxelles. — La situation politique continue de se dégrader en dépit des efforts du premier ministre. M. Martens ne cesse pourtant de dire aux Belges qu'à force de « *vivre au-dessus de leurs moyens* » et d'« *hypothéquer de plus en plus lourdement leur avenir* » ils courent à la catastrophe.

Il s'est exprimé ainsi dans une adresse prononcée, le soir du *23 septembre, à la télévision, pour* demander à ses concitoyens d'accepter des sacrifices et une diminution de leur train de vie. Aux charges des intérêts de la dette publique qui s'élèvent à 200 milliards de francs belges (soit 26 milliards de francs français) s'ajoutent l'augmentation spectaculaire des pensions de retraite et celle de l'intervention de l'Etat pour la sécurité sociale, soit près de 202 milliards (26,5 milliards de francs français). Les choix pénibles qui devront être faits, a dit M. Martens, seront durement ressentis par toutes les catégories de la population.

C'est précisément sur ce point que les partis libéraux francophone et flamand ont lancé un ultimatum au premier ministre. MM. Gol et De Clercq, leurs présidents, ont été reçus pendant deux heures par M. Martens pour lui déclarer que si les assainissements proposés dans le secteur de la *sécurité sociale ne sont* pas effectifs, si les projets de loi sur la relance économique en faveur des petites et moyennes entreprises et du secteur de la construction ne sont pas déposés avant la rentrée et si l'on ne réexamine pas toutes les dépenses publiques, il sera impossible aux dirigeants libéraux de défendre la poursuite de l'expérience gouvernementale devant leurs congrès.

La droite du parti social-chrétien est aussi ferme. Le président du CEPIC, M. Grafe, a formulé à peu de chose près les mêmes exigences le mercredi 24 septembre. « *Après dix années qui ont marqué l'échec d'une politique gouvernementale influencée par le socialisme, il est temps que nous opérions un changement radical. Nous ne voulons pas collaborer à l'autodestruction de ce pays* », a dit M. Grafe.

Enfin, l'administrateur délégué de la Fédération des entreprises de Belgique (FEB), M. Pulinckx, a seulement dit à propos de la réforme de la sécurité sociale : « *Pas un sou de plus, des économies.* »

Que peut faire le premier ministre ? De plus en plus on a l'impression qu'il ne pourra sortir de l'impasse avant la rentrée parlementaire.

PIERRE DE VOS.

Le premier ministre lance un appel à l'austérité

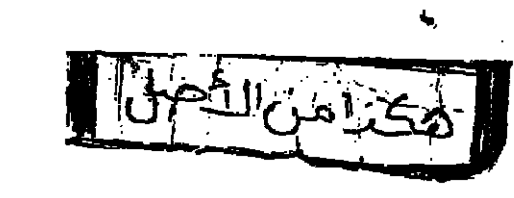
De notre correspondant

Bruxelles. — *Alors que la situation politique se dégrade et que plusieurs négociations*, notamment sur les économies budgétaires et la *réforme de la* Sécurité sociale, sont dans l'impasse, le *premier ministre* s'est adressé aux Belges dans la soirée du 23 septembre à la radio-télévision pour leur dire, avec plus de solennité que d'habitude, qu'ils « *vivent au-dessus de leurs moyens* », qu'ils « *hypothèquent de plus en plus lourdement leur avenir* » et que, s'ils ne changent pas, ils courent tout droit *à la catastrophe*.

M. Martens a demandé à tous les Belges sans distinction d'accepter des sacrifices et une diminution de leur train de vie. Le poids de la crise budgétaire ne peut peser sur une seule catégorie de citoyens, a-t-il dit en substance. « *Au contraire, aussi bien le secteur public que le secteur privé, aussi bien les entreprises, les travailleurs et les indépendants, doivent contribuer d'une manière juste au redressement économique.* »

Le premier ministre a cité quelques chiffres. Les charges d'intérêt de la dette publique s'élèvent à plus de 200 milliards en 1980 (26 milliards de francs français). Il y a aussi une augmentation spectaculaire de la charge des retraites. L'intervention de l'Etat pour la Sécurité sociale atteint près de 202 milliards (26 milliards 500 millions de francs français). Pour concilier ces lourdes charges financières avec l'objectif global d'assainissement des dépenses publiques, « *le gouvernement n'a pas d'autre recours que de demander à tous les groupes de la population un effort de solidarité selon les possibilités de chacun* ».

Le premier ministre a conclu en disant que des choix pénibles doivent être faits, dont les répercussions seront ressenties par toutes les catégories de la population. « *Quiconque exerce de nos jours une responsabilité doit faire preuve de courage et d'imagination afin de ne plus éluder les questions de survie qui se posent au pays, mais de les affronter résolument. Il n'y a pas d'échappatoire.* » — P. de V.



• • • LE MONDE — Samedi 27 septembre 1980 — Pag

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BARRE A VIENNE

L'Autriche pourrait s'associer à une initiative communautaire au Proche-Orient

Vienne. — MM. Raymond Barre et Bruno Kreisky ont essentiellement consacré leurs premiers entretiens en tête à tête, jeudi matin 25 septembre à Vienne, à l'examen de la situation au *Proche-Orient et* à l'analyse des relations Est-Ouest, après l'intervention soviétique en Afghanistan et les événements de Pologne. D'autre part, les représentants de l'Autriche et de la France ont notamment décidé d'intensifier leurs échanges économiques et culturels. Une mission, conduite par M. Prouteau, secrétaire d'Etat aux petites et moyennes industries, se rendra à Vienne avant la *fin de* l'année pour essayer de concrétiser le désir autrichien, affirmé à Vienne, de favoriser le développement des investissements français dans le pays. M. Barre devait regagner Paris vendredi vers 18 heures.

De notre envoyé spécial

Dès leur première conversation d'une heure et demie, jeudi matin, MM. Barre et Kreisky ont longuement évoqué les menaces que la poudrière du Proche-Orient fait peser sur l'ensemble de la communauté planétaire. Les deux chefs de gouvernement n'ont pas discuté directement de la guerre irano-irakienne, considérant qu'il s'agissait d'un différend bilatéral, mais chacun d'eux a exprimé son point de vue devant la presse, tandis que M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, présentait personnellement au ministre autrichien des affaires étrangères la *position française* arrêtée mercredi par le conseil des ministres.

M. Barre a affirmé qu'il n'est pas question pour la France d'envisager « *une médiation directe* » entre les deux belligérants ni d'agir « *séparément* » des autres pays. Pour sa part, M. Kreisky, invité à exprimer son sentiment sur la visite à Paris de M. Aziz, vice-président irakien, a déclaré : « *Je me félicite qu'un homme d'Etat aussi brillant que le président de la République française ait eu un dialogue avec les représentants de l'une des parties belligérantes, car parler avec les gens est souvent le seul moyen de sortir d'une crise.* »

Le premier ministre français et le chancelier autrichien ont essentiellement consacré leur premier échange de vues à une confrontation de leurs opinions sur les possibilités de parvenir à un règlement politique du problème palestinien. Notant que « *les orientations de la France et de l'Autriche sont concordantes dans une large mesure* », M. Kreisky a souligné que la solution du conflit israélo-palestinien « *ne peut être trouvée que par les parties en présence* ».

Le chancelier a néanmoins confirmé qu'il reste favorable à une éventuelle initiative de l'Europe des Neuf qui aurait pour objet de contribuer à la détente dans cette région du monde. Il a souhaité que les pays de la C.E.E. adoptent une position commune telle que l'Autriche et d'autres pays non alignés puissent s'y associer. MM. Barre et Kreisky sont toutefois tombés d'accord pour dire qu'il ne serait pas souhaitable actuellement que la Communauté européenne arrête « *une position précipitée et inopportune, surtout avant l'élection présidentielle américaine* » — *dixit* M. Barre, — d'autant que le conseil européen n'a pas encore dressé le bilan de la récente mission de M. Thorn au Proche-Orient. Les deux chefs de gouvernement ont aussi réaffirmé leur attachement commun à la politique de détente entre l'Est et l'Ouest.

Soucieux de maintenir coûte que coûte le dialogue avec l'U.R.S.S., M. Kreisky a exprimé le *vœu que* la *conférence sur* la sécurité et la coopération européennes, qui doit, en principe, avoir lieu avant la fin de l'année à *Madrid*, puisse effectivement se réunir. Soulignant la circonspection relative observée jusqu'à présent par les Soviétiques à l'égard des contestataires polonais, le chancelier a déclaré : « *Il ne faut pas faire échouer la conférence de Madrid. Certes, il y a l'Afghanistan mais il y a aussi la Pologne. La première chose contredit l'esprit d'Helsinki, la seconde le reflète. Il faut tenir compte des deux.* »

Le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, a précisé à M. Stirn que l'Autriche se propose à Madrid, en liaison avec d'autres pays neutres, d'une part, de soutenir le plan français préconisant une conférence européenne sur le désarmement, d'autre part, de formuler des propositions visant à améliorer la diffusion des informations entre l'Est et l'Ouest. *La question polonaise* a également été évoquée au cours de la visite que la délégation française a faite jeudi en fin de matinée au président de la République fédérale, M. Rudolf Kirchschläger, qui l'avait invitée à déjeuner.

Celui-ci, qui représenta l'Autriche en Tchécoslovaquie de 1967 à 1970, a notamment souhaité que les *dirigeants polonais fassent* preuve de « *prudence* » à l'égard de l'U.R.S.S. afin de ne pas subir le même sort que les promoteurs du « printemps de Prague ». A l'occasion de leur deuxième entretien en tête à tête, vendredi matin, MM. Barre et Kreisky doivent discuter du dialogue Nord-Sud.

Au cours de leur entretien élargi jeudi après-midi, les deux délégations ont conclu notamment à la nécessité de renforcer le rôle de la commission mixte économique franco-autrichienne créée à la *suite* du voyage de Georges Pompidou en 1967. Il a été décidé que cette instance devra désormais dresser chaque année un bilan de ses activités.

En revanche, MM. Barre et Kreisky n'ont pas encore ouvert le dossier relatif aux propositions de *vente* de vingt-quatre Mirage-50 à l'armée de l'air autrichienne (*le Monde* du 25 septembre). Après avoir noté que ce dossier pose « *des problèmes techniques et budgétaires* », le chancelier, visiblement peu enclin à prendre quelque engagement que ce soit, a laissé à M. Barre le soin d'entamer la discussion sur cette affaire s'il le juge nécessaire. Ce dernier avait l'intention de le faire vendredi matin.

En fin de journée, M. Barre a rencontré à l'ambassade de France les représentants de la communauté française en Autriche, auxquels il n'a pas manqué de tenir le langage qui lui est cher sur la nécessité d'un effort national collectif : « *Vu de loin, il peut vous sembler que la France est un pays agité, troublé, exposé à des convulsions*, a-t-il notamment déclaré. *Comme cela est superficiel ! Comme cela est loin de la réalité profonde de la France !* » *Le premier ministre* a été presque autant acclamé par cet auditoire restreint que les interprètes de l'*Othello* de Verdi qu'il est ensuite allé applaudir à l'Opéra de Vienne.

ALAIN ROLLAT.

M. ANTOINE COLOMBANI EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Le *Journal officiel* du 27 septembre annoncera la nomination de M. Antoine Colombani au poste nouvellement créé d'ambassadeur de France en Papouasie-Nouvelle Guinée.

[Né le 25 février 1919, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Colombani commença sa carrière dans les services outre-mer. Mis à la disposition du secrétariat d'Etat aux relations avec les Etats de la Communauté en 1960-1961, il fut détaché de 1961 à 1964 auprès du ministre de la coopération. Après un passage à l'administration centrale, il est haut commissaire aux Comores de 1966 à 1969, puis successivement consul général à Tunis et à Rabat.]

Le président de la République a reçu les lettres de créance de quatre ambassadeurs

M. Giscard d'Estaing a reçu, jeudi 25 septembre à l'Elysée, *quatre nouveaux ambassadeurs venus lui présenter leurs lettres* de créance.

DANEMARK

M. Ole Bierring, ambassadeur du Danemark à Paris, déplorant les récents obstacles à la détente, a dit notamment : « *Nous applaudissons la constance avec laquelle la France a maintenu que c'est précisément dans de telles conditions qu'il importe le plus que le dialogue continue avec l'Est.* » Pour M. Giscard d'Estaing, « *ce que nous voulons, c'est que l'Europe s'affirme en tant que telle, qu'elle fasse entendre sa voix sur les affaires du monde* ».

[M. Ole Bierring, né en 1926, a fait des études de droit à Copenhague. Entré aux affaires étrangères en 1951, il a été en poste à Washington, à Vienne et à Bruxelles dans la délégation danoise auprès des Communautés européennes. Entré en 1972 à la direction des affaires politiques du ministère des affaires étrangères, il en est devenu directeur général en 1976. Depuis le 1er janvier, il était secrétaire général adjoint du ministère.]

PAYS-BAS

Répondant à M. Tammenoms Bakker, ambassadeur des Pays-Bas, le président de la République a dit : « *La convergence de nos vues sur ce que doit être l'ambition légitime de l'entreprise européenne doit nous permettre de rechercher avec confiance une solution aux difficultés que nous pouvons rencontrer sur le plan communautaire* ».

[M. Age Robert Tammenoms Bakker *est né en 1919 à Amsterdam, où* il a fait des études de droit. Entré dans la carrière diplomatique en 1945, il a été en poste à Copenhague, à Singapour, à Paris, à Rome et à Tokyo avant de faire partie de la délégation néerlandaise à l'OTAN (1950-1954) et simultanément à l'O.C.D.E. (1952-1954). Chargé des problèmes de défense au ministère des affaires étrangères, il fut ensuite ambassadeur à Ankara (1964), à Moscou (1970) et à Washington (1974).]

MAURITANIE

A M. Abdel Kader Kamara, ambassadeur de Mauritanie, *M. Giscard* d'Estaing a dit que la France souhaitait un « *règlement global* » du problème du Sahara occidental et que « *cette nécessité du dialogue doit conduire au trilogue euro-arabo-africain* ». La France, a-t-il ajouté, ne peut qu'« *approuver une politique d'authentique neutralité du conflit qui se poursuit à vos frontières* ».

[M. Abdel Kader Kamara, né en 1935 à Kaedi, a *été* instituteur. Nommé directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères en 1962, il dirigea ensuite une entreprise privée avant d'être nommé, en 1978, conseiller de la présidence du gouvernement.]

COMORES

Le président de la République a enfin assuré le nouvel ambassadeur des Comores, M. Ali Mlahaili, que la France assistera son pays dans tous les domaines et aidera notamment à la mise sur pied d'une force militaire nationale. Il s'est félicité de ce que « *les nuages qui étaient apparus au lendemain de l'indépendance se sont fort heureusement dissipés* ».

[M. Ali Mlahaili est né en 1944 à N'Tsaoueni, en Grande-Comore, où il a commencé ses études avant d'entrer à l'École normale de Tananarive. Revenu aux Comores, il est *instituteur à N'Tsoudjeni*, en Grande-Comore, de 1966 à 1967, puis il est élu à la Chambre des députés des Comores en 1967. Successivement directeur du cabinet du président Ahmed Abdallah (1974-1975), puis secrétaire au ministère de l'intérieur, directeur général de Radio-Comores, secrétaire général à l'Assemblée *nationale, il a été délégué* au ministère des affaires étrangères et de la coopération d'octobre 1978 à août 1980.]

EUROPE

politique

...ntretien avec M. Michel Debré

La « Pr... (...ière page.)

..., c'était plutôt Moscou. — Le... en l'espèce, que ...tiques disent un... ...nd. l'existence de... François Mitter-... indépendante... une position person-... ...était pas une position Cette fin ... ...rique » a... *Est-ce qu'aujourd'hui,* du 25 ... *...mi les socialistes dont on* scien... *...ire le plus, M. Mitterrand,* Léni... Pr...

M. Rocard ou certains autres appartenant, par exemple, au CERES, vous trouvez des hommes qui ont effectivement le sens de l'Etat et ces sympathies que vous venez d'évoquer ?

— A coup sûr. Comme dans toutes les formations politiques qui se veulent franchement nationales.

Salut public et union nationale

— *Pourriez-vous préciser votre conception du gouvernement de salut public et de celui d'union nationale que l'on assimile parfois à cette notion ?*

— La notion d'union nationale est vague. La notion de salut public est, au contraire, précise. En effet, le salut public correspond à un comportement et à une volonté face à une situation déterminée. Quand apparaît nécessaire un effort de redressement, voire de renouvellement économique, social, politique, il faut dépasser les cloisonnements traditionnels et même la loi de la majorité qui est la règle de la démocratie. Il faut que ceux qui entendent contribuer à cet effort sachent surmonter les clivages politiques pour créer un mouvement de consentement qui permettra l'effort. Ce mouvement doit venir d'abord des hommes qui ont pour vocation ou pour métier de s'occuper des affaires d'intérêt public. *Je ne cesserai de dire* et de répéter que la France est face à un monde en guerre.

— *Comment réaliser concrètement, alors, ce gouvernement de salut public ?*

— Les dirigeants de la IIIe République et de *la IVe République* se sont laissés aller à la fatalité. Ceux de la IIIe République ne pouvaient pas ne pas voir que la guerre approchait. Ceux de la *IVe République ne pouvaient* pas ne pas voir que les transformations de l'Union française imposaient une aptitude à la décision que le régime mis en place ne permettait pas *à la fatalité,* c'est-à-dire au drame.

— *Vous faites un parallèle entre M. Giscard d'Estaing, auquel vous reprochez précisément de se laisser aller à la fatalité, et les dirigeants de la IIIe et de la IVe République.*

— Mon reproche s'adresse à tous ceux qui, au pouvoir ou dans l'opposition — *mais naturellement* le pouvoir est le premier responsable, — se laissent aller à la fatalité. *Une France* affaiblie démographiquement, économiquement et socialement aussi, s'en va vers le déclin, c'est-à-dire la défaite. Les dirigeants de la IIIe et de la IVe République avaient l'excuse d'institutions inadaptées. Les dirigeants de la Ve République n'ont plus cette excuse. Aujourd'hui, *il* y a stabilité du gouvernement et une majorité au Parlement. Alors, refusons la fatalité de se laisser aller. Je me sépare tout à fait de M. Giscard d'Estaing ; la politique, ce n'est pas gérer l'imprévisible. La politique, c'est d'abord analyser l'immense domaine de ce qui est prévisible, et se rebeller.

» Nous savons que, si la dénatalité continue, la France s'affaiblira gravement et que la liberté des Français sera en cause. Nous savons que, si la puissance industrielle et agricole de la France ne se hisse pas au niveau de ses principaux partenaires, la France s'affaiblira gravement. Nous savons que, s'il n'y a pas une grande politique de solidarité *sociale,* c'est-à-dire comprenant aussi bien la justice que la promotion des hommes et toutes les formes de participation, il y aura un affaiblissement de la *société française qui ne permettra* pas son redressement. Nous savons que, si la République n'affirme pas avec force son unité et son indépendance, la France ira à la *dérive. Nous* savons que la force de la France est nécessaire à la civilisation des droits de l'homme et du droit des gens aujourd'hui en péril. *Dès lors, il faut se réveiller* à temps. Tôt ou tard, la nécessité de ce sursaut apparaîtra. Déjà, l'historien peut dire que trop d'occasions ont été manquées. *On ne tient même pas compte* de la situation extérieure pour appeler les Français à l'effort.

Affirmer notre capacité et notre indépendance

— *Pensez-vous que les événements extérieurs — Afghanistan, Pologne, conflit entre l'Irak et l'Iran — devraient modifier notre comportement de politique intérieure ?*

— Votre journal a publié il y a quatre ans un article que j'avais intitulé « L'état de guerre ». Ma manière de voir reste la même. Une conflagration mondiale et nucléaire ne paraît pas de l'ordre de la fatalité. Les grandes puissances de ce monde sont menées par des dirigeants qui n'ignorent pas la prudence. Mais toutes les autres formes de compétition et de violence sont désormais ouvertes, et, si j'ose m'exprimer ainsi, autorisées par la détérioration du droit des gens comme de l'ordre monétaire, par les ambitions hégémoniques des plus *forts,* de nos jours *l'Union soviétique,* comme par les fanatismes qui s'emparent du monde aux dépens de la liberté. Et il faut ajouter, comme le conflit entre l'Iran et l'Irak le prouve, que de multiples centres de décision existent dans le monde d'aujourd'hui. C'est de ce fait que pourrait naître un jour un engrenage fatal. Voilà une raison supplémentaire pour affirmer notre capacité et notre indépendance.

» D'autant plus qu'un des aspects de la détente est, c'est le moins que je puisse dire, ajourné. La *détente* n'était pas seulement l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest. Elle manifestait aussi l'espoir d'une Union soviétique participant avec l'Occident à un *ordre mondial pacifié,* sur la base d'un droit des peuples et des hommes progressivement reconnu. L'opposition soviétique à cet immense et admirable mouvement qui anime le peuple polonais aussi bien que l'invasion de l'Afghanistan montrent que *l'Union soviétique* ne connaît que des rapports de forces. Ne vivons pas dans le rêve d'un univers qui serait demain fraternel. La liberté, dans le monde, sera trahie par les *faibles* démocraties. Ne soyons pas du nombre, dans notre intérêt comme dans l'intérêt de la liberté.

— *Votre réquisitoire ne prouve-t-il pas qu'il est déjà trop tard ?*

— Certes, si la politique contre les causes intérieures d'inflation avait commencé en 1974, si la politique en faveur de la mère de *famille avait commencé en* 1974, si notre diplomatie n'avait pas suivi des chemins contradictoires, déjà notre situation intérieure et notre autorité extérieure *seraient meilleures.* Certes, plus nous retarderons l'heure du salut public, plus l'effort à faire sera considérable. Mais tout reste possible, en France, dès lors que, *contrairement à ce que l'on dit,* mon propos est, comme il l'a toujours été, celui de l'espoir.

— *Vous ne mettez pas en cause les institutions de la Ve République, mais ne faites-vous pas, d'une part, le procès de l'action personnelle du président de la République et, d'autre part, le procès d'une déviation des institutions ?*

La Ve République a des institutions adaptées aux exigences de la France moderne, d'une République moderne. Mais des institutions adaptées ne garantissent pas la clairvoyance ou le courage des *hommes.* Soyons précis. Je suis frappé de l'erreur de diagnostic qui a été faite par le président de la République après les élections législatives de 1978. *Trois mois* avant ces élections, le sentiment très général était que la majorité allait être renversée. Or les hommes et les femmes de France ont réagi *contre l'idéologie, la démagogie* et le caractère artificiel du programme commun. Au lieu d'exprimer leur mécontentement à l'égard d'un pouvoir qui les avait *déçus, ils ont refusé* de renverser la majorité. Il était tout à fait clair que ce vote populaire attendait une *action* énergique. Qu'a-t-on vu ? On a continué à gérer. A l'époque, je l'ai dit et redit : entre les élections législatives et l'élection présidentielle, il y avait trois ans. Ce délai devait être employé *pour* un immense effort de redressement *financier,* familial, éducatif, diplomatique, en un mot comme en cent pour hisser la puissance de la France au niveau des *défis* tant de *nos* partenaires que de nos adversaires. l'histoire dira : occasion manquée.

— *La Constitution de la Ve République, en accordant des pouvoirs étendus au président de la République, n'est-elle pas responsable de telles erreurs ?*

— Notre Constitution est « souple », comme on dit. Elle a été voulue ainsi. Une lecture *donne* au président de la République la charge des grandes orientations et les pleins pouvoirs en cas de crise aiguë. Alors, avec la *confiance* de la majorité au Parlement, un premier ministre et un gouvernement agissent. C'est le régime parlementaire. Une deuxième lecture est possible quand le suffrage universel manifeste une orientation identique lors des élections législatives et de *l'élection présidentielle. Le* président de la République peut alors évoquer à son niveau la quasi-totalité des affaires et appelle, ou se donne la liberté d'appeler *les dossiers à tous* les échelons et dans tous les domaines. Deux inconvénients à ce système : le premier, cette intervention revêt un caractère trop *souvent politique au sens étroit* du terme, et le second, plus grave, c'est que, à partir du moment où il y a ainsi évocation de n'importe quel dossier, le gouvernement et la *haute administration* ne prennent plus de décision.

— *C'est la situation actuelle selon vous ?*

— Oui. Autant le pouvoir du *président doit être affirmé* pour ce qui concerne l'indépendance et l'unité de la France, c'est-à-dire les choses essentielles et fondamentales, autant la vie républicaine exige le fonctionnement normal du régime parlementaire. *Encore une fois, quand il y a* un temps de crise, il peut en aller différemment. J'ajoute qu'un président de la République qui serait dans la ligne de ce que j'appelle une première lecture de la Constitution est bien davantage en mesure de constituer un gouvernement de salut public lorsque surviennent les difficultés majeures.

— *Admettez-vous qu'un homme gouverne pendant sept ans sans jamais soumettre son action au verdict de l'opinion ?*

— L'analyse de la volonté populaire a été mal faite en 1978. En refusant l'opposition, le corps électoral appelait le pouvoir à remettre en cause ses orientations.

— *La déception que vous exprimez vous fait passer dans l'opinion comme l'« anti-Giscard » pour les prochaines élections ?*

— La position que je prends n'est pas une position contre une personne. Si je suis candidat, c'est pour marquer la nécessité d'une politique nouvelle. Le passé est le passé. Les personnes sont les personnes. Ce qui compte, c'est l'avenir de la France. Ce que les Français ne feront pas pour la France, c'est-à-dire pour eux-mêmes, nul ne le fera.

» Quant aux personnes... Il m'est arrivé naguère d'être sévère à l'égard des orientations politiques de Robert Schuman, mais sans attaquer sa personne. C'est la même réponse que je vous fais aujourd'hui à l'égard de M. Giscard d'Estaing.

— *N'estimez-vous pas qu'il y a une personnalisation et une présidentialisation accrues du pouvoir du chef de l'Etat ?*

— Oui, il y a personnalisation. Et dès lors changer de politique, après bien des déceptions, c'est appeler à changer de personne. Tout n'est pas fait, tant s'en faut, pour le renforcement de la France.

D'abord parler aux Français de la France

— *Le chef de l'Etat s'adresse pourtant très souvent aux diverses catégories de Français.*

— On s'adresse effectivement aux Français par catégorie ou par région alors que, dans le monde d'aujourd'hui et de demain, il faut d'abord parler aux Français de la France, qui est leur première responsabilité, car c'est la capacité de la nation qui sera seule en mesure de permettre des actions catégorielles. En mettant les actions catégorielles avant l'exigence nationale, on est sûr de perdre.

— *Ce reproche ne s'adresserait-il pas plutôt au premier ministre qu'au président de la République ?*

— Je ne le pense pas. Et sans le moins du monde dissimuler les difficultés de la tâche, sans me dissimuler du tout ce que sont les exigences de la démocratie, il est des moments où il faut hisser au plus haut le langage et l'action.

— *Par exemple ?*

— Par exemple la cinquième semaine de congés payés serait une heureuse initiative et qui, en *période d'expansion économique,* pourrait correspondre à un progrès dans la qualité de la vie. Présentement, elle ne peut être généralisée sans porter atteinte à la *capacité de production* de la France. Qui le dit ? Qui le fait ? Par exemple, les charges qui pèsent sur les entreprises sont l'expression d'une nécessaire solidarité *sociale. Mais il faut cesser de les* augmenter pour lutter contre la concurrence extérieure. Qui le dit ? Qui le fait ? Par exemple, l'emploi des jeunes doit être facilité par une réforme et une modernisation de notre formation, peut-être aussi une réforme de notre système de rémunération. Qui le dit ? Qui le fait ? Par exemple, les Français sont suffisamment avertis pour comprendre la priorité d'une vraie politique familiale. Qui le dit ? Qui le fait ?

— *La persistance dans l'erreur que vous dénoncez ne condamne-t-elle pas la durée du septennat puisque le président de la République peut très bien ne pas se remettre en cause durant ce mandat et puisque le septennat peut être renouvelé sans limitation ?*

— Je suis favorable au septennat. Lorsque le président Georges Pompidou a proposé la réduction à cinq ans, je n'y ai pas été favorable. Dans le monde actuel, face à *des régimes dictatoriaux,* les démocraties ont besoin d'avoir des garants contre l'instabilité. Le problème s'est posé, et se pose, du renouvellement. On a dit que la Constitution de 1958 avait été faite sur mesure pour le général de Gaulle, ce qui était tout à fait inexact. Elle était destinée à assurer à la République cette figure de *gouvernement* que les Constitutions précédentes n'avaient pas réussi à lui donner. Toutefois, j'aurais été partisan du non-renouvellement du septennat. Mais le général de Gaulle était en cause et j'ai considéré *qu'il n'était pas convenable,* pour le général de Gaulle, pour la France du général de Gaulle, de prévoir cette disposition.

— *Et vous êtes toujours partisan de la limitation à un septennat ?*

— Oui.

— *Vous dites que votre entreprise doit être conduite en dehors des partis, mais est-il réaliste de se lancer dans la bataille sans un soutien logistique, c'est-à-dire sans l'appui d'un parti ?*

— Votre réflexion aurait sans doute conduit à une réponse négative il y a un certain nombre d'années. Aujourd'hui et demain, la réponse est positive, au moins partiellement. La décision est, dans une large mesure, le résultat *de la conviction que, dans* chaque foyer, le candidat fait passer à la télévision. J'ajoute que les milliers de lettres que j'ai reçues de toute la France, *depuis le 30 juin, montrent* que mes comités de soutien n'auront aucun mal, le *moment* venu, à trouver un appui populaire.

— *Cette évolution vous satisfait-elle ou vous inquiète-t-elle ?*

— Je n'ai pas tellement à la juger. Je la constate ! Comme toute évolution, elle a un bon côté et un moins bon. L'homme, la femme, sont saisis chez eux, c'est-à-dire dans des conditions qui obligent le candidat à dépasser les cloisonnements politiques, et à s'expliquer, j'oserais dire, en profondeur. Voilà qui est bien. En même temps, à la télévision, il y a une habileté de la présentation qui cache aisément certaines insuffisances ou, à l'inverse, un manque d'habileté qui dessert certaines qualités. Tous comptes *faits,* un régime démocratique reste, avec ou sans la télévision, ce qu'il est. Le peuple juge des hommes et, depuis les temps les plus reculés, les apparences *comptent.*

— *Si vous êtes élu président de la République, puisque c'est pour cela que vous vous présentez et non pas pour témoigner, votre première tâche sera de constituer un gouvernement de salut public ?*

— Ce sera mon premier effort.

— *Vous proposerez également une réforme de la Constitution ?*

— Je suis attaché au non-renouvellement du septennat, *mais je ne tomberai pas dans* le défaut juridique qui consisterait à donner priorité à cette réforme. Toutefois, il ne faudra pas tarder à la faire. Mon premier acte sera une politique de la famille et de l'enfant, une politique de la vie. C'est le cœur de l'avenir.

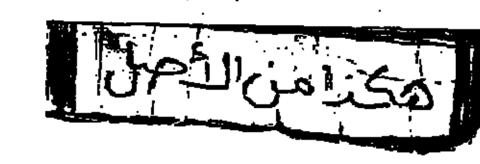
— *Entre mars 1978 et les élections européennes de juin 1979, cent quarante et un des cent cinquante cinq députés R.P.R. ont perdu du terrain au profit de l'U.D.F. En vous comportant comme un adversaire déterminé du « giscardisme », n'allez-vous pas mettre dans l'embarras bon nombre de vos amis parlementaires ?*

— Je ne crois pas que l'on puisse *comparer* les deux élections. Dans la seconde, le choix des électeurs ne s'est pas trouvé lié de façon aussi étroite à la personne du candidat qui se présentait *devant* eux lors de la première. J'ajoute que le changement qui a eu lieu dans un sens peut être suivi d'un changement dans un autre. Or il y a *nécessité d'un* changement pour la France et cela est mieux compris.

— *Vous croyez que cette nécessité est mieux perçue ?*

— Je le crois. »

Propos recueillis par
RAYMOND BARRILLON
et ANDRÉ PASSERON.



• • • LE MONDE — Samedi 27 septembre 1980 — Page 9

POLITIQUE

Le bicamérisme en France

III. — Perspectives et réformes

par FRANÇOIS GOGUEL

Après avoir montré à la suite de quelle évolution la France se trouve dotée aujourd'hui d'un régime bicaméral, François Goguel a expliqué que les règles d'élection du Sénat comportent, quoique de manière un peu moins accentuée, des inégalités de représentation analogues à celles qui caractérisaient celui du Sénat de la IIIe République. (Le Monde des 25 et 26 septembre.)

Il ne faut sans doute pas exagérer l'effet que peut avoir sur la composition politique de la Haute-Assemblée l'avantage considérable accordé aux communes rurales au sein des collèges électoraux du Sénat. L'inégalité qui en résulte ne favorise pas nécessairement partout les mêmes partis. Elle constitue certainement presque partout un gros handicap pour le P.C. et probablement aussi pour le R.P.R. Mais, en ce qui concerne les autres partis, l'orientation politique des conseillers municipaux des petites communes varie évidemment selon les régions. C'est ainsi qu'elle doit être à dominante socialiste en Languedoc, mais radicale dans une bonne partie du Sud-Ouest et centriste ou modérée dans la France de l'Ouest.

D'autre part, l'inégalité globale qui existe, pour l'ensemble du pays, dans le collège électoral du Sénat, ne se retrouve pas identique dans chacun des collèges départementaux, ceux qui procèdent effectivement au choix des sénateurs. Elle est évidemment plus forte dans les départements où une seule grande ville coexiste avec un nombre important de petites communes, mais elle est *moins accentuée* dans les départements très fortement urbanisés, ainsi que dans ceux où n'existe aucune ville de quelque importance. Ses effets sont d'autre part atténué par l'application de la représentation proportionnelle à l'élection des sénateurs dans les départements qui ont à en élire *plus de quatre.*

Enfin, il ne faut pas oublier que, selon la Constitution, le Sénat doit assurer « *la représentation des collectivités territoriales de la République* ». Sans doute a-t-on de tout temps admis que cette représentation devait prendre en compte le chiffre de la population de ces *collectivités* (sauf, de 1876 à 1885, en ce qui concernait le collège électoral du Sénat, collège dans lequel chaque commune était alors représentée par un seul délégué). Il n'en demeure pas moins que toute commune, quelle que soit son importance, possède en quelque sorte un droit propre à être représentée dans le collège électoral du Sénat, comme tout département à élire au moins un sénateur.

Cela dit, la *Constitution, en son* article 3, dispose que, « si le suffrage peut être direct ou indirect..., il est toujours universel, *égal* et secret ». Or il est évident que cette condition d'égalité est loin d'être remplie en ce qui concerne le Sénat.

Comment, d'autre part, ne pas s'inquiéter des conséquences que, comme sous la IIIe République, peut avoir sur le comportement de certains *élus* — quelle que *soit* d'ailleurs leur nuance politique, — la conscience du fait que la majorité de leurs électeurs habitent des villages, des bourgs ou de toutes petites villes, dans lesquels les problèmes qui se posent à ceux qui y vivent sont, par la force des choses, très différents de ceux que connaissent les habitants des grandes cités. Or, aujourd'hui, la majorité des Français vivent dans des villes de plus de dix mille habitants. On doit donc craindre, et pour le Sénat lui-même, qu'une situation en somme très analogue à celle de l'entre-deux-guerres n'ait des conséquences identiques à celles qui se produisirent alors, et que la Haute Assemblée en vienne à ne plus bien saisir les données réelles de la vie sociale et politique *de l'ensemble de la nation.* N'est-ce pas d'ailleurs ce qui s'est produit pendant plusieurs années de la présidence du général de Gaulle, au cours desquelles l'esprit d'opposition qui prévalait au Sénat a considérablement réduit l'importance effective de son rôle ?

Qu'importe, dira-t-on peut-être, le système électoral de la seconde Chambre dans un régime où la primauté n'appartient pas au Parlement ? *Ce serait là* méconnaître l'importance du rôle législatif que possède celui-ci dans son ensemble, et plus encore, de l'influence qui pourrait être celle du Sénat dans l'hypothèse où la composition de l'Assemblée nationale serait telle que le gouvernement nommé par le président *de la République* ne serait pas toujours assuré d'y trouver une majorité.

Si le Sénat n'avait qu'un rôle purement législatif, la compétence technique de ses membres aurait sans doute plus d'importance que leur mode de désignation. Mais c'est précisément ce que le peuple français a refusé d'admettre lors du référendum du 27 avril 1969. Le Sénat doit donc demeurer une assemblée politique. Il a des *droits strictement égaux* à ceux de l'Assemblée nationale en cas de révision constitutionnelle opérée par voie parlementaire. Ses membres ont en tout temps le droit de contrôler l'action du gouvernement. Ils peuvent être appelés par celui-ci à se prononcer sur cette action.

Or, dans un régime démocratique, où tous les représentants du peuple participent à l'exercice de la souveraineté nationale, l'autorité politique d'une assemblée est directement fonction de sa représentativité. C'est pourquoi se pose nécessairement à l'esprit de tous ceux qui sont attachés au bicamérisme, la question de savoir s'il ne conviendrait pas aujourd'hui, pour permettre au Sénat de jouer pleinement le rôle qui doit être le sien, de procéder à certains changements dans son régime électoral.

tout département, si peu peuplé qu'il fût, aurait droit à un siège. En appliquant un régime de proportionnelle au plus fort reste (*le plus favorable* aux petits départements), et en retenant le chiffre fixé en 1976 de 296 sénateurs métropolitains, cette opération conduirait, selon nos calculs, à ramener de deux à un le nombre des sénateurs pour dix-sept départements, et de trois à deux pour quatre (1). Les vingt et un sièges ainsi rendus disponibles par rapport aux chiffres de la loi de 1976 seraient répartis entre dix-huit départements (2). De cette réforme, il résulterait que les soixante-sept départements les moins peuplés qui disposent actuellement de la majorité des sièges métropolitains au Sénat, alors qu'ils ne groupent que 43,25 % de la population française, occuperaient désormais 43,58 % des sièges de la Haute Assemblée.

Mais il serait essentiel, pour qu'il pût être tenu compte des futurs mouvements de population, de ne procéder à cette répartition que pour une durée limitée — par exemple dix-huit ans, soit la durée de deux mandats sénatoriaux — et de rendre obligatoire, à l'expiration de ce délai, l'intervention d'une nouvelle loi pour répartir les sièges en fonction du dernier recensement alors connu.

Quant à la représentation des communes dans les collèges électoraux du Sénat, le mieux serait sans doute de fixer le nombre de leurs délégués en fonction de celui des électeurs inscrits sur leurs listes électorales, comme Gambetta l'avait proposé en 1882, étant précisé que toute commune, si peu peuplée qu'elle fût, aurait droit à un délégué. Il pourrait y *avoir, par exemple, un délégué* pour 200 électeurs inscrits, ou fraction de ce chiffre au moins égale au tiers. Il en résulterait une sensible augmentation des collèges électoraux du Sénat, ce qui ne pourrait qu'affermir l'autorité politique de celui-ci.

Peut-être est-il utopique d'espérer une telle réforme, qui mettrait en cause bien des situations acquises... Mais on doit craindre que, si rien n'est fait en ce sens *au cours des prochaines années,* le Sénat ne soit à la longue condamné à voir gravement décliner son autorité politique et son rôle effectif dans le fonctionnement des institutions de la République. C'est à quoi l'auteur de ces lignes doit confesser qu'il aurait peine à se résigner.

La répartition des sièges

On en a d'ailleurs conscience au sein *du Sénat lui-même,* car c'est de propositions sénatoriales que sont issus les textes de 1976 dont l'objet était de modifier la représentation des départements dont la population avait dépassé les seuils retenus au moment de la fixation initiale du nombre de sièges affecté à chaque *département.* Mais, parce qu'elle reposait sur une règle numérique inégalitaire (un siège jusqu'à 150 000 habitants, et ensuite un siège par tranche de 250 000 habitants ou fraction), cette réforme ne pouvait guère contribuer à améliorer la situation antérieure.

En 1965, un membre du Sénat, aujourd'hui président de sa commission des finances, M. Edouard Bonnefous, avait déposé une proposition de loi qui tendait à *modifier le nombre de sénateurs* par département, ainsi que la représentation des communes dans les collèges sénatoriaux. L'adoption de ce texte aurait remédié pour l'essentiel aux graves *injustices* que comporte le système actuel. Mais cette proposition de loi n'a jamais fait l'objet d'un rapport, et elle est aujourd'hui devenue caduque.

Le problème devrait donc être repris dans son ensemble, sans que soit naturellement remis en cause le principe de l'élection des sénateurs par les représentants des collectivités locales, inscrit dans la Constitution, et qui est certainement bien préférable à celui, appliqué en Italie, de l'élection du Sénat par un corps électoral à peine différent de celui de la *Chambre des députés.*

En ce qui concerne le nombre de sièges de sénateurs affecté à chaque département, la seule solution valable consisterait, après avoir fixé par voie de loi organique le nombre total des sénateurs de la métropole, à les répartir entre *départements,* en fonction de la population de ceux-ci, à la représentation proportionnelle, étant entendu que

(1) De deux à un pour l'Ardèche, l'Aude, le Cantal, la Corrèze, le Gers, l'Indre, le Jura, la Haute-Loire, le *Lot,* la Haute-Marne, la Mayenne, la Meuse, la Nièvre, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, le Tarn-et-Garonne ; de trois à deux pour l'Eure, la Manche, la Haute-Savoie, la Vendée.

(2) Trois pour le Nord, deux pour les Bouches-du-Rhône, un pour les Alpes-Maritimes, la Gironde, les Hauts-de-Seine, l'Hérault, l'Isère, la Moselle, le *Pas-de-Calais,* le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, le Rhône, Paris, la Seine-Maritime, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, les Yvelines. Sauf l'Hérault et le Haut-Rhin, tous ces départements éliraient leurs sénateurs à la proportionnelle.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION

BOUCHES-DU-RHONE : les mandolines socialistes

De notre envoyé spécial

Marseille. — « *Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit ! Méfiez-vous, on me connaît : j'ai la dent dure !* » Qu'y a-t-il donc de si grave qui ne puisse être transcrit ? Quel événement peut justifier cet avertissement de Mlle Irma Rapuzzi, sénateur sortant et chef de file de la liste des candidats socialistes aux élections sénatoriales ? En fait, peu de chose, car un seul siège est véritablement disputé, mais le faible écart qui sépare le P.C. du P.S. conduit ce dernier à rechercher des voix modérées ; et c'est là, comme on va le voir, que la grande prudence de Mlle Rapuzzi trouve sa source.

La loi a porté de cinq à sept sièges la représentation des Bouches-du-Rhône au Sénat (1). La situation dominante du P.S. dans ce département ainsi que l'application de la règle de la représentation proportionnelle, à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel, font que la *réélection des trois sénateurs* socialistes sortants semble assurée. Mlle Rapuzzi, MM. Antoine Andrieux et Félix Ciccolini devraient être accompagnés au palais du Luxembourg de M. Charles Bonifay, président du comité départemental d'expansion économique. La majorité, avec M. Jean Francou, maire (U.D.F.-C.D.S.) de Salon-de-Provence, devrait retrouver le siège qu'elle détient, et le P.C. — avec M. Jean Minetti (2) — le sien.

Reste donc le septième siège, que le P.S. et le P.C. ont des chances égales d'emporter : du choix d'une vingtaine de grands électeurs dépendra l'issue du scrutin.

Si l'on en croit M. Jean-Claude Gaudin, *député (U.D.F.)*, il n'y a aucun « suspense » : le septième siège *doit revenir* aux socialistes. Ces derniers, explique-t-il, « *font semblant d'avoir peur, alors ils viennent jouer de la mandoline sous les fenêtres de la majorité* ».

Voilà donc ce qui, tout à la fois, motive l'inquiétude de Mlle Rapuzzi, réjouit M. Gaudin, et assombrit M. Georges Lazzarino : les socialistes ont besoin de quelques voix de la majorité. Dès lors M. Lazzarino, secrétaire de la fédération communiste, juge scandaleux que la campagne socialiste soit conçue — du moins est-ce son avis — autour du thème suivant : « *Votez P.S. pour éviter d'avoir un second sénateur communiste !* »

La réalité, selon Mlle Rapuzzi, est plus nuancée. « *Il y a des électeurs non politisés qui, en priorité, veulent voter pour la majorité*, indique le premier adjoint au maire de Marseille, *mais celle-ci a cent voix de trop : M. Francou n'en a pas besoin pour être élu. Si elles se portent sur son nom, elles sont perdues...* » Ainsi le sens de la nuance n'exclut pas que l'on puisse être explicite. Seul M. Gaston Defferre affiche un grand scepticisme quant à l'efficacité, donc à l'existence, d'une campagne dirigée contre le P.C. dans ce type de scrutin « *où la peur ne joue pas* ».

« J'aime la lutte »

Chaque jour apporte sa contribution au combat qu'est l'union de la gauche mais le maire de Marseille ne s'en émeut pas. Le mot d'ordre du P.C., commente M. Defferre, c'est la lutte. « *Et moi*, dit-il, *j'aime la lutte, alors je me bats !* »

Le maire se bat et se réjouit de « *constater* » que « *pour la première fois* » le conseil municipal de Marseille « *a fait bloc* » autour d'une liste commune, celle de Mlle Rapuzzi. Le résultat est à l'avantage des socialistes puisque, sur les 936 délégués de la ville, 853 devraient voter pour le P.S., tandis que le reste du département compte 1 286 délégués. Le P.C. souhaitait *que* la répartition des délégués soit faite en fonction des pourcentages *de* voix recueillies par chacun des partis *en 1977. Le P.S. s'en est tenu* à la désignation des délégués à *partir de la répartition des* sièges au sein du conseil municipal (le P.C. dispose de 6 sièges sur 63).

Les socialistes s'acheminent donc vers un *succès : quatre* sièges sur sept, et peut-être un cinquième. Mais un tel résultat ne saurait masquer le déclin de l'influence socialiste et la complexité de la situation au sein de la fédération du P.S.

Les élections municipales de 1977, législatives de 1978 et cantonales de 1979 ont en effet marqué un recul de ce parti. En l'espace de trois ans il a perdu dans les Bouches-du-Rhône deux sièges de député sur quatre, plusieurs mairies importantes (Aix-en-Provence, La Ciotat, Gardanne) ainsi que deux sièges du conseil général ce qui le prive de la majorité absolue dans cette assemblée. Ce tassement électoral a sans doute été amplifié dans les esprits par l'idée que la forteresse *socialiste* pouvait être abattue. « *Alors on a traîné les pieds* », explique M. Michel Pezet. Le premier secrétaire de la fédération du P.S. est cependant convaincu que le résultat des élections sénatoriales peut aider, sur le plan psychologique, à redresser la situation. Il voit dans le vote des militants pour la désignation des candidats socialistes une victoire de la « nouvelle » fédération. Dans les Bouches-du-Rhône, il faut en effet la distinguer de l' « ancienne ». Comme le fait le premier secrétaire fédéral lui-même. Il en est ainsi depuis que M. Charles-Emile Loo, membre *de l'Assemblée des communautés* européennes, a cédé son poste de *premier secrétaire — qu'il* détenait depuis quinze ans — à M. Michel Pezet (*le Monde* du 31 octobre 1979). Ce dernier voudrait être l'agent d'une mutation qui donne au P.S. une nouvelle dynamique, et qui permette le « *casser le clientélisme inhérent à cette région* ». A cette querelle des anciens — qui invoquent un bilan flatteur en termes de positions de pouvoir — et des modernes, il faut ajouter, comme dans chaque fédération socialiste, les clivages nationaux.

La désignation des candidats socialistes a donné lieu, fort logiquement, à un affrontement entre MM. Loo et Pezet.

M. Loo milite désormais, au niveau national, en faveur de M. Mauroy. A ce titre, il est minoritaire dans la fédération depuis le congrès de Metz. M. Pezet étant devenu premier secrétaire avec l'appui de M. Defferre pensait sans doute pouvoir, à l'occasion de ce « référendum », affirmer en quelque sorte sa légitimité : M. Loo s'est donc efforcé de prouver qu'il est lui-même non seulement présent, mais toujours puissant.

La reconduction des trois sénateurs sortants était unanimement souhaitée. La bataille eut donc lieu pour le choix des quatrième et cinquième places. MM. Lucien Weygand et Bastien Leccia avaient, semble-t-il, les faveurs de M. Pezet. Bien que militant dans le même courant que M. Loo, M. Weygand n'a pas obtenu de figurer sur la liste tandis que M. Leccia n'y figure qu'en sixième position. En revanche, les amis de M. Loo, MM. Bonifay et Pierre Matraja, sont en situation d'être élus le 28 septembre.

Il va de soi que la perspective de la succession de M. Gaston Defferre a exacerbé ces rivalités p. : candidats interposés. « Milou » — le diminutif de M. Emile Loo — a longtemps fait figure de dauphin et continue de vouer une admiration sans borne à M. Defferre. Mais ses chances se sont considérablement réduites en 1977 lorsque le poste de premier adjoint lui a échappé. M. Pezet, quant à lui, devra d'*abord faire ses preuves*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LISTES EN PRESENCE :

P.S. : Mlle Rapuzzi, sén. sort. ; MM. Andrieux, sén. sort. ; Ciccolini, sén. sort. ; Bonifay ; Matraja, maire de Sausset-les-Pins ; Leccia, adjoint au maire de Marseille ; et Robert Lalauze, vice-président du conseil général.

P.C. : MM. Minetti, sén. sort. ; Ginoux ; Jacques Perrot, maire d'Arles, conseiller général ; Paul Lombard, maire de Martigues, conseiller général ; Paul Tell, maire d'Orgon ; Francis Pellissier, maire de La Bouilladisse, conseiller général ; Mme Gabrielle Bonnet.

MAJORITE (soutenue par l'U.D.F. et le R.P.R.) : MM. Jean Francou, sén. sort. ; Paul Onoratini, maire de La Roque d'Anthéron ; Yves Destrem, adjoint au maire d'Aix-en-Provence ; Jean-Pierre de Peretti della Rocca, adjoint au maire d'Aix-en-Provence ; Raoul Bonjean, maire de Gravejon ; Michel Lebettre, maire de Gémenos ; Eugène Bovero, maire de Fos-sur-Mer.

(1) Il s'agit de la loi organique de juillet 1976 adaptant la représentation sénatoriale aux résultats du dernier recensement.

(2) M. Minetti était en 1971 second sur la liste conduite par M. Léon David, maire de Roquevaire. Ce dernier s'est retiré il y a deux ans.

CHARENTE-MARITIME :

De notre

La Rochelle. — « *Halte au grapillage !* » Tel pourrait être l'un des mots d'ordre de la campagne que mène M. Josy Moynet en vue des élections sénatoriales. Le « grapillage », cela consiste à ramasser les quelques grappes de raisin que les vendangeurs ont épargnées. Celui qui pratique le grapillage et qui provoque l'ire du président du conseil général, et seul sénateur sortant, c'est M. Claude Belot. Le conseiller général et maire de Jonzac, qui se réclame du « *radicalisme modéré* » (*le Monde* du 3 septembre), se dit ici l'ami de M. Moynet, là son adversaire. Il tente de *grapiller* des voix tantôt dans la vigne radicale de gauche, tantôt dans la vigne majoritaire. « *C'est le candidat parasite !* », commente M. Jean Drappeau, maire (C.D.S.) de Bouhet, candidat sur la liste « d'entente pour la majorité » conduite par M. François Blaizot.

La démarche de M. Belot est, en effet, des plus simples : constatant que le M.R.G. est bien placé pour enlever les deux premiers sièges à pourvoir, avec MM. Moynet et Stéphane Bondnel, il s'est dit qu'un « cavalier seul » pourrait fort bien lui permettre d'enlever le troisième siège.

Bien que cet espoir soit mince, ses adversaires ne le tiennent pas pour négligeable. A preuve, la riposte que les radicaux de gauche ont imaginée au lendemain de la publication d'une « petite phrase » de M. Belot, fustigeant les « *baladeurs de pancartes* ». Ils ont publié une photographie montrant le leader de la F.D.S.E.A. matraqué par des C.R.S. au cours d'une manifestation. La démonstration, à leurs yeux, est probante : M. Belot soutient les matraqueurs plutôt que ceux qui « baladent » leurs pancartes agricoles.

De longue date, terre d'influence radicale, — les trois élus de 1971 étaient radicaux (1), — la Charente-Maritime a connu une forte poussée de la gauche. Celle-ci a, successivement, enlevé les mairies de La Rochelle (dès 1971), de Saintes et Surgères (en 1977), alors qu'elle progressait à Rochefort, la seconde ville du département. La gauche n'est donc pas présomptueuse lorsqu'elle affirme pouvoir enlever les trois sièges, d'autant plus que la majorité se présente en ordre *dispersé*. Mais cette progression s'est accompagnée d'une recomposition : le rapport des forces, jusqu'alors favorable au M.R.G., évolue en *faveur* du P.S. Les socialistes ont, en effet, un siège de plus que les radicaux de gauche au sein du Conseil général (treize élus contre douze). Ils sont donc convaincus que deux des leurs seront élus : M. Michel Baron, maire de Saintes, et M. Paul Baron, conseiller général et maire de Chives, président de la coopérative agricole de cette commune.

L'hégémonie du M.R.G.

Au cours de la campagne, les socialistes n'ont pas hésité à mettre en cause l' « hégémonie » du M.R.G. Ils ne se sont pas privés, non plus, par la voix de M. Michel Baron, d'utiliser contre M. Moynet des arguments que le P.C. réserve en général au P.S. Les radicaux de gauche *doivent « disparaître »*, a expliqué M. Baron à *Sud-Ouest* (daté du 25 *septembre*), *car ils mènent « le même combat »* que la *droite*.

En fait, le P.S. cherche à remplacer une hégémonie par une autre, la sienne, et compte bien montrer, à la faveur des élections sénatoriales, qu'il est bien devenu la première force politique du département. A terme, c'est *évidemment* la présidence du Conseil général, détenue par M. *Moynet*, qui est menacée.

Ce dernier compte, cependant, sur l' « effet de liste » qu'il s'est efforcé de susciter tout au long de la campagne, ainsi que sur l'efficacité du travail qu'il a accompli au bénéfice des communes, tant au Sénat qu'au *Conseil général*.

De plus, les radicaux de gauche estiment que la liste socialiste souffre de ne représenter

(1) André Dulin et Lucien Grand sont tous deux décédés. Le premier a été remplacé, en mars 1973, par M. Moynet ; le second, en mai 1978, par M. Henri Moreau, qui ne se *représente pas* ; M. Henri Verneuil, âgé de quatre-vingts ans, a également décidé de ne pas se représenter.

DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

chacun pour soi, un contre tous

envoyé spécial

que la Saintonge. Or, font-ils valoir, c'est l'Aunis, c'est-à-dire le nord du département (avec La Rochelle et Rochefort) qui fera la décision. Dans ce secteur, les radicaux de gauche sont mieux implantés que les socialistes

Chacun pour soi au premier tour, et tous contre le seul sénateur sortant : *mais* discipline républicaine au second tour : tel est le comportement de la gauche. Tel est également celui de la majorité.

Celle-ci est représentée par deux listes et un candidat isolé, soit six postulants : tous ont décidé de se désister au second tour pour celui, ou ceux qui seront les mieux placés. La majorité est donc *« unie dans sa diversité »*, souligne M. Yves Tap, conseiller municipal de Royan, second sur la liste de M. Blaizot.

Le « minet » du président

En fait, ni la majorité ni même l'U.D.F. n'ont pu constituer une liste d'union. Si bien que cette rivalité au sein de l'U.D.F. entre le C.D.S. (avec M. Blaizot), le P.R. (avec MM. Jacques Bégouin, viticulteur, et Jacques Castagnet, adjoint au maire de Saint-Jean-d'Angély) et le *« radicalisme modéré »* (avec M. Belot) réjouit fort M. Jean de Lipkowski, député (R.P.R.) et conseiller municipal de Royan. L'ancien ministre avait été fort irrité de voir arriver, en 1978, pour lui disputer la représentation de sa circonscription, l'un de ceux qu'il nomme *« les minets du président »*, à savoir M. Dominique Bussereau. Un instant tenté par une campagne sénatoriale, il s'est engagé en faveur de M. Blaizot. Ce soutien, venant d'une personnalité qui compte dans la région, devrait permettre au conseiller général de l'île de Ré d'obtenir le meilleur résultat des candidats de la majorité, à la tête d'une liste soutenue également par le C.N.I.P.

M. Blaizot joue sur trois registres : ses compétences agricoles d'abord — il fut directeur de cabinet de M. Christian Bonnet, alors ministre de l'agriculture, il est aujourd'hui directeur de la mission *« énergie »* de ce ministère, — qui devraient le favoriser en milieu rural ; le discrédit de la gauche au niveau national ; et, surtout, le choix fait par M. Moynet en faveur de celle-ci. *« Il a choisi l'alliance marxiste*, insiste M. Yves Tap, *alors que André Dulin, auquel il a succédé au Sénat, faisait une place à la majorité au sein du conseil général. »*

Enfin, la campagne de la liste du C.D.S. n'a pas négligé le contexte international troublé, qui rend nécessaire, selon M. Blaizot, une majorité stable et un pouvoir ferme

M. Blaizot, en tout cas, considérerait comme un victoire pour la majorité, et pour sa campagne menée *« au marteau-pilon »*, le fait de mettre M Moynet en ballottage. Ce dernier est, il est vrai, moins préoccupé par sa propre élection que par la possibilité de faire entrer au Sénat ses deux colistiers. MM Bonduel et Rigou. Mais personne ne peut, en Charente-Maritime, dire avec certitude quelles seront les personnalités qui accompagneront M. Moynet au palais du Luxembourg. — J.-M. C.

LISTES EN PRESENCE :

M.R.G. : MM. Josy Moynet, *sén. sort.*, président du conseil général, maire de Saint-Rogatien ; Stéphane Bonduel, conseiller général, maire de Tonnay-Boutonne ; Michel Rigou, conseiller général, maire de Mirambeau.

P.S. : MM. Michel Baron, maire de Saintes ; Paul Baron, maire de Chives, conseiller général ; Paul Rousset, maire de Jussas, conseiller général.

P.C. : MM. Léon Belly, vice-président du conseil général, adjoint au maire de La Rochelle ; Jean Papeau, conseiller général ; René Boucher, conseiller général.

« Entente pour la majorité » (U.D.F.-C.D.S.) : MM. François Blaizot, conseiller général ; Yves Tap ; Jean Drappeau, maire de Bouhet.

« Union pour la majorité présidentielle » (U.D.F.-P.R.) : MM. Jacques Bégouin, adjoint au maire de Réaux ; Jacques Castagnet, adjoint au maire de Saint-Jean-d'Angély.

« Radical modéré » : M. Claude Belot, conseiller général, maire de Jonzac.

EURE : changement d'hémicycle pour M. Tomasini

De notre envoyée spéciale

Evreux. — Un mandat manque à la panoplie de M. René Tomasini, celui de sénateur. Maire des Andelys depuis 1965, après l'avoir été de sa petite voisine, Corny, conseiller général depuis 1968, dirigeant de parti politique (il fut secrétaire général de l'U.D.R. de janvier 1971 à août 1972), membre du gouvernement de M. Jacques Chirac, dont il était le secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, il représente depuis bientôt vingt-deux ans la quatrième circonscription de l'Eure à l'Assemblée nationale. Même si ses adversaires s'autopersuadent que ses chances s'amenuisent au fur et à mesure que se déroule la campagne, ils ne sont guère enclins à parier sur son échec. L'intéressé lui-même met de la coquetterie dans sa prudence quand on lui parle de son succès le 28 septembre : *« Oh ! vous savez, les urnes... Il peut y avoir des surprises ! »*... mais, au fond, ce mordu de politique qui ne *« se sent jamais aussi bien qu'en campagne électorale »* n'a pas de doute. Le 2 octobre, jour de la rentrée du Parlement, il entrera au Palais du Luxembourg.

Pourquoi changer maintenant d'hémicycle ? Il y a l'opportunité d'un troisième siège nouvellement créé pour tenir compte de l'accroissement de la population. L'ancien sous-préfet des Andelys ajoute : *« Parce qu'on n'est pas candidat à une élection législative à soixante-quatre ans »* (âge qu'il aura en 1983 quand son mandat de député sera renouvelable).

L'« âge », nous y voilà. La question trotte dans la tête de quelques-uns des mille trois cent vingt-trois grands électeurs de l'Eure. Pour eux, le calcul est simple, dans neuf ans « Toto » aura à peine l'âge qu'ont aujourd'hui ses deux colistiers, sénateurs sortants : MM. Gustave Héon (gauche dém.) et Modeste Legouez (R.I.).

Il est un candidat au moins qui a été sensible à cet aspect de la compétition : M. Jean Schneider (mod. maj.) qui affiche ses cinquante-huit ans comme une profession de foi électorale. Se classant résolument dans « les jeunes » du conseil général, où il représente le canton d'Amfreville-la-Campagne depuis dix ans, M. Schneider, maire de La Saussaye, veut offrir « une alternative » au sein de la majorité. Parfois seul, parfois en compagnie de son suppléant, M. Philippe de Montullé (mod. maj.), conseiller général de Broglie, cet ancien kinésithérapeute d'Elbeuf, reconverti dans les relations commerciales, court la campagne, repérant ici et là quelques itinéraires pour des promenades ultérieures.

« Même les raccourcis »

Les petites routes et « même les raccourcis » pour dégoter les maires à domicile, plutôt que dans les voyantes mairies, M. Gustave Héon les connaît. Élu en 1962, réélu en 1971 avec le score écrasant de 82,56 % des suffrages exprimés, il considère un peu comme un accident de parcours sa défaite aux élections cantonales de mars 1979 qui, du même coup, lui avait fait perdre la présidence du conseil général qu'il assumait depuis 1958. Assis derrière la table « fauchée » aux Allemands à la libération et qui depuis trente-cinq ans voit s'entasser ses dossiers de maire de Bernay, M. Héon, soixante-dix ans, ancien professeur de mathématiques, est doublement confiant : comme candidat, *« il y a neuf ans que je fais campagne en permanence »*, sourit-il, comme homme, *« la Faculté m'assure que je suis tiré d'affaire »*, certifie-t-il quand on évoque le cancer qui l'a atteint. Il a pour suppléant M. Henri Collard, conseiller général de Lyons-la-Forêt.

De trois ans son aîné au Sénat (il est entré au Palais du Luxembourg en 1959), M. Modeste Legouez, né en 1908, sollicite un nouveau mandat. Conseiller général de Saint-Georges-du-Vièvre et maire d'Epreville-près-le-Neubourg, il complète l'équipe majoritaire. En est-il, comme on le dit, le maillon le moins solide ? Ses démêlés avec son attaché parlementaire, qui lui reprochait de ne *pas lui confier de tâche* plus noble que l'entretien de sa pelouse (*le Monde* du 6 août), et sa condamnation récente pour licenciement abusif (*le Monde* du 16 septembre), pèseront-ils dans le choix des grands électeurs ?

Le parti communiste, qui avait conquis, en 1977, la mairie d'Evreux, a pour chef de file M. Maurice Larmanou, conseiller général et maire de Gisors. Il compte sur quelque deux cents suffrages... qu'il faudra comparer aux cent vingt-cinq et quatre-vingt-seize voix recueillies par ses prédécesseurs en 1971. Les communistes ont tenu à *« respecter leur volonté pluraliste »* dans la désignation des grands électeurs. *Ainsi, à Evreux*, la *répartition des* délégués supplémentaires s'est faite à la proportionnelle.

Les « chiffres », ce sont aussi eux que « surveilleront » les responsables départementaux des deux autres partis de gauche. *Le* scrutin doit permettre de prendre la mesure des audiences respectives du P.S. et du M.R.G.

M. Guy Maugé, conseiller général de Fleury-sur-Andelle, élu conseiller municipal de Pont-Saint-Pierre en 1977, conduit la liste du P.S. : *« Bien que de tendance CERES*, précise-t-il, [je suis] *l'un des rares titulaires du mérite européen pour* [mon] *activité militante en faveur de l'Europe. »* Ingénieur-chimiste, ressemblant étonnamment à M. Georges Marchais, M. Maugé et ses deux colistiers, MM. Georges Schiffmacher, *conseiller général* de Breteuil, et Jean Guermont, maire de Moisville, ont pris contact avec les grands électeurs à l'occasion de réunions-débats.

Si, pour MM. Maugé et Schiffmacher (de tendance rocardienne), l'investiture n'a pas soulevé de problème, en revanche, M. Guermont doit d'être candidat au retrait de M. Claude Michel. *Désigné par les militants socialistes*, M. Michel a finalement renoncé en raison du « risque » qu'il y avait pour le P.S. — s'il était élu — de perdre le siège de la circonscription de Bernay qu'il représente à l'Assemblée nationale.

« Si la gauche enlève un siège, c'est M. Paul Guilbaud qui en sera le bénéficiaire », affirment *les radicaux de gauche. Conseiller* général et maire de Conches-sur-Ouche, M. Guilbaud tire un avantage certain de ses fonctions de président du conseil général. *« S'il s'agissait d'un scrutin purement politique, je ne serais pas élu »*, dit-il, avant d'ajouter *« mais il y a les voix personnelles »*, celles qui sont supposées faire la différence.

Accompagné de MM. François Luchaire, ancien membre du Conseil constitutionnel dont la fille avait été candidate aux élections législatives de 1967 et 1968 contre M. Tomasini, et Georges Beuvain, conseiller général de Brionne, le docteur Guilbaud a, comme les socialistes, organisé la partie la plus visible de sa campagne en tenant des réunions à raison d'une par canton. Selon lui, ses interlocuteurs sont *« avides de changement mais ils ne sont pas des démolisseurs »*.

Les rivalités au sein de la majorité constitueraient un sérieux atout pour M. Guilbaud à condition *qu'elles ne soient pas fortes* au point d'imposer à cette majorité une nouvelle tactique entre les deux tours. Certains n'hésitent pas à prévoir une « surprise » : la candidature de M. Rémy Montagne, député *U.D.F.* de la circonscription de Louviers. Réélu en mars 1978 avec cent vingt-deux voix d'avance sur le radical de gauche, M. Loncle, M. Montagne aurait pu être tenté par un mandat parlementaire plus sûr. Il a mis un terme à toutes les rumeurs lui prêtant cette intention dans une lettre adressée, avant l'été, aux maires modérés du *département*. Les destinataires de cette lettre étaient invités à choisir ceux qu'ils estimaient être les meilleurs candidats de la majorité. Les résultats rendus publics à la mi-juillet donnaient un net avantage à *MM.* Héon, Legouez et Tomasini.

Placé en position d'arbitre, M. Montagne entrera-t-il dans la compétition pour la dernière ligne droite ? Nul à vrai dire ne le sait. Pas plus qu'on ne peut apprécier l'impact du très normand réflexe qui consiste à ne pas mettre ses œufs dans le même panier. En 1971, les grands électeurs avaient *réélu un homme* de la *majorité*, M. Legouez, et un homme de l'opposition de centre gauche, M. Héon. En 1980, seront-ils soucieux d'élargir l'éventail ?

ANNE CHAUSSEBOURG.

AUTRES CANDIDATS

— P.C. : Mme Andrée Oger, conseiller général de Saint-André-de-l'Eure, maire de Croth ; M. Raoul Clouet, adjoint au maire d'Evreux, conseiller régional.

— Sans étiquette : M. Paul Languet, maire de Fourges.

• • • LE MONDE — Samedi 27 septembre 1980 — Pag

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

VACANCES TOUS RISQUES

TROP DE COUPS DURS POUR LES SOCIÉTÉS D'ASSISTANCE

Entre 1965 et 1979, le nombre de séjours à l'étranger des vacanciers a presque doublé. D'autre part, les Français se déplacent de plus en plus à l'intérieur de l'Hexagone. C'est de cette double constatation que sont nées les sociétés d'assistance. Leur évolution inéluctable est soulignée par les difficultés juridiques et financières qu'elles rencontrent.

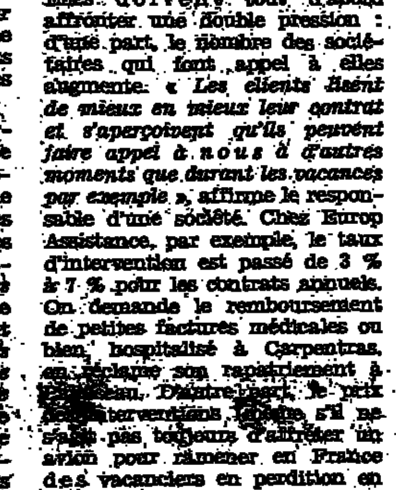


(Dessin de PLANTU.)

En 1963, constatant qu'un de ses amis, accidenté à l'étranger, aurait pu être sauvé si le secours avait été organisé à temps, M. Pierre Desnos créait Europ Assistance, à l'image de ce qu'il avait vu fonctionner en Suède et avec l'appui d'une société d'assurance. Première société française de ce genre, elle se développa au sein de la clientèle touristique qui traverse des pays où les équipements médicaux sont moins nombreux qu'en France, puis parmi les vacanciers habitués aux sports d'hiver, par exemple, qui s'inscrivirent ou prirent un contrat pour leurs enfants. Enfin, pour éviter de gâcher le départ ou le retour à la maison à cause d'une longue panne d'automobile, les estivants vinrent allonger la liste des abonnés.

Profitant de ce nouveau marché, des sociétés d'assistance firent leur apparition et se développèrent avec plus ou moins de bonheur. Au cours des années 1976-1977, l'affaire intéressa les sociétés d'assurances. « *Nous sommes des cousins germains des sociétés d'assistance,* explique M. Jacques Molinier, président d'U.A.P.-Assistance. *Nous avons donc proposé à nos clients de prendre* [illegible] *chez nous.* » [illegible] opération était simple. Alors que seuls les « voyageurs » souscrivaient un abonnement auprès des entreprises traditionnelles, la proposition faite à tous les clients d'un portefeuille d'une société d'assurances, parmi lesquels on compte des retraités, des agriculteurs, bref des sédentaires, permettait de « casser les prix ». Ainsi, un contrat auto est proposé à 70 francs par U.A.P.

Mais les méthodes employées manquaient d'élégance. Les clients de telle ou telle société d'assurances devaient, pour refuser le contrat ainsi proposé, le signaler clairement à la société en renvoyant un document. Dans le cas contraire, le montant du contrat d'assistance était automatiquement prélevé sur la facture suivante. Ces pratiques furent fort mal accueillies par les sociétés d'assistance. Une intervention du ministre de l'économie y a mis fin.



Néanmoins, les contrats se multiplièrent : aux contrats temporaires des voyageurs (80 % des clients d'Europ Assistance, par *exemple*) viennent s'ajouter des contrats annuels auto ou même multirisques. D'autre part, rares sont les entreprises qui, comme U.A.P., effectuent elles-mêmes les interventions d'assistance, elles les sous-traitent en général à une société spécialisée. Aujourd'hui, les sociétés qui proposent de l'assistance rencontrent un certain nombre de difficultés. Elles doivent tout d'abord affronter une double pression : d'une part, le nombre des sociétaires qui font appel à elles augmente. « *Les clients lisent de mieux en mieux leur contrat et s'aperçoivent qu'ils peuvent faire appel à nous à d'autres moments que durant les vacances par exemple* », affirme le responsable d'une société. Chez Europ Assistance, par exemple, le taux d'intervention est passé de 3 % à 7 % pour les contrats annuels. On demande le remboursement de petites factures médicales ou bien, hospitalisé à Carpentras, on réclame son rapatriement à [illegible]. D'autre part, le prix [illegible] interventions [illegible], s'il ne s'agit pas toujours d'affréter un avion pour ramener en France des vacanciers en perdition en Afrique) augmente.

Seconde difficulté : la multiplication des entreprises a fait apparaître les carences de la réglementation. La législation des sociétés d'assurances garantit le bon fonctionnement de l'entreprise. *Celle qui s'applique* à l'assistance est moins sévère et a permis la création de sociétés qui n'ont pas l'envergure financière et l'équipement technique nécessaire pour assumer leur tâche. La faillite, durant l'été, de l'une d'entre elles en est la preuve.

Des S.O.S. saugrenus

Mises à part ces évolutions financières et juridiques, la notion d'assistance s'est aujourd'hui modifiée. La nouvelle proposition faite par Europ Assistance au mois de juin à ses abonnés la révèle. « *Afin de justifier nos prix plus élevés que dans les autres sociétés, nous proposons à nos abonnés un contrat sans franchise kilométrique*, explique M. Jean-Marc Simon, directeur général de la société. *Dès qu'un « pépin » survient, même s'ils sont chez eux, nos clients peuvent nous appeler.* » Ainsi, a-t-on vu fleurir les interventions les plus diverses. Il a fallu payer *l'hôtel à des citadins fuyant une invasion de puces ; le serrurier à des étourdis qui partaient sans leurs clés ; appeler un vétérinaire* pour sortir la patte d'un chien coincée dans le siphon d'une baignoire ; envoyer des hôtesses assister des grand-mères qui rentrent seules de l'hôpital, des petits qui ne peuvent, livrés à eux-mêmes, faire un long voyage en train. Sans compter tous les coups de téléphone des abonnés ou non qui cherchent les coordonnées de S.O.S.-Médecins, celles du plombier ouvert à 2 heures du matin dans le dix-huitième arrondissement, du garage de permanence dans telle ou telle agglomération.

La plupart des appels proviennent des villes, prouvant ainsi que si dans un bourg tout le monde connaît le pharmacien, les Parisiens les plus avertis sont désarmés devant la liste impressionnante des garages de l'annuaire lorsqu'il faut la consulter au milieu de la nuit.

Les sociétés qui proposent de *l'assistance ont mis le doigt dans* un engrenage dangereux. La notion même est en effet « élastique » et peut recouvrir tout « service ». Le taux croissant des interventions qui se feront sous ce titre amènera inéluctablement les sociétés à augmenter leurs tarifs. Reste une solution : que les Français qui le désirent ajoutent à leur contrat d'assurances un contrat dont ils accepteront de payer le prix qui leur garantit aide et assistance en toute circonstance. L'assistance-vie, en somme.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

CHIFFRES DE RENTRÉE

La mauvaise saison du caravaning

Grogne cet été dans les campings méridionaux. Grogne chez les gestionnaires face au nouveau décret sur la réglementation des terrains. Grogne chez certains constructeurs, qui se retrouvent avec des stocks sur les bras. Le quinzième Salon de la caravane et des véhicules et résidences de loisirs ne s'ouvre pas, samedi 27 septembre, dans un climat euphorique. Et les visiteurs risquent, eux aussi, d'être moroses, d'autant que beaucoup d'entre eux gardent le souvenir de vacances « ratées ».

Mais, comment pouvait-il en être autrement ? Comment « caser » plus de sept millions de campeurs caravaniers en deux mois sur un million huit cent cinq mille places ? La situation a été dramatique dans de nombreux campings, en particulier ceux du sud de la France : ambiance survoltée dans le Var, anarchie des tarifs sur la Côte d'Azur (le forfait quotidien pour deux personnes varie entre 20 F et 68 F dans un quatre étoiles)... Le temps maussade jusqu'à la mi-juillet, les conséquences de la marée noire et un budget limité empêchant de quitter l'Hexagone avaient poussé une majorité d'estivants sur les côtes méditerranéennes ; sans parler des étrangers attirés à la fois par le soleil et par un taux de change favorable.

Les opérations « camping-guidage », mises en place dans le Var et en Aquitaine, n'ont pu, hélas ! faire des miracles. Elles ont pourtant incité quelques vacanciers à s'installer dans l'arrière-pays, et parfois même plus loin. « *Pour la première fois, on a assisté à un véritable éclatement géographique* », affirme M. Poupard, secrétaire général de la Fédération française de camping-caravaning.

Autre point satisfaisant : l'étalement des vacances scolaires, qui a favorisé l'allongement de la saison en septembre. Mais cet été a confirmé l'insuffisance de la capacité d'accueil dans les zones littorales et aux abords des plans d'eau. Aussi, les responsables de la F.F.C.C. veulent réactualiser leur plan camping établi en 1976. « *Mais nous craignons que les pouvoirs publics n'imposent, à l'avenir, des équipements complexes d'un coût élevé, qui constitueraient des freins supplémentaires à la création des terrains* », ajoute M. Poupard.

Une nouvelle réglementation

En effet, le décret, publié au *Journal officiel* du 7 septembre dernier, exige des infrastructures aux normes draconiennes dans les parcs résidentiels de loisirs comme dans les futurs terrains aménagés. Il interdit aux propriétaires de laisser leur caravane sur leur terre pendant plus de trois mois, continus ou non — sauf avec une autorisation de la municipalité, — et limite considérablement la pratique du camping sauvage.

Cette nouvelle réglementation ne laisse pas les constructeurs de caravanes indifférents, d'autant que la saison 1979-1980 n'a pas été très brillante. La production marque un recul de 10 % par rapport à celle de 1978-1979. Ici et là, châssis, planchers et coques encombrent les usines et bloquent les trésoreries. Conséquences : certaines firmes disparaissent, d'autres fusionnent, et d'autres, suspendues à la décision de leurs banquiers, espèrent un peu d'oxygène pour passer la crise. Paradoxalement, les professionnels s'apprêtent à fêter la millionième immatriculation, chiffre représentant environ quatre millions de pratiquants (ceux qui ont choisi une « maison mobile » ou une « pliante toile » échappent aux statistiques, faute de plaque minéralogique).

Pourtant, si cette forme de loisirs a remporté un vif succès dans le passé, elle semble aujourd'hui montrer quelques signes d'essoufflement. La diminution du pouvoir d'achat n'est pas étrangère à cette évolution.

MIREILLE GIGNOUX.

(Lire la suite page 14.)

DANS LE DÉTROIT DE BAB-EL-MANDEB



L'AQUARIUM DE LA MER ROUGE

Voici donc les Sept-Frères. Le chalutier a appareillé de Djibouti à l'aube, et huit heures plus tard, passé Obock et le Ras-Bir, l'archipel pointe à l'horizon. Quelques cailloux pelés et désertiques, jetés au hasard dans le détroit de Bab-el-Mandeb, la frontière entre l'océan Indien et la mer Rouge. Tout de même, s'offrir une balade de trois mille cinq cents kilomètres et sept heures d'avion, affronter un climat réputé redoutable, tout ça pour découvrir un archipel désolé... Mais il paraît qu'au pied même des falaises abruptes et des récifs battus par la houle, on plonge dans un véritable aquarium aux mille espèces de poissons, dans une eau à la température exquise. Et c'est pour cela que nous sommes venus.

Le Djibouti de nos lectures aventurières ne vaut guère le déplacement. De la ville de mystère et de trafic que Monfreid a chantée, seules restent les arcades des bâtiments blancs de l'époque coloniale, et pour respirer un fumet d'aventure, il n'est guère que le bassin de l'Escale. C'est là que mouillent les boutres yéménites décorés de motifs multicolores, en attente d'une cargaison de whisky. Pour le reste, la capitale se visite plus vite qu'une sous-préfecture. Et c'est bon de larguer les amarres pour fuir la moiteur de la ville. Nous filons huit nœuds sur la mer plate, et la coque ronde du Marily commence à rouler doucement. Au loin, un boutre antique, surchargé, croise notre route. Le soleil est déjà haut, et il fait presque frais à l'abri du taud qui couvre la partie centrale du pont. En revanche, on ne peut pas tenir nu-pieds sur la plage avant, exposée au soleil. Le Ras-Bir est doublé, et on ne distingue plus qu'une côte basse et rectiligne, perdue dans la brume de chaleur. Quand nous apercevrons à l'horizon trois plateaux tabulaires, nous saurons que les Sept-Frères ne sont plus loin.

Rien d'autre que la plongée

Le Marily vient prendre son mouillage à quelques encablures de la base de plongée. Celle-ci s'est installée sur la plus grande île, au creux d'une dépression dominée par deux massifs volcaniques. Assurément, ses installations évoquent plus le camp d'une expédition scientifique qu'un centre de vacances. Un « faré » abrite la cuisine et ses congélateurs, tandis que deux pentes de contre-plaqué couvrent une immense table : le point de réunion. Pour le reste, dispersées sur le sable rougeâtre, des cases sur pilotis offrent pour tout mobilier une natte et deux matelas. Juste de quoi abriter du vent et du soleil son sac marin. On avait bien prévenu à Paris : « Ce voyage présente un véritable caractère d'expédition. » Il ne faut venir aux Sept-Frères que pour passer ses journées dans l'eau. A part plonger, il n'y a strictement rien à faire sur l'île de sable et de lave.

A peine débarqués et installés, nous réappareillons donc pour une première plongée, à dix minutes de route de la base, au pied d'une falaise d'où un aigle de mer nous surveille. Une fois l'ancre crochée, le bateau fait tête au courant d'une violence surprenante ; ici les courants de marée, puissants, varient continuellement en force et en vitesse, et c'est notre principal souci.

DOMINIQUE LE BRUN.

(Lire la suite page 14.)

La mauvaise saison du caravaning

(Suite de la page 13.)

Mais l'évolution des goûts des consommateurs vers des modèles de plus grande qualité fait également partie des causes principales. Le Syndicat des industries de la caravane révèle en effet que 31 % des utilisateurs, contre 17 % l'an dernier, ont opté pour un modèle de 4-4,5 m, très bien équipé ; alors que 48 %, contre 65 % l'année précédente, ont préféré un modèle de 3,5 m, plus sommaire. C'est pourquoi la tendance met l'accent sur le confort.

Les fabricants, qui ont vécu une saison malheureuse, ont apporté quelques modifications : bloc-cuisine avec trois feux pour remplacer les deux traditionnels, changement de vitrage, chauffage monté d'origine, etc. Ceux qui ont obtenu des résultats positifs ont complètement remanié leurs gammes. La ligne 81 est plus aérodynamique pour faciliter la pénétration dans l'air et répondre au souhait d'économie de carburant des caravaniers. La construction en panneaux « sandwich » assurant une meilleure isolation, se généralise ; la tôle extérieure granitée, qui permet un collage plus solide, fait une entrée remarquée. A l'intérieur, les 4 m offrent une chambre d'enfants séparée, une banquette en U, qui a davantage l'allure d'un salon que la double dinette classique, et des équipements plus complets : réfrigérateur, service d'eau alimenté par une pompe électrique, double vitrage, voilages...

Du côté des pliantes, la nouveauté porte sur les systèmes d'ouverture, désormais assistée, pour simplifier les manipulations à l'étape. Ces petites caravanes, à peine plus grandes que des bagagères une fois repliées, attirent de plus en plus de campeurs itinérants, lassés de monter la tente chaque soir, mais qui veulent se déplacer rapidement sans connaître les inconvénients de la traction d'un grand modèle.

En revanche, dans le secteur des camping-cars, les constructeurs font preuve d'un certain optimisme devant le nombre grandissant d'adeptes ; probablement plus d'un millier à ce jour. Ils se divisent en deux grandes catégories : les petits budgets — parmi lesquels d'anciens caravaniers, — qui se contentent d'un petit fourgon aménagé à 70 000 F ; les bourses mieux garnies, habituées à louer voilier ou villa les pieds dans l'eau, qui trouvent, dans les cellules rapportées ultra-sophistiquées à plus de 130 000 F, un autre mode de vacances.

Il est toujours impossible de connaître avec précision ce parc automobile. Car, si les officiels totalisent trois mille immatriculations nouvelles cette année (et pensent approcher les cinq mille l'an prochain), personne ne peut comptabiliser le nombre de fourgons aménagés par des amateurs (d'autant qu'ils gardent souvent la carte grise de l'utilitaire).

Enfin, parmi les amateurs de camping-car, il faut également tenir compte de ceux qui préfèrent la formule location, moins onéreuse en cas d'utilisation uniquement estivale.

Outre les modèles nouveaux de chaque fabricant, qui rivalisent d'aménagements astucieux, le Salon de la caravane accueille une nouvelle génération de camping-cars. Réalisés jusqu'à présent de façon plus ou moins artisanale, ils entrent aujourd'hui dans une phase industrielle avec le GIE Carrier-Chausson. En liaison avec Renault, qui vient de lancer une nouvelle gamme d'utilitaires, le Trafic et le Master, ce nouveau constructeur propose des petits véhicules assez complets à des prix très compétitifs, qui devraient relancer l'intérêt pour ce marché déjà promis à un bel avenir.

MIREILLE GIGNOUX.

LE SALON

Ce Salon se tient du 27 septembre du 5 octobre au parc des Expositions du Bourget. Heures d'ouverture : 10 heures à 19 heures en semaine ; 9 heures à 20 heures en week-end. Prix d'entrée : 10 F, 5 F pour les étudiants et les enfants.

Accès par autobus : 152, Porte de La Villette-Le Bourget ; 350, Gare de l'Est, Gare du Nord-Le Bourget.

Par train : Paris-Nord, direction Aulnay-sous-Bois, Crépy-en-Valois.

En voiture : Autoroute du Nord, sortie spéciale Le Bourget (4 bis).

L'AQUARIUM DE LA MER ROUGE

(Suite de la page 13.)

Une surveillance constante des plongeurs se révèle indispensable, puisque, souvent, ils font surface très loin de l'endroit qu'ils croyaient.

Serge, le responsable de la base, doit modérer l'ardeur de l'équipage, déjà tout harnaché : « Pas si vite les gars, vous ne voyez pas ce bouillon ? Il faut attendre l'étale. » La tenue de plongée la plus adaptée est le jean et le T-shirt ; en effet, il ne s'agit pas de se protéger du froid, mais des coraux urticants et, à faible profondeur, des rayons du soleil. Les « palanquées » — les équipes — s'organisent au hasard, en fonction des affinités, de l'expérience ou des envies de chacun. Pour ainsi dire personne ne descend sans appareil photographique. En revanche, pas question d'emporter un fusil : afin de protéger une faune exceptionnellement riche, entre quinze cents et deux mille cinq cents espèces, la pêche sous-marine est interdite. Mais la pêche à la traîne suffit à alimenter nos festins marins. Attention tout de même, ces séjours de plongée ne s'adressent pas aux débutants, mais aux seuls plongeurs confirmés capables de profiter au maximum de tels fonds. D'ailleurs, celui qui connaîtrait ici ses premiers paliers mangerait d'un coup tout son pain blanc : nos eaux européennes lui paraîtront par la suite bien désertes et bien fades.

Le plus extraordinaire, ce n'est pas tant la profusion des poissons rencontrés que leur absence totale de crainte envers l'être palmé qui vient les surprendre dans leur domaine. Rien qu'en nageant paresseusement au ras du récif, on découvre une incroyable population d'aquarium, jaune, mauve, rouge, bleue... Et tout cela grouille, vient regarder le visiteur sous le nez. Impossible de se persuader que tout cela est vrai, que ce n'est pas du cinéma. Il faut entrevoir, plus profond, la silhouette du requin moins idyllique.

La nuit tombe vite, sous ces latitudes, et, dès la fin de l'après-midi, le chalutier rejoint la base. Le temps de se doucher en utilisant le contenu de deux bouteilles d'eau minérale — l'eau pour la toilette est le seul rationnement auquel il faille se contraindre — et il fait nuit. Le seul point éclairé du camp étant la table, chacun se retrouve devant un verre pour commenter les péripéties et les rencontres fabuleuses de la journée. Silence, hormis le ronronnement discret de la génératrice et les vagues qui déferlent sur la plage, à quelques mètres. Après dîner, chacun se retire tôt, parce que demain à 6 heures les ricanements des mouettes rieuses et la hausse de température qui suit le lever du soleil vont nous jeter à bas des couchettes, et le Marily reprendra la mer. Quelles que soient les conditions météorologiques ou l'état de la marée, la connaissance époustouflante que le « patron » a de ses fonds garantit chaque jour une plongée différente.

Tirer le portrait d'un requin-baleine

Nous faisons route vers l'île du Sud, pour plonger sur des fonds de 50 mètres, et soudain un cri : « Les raies mantas ! » En voici une qui se lance entièrement hors de l'eau et qui se laisse retomber de toute sa masse, à plat, pour se débarrasser de ses parasites sans doute, puis elle revient tranquillement vers nous.

D'autres mantas l'accompagnent, et on distingue leurs nageoires qui battent doucement la surface de l'eau. Ces monstres ont bien une envergure de quatre mètres, mais ne sont pas du tout agressifs. Un habitué des mers chaudes n'hésite pas à se mettre à l'eau et à s'immobiliser au milieu d'eux, les bras en croix : il fait partie de la famille !

A chaque plongée ses aventures : l'un d'entre nous était descendu faire des photos-souvenirs : il a tiré à bout portant le portrait d'un requin-baleine de douze mètres. Une autre palanquée a connu des instants d'inquiétude : tapis sur un fond de sable, ils guettaient des raies mantas ; ils se sont vus entourés pendant un long moment par une bande de barracudas aux allures de truands... Il y a aussi des aventures comiques : être pris en amitié par quelques napoléons qui ne veulent plus vous quitter et qui épient chacun de vos gestes.

La vie sous-marine a ses mystères : c'était une fin d'après-midi de calme plat. Soudain, à quelques dizaines de mètres du Marily, d'énormes lambeaux de chair sont catapultés en l'air. Comme une manta mise en pièces... Nous ne saurons jamais ce qui s'est passé.

Les jours passent, et on se sent de mieux en mieux. Pas de nouvelles du monde extérieur. La vie en communauté d'un voilier en haute mer. Pas de musique, personne n'en ressent le besoin. La simplicité monacale du campement : tout encourage à se laisser vivre. Jusqu'à en oublier de faire de la philosophie.

DOMINIQUE LE BRUN.

(*) Les voyages de plongée aux Sept-Frères sont organisés par la société Subexplor, 10, rue Cambon, 75001 Paris. Tél. 260-60-37. Il s'agit de forfaits de douze jours Paris-Paris, prévoyant huit jours de plongée. Dates de départ : 15 octobre, 10 décembre, 14 et 28 janvier, 12 février, 8 et 29 avril, 13 et 17 mai. Tarifs : selon les dates et en fonction de la hausse des tarifs aériens : de 6 530 F à 7 500 F.

Deux tours opérateurs préparent l'avenir

La crise ne frappe pas également tous les organisateurs de voyages. Il y a ceux qui souffrent d'une raréfaction de la demande touristique et ceux qui affichent des bilans confortables. Parmi ceux-ci, figurent un « petit » tour opérateur — American Express — et un « grand » — Kuoni. Tous deux viennent de présenter leur programme d'hiver et leur optimisme.

● American Express : toujours à l'Ouest

Selon M. Alain Belle, vice-président d'American Express pour la France et le Benelux, le chiffre d'affaires d'American Express voyages a progressé de 20 %. La société a enregistré 31 % de réservations supplémentaires par rapport à la période correspondante de 1979, soit sept mille réservations prévues pour l'année 1980. Ces performances sont comparables à celles de la carte accréditive (+ 20 %) et des chèques de voyages American Express (+ 24 %).

Comment s'explique ce succès ? L'agence s'est spécialisée dans le voyage en Amérique du Nord, destination devenue très attractive pour les Français en raison de la baisse du cours du dollar, de la diminution des prix du transport aérien et du sentiment de sécurité qu'inspirent aux touristes les Etats-Unis.

American Express a pris soin de concilier les désirs contradictoires du voyageur qui souhaite rester libre tout en se sentant en sécurité. C'est ainsi que l'indicatif téléphonique « 800 » a permis, cet été, à quatre cents touristes français d'obtenir à n'importe quelle heure du jour et n'importe quel jour de la semaine un renseignement ou une aide.

La demande de séjours aux Etats-Unis devient complexe. Les Français achètent, de plus en plus, et dans l'ordre, l'Ouest, New-York et le Nord-Est, la Floride. *Ils sont friands de liberté* et adorent se mettre au volant des « belles américaines ». Ils se laissent séduire par les séjours insolites, tels le camping dans les Rocheuses, la descente du Colorado ou le farniente dans les villas luxueuses de Floride.

Les programmes d'hiver tiennent compte des ces préférences et débutent par un « *Florida freelance* », comprenant le transport aérien Paris-Miami, une voiture de location avec kilométrage illimité, huit nuits d'hôtel réservées, les entrées à Cap Kennedy, Disney et Sea World et des documents de voyages « exceptionnellement détaillés ». Sur la base de quatre personnes en chambre double, ce produit coûte 4 500 F ou 4 680 F selon la date de départ.

On rêve beaucoup chez American Express sur les résultats d'un sondage réalisé par l'IFOP et l'Office de tourisme des Etats-Unis, qui évalue de deux millions à quatre millions de personnes la clientèle française potentielle à destination des Etats-Unis pour les quatre prochaines années. En 1980, trois cent cinquante mille Français « seulement » ont atterri au pays de la liberté.

● Kuoni : budgets « maxi-mini »

Kuoni France *poursuit* « sagement » son ascension et M. Piraud, son président, s'est félicité du score de sa société : un chiffre d'affaires 1980 de 230 millions de francs (+ 22 %), 15 % de passagers « long-courrier » *supplémentaires*, un prix moyen « long-courrier » par passager *de 3.500 F.*

Toutes les destinations ne se *portent pas bien. L'océan Indien* et notamment les Seychelles séduisent moins, de même que le Mexique et le Brésil. En revanche, la Chine (+ 70 %), Ceylan (+ 50 % de clients), les Etats-Unis (+ 20 %) et la Thaïlande (+ 15 %) remportent un franc succès auprès des touristes français.

« Kuoni ne peut se contenter de ses vingt mille clients à fort pouvoir d'achat, déclare M. Piraud. *J'avais admiré il y a quelques années la mutation des grands couturiers. Ils vendaient uniquement des robes de 10 000 francs. Ils ont mis sur le marché des robes griffées pour un prix de 1 000 francs. C'et dans cette optique que j'aimerais réussir les « maxi-mini » de Kuoni. »*

Un slogan : « *Allez loin, payez moins.* » Pour y parvenir, quatre ingrédients : des vols spéciaux avec la compagnie Balair, un choix de programmes un peu plus limité, des prestations un peu *moins luxueuses* (par exemple, des cars plutôt que des véhicules individuels), suppression des sacs de voyage et des livres offerts au départ.

A côté des voyages « tradition » et « globe-trotter », la formule « maxi-mini » est destinée à tous ceux qui voudraient se rendre plus loin que le Bassin méditerranéen et à ceux qui sont tentés par les prix des charters, mais qui redoutent « de ne rien trouver au bout ». *Une façon* pour Kuoni d'amender l'image de marque d'un agent de voyages sûr, mais cher.

Ainsi, neuf jours sur les plages de Mombasa (Kenya) sont affichés à partir de 3 700 F ; neuf jours sur les plages de Ceylan, à partir de 3 800 F ; dix jours à Bangkok à partir de 3 450 F. Même la Chine — si coûteuse — se joint au mouvement : huit jours à Pékin sont proposés à partir de 8 950 F.

Carnet de voyages

Le Club garantit Aérotour

Le Club Méditerranée a passé un accord avec la compagnie de charter française Aérotour afin de garantir la location par celle-ci de deux Boeing 737. Cet accord est valable pour sept ans, reconductible tous les six mois. En cas de défaillance d'Aérotour, le Club devrait au pis verser 155 000 dollars par mois pendant six mois. « Nous pouvons prendre ce risque, *déclare Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club.* Cet accord nous a *permis cet été de mieux* acheminer nos clients sur les destinations méditerranéennes. » *Et de ne pas avoir Air France comme seule partenaire...*

La ligne Maginot plus la vapeur

L'Association pour le tourisme ferroviaire propose trois formules et trois prix pour visiter en train la ligne Maginot, car il y avait des petits trains (voie de 0,60 m) sous les casemates inutiles..., puis le festival vapeur dans les Ardennes belges les 26, 27 et 28 septembre.

★ 280 F, 440 F et 700 F selon les prestations choisies. Association pour le tourisme ferroviaire, 6, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

Stages de foie gras

Il ne s'agit pas tant de déguster des foies gras du Tarn-et-Garonne que de s'initier à la préparation « à la paysanne » du foie gras d'oie entier et des confits longuement mitonnés dans des chaudrons de cuivre. Un week-end pour faire et goûter. A la ferme.

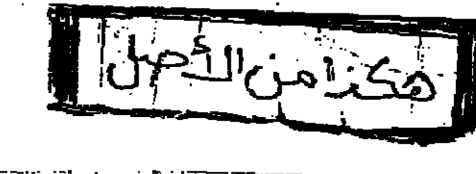
★ Du samedi 9 heures au dimanche à 18 heures : 355 F comprenant l'hébergement, la nourriture et la formation. Ajouter pour une oie grasse de 7 kilos : 100 F. André Pochat, les Vignes de Brassac - 82190 Bourg-de-Visa. Tél. : (63) 94-24-30.

Chez les Springboks

Les amoureux du ballon ovale peuvent suivre le XV de France en Afrique du Sud, où celui-ci doit affronter cet automne les Springboks. Quatre matches au programme : le 29 octobre à Durban, le 1er novembre au Cap, le 4 novembre à Bloemfontein et le 8 novembre à Pretoria. Deux agences de voyages organisent les déplacements touristico-sportifs des supporters. France - Voyages et notre confrère l'Equipe *proposent, du 2 au 10 novembre, deux matches et le parc Kruger en prime (8 470 F). Wagons-Lits prévoit quatre matches et un programme touristique complet (10 850 F).*

★ France-Voyages (824-40-00), Wagons-lits (62 05-65-34). Office du tourisme sud-africain (261-82-30).

● **La Mayenne en cartes postales.** — Journaliste à « Ouest-France », Gérard Leclerc, correspondant du « Monde » en Mayenne, auteur du livre « 1900-1925, vingt-cinq ans d'actualité mayennaise à travers la carte postale », édité par « Ouest-France », a obtenu le prix du livre cartophile. C'est la première année que ce prix est décerné.



POINT DE VUE

Pour une Normale sup' de l'hôtellerie

par PIERRE BERTHET (*)

TRADITIONNELLEMENT le mois d'octobre donne aux professionnels de l'hôtellerie un *rendez-vous international à Paris*, et c'est l'occasion de nombreuses rencontres qui mettent en présence les *représentants et les responsables* des principales organisations professionnelles.

Après avoir fait le bilan d'une saison touristique qui n'a pas été épargnée par les conséquences de *la crise économique, les professionnels* de l'hôtellerie auront sans doute le souci d'examiner attentivement *la situation de leurs entreprises et* de réfléchir aux difficultés qu'ils vont avoir à affronter à l'avenir.

Simultanément dans le cadre d'une conférence internationale réunie par l'Organisation mondiale *du tourisme à Manille, le Tourisme* de l'an 2000 est le thème qui été choisi.

Pour notre part, responsables d'associations qui regroupent les anciens élèves de l'enseignement *hôtelier, nous souhaitons mettre* l'accent dans ces débats sur l'effort qui doit être fait pour adap*ter l'enseignement et la formation* professionnels à cette évolution.

La presse vient de nous appren*dre que l'un des événements de la* rentrée *dans* nos professions est la constitution d'un groupe hôtelier *français Novotel, capable de rivaliser* avec les dix premières chaînes mondiales.

C'est pour nous un événement d'importance parce qu'il signifie qu'il est urgent de faire face aux *besoins de formation pour des pos*tes d'encadrement de niveau international.

∴

Une enquête faite par l'Union nationale des anciens élèves auprès des groupes hôtellers français nous confirme que nombreux sont les titulaires de diplômes de l'enseignement technologique français qui se sont vu confier des responsabilités à ce niveau.

Et il est vrai que les groupes étrangers les plus importants font déjà souvent appel à des professionnels français diplômés pour de telles responsabilités. Mais le besoin d'une formation mieux adaptée n'a pourtant pas encore été satisfait.

C'est sans doute ce qui explique que des initiatives étrangères aient pu être envisagées dans le cadre d'écoles de management privé. Par exemple, l'ESSEC de Cergy-Pontoise, qui se propose de créer un enseignement spécialisé directement importé de l'Université Cornell aux Etats-Unis. D'autres projets privés ont déjà été mis en œuvre avec plus ou moins de succès.

Sans contester leur intérêt, les professionnels français diplômés de l'enseignement public sont enclins à penser que ces initiatives trouvent un encouragement dans l'absence d'une formation supérieure qu'il appartient pourtant au ministère de l'éducation de mettre en œuvre.

A un autre niveau, je crois pouvoir dire que nous sommes également *nombreux à souhaiter que la* préparation à la vie professionnelle liée à l'enseignement dispensé *actuellement dans nos lycées tech*niques et professionnels soit enrichie d'une expérience plus vivante *et d'une* formation *humaine* plus complète.

***

Les métiers d'accueil et de service que devront exercer plus tard *les élèves de l'enseignement hôte*lier sont particulièrement exigeants en connaissances et en compétences *qui leur permettront de s'adapter* aux besoins de relations humaines et de qualité de la vie dont leur *rôle est de satisfaire*.

Nous devons aussi nous préoccuper de leur donner les bases solides *sur lesquelles ils pourront* construire leur vie professionnelle.

L'une d'elles est le savoir qu'il est *aujourd'hui nécessaire d'acqué*rir pour prendre en charge les outils de gestion qui vont être mis demain à la *disposition de tous, mais* dont il faudra savoir faire un bon usage en étant capable d'en comprendre le fonctionnement. *Je ne ferai* qu'une allusion à tous les séminaires et colloques divers consa*crés actuellement à l'informatique* dans l'hôtellerie. C'est indiscutablement le signe d'une révolution qui se prépare dans les techniques de la gestion.

Une autre base fondamentale de l'enseignement hôtelier est, à mon sens, encore plus importante puisqu'il s'agit de cette culture générale qui doit donner les armes indispensables au professionnel pour qu'il puisse constamment se mettre au niveau de compétence et de compétition qui lui sera imposé dans l'avenir.

Nous n'oublierons pas d'attirer l'attention sur la caractéristique essentielle de ces professions, qui est d'offrir à des professionnels dynamiques la possibilité de créer leur propre entreprise ou de devenir leur propre *patron*.

Ce sont les plus nombreux, et, par conséquent, on doit se soucier à tous les niveaux de formation et, bien entendu, à celui de l'apprentissage, de les préparer à être des chefs d'entreprise, des gestionnaires, des femmes et des hommes heureux.

(*) Président de l'UNATECH (Union nationale des enseignements technologiques hôteliers), conseiller de l'enseignement technologique.

Hippisme

Aux hormones aussi...

LES *chevaux de course aux* hormones, cela existe aussi. Ceux (dont nous ne sommes pas) qui voulaient encore en douter ont eu les yeux dessillés par le *Bulletin de la Société du cheval français* daté du 19 septembre. Ce *Journal officiel* des courses de trot publiait une décision des commissaires, sanctionnant, en vertu des articles 72 et 106 du code des courses (ceux qui répriment le doping), l'entraîneur Léopold Verroken.

On y lit donc, entre autres : *« Attendu que l'analyse des prélèvements biologiques effectués... sur le cheval* Kerveros, *gagnant du prix de la Commanderie, à Fontainebleau, le 7 juin 1980..., a révélé sans ambiguïté la présence dans l'urine d'une substance ayant la même propriété antigénique que la Nandrolone..., les commissaires décident de distancer* Kerveros..., *d'infliger à l'entraîneur Léopold Verroken une amende de 10 000 F et de... lui retirer son autorisation d'entraîner du 29 septembre au 15 octobre... »*

Qu'est la Nandrolone ? Un anabolisant du type de ceux dont il a tant été question, depuis trois semaines, à propos des « veaux aux hormones ».

Léopold Verroken nie avoir voulu frauder. On le croit volontiers. D'évidence, ce n'est pas dans la perspective de la course du 7 juin que *Kerveros* a été traité aux anabolisants. A cet égard, l'affaire est radicalement différente de celles où ont été révélées des substances agissant à court terme et administrées pour essayer d'assurer la victoire dans une course déterminée. *Kerveros* est un immense cheval, pas encore « soudé » à quatre ans. On imagine la scène et le dialogue :

• Il manque de force...

— On va lui faire un petit traitement pour développer la musculature... »

Et on passe aux anabolisants, comme pour les petites nageuses de quatorze ans, les haltérophiles, et les veaux.

L'ambiguïté du code des courses fait que ni le vétérinaire ni l'entraîneur ne se sentent moralement responsables. *Le vétérinaire* s'est trouvé devant un cheval dont il estimait la croissance excessive*ment retardée. Il a corrigé, des* ans, la réparable insuffisance. Rien à dire : ce n'est pas son fait *si le cheval court pendant la durée* du traitement. L'entraîneur n'a pas demandé à la pharmacopée un adjuvant *pour gagner une course ;* il s'en est remis au vétérinaire pour un traitement de longue haleine ; ce n'est pas son fait si le vétérinaire a choisi un anabolisant. Rien à dire non plus. Sauf que le code des courses, lui, trouve à redire. *Il interdit de « faire courir un cheval sous l'effet d'une substance prohibée »*. Peu importe que *la substance fasse partie d'un trai*tement de six mois ou ait été administrée une heure avant le départ. Elle est présente ? Le couperet tombe.

C'est la première fois qu'apparaît *au grand jour, dans* les courses françaises, une affaire d'anabolisants.

Dans un premier mouvement, on serait tenté de faire compliment aux chimistes, si efficaces, dit-on *dans les sociétés de courses, qu'ils* auraient décelé du crésyl métabolisé dans l'urine d'un cheval ayant *mangé de la paille d'un box* désinfecté avec cet ingrédient et qu'ils auraient également détecté le recours à une *vaporisation*, dans les naseaux, d'un produit à base de menthol, comme on en utilise pour les enfants enrhumés.

Des poulains bâtis en lutteurs de foire

La réflexion incite à davantage de réserve. D'abord, on peut s'étonner que la première affaire d'anabolisants éclate dans le monde du trot, non dans celui du galop, où, *depuis des années, les motifs* de suspicion étaient infiniment plus nombreux et plus éloquents. Les *sociétés de galop, souvent pleines* de mansuétude à l'égard des écuries commerciales — celles à la *pharmacopée d'avant-garde*, — *écu*ries qui leur assurent les partants dont elles ont besoin et qui, en *outre*, exercent *en leur sein* des influences parfois déterminantes, ont-elles jugé plus diplomatique de *laisser le trot prendre la tête de* l'attelage ? Certains de leurs dirigeants paraissent ravis que l'abcès *soit percé et ne sont pas mé*contents qu'il le soit par les commissaires de Vincennes plutôt que par ceux de Longchamp. Ou bien, les catégories d'hormones utilisées sur les femelles sont-elles plus difficiles à déceler que la Nandrolone ?

Car, chez les galopeurs, ce sont particulièrement les pouliches qui sont concernées. Différentes considérations techniques rendent les anabolisants sans grand intérêt à l'égard des mâles. La première — et la plus essentielle — est que le pur-sang mâle n'a presque jamais besoin d'une musculature plus importante que celle qui lui est donnée par l'entraînement classique. Un trotteur gagne avec ses muscles ; un galopeur gagne avec son influx nerveux et la solidité des articulations de ses membres.

Au contraire, les hormones peuvent faire sensiblement progresser *une pouliche*. L'expérience d'un siècle a fixé à trois livres (c'est-à-dire, en distance, à environ deux *longueurs*) le *« poids pour sexe »* (en d'autres termes : l'infériorité théorique, toutes autres composantes *étant égales*, de la pouliche par rapport au poulain). Que, par des hormones, on fasse de la pouliche un faux poulain, on l'améliore, vis-à-vis de ses compagnes, de deux longueurs, en même temps que l'on supprime les baisses de forme périodiques du cycle ovarien.

Les cas du genre ont été légion. *Comme par hasard*, toutes les championnes qui, voilà quelques années, passèrent par les mains d'un grand *entraîneur aujourd'hui* établi hors de France restèrent stériles, au haras, de nombreuses saisons. Tous les *étalonniers* se plaignent de ce que les jeunes juments sortant de l'entraînement soient, en général, infiniment plus difficiles à féconder que voilà dix ans. *La psychose des* hormones est tellement établie — et sans doute justifiée — que des *éleveurs dédaignent systéma*tiquement les pouliches sortant de certaines écuries. A la limite, nous avons constaté que, dans la *perspective* de l'élevage, le crédit de certaines pouliches souffrait même de l'excellence de leurs performances. Raisonnement, exprimé ou sous-jacent : *« Elle a été trop bonne. Il y avait quelque chose de louche. »* C'est dire l'étendue du mal.

Les avertissements n'ont pas manqué. Guy de Rothschild, président du Syndicat des éleveurs, l'entraîneur François Mathet, notamment, *en ont exprimé de pressants*, publiquement ou dans des cénacles professionnels. Nous avons ici, *chaque fois que les faits nous en* ont donné l'occasion, tiré la sonnette d'alarme. Le secrétaire *d'Etat à l'agriculture avait, voilà un* an, annoncé une enquête de ses services. Pourtant, il ne s'était rien *passé jusqu'au 7 juin, à Fontaine*bleau. C'est pourquoi nous nous bornerons à applaudir de l'extrême *bout des doigts, en regrettant que* la chromographie n'ait pas révélé les anabolisants avant le crésyl et les vaporisations de perlimpinpin.

Au fait, si l'on a décidé de traquer les hormones, il est un autre *lieu où l'on en trouvera : aux ventes* de yearlings. Le problème, cependant, y est un peu différent. D'une *part, on n'est plus là sous la* juridiction du code des courses. D'autre part, les acheteurs font eux-*mêmes leur malheur, tout comme* d'ailleurs les ménagères. De même que celles-ci réclamaient du veau *bien épais et bien blanc*, les acheteurs veulent des bébés poulains bâtis en lutteurs de foire — des « athlètes », disent-ils. Certains haras leur en fabriquent.

Tant pis pour eux si, après deux *galops, les lutteurs de foire se* muent en gringalets dont les os se dévissent.

*Quelques nouvelles dans la per*spective de l'Arc : excellente rentrée, dimanche, de *Three Troikas ; on tousse dans l'écurie d'Ela Mana Mou*, mais, pour l'instant, pas lui ; *Mrs. Penny* sera montée par le *jeune John Matthias, son parte*naire du prix Vermeille, non par le « vieux » Piggott, qui l'avait menée *à la victoire dans le prix de Diane* (et qui vient de signer un contrat avec un autre entraîneur).

Enfin, Kashmir est mort, chez l'Aga Khan, à l'âge de dix-sept ans. Il fut un bon cheval et un excel*lent étalon ; surtout un remarquable* père de pouliches, à une époque où celles-ci se contentaient encore *de courir trois livres en dessous* des mâles.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

LE PIGEON

Le héros du roman de Roby Wolf, le « Robinson de la Tour », (édit. France-Empire), s'appelle Pigeon. C'est un ouvrier oublié sur le toit d'un de ces défis au bon sens du côté de la Défense ou de la tour Pleyel à Saint-Ouen. Roby est un écologiste, un spécialiste des animaux, un gourmet aussi. Ce roman-pamphlet où l'on voit le *nommé* Pigeon livré aux pigeons de Paris est à lire. A méditer. Mais ne doit pas pourtant vous dégoûter des pigeons.

De reste, ils reviennent en force aux cartes des restaurants, me semble-t-il. Mais il s'agit ici de pigeons d'élevage. Et non de ces bisets envahissants et dégradeurs. De ces pigeons que l'on propose « pigeonneau », à la peau rosée ou légèrement bleutée selon l'origine, doux de duvet et dodu de croupion. Ou plus gros, généralement alors pour deux convives, justifiant mon aphorisme :

Deux pigeons s'aimaient d'amour [tendre
Un troisième survint, cela fit [six portions !

On connaissait le célèbre pigeon André Malraux (chez *Lasserre*). J'ai découvert au fil des cartes le pigeonneau en cocotte aux cèpes des *Princes* (George-V), le pigeon prince Rainier III du *Grand Véfour*, le pigeon rôti aux pois gourmands, fèves et choux nouveaux de ce printemps, à l'*Archestrate*.

Sur l'admirable menu de *Georges Blanc*, à Vonnas, le pigeon de Bresse est simplement proposé « en cocotte ». Au *Hilton* de Genève, voici la poitrine de pigeon fermier à la moelle. Jo Rostang *(la Bonne Auberge*, à Antibes) mitonne une tourte de pigeon truffé au fumet rouge, et le prestigieux Jacques Maximin (*Négresco*, à Nice), un farci de pigeonneau aux épinards et à l'amande.

Jean Fanjan-Ratelier, que j'ai découvert, cet été, à Bressoles (sur la route de Moulins à Saint-Pourçain), prépare son pigeonneau au vinaigre de cidre. Charles *Barrier* (à Tours, injustement sanctionné par Michelin) m'a régalé de son pigeonneau de Touraine à la fleur de thym, aux navets et à l'ail, tandis que Daguin *(Hôtel de France*, à Auch) le rôtit simplement à l'ail confit et à la tomate.

Paul Bocuse le Grand prépare le pigeonneau de Bresse en bécasse, et son voisin J.-P. Lacombe *(Léon de Lyon)* se contente de le préparer aux gousses d'ail. A Bordeaux, *Christian Clément* le rôtit au caramel d'épices.

J'en passe, j'en oublie, mais voici cependant suffisamment d'idées pour vous réconcilier avec les pigeons que ce brave Pigeon, le Robinson de la Tour, était réduit à manger cru jusqu'au dégoût.

LA REYNIERE.

DEUX JEUNES

Parmi les futurs grands voici deux cuisiniers, jeunes encore. Il ne s'agit pas certes de gamins proclamés héros, déjà après quelques semaines dans les cuisines de Paul ou Jacques, mais de chefs incontestables, installés.

Curieusement, ils viennent profiter de l'été pour perfectionner leur petite maison. Curieusement, ils ne paradent point au devant de la scène.

Mais, notez-le avant d'aller revoir leurs maisons, ils feront parler d'eux.

Yan Jacquot d'abord. Il a fait couvrir la terrasse de son toit de l'avenue Paul-Doumer, installé des ouatères luxueux. Sous le ciel gris de Paris, face à la tour Eiffel. Excellente cuisine d'originalité tout en restant classique : 17/20.

YAN - LE TOIT DE PASSY, 94, avenue Paul-Doumer. Tél. 524-55-37. Parking dans l'immeuble. Fermé samedi midi et dimanche.

Louis Albistur ensuite. Il a repris depuis déjà quelques années la Flamberge. Il vient de l'agrandir (à peine) mais de délicieuse façon, donnant l'impression d'une richesse d'apparat patricienne. Sa carte reste ce qu'elle était déjà : la perfection. Toute de recherches et de certitudes, avec des amuse-bouches et des délicatesses de dessert encadrant cette cuisine sage et délicate : 18/20.

LA FLAMBERGE, 12, avenue Rapp. Tél. 705-91-37. Fermé dimanche.

Avec ces deux adresses-là vous pourrez faire votre hiver, ne pas courir les nouveautés éphémères et les petits génies « à la minute ». — L. R.

MIETTES

● *Que le ministre de l'environnement* ait décidé d'autoriser la vente, du 1er septembre au 28 février, de gibier congelé d'importation, c'est son affaire ! Que le ministre *de la qualité de la vie (n'est-ce pas* le même ?) n'oblige pas les restaurateurs à indiquer, sur leurs cartes, la provenance de ce gibier est proprement insensé ! Le consommateur, malgré toutes les belles paroles, n'est pas, en France, *défendu* !

● *Roger Vergé (le Moulin de Mougins)* ouvre à *l'Amandier*, dans le joli village de Mougins, une *« Ecole de cuisine »*.

● *Bonnes adresses* confirmées par des lecteurs : *l'Europe* à Villeneuve-de-Marsan (Landes) et la cuisine sage de Robert Garrapit. *L'Auberge fleurie* à Sars-Poterie *(Nord)*.

● *Pierre de La Robertie*, étudiant aux Langues orientales et préparant une maîtrise sur un livre de recettes de Pékin, m'adresse une longue et précieuse lettre à propos de la *« façon Fuyong »*. Sont à rechercher : la blancheur, la tendreté, la très grande fraîcheur et la beauté du plat. C'est l'utilisation du blanc d'œuf qui donne cette blancheur de *neige*.

● *Nouvelle formule* au *Bistro d'Hubert* (place du Marché-Saint-Honoré) : aux déjeuners une carte-menu (selon la formule de Lamazère) à 120 F, vin et service en plus. Le soir, grande carte et suppression du ridicule menu-dégustation.

● *De Robert J. Drouhin*, le célèbre *négociant de Beaune*, ces précisions sur la récolte 1980 en Bourgogne : blancs excellents, rouges qualité inégale. Ces derniers lorsqu'ils sont de qualité sont annoncés *colorés, fruités, souples* et à boire avant les 78.

SNACK MARIN

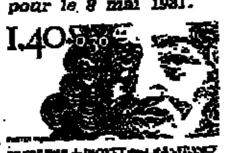
L'Océan Paris Bar, de Neuilly, vient de changer d'adresse. Il reste le merveilleux relais d'Amphitrite que *l'on sait. Vente à* emporter et dégustation sur place (dans un cadre plus gai, aéré et confortable) des fruits de mer et coquillages. M. et Mme Bouvier-Secchioni n'ont sagement augmenté les huîtres *que de 2 francs* la douzaine, ce qui est à signaler. Belons, pleine-mer, marennes, spéciales, fines de claires et surtout les agréables papillons (44 francs la douzaine), praires, palourdes, clams, oursins et bouquets en un bouquet marin. Un dessert pour terminer (tartelette aux myrtilles, 15 francs). Des vins de provenance et de prix honnêtes. Ce snack marin resté abordable vous *enchantera : 5, place Par*mentier, à Neuilly, téléphone : 722-92-05.

L. R.

Philatélie N° 1657

FRANCE : Pierre-Paul de Riquet

Le cinquème et avant dernier timbre de la série des « personnages célèbres » de 1980 sera dédié à l'ingénieur et constructeur du canal du Midi (1666-1681), Pierre-Paul de Riquet *(1604-1680)*, qui, hélas, n'a pas vu s'achever son œuvre. Vente générale le 13 octobre (37e/80). — Retrait prévu *pour le 8 mai 1981*.



1,40 F + 0,30 F, gris et noir.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Jubert. Tirage : 3 000 000 d'exemplaires. Impression taille-douce. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 11 et 12 octobre, de 8 heures à 18 heures, par le bureau de poste temporaire ouvert au Palais des congrès, avenue de Saint-Saëns, à Béziers (Hérault). — Oblitération « P.J. ».

— Le 11 octobre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Béziers *Principe*. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Annulation d'une émission.

Le timbre de la « Coopération P.T.T. franco-belge », prévu dans le programme 1980, ne sera pas émis.

La Belgique renonce également à cette émission.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75007 Paris (bureau mobile installé au Champ-de-Mars, côté Ecole militaire), le 4 octobre. — Journées nationales des transmissions.

⊙ 68000 Colmar (salle des Catherinettes), les 4 et 5 octobre. — Xe exposition des minéraux.

⊙ 77130 Montereau *(mairie)*, le 5 octobre. — Jumelage avec la ville d'Otley (Grande-Bretagne).

⊙ 24000 Périgueux (Palais des congrès), le 9 octobre. — Congrès national des sapeurs-pompiers.

⊙ 34000 Montpellier, du 10 au 19 octobre. — Foire internationale de la vigne et du vin.

⊙ 59230 Saint-Amand-les-Eaux (Théâtre municipal), le 11 octobre. — Journée de l'Europe.

⊙ 92400 Courbevoie (M. J. C., 184, boulevard Saint-Denis), le 11 octobre. — Journée d'information du Cercle philatélique Alfred-de-Vigny.

⊙ 13400 Aubagne (Salle des fêtes, île des Marronniers), le 11 octobre. — Journée sportive et culturelle de la Mutuelle des travailleurs.

⊙ 31250 Revel (salle du conseil municipal), les *11 et 12 octobre*. — Tricentenaire de la mort de Pierre-Paul de Riquet.

⊙ 82000 Montauban (ancien collège, Maison de la culture), les 11 et 12 octobre. — Onzième congrès philatélique régional.

⊙ 11000 Carcassonne, le 13 octobre. — Exposition Viollet-le-Duc (Année du patrimoine).

⊙ 75016 Paris (Palais de Chaillot), du 13 au 17 octobre. — Trentièmes Journées pharmaceutiques françaises.

⊙ 42000 Saint-Etienne (Bourse du travail), les 17 et 18 octobre. — Dix-huitième congrès philatélique région Forez-Velay-Vivarais.

OUVRAGES PARUS

▣ Le catalogue Yvert et Tellier (Champion) 1981 se présente pour la première fois en cinq volumes, totalisant 3 544 pages avec la cotation de 360 000 timbres, dont 40 000 illustrations. Tome I : France, Andorre, Europa, Monaco, Nations unies (320 p.), 28 F. Tome II : Anciennes colonies françaises (496 p.), 25 F. Tome III : Europe (1 040 p.), 72 F. Tome IV : Açores à Horta (824 p.), 45 F. Tome V : Ifni au Zoulouland (864 p.), 45 F. Pour les tomes I et II, dans les prix indiqués, le port est inclus ; pour les autres, dans l'ordre 8,20 F, 5,40 F et 5,40 F sont à ajouter. En vente chez les négociants et à l'Ancienne Maison Champion, 13, rue Drouot, Paris (9e).

NATIONS UNIES : Conseil économique et social.

Dans la deuxième quinzaine du mois de novembre, l'administration postale des Nations unies prévoit l'émission de six timbres consacrés au Conseil économique et social.

La répartition des valeurs par bureau est ainsi prévue :

New-York : 0,15 et 0,20 cents ;
Genève : 0,40 et 0,70 centimes ;
Vienne : 4,00 et 6,00 schillings.

A cette occasion, il est également envisagé d'émettre une carte souvenir au prix de 1 dollar.

MONACO : La vente des timbres d'usage courant...

● Rappelons que les timbres d'usage courant de la principauté de Monaco sont en vente auprès des bureaux philathéliques français suivants :

Paris R.P., 52, rue du Louvre ;
Paris 41, 5, avenue de Saxe ;
Paris 102, 34, boulevard de Vaugirard ;
Bordeaux R.P. - Clermont-Ferrand R.P. - Dijon R.P. - Lille « Agerip » - Lyon R.P. - Marseille R.P. - Montpellier « Agerip », place des Martyrs-de-la-Résistance - Riquewihr - Strasbourg R.P. et « Agerip ».

EN BREF

● BENIN. — *Soixante-quinzième anniversaire du Rotary Club International, 90 et 300 F. Maquettes, respectivement par Agbogba et Assouto. Offset, Cartor S.A. (23-2-80.)*

● CONGO. — *Série des oiseaux congolais, 45 F, souimanga olivâtre; 75 F, travailleur à tête rouge ; 90 F, poule d'eau africaine ; 150 F, alouette canelle ; 200 F, colius passer macrourus (veuve à dos jaune) et 250 F, geai bleu. Bloc-feuillet groupant les six valeurs. Maquettes de M. Hengo (de 45 à 200), Bailey (200). Offset, Edila. (17-9-80.)*



● COTE D'IVOIRE. — *Promotion du tourisme : 60 F, Office national du tourisme, et 65 F, conférence mondiale sur le tourisme. Maquettes de Beugre-G. Apolos, d'après K. Khouman Pierre. Offset, Cartor S.A. (9-8-80.)*

● DJIBOUTI. — *Découverte de la pénicilline, vingt-cinquième anniversaire de la mort de Sir Alexander Fleming, 20 F, et « De la terre à la Lune », soixante-quinzième anniversaire de la mort de Jules Verne, 130 F. Maquettes de Jacques Gauthier. Offset, Edila. (1-9-80.)*



● DJIBOUTI. — *Coquillages, 15 et 85 F. Offset, d'après documents, par Edila. (12-8-80.)*

● GABON. — *Vingtième anniversaire de l'Indépendance, 60 F. Hélio, d'après Caron, par Delrieu S.A. (17-8-80.)*

● GRECE. — *Série « anniversaires-événements » 1980, six timbres : 4 dr., 50e anniversaire du corps des sapeurs-pompiers ; 8 dr., 75e anniversaire de la révolution de Therissos ; 10 dr., Année oléicole mondiale ; 14 dr., congrès de la Fédération des journalistes ; 18 dr., cinquantenaire l'Organisation du port du Pirée, et 20 dr., Constantin Economos ex-Economon. (31-10-80.)*

● NIGER. — *Quatrième anniversaire de la mort de Steve Bicko, 150 F. Maquette de Jacques Combet. Offset, Edila. (12-9-80.)*

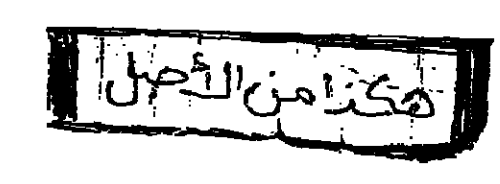
● SUEDE. — *Entiers : carte d'usage courant en raison de la aérogramme, 2,30 Kr. Les dessins sont de Jan Magnusson, représentant des jeux d'enfants différents. (16-6-80).*

ADALBERT VITALYOS.









Jeux

échecs N° 884

MENACES

(Finale de la huitième olympiade par correspondance.)

Blancs : K.B. RICHARDSON (Grande-Bretagne)

Noirs : J. V. ESTRIN (U.R.S.S.).

Partie espagnole

Défense Steinitz différée.

1. é4	é5	15. Fé3 ;	Rf7
2. Cf3	Cç6	16. Fç5 !	Té8
3. Fb5	a6	17. Cç3 (h)	Fé6
4. Fa4	d6 (a)	18. Cé2 ! (i)	f5
5. 0-0 (b)	Fd7 (c)	19. Cf4	Cg8
6. ç4 (d)	g6 (é)	20. Dé2 (j)	Df6
7. d4	éxd4	21. Fb3	Ta-d8 (k)
8. Cxd4	Fg7	22. Fd4 ! ! (l)	Dxd4 (m)
9. Cxç6	bxç6	23. Cxé6 (n)	Txé6
10. ç5 ! (f)	d5	24. Dxé6+	Rf8
11. éxd5	cxd5	25. Ta-d1	abandon. (o)
12. Té1+	Cé7		
13. Fg5 !	f6		
14. ç6!	Ff5 (g)		

NOTES

a) Cette défense dont on trouve la trace pour la première fois dans la partie Lange-Schulz en 1853 fut longuement analysée par Steinitz en 1892 dans « Chess Magazine » et constitue toujours l'une des branches maîtresses de la Partie espagnole avec 4..., Cf6.

b) D'autres possibilités sont 5. d4, b5 ; 6. Fb3, Cxd4 ; 7. Cxd4, éxd4 ; 8. ç3, Fb7 ; 9. çxd4, Cf6 ; 10. f3, ç5 ; 11. Fé3, Fé7 avec égalité ou 5. Fxç6+, bxç6 ; 6. d4, f6. Sur 5. ç3, Estrin serait entré dans la « variante de Siesta » qu'il affectionne : 5...f5 ; 6. éxf5, Fxf5 ; 7. d4, é4 ; 8. Cg5, d5 ; 9. f3, h6 ! ; par exemple, 10. fxé4, hxg5 ; 11. éxf5, Fd6 ; 12. Cd2, Df6. Les Blancs peuvent aussi poursuivre par 7. 0-0 avec la suite possible 7..., Fd3 ; 8. Té1, Fé7 ; 9. Fç2 ! (une idée qui ne plaisait pas à Keres), Fxç2 ; 10. Dxç2, Cf6 ; 11. d4, é4 ; 12. Cg5, d5 ; 13. f3, h6 ; 14. Ch3, 0-0 ; 15. Cd2, éxf3 ; 16. Cxf3, Fd6 ; 17. Fxh6 ! (Mitchell - Kondall par correspondance, 1973-78). Keres avait cependant probablement raison car, après 11. d4, 0-0! ; 12. dxé5, Cxé5 ; 13. Cxé5, dxé5, les Noirs n'ont rien à craindre.

c) 5..., Fg4 a longtemps été considéré comme une réfutation du roque des Blancs en raison de la suite complexe 6. h3, h5, mais aujourd'hui les analyses de ce système ne sont pas défavorables aux Blancs.

d) Ou 6. d4, b5 ; 7. Fb3, Cxd4 ; éxd4 ; 9. ç3, d3 et les Noirs égalisent. En entrant par interversion de coups dans la « défense Duras » (1. é4, é5 ; 2. Cf3, Cç6 ; 3. Fb5, a6 ; 4. Fa4, d6 ; 5. ç4), les Blancs évitent la réplique 6..., Fg4 jouée un coup plus tôt après 5. ç4, Fg4 dans la partie Keres-Reshevsky (Moscou, 1948).

é) Une stratégie un peu lente. 6..., Cf6 semble préférable : 7. d4, éxd4 ; 8. Cxd4, Fé7 ; 9. Fxç6, bxç6 ; 10. Df3, ç5 ; 11. Cf5, Fxf5 ; 12. éxf5, 0-0 avec un jeu égal (Medina-Ciocaltea, Wijk aan Zee, 1968).

f) S'emparant de l'initiative, les Blancs menacent de gagner le pion d6 sans craindre 10..., dxç5 qui leur laisserait un net avantage de position après 11. Ca3 suivi de 13 - Fé3 - Tç1.

g) Et non 14..., fxg5 ; 15. cxd7+.

h) Admirablement développés, les Blancs menacent 18. Fxé7 avec gain du pion d5.

i) Une manœuvre décisive.

j) Une menace à chaque coup.

k) A nouveau, il faut parer 22. Cxé6, Txé6 ; 23. Fxd5.

l) Encore plus fort que 22. Ta-d1.

m) Si 22..., Dé7 ; 23. Fxé7, Rxg7 ; 24. Cxé6+ et si 22..., Dg5 ; 23. Cxé6.

n) Gagne déjà la qualité car si 23..., Df5 ; 24. Cxd8+, Dxd8 ; 25. Fxd5+.

o) Si 25..., Df6 ; 26. Txd5, Dxé6 ; 27. Txd8+, Ré7 ; 28. Td7+!

SOLUTION DE L'ETUDE N° 883

R. Missiaen. « Volksgazet », 1951.

(Blancs : Rb6, Fç2, Cd4.)
(Noirs : Rb8, Ff7.)

1. Cç6+, Ra8 ; 2. Cb4 (menace 3. Fé4+ ; 4. Fb7 suivi du mat), Rb8 (si 2..., Fç4 ; 3. Fé4+, Rb8 ; 4. Cç6+ avec gain) ; 3. Ff5, Fç4 ; 4. Fh3 ! (et non 4. Fd7 ni 4. Fg4), Fé2 ; 5. Cç6+, Ra8 ; 6. Cd4 ! (ni 6. Fç8, Fa6 ! ni 6. Fg2, Ff3). Fd1 ou 6..., Fh5 (si 6..., Fç4 ou 6..., Fd3 ; 7. Fg2+ et 8. Cç6+) ; 7. Fg2+, Rb8 ; 8. Fb7, Fa4 ou 8..., Fé8 ; 9. Cé6, Fé8 ou a4 ; 10. Cç5 !, Fb5 ; 11. R×b5 et les Blancs gagnent.

Après 6. Cd4, on comprend l'incorrection de 4. Fg4 ; par exemple, 4..., Ff1 ; 5. Cç6+, Ra8 ; 6. Cd4 ne menaçant rien.

ÉTUDE

C.M. BENT

(1974)



BLANCS (4) : Rf2, Td5, Cg6 et g7.

NOIRS (3) : Rg4, Tb6, Fd3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 881

DONNE PRÉPARÉE

Au cours du dernier tournoi mondial en donnes préparées, il y a... dix-sept ans, ce contrat de manche à 5 carreaux avait été réussi par *plusieurs champions*. Or, même en regardant les quatre jeux, le coup est difficile à réussir.

♠ A 3 2
♥ A R 4 3
♦ 6 4 3
♣ 6 4 2

♠ D V 10 9 6 5 | ♥ V 8 5 | ♦ D V | ♣ R D — N / O E / S — ♠ R 8 7 | ♥ 10 9 7 6 | ♦ 10 9 8 | ♣ V 10 9

♠ 4
♥ D 2
♦ A R 7 5 2
♣ A 8 7 5 3

Ouest ayant entamé la dame de pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le contrat de CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Le raisonnement à cartes *cachées est le suivant : il ne faut* concéder que deux levées alors qu'il y a forcément un atout à perdre et en principe deux trèfles. Il faut donc trouver une position *finale dans laquelle le placement* de main (pour une coupe et une défausse) procure la dixième levée tout en permettant un squeeze pour la onzième levée !

Après l'as de pique, Sud coupe un pique et *tire immédiatement* l'as de trèfle (pour que l'adversaire ne pense pas à débloquer *son roi s'il a le roi de trèfle et* un petit trèfle). Ensuite, après deux coups d'atout (as-roi), Sud joue la dame de cœur, remonte au mort avec le roi de cœur et tire l'as de cœur (sur lequel il jette un trèfle), puis il coupe le dernier pique du mort ; enfin *il donne la main à Ouest* à trèfle et la position est la suivante :

♥ 4 ♦ 6 ♣ 6
♠ V 10 9 — ♥ 10 ♦ 10 ♣ V
♦ 7 ♣ 8 7

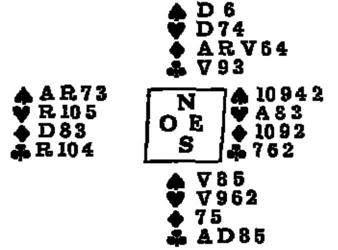
Atout carreau. Ouest, qui a pris la main avec le roi de trèfle, *joue pique, et Est ne peut faire* qu'une levée ! Le mort défausse en effet son dernier trèfle, et *Est est squeezé :* il ne peut ni défausser le 10 de cœur, ni jeter son valet de trèfle maître, et il a donc intérêt à couper. Mais le déclarant terminera alors en double *coupe*.

C'est une variante assez rare des jeux de réduction d'atout.

Les Olympiades

Demain débutent à Valkenburg, en Hollande, les VI[e] Olympiades par équipes de quatre avec la participation d'une soixantaine de nations. Le titre olympique avait été remporté par la France en *1960*, puis ensuite trois fois par l'Italie, mais en 1976 le Brésil a terminé en tête.

Voici un des coups les plus fameux des Olympiades de 1976 qui avaient eu lieu à Monte-*Carlo. Grâce à une défense étonnante* le Brésilien Gabriel Chagas fit chuter un contrat réellement imperdable.



♠ D 6
♥ D 7 4
♦ A R V 6 4
♣ V 9 3

♠ A R 7 3 | ♥ R 10 5 | ♦ D 8 3 | ♣ R 10 4 — N / O E / S — ♠ 10 9 4 2 | ♥ A 8 3 | ♦ 10 9 2 | ♣ 7 6 2

♠ V 8 5
♥ V 9 6 2
♦ 7 5
♣ A D 8 5

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♦	passe	1 SA
passe	passe	passe	

Chagas, en Ouest, a entamé l'as de pique sur lequel Est a fourni le 10 de pique (qui nie le valet). Il a rejoué le 2 de pique pour la dame. Le déclarant a alors joué le valet de trèfle du mort pour le 2 d'Est et le 5 de Sud. *Grâce à quel stratagème* Chagas a-t-il fait chuter le contrat de UN SANS ATOUT ?

Note sur les enchères :

En enchères naturelles la réponse de « 1 cœur » sur l'ouverture de « 1 carreau » est obligatoire avec une couleur de quatre cartes. La seule explication à la réponse de « 1 S.A. » est que le joueur yougoslave, qui était en Sud, utilisait un système conven*tionnel où la réponse de « 1* cœur » (couleur au-dessus) était négative, alors que celle de « 1 S.A. » était positive.

Courrier des lecteurs

La reprise invisible (n° 867) :

Contrairement à ce que plusieurs lecteurs avaient cru, seule la défense d'Eisenberg (le valet de cœur avec AV5) faisait chuter le contrat. Je montrerai, dans une des chroniques du mois de novembre, comment le déclarant peut réussir 3 S.A. même si Ouest prend immédiatement avec l'as de cœur pour contre-attaquer le roi de pique avec R V 6 5 alors que l'as est second au mort...

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 129

THÈME DU COUP D'ARRÊT

Championnat de Suisse, 1980 (Genève).

Blancs : A. Guignard

Noirs : A. Mouchet

Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	20-25	19. 31-27	22×31
2. 38-33	19-23(a)	20. 36×27 (j)	17-21
3. 42-38	14-19	21. 43-38	11-17
4. 47-42	10-14	22. 48-43(k)	21-26
5. 35-30!(b)	14-20!(c)	23. 32-28	2-7!!(l)
6. 40-35	20-24	24. 38-32(m)	25-30!(n)
7. 29×20	25×14	25. 34×25	14-20
8. 45-40	15-20!(d)	26. 25×5	18-23(o)
9. 50-45(e)	20-25!(f)	27. 28×19(p)	4-10
10. 32-28	23×32	28. 5×14(q)	9-36!!
11. 37×28	5-10	29. 19-14	26-31!
12. 30-24	19×30	30. 37×26	36-41!!(r)
13. 35×24	17-22!(g)	31. 32-28	13-19(s)
14. 28×17	11×22	32. 14×23	41-46
15. 40-35(h)	6-11(i)	33. 27-22	7-11
16. 41-37	1-6	34. 43-38	8-13
17. 46-41	11-17	35. 39-34	13-19
18. 38-32	7-11	36. 23×14	46-19
		Abandon	

● *JEUNES DAMES.* — Une version junior et hebdomadaire de l'émission-jeu télévisée « Les blancs jouent et gagnent » est diffusée tous les mercredis après-midi sur Antenne 2 dans le cadre de l'émission Récréa 2. Un problème de dames sera proposé aux téléspectateurs et les premières bonnes réponses seront récompensées.

NOTES

a) Usuel. Plus intéressant eût été toutefois 2... (14-20) ; 3. 42-38 (19-24) les Noirs enchaînent par la formation du baron [marchand de bois des îles dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle] et contraignent les Blancs à rechercher une stratégie susceptible de briser ce redoutable enchaînement [Cordier-*Guinard, le Monde* du 24 novembre 1979].

b) Sans doute le meilleur et préférable évidemment à :

b1) 5. 32-28 (23-32) ; 6. 37-28 (18-23!) [déséquilibre la structure du camp adverse en le chassant *du centre (pion à 28) et* en déportant, *loin sur l'aile, le pion à 38*, précieux élément du bastion central] ; 7. 29×18 (12×32) ; 8. 38×27.

b2) 5. 31-27 (-17-21!) avantage aux Noirs qui, contrairement aux Blancs, pourront quand ils le désireront, achever le développement de leur grande diagonale.

c) Refus d'entrer dans le système Roozenburg et prélude à un opportun repli : il est, en principe, de *bonne stratégie* (ou jeu de position) de perdre des temps dans les débuts.

d) Coup de position fort car si :

d'1) 9. 33-29 (20-24) ; 10. 29×20 (14×25) ; 11. 50-45 d'1 (4-10) ; 12. 32-28 m (23×32) ; 13. 37×28 (17×22) ; 14. 28×17 (11×22) les Noirs occupent mieux le terrain : contrôle du centre et meilleure répartition des forces.

d'1) 11. 32-28 (23×32) ; 12. 37×28 (18-23) ; 13. 42-37 d"1, d"'1 (23×32) ; 14. 37×28 (17-22), etc., avantage positionnel aux Noirs toujours.

d"1) 13. 30-24 (23×32) ; 14. 38×27 [la formation des Blancs a perdu sa cohésion] (19×30) ; 15. 35×24 (12-18) [entre autres coups], etc., avantage positionnel aux Noirs encore.

d"'1) 13. 38-32? (23-29) ; 14. 34×14 (25×45), etc., N+1.

d2) 9. 32-28 (23×32) ; 10. 37×28 (18-23) ; 11. 38-32 (5-10d'2) [entre autres continuations] ; 12. 41-37 (20-25) interdisant 13. 30-24 (19×30) ; 14. 28×19d"2 (14×23) ; 15. 35×24 (23-29) ; 16. 34×23 (12-18) ; 17. 23×21 (16×20!), N+1 après cette rafle de quatre pions.

d'2) 11... (4-10) [une seconde continuation, toujours parmi d'autres] ; 12. 41-37 (20-25) ; 13. 30-24 est *toujours interdit* car livre une combinaison, soit comme dans d2, soit sous forme de coup de dame à 47 si, après (19×30) ; 14. 35×24 *(23-29) ; 15. 34×23 (14-19) ; 16. 23×14* (9×47!), N+.

d"2) 14. 35×24 (23-29) ; 15. 34×23 (12-18), etc., N+1.

e) Coup d'attente ou temporisation.

f) Accentue la pression sur l'aile droite adverse et s'oppose à 30-24 du fait du +1 pour les Noirs par (23-28) après l'échange.

g) Probablement le plus agressif.

h) A considérer aussi 15. 34-29 (6-11) ; 16. 38-32 (1-6) ; 17. 32-27 (10-15) ; 18. 39-34 serait sanctionné par un coup de dame à 50, en cinq *temps* : 18. ... (16-21) ; 19. 27×16 (32-28) ; 20. 33×22 (18×27) ; 21. 31×22 (13-18) ; 23. 22×13 (8×50!), N+.

i) Après 15. ... (6-11) coup de dame en deux temps sur 16. 38-32.

j) Et non 20. 37×26 (13-19) ; 21. 24×22 (17×46) dame et +.

k) Coup douteux qui prive les Blancs de toute possibilité défensive ou offensive du fait de la disparition de la flèche 37, 42 et 48. Préférable était 22. 49-43.

l) Un subtil tenté de faute basé sur le thème du coup d'arrêt (J.V.D. Wal - A. Gendlerman, « le Monde » du 19 janvier 1980), aux innombrables applications dans les *milieux de partie et dans les fins* de partie.

m) Craignant peut-être d'affaiblir dangereusement leur aile gauche, les Blancs n'ont pas retenu 24. 37-32 précédant une multitude de variantes plausibles, parmi lesquelles 24. ... (18-23) ; 25. 28×19 (14×23) ; 26. 44-40 (10-15) ; *27. 27-21 (16×27)* ; 28. 32×21 (4-10) ; 29. 38-32 livrerait un coup de dames sur le thème du coup renversé 29. (25-30) ; 30. 34×25 (13-19) ; *31. 24×22 (26×46)*.

n) L'amorce d'un mouvement en neuf temps pour damer à 46.

o) La caractéristique du thème du coup d'arrêt : placer une butée, constituée ici, et en règle générale, par un pion adverse, afin de limiter le parcours d'une pièce adverse pour effectuer une rafle.

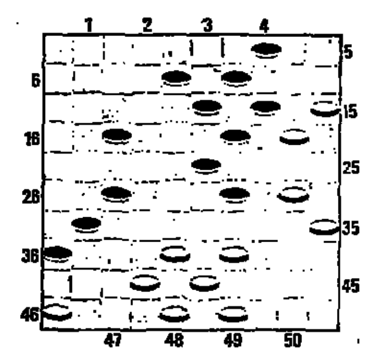
p) La butée.

q) Le parcours de la dame est *limitée par cette butée.*

r) Avec sang-froid, les Noirs progressent vers la rangée damante, 31. 14-10 étant réfuté par 31. ... *(17-22) ; 32. 27×9 (3×5), N+.*

s) Forcé (17-21) ne donnant que la nulle.

Problème : G. AVID (Coursan, 1980)



Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps.

● SOLUTION COMPLETE : 39-34!! (29×40, a) 35×44 (14×34) 42-37 [sur le thème du coup d'arrêt] (31×33) [la butée] 46-41 (36×47) 48-42 (47×38) 43×14! (19×10) 44-39 [application du thème du coup parallèle : on amène, en parallèle, deux pièces adverses (pions à 33 et à 34 dans ce problème), puis on leur offre un pion et, quelle que soit la pièce qui prend, la rafle (la seconde rafle dans ce problème) ne peut être parée] (33×44) [si (34×43), suite identique donc] 49×9! (4×13) 15×41, + (coup de dame par composition).

a) (14×25) 42-37 (31×33) 48-42! (29×40) 35×44 (25×34) 46-41, etc., + comme ci-dessus.

★ Pour franchir rapidement le premier coup de l'initiation (connaissance des règles internationales de la signification des chif*fres, des lettres et des signes conven*tionnels), les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pas*tourelle », bâtiment D,* boulevard de Paste, 0700 Privas. Sur demande, tous renseignements sont donnés sur les traités, les recueils, l'organe mensuel de la F.F.J.D., les clubs les compétitions etc.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

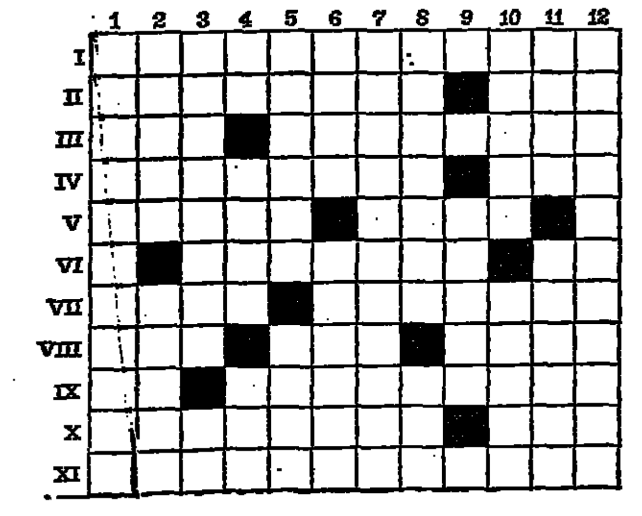
N° 112

Horizontalement

I. Il permet les dépassements. — II. Ne perdent pas la queue ; On y décousait. — III. Pour la peau ; Angulaire s'il s'agit de la direction. — IV. Douçâtre ; Fin de l'infinitif. — V. A-t-elle subi le 1 vertical ? ; Plantes officinales ? — VI. Radicalement sans-culottes ; En vain. — VII. A sa place ; Identiques pour les souris et pour les hommes. — VIII. Sur lui, la plage ? ; Cercle imparfait ; Celle de Jane marche ici à l'envers. — IX. Pronom ; C'est avertir le vulgaire. — X. Elles font peine à entendre ; En Chaldée. — XI. Sur un meuble ou sur un immeuble.

Verticalement

1. Pour les uns, c'est la tarte à la crème et pour les autres la panacée. — 2. Le dessus ; Il s'alita ? C'était urgent ! — 3. Du solide ; Son dernier précède son premier. — 4. Le dé est jeté ; Complète un compte ou un pari ; Dans un roulement. — 5. Choisir avec, parfois, quelque malignité ; Sous l'empire, là aussi, du 1 ? — 6. Antique et prophétique ; Antique et érotique. — 7. Comme on les retrouve ! — 8. Ils sont dans un drôle d'état ! ; Le début du précédent. — 9. Ether-sel. — 10. Font périr, dit-on, ceux qui les utilisent ; Fausse dette. — 11. Pour les cendres ou pour les voix ; C'est vanner mais avec quelle fatigue. — 12. Une double opération de la plume.



Solution du n° 111

Horizontalement

I. Interlocuteur. — II. Noël ; Opérette. — III. Vulgariser ; An. — IV. Eve ; Piastre. — V. Neveu ; Céraste. — VI. Taillée ; Essor. — VII. Austères ; Sous. — VIII. Ite ; Er ; Alerte. — IX. Rend ; Enliée. — X. Estourbissent.

Verticalement

1. Inventaire. — 2. Nouveautés — 3. Télévisent. — 4. Elg ; Elt ; Do. — 5. Apulée. — 6. Lori ; Errer. — 7. Opiacée ; Nb — 8. Cesse ; Sali. — 9. Urètre ; Lis. — 10. Terrassées. — 11. Et ; Essorée. — 12. Uta ; Tout. — 13. Renversent.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 112

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AABDEHHL. — 2. AAAEHNR. — 3. ACHOPSU. — 4. AAGINSUV (+ 1). — 5. EEGNRSTU. — 6. CEEILOS. — 7. CEEEERR. — 8. AEHSSSU (+ 1). — 9. AEINOPU. — 10. CLOOPSY. — 11. EEIIRRT — 12. ENOSTTU. — 13. AEINRST (+ 15). — 14. EEILMNT (+ 1). — 15. DDEEMOX.

Verticalement

16. AADDEIN. — 17. ACEILRT (+ 2). — 18. AEINPRU. — 19. AHINORS (+ 2). — 20. ABEMRRU (+ 1). — 21. BEEEMRSS. — 22. EEGINORST. — 23. AACHMPRT. — 24. AAFGGOR. — 25 AEIORST (+ 5). — 26 ACEEIPRU (+ 2). — 27. AEENNST. — 28. EORRSST (+ 2). — 29. AEOSSSS. — 30 ACEETUX (+ 1).

Solution du n° 111

Horizontalement

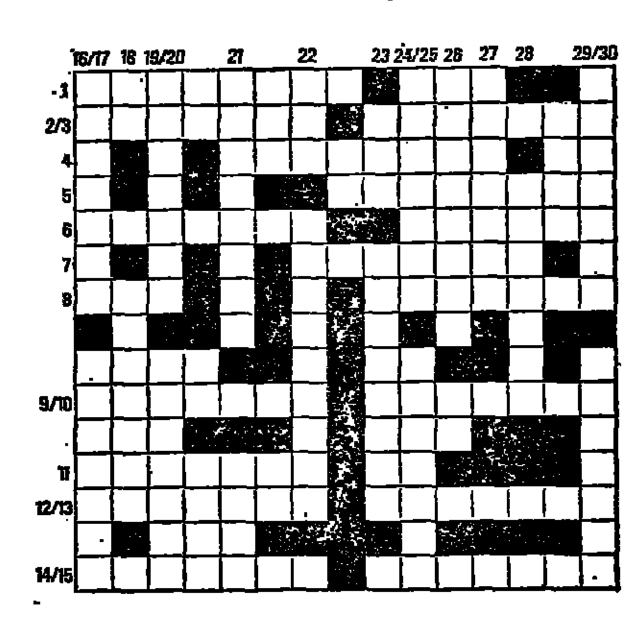
1. ESCLAVON. — 2. PEAUFINE. — 3. GADOUES (SOUDAGE). — 4. APRETES (APTERES, ARPETES, ESPERAIT, PATERES, PESTERA, PETERAS, REPETAS, RETAPES). — 5. RENVOIS (REVIONS, VERSION, VIORNES). — 6. FARAUDE (FARDEAU). — 7. AMIDONS (DAMIONS, DOMINAS, MONDAIS). — 8. NOTAIRE (NOTARIE, NOTERAI, ORIENTA). — 9. REMUERA. — 10. EFFACURE († 81). — 11. SETACES (ASCETES). — 12. MEDUSER.

Verticalement

13. EPERVIN. — 14. FONDEES. — 15. BAROUFLE. — 16. CAECALE. — 17. NIRVANA (NAVARIN). — 18. AFGHANE. — 19. DEROUTE (DETOURE, REDOUTE). — 20. ONDATRA (ADORANT). — 21. EPEURES (EPUREES). — 22. NEOPRENE. — 23. URINERA (RAINURE, *REUNIRA, RUINERA*). — 24. EMPEIGNE. — 25. BISTROT. — 26. IRIDIUM. — 27. RASSISE (SARISSE). — 28. OLEATES. — 29. CHALAZE. — 30. STARTER (TARTRES).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

★ *Jeu déposé.*





INFORMATIONS « SERVICES »

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 : pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● *UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS.* — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S.-Urgences bucco-dentaires : 337-51-00.

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy-Charles-de-Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-78-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *UN VÉTÉRINAIRE au* 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche, de 9heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S.-AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 073-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) ; au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-26-26 un poste en anglais : S.O.S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S.-3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

LOTO

TIRAGE N° 39
DU 24 SEPTEMBRE 1980

4 — 12 — 28 — 31 — 32 — 45

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 2

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMÉROS	1	8 916 429,90 F
5 BONS NUMÉROS + complémentaire	46	307 242,20 F
5 BONS NUMÉROS	3 785	5 059,60 F
4 BONS NUMÉROS	178 027	90,10 F
3 BONS NUMÉROS	2 649 792	8,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 1er OCTOBRE 1980

VALIDATION JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1980 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Portant modification de la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre et de l'armée de l'air pour l'année 1980 ;

● Conférant les rang et appellation de général de corps d'armée et de général de corps aérien et portant promotion, nomination, affectation et admission dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve).

UN ARRETE

● Pris en application du décret du 10 janvier 1979 modifiant le décret du 15 juillet 1971 pris en application de l'article 26 de l'ordonnance du 21 août 1967 et relatif au versement direct par certains organismes et services des prestations familiales.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

« Le château de Beaumesnil », 9 h., grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Chaulnes », 15 h., 9, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, hall gauche, Mme Hulot.

« Itinéraire Delacroix », 15 h., 6, place Furstenberg, Mme Meyniel.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« De la Courtille à Belleville », 15 h. 15, métro Télégraphe (Mme Barbier).

« Cryptes et massacres des Carmes », 15 h., 70, rue de Vaugirard (Mme Camus).

« La Franc-Maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de la rue du Bac », 15 h., devant Saint-Thomas-d'Aquin (Mme Ferrand).

« L'Islam », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Mme Hauller).

« La maison de Balzac », 15 h., 47, rue Raynouard (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale (M. de La Roche).

« Saint-Laurent » 15 h., métro Château-d'Eau (Résurrection du passé).

« Le Marais. Abbaye Maubuisson », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« De Marie Antoinette à Courrèges », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Visages de Paris).

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Les salons du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg.

« De la Champmeslé à Talma », 15 h., 6, rue de Seine, Mme Lemarchand.

« De la place Vendôme à la place de la Concorde », 15 h., pied de la colonne Vendôme, Mme Meyniel.

« Le Vieux Belleville », 15 h., métro Place-des-Fêtes, Mme Pennec.

« Sainte-Chapelle et Conciergerie », 15 h., entrée de la Conciergerie, Mme Puchal.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« De la rue Visconti au palais de la Reine Margot », 15 h. 15, 21, rue Visconti (Mme Barbier).

« Lycée Henri-IV », 15 h., 23, rue Clovis (Mme Camus).

« Mouffetard », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La folie Saint-James », 15 h., 34, avenue de Madrid (Mme Ferrand).

« Le Vieux Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Mme Hauller).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (Histoire et Archéologie).

« Le château de Vincennes », 14 h. 45, entrée, avenue de Paris (M. de La Roche).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., sortie métro (Résurrection du passé).

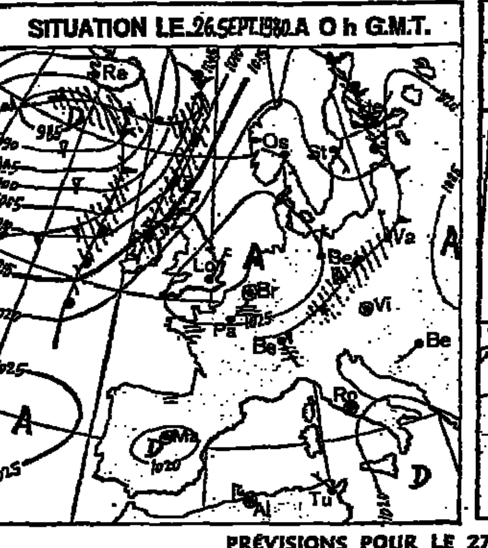
« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux Paris).

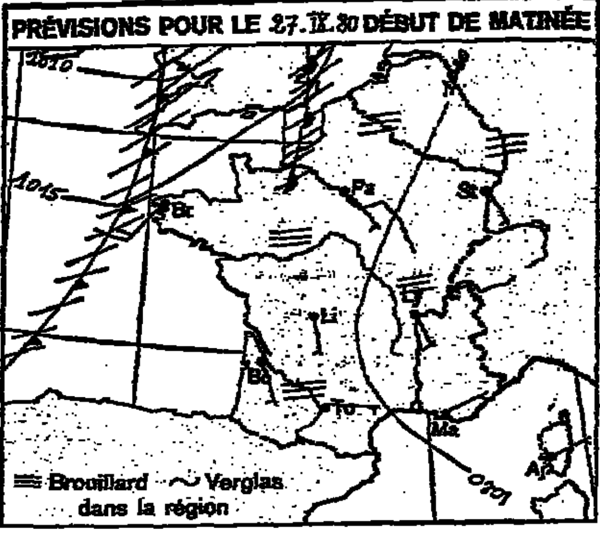
« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

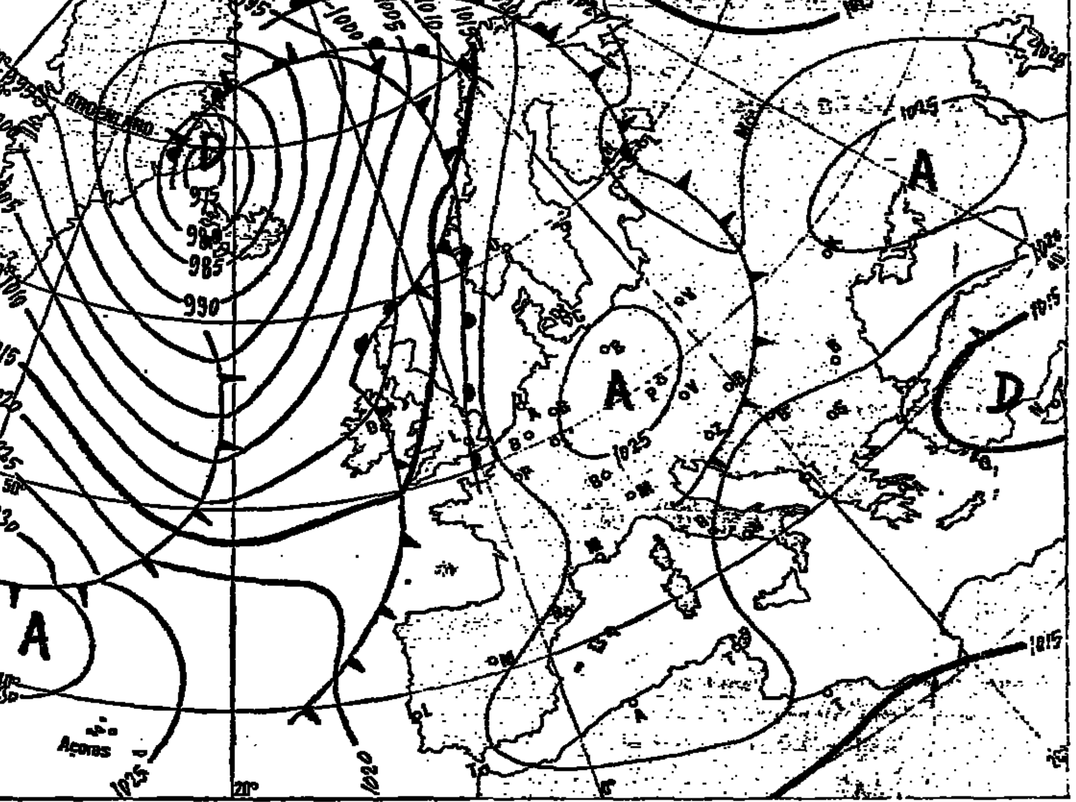
10 h., 5, rue Largillière, M. Fernand Schwarz : « Atelier pratique : philosophie, mathématiques, architecture » (Nouvelle Acropole).

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 27 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 26 septembre à 0 heure et le samedi 27 septembre à 24 heures :

Précédée d'un affaiblissement du champ de pressions sur l'Europe occidentale, une perturbation océanique abordera notre pays.

Samedi 27 septembre, le temps sera très brumeux au lever du jour sur l'ensemble du pays, avec de nombreux brouillards dans l'intérieur et des nuages bas côtiers, surtout abondants près de la Manche, où de faibles pluies auront lieu. Ces pluies tendront à s'intensifier sur l'extrême nord-ouest au cours de la matinée, puis elles gagneront les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge. Après leur passage, un flux de secteur ouest frais et instable s'établira sur la Bretagne en fin de journée. Les autres régions bénéficieront d'éclaircies, après la dissipation des brouillards, mais le temps demeurera souvent nuageux et brumeux et les températures varieront peu.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 26 septembre, à 8 heures, de 1 024,3 millibars, soit 768,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 25 septembre; le second, le minimum de la nuit du 25 au 26) : Ajaccio, 25 et 12 degrés ; Biarritz, 25 et 15 ; Bordeaux, 26 et 12; Bourges, 24 et 13 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 18 et 14 ; Clermont-Ferrand, 25 et 9 ; Dijon, 24 et 12 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 19 et 7 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 28 et 15 ; Nancy, 21 et 14 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 20 et 10 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 27 et 14 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 21 et 14 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 26 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 6 ; Athènes, 28 et 19 ; Berlin, 17 et 6 ; Le Caire, 31 et 20 ; îles Canaries, 26 et 22 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 21 et 9 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 20 et 9 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 9 et 2 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 30 et 17 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14; Rome, 27 et 16; Stockholm, 15 et 9.

PROBABILITÉS POUR LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Une zone pluvieuse traversera le pays d'ouest en est au cours de la journée. A l'avant, le matin, les brumes et les brouillards seront nombreux sur l'Aquitaine et les massifs montagneux du centre et de l'est. En cours de journée, les pluies localement orageuses aborderont ces régions, n'épargnant que la Côte d'Azur et la Corse. A l'arrière de la zone de pluie un temps plus frais et plus variable se développera qui affectera en soirée toute la moitié ouest du pays.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Les mots croisés sont en page 17 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

BREF

CONCOURS

RECTIFICATIF. — Une interversion de texte nous a fait attribuer, sous notre information publiée dans « le Monde » du 25 septembre, deux adresses à l'Institut français de gestion qui propose aux jeunes de moins de vingt-six ans un stage — gratuit et rémunéré — de « programmeurs d'application de gestion ». La première adresse (I.F.G., 37, quai de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15, tél. : 578-61-52, poste 539) est valable. La deuxième (F.F.R.P.-C.N.S.G.R., 64, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. : 545-31-02) correspondait au Comité national des sentiers de grande randonnée, qui a de tout autres activités.

TOURISME

LA VALLÉE DU GRAND-MORIN A PIED. — Le Comité national des sentiers de grande randonnée invite, le dimanche 28 septembre, tous les amis de la nature à participer à l'inauguration de sentiers récemment balisés autour de La Ferté-Gaucher, en Ile-de-France.

Onze randonnées pédestres sont proposées au départ de La Ferté-Gaucher ou Coulommiers. La S.N.C.F. mettra en circulation un train spécial au départ de Paris-Est, à 10 h. 3.

★ F.F.R.P.-C.N.S.G.R., 64, rue de Gergovie, 75014 Paris. Tél. : 545-31-02.

VIDCOM 80

Les médias de l'an 2000

Prenant l'initiative d'organiser en 1971 ce qui allait devenir le Vidcom, M. Bernard Chevry, son commissaire général, *déclarait à l'époque* qu'il préparait l'horizon 80. Nous y sommes. Et même si la crise de l'énergie en 1974 a ralenti le rythme de croissance de l'audiovisuel et de la communication, il existe déjà toute une industrie — matériels et programmes — dont le Vidcom 80, organisé à Cannes du 29 septembre au 2 octobre, va témoigner. Trois cent cinquante exposants *seront au rendez-vous.*

Grâce à la conjonction du téléphone, de la télévision et de l'informatique, la vidéocommunication s'affirme en effet comme la grande révolution technologique et sociale — voire politique — de la fin du vingtième siècle.

Côté matériels, on assiste à un double phénomène. Tout d'abord, une miniaturisation très rapide qui va de pair avec une « gadgétisation », phénomène déjà constaté pour la hi-fi. Ensuite, il s'agit plus de l'émergence de nouvelles utilisations que de nouvelles techniques. Ainsi la vidéocassette entre-t-elle en force chez le particulier ou les petites entreprises, *se substituant peu à peu aux films super-8* et 16 mm. La « vidéo grand public » est pour l'instant un marché de magnétoscopes — donc de vidéocassettes — dominé par les Japonais : V.H.S. (consortium de constructeurs, dont Matsushita) et Sony. Les Européens et les Américains ont pour leur part misé sur le vidéodisque, *technique qui n'en est encore* qu'au stade confidentiel, mais déjà Matsushita a réagi en annonçant aussi son vidéodisque grand public prêt pour *1981*.

En ce qui concerne les programmes — secteur jusqu'ici en sommeil, — l'élan semble donné et les exposants seront nombreux au Palais des congrès à la fin de ce mois.

Les technologies sont donc au point, les perspectives (satellite de communica*tion directe, télévision câblée,* microprocesseurs) largement ouvertes et les sociétés de programmes n'attendent plus qu'un signal pour se lancer dans la production grand public. Bref, tous les ingrédients sont rassemblés pour mijoter une nouvelle recette de la communication.

Reste le problème de fond. « Le message c'est le médium », prétendait déjà McLuhan il y a vingt ans. En complément de cette révélation prémonitoire, rappelons l'adage selon lequel « qui contrôle l'information contrôle le pouvoir ». L'erreur capitale serait de considérer que l'utilisation de la technologie — offerte au plus offrant — est indépendante de l'uti*lisation* qui en sera faite. M. André Giraud, ministre de l'industrie, déclarait l'autre soir à la *télévision* qu'il était, pour des raisons politiques, économiques et industrielles, un ardent partisan de « l'informatisation de l'information ». Il est vrai que la menace des banques de données américaines — et japonaises — n'est pas du domaine de la fiction et exige une réaction rapide sous peine de « colonisation culturelle ».

Mais, par ailleurs, les nouvelles *techniques entraînent un éclatement du* champ de l'information à partir des connaissances innombrables qui s'ouvrent pour l'usager. « Le problème n'est pas l'information, mais le changement de statut de l'information dont personne ne parle », écrivait Dominique Wolton dans son ouvrage : « l'Information demain ».

***Les multiples interventions du congrès* international de la vidéocommunication, organisé à Cannes en même temps que le marché des matériels audiovisuels, seront-elles dominées par cette question de fond ? Ou seront-elles au contraire commandées par les nécessités commerciales d'une technologie impérialiste et « *sauvage* » ?**

CLAUDE DURIEUX.

La poussée des programmes

POUR la première fois depuis la création du Vidcom, en 1971, le marché international de la vidéocommu*nication a prévu une section* complète réservée aux sociétés d'édition, de distribution et de production de programmes vidéo. La poussée du logiciel est telle, en 1980, que les organisateurs de la manifestation cannoise ont dû, pour accueillir toutes les demandes, consacrer trois niveaux du palais du Festival (au lieu d'un seul prévu au départ).

« Sans programmes, il n'y aura pas de développement du marché du matériel », prédisaient les experts *en 1971*. Jusqu'en 1976, le Vidcom avait reflété le peu d'empressement des sociétés de programmes à se lancer sur ce nouveau marché. En 1980, la tendance paraît totalement renversée et le vrai départ enfin donné.

La plupart des chefs de file de l'édition et de la production vidéo *seront, en effet,* présents ou représentés à Cannes, notamment, chez les Américains par A.B.C. video enterprise, C.B.S. video enterprises, N.B.C. enterprises, Osmond international ; chez les Britanniques par London week-end TV, Richard Price, Thames TV, *World of video* 2000 Ltd ; chez les Allemands par Atlas film, Eurovideo bildprogramm, Select Video, Videoring ; chez les Français par Gaumont télédistribution, Hachette audiovisuel, INA, R.C.A., S.F.P., Video programs, Vidéothèque international, V.T.F., les films Christiane Kieffer.

Au total, on prévoit que près de trois cent cinquante sociétés participeront au Vidcom 80, dont près de la moitié spécialisées dans les programmes. Ceux-ci seront évidemment très variés, même si l'on peut prévoir que les émissions éducatives ou de formation y *occuperont* une large place.

Au gré des stands

Les multiples usages de la vidéo (reportage, régie mobile, circuits fermés, télésurveillance, téléconférence, etc.) se traduiront par l'exposition d'appareils récents, parfois inédits, dans la section du palais réservée au matériel. Au gré des stands, on distinguera les noms des sociétés Continental Edison, de la D.G.T., de France *Câble* et *Radio*, de J.V.C. Video France, de la Radio Technique, de la Sofratev et de T.D.F., de Thomson C.S.F. et de V.C.I.-V.T.F., voisinant avec leurs redoutables concurrents étrangers : Sony, Hitachi et Ikegami pour le Japon, Philips Eindhoven pour les Pays-Bas, Rank video center et Visnews *Ltd* pour la *Grande-Bretagne*, Viscount U.S.A., Valtec corporation et Tetease Inc. pour les Etats-Unis d'Amérique.

● Thomson C.S.F. sera présent sur plusieurs fronts de la technique, avec notamment un « studio compact » offrant l'équipement professionnel le plus performant pour la réalisation de programmes *télévisuels* : caméra type « broadcast », mélangeur haut de gamme, effets spéciaux.

Le vidéodisque à lecture optique (brevet Thomson), à usage de l'enseignement et du stockage d'images avec des bases de données, sera également présent à *Cannes. Mais la surprise pourrait* être la démonstration en « première » du terminal annuaire de deuxième génération ainsi qu'une gamme complète grand public.

● Hitachi offrira une illustration-type de la miniaturisation des équipements : la nouvelle caméra vidéo-couleur compact UK-C 750, remarquable de légèreté (poids : 1,8 kg). C'est la première caméra aussi légère à être commercialisée. Son esthétisme et sa forme rappellent la caméra Super-8.

Le problème des « accessoires » semble partiellement résolu avec le magnétoscope Hitachi portable UT 7.000 S, compact et à faible consommation de puissance, qui pèsera 6 kg (plus 1,1 kg de batterie).

● Sony prépare également une caméra vidéo-couleur légère (2 kilos maximum) avec magnétoscope incorporé, mais le prototype ne sera probablement pas *présenté au Vidcom*. En revanche, la célèbre firme japonaise offrira à Cannes la nouvelle version du magnétoscope Betamax.

● Continental Edison a aussi des projets très avancés de caméra vidéo légère.

● V.T.F.-V.C.I., dont les activités se répartissent entre la vidéocommunication et les prestations de service pour la télé*vision, développe* aussi des unités vidéo alliant vidéo fixe et vidéo mobile : sa Station mobile V.T.F. représente un ensemble technique complet et sophistiqué (avec notamment quatre caméras, trois magnétoscopes, une régie image, un transcodeur PAL-SECAM/SECAM-PAL) ; le studio-conteneur climatisé monté sur vérins hydrauliques peut être *dissocié de son car Mercedes* pour être transporté par avion-cargo, train ou bateau.

La presse écrite a-t-elle encore un avenir ?

RUDE période que cette fin de siècle *pour la presse écrite !* Non seulement elle doit supporter, depuis les années 50, la dure concurrence de la radio et de la télévision qui lui enlèvent des lecteurs ; *non seulement elle* doit faire face aux investissements qu'exige sa mutation technologique (*photocomposition, offset*), mais la voici menacée dans son essence même par la télématique, les bases de données et les satellites de communication directe.

En novembre 1979, les organisateurs d'un colloque consacré à l'avènement de ces nouvelles tech*niques de communication* n'hésitaient pas à l'intituler « *la match du siècle : télétexte contre papier* ». S'efforçant d'atténuer les effets de cette formule explosive, M. Gérard Théry, « patron » de la puissante direction générale des télécommunications, s'empressait de préciser : « *Ce sera surtout un match entre le vidéo et la paperasse* ». Et de vanter les mérites de la complémentarité des médias...

Le Congrès international de la vidéocommunication a choisi d'aborder à son tour, sans dramatisation excessive, la situation de la presse *écrite face aux nouveaux médias*, ainsi que celle de l'édition, dans le cadre des colloques d'experts prévus du 29 septembre au 2 octobre.

Il est d'ores et déjà établi que la technique du vidéotexte, pour différentes raisons, sera essentiellement *utilisée pour faire de l'information-service* (bulletin météo, cours de la Bourse, programmes de spectacles, etc.). La simple fatigue visuelle qui résulterait de la lecture sur écran d'un article de deux colonnes de journal constitue une force de dissuasion irréfutable. Mais ces « *informations-service* » n'en constituent pas moins actuellement un des attraits des journaux, en particulier de la presse de province, qui ne se fait pas faute d'indiquer le nom des pharmacies de garde, les jours de service de nettoiement, etc. Pour peu que l'expérience de Vélizy (Télétel) *soit concluante* et c'est toute une conception journalistique actuelle qui risque d'être remise en question d'ici à... 1985. *On comprend* dès lors l'inquiétude des directeurs de journaux devant cette menace.

Inquiétude qui se transforme presque en panique lorsqu'on transpose *l'utilisation de la vidéo au secteur* publicitaire, en forme de petite annonce :

« Imp. soc. rech. person. *qual.* ttes spécialités secteur automobile. »

On sait, en effet, que, traditionnellement depuis plus d'un siècle, le coût d'un journal est sensiblement amorti par ses recettes publicitaires, en particulier des petites annonces. Le télétexte — ou vidéotexte, — *s'accommodant parfaitement de ces* textes concis, sélectionnés par genre grâce à une base de données spécialisée — et permettant, par le jeu des couleurs, d'en donner une présentation attractive, — ne va-t-il pas déposséder, à court terme, la presse écrite de cette manne indispensable à sa survie ? La toute-puissante *direction générale des télécommunications* se fera-t-elle complice de cette « mauvaise action » ? Elle s'en défend (1) :

« Nous considérons que dans cette affaire nous offrons un outil, mais nous ne sommes nullement décideurs en ce qui concerne la diversification des services...

» C'est à la presse écrite de définir sa position. Mais nous pensons que son intérêt est d'être la première à offrir des services à ses lecteurs en entrant sur le marché...

» Nous considérons que notre interlocuteur privilégié est la presse écrite. »

En dépit de cet appel, les journaux « ne se bousculent pas au portillon » de l'expérience de Vélizy, même si trois ou quatre publications *semblent décidées à tenter l'aventure*. Mais la presse en tant que telle, à travers ses organismes professionnels, demeure très réservée, comme en témoigne la déclaration publiée au lendemain de la première réunion du groupe de travail presse-administration, tenue le 7 juillet. « *Sous forme de préalable* », la Fédération nationale de la presse française demande qu'un cadre juridique garantisse la mission dévolue à la presse écrite et propose, en attendant, « *que la mise en place des diverses expériences Antiope et Télétel soit suspendue* ».

Mais l'avenir de la presse écrite, confrontée aux nouveaux médias, ne constituera qu'un des thèmes du Congrès international de la vidéocommunication. Plusieurs experts donneront leur point de vue sur le *marché grand public de la vidéo*, et son utilisation dans les entreprises, les collectivités, les associations.

Il y aura également des exposés comparatifs sur les systèmes de télétexte et de vidéotexte dans le monde, ainsi que sur les applications professionnelles de la télématique. Les bases de données de la presse fourniront enfin un des grands *sujets du colloque* de Cannes. — C. D.

(1) Dans *Presse Actualité*, numéro d'avril 1980, interview de M. Gérarr Théry.

Antiope à la conquête de l'Amérique

LA société C.B.S. a décidé de présenter Antiope, procédé français de télétexte, comme norme américaine auprès de la Federal Communications Commission (*le Monde* du 18 septembre). Pour Télédiffusion de *France, qui patronne* le système, et la Sofratev, qui le commercialise, ce choix de C.B.S. est un pas important vers *une* implantation aux Etats-Unis d'une technologie de pointe, dont les retombées industrielles et commerciales pourraient être très importantes. Dès septembre 1976, dans le cadre du précédent Vidcom, Antiope avait présenté au public *ses possibilités*. Sa technique consiste à utiliser les réseaux de télévision pour transmettre, en supplément ou en remplacement des images et des sons composant les programmes habituels, des textes et des schémas codés sous forme numérique. Ces informations sont visualisées, à la réception chez l'usager, sur un téléviseur couleur *muni d'une « boîte noire »* servant à décoder les signaux. Un petit clavier à main permet de sélectionner les pages Antiope.

Huit programmes de télétexte sont opérationnels en France en 1980, dont certains à diffusion nationale, parmi lesquels : Antiope-Antenne 2, Antiope-FR 3, Antiope-Bourse, Antiope-Météo, Antiope-Poste. En guise de promotion, des récepteurs de télévision équipés pour recevoir Antiope ont été, dans certaines grandes villes, placés dans des lieux publics tels que les bureaux de poste, les aérogares, etc.

A VELIZY (Yvelines)

Télétel : une expérience en vraie grandeur

S'INFORMER, s'exprimer et agir, grâce au téléphone et à un récepteur de télévision, telles sont les trois propositions faites par la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) aux candidats à l'expérience Télétel de vidéotexte (1), organisée à Vélizy - Villacoublay (Yvelines). Pour la D.G.T., il s'agit de cerner, en grandeur nature, les aspirations d'un large public pour l'utilisation de ce nouveau média.

Le 15 mars 1981, avec un léger retard sur le calendrier initialement prévu, deux mille cinq cents terminaux — un clavier composé de chiffres et de lettres — seront progressivement déposés gratuitement chez des volontaires, tous abonnés au téléphone, choisis à Vélizy (50 %), Versailles (30 %) et dans quelques communes avoisinantes, prêts à accepter cette première tentative française de télématique domestique.

Simples conditions à remplir : être abonné au téléphone, posséder un téléviseur couleur, et correspondre au « *profil sociologique tracé par la D.G.T.* », représentatif de la France des années 90. C'est en effet à cette époque que Télétel pourra toucher tous les foyers français. En attendant, mille cinq cents foyers, tirés au sort parmi les candidats sélectionnés pour l'expérience, auxquels s'ajoutent sept cents clients de prestataires spécialisés, deux cents personnalités (préfets, maires, conseillers municipaux...) et une cinquantaine de lieux publics seront dotés d'une console avec clavier alphanumérique. Associée à un téléviseur et à une ligne téléphonique, elle permettra de recevoir des informations mémorisées en ordinateur, et d'interroger les prestataires de services ou les autres abonnés. Cette interaction du système — réception de données et émission de messages — augmente la portée et l'enjeu de l'expérience. Quels services offrira Télétel à ses expérimentateurs ?

S'informer d'abord. L'utilisateur du vidéotexte aura accès aussi bien à des banques de données (législations, conseils, statistiques...) qu'aux précisions de la météo, aux cours de la Bourse ou encore au *Guide des droits et des démarches du citoyen*. Pour sa part la D.G.T. proposera un service de renseignements sur l'établissement et la taxation des communications. A côté de ces services « officiels », plus de cent soixante-dix prestataires privés ont l'intention d'offrir leurs services. L'éventail des possibilités est impressionnant : banques, assurances, édition, distribution, presse, publicité, transport, tourisme et loisirs... Ainsi la presse — une fois négocié avec les pouvoirs publics un cahier des charges reconnaissant et garantissant la spécificité de sa mission — s'associera à Télétel en proposant un quotidien expérimental. Elaboré en accord aec deux journaux, *le Parisien libéré* et *Toutes les nouvelles de Versailles*, une quarantaine de rubriques seront proposées : des petites annonces aux jeux en passant par la politique, le bricolage ou les nouvelles de l'étranger. Des revues comme *Mieux vivre*, *Pariscope* ou *Télécuisine* proposeront des informations utiles ou des résumés d'articles.

Mais l'expérience de Vélizy cherche à adjoindre des prestataires locaux : associations, commerçants et artisans, qui, aidés par un support logistique de la D.G.T. afin de résoudre les modalités techniques d'accès à Télétel, constitueront ainsi un tissu de relations locales d'échanges, de dialogues et de commerce.

Toute l'originalité du vidéotexte interactif réside dans la possibilité offerte à l'utilisateur de « dialoguer » avec le système, d'être servi « à la carte ». Ainsi pourra-t-on réserver places de théâtre, de train ou d'avion, chambres d'hôtel, ou voyages organisés après avoir consulté, sur son écran de visualisation, catalogues, programmes ou horaires et dépliants publicitaires, ou encore passer commande chez son commerçant habituel ou auprès d'une société de vente par correspondance, ou bien payer ses factures après avoir vérifié l'approvisionnement de son compte en banque.

Tout cela ressort-il au rêve ou à la réalité ? La réponse appartient pour une part aux utilisateurs-cobayes de Télétel, à Vélizy, qui devront prêter attention aux sollicitations des multiples services de transaction, de réservation, de messageries et d'information. Pourront-ils faire face à cette surinformation ? Sauront-ils mettre à profit la synergie du système ? La D.G.T., qui fournit le terminal et les réseaux moyennant une taxe (50 centimes toutes les cinq minutes), fait confiance aux prestataires pour qu'ils élaborent de nouvelles formes de communication aptes à susciter l'intérêt et l'adhésion des utilisateurs. Pourtant, la rigidité technique de la « page Télétel » (neuf cent soixante signes) empêche la transmission d'une information élaborée et savamment présentée. « *Le système sera ce qu'en feront les usagers* », assure-t-on à la D.G.T.

JEAN DUCARRE.

(1) Vidéotexte : passage sur un écran de télévision d'un texte imprimé acheminé par les réseaux téléphoniques ou par faisceaux hertziens.

BELGIQUE

Le journal presse-bouton

A partir de novembre 1980 les Belges auront ce qu'ils appellent déjà leur « journal presse-bouton », des pages imprimées diffusées par leurs téléviseurs. La station liégeoise de la radio-télévision entamera ce type d'émission le 17 novembre et, au début, l'accès à ces informations sera gratuit. Une cinquantaine de téléviseurs-décodeurs (système français SOFRATEV) seront installés à Liège dans des lieux publics à l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale et autres endroits où ils pourront être consultés.

Au début, le « Télétex » fournira à ses « lecteurs » une centaine de pages. Outre les informations étrangères et nationales, fournies et sélectionnées par l'agence de presse Belga, il diffusera des nouvelles régionales et culturelles, des résultats sportifs, la météo, l'état des routes, les horaires des transports en commun, les offres d'emploi, les communiqués de l'administration locale, les cours de la Bourse, l'agenda des manifestations pour jeunes, la liste des pharmaciens de garde et des spectacles. Les informations fournies par l'agence Belga seront renouvelées trois fois par jour. Pendant la période d'essai et de lancement, la lecture du journal presse-bouton sera gratuite. La radio-télévision belge de Liège compte rapidement arriver à un volume de mille pages par jour.

L'expérience a suscité l'inquiétude des journaux, mais une convention a finalement été signée entre les éditeurs et l'administrateur général de la R.T.B.F. Aux termes de cet accord, le Télétex s'engage à éviter toute concurrence avec la presse écrite. Ainsi, il diffusera une liste des spectacles, mais sans indiquer ni les salles ni les heures de représentation. Le « lecteur » est donc finalement renvoyé à son journal habituel. On se demande toutefois si de telles restrictions pourront être maintenues pendant longtemps. Elles apparaissent comme peu réalistes.

PIERRE DE VOS.

EXPÉRIENCES A L'ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE — L'ambition de Prestel

« *QUELS spectacles voir à Londres ce soir ?* » Mme Smith, citoyenne britannique, est depuis peu abonnée à Prestel, le système d'information électronique mis au point par le Post Office — l'équivalent de nos P.T.T. — et exploité sous son monopole depuis mars 1979.

En quelques secondes, Prestel va fournir à Mme Smith les informations disponibles sur les événements de la capitale. Cela va des informations pratiques — spectacles, voyages, etc. — aux données financières de dernière heure en passant par les grandes nouvelles du jour — faits divers, sports, politique, etc. Mme Smith est l'une des trois mille abonnés du système ouvert au public il y a quelques mois. Elle a versé, pour l'installation de son téléviseur couleur adapté, quelque 1 100 livres (1). Elle paie environ 30 livres de location par mois pour ce service fourni par le Post Office. Enfin, le coût des appels lui revient à peu près au double d'un appel ordinaire. Prestel peut fournir environ deux cent mille pages d'informations par jour.

Mais pour un particulier la note paraît, cependant, très élevée. La clientèle actuelle comporte environ un tiers de riches particuliers et deux tiers d'hommes d'affaires. Le Post Office, dès le départ, a orienté ses tests et sa publicité vers une clientèle d'usagers formée non seulement d'hommes d'affaire, mais aussi de particuliers. C'est, semble-t-il, la condition indispensable aux yeux des promoteurs de Prestel pour que le système connaisse un développement de masse. L'administration britannique espère passer des trois mille clients actuels à quelques dizaines de milliers d'ici à la fin de la décennie. D'ores et déjà, plusieurs villes sont équipées : c'est le cas de Londres, de Birminghan, de Nottingham, d'Edimbourg et de Glasgow. D'ici la fin de 1980, 60 % des abonnés du téléphone au Royaume-Uni pourront disposer de Prestel.

Un concurrent ?

Prestel est un système très proche de celui envisagé en France. Il permet l'accès de l'usager à un ordinateur, lui-même alimenté par des sources privées diverses, mais sous le contrôle du monopole public. D'autres pays utilisent des procédés différents, ne passant pas par un téléviseur ou par un téléphone ou ne fournissant pas un réel service d'informations. Mais Prestel a l'ambition indubitable de mettre à la disposition de l'usager un service d'informations complet. Ce n'est pas, disent ses promoteurs, une simple version électronique des « pages jaunes » pratiques de l'annuaire britannique du téléphone.

Ce nouveau média a bénéficié d'une campagne publicitaire de lancement sans précédent, dont le coût est évalué à quelque 750 000 livres. Cependant, les informations pratiques et les informations financières semblent susciter plus d'intérêt que les informations générales, disponibles partout ailleurs. Certes, les jeux électroniques, les horoscopes, etc., ont eu un grand succès, mais leur prix est très élevé. De fait, les hommes d'affaires forment la majorité de la clientèle. C'est d'eux que proviennent la plupart des appels encombrant les circuits dans la journée. Enfin, ils composent la quasi-totalité de la clientèle à l'étranger. Un sondage réalisé au printemps sur l'utilisation de Prestel montre que 54 % des hommes d'affaires dotés d'une installation entendent la garder, alors que seulement 24 % des particuliers souhaitent continuer l'expérience.

La famille Smith, à l'image de ses concitoyens, consomme jusqu'à présent beaucoup de journaux écrits. Mais ne risque-t-elle pas, peu à peu, de préférer lire à volonté sur petit écran les grands titres de l'actualité et du sport plutôt que se déplacer pour acheter un journal ? Pour leur part, les firmes sont tentées en effet de préférer aux journaux un support publicitaire qui leur assure un public beaucoup plus vaste. Les Information Providers britanniques (I.P.S.), c'est-à-dire les fournisseurs d'informations de Prestel, l'ont déjà bien compris. Au nombre d'environ cent soixante, ils représentent soit des firmes commerciales, soit des entreprises de services. Parmi les plus célèbres, citons Mills and Allen Communications Ltd, Baric Computing Services Ltd, Consumer's Association, la B.B.C., British Rail, le Stock Exchange, A.B.C., Travel Guide, *The Economist*. Les journaux forment une minorité parmi ces fournisseurs, et le coût élevé de leur branchement sur Prestel risque de favoriser la concentration en cours des médias et les « gros » de la presse écrite.

Le premier journal qui a pris le risque de s'engager dans les médias électroniques est *the Birmingham Post and Mail*. Depuis octobre 1978 il fournit sur l'écran du téléviseur quelque cent vingt mille mots par jour d'information et de publicité. Il verse à Prestel quelque 100 000 francs par an de redevance correspondant au monopole de la transmission par le Post Office. *The Birmingham Post and Mail* est un journal régional, leader du Middle-West industriel, tiré à trois cent quatre-vingt mille exemplaires. M. Geffrey Battman, son directeur, ne nie pas que « *la présence des médias électroniques devrait donner naissance à une concurrence accrue pour la presse dans un avenir rapproché (2)* ». Pour ce directeur, le futur c'est l'information électronique sur écran TV, la réduction des coûts trop élevés de fabrication et de distribution de la presse écrite par la modernisation de la technologie et l'éclatement du journal principal en plusieurs éditions locales proches des gens. Dans ce cadre, Prestel ne lui semble alors pas concurrent mais complémentaire de la presse écrite. C'est d'ailleurs le slogan aussi bien des fournisseurs de Prestel que de ses fondateurs.

Enfin, *last but not least*, le problème de l'emploi dans la presse risque de s'aggraver avec l'extension des médias électroniques. A l'heure où de durs conflits opposent patrons et syndicats de la presse écrite sur l'introduction des nouvelles technologies et la diminution des emplois que cette dernière entraîne, il est étonnant de constater qu'aucun accord national n'a été signé ni même amorcé en ce qui concerne les médias électroniques. De l'aveu d'un fournisseur de Prestel, « *mieux vaut agir dans le cadre discret de l'entreprise, au coup par coup...* ».

DANIELLE ROUARD.

(1) L'installation d'un poste en noir et blanc adapté à Prestel coûte de 500 à 700 livres (la livre vaut 9,75 F), soit beaucoup plus qu'un poste normal.
(2) Voir *le Monde Dimanche* du 20-21 avril 1980.

PAYS-BAS — Les quotidiens ne font plus obstacle

UNE expérience de télétexte, réalisée sous la houlette de la Fondation néerlandaise de diffusion (N.O.S.), a débuté depuis avril 1980. Les téléspectateurs qui sont en possession d'un récepteur spécialement aménagé peuvent consulter une « mémoire » de cent vingt mille pages, de vingt lignes chacune, *dont la majorité sont consacrées* à l'information-service : bulletin météorologique, informations routières, résultats de loteries, programmes de théâtres, etc.

Le télétexte, transmis par les émetteurs de télévision existants, est un service gratuit pour les spectateurs. Il leur faut cependant un poste, de préférence en couleurs, muni d'un élément de décodage, nécessaire pour interpréter les signaux des émetteurs de télévision captés par les antennes de télévision ordinaires. Les postes spécialement adaptés coûtent environ 3 000 florins actuellement (un florin vaut environ 2,02 francs), soit quelque 600 florins au-dessus du prix du téléviseur moyen. Un millier de téléspectateurs néerlandais sont déjà munis d'un poste adapté. Il leur a été demandé de participer à l'expérimentation de la N.O.S. *par le biais de sondages qui doivent* déterminer la forme que revêtira à l'avenir le télétexte aux Pays-Bas. La N.O.S. a prévu 200 000 florins pour les essais de la première année.

Pendant les premiers mois de l'expérience, le télétexte est diffusé du lundi au vendredi, de 10 heures à 17 h. 30 sans interruption. Dans le courant de cette année, les pages télévisées pourront être choisies également dans la soirée et en fin de semaine.

Les directions de plusieurs quotidiens néerlandais ont admis le principe du télétexte avec une certaine réticence dès qu'il a été question de le mettre en pratique sur une grande échelle. Selon M. Wim Stokla, responsable du projet, il n'est nullement question cependant de vouloir concurrencer la presse écrite. M. Stokla a souligné à plusieurs reprises que, *dans le domaine de l'information*, le télétexte se borne à transmettre des dépêches, qui *correspondent aux premiers* alinéas d'un article de journal. Les bulletins d'information sont mis à jour continuellement par une rédaction qui compte une vingtaine de journalistes et plusieurs collaborateurs pigistes.

Il paraît acquis maintenant que les quotidiens néerlandais ne comptent plus faire obstacle au télétexte.

RENÉ TER STEEGE.

THÉATRE

«Madame est sortie» de Pascal Jardin

Un écrivain d'aujourd'hui — il écrit des dialogues de films — ne travaille plus depuis quelques semaines, ou quelques mois, parce que sa femme l'a quitté. Il ne voyage plus, ne sort plus. Il reste près du téléphone, près de la sonnette de l'entrée. Il s'en tient à cette idée fixe que sa femme va l'appeler, va rentrer. Il campe là, sur place, à attendre, et il cause, il cause, pour calmer un peu la *panique*.

En fait, nous n'allons pas écouter une pièce de théâtre au sens habituel du terme, il ne va pas *y avoir d'intrigue, de suspense*, de retournement. Pascal Jardin, l'auteur de *Madame est sortie*, est trop intelligent pour ça. Son écrivain sait, absolument, que sa femme ne reviendra pas. Jamais. Elle est partie, c'est simple, parce qu'il ne lui a pas donné ce qu'elle attendait de lui. Elle a sa vie à vivre, comme tout un chacun, et avec lui ça n'allait pas. Tchao !

L'écrivain de Pascal Jardin est clair et loyal aussi en ce qui le concerne lui-même, lui et son métier, et sa vie dans l'ensemble, et la politique, et, quoi, tout le bazar. Il n'arrête pas de parler, pour ne pas se ficher par la fenêtre, et tout ce qu'il dit est juste. Pas neuf ni génial, mais vrai, amical, assez drôle.

Il y a une personne, dans cette pièce, qui est tout le temps appelée à la rescousse, c'est la mort. Pascal Jardin et son personnage attendent d'elle qu'elle remette les choses en place. C'est presque une obsession. Comme Pascal Jardin est mort, pas encore un vieillard, loin de là, il y a peu de temps, cette « relance » continuelle de la mort est bien sûr émouvante, mais aussi un petit peu à côté de la légèreté courtoise, de la délicatesse, de la fausse froideur aussi, du dialogue de Pascal Jardin. Je l'imagine très bien téléphonant de là-bas, aujourd'hui, au théâtre, et demandant que l'on gomme quelques phrases, qui font un peu voulu après une mort si récente.

C'est joué avec un tact, une *gentillesse*, une *fraîcheur*, une distinction parfaits, par Jean-Claude Brialy, merveilleux acteur, modèle de modestie et de générosité. *Dominique Blanchar est* très bien dans le rôle d'une femme de ménage intelligente, les pieds par terre, d'un caractère plus *solide que le* patron, et Magali Renoir est très bonne aussi dans le rôle d'une jeune secrétaire tout à fait naturelle et franche. Pascal Jardin a chargé ces deux femmes de dire à l'écrivain ses quatre vérités.

Ces trois acteurs sont bons, et le metteur en scène Pierre Boutron les a bien orientés, parce qu'ils prennent doucement, avec beaucoup d'air, dans la foulée, le dialogue pas sentencieux de Pascal Jardin, et alors la pièce file sous le vent, c'est joli. Souhaitons à Thérèse Liotard, qui joue quelques scènes en flash-back de l'épouse, d'acquérir dans les soirs qui viennent la même délicatesse de touche : pour l'instant ses tons de voix sont trop contrôlés, ses attitudes trop posées, elle n'est pas simple, on dirait qu'elle s'ap*plique à mettre des tonnes* d'intelligence soucieuse là où ne passe qu'un peu de vie, qu'un peu du désespoir clairvoyant et fraternel de Pascal *Jardin*.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45.

CINÉMA

« THE SHINING » AU FESTIVAL DE SAN-SEBASTIAN

La folie froide du docteur Kubrick

On nous l'avait promis successivement aux Festivals de Cannes et de Venise. Et c'est à un ancien grand festival de catégorie A, celui de San-Sebastian, en Espagne, qu'on *disait moribond, à qui la F.I.A.P.F.* (Fédération internationale des associations de producteurs de films) a *retiré* cette année le droit d'organiser une compétition officielle avec prix, c'est au Festival de San-Sebastian qu'est revenu le privilège de montrer en *première* européenne *le* dernier film de Stanley Kubrick : *The Shining*. On peut chipoter sur les motivations pas très catholiques qui ont permis ce coup de dés. San-Sebastian vaut aux films étrangers qui y sont projetés la suppression, lors de la sortie en Espagne, de la taxe qui frappe les films étrangers ; seul le résultat compte.

The Shining est l'adaptation d'un best-seller américain de Stephen King. Son titre original, difficile à rendre exactement en français, pourrait se traduire par la lueur, le rayonnement ou, mieux encore, la clairvoyance. Danny (le petit Danny *Lloyd, sept ans) possède le don* médiumnique de lire à travers les consciences, ici et maintenant, mais aussi bien hier que demain, de près comme de loin.

Comme dans le livre, Danny enclenche la mécanique romanesque, nous introduit aux événements pas rassurants du tout, irrationnels, qui vont s'enchaîner dans le décor grandiose d'un hôtel de montagne en plein Colorado. La saison s'achève, un nouveau gardien, Jack (Jack Nicholson), entre en fonctions, entouré de sa femme Wendy (Shelley Duval) et de leur fils Danny : il aura charge de surveiller les lieux pendant les mois de froid et de neige.

Dès la seconde séquence, Stanley Kubrick nous livre les deux données principales du jeu de bonne compagnie *promis au spectateur : Jack*, lors de l'entrevue où il se voit offert le travail, apprend qu'un de ses pré*décesseurs au poste de gardien, un* certain Grady, a tué autrefois femme et enfants avant de se faire sauter la cervelle, cependant que, en *montage alterné*, Danny révèle déjà son don de clairvoyance, sa conversation permanente avec son *alter ego*.

Les pions *bien* placés *sur l'échiquier*, le théâtre peut commencer, un théâtre purement cinématographique, *en un lieu magique* entièrement recréé au studio, cet hôtel nommé *The Overlook* : confrontation sauvage entre les trois éléments de base de la cellule familiale, *le* père, la mère, l'enfant. Jack, écrivain raté, va enfin pouvoir se mettre au *travail et prouver son génie supposé*, s'inventera des fantasmes de grandeur à la Scott Fitzgerald pour aboutir au crime, à la *folie* meurtrière : il essaie à son tour de tuer sa famille, comme autrefois Grady.

The Shining s'achève dans une sorte d'apothéose de *l'horreur*, en même temps que dans une manière d'éclat de rire : Danny dénoue tous *les subterfuges du père, devenu fou* furieux, le *mène* au point de non-retour dans un labyrinthe enneigé *où il mourra de froid, un sourire* béat aux lèvres, fixé pour l'éternité dans sa bêtise heureuse. Rarement depuis Stroheim on a vu misanthropie aussi radicale.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, *mais The Shining* a redonné à San-Sebastian sa vraie classe. Une rétrospective de *l'ensemble* de l'œuvre de Stanley Kubrick permet*tait* de mieux *situer le nouveau film* dans une continuité. Pour les organisateurs, avec ce Festival 1980 s'achève une période de transition de trois ans, qui a presque signifié la mort de la manifestation, dans une Espagne enfin libérée du franquisme, mais dans un pays *basque* exprimant avec violence ses aspirations nationales. San-Sebastian a *vu se poursuivre* l'expérience, entamée en 1979, d'une section dite des nouveaux réalisateurs, avec prix de 10 000 dollars à l'appui, attribué par un jury international de cinq cinéastes : *Hazal*, film turc déjà très remarqué à Cannes et à Avignon, fut *couronné. Tout en continuant dans* cette direction, le Festival va essayer, dans les années à venir, d'élargir son audience auprès du jeune cinéma espagnol et des cinématographies latino-américaines en général.

LOUIS MARCORELLES.

FIN DE LA GRÈVE DES ACTEURS AMÉRICAINS ?

Un accord de principe a été conclu entre les représentants des producteurs et les syndicats des acteurs américains, le jeudi 25 septembre, à Hollywood. Ce compromis, qui doit être soumis à la ratification de la base (soixante-sept mille acteurs de télévision et de cinéma sont concernés), est intervenu à la suite d'une discussion ininterrompue de près de vingt heures. Il pourrait bien mettre fin à une grève qui, depuis neuf semaines, a paralysé l'activité des studios américains.

Déjà, les acteurs et les producteurs avaient pu s'entendre sur une formule qui permettrait aux artistes de participer aux bénéfices des enregistrements vidéo *(le Monde* du 19 septembre).

Au terme de cette ultime négociation, le salaire minimum des acteurs devrait augmenter de 32,25 % dans les trois ans à venir. Des réunions sont prévues pour le samedi 27 septembre, au cours desquelles les acteurs devraient en principe décider de reprendre le travail.

LA DISPARITION DE LEWIS MILESTONE

Le metteur en scène américain Lewis Milestone est mort jeudi 25 septembre à l'hôpital de l'université de Californie, à Los Angeles. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Né en Russie, près d'Odessa, Lewis Milestone, après des études d'ingénieur en Saxe et en Belgique, émigre aux Etats-Unis à la veille de la première guerre mondiale. Il appartient au corps expéditionnaire américain en Europe, en 1917. Il gagne Hollywood en 1920 ; il travaille avec Henry King, Mack Sennett. Il commence à tourner des petits films pour le producteur indépendant Howard Hugues : Two Arabian Nights *(1925), avec Mary Astor, lui vaut un oscar de la mise en scène.*

Mais c'est avec A l'Ouest rien de nouveau *(1930), tourné au tout début du parlant, qu'il obtient la célébrité et un second oscar. Adaptant un roman d'Erich Maria Remarque, Lewis Milestone tourne le film pacifiste par excellence, nous révèle un grand acteur d'une sincérité bouleversante, Lew Ayres.* Rain (Pluie *1932), avec Joan Crawford et Walter Huston, adapte avec succès à l'écran l'exotisme de Somerset Maugham.*

Lewis Milestone tournera dans les années 40 un nouveau film de guerre assez remarquable. A Walk in the Sun (Une promenade au soleil), *sur le débarquement américain en Italie pendant la seconde guerre mondiale. La dernière grande production de Lewis Milestone, discutée, est un remake d'un classique de la M.G.M.,* les Révoltés du Bounty *(1902).*

Connu pour ses idées progressistes, Lewis Milestone monta avant sa mort une version plus complète de A l'Ouest rien de nouveau. *La guerre resta la source principale d'inspiration du cinéaste.* — L. M.

MUSIQUE

Gaumont prend la majorité dans les disques Erato

L'amorce d'un holding culturel français ?

Si la musique a pris un développement considérable en France depuis une quinzaine d'années, en grande partie grâce à l'Etat (opéras, orchestres, festivals, conservatoires, radio et télévision, etc.), il est certain que les moyens de production et de diffusion audiovisuels n'ont pas été entraînés dans le même mouvement, ou du moins que la France n'a pas, en ce domaine, les instruments d'une politique à la mesure de son patrimoine et de son développement présent.

Les exemples sont éclatants : *la facture instrumentale*, importée à 85 % ou 90 % ; l'édition musicale moribonde (une des plus grandes maisons françaises, celle de Fauré, Debussy, Ravel et Messiaen, risque de passer sous contrôle italien) ; les films des spec*tacles de l'Opéra jamais* vendus à l'étranger ; toutes les marques françaises de disques, jadis florissantes, passées, sauf une, *sous le* contrôle des multinationales (Philips, Deutsche Grammophon, R.C.A., etc.), avec pour conséquence l'absence des interprètes français sur le marché mondial, sauf exception.

Il semble que le gouvernement ait pris enfin conscience de cette situation désastreuse et s'attache à favoriser une *reconstruction des* industries nationales de la musique, sans lesquelles la création française risque d'être étranglée *et le développement culturel* musical totalement soumis aux modes et aux marques internationales.

Un premier point d'arrimage solide vient d'être trouvé dans le domaine phonographique. De graves inquiétudes régnaient au sujet de la seule marque française de disques encore existante : Erato, petite maison artisanale créée par M. et Mme Philippe Loury en 1952, qui a fait, depuis le *Te Deum* de *Marc-Antoine* Charpentier, adopté comme indicatif par l'Eurovision, un fantastique travail de résurrection de la *musique en France* et de promotion des artistes français comme des œuvres contemporaines, également françaises, sous la *direction* de *Michel* Garcin (*le Monde* du 2 septembre 1975). Erato avait été obligée, il y a quelques années, de céder 25 % de ses actions (et sa distribution) à R.C.A. avec une option sur la majorité du capital. Il y avait donc tout lieu de craindre, étant donnée la faiblesse de ses moyens financiers, que ce dernier îlot de création et de créativité française ne soit bientôt submergé.

Or, un accord vient d'être trouvé, grâce à l'intervention du gouvernement, entre Erato et la société Gaumont, qui, de son côté, souhaite étendre largement son activité dans le domaine audiovisuel. L'idée en est venue à M. Nicolas Seydoux, président, et à M. Daniel Toscan du Plantier, directeur, à la suite du coup d'éclat et du coup d'audace constitués l'an passé par leur film sur Don Giovanni, dont ils avaient été obligés de céder la diffusion phonographique à la C.B.S. américaine, qui a réalisé, en l'occurrence, une excellente affaire. Fallait-il que ce produit français, qui a *coûté fort cher*, échappe dans une de ses plus fructueuses retombées à notre industrie ?

Mais avant de se lancer *dans des projets mirifiques, il* est essentiel de préserver d'abord ce qui existe. L'accord qui va être signé ces jours-ci prévoit l'entrée majoritaire de Gaumont, avec 51 % des actions, dans Erato. R.C.A., qui a accepté non sans réticence de renoncer à son option, obtiendra en échange 49 % du capital et gardera la distribution, tous les autres actionnaires se retirant. Mais Erato gardera sa structure actuelle et son entière liberté artistique pour mener, *sous* la direction de Michel Garcin, la même politique, ce qui est le but premier de l'opération, avec des moyens accrus qui lui permettront, par exemple, d'enregistrer prochainement le *Dardanus* de Rameau, dans la production de l'Opéra de Paris.

Il semble que la société Gaumont ne veuille pas s'en tenir là. La préservation d'Erato pourrait bien être le premier aspect d'une stratégie qui *s'étendrait à l'ensemble* de l'industrie audiovisuelle, par la constitution d'un holding qui viserait à diffuser sur les marchés mondiaux les productions françaises : spectacles de l'Opéra, concerts de la radio, éditions musicales, etc. On en saura plus long dans les mois ou les années à venir.

La prise de majorité de la Gaumont risque, certes, de modifier à moyen terme la physionomie d'Erato, mais le danger à court terme était plus menaçant. Les intentions paraissant excellentes, il semble qu'on puisse se réjouir de cet accord pour le *bien* de la musique française.

JACQUES LONCHAMPT.

■ Rectificatif. — Une erreur typographique nous a fait écrire, dans « le Monde » du 26 septembre, que Fats Waller était « compositeur, peintre et chanteur ». Il fallait lire évidemment : « compositeur, pianiste et chanteur ».

DANSE

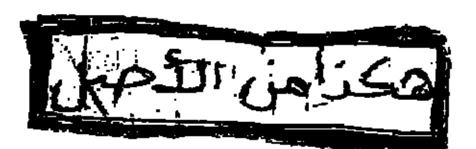
« RÉORGANISATION » A ANGERS

Au Centre national de danse contemporaine, ouvert à Angers depuis 1978, sous la direction du chorégraphe américain Alwin Nikolaïs, une « réorganisation » vient d'être approuvée par le conseil d'administration. Celui-ci a, en effet, entériné la décision prise par le ministère de la culture et de la communication et la ville d'Angers (partenaire pour moitié dans le financement du Centre), de mettre fin aux fonctions de M. Alain Plagne, directeur artistique adjoint, et de répartir ses responsabilités artistiques et administratives entre *Mme Léone Mail, inspecteur principal* de la danse, et Mme Marie-Paule Amann, qui devient secrétaire générale.

En revanche, le nouveau président, qui succédera à M. Burgaud, démissionnaire, sera désigné à une date ultérieure. Selon M. Claude Gallant, président intérimaire du conseil d'administration, *la nouvelle équipe dirigeante* donnera toute son attention à la mission d'animation de la vie culturelle locale dévolue au Centre. Elle sera « appelée à travailler en collaboration étroite avec la Maison de la culture d'Angers sur des projets d'animation précis ». — (Corresp.)

■ John Bonham, le batteur du groupe rock britannique Led Zeppelin, est mort le jeudi 25 septembre à Windsor, près de Londres. Il était âgé de trente-deux ans.





EXPOSITIONS

Une dynastie de peintres à Bruxelles

(Suite de la première page.)

Sept chefs-d'œuvre, auxquels il faut en ajouter quatre autres des musées royaux de Belgique, restés dans leur salle habituelle à quelques centaines de mètres de là : *l'Adoration des mages*, *le Dénombrement de Bethléem*, *'es Patineurs l'hiver*, le petit *Bailleur*, qui appartint à Rubens, et l'étrange *Chute des anges rebelles*, foisonnant de monstres sortis d'une imagination infernale qui a valu à Pierre Bruegel le titre de « second Jérôme Bosch ». C'est un tableau si peu typique de sa manière, qu'il avait été acquis, à l'origine, par les musées belges, avec une autre attribution.

Des tableaux, le vieux Bruegel n'en aurait peint que quarante-cinq, dont dix-sept sont au musée de Vienne. Son œuvre est dispersé à travers le monde à raison d'environ un tableau par grand musée. Le Met de New-York possède la superbe *Moisson*, mais notre Louvre un tout petit panneau (1? × 21 cm.) *les Mendiants*, le plus petit Bruegel connu. Presque tous ces chefs-d'œuvre disséminés sont restés dans leurs musées, sur leurs cimaises. Lorsque des œuvres atteignent ce degré de rareté leurs possesseurs sont enclins à ne pas les faire voyager. Surtout lorsqu'il s'agit de peintures sur panneaux de bois dont la fragilité est bien connue des conservateurs. En changeant de milieu climatique, les pièces de bois jouxtées, dans le cas de tableaux de grandes dimensions, tendent à jouer et à déformer le support. Les œuvres qui ont quand même voyagé pour cette occasion exceptionnelle ont été transportées en caisses climatisées et installées à l'intérieur de vitrines également climatisées. Cela justifie la présentation — malcommode — derrière des vitrines, rançon de la fragilité.

Le nouveau, ici, ce sont les dessins : une trentaine de feuilles de 1552 à 1568, certaines jamais exposées. Il y a là les deux dessins de la série des *Saisons*, dont Bruegel n'a réalisé que *le Printemps* et *l'Eté*, dessins qu'il faut rapprocher des célèbres tableaux sur les mois. A chaque exposition, ces dessins, d'une grande fragilité, meurent un peu. Il faut pouvoir s'attarder sur chacun d'eux pour suivre la trajectoire de complexes arrondis qui rendent le foisonnement végétal de vastes paysages où l'horizon est toujours haut et le souffle suspendu.

Bruegel, à ses débuts, devait rêver d'être peintre. Mais il avait commencé comme dessinateur. Avant la révolution de Gutenberg, les éditeurs envoyaient des dessinateurs dans des contrées lointaines pour en rapporter des images. Bruegel se rendit en Italie en passant par la France, via Lyon, qu'il dessina. Ce n'était pas un impressionniste. Il explorait pour connaître. Tout était nouveau et tout méritait une attention approfondie. Le savoir précédait la sensation. Mais Bruegel avait le souffle d'un philosophe. La tête pleine de lectures d'Erasme, d'Homère et de Platon, il cernait le *monde inconnu d'un dessin au trait* rond, comme le Titien, rond et souple, enveloppant, ne négligeant aucun détail et embrassant en même temps l'ensemble d'une vision de haut vol. La vue de Reggio-de-Calabre, la rocaille, la montagne alpine, les châteaux, les pèlerins sur la route et les arbres aux tronc tortueux, c'est chaque fois un microcosme à l'intérieur du macrocosme qui nous laisse sur une grande interrogation.

Sur les traces du père

C'est à son retour au pays que Bruegel a dû se tourner résolument vers les tableaux. Et, venant du *dessin, il a soudain inventé une peinture* qui n'avait pas d'exemple. Une peinture paysanne flamande, qui était une affirmation culturelle au milieu de la conquête espagnole. Et, là aussi, pour peindre les ripailles villageoises et les amours champêtres, Bruegel le Vieux agissait toujours en en reporter. Van Mander, son premier biographe, ne raconte-t-il pas qu'il allait déguisé, en compagnie de son éditeur, se mêler à la foule des festoyeurs pour les observer ? Bruegel le drôle, disait-il. Aujourd'hui, on dit Bruegel le tragique, chez lequel un Daumier semble avoir puisé les traits poignants d'une humanité qui connaît les grandes frayeurs et les massacres des innocents.

Les fils ont suivi les traces du père, sans le rêve d'une peinture de grande hauteur. D'où ces versions parfois différentes et recréées, parfois identiques, d'images mythiques inventées *par Bruegel*. *Ces tableaux* de fleurs, de fruits, ces scènes de campagne qui ont alimenté des générations d'amateurs du bien-peindre, et dont on trouve des échos jusqu'à la présente biennale des antiquaires du Grand Palais, où cette imagerie flamande est nombreuse. Alors, si les chefs-d'œuvre comme *les Chasseurs sur la neige* (Vienne) ne sont pas là, on trouve les tableaux que les fils en ont tirés : *le Triomphe de la mort* (Prado), que Jean de Velours a copié en le recréant à sa manière.

Cette exposition sur Bruegel et les Brueghel se révèle aussi une passionnante manifestation Teniers. David Teniers le Jeune, mari d'Anna, fille de Jean de Velours, a lui aussi *repris la thématique bruegelienne*, non à la manière paysanne, mais civilisée, avec dans les fêtes de village, à part mais habillés à la bourgeoise, les gens de plus haut rang. On l'a préféré à Bruegel peintre de la gueuserie éructante et malodorante, exclusivement. Son influence persista jusqu'au dix-huitième siècle, chez Watteau de Valenciennes. Et ce n'est pas un hasard si le Louvre, qui ne possède qu'un tout petit Bruegel, compte une quarantaine de Teniers dans ses collections.

Teniers a une manière moderne, de transition, de présenter des gens de village qui s'embourgeoisent. Pas de hargne, pas de grogne, peu ou pas du tout de mort. Les gens sont *paisibles, silencieux, rieurs*, satisfaits, jouant aux cartes dans des intérieurs où on retrouve, de tableau en tableau, les mêmes céramiques à l'émail brillant, les mêmes bassines de cuivre doré, que nul ne faisait mieux mirer que Teniers le Jeune à la lueur du jour qui venait d'une petite lucarne, placée bien haut, dans un monde d'avant la lampe électrique.

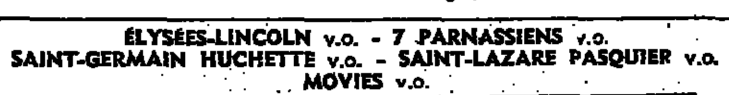
Mais voyez l'allégorie des *Proverbes flamands*, qui reprend en *images la culture du verbe villageois*. Teniers l'a reprise en la réinventant. Il est de ceux qui se sont amplement nourris du vieux Bruegel en se séparant de lui. Mais il le quitte tout à fait dans cette peinture *représentant la galerie de tableaux* de Léopold Guillaume d'Espagne, dont Teniers fut le conservateur. Il s'y est représenté, examinant un dessin au milieu des Titien, des Tintoret, des Raphaël, des Bellini et autres tableaux italiens qu'il avait achetés pour le gouverneur des Pays-Bas et qu'il avait copiés, un à un, dans cet étonnant tableau-musée qui est doublement son œuvre.

JACQUES MICHEL.

★ *Bruegel*, une dynastie de peintres, au Palais des beaux-arts de Bruxelles. Jusqu'au 18 novembre.

★ *Bruegel*, dans la collection « Tout l'œuvre peint » chez Flammarion. Introduction de Charles Tolnay ; documentation par Piero Bianconi. Tout l'œuvre illustré.

★ *Bruegel*, texte de Michael Gibson, aux Nouvelles Éditions françaises. Illustrations noir et couleur de la peinture, dessins et gravures.



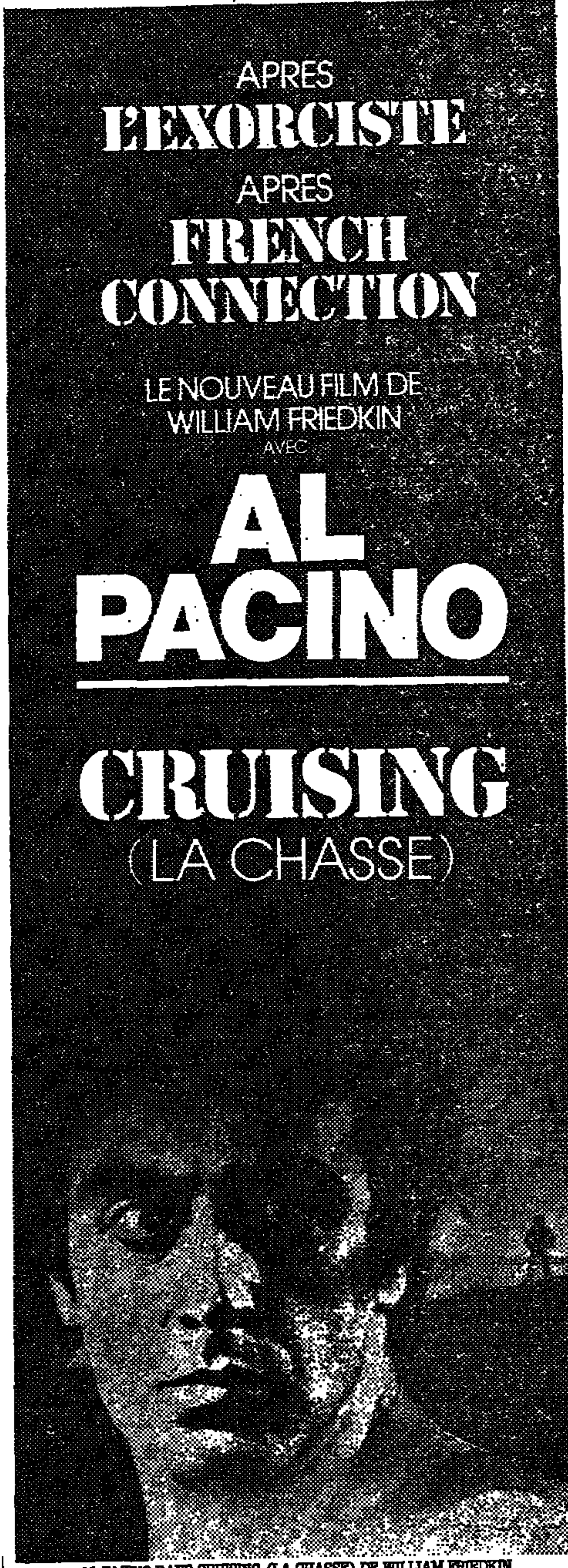














SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : Utinam.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Athénée (742-67-27), 20 h. 30 : Cher menteur.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : la Mémoire courte.
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), 20 h. 30 : les Jumeaux vénitiens.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : In Amerika Culcati.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 20 h. : l'Héritière.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Le roi se meurt.
TEP (797-96-06), 20 h. : Films.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. : Cinéma (l'Afrique du Sud).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Essaïon (278-46-42), I, 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fontaine (874-74-40), 18 h. 30 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire ; 20 h. 30 : B. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V comme VIAN.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (225-20-74), I, 21 h. : l'Azalée. — III, 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : On ne sait comment.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : Triboulet existe.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Adolf chez soi.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio d'En-Face (236-16-78), 21 h. : la Traversée.
Terrain - Vague, place des Grès (557-45-17), 20 h. 30 : Thyeste.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : Paris-Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline ou la Faim des mythes.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : D. Herczog ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 40 : Street Boys.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Panon.
L'Ecume (532-71-16), 20 h. 30 : B. Delmane.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Monsieur Felkenstein et moi.
Le Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A Tome.

Les comédies musicales

Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Listen darling, was it really a sweet theart tea-time.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Julos Beaucarne.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Requiem.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Démétriades.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilles Vigneault, M. Bulher.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : M.-P. Belle.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Kasal, musique de l'Inde.
Galerie Nane Stern, 19 h. : C. Whittfield, F. Sauvageot (Purcell, Beethoven, Warlock, Berkeley...).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Frolung, M. Maggar (Schumann, Beethoven, Franck).

Festival de musique de chambre de Paris

Eglise de la Madeleine, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, chorale Vittoria d'Argenteuil, dir. M. Piquemal (Caplet, Fauré).

Vendredi 26 septembre

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), 15 h. : l'Etrange Monsieur Victor, de J. Grémillon ; 19 h. : Il était une fois dans l'Est, d'A. Brassard ; 21 h. : Scandale, d'A. Kurosawa.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : le Temps d'une chasse, de F. Mankiewicz ; 17 h. : Madarpa Funeral at Gurka Way, d'I. Dunlop ; 19 h. : Un oiseau rare, de R. Pottier.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42), mer. et jeu. ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRONCO BILLY (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER METRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).
FUREUR SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A) (**) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU ?... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (all., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).



SPECTACLES

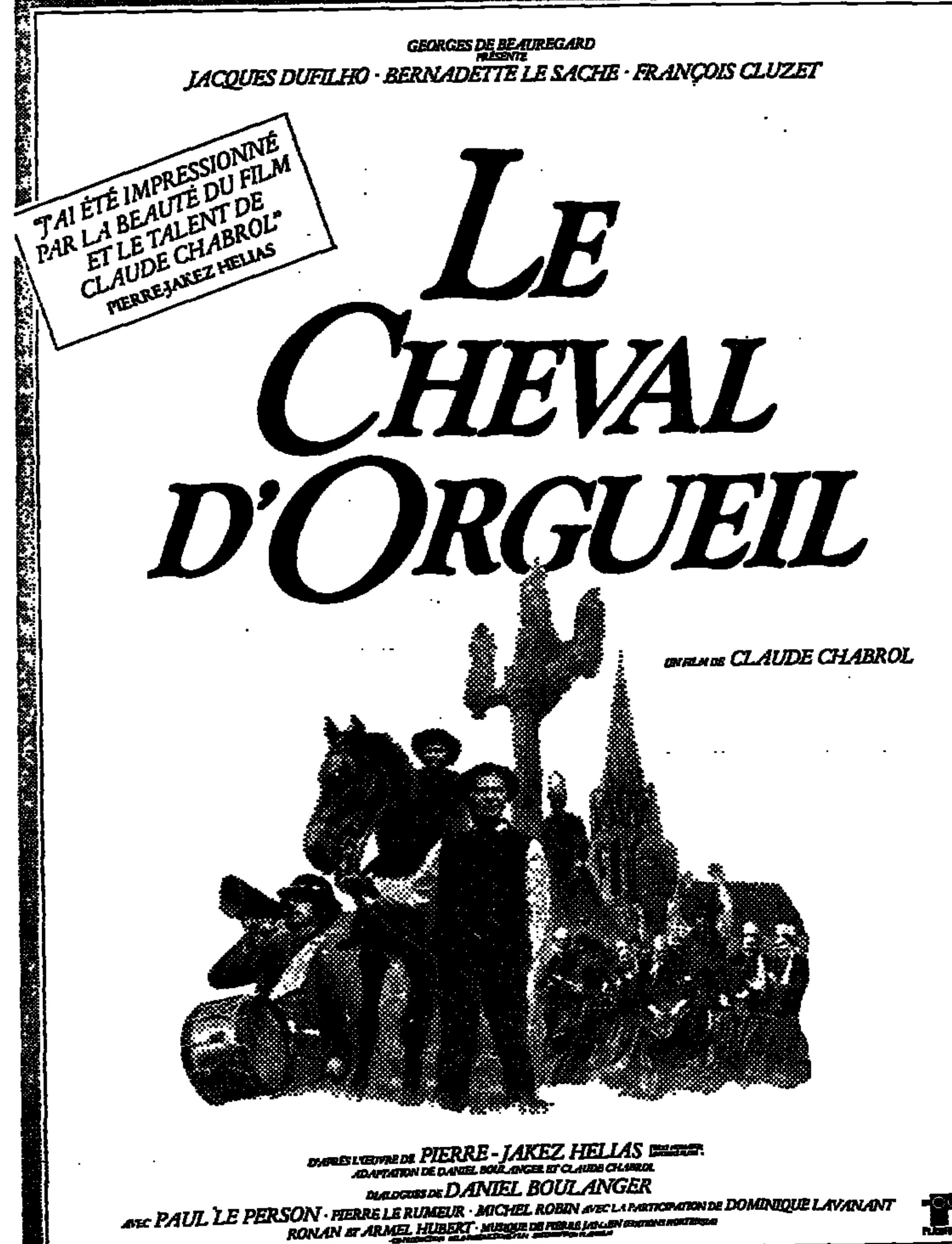
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v. o.) : U G C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : U G.C -Opéra 2e (261-50-32)
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45)
PILE OU FACE (Fr.) Bretagne, 6e (222-57-97) ; U G.C -Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz 8e (723-69-23) . Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U G C.-Gobelins 13e (336-23-44) , Magic-Convention 15e (828-20-64)
QUE LA SPECTACLE COMMENCE (A. v o) Balzac, 8e (561-10-60)
RETOUR A MARSEILLE (Fr.) Forum-Ciné 1er (297-53-74) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19 93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
LES SOUS-DOUES (Fr.) Marignan, 8e (359-92 82)
THE ROSE (A., v.o.) · Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Studio de la Harpe 5e (354-34-83) . Balzac, 8e (561-10-60)
THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) La Clef 5e (337-90-90)
LE TONNERRE ROUGE (A v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LE TROUPEAU (Turc v.o.) Studio de la Harpe 5e (354-34-83) , 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.): Paramount-Marivaux 2e (296-80-40)
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles 5e (354-20-12)

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : U G C -Marbeuf 8e (225-18-45) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Saint-Germain 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79) , à partir de ven : Olympic, 14e (542-67-42) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles 5e (325-72-07)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) . Studio Cujas, 5e (354-89-22) , Calypso 17e (380-30-11)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) Forum-Cinéma 1er (297-53-74) ; Berlitz 2e (742-60-33); Quintette, 5e (354-35-40) , Colisée 8e (359-29-46) ; Parnassiens 14e (329-83-11)
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois 5e (337-57-47)
LES DAMNES (It. v.o.) (*) Epée-de-Bois 5e (337 57-47)
LE DECAMERON (It. v.o.) · Champollion 5e (354-51-60)
DELIVRANCE (A v.f.) (**) · Opéra-Night, 2e (296-62-56)
LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Le Club 9e (770-81-47)
DERSOU OUZALA (Sov. v.o.) · Saint-Ambroise 11e (700-89-16) V S. D 20 h
LES DIX COMMANDEMENTS (A v.o.) Elysées - Point-Show 8e (225 67-29) — V f Richelieu 2e (233-56-70)
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A. v.f.) Napoléon 17e (380-41-46)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh 16e (288-64-44)
LE GUEPARD (It v.o.) La Clef, 5e (337 90-90) ; Calypso 17e (380-30-11)
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) Trois-Haussmann 9e (770-47-55)
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
HUIT ET DEMI (It. v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées - Point-Show 8e (225-67-29) — V f Richelieu 2e (233-56-70)
JOHNNY GOT HIS GUN (A v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S.) . Studio Cujas, 5e (354-89-22) H sp
JULES ET JIM (Fr.). Saint André-des-Arts 6e (326-48-18). Studio Gît-le-Cœur, 6e (326 80-25)
LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.). la Clef 5e (337-90-90). George-V 8e (562-41-46)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) Noctambules, 5e (354-42-34)
LOLA MONTES (Fr.) Ranelagh 16e (288-64-44)
LOULOU (Pabst) Marais 4e (278-47-86)
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) Opéra Night, 2e (296-62-56) (sauf J., V., S. D)
LA MARGE (Fr.) (**) Parnassiens 14e (329-83-11)
MA CHERIE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LE MESSAGER (Ang., v.o.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)
MORT A VENISE (Ang. v.o.) Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). Studio Médicis, 5e (633-25-97)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) Champollion, 5e (354-51-60)
LA NUIT DES FORAINS (Suéd., v.o.) Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHEVAL D'ORGUEIL, film français de Claude Chabrol Gaumont-Les Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu 2e (233-56-70); Quintette 5e (354-35 40) , Marignan 8e (359-92-82) , Lumière, 9e (246-49-07); Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud 14e (327-84-50) ; Parnassiens 14e (329-83-11). Cambronne 15e (734-42-96). Victor-Hugo 16e (727-49-75) , Gaumont-Gambetta 20e (636 10-96)
LA FEMME-ENFANT film français de Raphaële Billetdoux : Berlitz 2e (742-60-33) . Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain Village 5e (633-79-38) . Marignan 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) . Olympic, 14e (542-67-42) . Murat 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01)
NIJINSKY film américain d'Herbert Ross (v o) Quartier-Latin, 5e (326-84-65) . Colisée, 8e (359-29-46) , (v f) Impérial, 2e (742-72-52) Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
CHER VOISIN, film hongrois de Zsolt Kezdi-Kovacs (v.o.) : Studio Alpha 5e (354-39-47) ; Pagode, 7e (705-12-15)
HEART BEAT film américain de John Byrum (v o) Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) . Elysées Lincoln 8e (359-36-14) . Movies Les Halles, 1er (236-71-72) . Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) . Parnassiens, 14e (329-83-11)
URBAN COW-BOY, film américain de James Bridges (v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90); Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00) ; U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; (v f) · Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Gobelins, 13e (336-23-44) . Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) . Murat 16e (651-99-75)
Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION, film américain de J Abrahams, D et J Zucker (v o) · Luxembourg 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72 80) . Paramount-City 8e (562 45-76) Paramount-Elysées 8e (359-49-34) . (v f) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) . Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) . Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) . Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) . Passy 16e (288-62-34) . Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) . Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00) . Paramount-Montmartre 18e (606-34-25)
LA CHASSE (Cruising) (**), film américain de William Friedkin (v o) U G C Odéon, 1er (325-71-08) ; Normandie 8e (359-41-18); (v.f) Rex, 2e (236-83-93) ; U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne 6e (222-57-97) ; Helder 9e (770-11-24) ; U G C. Gobelins 13e (336-23-44) ; U G.C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) . Magic-Convention, 15e (828-20-64) . Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
FENETRES SUR NEW-YORK (**) film américain de G Willis (v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) , Ermitage 8e (359-15-71) ; (v f) Maxéville 9e (770-72-86) , U G C Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) . Mistral, 14e (539-52-43) . Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan 19e (206-71-33)
LES BONSHOMMES, film italien de G Capitani (v.f) Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) , Paramount-Bastille 12e (343-79-17); Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) . Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)



CARNET

Naissances

— André et Annette Bouvier ont la joie d'annoncer l'arrivée récente, dans le ménage de leurs enfants Frantz et Nicole JENSEN, de leur septième et huitième petits-enfants,

Matthieu,
né le 8 juin 1979 à Séoul,
et
Vincent,
né le 22 septembre 1980 à Bergerac.
La Forêt, Queyssac,
24140 Villamblard.

— Jacques et Dominique CRESTINU, née Altmann, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Jamin,
le 16 septembre 1980.
2, rue Mabillon, 75006 Paris.

Mariages

— **M. Alain DANET**
et
Mme Christiane MARQUEZY
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 23 août 1980, à Lamu (Kenya).
200 rue de Rivoli, 75001 Paris.

Décès

— Notre très cher
Louis Casimir BLANC,
ingénieur I.C.P.,
docteur ès sciences,
nous a quittés le 20 septembre 1980.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir

— M. Jacques Bois,
M. et Mme Raymond Bois, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Bois et leur fils,
Mlle Jacqueline Bois,
Les familles Bois et Sarthou et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques BOIS,
née Raymonde Sarthou,
leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, survenu le 20 septembre 1980, en sa quatre-vingt-unième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Malons (Gard).

« Quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. »
Jean, XI, 26.

9, allée Fleurie,
92260 Fontenay-aux-Roses.

— La section du parti socialiste de Sucy-en-Brie, ses amis, ses camarades, ont le regret de faire part *du décès de*

M. Francis CAMPUZAN,
conseiller général
(canton de Sucy-en-Brie-Boissy-Saint-Léger).
Une cérémonie religieuse aura lieu le samedi 27 septembre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Martin à Sucy-en-Brie.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme E. Chatila,
M. et Mme Guy Chatila et leurs enfants,
M. et Mme Marc Chatila et leurs enfants,
Mlle Dominique Bourdel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie CHATILA,
survenu le 25 septembre 1980, à l'âge de soixante-dix ans.
Les obsèques ont lieu dans l'intimité de la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
18, rue Van-Gogh,
95430 Auvers-sur-Oise.

— Mme Christian Cheze, née Sara Efira, son épouse,
Philippe et Anne Cheze, ses enfants,
M. et Mme Marcel Cheze, ses parents,
Mme Clara Efira,
Les familles Cheze, Cahill, Efira, Bertman et Bailhus,
ont la douleur de faire part du décès, survenu dans sa quarante-deuxième année, de

Christian CHEZE,
ingénieur à la Société provençale d'équipement,
le 24 septembre à Arles.
Les obsèques ont lieu ce jour, vendredi 26 septembre 1980, à 15 h. 30.
Petite-Route de Cazeneuve,
13200 Arles.

— M. Fernand Charles Jeantet et Mme, née Sanson, et leurs enfants,
M. Robert Sanson et Mme, née du Serre Talmon, et leurs enfants,
ont *le grand* chagrin *de faire part* du décès de leur oncle et grand-oncle, le

docteur Louis CUNAULT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
(quatre citations),
survenu à Paris, le 16 septembre 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte *intimité familiale.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Gérard Pantz et leurs enfants,
M. et Mme Michel Pantz et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Pantz et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Henri PANTZ,
née Simone Moundiic,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 29 septembre, à 15 h. 45, en l'église de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Honoré.
Cet avis tient lieu de faire-part.

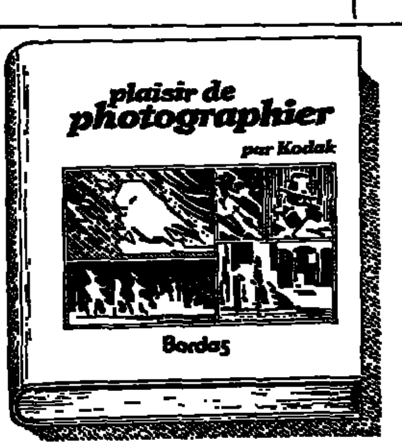
— *Mme Robert Pujol,*
M. et Mme Roger Pujol et leur fille,
Mlle Françoise Pujol,
Les familles Pujol, Parent, Mélizan, Gros,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert PUJOL,
professeur de lettres honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Lion d'or du Sénégal,
survenu le 22 septembre 1980.
Ses obsèques ont été célébrées en *l'église Saint-Michel de Draguignan,* le 24 septembre.

— La famille et les amis de
Bernard SZIGETI,
médecin électro-radiologiste
de l'hôpital de Montargis
et du Hert Ford British Hospital, *font part de son décès, à l'âge de* quarante-sept ans, survenu le 20 septembre 1980.

— La Forge, Bouilland, Cirey-les-Nolay (21).
Mme Henri Voillery et toute la famille ont le regret de faire part du rappel à Dieu de

M. Henri VOILLERY,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la France libre,
grand-croix avec étoile
de l'ordre islandais du Faucon,
médaille d'honneur
pour la restauration
de la République en Islande,
pieusement décédé le 24 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 septembre 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Martin de Bouilland (21), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière de Nolay le même jour, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Forge-Les Bouillands,
21420 Savigny-les-Beaune.









Remerciements

— Mme Raymond Mérens et sa famille expriment leur vive gratitude à ceux qui se sont associés à leur douleur lors du décès, le 21 août 1980, de

M. Raymond MÉRENS,
directeur d'école publique en retraite, leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle.
116, avenue de la Libération,
Le Mée-sur-Seine.

Anniversaires

— *Vous tous qui avez connu,* apprécié, aimé
Yves MAUVAIS,
souvenez-vous.

Avis de messe

— Une messe sera dite le 10 octobre, à 11 heures, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du

général TOUZET DU VIGIER.
De la part de Mme Touzet du Vigier, de ses enfants et des associations, fédérations et amicales dont il était président ou membre.

Communications diverses

— Au Centre culturel de Toulouse (24, rue Croix-Baragnon), le peintre Jean-Marie Girard expose ses dernières *œuvres jusqu'au 4 octobre.*







RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 26 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Savoir acheter son poisson.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « La terre est basse ».
D'A. Adam. Avec B. Courseaux, W. Sabatier, G. Ooster, P. Maguelon...
22 h 30 Magazine : Expressions.
De C. Wellhoff. Avec Beatrice Caufman.
Quatre reportages, quatre regards en profondeur sur l'art vidéo (le petit film d'H. Faulat et G. Silberfeld mène tout droit à la passion, à la sensibilité de ce nouveau moyen d'expression) ; sur Dominique Bagouet (enquête personnelle mais chaude sur un danseur en pointe qui dirigera prochainement le premier Festival international de danse) ; sur le Roy Hart Theatre (quarante membres qui travaillent sur le corps, le cri) ; sur Igor Stravinski (une démythification du « père »).
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse.
(Deuxième épisode.)
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Vergez. Avec P. Legrix, J.-M. Maurel, C. Carrel...

21 h 35 Apostrophes : Vie publique et vie privée.
Une émission de B. Pivot. Avec I. Bergman et A. Burgess (*Ma vie*), J. Chancel (*Tant qu'il y aura des îles*), J.-P. Enard (*la Reine du technicolor*).

22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle comédies musicales américaines) : « Mariage royal ».
Film américain de S. Donen (1951), avec F. Astaire, J. Powell, P. Lawford, S. Churchill, K. Wynn, S. Sharpe, H. Letondal.
Deux danseurs américains, frère et sœur, s'embarquent pour l'Angleterre pour jouer dans une revue à l'occasion du mariage de la princesse Elisabeth. Décidés à rester célibataires, ils tombent amoureux chacun de son côté.
Sur un argument très mince, de brillantes séquences chantées et dansées. A voir surtout pour les numéros de Fred Astaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais : « le Sortilège » ; Des livres pour nous : « l'Ile du dieu maussade ».
18 h 55 Scènes de la vie de province : Gomina whap dou whap.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La bataille des Kurdes.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze ; Reportage : M. Honorin.
21 h 30 Documentaire : Gai lézard, bois ton soleil.
Par M. Gérard et C. Gaitier.
Un hommage à Frédéric Mistral proposé par FR 3-Marseille à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du poète ; rencontre imaginaire entre Mistral et Gounod, en Provence.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : *Les problèmes scientifiques posés par le chauffage.*
20 h., Relecture : J. Michelet.
21 h. 30, Black and blue : Festivals d'été.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Adagietto » extrait du « Paradis perdu » (Penderecki), « Concerto pour violon et orchestre n° 1 » (Szymanowski), « Symphonie n° 2 » (Penderecki), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. K. Penderecki, avec C. Edinger, violon.
22 h. 15, Les Nuits d'été : Intermezzo (Chopin) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Sviatoslav Richter Jeune (Bach, Beethoven) ; 0 h 5, *Grandes œuvres, grands interprètes* (Franck, Chausson).

Samedi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 *La vie commence demain.*
L'entrée au collège.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
21 h 35 Série : Starsky et Hutch.
A votre santé.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 *Journal des sourds et des malentendants.*
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les paupiettes de bœuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra n° 2.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.

20 h 35 Les cinq dernières minutes.
De C. Loursais. La boule perdue.
22 h 15 Magazine : Objectif demain.
L'automobile de 1985.
23 h 15 Document : Les carnets de l'aventure.
Grand Canyon kayak.
Six kayakistes américains, garçons et filles, formant une des équipes les plus expérimentées, se mesurent aux eaux furieuses du Colorado, affrontent le Grand Canyon et ses 400 kilomètres de rapides parmi les plus dangereux qui soient.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche ; A vos marques : Au fil des des torrents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Une famille.
De J. Nakajima ; réal. : T. Matsuo (Japon).
21 h 50 Journal.
22 h 10 Champ contre champ : le cinéma français de prestige.
Avec MM. C. Chabrol, F. Girod, C. Sautet, et Mme I. Huppert.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les sondages.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... C. Fournet.
11 h. 2, La musique prend la parole : Les concertos pour piano de Rachmaninov (4e Concerto).
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, Théodore Zeldin, ou le miroir des passions françaises.
16 h. 20, Livre d'or.
17 h. 30, *Recherche et pensée contemporaine* : Mathématiques.
19 h. 30, Rencontre avec... le peintre Bram Van Velde.
20 h., Athéisme et foi héroïque chez Dostoïevski, de S. Fumet (1re partie).
21 h. 10, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib. avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Terre natale : musique traditionnelle roumaine.
7 h. 40, Musique pittoresque et légère : œuvres de Tchaïkovski, Lincke, Mohr, Alder, Hutter, Fetras, Kling, Samuels, Sauguet.
8 h. 30, Samedi : magazine de Jean-Michel Damian (actualité des disques et des idées sur la musique).
17 h., Concert de musique de chambre (Journée internationale en Hongrie) : « Sonate pour piano en fa majeur opus 10, n° 2 » (Beethoven), « Etude en fa mineur » (Liszt), avec Peter Nagy, piano.
18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? : « Musique et solitude », par J. Rigaud, administrateur de R.T.L. (Wagner, Purcell, Beethoven, J.-S. Bach, Schumann, Wagner, Ravel, Moussorgsky, Verdi et Schubert).
20 h. 5, Soirée lyrique : « Robinson Crusoé », opéra-comique en trois actes de J. Offenbach, livret d'E. Colmon et H. Crémieux, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. J.-P. Marty, avec P. Bouveret, P. Delange, S. Nigoghossian...
23 h., Ouvert la nuit : Prélude (Messiaen, Martin, Milhaud, Jolas) ; 0 h 5, Le dernier concert : Festival de Strasbourg 79, œuvres de G. Amy, Lefebvre, Kouzan, Boulez, par l'ensemble Studio 111, dir. D. Kieffer.

Dimanche 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 La source de vie.
9 h 30 W.I.Z.O.
(Women International Zionist Organisation.)
10 h *Présence protestante.*
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à l'intention des sourds et des malentendants à Massy.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
D'E. Ruggieri et S. Grumbach.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Téléfilm : l'Escadron volant.
16 h 30 Sports première.
17 h 45 Dramatique : le Nœud de vipères.
Rediffusion.
19 h 25 Les animaux du monde.
Le balbuzard.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Rio Lobo ».
Film américain de H. Hawks (1970), avec J. Wayne, S. Delaney, C. Mitchum, J. O'Neil, J. Elam, V. French, J. Rivero.
A la fin de la guerre de Sécession, un groupe de Sudistes s'empare d'un convoi chargé d'or. Un colonel nordiste entreprend de châtier les traîtres qui ont permis l'embuscade et de récupérer l'or.
Un western superbement mené, avec action rapide, événements inattendus et la forte présence de John Wayne, le héros viril selon Hawks, dont ce fut le dernier film.
22 h 20 Spécial élections sénatoriales.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Salut l'accordéon.
12 h Concert.
« Ouverture pour Faust », de Wagner, et « Concerto pour piano et orchestre n° 21 », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
L'occasion fait le larron.
14 h 10 Hors compétition.
Jean-Louis Trintignant et l'automobile. De G. Pernet, réal. C. Vidalie.
15 h 20 Ballets Sylvia.
Musique de L. Delibes. Enregistré à l'Opéra de Paris, en décembre 1979. Avec N. Pontois et C. Atanassof.
16 h 30 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
17 h 50 Dessin animé.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Enlèvement par procuration.
De M. Rubin, réal. C. Allen. Avec R. Culp, A. Dickinson, J. Allyson...
L'histoire étrange d'un jeune acteur fauché qui décide de servir d'intermédiaire dans une affaire d'enlèvement, en échange d'une grosse somme d'argent.
21 h 50 Les élections sénatoriales.
Participent à ce débat les sénateurs suivants : Mme H. Luc, (P.C., Val-de-Marne) et MM. R. Brun (CNIP, Gironde), E. Dailly (*gauche démocratique*, Seine-et-Marne), M. Debarge (P.S., Seine-Saint-Denis), J.-P. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), M. Jacquet (R.P.R., Seine-et-Marne), A. Poher (Union centriste, Val-de-Marne), M. Rosette (P.C., Val-de-Marne), M. Schumann (R.P.R., Nord).
22 h 40 Magazine de l'image : Voir.
D'A. Pujol, G. Cornu et J.-P. Bertrand.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 45 Aspect du court-métrage français.
16 h Jeu . Tous contre trois.
Nerac au pays d'Albret.
17 h Prélude à l'après-midi : Ravel.
« Introduction et allegro pour harpe », interprété par L. Laskine.
17 h 15 Théâtre de toujours : Henri V.
De Shakespeare. Réal. : D. Giles. Une production de la B.B.C.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Les floralies à la Réunion et tourisme polynésien.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Jeu : Télé-tests.
Dernières épreuves de la série de Jean Frapat : s'affrontent trois adolescents et trois professionnels du spectacle.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
La faune d'Australie.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) : Tout ça ne vaut pas l'amour.
Film français de J. Tourneur (1931), avec M. Lévesque, J. Gaël, J. Gabin, M. Berry, J. Loury, D. Abdaia (N. Redif.).
Un vieux pharmacien, célibataire endurci, recueille une jeune fille qui a des malheurs. Il s'éprend d'elle mais elle tombe amoureuse du voisin marchand d'appareils de T.S.F. Cette comédie du parlant paraît quelque peu théâtrale. Marcel Levesque, dans le rôle du pharmacien, y a plus d'importance que Jean Gabin, très à l'aise pourtant en petit commerçant parigot.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe au carmel de Dijon.
11 h., Regards sur la musique : « Russlan et Ludmilla », de Glinka.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : les Percussions de Strasbourg (3e Biennale de Nanterre), et à 16 h. 5, et 20 h. 40.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Cet animal étrange », de G. Arout.
17 h. 30, *Rencontre avec... M.-M. David, F. Tristan* et J. Mons.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h. 40, *Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui* : « Les mangeurs d'ombre » ; « Syllabaire pour Phèdre ».
23 h., Musique de chambre : Bario, Ulrich, *Louvier, Reinecke.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert promenade : Musique viennoise et musique légère (Nicolai, Luigini, Yacek, Dostal, Strauss, Lehar).
8 h., Musiques chorales : œuvres de W.-A. Mozart, *Delalande, de Lassus ; 9 h., Les classiques favoris* (Mozart).
9 h. 30, Cantate : B.W.V. 114 et B.W.V. 19, de J.-S. Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris : *« Symphonie n° 94 »,* de J. Haydn.
11 h., Concert : « L'offrande musicale », de J.-S. Bach, et « Concerto en mi mineur », de Telemann, par l'ensemble Secolo Barocco, dir. et flûte, M. Debost.
12 h. 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : Judy Garland, l'histoire d'une enfant de la balle.
13 h. 30, Jeunes solistes : Myriam Birger interprète J.-S. Bach, Chopin et Liszt.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France (Mendelssohn, Weber, Mehul, Beethoven).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Werther », de Massenet, avec M. Mesplé, V. de Los Angeles, les Chœurs de l'O.R.T.F. et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Prêtre.
19 h., Concert : Jazz vivant, « Desdemonus minor », Oratorio de Fr. Jeanneau, créé au Festival d'Angoulême par l'Orchestre de chambre et le Quintette à vent d'Angoulême.
20 h. 5, Le concert du dimanche : Festival de *Colmar 1980* : « *Symphonie n° 48 en ut majeur* », « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur », et « Symphonie n° 45 en fa dièse mineur » (Haydn), par l'Orchestre de Chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, avec F. Lodéon, violoncelle : Une semaine de musique vivante.
23 h., Ouvert la nuit : Saturnales (Vivaldi, Geminiani, Loeillet, Carpentier, Tallis, Bull, Gibbons).

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

— *M. Pierre Messmer*, député R.P.R. de la Moselle, ancien premier ministre, participe à l'émission « Carte blanche à... », sur Europe 1, à 19 h. 15.

DIMANCHE 28

— *M. André Giraud*, ministre de l'industrie, est reçu au « Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

SCIENCES

M. Hubert Dubois à la présidence de l'ORSTOM

Le « Journal officiel » du 26 septembre 1980 publie le décret de nomination de M. Hubert Dubois à la présidence du conseil d'administration de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), pour une période de trois ans. Il succède ainsi à Pierre Abelin, décédé le 13 mai 1977, qui n'avait pas encore été remplacé.

La nomination de M. Dubois semble marquer un changement ; en effet, avec M. André Vallabrègue (1963-1973), M. Alexandre Sanguinetti (1973-1975) et Pierre Abelin (1976-1977), la présidence de l'ORSTOM servait de « lot de consolation » à des hommes politiques battus aux élections, ou privés de poste ministériel.

Selon les réformes apportées depuis quelques mois à l'ORSTOM et au GERDAT (Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale), ces deux organismes doivent avoir un président commun. M. Dubois devrait donc remplacer très prochainement M. Jean-Pierre Bénard, prolongé depuis deux ans à la présidence du GERDAT. Notons que l'ORSTOM est un établissement public et que le GERDAT est un groupement d'intérêt économique (dont plus de la moitié du budget vient des subventions publiques) qui rassemble huit instituts de recherche appliquée. Une présidence commune devrait permettre de promouvoir de meilleures liaisons entre les deux organismes.

[Né à Elbeuf (Seine-Maritime), le 23 mai 1921, M. Dubois, licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a occupé divers postes outre-mer. M. Dubois a ensuite assuré diverses fonctions soit à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, soit dans des cabinets ministériels. Nommé en 1974 ministre plénipotentiaire, il fut de mai à juillet de la même année directeur de cabinet de Pierre Abelin, alors ministre de la coopération (et son prédécesseur de juillet 1976 à mai 1977 à la présidence de l'ORSTROM). D'août 1974 à septembre 1979, M. Dubois a été ambassadeur de France au Cameroun.]

AÉRONAUTIQUE

L'ARABIE SAOUDITE ET ISRAËL S'APPRÊTENT A COMMANDER DES AIRBUS EUROPÉENS

La compagnie aérienne Saudi Arabian Airlines est en négociations avancées avec le consortium Airbus Industrie pour la commande de onze moyen-courriers A-300 européens.

A ce jour, les dirigeants de la compagne aérienne saoudienne, dont on pense généralement qu'ils pourraient signer difinitivement le contrat à la fin octobre, n'ont pas encore choisi le type de réacteurs qui devraient équiper leur Airbus. En effet, Saudi Arabian Airlines possède déjà des avions dotés du réacteur britannique RB-211 et on sait que ce modèle de réacteur, conçu par la société Rolls-Royce, pourrait être adapté à l'Airbus moyennant un accord de financement entre le constructeur britannique et le consortium européen. Airbus Industrie propose traditionnellement à ses clients d'équiper leurs Airbus de réacteurs américains General Electric ou Pratt and Withney.

D'autre part, la compagnie israélienne des lignes intérieures Arkia est en négociations pour l'achat de deux Airbus A-300 qu'elle semble destiner à ses liaisons Tel-Aviv-Eilat. La compagnie israélienne El Al, chargée des relations internationales, n'a jamais donné suite à son projet d'acheter l'Airbus.

Le biréacteur Airbus A-300 peut transporter, selon les aménagements intérieurs, de l'ordre de 300 à 350 passagers sur des étapes de 3 000 kilomètres. Il est en service depuis 1974.

Au total, trente-six compagnies clientes ont commandé ferme 271 Airbus (200 versions A-300 et 71 versions A-310) et pris 150 options (82 versions A-300 et 68 versions A-310). A ce jour, 107 Airbus ont été livrés à dix-neuf utilisateurs différents.

PRESSE

Deux nouveaux mensuels

« CRÉEZ ! » ET « TUMULTE »

Un nouveau mensuel, *Créez !*, fait paraître son premier numéro, daté octobre (prix : 15 francs). Tiré à 40 000 exemplaires, avec une diffusion nationale, *Créez !* est cependant une initiative marseillaise, « *d'esprit associatif* », lancée par M. Gérard Touati, lui-même « patron » d'une petite entreprise.

Le mensuel, qui offre dans son numéro un une interview de M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, entend fournir à tous ceux qui se lancent dans la compétition économique ou qui s'interrogent sur les moyens de relancer leur entreprise les renseignements pratiques et les conseils qui leur manquent.

Le numéro de novembre devrait contenir une interview de M. Michel Rocard.

★ « *Créez !* », 4, bd des Pêches, 13008 Marseille. Tél. : 76-04-09.

● « *Tumulte* ». — Sous le titre *Tumulte* paraît ce vendredi le premier numéro, daté octobre, d'un nouveau mensuel, format *news magazine*, vendu 10 francs. Si la directrice de la publication est Mme Cécile Renaut, il s'agit d'un « *journal autogéré* » qui se propose de « *contribuer aux combats qui continuent de se mener contre la société capitaliste, hors des vieilles mythologies et des certitudes qui s'effondrent* ». Tirage annoncé : trente mille exemplaires.

Au sommaire du numéro 1, qui comporte soixante-huit pages : Pologne, le soleil se lève à l'Est ; C.F.D.T., le recentrage en question ; Nicaragua, voyage dans la révolution ; Bolivie, dans les mines à l'heure du coup d'Etat.

★ « Tumulte », 5, rue Olivier-Métra, Paris-20e. Tél. : 358-10-55.

● *L'Oscar d'or de la communication*, décerné chaque année à Madrid par les Cahiers de l'information et de la publicité, a été attribué au *Monde* dans la catégorie du « journal de plus grand prestige international ». L'an dernier cette distinction avait été attribuée à la B.B.C. de Londres.

Après la découverte d'un arsenal en Ardèche

La caverne de Pierre Conty

Chanéac (Ardèche). — A rude pays, gens rugueux... les langues, à Saint-Martin-de-Valamas, le bourg d'en bas, comme à Chanéac et à Treynas, le hameau de six fermes — dont trois en ruine — où habitait encore Maïté Marlhiot, la compagne de « *Pierrot* » Conty, sont longues à vouloir se délier. Si on osait, on jouerait même sans sourciller la parfaite indifférence. Seulement voilà, c'est difficile de faire semblant d'avoir oublié : trois ans, ce n'est pas un bail !

Mais que Conty soit mort, comme le pensent un grand nombre de ceux qui l'ont connu, ou bien vivant, comme le croient beaucoup d'autres, dont *certains n'hésitent pas à affirmer* qu'il serait resté dans la région — son nom n'en est pas moins revenu brusquement alimenter les conversations loin alentour, dans toutes ces fermes austères, coiffées de lauzes qui se confondent à force de *mimétisme avec* les sommets pelés, les vallées rousses et pentues, les landes à chèvres où poussent le sureau, *la* ronce et la bruyère.

Ce détachement, feint ou réel, le maire de Chanéac, M. Georges Curinier, semble le partager qui affirme être « *infiniment plus préoccupé* » par les dégâts causés aux ponts et aux chemins par le déluge catastrophique du dernier week-end (il les estime *à un bon million de francs*) que par la découverte des explosifs. Il ne cache pas non plus son amertume lorsqu'il déclare que, ni en 1977, après le triple meur*tre,* ni cette fois les gendarmes de Saint-Martin et les policiers parisiens n'aient manifesté « *le moindre désir de l'entendre ou de lui donner quelque précision que ce soit sur l'avancement des enquêtes* ».

La propriété

L'indifférence de ses administrés, M. Curinier l'explique par l'attitude même que Pierre Conty *et toute la bande de* « hippies » sur laquelle il régnait avaient adoptée : « *Ils se montraient, Conty surtout, systématiquement provocateurs et ils n'ont jamais rien fait pour gagner les sympathies, bien au contraire... Et*

De notre envoyé spécial

puis, de toute façon, des gens — qu'ils aient ou non barbes et cheveux longs, là n'est pas la question — qui ne respectent pas la propriété d'autrui ne pouvaient prétendre être bien accueillis chez des paysans. Ils ne respectaient rien. D'entrée de jeu, Conty a tout fait pour nous intimider, ne perdant jamais une occasion de clamer qu'il avait des armes et qu'il n'hésiterait pas un instant à s'en servir... »

Quant à la thèse voulant que l'homme recherché depuis trois ans pour un triple meurtre soit resté caché dans la région — « *Il y a plus d'un chasseur par ici qui évite soigneusement depuis l'été 1977 certains secteurs pourtant giboyeux* », — M. le maire n'y croit guère : « *Un type comme lui ne peut pas rester planqué trois ans. S'il est vivant, il est ailleurs et loin d'ici. Mais pourquoi les gendarmes ne l'ont-ils jamais pris au sérieux quand il disait à qui voulait l'entendre qu'il ne se laisserait jamais attraper vivant ?* »

Avec le commissaire Jacques Poinas, un enfant du pays né à trois vallées de celle-ci, qui est l'un des adjoints du commissaire divisionnaire *Marcel* Leclerc, le « patron » de la brigade criminelle de Paris, nous avons pris le chemin non carrossable qui relie Treynas à Rochebesse, le hameau à demi-ruiné où Conty a vécu huit ans durant sa vie de patriarche libertaire, forte tête et grande gueule, jusqu'à ce jour de 1977 où il a basculé dans le meurtre. Un bon quart d'heure de marche dans la boue et la rocaille. Sur *le linteau de la porte, on lit* encore : « *Interdit aux bourgeois et aux flics* », malhabilement tracé à la peinture orange. C'est à 100 mètres de là, au flanc de *la colline boisée qui surplombe* la ferme, que les policiers ont découvert, mardi, sous un large monceau de pierrailles, la cache où plus d'une tonne de dynamite avait été enfouie avec des armes et des cartouches. Une poudrière insoupçonnable *impossible à découvrir sans des* indications précises. Pour mettre au jour la trappe y donnant accès, il fallait déménager d'abord un bon mètre cube de caillasse. Là était creusée — vraisemblablement par Conty — une cave d'environ 3 mètres de côté, en partie cimentée et solidement boisée à l'aide de poutres de fort calibre. Une partie du stock d'explosifs ayant souffert *du gel au fil des hivers, les* policiers ont préféré faire sauter sur place les bâtons endommagés pour ne pas courir le risque d'un accident lors du transfert à la gendarmerie de Saint-Martin.

Fantômes

Dire que la découverte des hommes de la criminelle a surpris les gens du pays serait mentir : « *On se doutait bien de quelque chose, mais on a quand même été surpris quand la bascule à bestiaux a enregistré plus d'une tonne de dynamite* », s'accordent à dire — quand ils parlent — les fermiers du voisinage. « *Ces gens-là, vous savez, ils étaient capables de tout, et on en a toujours eu peur. Aujourd'hui, la preuve est bel et bien faite que l'on n'avait pas tort de se méfier d'eux.* »

A présent, les enquêteurs vont s'efforcer de déterminer si Pierre Conty a été jamais partie prenante dans un réseau terroriste ou si, comme certains sont portés à le croire, sa générosité souvent évoquée et ses sympa*thies pour des militants l'avaient* peut-être conduit à leur rendre simplement service en acceptant de « planquer » cet arsenal embarrassant.

Mais Maïté, qui était restée depuis 1977 au hameau voisin avec ses quatre enfants et son tropeau de brebis, aura probablement du mal à prétendre qu'elle ignorait tout de la caverne sous les pierres et des prélèvements qui ont pu y *être apportés depuis son installation.*

A Treynas, à Chanéac et partout ailleurs, on avait à peu près oublié. Maintenant, on va fermer *un peu plus soigneusement qu'à* l'accoutumée les contrevents quand le soir tombe sur les vallées et les sommets. Les fantômes, ici, on ne les aime pas.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

ILS SONT PRÈS DE DIX MILLIONS DANS LE MONDE

RÉFUGIÉS : les « politiques » et les autres

Arc-et-Senans (Doubs). — L'Association internationale pour l'étude du problème mondial des réfugiés (A.W.R.) s'est réunie du lundi 22 au jeudi 25 septembre pour son trentième congrès dans le cadre des Salines royales d'Arc-et-Senans. Une centaine de participants ont réfléchi sur « les problèmes de l'intégration des réfugiés dans les pays d'accueil ». De manière plus générale, les congressistes ont regretté la définition « restrictive » donnée du « réfugié politique » par la convention de Genève de 1951, aujourd'hui ratifiée par quatre-vingt-deux Etats, et par le protocole de Bellagio de 1967.

Il y a réfugiés et réfugiés. Le docteur Enrico Lapenna (Italie) l'a dit et redit : « *Les réfugiés selon la convention de Genève, sont une infime partie des réfugiés.* » Qui sont-ils, les réfugiés, selon la convention ? Ce sont les personnes qui ont fui leur pays et ne peuvent en réclamer la protection parce qu'elles craignent avec raison d'être persécutées du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques. Ces réfugiés sont qualifiés de politiques lorsqu'ils obtiennent le bénéfice du statut qui leur reconnaît cette qualité. Mais les autres, tous les autres, ont interrogé la plupart des participants ? Ce sont, a-t-on dit, les « *réfugiés économiques* », c'est-à-dire les travailleurs immigrés qui quittent leur pays non pas pour trouver asile ailleurs mais pour trouver de quoi manger et subvenir aux besoins de leur famille. Ce sont, aussi, les « *personnes déplacées* » à la suite d'une catastrophe naturelle ou d'une famine...

Il y a donc bien, et de plus en plus, réfugiés et réfugiés. Les « politiques » et les autres, qui *s'efforcent parfois de se faire* passer pour les premiers. Au regard de la convention de 1951 et du *protocole de 1967, seuls les* « politiques » comptent cependant. Au vu des statistiques du *ministère* français des affaires étrangères, on peut aisément constater que cette « *minorité parmi les réfugiés* » pèse déjà bien lourd. On compte ainsi quatre millions et demi de personnes déplacées *sur* le continent africain. En Asie, un million cent mille Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens ont quitté, depuis 1975, leur pays; en Asie, *toujours,* quelque neuf cent mille réfugiés afghans ont été recensés au mois de juin au Pakistan. Ces exemples sont loin d'être exhaustifs. M. Jean Meadmore, directeur des Français à l'étranger, représentant le ministère des affaires étrangères, a déclaré : « *On évaluait, il y a peu de temps, à près de dix millions le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde.* »

En dépit de ces données chiffrées, plusieurs participants au trentième congrès de l'A.W.R. ont plaidé pour une redéfinition de l'expression juridique internationale de réfugié politique, en vue de l'élargir. Ainsi Mᵉ Jean-Marc Varaut, avocat au barreau

De notre envoyé spécial

de Paris, a-t-il parlé du réfugié « *à qui nous ne devrions demander compte ni de ce qu'il fuit, ni de ce qui l'a chassé, ni de ce qui le distingue et le sépare de notre « moyenne » (...)* » Dans une même perspective, M. Claude Cournot (France) s'est interrogé, pour la contester, sur l'obligation de réserve imposée aux réfugiés politiques alors que ce sont, par essence, des hommes d' « *idéologies, de foi* ».

Face à un désir exprimé de faire bénéficier du statut de réfugié politique les autres réfugiés, Mme Karin Landgren, qui représentait le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a tenu un discours qu'elle ne voulait pas pessimiste, mais lucide, déclarant notamment : « *La convention de 1951 a été un moment unique au cours duquel des Etats ont pu se mettre d'accord (...).* » En fait, Mme Landgren a plaidé en faveur d'une bonne application de la convention de Genève — ce qui n'est pas toujours le cas — avant de l'élargir, au risque de « *diluer la protection* ».

Mesures protectrices

De *manière* plus explicite, M. Meadmore a abordé la question des « *faux réfugiés politiques* » « *Le contenu même de la notion de réfugié,* a-t-il dit, *et bien que je n'aime guère le terme d'asile politique, est en passe aujourd'hui de subir une altération susceptible de conduire à une interprétation nouvelle de la convention de 1951. De nombreux pays, parmi les pays industrialisés, n'ont pas manqué d'exprimer leurs préoccupations face aux problèmes posés par le nombre croissant des demandes d'asile formulées par des ressortissants de pays que la crise économique actuelle conduit à rechercher ailleurs des conditions de vie meilleures (...). Les abus sont de nature à porter atteinte au statut des réfugiés de bonne foi auxquels notre protection ne saurait être refusée et à leurs intérêts.* »

Cette doctrine, qui peut se résumer dans la formule « la convention de 1951, toute la convention, rien que la convention », concourt à faire prendre aux pays occidentaux des mesures protectrices. M. Antan von Radnoczy (R.F.A.) a ainsi noté que la République fédérale d'Allemagne avait adopté, en 1980, des mesures pour « *avoir la situation mieux en main* ». La France — bien qu'elle demeure sans conteste terre d'asile pour de très nombreux réfugiés politiques (*le Monde* du 5 avril) — n'a pas échappé à ce courant. La loi Bonnet sur les étrangers et le projet de loi Stoléru en sont la preuve en même temps qu'ils illustrent, en définitive, *l'ambiguïté d'une* démarche puisque le réfugié politique, comme le réfugié économique, devra trouver un travail *pour* vivre.

LAURENT GREILSAMER.

★ Association française de l'A.W.R., 77, avenue Paul-Doumer, 75016 Paris. Cette organisation non gouvernementale est dotée du statut consultatif de la catégorie auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif « B » auprès de l'Organisation des Nations unies.

M. ANDRÉ JACOMET NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE RECOURS DES RÉFUGIÉS ET APATRIDES

La commission de recours des réfugiés et apatrides a un nouveau président. Il s'agit de M. André Jacomet, conseiller d'Etat, qu'un arrêté du vice-président du Conseil d'Etat, publié dans le *Journal officiel* du 24 septembre, a nommé à ce poste, en remplacement, M. Jacques Chardeau, également conseiller d'Etat.

[Né le 10 juin 1917 à Limoges, M. Jacomet est entré au Conseil d'Etat en 1946. Il en avait été révoqué en 1960 après avoir démissionné et avoir été révoqué du secrétariat général de l'administration en Algérie. A ce poste, M. Jacomet avait manifesté sa désapprobation à l'égard de la politique du général de Gaulle. Ayant introduit un recours contre sa révocation de l'assemblée du Palais-Royal, M. Jacomet avait été réintégré dans ses fonctions de maître des requêtes en 1968. Ayant entrepris une carrière dans le secteur privé, il avait été nommé conseiller d'Etat au mois de mars 1978. Il était président suppléant de la commission des réfugiés depuis octobre 1979. Il est chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères pour les affaires nucléaires depuis 1977.]

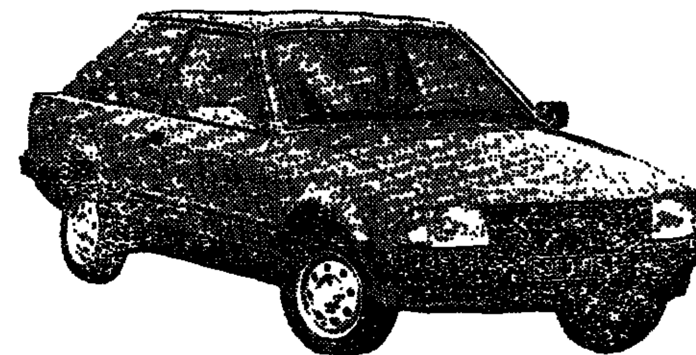
● *La publication mensuelle de la Cimade* (Service œcuménique d'entraide) consacre son numéro de *Cimade - information,* daté juin-juillet, au thème « accueillir les réfugiés politiques ». Prix : 12 F. 176, rue de Grenelle, 75007 Paris.

AUTOMOBILE

AVEC SA NOUVELLE ESCORT

Ford détient-il la voiture mondiale ?

Ford commercialise en Europe, ce vendredi 26 septembre, sa nouvelle Escort. La firme américaine lancera ce que l'on peut considérer comme son nouveau cheval de bataille, cette berline moyenne à multiples versions, le 3 octobre aux Etats-Unis. Car il s'agit là d'une réponse à la crise. M. Victor Dial, P.-D.G. de Ford France, l'a récemment affirmé, ajoutant que l'on n'investissait pas sans arrière-pensée 3 milliards de dollars (1) (trois fois ce qu'a coûté le programme de la Fiesta) sur un véhicule s'il s'agissait simplement d'une voiture d'attente. Et si cette série de voitures s'appelle encore Escort, c'est que l'appellation a une image de marque solide. Plus de quatre millions de véhicules appelés Es-



cort ont été produits, alors pour*quoi ne pas persévérer. Nous verrons.*

Pour l'instant, sachons que *cette nouvelle voiture — qui sera* produite en 1981 à raison de cinq cent mille exemplaires en Europe et de cinq cent mille *autres* aux Etats-Unis — tranche en effet sur la fameuse correspondante précédente pour la principale raison qu'il s'agit d'une traction avant à moteur placé transversalement et non d'un véhicule à roues arrière motrices.

Le programme d'importation arrêté pour la France comprend trente-cinq modèles de base: pour *trois types de voitures : berline* à trois portes, berline à cinq portes et break à trois portes. Trois *moteurs sont* disponibles, qui, selon leur alimentation, donnent cinq puissances disponibles : *1 100* centimètres cubes, 1 300 centimètres cubes et 1 600 centimètres cubes. N'entrons pas dans le détail des finitions, qui sont *multiples, ce qui explique* le nombre des modèles importés. Les véhicules seront montés en Allemagne et en Grande-Bretagne à partir d'éléments en provenance de douze pays, dont la France évidemment en ce qui concerne les trains avant (Bordeaux).

Comme la plupart de ses concurrents, Ford a mis pour ces modèles l'accent sur les économies d'énergie ; cela touche bien entendu l'aérodynamisme (Cx à moins de 0,40) mais surtout les moteurs à arbre à cames en tête et poussoirs hydrauliques et qui comportent une chambre à combustion hémisphérique, réputée la plus efficace. La culasse, quant à elle, est en alliage léger et l'allumage est électronique sur *trois des cinq versions.*

Pour autant, les boîtes de vitesses ne comportent pas de *5ᵉ rapport, ce qui* est à l'heure actuelle, on le sait, l'un des éléments essentiels qui concourent à économiser le carburant, notamment sur voie rapide. Toutefois, la 4ᵉ est surmultipliée.

Outre cette recherche dans les économies d'énergie, Ford a mis l'accent dans la présentation de ses voitures, sur la réduction de l'entretien. A ce titre, la firme américaine avance que la durée d'entretien périodique n'excède pas une heure par an pour le *moteur. Les frais* qui peuvent intervenir sont aussi visés. De l'accessibilité aux divers organes du véhicule à *la réparation* de la carrosserie, chaque intervention a été prévue pour ne durer qu'un minimum de temps. Acceptons-en l'augure.

Aux essais sur route, des modèles à notre disposition — qui ne *comportaient pas* le *haut* de gamme à caractère sportif, le XR3 (plus de 180 km/h) — les *Escort dotées du 1 300 cm3 nous* ont paru les plus homogènes. Une nervosité tout à fait honorable et *un bon étalement de la boîte* assurent une qualité de conduite certaine. La 1 600 cm3 nous a paru curieusement un peu poussive. Sur tous les modèles, la suspension à quatre roues indépendantes (alors que les précédents modèles étaient à essieu arrière rigide) est apparue tout à fait correcte, avec une bonne adhérence, une retombée en ligne sur mauvais revêtement, et peu de couchage en virage. Le freinage (disques à l'avant) amène en revanche trop rapidement un blocage des roues. Il n'a pas été possible, lors des essais, de contrôler les consommations d'essence, qui sont données par le constructeur comme suit : pour la 1 100 cm3 à 6 litres aux 100 à 90 km/h ; 8 litres à 120 et 9 litres en conduite en ville ; pour la 1 300 cm3, respectivement 6, 7,7 et 9,3 litres ; pour la 1 600 cm3, 6,9, 8,9 et 10 litres.

Les prix fixés vont de 30 770 francs pour la berline de base à 47 000 francs pour la XR3 et, en ce qui concerne les breaks (livrables en novembre seulement), de 33 750 francs à 39 210 francs. Quant aux puissances fiscales, elles sont de 5 CV pour les 1 100 cm3 (55 ch et 59 ch à 6 000 t/mn), de 6 CV pour les 1 300 cm3 (69 ch à 6 000 t/mn) et de 7 et 8 CV pour les 1 600 cm3 (*79 ch à 5 800 t/mn et 96 ch à* 6 000 t/mn).

On peut considérer qu'avec ces modèles Escort, liés aux puissants moyens dont dispose la firme américaine et à condition que ses unités de Grande-Bretagne ne succombent pas, comme en 1978 et 1979, à des grèves de trop longue durée. Ford possède ce fameux « world car » tant souhaité. En tout cas c'est ce que l'on pense à Detroit. Par l'importance de la production, par la conception, par la mobilisation des idées qui ont précédé la naissance, c'est une réalité. Restera l'accueil du public.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Environ 12 milliards et demi de francs

JUSTICE

A LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

L'éclat d'Yves Stella

Il aura été dit que ce procès est différent des autres. A la huitième audience, M. Yves Stella, membre du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), a dessaisi ses sept avocats et prié le président, M. Claude Allaer, d'ordonner à la garde de lui faire quitter le prétoire. En bref, à la huitième audience, M. Stella a décidé de « *ne plus jouer* », de rompre le « *cercle* » judiciaire (1).

Ce coup d'éclat est survenu à midi, jeudi 25 septembre. Depuis deux semaines, on avait fait de la procédure, examiné les faits, débattu des idées, et on venait d'entendre les témoins. C'est alors que M. Stella — accusé d'être l'un des *principaux* responsables du F.L.N.C. — a demandé la parole ; en une « *plaidoirie* » *de trente minutes,* il défendit la cause corse, celle du F.L.N.C. et la sienne, accessoi*rement.* Ce fut un plaidoyer chaleureux et vigoureusement nationaliste, ce fut une affirma*tion : « Je suis devant votre Cour, fier, comme l'un de ces éclats de granit qui ont jonché la vallée, mais qui, aujourd'hui, façonnent la découpe des collines. Car les peuples ne se figent que lorsqu'ils ne luttent plus, que lorsqu'ils ne veulent plus exister. Le peuple corse est de ceux qui existent et de ceux qui luttent.* »

Donc, il y eut ces mots, portés par une voix dont on peut croire qu'elle est sincère. M. Stella n'esquiva pas l'accusation, bien au contraire. « *Oui, j'appartiens au F.L.N.C. et je le revendique. Oui, j'affirme ma solidarité politique avec ses actions, même si je réserve mon droit de critique et de réprobation.* » Un F.L.N.C. aujourd'hui porteur, pour lui, de l' « *expression la plus consciente de la destinée du peuple corse* ». *Les juges* l'écoutaient. Impeccablement courtois et respectueux, M. Stella a conclu : « *Monsieur le premier président, messieurs les magistrats, messieurs les officiers généraux, je vous remercie.* »

Alors, dira-t-on, pourquoi claquer la porte ? M. Stella s'explique : « *Je vous ai dit mon impression de ne pas être jugé, mais plus exactement d'être déjà trouvé coupable. Je ne me suis pas senti poursuivi pour ce que j'avais fait, mais pour ce que j'aurais pu faire, voire, par moments, pour ce que d'autres auraient pu faire...* »

Suspicion

Ce malaise, soyons juste, n'a pas éclaté sans qu'on ait pu le prévoir. A de nombreuses reprises, les avocats s'étaient plaints d'un mauvais climat propre à la Cour de sûreté de l'Etat. Des échanges, peu amènes, avaient eu lieu entre la Cour et l'accusation à l'endroit de la défense, et vice versa. « *La défense ne tolère pas qu'il y ait une accusation* », avait estimé le président. « *Le ton du réquisitoire définitif de l'avocat général relève de la fantasmagorie* », avaient répliqué les avocats. Résumant leur impression, Mᵉ Jean Maggiani avait dit : « *Nous avons le sentiment que cette bible* [le réquisitoire] *s'impose au mépris des acquis de l'audience, des points marqués par M. Stella. J'ai l'impression de parler devant le conseil de discipline du SDECE devant lequel j'ai eu l'occasion de plaider.* » M. Allaer avait alors constaté : « *Autrement dit, c'est presque une requête en suspicion à mon égard...* »

Jeudi 25 septembre, le malaise s'est accentué. Il est parvenu sans doute à un point de non-retour. M. Stella sorti du box des accusés pour regagner sa cellule, les avocats roulant leur robe sous le bras, le président s'est vu contraint de désigner d'office Mᵉ François Nativi, qui ne dira que ce que lui a demandé son client : rien. A 12 h. 30, seuls les policiers en civils et les gardes, le pistolet mitrailleur au côté, la Cour ainsi que la presse restaient donc en présence dans ce procès.

L'avocat général M. Robert Olivier, prononcera son réquisitoire lundi 29 septembre.

L. G.

(1) *Le Monde* des 17 et 23 septembre.

L'enlèvement de M. Bernard Galle

ARRESTATION D'UN FAUX RAVISSEUR

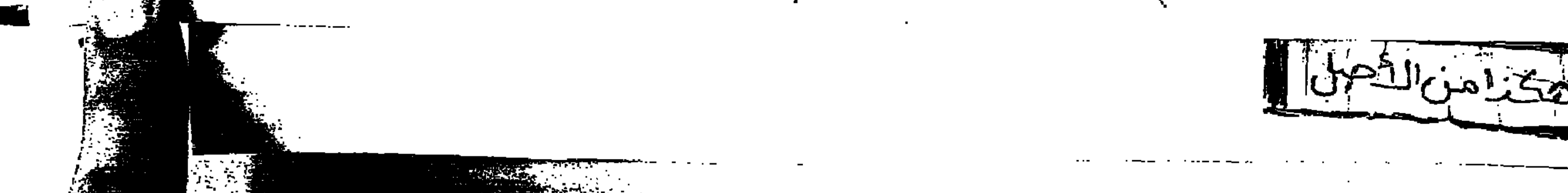
(De notre correspondant régional.)

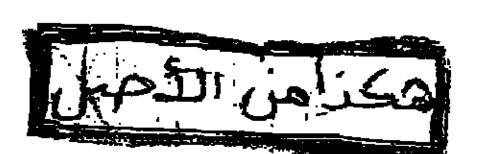
Lyon. — Jérôme Roche, dix-neuf ans, a été arrêté à minuit jeudi 25 septembre, à Bourg-en-Bresse (Ain), alors qu'il tentait de se faire remettre la rançon réunie par la famille de M. Bernard Galle, enlevé à Lyon au début de la semaine. Intercepté après une course-poursuite aux environs de la gare par les policiers lyonnais chargés de l'enquête, le jeune homme devait vite admettre qu'il avait tenté de se substituer aux véritables ravisseurs. Déjà connu des services de police pour divers méfaits (vols, recels), Jérôme Roche a été placé en garde à vue.

Cet épisode prouve que la rançon — dont le montant est toujours incertain — a bien été réunie par la famille. Un des fils de Mᵉ Louis Chaine, beau-frère de la victime, a joué le rôle d'intermédiaire. Les policiers ont bien sûr laissé à la famille le montant de la rançon qui avait été placé dans un gros sac. Cette interpellation démontre d'autre part que les policiers restent décidés à tout mettre en œuvre pour empêcher toute remise de rançon. — C. R.

● *La peine de mort* a été requise, vendredi matin 26 septembre par l'avocat général de la cour d'assises de l'Oise à Beauvais, Mᵉ Henry Vis, contre Albert Dida, 64 ans, accusé d'avoir tué un homme et d'en avoir grièvement blessé un autre lors de deux cambriolages. L'arrêt devait être rendu en fin d'après-midi.

● « *Rock against Peyrefitte* ». — Le comité parisien de défense des libertés organise, jeudi 2 octobre, à Paris, dans la salle de la Mutualité, un concert de soutien à M. Jacques Bidalon, juge d'instance à Hayange (Moselle), que le ministère de la justice vient de *suspendre de ses fonctions* (*le Monde* daté 20-21 juillet). Intitulé *Rock against Peyrefitte,* ce concert réunira à 18 heures, Sapho, Armande Altaï et Jacques Higelin notamment.





MÉDECINE

LE QUATRE-VINGT-DEUXIÈME CONGRÈS DE CHIRURGIE

Les praticiens souhaitent maîtriser le développement de la technique d'évaluation des soins

Le quatre-vingt-deuxième congrès de chirurgie qui vient de s'achever à Paris aura, entre autres, fourni une démonstration : les *praticiens, en nombre croissant*, se refusent aux discussions strictement techniques et montrent une ouverture accrue aux questions économiques et sociales. Ainsi les débats organisés depuis le 22 septembre auront-ils permis de faire le point sur le développement de l'audit médical (évaluation de la qualité des soins par les praticiens eux-mêmes) et d'évoquer les problèmes d'organisation des services de chirurgie, une organisation qui n'est pas étrangère elle-même à *des impératifs d'ordre économique*.

Les médecins peuvent-ils évaluer *eux-mêmes* la qualité des soins qu'ils *dispensent ?* Cette évaluation est-elle nécessaire, souhaitable et applicable dans les services hospitaliers, en chirurgie tout particulièrement ? Réunis par le professeur Didier Mellière (hôpital Henri-Mondor, Créteil) lors d'une des tables rondes les plus assidûment suivies du congrès, les médecins et chirurgiens participants ont, dans leur *ensemble*, répondu positivement à ces questions. La technique d'évaluation des soins, en *effet*, se développe très rapidement, fortement encouragée par le ministère de la santé. Les principes en sont clairs : il s'agit, dans une sphère définie d'un hôpital, de fixer un objet d'étude, par exemple l'utilisation des antibiotiques dans tel ou tel cas clinique, le recours *à telle ou telle technique* chirurgicale en présence de certaines pathologies, etc. Des normes idéales sont fixées par l'ensemble de ceux qui participent à l'étude, auxquelles ils confrontent la pratique habituelle des services. L'écart constitué entre cet idéal et cette pratique fait alors l'objet d'une analyse critique qui devrait permettre, dans un deuxième *temps*, de *modifier* les *comportements*.

A l'origine, le développement de l'audit médical a répondu, avant tout, à des préoccupations de rentabilité et ses promoteurs — outre-Atlantique en particulier — ont été considérés avec méfiance et suspicion par les médecins. Tout montre que cette méfiance s'estompe et que nombre de praticiens voient dans le développement de l'audit, dont ils ne contestent pas radicalement la visée économique, un moyen d'analyser leurs comportements pour, le cas échéant, les rationaliser.

La « table ronde » a clairement démontré, comme l'on souligné notamment les docteurs Etienne Weill (Syndicat des médecins, chirurgiens et biologistes des hôpitaux publics), Brodin (Assistance publique de Paris) et Mellière, que les praticiens adhèrent de *plus en plus* à la *notion même* d'évaluation des soins à une condition expresse : que les médecins en gardent, pour reprendre l'expression du docteur Weill, « *la maîtrise absolue* ». Il serait difficilement imaginable, en effet, que des normes techniques établies par des non-spécialistes s'imposent dans telle ou telle discipline médicale. De même, il faut éviter *que des normes de ce type, qui* ne sont qu'indicatives et destinées à des enquêtes informatives, soient utilisées en justice.

Des médecins robots ?

Comme l'a rappelé le docteur Louis René, président de l'ordre des médecins de Paris, il rait bien évidemment *inadmissible* que l'audit — en lui-même fort positif — soit détourné de son but, que l'on « *mette au premier rang l'aspect financier de tel ou telle technique diagnostique ou thérapeutique pour choisir la moins chère, et que l'on impose de l'extérieur, pour tout malade, une norme* » qui ferait du chirurgien un robot. Une technique moderne d'évaluation des soins doit viser, a-t-il conclu, d'abord au refus de risques injustifiés, à réduire les accidents thérapeutiques, à *éviter des examens inutiles* et, « *seulement en dernier lieu* », à éliminer des dépenses injustifiées.

Le ministre de la *santé et* de la Sécurité sociale, d'ailleurs, partage cette opinion. M. Jacques Barrot avait, en effet, déclaré sur *ce sujet, dès son discours d'ouverture : « Pour réussir, l'évaluation des soins doit être confiée aux médecins eux-mêmes, en écartant tout système de contrôle extérieur au corps médical, même si l'administration apporte son appui et son concours aux actions envisagées.* » Ces actions sont d'ores et déjà nombreuses, et vont se multiplier dans les mois à venir.

En revanche, le ministre de la santé a exprimé, sur l'organisation des services de chirurgie, une opinion qui ne fait pas l'unanimité des chirurgiens. M. Jacques Barrot veut éviter une spécialisation excessive des services chirurgicaux : « *Une spécialisation trop poussée*, a déclaré le ministre de la santé, *des services chirurgicaux des hôpitaux généraux risquerait de conduire à une mauvaise chirurgie, du fait d'une pratique insuffisante, et à une majoration des coûts, du fait de la multiplication des petits services trop spécialisés.* »

Or, a estimé le professeur René Kuss (Pitié-Salpêtrière), les interventions de qualité sont aujourd'hui, le fait de spécialistes. « *Il ne faut pas que les chirurgiens soient « totaliformes »*. Les impératifs comptables, a-t-il conclu en substance, ne peuvent pas, ici, tout diriger.

Une divergence d'apparence limitée, dont la portée générale, pourtant, est claire : quelle place les considérations économiques peuvent-elles prendre dans le fonctionnement quotidien d'un hôpital ? Une phrase sybilline du ministre de la santé doit-elle être interprétée sur ce point comme un avertissement : « *La communauté hospitalière doit comprendre que refuser ou différer l'effort demandé aujourd'hui risquerait d'ouvrir la voie à des remises en cause plus brutales* » ?

CLAIRE BRISSET.

LA MORT DES SERVICES ?

Les services hospitaliers ont-ils vécu ? Seront-ils à l'avenir remplacés par des « départements » ? Le ministre de la santé, à cet égard, n'a pas mâché ses mots : « La structure par services, a-t-il dit, apparaît aujourd'hui contestable, à la fois pour des raisons administratives et médicales. (...) L'organisation des hôpitaux français doit évoluer. Le « *département* » *hospitalier, expérimenté* de manière informelle dans quelques hôpitaux, peut constituer une voie féconde. (...) Je souhaite que les expériences de création de « départements » se poursuivent et s'étendent. (...) Il s'agit de regrouper ou même parfois de fusionner des services traditionnels dans le cadre d'une pathologie particulière pour constituer des ensembles médicaux ou chirurgicaux cohérents. »

L'organisation en « départements », structure de plus en plus répandue aux Etats-Unis, consiste effectivement, si elle est portée à son terme, en la suppression des services : les lits et *la majorité des équipements* sont mis en commun, les chefs de service et leurs équipes apparaissent essentiellement dans ces conditions comme des « consultants » dans leur discipline, ce qui remet en question radicalement la structure du pouvoir dans l'institution.

SPORTS

VOILE

Les Américains conservent « leur coupe »

Le 12-mètres américain « Freedom » a gagné, jeudi 25 septembre, à Newport (Rhode-Island), la cinquième et décisive régate qui l'opposait à son challenger « Australia ». L'écart entre les deux bateaux était, à l'arrivée, de 3 min. 38 sec. Avec quatre victoires contre une pour « Australia », « Freedom » conserve ainsi aux Etats-Unis la Coupe de l'America, épreuve que les Américains n'ont jamais perdue depuis sa création en 1851.

Un défi anachronique

Les Etats-Unis conservent la Coupe de l'America en triomphant de l'Australie, comme l'avaient fait en 1970 *Gretel-II* contre *Intrepid* et, en 1967, *Gretel* face à *Weatherly*

De nouveaux défis vont être lancés au Yacht Club de New-York. Des hommes d'affaires britanniques et *français (1) songent* déjà à 1983. Le Japon, le Canada, l'Italie, la République fédérale d'Allemagne sont cités parmi les pays qui pourraient s'intéresser à la Coupe de l'America : celle-ci bénéficie d'un prestige sans équivalent. Elle exerce une véritable fascination à travers le monde sur des marins et sur des financiers. Quel que soit le rayonnement de cette compétition née en 1851, il faut rappeler qu'elle présente trois caractéristiques très particulières.

— *Les* 12-mètres (mesurant en réalité une vingtaine de mètres de long) qu'elle oppose ne peuvent *naviguer* par tous les temps ; ils sont peu utilisables en dehors des régates de la Coupe, à moins de subir des modifications importantes.

— La préparation d'une telle rencontre entraîne des dépenses *considérables* dépassant 10 millions de francs. Les Américains disposent en ce domaine d'une telle supériorité que leur défaite paraît *difficile* à imaginer.

— Le Français Bruno Troublé est un excellent barreur bien entraîné, très habile, notamment au départ. De leur côté, les Américains disposent de personnalités hors série. En Europe, on a tendance à oublier qu'aux Etats-Unis les éliminatoires de la Coupe prennent l'allure d'un duel de géants. Cette année, le Californien *Dennis Conner* l'a emporté sur Ted Turner, d'Atlanta. Celui-ci avait triomphé dans la Coupe de l'America sur *Courageous* en 1977, avant de se *distinguer* l'an dernier sur *Tenacious*, dans un Fastnet dramatique. Or ce barreur extraordinaire a été dominé par Dennis *Conner*, connu en particulier pour s'être permis, en 197, à Kiel, de devenir champion du monde des *Stars* en remportant *sept victoires sur sept* régates. Cette année, il a passé à peu près la moitié de son temps sur l'eau en s'entraînant sur un 12-mètres.

Indépendamment de la valeur des barreurs et des équipages, il faut rappeler que les voiles américaines sont les meilleures du monde par le tissu et par la coupe. Le maître voilier français Gateff, d'Hyères, qui bénéficie de la confiance de M. Marcel Bich, ne peut rien contre les moyens, la technique et l'expérience de *Hood ou de North*.

Le mur australien

On fait remarquer *que*, *comme Australia*, très amélioré depuis trois ans, *France-3* peut revenir à Newport en 1983 en se montrant plus efficace. C'est vrai. Mais il se heurtera à nouveau au mur américain, ou plutôt tout d'abord au mur australien que nous n'avons pu franchir en 1970, 1974, 1977 et 1980.

Les financiers et les marins ont le droit de rêver. On a aussi le droit d'estimer que les dépenses et les efforts consentis en faveur de la Coupe de l'America sont disproportionnés avec les résultats obtenus, voire avec l'intérêt présenté par les duels très brefs de Newport. Le véritable championnat du monde de la voile se dispute les années impaires dans la Manche sous le nom d'*Admiral's* Cup entre une vingtaine d'équipes nationales de trois bateaux. C'est la véritable confrontation internationale entre voiliers imbattables de haute mer.

La France n'a jamais, à beaucoup près, triomphé dans cette compétition. Un succès dans l'Amiral's Cup paraît plus souhaitable et un peu moins inaccessible qu'une victoire dans la légendaire Coupe de l'America.

YVES ANDRE.

(1) Le producteur de cinéma Yves Rousset-Rouard (*Emmanuelle, les Bronzés*) a décidé de prendre la relève du baron Bich avec *France-3* et Bruno Troublé à la barre.

ÉDUCATION

LES GRÈVES DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Un mouvement peu suivi

La grève des personnels de l'enseignement secondaire, organisée le 25 septembre dans les *académies de Paris, Créteil, Versailles, Limoges* et Toulouse, a été suivie « à moins de 20 % », selon l'administration. Pour leur part, les organisations syndicales qui appelaient à la grève (affiliées à la FEN, à la C.F.D.T. et à la C.G.T.) indiquent que la proportion de grévistes a varié « de 30 % à 90 %, selon les établissements ». Dans toutes les académies, la proportion des grévistes enseignants a été plus forte que celle des non-enseignants.

A Paris, deux mille grévistes ont défilé de la place de la Bastille au carrefour Richelieu-Drouot. Le cortège, composé essentiellement de militants du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) et du Syndicat national des enseignements techniques *et professionnels* (C.G.T.), a *marché* au son des haut-parleurs, qui lançaient des mots d'ordre tels que : « Des postes et des crédits ! » et « Beullac, ça suffit, assieds-toi et négocie ! »

Ce mouvement national de grèves tournantes *continue, ce vendredi 26* septembre, dans l'académie de Lille. Il reprendra le 30 septembre à Nancy et à Reims, le 2 octobre à Besançon, à Dijon, à Lyon, à Grenoble, le 7 octobre à Aix-Marseille, à Montpellier, à Nice et en Corse.

D'autre part, les fermetures de classes continuent à susciter des protestations. Des parents d'élèves de l'école maternelle des Menuts, à Bordeaux, ont occupé les locaux de l'inspection académique, mercredi 24 septembre, pour exiger le maintien d'une sixième classe. Ils ont été expulsés par la police.

En Côte-d'Or, les maires de dix communes du canton de Grancey-le-Château-Neuvelle ont commencé une grève administrative pour protester contre la fermeture d'une classe à Salives. Ils *menacent de remettre leur démission* si la classe n'est pas rouverte avant le 1er octobre.

Libres opinions

LES RÉFLEXIONS D'UN SOLITAIRE

par GUY COQ (*)

JEUDI, jour de grève dans plusieurs académies, nous étions deux à ne pas prendre nos classes ; deux qui répondaient au mot d'ordre des cinq syndicats du second degré, dans un lycée de banlieue. Pourquoi ? Je ne critiquerai pas mes collègues... La plupart sont lucides sur la dévalorisation de l'école et de la formation. Ils sentent la nécessité d'agir...

Mais cette grève leur tombe sur la tête, alors qu'ils viennent juste de prendre contact avec leurs élèves. Pris de court, ils ne l'ont pas assumée. Rarement, un mot d'ordre national aura donné l'impression d'une telle coupure des directions syndicales par rapport aux établissements scolaires. Rarement une décision de grève nationale aura fait fi à ce point de la sensibilité réelle du monde enseignant.

Par-dessus le marché, la querelle entre la FEN et la « FEN bis » (1) envahit les journaux syndicaux et en vient à apparaître dans l'opinion comme l'enjeu principal de la grève. A telle enseigne qu'on se demande ce que viennent faire les autres syndicats dans cette affaire.

Cette grève, cette querelle accentuent le *malaise qui s'est* amorcé dans les relations entre syndicats et milieu enseignant. Une certaine désyndicalisation touche le secondaire (surtout au Syndicat national *des enseignants de second degré pour l'instant). L'outil syndical* sortira encore affaibli de cette grève parachutée, prématurée, bourrée de trop de sous-entendus.

Et pourtant certains enseignants commencent à comprendre que l'école et l'éducation sont des questions qui concernent toute la société. Jusqu'à présent, l'action pour une défense des droits de l'enfant et du jeune à l'éducation et à la culture est trop apparue comme la chose des organisations syndicales d'enseignants qui réduisent le problème scolaire aux problèmes corporatifs des enseignants.

Il en résulte des actions dont les plates-formes n'entraînent pas — c'est un euphémisme — l'enthousiasme populaire. Dans la grève du 25 septembre, la plate-forme est une fois de plus l'inventaire complet des causes de mécontentement des enseignants. Perçue comme le lieu de l'échec et du découragement, l'école ne mobilise pas l'opinion publique. L'action isolée des enseignants est perçue *beaucoup plus comme une gêne que comme une lutte pour plus de* justice. Après cent ans d'école laïque, c'est un dur constat. Il faut le faire et en tenir compte.

Tout changera le jour où les luttes contre les inégalités scolaires, contre la déqualification de l'école et de l'éducation, contre la liquidation des services publics d'enseignement, pour la formation professionnelle seront assumées par l'ensemble du mouvement social : confédérations ouvrières, FEN, syndicalisme familial et du cadre de vie, parents, dans des actions unitaires aux objectifs précis.

Ce jour-là, beaucoup d'enseignants retrouveront le sens de l'action.

(*) Professeur de philosophie, militant de la FEN.

(1) Il s'agit de syndicats et sections syndicales animés par la tendance Unité et Action proche du P.C.F., et qui prennent des initiatives communes indépendantes de la direction fédérale de la FEN (*le Monde* du 13 septembre).

UNE FÉDÉRATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DEMANDE DOUZE MILLE POSTES SUPPLÉMENTAIRES D'INSTITUTEURS.

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) propose, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement primaire, la création d'un poste supplémentaire d'enseignant par école élémentaire de plus de cinq classes. Détaillée jeudi 25 septembre, lors d'une conférence de presse à Paris, cette proposition est, selon M. Jean-Marie Schléret, président de la PEEP, « *réaliste financièrement parlant et pédagogiquement efficace* ». Permettant « *des dédoublements ponctuels des classes* » et « *un soutien plus intensif aux élèves en difficulté* », elle « *donnerait une réalité plus grande à la notion d'équipe pédagogique* ».

La PEEP demande que cette opération soit entreprise dès la rentrée 1981, en deux étapes : d'abord les écoles de dix classes et plus, pour lesquelles il faudrait créer 4 989 postes ; puis celles de six à neuf classes, pour lesquelles 7 023 postes seraient nécessaires, soit au total 12 012 postes supplé*mentaires. Le coût de l'opération* est évalué par la PEEP à 742 millions de francs, soit 0,8 % du budget de l'éducation.

Le président de la PEEP s'en est pris, d'autre part, à « *la grande misère de l'éducation physique et sportive* », au caractère formel de la participation des parents, surtout dans l'enseignement primaire, aux « *équipements vétustes et incomplets* » des établissements techniques et, enfin, à l'insuffisance des aides financières aux familles.

« *Le meilleur moyen de faire aboutir nos revendications*, a conclu M. Schléret, *serait que toutes les fédérations de parents regroupent leurs efforts sur un point précis.* » Volonté unitaire qui se heurte au refus de la principale fédération, celle des Conseils de parents d'élèves des écoles publiques (P.C.P.E.). Son président, M. Jean Andrieu, a refusé de rencontrer son homologue de la PEEP. « *C'est en termes de choix politiques relayés par des choix éducatifs et sociaux clairement orientés que se posent les problèmes* », lui a-t-il écrit le 26 juin dernier en guise de fin de non-recevoir.

● *Enseignants inculpés à Aix-en-Provence.* — Sept professeurs du lycée de Vauvenargues, près d'Aix-en-Provence, ont été inculpés d'« *occupation irrégulière de locaux à usage administratif* », par M. Jean-Louis Roudil, premier juge d'instruction, à la suite d'une plainte du rectorat. Les sept enseignants, militants syndicaux de Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), avaient occupé, en mai dernier, le standard téléphonique du lycée, pour expliquer un mouvement de revendication.

RELIGION

RÉUNI A ROME A PARTIR DU 26 SEPTEMBRE

Le cinquième synode mondial va s'efforcer de dégager des directives universelles sur la famille

« Les tâches de la famille chrétienne dans le monde contemporain » : choisi par Paul VI, puis confirmé par Jean-Paul II, ce thème du cinquième synode mondial, qui s'ouvre à Rome le 26 septembre, n'est pas, en dépit des apparences, de tout repos.

Deux cent seize évêques environ y participeront ; les conférences épiscopales de quatre-vingt-seize pays seront représentées par des délégués élus par leurs confrères et compatriotes (1) ; le pape s'est réservé de désigner personnellement neuf cardinaux et quinze évêques. Parmi ces cardinaux se trouve Mgr Alexandre Renard, *archevêque de Lyon.*

Tenant compte des désirs souvent exprimés, Jean-Paul II a accepté la présence d'experts laïcs. Les seize couples mariés, invités officiellement, n'auront cependant pas droit de vote, un synode *étant par définition uniquement composé* d'évêques. Le Vatican s'est résolu, tardi*vement, à inclure des hommes* et des femmes afin de ne pas totalement abandonner un thème de cette nature à des prélats n'ayant, par principe, aucune compétence personnelle en matière de mariage et de procréation.

Rappelons que le synode est une assemblée consultative destinée à éclairer le pape sur tel ou tel point important de doctrine ou d'*actualité. Paul VI avait pris* l'habitude de publier, ultérieurement, un *copieux document signé* de son nom, qui tenait compte de très près des recommandations des Pères synodaux. Ainsi depuis quelques années, l'épiscopat mon*dial a-t-il été associé, d'une manière plus* étroite, au gouvernement de l'Eglise.

Trois cardinaux, Raoul Primatesta, archevêque de Cordoue, Lawrence Picachy, archevêque de Calcutta, et Bernardin Gantin, président de la commission « Justice et Paix », ont été nommés présidents délégués de l'assemblée. Le président en est le pape.

(1) Délégués français : cardinal Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale, cinquante-sept ans ; Mgr Gilbert Duchêne, évêque de Saint-Claude, soixante ans ; Mgr Jacques Jullien, évêque de Beauvais, cinquante ans ; Mgr Maurice Marie-Sainte, archevêque de Fort-de-France *(Martinique)*, cinquante-deux ans. Suppléants : Mgr Louis Simonneaux, évêque de Versailles, cinquante-*sept ans, et Mgr Jean Vilnet, évêque de Saint-*Dié, vice-président de la conférence épiscopale.

Un objectif hors d'atteinte ?

Quel thème plus éculé que la famille ! Tout le monde se penche sur lui. Soit dans des buts intéressés purement économiques ; *soit* par *souci historique* ou sociologique ; soit dans une perspective politique et nataliste. Soit sur le plan psychologique — qui est omniprésent ; — *soit, enfin, au niveau moral*, théologique et spirituel. On a dit de la famille qu'elle constituait une sorte d' *« Eglise miniature »*.

L'éducation des enfants, d'au*tre part, intéresse vivement* les Eglises, soucieuses de transmettre la foi. Les parents sont les premiers, et parfois les seuls, à éveiller le sens religieux. Et c'est *d'eux, à la racine, que* dépend le nombre des naissances. Mettre un bébé au monde est, pour un croyant, accroître le nombre des fils de Dieu et, donc, collaborer, d'une manière éminente, à l'acte du Créateur, répondre à l'ordre de Iahvé : *« Croissez et multipliez-vous ! »* La contraception est souvent suspectée d'égoïsme et l'avortement passe pour être un acte criminel.

Le foyer est aussi le lieu privilégié de l'amour dont saint Paul dit : *« Ce sacrement est grand. »* L'acte charnel n'est autorisé qu'entre époux, ce qui tend à la fois à le valoriser (en théorie) et à le restreindre. Certains théologiens et moralistes *ont poussé* le *mauvais* goût et, somme toute, le matérialisme, jusqu'à passer les rapports sexuels au crible d'une casuistique obsessionnelle où l'on ne *retrouve pratiquement* rien de l'esprit évangélique.

De ces outrances plus ou moins périmées, demeurent encore des traces, c'est le moins que l'on puisse dire, car l'Eglise *romaine* officielle se réfère toujours au bref passage de l'encyclique *Humanae Vitae* (1) dans laquelle Paul VI proscrit les moyens contraceptifs dits *« non naturels »*. La hiérarchie ne s'est pas dégagée d'une morale des moyens, alors qu'une morale des fins serait digne du Nouveau Testament.

Combat d'arrière-garde sans doute, puis l'immense majorité des fidèles a franchi le pas et se conduit comme les autres couples sans avoir l'impression de commettre de péché. Si les conférences épiscopales, dans leur ensemble, gardent les apparences d'une soumission au document de Paul VI, à cause de leurs liens avec la papauté et avec le Vatican, il y a des failles dans l'édifice. Un évêque d'Amérique latine, au cours d'une récente rencontre au Panama, évoquait la *« masquerade »* (« mascarade » ou « hypocrisie », selon les traductions) de la *« morale sexuelle de l'Eglise »*. Les évêques indiens, japonais, voire anglais, auraient exprimé le désir que le synode aborde la question du contrôle des naissances au fond, c'est-à-dire que l'on examine la possibilité de dépasser *Humanae Vitae*. Le Père F. Refoulé écrivait férocement, dans « Supplément », de novembre 1979 (édition du Cerf) : *« [Il y a] un important décalage entre les discours officiels et la pratique pastorale. [Un pareil divorce... ne saurait se prolonger sans compromettre l'avenir de l'Eglise. »* Tandis que Mgr John Tracy Ellis, de l'université catholique de Washington, estime — en simplifiant un peu — que l'enseignement officiel de l'Eglise sur la contraception est *« devenu, purement et simplement, une non-question. La partie est jouée »*, ajoute-t-il.

Les catholiques — et même l'ensemble des chrétiens — attendent ce synode au tournant. Va-t-il perpétuer la « masquerade », continuer à louer *Humanea Vitae* dans toutes ses parties ou affirmer, enfin, que les couples sont libres d'organiser leur *planning familial à leur guise ?* A une double condition : s'informer soigneusement auprès des spécialistes médicaux ; ne pas mettre la contraception au service de l'égoïsme. *C'est là* le point important. Entre un couple qui utilise la pilule pour avoir un nombre d'enfants optimum, suffisamment espacés, et un autre qui se sert de la méthode des températures afin d'essayer *d'éviter toute naissance* sans raison valable, quel est celui qui peut être donné en exemple ?

Ce que l'on peut savoir du dernier document préparatoire élaboré à la suite des observations envoyées à Rome par les évêques invités à amender un premier « instrument de travail », laisse, *a priori*, peu d'espoir. *Un sérieux décalage subsiste* entre l'opinion des fidèles et la doctrine officielle mais, après tout, on ne sait jamais comment peut évoluer une réunion de cette nature. Il ne faut pas oublier l'influence des « cercles linguistiques », sortes de carrefours restreints où les participants sont plus libres de s'exprimer que lors des séances plénières.

Pour l'instant, remarquons une participation exceptionnellement fournie des laïcs à la préparation du synode. Les évêques de France *sont en possession de cinquante* mille réponses qui ont été adressées aux évêques par les laïcs. Soixante mille pages de réactions, si l'on en croit la hiérarchie, *qui s'est* refusée à les publier, si ce n'est un pâle et succinct résumé. Maladresse inutile, puisque les laïcs ne font aucun mystère sur leurs réactions. Les évêques seraient gênés qu'ils n'agiraient pas autrement.

Les laïcs ont violemment critiqué le premier document préparatoire : *« Analyse pessimiste et maladroite ; image trop idéalisée de la famille ; crispation dans la morale du permis et du défendu ; mépris de la sexualité en dépit des précautions oratoires ; atteintes à la spontanéité de l'amour ; conception erronée de la morale naturelle ; méconnaissance de la diversité des modèles familiaux »*, etc. En bref, les chrétiens n'attendent pas du synode un catalogue de devoirs et de nouveaux interdits, mais un langage positif, une sorte de « revalorisation » de l'amour, une confiance en ceux qui supportent les difficultés de l'existence, un appel à mieux vivre l'Evangile. Il ne s'agit pas tant de dévaluer les exigences du christianisme que de comprendre les diversités des situations et de discerner ce qu'il peut y avoir de positif dans l'évolution des mœurs.

Le non massif opposé à tout avortement sera certainement réitéré par le synode. Les récentes déclarations de Jean-Paul II enlèvent, s'il en était besoin, toute possibilité aux Pères du synode d'atténuer les prises de position archi-connues de l'Eglise. Le pape a pris ses précautions. S'il a été relativement discret sur les méthodes de contraception « illicites » il s'est montré des plus catégoriques sur les interruptions volontaires de grossesse.

Le divorce « péché irrémissible » ?

Dans le contexte politique italien actuel cela n'est pas passé inaperçu. Les libéraux et la gauche ont parlé d'une *« insulte scandaleuse »* à la loi nationale. Le groupe Alliance pour la vie a précisé que, d'ici à la fin du mois de septembre, il aurait réuni les 500 000 signatures nécessaires à l'organisation du référendum tendant à remettre en cause la loi en vigueur depuis deux ans qui autorise l'avortement.

Les conflits autour de la contraception ou de l'avortement ne doivent pas faire oublier le *foisonnement* des problèmes vécus par la famille d'aujourd'hui et devant lesquels bute la morale traditionnelle. L'Eglise se doit de *les aborder de front non pour* apporter des recettes simplistes ou prématurées mais pour admettre modestement qu'elle est en état de recherche, voire pour reconnaître son manque de compétence.

Depuis de nombreuses années par exemple, l'Eglise piétine devant les situations tragiques *créées par son refus massif* du divorce. En droit, les divorcés ne sont pas admis aux sacrements. Un des délégués français au synode, Mgr Jacques Jullien, a eu le courage de déclarer : *« Je me demande parfois si nous n'avons pas créé là un nouveau « péché irrémissible » qu'on ne peut pardonner. Comment manifester l'immense patience de Dieu pour ceux qui tombent et qui se relèvent ? »*

L'Eglise pourrait en théorie admettre le divorce comme le font non seulement les protestants, mais aussi les orthodoxes. A Vatican II, un évêque l'avait vivement souhaité (Mgr Zoghby, vicaire patriarcal melchite). Sans succès. A défaut, l'Eglise catholique pourrait admettre les divorcés remariés à l'Eucharistie, comme cela se fait de plus en plus selon diverses formules.

Quelle parole pourrait aussi prononcer le synode sur les rela*tions préconjugales ? Une parole* qui serait autre chose qu'une réprobation légaliste ? Ici encore, ce n'est pas tant l'idéal présenté par l'Eglise qui est en cause que la *manière* de le présenter. La chasteté va bien au-delà des actes ou des restrictions (2). L'amour entre deux êtres peut aussi bien inciter à la retenue *qu'à l'élan*. La « pureté », pour employer un vocabulaire classique ne se situe-t-elle pas à autre niveau ? Il arrive trop souvent encore que l'Eglise parle de « l'amour charnel » ou du « plaisir » d'une façon condescendante ou crispée donnant à penser que les continents sont d'une race supérieure. La psychanalyse a pourtant apporté en ces domaines des lumières qu'on ne peut plus négliger.

Pressions et passions

Le synode 1980 a tout de même reculé *devant le ridicule* de parler avec autorité du mariage pendant trois semaines dans un cénacle réservé aux célibataires. Seize couples ont été invités. On *ne sait s'ils seront admis* à s'exprimer en assemblée plénière mais, en tout cas, ils n'auront pas droit de vote. Globalement, ce sont les évêques seuls qui se *feront les porte-parole* des laïcs. Leur rôle est double : se faire l'écho des diocèses de France, mais aussi parler en tant qu'associés au gouvernement de l'Eglise *et membres du corps épiscopal*, qui tient ses pouvoirs du sacrement de l'ordre, ce en quoi l'Eglise n'est pas une démocratie.

Leurs responsabilités de délégués est difficile à assumer étant donné le poids des habitudes et la peur de reconnaître qu'un nombre considérable de fidèles se soucient fort peu de la morale *ecclésiastique*. Cette « non-réceptivité » est un fait ; elle n'est pas non plus dénuée de valeur théologique.

Rarement un synode sera l'objet d'autant de pressions et d'autant de passions. Les problèmes sexuels, conjugaux, et familiaux intéressent *tout* le monde. Si détaché que l'on s'affiche devant les positions de l'Eglise romaine, celles-ci en définitive ne peuvent, au moins par ricochet, laisser totalement indifférent. Parce qu'elle a tenu bon pour le célibat ecclésiastique et que sa morale sexuelle est anachronique, l'Eglise catholique retient l'attention. Et aussi parce qu'elle continue à légiférer pour des centaines de millions d'hommes et de femmes de races diverses en se référant exclusivement à l'homme occidental.

Ce peut être un des avantages d'un synode de mettre en contact des évêques d'une centaine de pays dans lesquels les réalités familiales sont fort disparates. A Rome, l'universalité se noue mais elle se défait aussi, en ce sens qu'on s'y rend mieux compte de l'extrême difficulté de prononcer une parole unique valable pour tous. *« Qu'on n'attende pas de nous un discours unitaire »*, écrivait Paul VI en tête de son encyclique *Octogesima Adveniens* sur les problèmes sociaux et politiques.

Les Pères du synode auront à réfléchir sur cette parole libératrice qui permettrait de remplacer les condamnations par des invitations et les interdictions par des conseils faisant appel aux responsabilités de chacun et à leur capacité de jugement.

HENRI FESQUET.

(1) Cette encyclique (1968) — qui a fait l'objet d'un tollé quasi général *parce que, contre toute attente*, elle disait non à la pilule contraceptive — a parfois été taxée de *« prophétique »* par des évêques ou des théologiens qui, ce faisant, songeaient surtout à la manière très *élevée dont Paul VI y* a parlé de l'amour.

(2) Le mot « chasteté » a, dans le christianisme, un sens ambigu. Il peut s'appliquer à la continence totale mais aussi, fort différemment, à l'amour conjugal, dans toutes ses manifestations, réglé en fonction des impératifs moraux. C'est ainsi que Pie XII a titré une de ses encycliques « *Casti Connubii* » (le mariage *chaste*) en lui donnant évidemment ce deuxième sens.

DÉFENSE

DEVANT LA 11e DIVISION PARACHUTISTE A CAYLUS

Le chef de l'État célébrera l'action des forces d'intervention outre-mer

M. Valéry Giscard d'Estaing doit se faire présenter, lundi 29 septembre, le jour de la *Saint-Michel, qui* est l'archange guerrier « patron » des parachutistes, au camp de Caylus (Tarn-et-Garonne), la 11e division *parachutiste stationnée* dans le Sud-Ouest et spécialisée dans l'intervention extérieure.

Le chef de l'Etat présidera dans la matinée une prise d'armes et un défilé de quatre mille cinq cents parachutistes avant de décorer des cadres de la 11e D.P. et de la 9e division d'infanterie de marine qui ont participé à des opérations outre-mer, et de prononcer une allocution. Dans l'après-midi, le président de la République doit assister à un parachutage par sept avions Transall, à un poser d'assaut et à la présentation d'un détachement Guépard et d'un détachement d'assistance opérationnelle (DAO), qui sont les « cellules » de base d'une intervention de la 11e D.P.

Corvéables à merci

On les a appelés les « prétoriens » ou les « soldats de plomb » du président. S'il n'y avait pas eu, durant ces dernières années, les nombreuses *interventions militaires* de la France en Afrique pour apporter la preuve que le chef de l'Etat aime à manœuvrer directement sa force spécialisée dans des « feux de brousse » locaux, ou lors de missions humanitaires, la visite de M. Giscard d'Estaing, le jour de la Saint-Michel, à Caylus, démontrerait, à elle seule, l'intérêt de *l'Elysée envers les troupes aéroportées.*

Corvéables à merci sur les terrains les plus variés et pour les causes les plus diverses, les parachutistes l'ont été depuis plus de trois ans, avec les aviateurs, les médecins et l'infanterie de marine, qui complètent la force française d'action extérieure.

Au Zaïre, au Tchad, en Centrafrique et en Mauritanie, ils ont volé *au secours de régimes africains* menacés, avec lesquels la France avait conclu ou non des accords de défense et d'assistance technique, et, en Ouganda, au Sénégal, au Yémen ou au Liban, ils ont apporté leur aide spécifique *ou* se sont intégrés aux forces des Nations unies. Chaque fois, l'initiative en revenait à la pré*sidence de la République, qui les* a utilisés plus souvent que du temps *du général de* Gaulle *lui-même, ou* de Georges Pompidou.

Qu'il s'agisse de protéger des ressortissants français, de suppléer aux défaillances d'une armée locale submergée par un agresseur, de déposer un régime aux abois, de récupérer armements et documents à l'étranger, d'instruire ou d'encadrer une force autochtone, d'évacuer ou d'alimenter des populations dans la détresse et, encore, de participer à des *missions* de paix internationales, toutes ces *opérations sont alors confiées à des* unités de professionnels et de volon*taires disponibles, entraînés et disciplinés*, de préférence au reste de la troupe, engagée aux frontières du nord-est *ou empêtrée* dans une vie de caserne plus prosaïque.

Officiellement, les forces d'intervention et de présence outre-mer doivent être *en mesure* : 1) de sauvegarder l'intégrité et la sécurité des départements et territoires d'outre-mer ; 2) de participer à des missions *de présence ou d'assistance militaire* et technique à la requête d'Etats amis ; 3) de garantir l'influence de la France et de protéger ses ressortis*sants ; 4) d'assurer la sécurité des* points névralgiques (escales aériennes et maritimes, *bases logistiques*) qui serviraient à l'accueil des renforts ; 5) de faire face à des actions hostiles limitées dans le temps et dans l'espace.

Ce qui n'exclut donc pas, si la menace se précisait à l'approche des *frontières du Nord-Est, que la* 11e division parachutiste et la 9e divi*sion d'infanterie de marine puissent* être également engagées sur le théâtre européen des *opérations*.

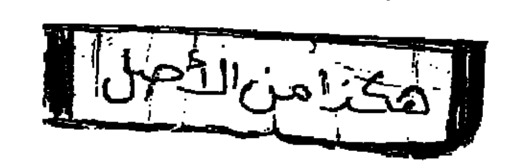
Mais ces deux divisions le feraient avec leurs moyens, qui demeurent légers. L'armement des forces d'intervention est, en effet, adapté — pour combien de temps encore ? — à des formes de conflit qui ne mettent pas en présence, pour l'instant, des arsenaux trop complexes ou trop *puissants mais, plus souvent,* des matériels mal servis.

Le temps est désormais proche où les pays même les plus pauvres auront su obtenir de leurs fournisseurs les derniers modèles d'armement et où il faudra accepter d'engager des moyens accrus ou plus lourds si l'on veut continuer à exercer une action extérieure.

Apparemment, les états-majors en sont conscients qui ont demandé au gouvernement la constitution à Fréjus (Var) d'une demi-brigade blindée et *mécanisée en complément* des forces *existantes, et l'augmentation* des moyens destinés à l'héliportage et à *l'aérotransport d'assaut des unités* d'intervention. A son échelle, qui reste modeste, la France se pose un problème identique à celui que les Etats-Unis tentent, aujourd'hui, de résoudre avec leur projet — en cours d'exécution — de former une division d'intervention, dite à déploiement rapide, de cent dix mille hommes.

Le général Guy Méry, avant de quitter l'état-major des armées en juillet, avait suggéré aux pays africains alliés de la France de mettre davantage *l'accent sur la formation* de leurs cadres militaires et d'avoir, *éventuellement, recours à l'assistance* occasionnelle spécialisée plutôt qu'à *une aide permanente extérieure polyvalente*. Une coopération sur le principe : *« Aide-toi, le ciel t'aidera. »*

JACQUES ISNARD.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

fonctions commerciales . fonctions commerciales

L'UNE DES PREMIERES IMPRIMERIES FRANÇAISES
renforce son équipe commerciale à Paris

Elle recherche

RESPONSABLE DU SERVICE EXPORTATION

(Poste référence A)

L'exportation du produit de l'imprimerie n'est pas une chose facile, pourtant l'entreprise a déjà lancé le pari, elle est décidée aujourd'hui à consolider et à développer sa position dans ce domaine.
Elle investira en ce collaborateur qui, par son dynamisme, son sens créatif et son expérience, saura élargir la structure mise en place :

- Il sera âgé de 25 ans min., diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ;
- Bilingue anglais ;
- Basé à Paris et disponible pour effectuer de fréquents déplacements hors de France (Afrique, M.-O., U.R.S.S., etc.) ;
- Il saura mettre à profit une première expérience de contacts internationaux *et maîtriser tous* les problèmes inhérents au commerce extérieur.

CHEF SERVICE COMMERCIAL
APPLICATIONS INFORMATIQUES

(Poste référence B)

Depuis plus de 10 ans l'entreprise a débuté dans la technique de la photocomposition (saisie, traitement et préparation de textes).
Un service commercial a été créé pour vendre cette technologie après en avoir décelé les applications dans le service informatique des grandes entreprises, mais aussi pour assurer avec les services compétents la réalisation des travaux.
Pour prendre la *responsabilité de ce service nous souhaitons rencontrer* un candidat de 25 ans min., de formation supérieure (commerciale-informatique), justifiant d'une première expérience commerciale en milieu informatique.

COMMERCIAL APPLICATIONS INFORMATIQUES

(Poste référence C)

Nous souhaitons rencontrer un jeune candidat de formation I.U.T. informatique ayant réussi une première expérience commerciale en milieu informatique (constructeur, conseil, etc.).
Il lui sera demandé de comprendre et faire connaître les applications de *la photo*-composition en milieu informatique des grandes entreprises.

COMMERCIAL SERVICE « LABEUR »

(Poste référence D)

Le candidat saura vendre les services de l'imprimerie aux entreprises (presse, éditeurs, agences de publicité, etc.) : élaborer le produit avec ses interlocuteurs, organiser avec rigueur ses dossiers, suivre avec constance des actions à long terme.
Ce poste convient à jeune candidat, 25 ans minimum, de formation supérieure ou vendeur confirmé.

TECHNICIEN D'IMPRIMERIE : ACHETEUR

(Poste référence E)

Attaché aux services commerciaux, ce technicien de l'imprimerie sera *chargé de l'élaboration des devis, mais surtout devra choisir* avec *discernement* les partenaires en sous-traitance et réaliser les achats (papiers imprimerie, photogravure, etc.).
Nous souhaitons rencontrer un homme justifiant d'une solide expérience en atelier.

La société s'engage à donner une solide formation.
Ces postes conviennent à candidats désireux de faire carrière.

Ecrire avec curriculum vitae ou téléphoner à :
JOB CONSEIL 4 ter, rue du Tapis-Vert, 54000 NANCY - Tél. : 8-336-45-71.

ANGERS • LORIENT

UNE ECOLE DE COMMERCE • UNE PREMIERE REUSSITE

Numéro un dans sa branche, la communication, notre client poursuit la consolidation de sa part importante de marché. La large gamme qu'il commercialise auprès des entreprises *dispose d'une avance technologique* non négligeable. Sa force de vente, spécialisée par taille de clients est performante, dynamique et constitue le « réservoir » de manager de demain.

Aujourd'hui nous recherchons un « potentiel » de *haut niveau* ayant reçu une formation supérieure (commerciale de préférence), et disposant d'une première expérience de vente (de 1 à 2 ans) réussie, quelque soit le marché. *Sa mission consistera* à

NEGOCIER AUPRES DES GRANDES ENTREPRISES

soit, analyser les besoins exacts des services au travers d'un contact permanent avec les divisions concernées, élaborer des propositions adaptées, et réaliser l'acte de vente au plus haut niveau.

Le candidat(e) âgé de 26 à 28 ans devra habiter *ANGERS* ou *LORIENT. Il* pourra après avoir réussi dans ce poste, évoluer vers des fonctions élargies (marketing -encadrement). La rémunération sera à la hauteur de la mission.

Après avoir reçu votre dossier (C.V., photo) nous vous rencontrerons à votre convenance à Paris ou dans votre région. Merci de mentionner la référence 171080 M sur l'enveloppe.

ALIAS SA, 91 Fg St Honoré
75008 Paris

NOUS SOMMES DIAMANTAIRES
nous recherchons un

HOMME DE CLASSE

qui deviendra DIRECTEUR REGIONAL
sur une moitié de la REGION PARISIENNE

Si vous êtes prêt à faire un essai de 2 mois comme REPRESENTANT, *nous vous aiderons à vous créer* une situation enviable.

Adresser C.V. et photo sous référence 6161 à : PIERRE MULOT PUBLICITE, 69 rue de Provence, 75009 PARIS. Réponse et discrétion totale assurées.

Vous avez moins de 26 ans.
Aimez-vous les contacts humains, une vie active ?
Avez-vous un DEUG littéraire ou scientifique ou encore un *DUT ou un BTS ?*

Le GRETA DU TERTIAIRE

vous propose, dans le cadre du Pacte pour l'Emploi, un stage rémunéré

TECHNIQUES DE LA NÉGOCIATION

débutant le 17 novembre 1980 et pouvant déboucher sur des carrières *commerciales* intéress.

Pour tout renseignement s'adr. GRETA DU TERTIAIRE, ENC, 70, bd Bessières, 75017 Paris. Tél. 627-63-33 et envoyer C.V.

---

ingénieur commercial

CREUSOT-LOIRE recherche un Ingénieur Commercial pour le service EXPORTATION *des* ROTATIVES OFFSET. Il devra visiter la clientèle en Europe et *dans certains pays d'Extrême-Orient* (Inde, Corée, etc) tout en s'appuyant sur un réseau d'agents locaux. Il sera chargé, en outre, de l'établissement des devis et du suivi des affaires au Siège.

Le poste, basé à Paris, conviendrait à un jeune diplômé ayant une formation commerciale ou technique et, de préférence, quelques années d'expérience dans la vente de biens d'équipements. La *maîtrise de la langue anglaise* est absolument indispensable. La connaissance *d'une autre langue* serait très appréciée, en particulier une langue scandinave.

Les candidatures, avec mention de la rémunération actuelle ou souhaitée, sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Service Gestion et Développement des Cadres, 15 rue Pasquier, 75383 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

ORGANISME AGRO-ALIMENTAIRE NATIONAL
secteur laitier, Paris, recrute un

JEUNE COLLABORATEUR MARKETING

Adjoint au responsable du service « actions de promotions chargé des campagnes publicitaires nationales de la Profession.

MISSION :

- Contribuer à l'élaboration des plans marketing pour différents produits laitiers. Conduire des études qualitatives et quantitatives et envisager les stratégies de promotion. Evaluer les retombées *économiques*.
- Animer les groupes de travail par produit avec les professionnels en vue de réaliser politiquement et techniquement *les actions de propagande : préparer* et gérer les réunions, lancer et contrôler la mise en oeuvre des décisions, articuler les initiatives, informer la Profession,...

PROFIL :
Age minimum 28 ans. Formation commerciale et relations publiques avec options agro-alimentaire. *Expérience indispensable Marketing et Publicité.* Anglais nécessaire. Qualités personnelles d'animateur et de Coordinateur, maturité d'esprit et puissance de travail.

Adresser c.v. détaillé sous réf. 104/20.012
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 Paris.
(réponse assurée)

BURNDY

COMPOSANTS ELECTRONIQUES PASSIFS
recherche dans le cadre de son expansion

TECHNICO-COMMERCIAL expérimenté

BASE REGION PARISIENNE
ou METROPOLE NORD - NORD-EST

Il aura pour mission le développement du chiffre d'affaires auprès d'une clientèle dans 15 Départements.

La préférence sera offerte à un candidat ayant une sérieuse expérience des ventes dans le domaine des composants électroniques.

Adresser C.V. et prétentions à : BURNDY S.A.
228, bis rue du Landy -
93207 SAINT-DENIS CEDEX 1

Nous garantissons le secret absolu des candidatures

p m p

ÉLECTRO PROTECTION SERVICE

LEADER MONDIAL DE LA PROTECTION
VOL - INCENDIE - TELESURVEILLANCE

recherche POUR LA REGION PARISIENNE

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

- *Agés de plus de 26 ans, avec 3 ans minimum d'expérience de la vente et connaissance de l'anglais.*
- Expérience des milieux de la Sécurité et/ou de la Protection fortement souhaitée.

Rémunération : *fixe + commissions motivantes* sur le C.A. mensuel + frais.

Adresser lettre manuscr. + C.V. + photo récente à J. GUERNEUI - EPS - 10, r. Alphonse-de-Neuville, 75017 PARIS.

FUTUR CHEF DE PRODUITS
HEC, ESSEC... DÉBUTANT

Attiré par le Marketing et la Gestion, vous acquerrez une solide formation en prenant rapidement la responsabilité d'une gamme complète d'articles (100 Millions de C.A.).

Recherche des fournisseurs (France et Étranger) et de produits nouveaux qui permettront de développer nos marchés, négociations de contrats, résolution des problèmes d'approvisionnement, gestion *rigoureuse pour atteindre vos objectifs de* C.A. *et de marge : autant* d'occasions de vous former et de prouver de réelles qualités professionnelles et personnelles.

A moyen terme, vous devrez en effet animer une équipe d'acheteurs dans le cadre de plans d'actions commerciales que vous aurez définis. Notre développement (17 % environ l'an dernier) permet d'envisager une évolution intéressante.

Pour prendre contact et mieux nous connaître, écrivez sous référence 80-110-22, à Gilles WOILLEZ - LA REDOUTE - Direction du Personnel Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX.

HAVAS CONTACT

La Redoute

BANQUE INTERNATIONALE
CRÉATION RECENTE
FILIALE DE GROUPES IMPORTANTS

recrute

Pour son département international

RESPONSABLE SYNDICATION

Activité : placement eurocrédit (participations et sous-participations), négociation de papier à forfait. Montage financements C.T.

Qualités recherchées : expérience 3-4 ans dans montage négociations et syndication de crédits financiers. Sens commercial affirmé (prospection et *vente auprès de banques françaises et étrangères). Dynamisme et esprit* d'équipe indispensables. Anglais courant. Espagnol souhaité.

Pour son département financier

CADRE

Chargé du développement et du suivi des relations avec les investisseurs institutionnels sur les marchés monétaires et obligataires.

Qualités requises : sens du contact commercial et goût pour la prospection à Paris et en Province.

Compétences : techniques (études et expériences) dans le domaine financier. Connaissance des compagnies d'assurances et caisses de retraite appréciée. Dynamisme et esprit d'équipe indispensables.

Env. C.V. sous n° T 022730 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Notre savoir faire technique + Notre dynamisme commercial = 50 % du marché en France

C'est à dire une position de leader incontestée, et des agents et filiales à l'étranger en fort développement.

Spécialisée dans la conception et la production d'appareils électromécaniques de **TRAITEMENT de FLUIDES**, notre Société de 350 Collaborateurs recherche

INGENIEURS DE VENTE EXPORT
EUROPE, AFRIQUE NORD, PROCHE ORIENT

Parlant couramment *l'anglais et le français, de formation technique* (Méca ou Génie chimique), connaissant les engineerings (notamment traitement d'eau et pétrolier), *vous avez déjà réussi dans la vente, êtes prêts à voyager plus de* la moitié de votre temps, et pourrez ainsi rapidement progresser dans notre *PMI dynamique et performante.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 905 à **CINOREN** 104, rue Lafayette - 75010 PARIS. à qui nous avons confié ce recrutement.

MEDIA I.A.

cinoren

NOUS RECRUTONS POUR

UNE IMPRIMERIE
EN CONTINU
(liasses, mécanographie)

LE CHEF DU SERVICE CCIAL
(EXCELLENT VENDEUR)
156.000 F + intéress. sur C.A.

UN REPRÉSENTANT
EXCLUSIF
Pour LE DEVELOPPEMENT :
FORMULAIRES INFORMATIQUES
Départements : 76, 60, 27, 28
FIXE IMPT, + % + FRAIS

Prière adresser C.V. manuscrit à SCIP, 160, bd de la République - 92210 SAINT-CLOUD
CHARGE DE LA SELECTION
(DISCRETION ABSOLUE)
URGENT

La Société des Produits du Maïs
un associé de CPC Europe
pour sa marque GERBER
engage de suite

UN JEUNE MERSCHANDISER

de bonne formation générale et de bonne présentation pour assurer maintenance de ses linéaires en grandes surfaces.

Domicilié de préférence à :
PARIS ou BANLIEUE SUD

- Salaire intéressant,
- prime d'activité,
- statut V.R.P.,
- voiture de société fournie,
- tous frais payés,
- avantages sociaux,
- indemnités de vie,
- possibilité de promotion interne.

Curriculum vitae et photo sont à adresser à :
Jacques DENORMANDIE, SPM,
Z.I., rue Gay-Lussac, 95500, GONESSE.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

fonctions commerciales

Société Nouvelle SOCOMÉ
Fabricant de matériel de soudage électrique recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Pour développer affaire dans les départements : 93-95-60
— Voiture de société.
— Rémunération en fonction des performances.
Env. C.V., prét. et photo n° 54146 M sur enveloppe à
J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 Paris, qui tr.

CROZATIER
MEUBLES ET CUISINES
CREIL-NOGENT recherche
VENDEUR SPÉCIALISÉ CUISINES
VEUDEUR SPÉCIALISÉ CUISINES
pour s'intégrer à notre groupe.
Salaire motivant si sérieux.
S'adresser à : M. Bernard - Tél. (4) 455-44-52 ou écrire CROZATIER MEUBLES - Av. de l'Europe, 60100 CREIL. Discrétion assurée.

SOCIETE INDUSTRIELLE RECHERCHE :
COLLABORATRICE
pour SERVICE EXPORT
récemment créé.
Niveau d'études : B.T.S., trilingue ou équivalent.
Voyages fréquents. Résidence PARIS.
Adr. C.V. man., photo, ss n° 7.870, le Monde Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui tr.

RECHERCHONS
TECHNICO-COMMERCIAL
CONFIRME ET INTRODUIT
Pour prospection, devis, vente de menuiserie métallique aux prescripteurs et constructeurs.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à :
SIM - SECCO 3, rue Parmentier 69290 - RANTIGNY

demandes d'emploi

Cadre Technico-Commercial
Disponible à la suite d'un licenciement économique, désire entrevue avec Chef du Personnel pour exposer expérience commerciale de prospection de vente, de gestion et conception de matériel afin de permettre une analyse pour son éventuelle insertion en fonction des orientations présentes ou futures et des structures de votre entreprise.

Expérience :
— organisation du travail, dessin industriel, bureau des méthodes.

Adjoint à chef de fabrication d'un atelier de 50 personnes, chef du département service détente pour l'industrie gazière réseau national (brevet d'un régulateur axial silencieux), Technico-commercial en robinetterie industrielle.

Relations entreprises gazières et gaz de France. Possibilité commerciale : marchés Gaz de France. C.A. 400.000 F, éventuellement représentation exclusive d'une firme allemande C.A. 1 million de francs.

Ecrire à M. D. ROULLET, 34, rue Lucien-Jeannin, 92250 LA GARENNE-COLOMBES.
Tél. : 780-13-73, après 18 heures.

P.M.E. - P.M.I.
VOTRE DIRECTEUR COMMERCIAL EN TEMPS PARTAGÉ
(un à trois jours par semaine)

41 ans, ingénieur diplômé, large expérience (succès) de l'action commerciale dans des P.M.E. - P.M.I. Homme de terrain, de négociations difficiles, d'animation d'équipes et de gestion.

Un entretien vous permettra de connaître les avantages de cette formule et le déroulement de ma carrière.

Ecrire : Référence n° T 022874 M - RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

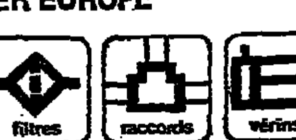
Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

Parker
PARKER EUROPE





Filiale Européenne de la
PARKER HANNIFIN CORPORATION,
Société américaine leader mondial de la technologie pneumatique et des systèmes hydrauliques pour toutes gammes d'applications, *de l'automobile à l'aérospatiale,*

cherche, pour succéder à l'actuel responsable de ses ventes au Moyen-Orient, qui à été récemment promu,

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

basé à notre Etablissement Français d'ANNEMASSE

Le candidat aura 30 ans, une formation d'ingénieur et l'expérience de la vente de produits à haute technicité dans l'industrie et la distribution.

Il devra également parler couramment Anglais et Arabe et accepter de voyager fréquemment au Moyen-Orient et en Europe.

Faire offres avec photo, C.V. et prétentions à
PARKER HANNIFIN RAK S.A.
B.P. 182 - 74101 ANNEMASSE CEDEX.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BELFORT recherche
UN (E) DOCUMENTALISTE
(25 ans minimum)
— D.U.T. Doc. + études sup. complémentaires (de préf. droit) ou exp. significative.
— Goût contacts humains.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à
C.C.I., B.P. 142, 90004 Belfort cedex.

Association «Tourisme Social» recherche :
DIRECTEUR Village Vacances 400 lits + Camping.
— Région LIMOUSIN.
— Poste permanent.
— CADRE.
— Salaire brut proposé 5.900 F.
— Expérience exigée.
Candidature av. lettre manusc., photo et C.V. à HAVAS 63002 Clermont-Ferrand cedex 80982.

APPAREILS DRAGON
Quai Bellerive, 38600 Fontaine.
Société construisant du matériel de concassage, broyage, criblage et domaine annexe,
désire embaucher pour son service Recherches et Développements :
JEUNE INGÉNIEUR
Formation Arts et Métiers, ou équivalent.
Adresser C.V. et prétent. au Chef du Personnel.
Tél. (76) 26-81-18, poste 70.

ENTREPRISE CONSTRUCTION METALLIQUE recherche.
DESSINATEUR CALCULATEUR
CHARPENTE
Expérience indispensable.
Ecr. à Sté Charpente,
Anciens établissem. Trinquier, rue Nicolas-Grenet, 11000 CARCASSONNE.

IMPORTANTE CHAUDRONNERIE LOURDE
Spécialités : équipement pour centrales nucléaires, pétrochimie, cimenterie, ouvrages maritimes, etc...
recherche pour usine en province

TECHNICIEN METALLURGISTE
formation IUT ou BTS
2 à 4 ans d'expérience en laboratoire.
Spécialiste dans le domaine des aciers spéciaux et inoxydables (essais mécaniques, corrosion, soudure).

TECHNICIEN GENIE MECANIQUE
formation universitaire IUT ou BTS
2 à 4 ans d'expérience en laboratoire et ateliers d'essais.
Spécialisé dans les domaines suivants : formage des métaux, mécanique générale et appliquée, aptitude à *la* programmation souhaitée.
Ecrire à *Laurence* THOUNY avec C.V., 8, rue Cotte 75012 PARIS.

Société Produits Aluminium cherche TECHNICO-COMMERCIAL pour région Nord et Est
Niveau bac.
Connaissance aluminium ou *miroiterie* souhaitée.
Véhicule indispensable.
Tél. le matin ARCUEIL 547-14-00.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
150 personnes, situé en Alsace
cherche pour son Département Recherche
UN PHYSICO-CHIMISTE
Expérience indispensable dans les domaines biologique, analyse des médicaments et techniques chromatographiques modernes.
(HPLC - CPG - CCM...)
Anglais souhaité.
Envoyer C.V. détaillé et lettre manuscrite aux LABORATOIRES P.O.S. - 68340 KAYSERSBERG.

VILLE DE QUIMPER (FINISTÈRE)
organise un concours sur titre pour le recrutement
D'UN ARCHITECTE EN CHEF
chargé de la direction du service « ARCHITECTURE ET URBANISME »
Expérience souhaitable
Candidature et curriculum vitae détaillé à adresser à M. le Secrétaire d'Etat.
Maire de la Ville de Quimper - Serv. du Personnel
B.P. 531, 29107 QUIMPER Cedex
ou tél. au (98) 95-01-69 p. 337 avant le 1er nov. 80



emplois internationaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ALIMENTAIRE recherche pour AFRIQUE FRANCOPHONE
ADJOINT A SON DIRECTEUR GÉNÉRAL
avec promotion future au poste de direction.
Aptitude au commandement indispensable.
Références dans poste similaire exigées.
Adresser curriculum vitae et photo ss réf. 8080 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

On cherche jeune fille au pair, 20-30 ans, étudiante pour 3 enf. (11-8-6 ans), séjour d'un an environ à *Munich.*
Ecrire et envoyer photo et réf.
L. BIFFI
LEITENFELDSTR. 5
81 GARMISCH PARTENKIRCHEN
(Allemagne)

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

offres d'emploi — offres d'emploi

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés ces deux dernières semaines.

- **DIRECTEUR COMMERCIAL** — Réf. VM 2407 A
- **RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS SUCRERIE** — Réf. VM 6382 B
- **CHEF DE ZONE GRANDE-BRETAGNE** — Réf. VM 4314 P
- **CHEF DE MARCHES NOUVEAUX X+ENST** — Réf. VM 8403 A
- **CADRE COMMERCIAL REGION OUEST** — Réf. VM 2327 C
- **JEUNE ATTACHE COMMERCIAL** — Réf. VM 9136 D

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à :
groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

media-system

Editeur scolaire recherche ENSEIGNANT (E) EN FRANÇ. pour créations pédagogiques dans 1er cycle secondaire, domicile région parisienne. Ecr. n° 861.412 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association à caractère social ch. pour service administratif Dactylo exp. Ecr. av. C.V. à A.T.D. Quart-Monde, 33, r. Bergère, 75009 Paris.

RECHERCHONS pour participer aux projets de notre clientèle en micro-informatique et informatique
INGÉNIEURS
ANALYSTES-PROGRAMM.
microprocesseurs
ANALYSTES
Temps réel.
Salaire attractif, une première expérience serait appréciée. Disponibilité rapide souhaitée. Ecrire av. C.V. et prétentions PERSONNEL RÉGIE SERVICE Groupe RABDIS 39, r. du Ranelagh, Paris 16e Tél. 524-51-20

URGENT
Architecte rech. pour mi-temps
SECRÉTAIRE
Se présenter le 29 à 14 h. M. LAMY, 86, r. du Chemin-Vert Paris 11e ou tél. 355-64-31.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt.

PL. PANTHEON, imm. lux. P. de T. 1900. Vue s/lycée Henri-IV et jdins. 2 récept. + 4 chbres 170 m2 + 2 serv. Très gd stand. Profes. lib. possib. 535-86-37.

6e arrdt.

VANEAU. Pierre de T. 3 P. tt cft, refait neuf, chf. centr. 575-000 - 325-75-42.

9e arrdt.

Mº N.-D.-DE-LORETTE
2 P. bon imm. calme, entrée, cuis. w.-c. A rénover, prix intéressant 37 bis, RUE RODIER, samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

12e arrdt.

Pptaire vend directement
VINCENNES Mº Château ou R.E.R.
LIVING DOUBLE + 1 CHBRE entrée, cuis., bains, chauff. cent. CONFORT, REFAIT NEUF. PRIX INTÉRESSANT, soleil 24, RUE DE L'EGLISE samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

NATION ORIGINAL Duplex.
3-4 pces, cheminée, tt cft, soleil. Prix 735.000 F. Tél. 589-49-34

14e arrdt.

ALESIA (Immeuble neuf)
Pptaire vd beau 2 P.,-salle de bains, cuis. 46 m2 + 3 m balc., soleil jamais habité. Vis. s/pl. sam. 27, de 11 à 15 h. 13, place du Commandeur.

BOBINO
dans très bel immeuble rénové
STUDIOS ET DUPLEX
équipés très grand standing (asc., vidéophone, poutres app., cheminée marbre).
PPTAIRE EUROVIM, 555-92-72
16, av. Gal-Leclerc. 354-95-10

VILLA DANS PARC
9 P. 300 m2. Calme. Charme. Samedi, mardi, de 13 à 17 h.

15e arrdt.

Mº PASTEUR Immeuble récent
5 P. cft. balc. soleil, prix intéressant.
182, RUE DE VAUGIRARD, samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

LOURMEL Récent BEL APPT
135 M2 6 p. + terras. plain-pied, 43 m2 s/ JARDIN SUD, 5e étage. 1.40.000 F avec 2 parkings. 577-96-85

MORILLONS 3 pièces, 67 m2 1er étage sur cour et square. Bon ét. Cause départ. 535.000 F. Tél. 954-68-00

16e arrdt.

PL. MEXICO (près) Bel immeub. ancien p. de taille, 4e ét., asc.
240 M2 envir. bel appt - tt conft. balc. Récept., dble 4 chbres + 2 chbres serv. Px 2.200.000 F. 603-27-51

TROCADERO Plein soleil
200 m2, 5e ét., DOUBLE SEJ., 4 chbres, stand. 566-02-85

O.R.T.F. Métro Ranelagh
Imm. récent, tt cft, garage, SEJOUR + 3 CHBRES cuis., bains, chbre service
7.800 F. le M2 rez-de-jardin
11, r. Boulainvilliers, vendredi, samedi, lundi, 14 à 17 h.

PRES ETOILE
AVENUE FOCH
Luxueux duplex, 300 m2 + jardin ETAT EXCEPTION. STE DELCASSE, 6, av. Delcassé PARIS 8e. Tél. 359-99-50

IDEAL PLACEMENT
PASSY
Toiture ravalement neufs, ascenseur, descenseur
VOIE PIÉTONNE
2 P. cuis., entrée, w.-c. 44 m2, s. de bains possib. S/place samedi 27 de 16 h 30 à 18 h 30 35, rue de l'Annonciation

PLACEMENT EXCEPTIONNEL
PASSY
Toiture, ravalement neufs ascenseur, descenseur
VOIE PIÉTONNE
1) STUDIO OCCUPE 22 m2 - 120.000 F
2) APPT OCCUPE, 3 P., cuis. S. bains, 65 m2. 357.500 F)
S/pl. samedi 27 : 16 h 30 à 18 h 30, 35, r. de l'Annonciation

17e arrdt.

ETOILE. 50 m2, 2 P., cuis., bains, 2e ét. - 440.000 F. GARBI - 567-22-88.

MALESHERBES. 5 P. 125 m2 + chbre de service. 1.150.000 F. Tél. : 763-62-17.

18e arrdt.

HAUT MONTMARTRE
part. vds 3 P. ent., cuis., bns, chf., asc. sect. protégé. Imm. 1930. Tél. le mat. 589-05-85.

Butte-Montmartre - Bel imm. 55, rue des Abbesses - 528-13-57 Studio, entrée, s. de bains, wc, 35 m2 libre (1er ét.), 185.000 F. 13 h à 15 h, samedi-dim.-lundi.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT Récent 88 m2
3/4 pces, balc., 4e ét., 50, av. Mathurin-Moreau, sam., lundi, 14 à 18 h. Tél. 202-57-79

Quartier Buttes-Chaumont 28, rue de l'Ourcq. - 224-18-42. Appartements libres à rénover. 2e ét. 43 m2 s/rue : 160.000 F 3e ét. 41 m2 s/cour : 150.000 F Pavillon s/grande cour : 175.000. 16 h à 18 h Sam., dim., lundi.

AV. SIMON-BOLIVAR
STUDIO
refait neuf gestion et location garantis net d'impôt, 5 ans, gros rapport. - 555-92-72

20e arrdt.

AV. GAMBETTA. Pierre de T. Asc. 3 P. tt cft. Refait neuf. 380.000 - 325-77-33.

78 - Yvelines

CHATOU 5' R.E.R., calme et résidentiel
superbe duplex, séjour 50 m2, 2 chbres, 2 bains, jardin privatif. Prix 1.050.000 F.
H. LE CLAIR. - 071-30-02

LE CHESNAY
Résidence Priscille
30, rue Maxoaris.
Appartements de standing Stud., 4 et 5 pièces, 2 duplex de 3 et 4 pièces. Visite sur place, samedi, de 15 à 19 h. ou tous les jours
LA MAISON DU G.SCIC 567-55-66

92 Hauts-de-Seine

Métro Parc-de-Sceaux, 5 P. tt cft. Rés. avec 4 courts de tenn. Tél. : 566-58-35 - 570.000 F.

ASNIERES. Imm. récent, 12e ét. 65 M2 Séj. + 2 chbres tt cft. Parking. Cave. 380-29-87.

GARCHES TRES RESIDENTIEL
124 m2 + balcon 16 m2, 6 pces, cuis. équipée, 12 m2 50, s. de bns, s. d'eau, cab. toil., 3 w.-c., cave, 2 park. 1.100.000 F. Agence Régionale. - 741-83-93

BOULOGNE
56, RUE DE BELLEVUE
construct. neuve. Libres en entier. Studios, 4 pces, duplex Jardin privatif 280 m2. Sur place les 27, 28, 29 sept. de 17 à 19 h. Tél. 242-51-18.

NEUILLY exceptionnel superbe
4-5 Pces environ 180 m2 + terrasse, plantée + piscine + 2 parkings. - 265-13-05

94 Val-de-Marne

A vendre IVRY-SUR-SEINE Studio et 2 P. occupés (Loyer libre)
IDEAL PLACEMENT - 378-51-26

BOIS DE VINCENNES
à 200 m, Mº Bérault 100 m, part vd impec. 3 pces, 68 m2 + 14 m2 balc. ds calme résid. standing 1976. Prix 645.000 F. Droit de mutation réduit. Tél. 007-05-72

SAINT-MANDÉ
FACE AU BOIS
38, CHAUSSEE-DE-L'ÉTANG 5 P. 105 m2, tt cft, pierre de taille, asc., 2e ét. Px 1.310.000 F S/pl. sam. 27, de 11 h. à 13 h. ou rendez-vous - 340-72-06

Province

ALPE D'HUEZ
au pied des pistes
LUXUEUX APPARTEM.
160 M2, 3 S. de bns, 2 cuisines décoration de haute qualité. Tél. (76) 87-95-68 heures repas

Etranger

SUD ESPAGNE (MALAGA)
APPT Villa meublée, village andalou, bord mer.
150.000 F - Loyer garanti
GECI - (1) 742-02-34

INVESTISSEZ EN SUISSE
à vendre directement du constructeur, des studios et des apparts dans les plus typiques STATIONS HIVER-ETE DU VALAIS à partir de 60.000 F Suisse tout équipé. Crédit 70 %, intérêt 5 %.
Renseignem. W. OBERHOLZER AETSCHBERSTRASSE 8 A 9014 ST- GALLEN Suisse

appartem. achat

PAIE CPT chez NOTAIRE 1 à 3 P. Paris, préfère, rive Gauche, avec ou sans travaux. Tél. Mme FAURE, 251-68-81 à partir de 16 h 30 à 257-47-99

Boutiques

Bel imm., rue commerçante, 55, rue des Abbesses, 520-13-57 Boutique + arrière + sous-sol à vendre ou à louer 90 m2. Voir 13 à 15 h., sam., dim., lun.

locaux commerciaux

Prof. YOGA ch. loc/s.loc. prof. clal 80 m2 centre Paris. Tél. 236-81-86 (M. LAHILLE).

CLAMART CENTRE
Appart. cclal ou profession. 1) étage imm. récent 50 m2, libre de location. Px 185.000 F. Vendredi, samedi 14 h à 18 h : 4, r. Paul-Vaillant-Couturier.

constructions neuves

SUISSE - VALAIS

VENTHONE, au cœur de la « Noble Contrée » sur un balcon ensoleillé, orienté au sud, à 800 mètres d'altitude. A quelques kilomètres de Sierre (Vallée du Rhône) et des pistes de ski de renommée mondiale. Il reste à vendre directement du constructeur quelques APPARTEMENTS :

Un appartement de deux pièces ;

Un magnifique trois pièces de plus de 100 m2 ;

Deux appartements de quatre pièces.
Avec autorisation de vente aux étrangers. Entrée immédiate.

Coupon à Paul Zehnder, promoteur.
Case postale 127 CH 3962 MONTANA.

Nom : ....
Prénom : ....
Rue : ....
Ville : .... Tél : ....

Soleil d'Espagne **COSTA BRAVA** Qualité de vie

Investissement de premier ordre

A partir de Paris, à 7 h. de voiture ou 1 h. d'avion Dans la quiétude des pinèdes, à proximité des principaux centres touristiques.

VOTRE VILLA AU BORD DE LA MER
UN RÊVE RÉALISABLE

Bungalows dès **140.000 FF**
Excellentes possibilités de location.
VOTRE GARANTIE : nos 15 années d'expérience. Nos 850 clients en Europe. Notre position dominante sur le marché immobilier.
Profitez de nos visites hebdomadaires sur place, en avion ou en train, à des conditions très avantageuses.
Pour information, retournez le coupon ci-dessous à

DECESA FRANCE
87, rue de La Tour. 75016 PARIS. M-1

Nom et prénom :
Adresse :
Tél. :
NP : Localité :



Jetez l'ancre dans votre jardin

A Port-Camargue, votre ponton privé prolonge le jardin de votre marina.
LES BARONNETS.
Des marinas de 2, 3 ou 4 pièces immédiatement habitables que vous devez visiter.
Port-Camargue, Aigues-Mortes, St Gilles, Arles, la Camargue... Faites un beau voyage

En attendant, pour recevoir gratuitement une documentation complète, retournez ce bon à Boucau Promotion.
M., Mme, Mlle ....
Adresse complète ....
Réalisation BOUCAU PROMOTION. Les Olivettes.
Rte de Nîmes. 30400 Les Angles. Tél. (90) 25.13.39

locations meublées Offre

SENTIER-LES HALLES
35, rue de Cléry, 2e étage
Libre de suite, studio, kitchen. équip., dche, reft neuf, 1.100 F par mois. Visite sur place : samedi 27 sept., 14 h à 17 h.

maisons de campagne

Agréable maison habitable ss travaux, s/800 m2, 6 km, gare de Gournay-en-Bray. Prix int. Part. à part. 4 449-07-97.

10 KM DREUX fermette caractère
8 P. + dépendances, s/2.200 m2 650.000 F. S/place samedi 15 h. à dimanche 16 h.
(37) 38-13-34 semaine 227-01-68

GARD
A 15 km NORD UZES
Ds joli petit village gardois bergerie à aménager (180 m2 possible) gros œuvre bon état, jardin, verger attenant 1.200 m2 eau, électricité. Tél. en bord. Px 215.000 F av. 50.000 F cpt
CATRY. Tél. (66) 22-20-92

RARE
CANTOBRE
AVEYRON-SUD
Vd dans village classé sur piton rocheux, vue imprenable, petite maison 3 pièces + combles aménageables. Eau, électricité. Px 169.000 F avec 34.000 à la réservation.
CATRY. (66) 22-43-44 H.B. et (66) 22-50-30 H.R.
CABINET LALLEMAND B.P. 18 - 30700 UZES

AU PRIX D'UN F 4 A PARIS
AVEYRON-SUD
Réalisez votre rêve av. 7 vraies Fermes en pier. bleues du pays. 10 pièces magnifiques + grandes dépend. + 5.000 m2 jard. Eau, électricité. Vue magnifiq. Px 460.000 F av. 90.000 F à la réservation.
CATRY, B.P. 18 - 30700 UZES
CABINET LALLEMAND
(66) 22-43-44 H.B. ou (66) 22-50-30 H.R.

RÉGIONS UZÈS
Bergerie en pierres du pays entièrement rénovée et aménagée, comprenant vaste séjour et cheminée, 3 chambres + salle de bns. Terrain ombragé atten. 2.000 m2 environ. Si électricité indispensable il faut prévoir un groupe ou une éolienne. Réservée exclusivement aux amoureux de la nature. Idéal vacances ou week-end. Px 250.000 F avec 25.000 F à la réservation.
CATRY. (66) 22-20-92

GARD
PRES D'UZES
Jolie maison village ds hameau Renaissance, cour + terrasse, 300 m2 habitables, entièrement rénovée. Eau Electricité. Px 299.000 F, avec 60.000 F à la réservation.
Catry. Tél. (66) 22-43-44 H.B.
CABINET LALLEMAND B.P. 18 30700 UZES

terrains

CHAMONIX, Plaine des Praz surf. 1.455 m2 à bâtir dans lotissement. Tél. 204-07-96

Particulier vend dans MONTS-DE-BLOND (87) TERRAIN boisé de 19 ha Très beau site. Ecrire HAVAS LIMOGES Nº 16651 H.

Part. à part. vend terrain viabilisé 1.100 m2, région CARPENTRAS 84. Prix 195.000 F Tél. (90) 62-60-08

pavillons

ST-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Part. vd sur terrain 815 m2, belle villa 210 m2 habitables, gd living 40 m2, cheminée, style, 4 chbres et bureau, 2 s. de bns, 2 w.-c., gde cuis. équipée, salle de jeux, cellier, chaufferie buanderie, garage 2 voitures, dépendances, chauf. mazout, parfait état. Libre de suite. 1.250.000 F.
Tél. : 249-16-83 avant 10 h. et après 19 h., sur place 18, r. du Val-Joyeux, samedi 27 : 10 h 30/12 h 30 - 14 h 30/17 h 30

MONTFERMEIL
Résidentiel pav. 67, entrée, cuis., séj., salon, 4 chbres, bains, w.-c.,chff. cent. gaz, gar., dépendance, jdin, 500 m2 Prix 495.000 F + petit C.F. Cab. HENRY. - 302-02-03

REGION PIERREFITTE Gare PAV. 52, sous-sol rez-de-ch., 1er étage. 5/6 p., tt cft, gar. 350 m2 terrain.
PAV. 2 p. cuis, w.-c. sur très beau terrain, 480 m2, 20 m. façade. Prix 285.000 F
AG. GARE. - 826-24-43

propriétés

REGION NEMOURS 6 km A6 anc. ferm. tr. beau site calme, orée d'une forêt acces. p. chemin privé, bons bâtim. rénovés, gd logement tt confort, grange, écuries, garage. Terres 4,6 ha. Bois 4,5 ha. Pour visiter : 12 au 14 sept. Tél. 428-02-87, 26 au 28 sept. Tél. 428-25-41.

Exceptionnel part. vend Belle demeure 350 m2 habitab. 170 m2, combles aménageables, ds parc centenaire 5.000 m2, avec piscine, isolée dans village entre Sète et Montpellier. Ecr. HAVAS MONTPELLIER, nº 11.886.

Part. vend env. Limoges Très bel. MAISON, style moderne, très bon goût. T.G. confort. 3 Pces. 2 sal. bains. Parc 7.000 m2. B. point de vue. Ecrire HAVAS LIMOGES nº 16.650 H.

30 KM PARIS
sur 1.000 m2 clos murs, paysagé magnifiq. **MAISON** entrée, cuis., séj. cheminée, dressing, 5 chbres, tout confort, transport. A saisir. Prix : 735.000 F.
AGENCE DE L'EGLISE, 55, rue du Général-de-Gaulle, 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE. Tél. : 033-01-50.

25 km autoroute du Nord, très belle propriété 12 P., tt conft. sur 11.000 m2 clos, patio, cour intérieure avec fontaine, très beau parc, piscine, maison gardien, très calme. S'adresser à SENLIS IMMO, 18, rue de la République, 60300 Senlis. Tél. : 453-36-98.

GIRONDE NORD ppté caract. 20 p., parc 2 ha av. camping ** cause retraite. Px 850.000 F. Tél. (56) 42-29-29.

SENLIS
CARACTERE au pied des remparts gallo romains, Propriété du XVIIe S. comprenant : hall., liv. avec poutres et cheminée, 4/5 chbres, bains, cab. de toil., très beau grenier aménageable, cave et dépend., jardinet clos de murs. URGENT 785.000 F.
DEVIQ Conseil 104, rue de la République, SENLIS Tél. 164, 453-05-05 ou 453-14-85

RAMBOUILLET
à 10 km très belle demeure bourgeoise, pier. meul. 530 m2 habit. séj. 75 m2, 5 chbres, 3 mezz., boudoir, s. jeux 65 m2 20.000 m2 terrain. 1.950.000 F.
AVIS 14, r. R.-Poincaré, RAMBOUILLET. - 483-05-27

SOLOGNE - SALBRIS
4.500 M2 arborisés rive Sauldre, belle propriété 7 P. Tout confort + dépendances. G. GAUSSERAND. 551-24-70 +

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.
Prix indexation garantie. Etude gratuite discrète.

Viager libre
Chambre avenue Montaigne 1 tête 77 ans, 1.450 F + comptant TEL. : 359-52-24

chasse-pêche

SOLOGNE pté CHASSE, 180 ha avec 10 ha étangs, luxueuse MAISON rustique 10 P. + m. garde. BOUARD, 9, av. République, 41600 Lamotte-Beuvron. Tél. (54) 88-11-71.

offres d'emploi

COMMERCIAL : UN HOMME DE FER, UN BATTANT.

NOUS : un groupe international, leader mondial; en France, une croissance de 15 % en 80 sur un marché stable, un C.A. de 150 millions.

VOUS : un profil rare, à la fois une riche expérience du terrain, des hommes, de la métallurgie, et une solide réflexion marketing (HEC, ESSEC, MBA, ou analogue).
L'anglais courant, bien entendu.

LE JOB : un tournant de carrière pour un homme de 30-35 ans.
Le challenge : prendre en main la direction des agences, (une dizaine de régions, une cinquantaine de vendeurs).
Orienter, coordonner, stimuler. Suivre directement certains gros clients, promouvoir une politique volontariste et souple de produits industriels.
L'objectif : faire ses preuves vite pour accéder au management-groupe comme Directeur Commercial (ventes + marketing).

OÙ : Région parisienne. Combien : un salaire à votre pointure.

Nous étudierons vite et avec discrétion votre candidature. Écrivez sous référence Nº KGN 33 à OPEN MARKET, 11 bis, Rue de Presbourg, 75116 PARIS.

SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche très bon (ne) commercial (e) pour création département
SECRÉTARIAT COMPTABILITÉ
Expérience dans la comptabilité souhaitée Ecr. avec C.V. à TECHNICOM 7, rue Daunou, 75002 PARIS

ODEON recherche
GARÇON DE 15 A 17 ANS
pour jouer dans spectacle de février à mai 1981 Audition au Théâtre de l'ODEON, place PAUL-CLAUDEL, Paris-6e le LUNDI 29 SEPTEMBRE A PARTIR DE 10 H.

Association Internationale de Paris 30 années d'existence recherche
SECRÉTAIRE MASC.
Ayant avenir, connaissance anglais, autres langues souhaitées pour seconder Président dans administration, correspondance, voyages France et étranger, préparation d'une revue. TEL. : 281-30-12.

bureaux

ASPAC — CONSTITUTION DE SOCIETES — SIEGE SOCIAL

CHAMPS-ELYSEES
loue direct. 1 ou plus. burx ds imm. bon standing. 563-17-27.

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois CONSTITUTION DE STES. G E I C A 56 bis, r. du Louvre, Paris 2e. Tél. : 296-41-12 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales **355-17-50** Tous services

villas

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Belle villa de 6 pièces, 217 m2 de plain-pied : 4 chbres, 2 s. de bains, 2 s. d'eau, salon dble orientation, salle à m., coin bar, cuis. spacieuse, lingerie, nombreux rangements avec double garage, patio et terrain de 1.710 m2.
RE DES DEUX-CROIX.
Tél. : 045-64-80 (sauf mercredi) de 10 à 20 heures.

Bordeaux. Part. vend villa stand. 20' centre parc 7.000 m2 amén., piscine, tennis, dépend. A débattre. Tél. (56) 30-41-44.

RUEIL près RER
Agréable Villa 7 Pièces. Confort. Jardin 1.500 m2. 1.350.000 F.
Agence Malmaison : 749-80-30.

SCEAUX CENTRE
(PARC de CHATEAU 1.000 M2) Pl.-pied s/liv. dble, s. à manger gde cuis., 8 ch., gd cft., ss-sol garage. 2.200.000 F. 350-58-86.

R.E.R. GIF-S/YVETTE (CHEVRY II) magnifique Villa 7-8 P. 1973, cheminée, mezzanine, liger. 2 bns, cab. toilt. 3 WC, gar. 2 voit., 700 m2 paysagé. 760.000 F. 921-53-57.

(Indre) cse dép. part. vend VILLA rustique de style, poutres app., gde salle de séjour av. cheminée, 3 chbres, 2 s. de bains, 2 cuis., ch. central, terrasse couv. sur 20 m. dev. et derrière, gar., jolie pelouse, 13 arbres fruitiers, 3.000 m2 ter. Parf. état. Prix à débattre. Tél. (16-54) 31-01-33.

demandes d'emploi

J.F. 26 a., lic. angl., lic. rel. soc., dipl. Chambre de comm. britan. mait. SCTNF et Communication CELSA, 2 ans + P. rel. pub. ETUDIE TTES PROPOS. Tél. : 368-09-44.

Excellente secrétaire sténodactylo, expér., rapide, consciens. et ordonnée, bonne éducation, culture générale, parfaite orthographe, bonne présentation, ch. emploi Paris (sans magnétoph.). Tél. après 19 h à : 354-81-32.

J.F. Secrétaire (arabe, français, espagnol, anglais) dactylo telex, rech. emploi Ambassade. Ecr. nº 6.984 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F. 23 ans. Licence administr. économique et sociale, formation juridique, anglais parlé, expérience entreprise service pers. et commercial. Mlle MARAIS Pascale, résidence Les Châtaigniers, nº 1.017 - 45100 ORLEANS Tél. (38) 53-31-71, poste 48.

Chroniqueur scientifique se tient à la disposition de quotidiens ou hebdomadaires régionaux et internationaux pour tenir bureau spécialisé à Paris. Ecr. nº 6.986 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.H. 19 ans, dégagé des obligations militaires, titulaire du CAP photographe offset noir et blanc, cherche emploi dans imprimerie Paris ou proche banlieue, à partir du 1er novembre. Ecr. Jean-Marc Bounie, 7, rue Camille-Saint-Saëns, 19360 Malemort ou téléph. (16) 55-24-22-28.

JEUNE DIPLOME HEC
Option : Eco et Gestion des organisat. pub. recherche stage — Etude oct.-nov. 80, étudierai ttes propos. Ecr. nº T 022.280 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE SOCIALE
D.E. 75, 30 ans, études universitaires, langues (russe, angl.), expérience secteur interentrepr., entreprise, vive et dynamique, intéressée à la fois p. pratique et recherche en service social, souhaite poste à respons. Paris ou proche banlieue Nord. Et. tte prop. y compr. tps part. Ecr. nº 6.983 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

cours et leçons

MATH.-PHYS. rattrapage et assist. par prof. Second. Sp. Tech. 526-82-47

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux paint., décor., coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-82.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PASSAT VOLKSWAGEN 7 CV 1976, 1re main, 72.000 km. Excell. état. Px. 14.000 F à débattre, radio. T. 920-49-07, après 18 heures.

8 à 11 C.V.

Collab. HONDA vd GOLDWING 1100 DX, 10 CV, sept. 80, 680 km, carénée. Px 25.000 F. Tél. Bur. : 950-13-47.

Urgt cause départ, part. vd Fuego année 80 (8.000 km). Prix 40.000 F. (Boîte 5 vit., peint. métal., poste radio-cassette stéréo). Tél. 866-39-75, après 19 heures.

divers

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL PENDANT LE SALON
quelques 104 - 305 - 505 - 604 essence et Diesel.
PRIX 1979 SUR MODÈLES 1980
disponibles.
M. GERARD : 821-60-21, ou 227, bd A.-France, St-Denis. Métro : Mairie-de-Saint-Ouen.

l'agenda du Monde

Antiquités

MOBILIER XVIIIe
Part. à part. cède argenterie, tapis, bibelots, tableaux, bijoux Tél. 278-66-76

ANDRE A.
achète au plus haut cours cheminées, parquets, boiseries, meubles anciens, salons Aubusson, tableaux, argenterie. Tél. 331-74-69 - 707-98-83

Astrologie

COURS D'ASTROLOGIE par Catherine Aubier et Bernard Besançon. Pour tous renseignements : téléph. 566-84-14 ou 544-01-62

Auto-radio

FLASH AUTO-RADIO
104, avenue Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve - Tél. 836-18-36 propose à des px superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie cinq ans) Crédit simplifié Montage 1 h. sans rendez-vous

Bateaux

Vend SLOOP IRWIN 76 11,28 m, 16 tonneaux, plastique, PERKINS 4108, prêt à naviguer. équip. complet. 210.000 F. Rens. STRATIMER - CERS 34420 Tél. (67) 33-32-56

A vdre FURY 4,25 (Cormorant), Mercury. 50 CV él., cpte-tours, compteur heures, compas, taud, ram. Nautilus 758 kg. Le tout en excell. état. Tél. 304-42-41.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Caravaning

Part. vend cause départ CARAVANE ADRIA 3-4 places, utilisation 15 jours. (AFFAIRE A SAISIR.) Tél. : 866-39-75, après 18 h.

Chasse

CHASSE DE QUALITÉ
Châteaudun - 400 ha Tous gibiers - 5.000 F 541-62-53

Cours

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à **L'AMERICAN CENTER**
261, bd Raspail, Paris (14e)
TÉL. : 633-67-28
Cours de conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate. Début : 6 octobre. Cours privés, préparation au TOEFL - Cours pour enfants.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe à partir de 160 F le rouleau. ARNOUX, 40, r. des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine - TEL. : 745-07-36

Enseignement

OGIVES - LANGUES Inscriptions ouvertes
B.T.S. TRADUCTION COMMERCIALE
prépare diplômes Ch. de commerce britannique, franco-allemande et d'Espagne. Développement du potentiel intellectuel et personnel. TEL. : 227-15-25

Déménagement

POUR UN DÉMÉNAGEMENT A VOTRE MESURE
— Sur Paris et sa banlieue
— De Paris sur la province
TEL. : 583-51-44

Films vidéo

VIDÉO FILMS X
Prix et choix incomparables. Transfert vidéo de films S. 8. Import. doc. : 20 F. Ecrire : GIL FILM VIDEO, B. P. 131 69390 VERNAISON filiale ARTMOR FILMS, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, Saint-Etienne, Grenoble, Lille

Instruments de musique

PIANOS DAUDÉ
Location-vente depuis 210 F Plus de 300 pianos Pianos garantis 10 ans 75 bis, avenue de Wagram, PARIS-17e Tél. 743-34-17 et 227-88-54

PIANOS droits et à queue Neufs et d'occasion
REMISES EXCEPTIONNELLES
sur stocks avant transfert magasins et bureaux décembre 80. Tous crédits Livraison et service assurés PIANOS MAGNE 50, rue de Rome 75008 Paris - Tél. 522-30-90

PIANOS LABROSSE 10, rue Vivienne, PARIS 2e 260-86-39 - PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS Marques sélectionnées, réparation, accord. Crédit à long terme sans apport personnel.

Graphologie

COURS PAR PETITS GROUPES (débutants et perfectionnement). TEL. : 722-07-66.

Fourrures

ARTISAN FOURREUR Vêtements sur mesure, pelisses, réparation, transformation Prix étudiés
FOURRURES PORT-ROYAL 31, bd de Port-Royal - Paris 5e Mº Gobelins - Tél. 707-57-42

Maison de retraite

Votre troisième âge dans le Parc historique du CHATEAU d'ERMENONVILLE (Oise) 40 km de Paris par autoroute du Nord (sortie Survilliers) Pension à court et long termes. Trois possibilités :
Le Château d'Ermenonville à partir de 185 F par jour t.t.c. Tél. (16-4) 454-00-26
Le Pavillon Girardin à partir de 175 F par jour t.t.c. Tél. (16-4) 454-01-49
La Résidence du Parc à partir de 140 F par jour t.t.c. Tél. (16-4) 454-00-53
Retraite - Repos - Convalescence Soins assurés. Parc. Promenades Distractions. 60440 ERMENONVILLE

Meubles

MEUBLES CONTEMPORAINS ITALIENS et FRANÇAIS HAUT DE GAMME 30 % MOINS CHER QU'EN CIRCUIT TRADITIONNEL (canapés, tables, luminaires...) Du lundi au vend., de 10 à 19 h : CLUB DES DIX 43, rue du Faub.-Saint-Honoré, Paris 8e - Tél. 266-43-61

Moquettes

MOQUETTE EN SOLDE
Belle qualité. Super prix sur 40.000 m2 à détailler. Pose assurée - 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes, Pierres dures, Ivoires, Objets cadeau, Collection VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par Société Import
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas 20, bd Poniatowski, 75012 Paris Ouvert de 9 h à 18 h sans interruption du lundi au samedi midi

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecr. Paganini : 35, Champs-Elysées. Tél. 359-76-98.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert Tél. 436-61-69

Photo

Particulier vend ZOOM Vivitar diam. 58 mm, 85-205 mm 1 : 3.8, monture Canon, état neuf. 1.000 F. Heures bur. : 246-52-34 ou après 18 h : 987-05-54.

Psychothérapie

ANTI-GYMNASTIQUE Relaxation psychosomatique PARIS, Mº Glacière - 680-13-82.

Troisième âge

CONVALESCENCE - REPOS Retraite - Résidence standing 45' PARIS. PENSION 115-170 F RELAXOTEL 28700 St-Symphorien-le-Château TEL. : (37) 23-58-49

Soldes

RÉALISATION DE STOCKS USINE
REMISE 30 %
Lustrerie - Petits meubles Style, rustique, moderne, bois, bronze, fer, cristaux GRAND CHOIX POUR RESIDENCES SECONDAIRES Marchandise à emporter A.A.D., 172, r. de Charonne-XIe Tél. 371-60-34 - 10 à 12 h, 14 à 18 h du lundi au samedi. Park.

Vacances Tourisme Loisirs

NOËL 80
LES SAISIES Savoie (1650-200)
A louer appartements près commerces et remontées mécaniq. Balcons plein sud Tél. : (79) 31-31-54 (1) 772-67-39

Yoga

Cours le jeudi à 12 h 30 et à 18 h 30. I.N.D.I.P., 153, rue du Fg-Saint-Denis, 10e - Mº et bus : Gare de l'Est - Gare du Nord. Renseign. : 236-81-86 (9 à 21 h).

Le Monde

économie

AFFAIRES

REPRÉSENTANT DES INDUSTRIELS PRÊTS A REPRENDRE LA FIRME

Un pool bancaire suisse consentirait 200 millions de francs de crédits à la Société nouvelle Manufrance

Lyon. — L'interminable et imprévisible feuilleton Manufrance a connu, jeudi 25 septembre, un spectaculaire rebondissement. Alors que tout laissait supposer un dépôt de bilan *imminent — une fois la carence des administrateurs* constatée par le tribunal de commerce, — une nouvelle solution financière a été avancée en dernière minute. Un intermédiaire financier, M. Jean-Claude Dumas, un homme d'affaires bordelais, a mis sur la table de l'assemblée générale des actionnaires des prêts bancaires représentant 200 millions de francs, réunis par un pool financier suisse derrière lequel se dissimulent des investisseurs indus*triels qui accepteraient de s'engager* dans les structures actuelles de la Société nouvelle Manufrance. Le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, *M.* Boutrand, a estimé, selon l'intersyndicale, que le montage proposé a « 90 % de chances de réussir ».

Le sauvetage

On a arrêté les pendules. L'assemblée générale des actionnaires a « suspendu » sa réunion, jeudi à 15 h 30, jusqu'au lundi 29 septembre à 14 heures. Lorsque M. Dutilleul, administrateur provisoire, a annoncé cette solution, les journalistes qui l'entouraient sont restés incrédules. Mais la surprise a été plus grande encore lorsque M. Boutrand a dévoilé un peu plus tard le montage financier de dernière minute proposé par M. Dumas. En effet, celui-ci apporterait... 200 millions de francs de prêt — 20 milliards de centimes — pour sauver Manufrance de l'asphyxie financière. Une somme considérable à rapprocher des 150 millions de francs promis, puis retirés, par les pouvoirs publics, une aide record pour une entreprise du secteur privé.

Qui est M. Dumas ? « *Un homme d'affaires bordelais* ». Une indication sommaire que nous pouvons compléter par la mention de son rôle antérieur au moment de la constitution de la Société nouvelle Manufrance. A la naissance de la S.N.M., le 9 mai 1979, il avait servi d'intermédiaire pour le déblocage d'un emprunt bancaire de 40 millions de francs, un emprunt garanti par la municipalité stéphanoise, puis en « deuxième ligne » par le conseil général de la Loire. Cet emprunt couvert en Suisse représentait 15 millions de francs suisses au taux de 4,5 % sur douze ans. L'organisme financier qui était entré en jeu est un pool bancaire que l'on voit aujourd'hui revenir au premier plan : la banque Gutwiller, Kurtz et Bungener.

« Les Suisses » — telle est leur dénomination courante à Saint-Etienne — devraient donc s'engager grâce à l'intermédiaire de M. Dumas. On imagine mal des financiers helvètes consentir un prêt sans avoir obtenu préalablement de solides garanties. Garanties de la part de leur mandataires, mais aussi quant aux conditions de l'investissement.

L'effacement des actionnaires actuels

Les mandataires resteront dans l'ombre au moins jusqu'à lundi. Ce sont eux les futurs patrons de *Manufrance*. Les *200 millions* de francs seraient scindés en deux parts inégales : 30 millions en capital, 170 millions en compte courant.

Le capital de la S.N.M. serait ainsi considérablement renforcé. Il est actuellement de 1 million et 50 000 francs donc à un niveau considéré comme insuffisant par tous les partenaires. Mais pour avoir les coudées franches, les investisseurs suisses et M. Dumas ont obtenu des actionnaires l'engagement de cession de leurs parts de l'actuel capital. La MACIF, Equitas, le Comité d'expansion de la Loire et la Société Fabis verraient donc à très court terme la fin de leur participation active à la gestion de Manufrance.

De notre correspondant régional

Les 170 millions en compte courant représentent l'indispensa*ble ballon d'oxygène pour* la trésorerie de la firme. Les dettes les plus criantes seront effacées : *8 millions de francs destinés* à l'URSSAF, 4 à 5 millions au fisc au titre des retards de versement de T.V.A.

Cet apport total de 200 millions ne peut pas être l'œuvre de philanthropes. *Il devrait être assorti* de garanties précises. A ce niveau-là on évoque de nouveau l'idée d'un rachat des *actifs* de l'ancienne société par la nouvelle. Autrement dit, le contrat de location-gérance ne serait que provisoirement maintenu dans ses dispositions actuelles. A terme, la S.N.M. revigorée détiendra entre autres les locaux et le matériel de production. Précisons enfin que ce montage financier, qui a, selon les déclarations de M. Boutrand à l'intersydicale, « *90 % de chances de réussir* », sera effectif fin octobre. M. Dumas se serait engagé au nom de ses mandants à effectuer le versement de la moitié des 200 millions à la mi-octobre et du solde à la fin du même mois.

Le président du tribunal de commerce attend des confirmations écrites à ces intéressantes et surprenantes propositions. Il semble en tout cas que les « investisseurs mystérieux « qui transitent par la Suisse (taux bancaire oblige) soient prêts à bien des efforts. N'ont-ils pas affirmé qu'ils couvriraient les pertes d'exploitation de la S.N.M. jusqu'à la date de leur prise de contrôle effectif de la société ?

Ces données financières et techniques ravalent au second plan les mouvements syndicaux où les rumeurs d'ordre politique qui ont rythmé la journée de jeudi. La C.G.T. et ses autres partenaires (C.F.D.T., C.G.C.) semblent avoir accepté l'idée d'une trêve. « *Les explications seront pour plus tard* », a indiqué à la réunion d'information du personnel un responsable de la C.G.T. Pourtant cette dernière organisation joue à l'écart et bruyamment une partition nationale. Le 18 octobre sera une « journée nationale d'action » de la C.G.T. consacrée au problème de Manufrance, avec la présence de nombreuses délégations nationales d'entreprises en lutte à Saint-Etienne. A ce moment-là, si le terrain juridique et financier peut apparaiter singulièrement éclairci, il est vrai que bien des incertitudes demeureront sur la question de l'emploi.

On a, en effet, peu ou pas parlé de plan social lors des tractations menées dans l'ombre. Cette question est pourtant, comme toujours, au premier plan des préoccupations des salariés.

L'Etat a toujours subordonné son aide à trois conditions : un engagement des actionnaires, une nouvelle équipe dirigeante et un plan industriel crédible. Si le montage de M. Dumas réussit, les deux premières conditons seront remplies. Mais il faudra attendre de longues semaines pour connaître les intentions des futurs patrons de Manufrance sur le problème des effectifs et des structures (filialisation ? Abandon de certaines activités ?). L'aide de l'Etat n'est donc pas envisageable à cour terme. Du reste, les investisseurs ne semblent pas attendre fièvreusement une aide de l'Etat. Manufrance pourrait *donc, dans une hypothèse optimale,* redevenir une entreprise industrielle et commerciale « *comme les autres* ». *Une utopie* ?

CLAUDE RÉGENT.

SIDÉRURGIE

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE VA ACCORDER UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE A LA BRITISH STEEL CORPORATION.

La British Steel Corporation (B.B.C.), société nationalisée qui produit 50 % à 60 % de l'acier britannique, va recevoir une aide publique de 400 millions de livres (4 milliards de francs), qui s'ajoutera aux 450 millions de livres (4,5 milliards de francs) prévus intitialement pour l'exercice en cours, ce dernier chiffre ayant été considéré, au départ, comme un plafond absolu.

En fait, compte tenu de la *longue grève qui a affecté* la B.S.C. au premier trimestre et de la crise qui ravage le marché européen, il était devenu clair que ce plafond serait crevé, et qu'il devrait être porté à, au moins, 900 millions de livres (9 milliards de francs). La nouvelle aide du gouvernement devrait permettre à M. Ian Mac Gregor, le nouveau président de la B.S.C., de mettre sur pied son plan de restructuration, qui, d'ici à la fin de l'année, devrait com*porter plusieurs fermetures d'usines* au prix de dizaines de milliers de licenciements notamment au Pays de Galles.

CONCURRENCE ÉTRANGÈRE ET STAGNATION DU POUVOIR D'ACHAT

Les difficultés de l'industrie textile

La situation des entreprises du textile et notamment de l'habillement se dégrade sous les effets d'une concurrence étrangère — particulièrement américaine — de plus en plus vive et de la stagnation du pouvoir d'achat. La 25 septembre, le R.P.R. a déposé une proposition de résolution demandant la constitution d'une commisison d'enquête sur la crise de l'industrie textile, chargée entre autres d'étudier la mise en place d'une convention sociale semblable à celle de la sidérurgie.

Au cours du premier semestre 1980, le taux de pénétration des importations textiles a dépassé 50 % du marché. « Pour la première fois dans leur histoire les Français consomment plus de produits textiles importés que de produits textiles fabriqués en France », *a indiqué, le 22 septembre, M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R. du Nord, lors de la séance d'ouverture du congrès de la Fédération internationale des industries textiles, à Monte-Carlo. Après avoir annoncé que le déficit de la branche atteindra probablement 4 milliards de francs en 1980, M. Schumann a regretté* « le déséquilibre croissant des échanges entre les Etats-Unis et la Communauté européenne ».

M. Jean Gandois, P.-D.G. de Rhône-Poulenc, a expliqué également dans une interview donnée au quotidien les Echos *du 26 septembre que* « nous ne pouvons lutter contre une concurrence américaine qui paie ses matières premières 30 % moins cher, qui n'hésite pas (...) à pratiquer des prix de dumping à l'exportation et qui bénéficie, grâce à un dollar sous-évalué, d'un coût de main-d'œuvre moins élevé qu'en Europe ».

A cette concurrence s'ajoutent depuis quelques mois les effets de « la précarité de la situation économique » *qui, comme le souligne la Fédération du prêt-à-porter féminin, a entraîné au premier semestre une réduction de 2 % en volume des ventes de vêtements en France.*

Outre les sociétés Boussac-Saint-Frères, Linvosges et Colroy (lire ci-dessous), *plusieurs entreprises connaissent de graves difficultés. La société marseillaise Samex (deux cent cinquante salariés), qui fabrique des « jeans », vient de déposer son bilan, de même que la société Les filés de Fourmies, dans le Nord, qui emploie sept cent cinquante salariés et qui fabrique des filés de laine peignée.*

Boussac-Saint-Frères ferme huit usines

De notre correspondant

Lille. — On connaît désormais l'ampleur des restructurations à la société Boussac-Saint-Frères, filiale du groupe Willot. Au cours d'une réunion du comité central d'entreprise jeudi à Wanbrechies, près de Lille, les dirigeants de B.S.F. ont rendu publiques 1 834 suppressions de postes et la fermeture de huit unités de production. S'agissant du personnel, 146 mises en pré-retraite et 250 offres de reclassement dans d'autres unités du groupe ont été décidées.

Huit unités de production du groupe seront fermées : corderie Agache, à Seclin (Nord), 122 emplois ; usine de confection Pigeon voyageur, à Saint-Pol (Pas-de-Calais), 35 emplois ; Coframaille (bonneterie), à Arras, 132 emplois, et à Schirmeck (Bas-Rhin), 144 emplois ; Rousseau, à Montluçon (Allier), 370 emplois ; imperméables Cyclone, à Avranches (Manche), 115 emplois ; tissage Napoléon Koechlin, à Masevaux (Haut-Rhin), 173 emplois ; manufacture de Blainville, à Mirecourt (Vosges), 64 emplois. Dix-sept autres usines sont touchées par des mesures de réduction d'effectifs dans le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, la Somme, les Vosges, la Meurthe-et-Moselle et les Bouches-du-Rhône.

Dès l'ouverture du comité d'entreprise, la C.F.D.T. et la C.G.T. ont exprimé leur refus de discuter des licenciements. Leurs délégués se sont retirés dès que cette question a été abordée. Les représentants des autres syndicats sont, quant à eux, restés dans la salle en qualité d'observateurs.

Pendant la réunion, une manifestation de protestation a eu lieu dans la cour de l'usine à l'appel de la C.G.T. De son côté, la C.F.D.T. a tenu une conférence de presse au cours de laquelle elle a accusé les frères Willot de « *n'avoir aucune politique industrielle* ». La centrale cédétiste a décidé une manifestation d'ampleur nationale à Paris le 30 septembre avec la participation du personnel de Rhône-Poulenc et de Biderman.

La direction de Boussac-Saint-Frères a indiqué que « *le groupe a dû prendre des décisions importantes et difficiles de réduction d'effectifs pour préserver un certain niveau d'emploi et maintenir une compétitivité indispensable en économie libérale.*

(Intérim.)

MENACES DANS LES VOSGES

(De notre correspondant.)

Epinal. — Vendredi 26 septembre, le conseil d'administration de la S.A. Colroy (bas et collants), qui possède trois usines dans les Vosges à Senones, Zainvillers et Colroy, employant près de mille trois cents salariés devait entériner sa fusion avec Dim. Cette décision, qui s'inscrit dans le plan de réorganisation du groupe DI-RO-CO (Dim, Rosy, Colroy) doit se traduire, dans les Vosges, par la suppression d'une centaine d'emplois administratifs. A Senones, au siège social de Colroy, douze emplois seulement seraient maintenus sur les cent vingt actuels.

Officiellement, il n'y a pas de licenciements, mais des propositions de mutations à Paris et Autun. Le personnel de la production, pour l'instant, ne serait pas touché. Les syndicats ont réagi en refusant des licenciements sans reclassement.

Le même jour, se sont réunis le conseil d'administration et le comité central d'entreprise de la société Linvosges, quatre cent vingt salariés, mise en règlement judiciaire le 13 septembre (*le Monde* du 24 septembre 1980). 232 licenciements ont été annoncés ils touchent tout le secteur production et la moitié du personnel administratif. Aucune solution de reprise n'a jusqu'ici été trouvée.

Des inquiétudes pèsent également sur plusieurs entreprises textiles de la région, notamment dans la région d'Epinal. — Y. C.

CONJONCTURE

La politique de rééquilibrage des comptes des entreprises publiques entretient la hausse des prix

Si ralentissement des hausses de prix il y a, celui-ci se produira plus tard que prévu, puisque, en août, de nouveau, le taux d'augmentation *mensuelle a atteint 1 %. Si l'on ex*cepte août 1979, qui avait également vu l'indice bondir de 1 % à cause d'un fort relèvement — déjà — des tarifs publics (1), ce mois d'été *marque traditionnellement une accal*mie : beaucoup de points de vente sont en effet fermés, et les enquêteurs de l'INSEE enregistrent dans ce cas une stabilité totale des *prix*. Cette méthode, *si* elle *n'est pas* discutable en soi, n'en a pas moins comme conséquence de sous-estimer les hausses *réelles* ou *plutôt* de les différer d'un mois. Ce qui veut dire que le 1 % d'août est certainement sous-estimé, et que le résultat de septembre s'en ressentira.

Cela étant dit, comment s'explique cette nouvelle et forte hausse ? La cause la plus importante est de nouveau à rechercher du côté des tarifs publics : ceux-ci ont globalement augmenté de 1,6 % en août. C'est *le résultat du relèvement des tarifs* d'E.D.F. (+ 4,9 %) et de G.D.F. (+ 7,4 %). Encore le gouvernement avait-il pris la précaution de n'appliquer ces hausses qu'à partir du 16 août, ce qui a *réduit de moitié* leur impact sur l'indice, mais hypothèque d'autant le résultat de septembre...

Un calcul simple montre l'importance des hausses des tarifs publics sur le mauvais résultat d'août : si les *tarifs* d'E.D.F.-G.D.F. n'avaient pas été augmentés, la hausse globale de l'indice des prix de détail aurait été d'à peine 0,8 %. En un an, les tarifs publics ont augmenté de *19,1 %, c'est-à-dire beaucoup plus* vite que l'ensemble des prix de détail (+ 13,6 %). Si le gouvernement ne pratiquait pas sa politique de remise à flot des comptes des entre*prises publiques*, la hausse annuelle des prix serait de 11 %, forte tout de même, mais qui mettrait la France dans une position avantageuse par rapport à la moyenne de la hausse des prix des pays du Marché commun (+ 12,2 % sur un an) ou des *pays industrialisés de l'O.C.D.E.* (12 % sur un an).

Cela étant dit, il n'est pas évident que les pouvoirs publics aient tort de vouloir faire payer aux usagers le juste coût (ou presque) des services rendus. L'électricité coûte cher, *comme le gaz, comme* les transports. On peut même dire que, en réduisant globalement le déficit des entreprises publiques — et donc les subventions que l'Etat leur verse, — le *gouvernement* crée d'une certaine façon les conditions d'une désinflation. Il ne serait donc pas exact de dire que la hausse d'août est le signe d'une recrudescence de l'inflation en France. La dernièr eenquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise indique d'ailleurs que le *rythme de hausse des prix* à la production est en train de se ralentir.

Il reste que les secteurs « protégés » de l'économie — ceux qui ne sont pas, ou très peu, soumis à la concurrence internationale — continuent d'augmenter allégrement leurs prix, comme, par exemple, les hôtels, cafés, restaurants (+ 1,1 % en un mois, + 14,5 % en un an), les services qui vivent dans l'orbite de *l'automobile (les garages au premier* chef) dont les prix ont augmenté de 15,9 % par rapport à août 1979. On en passe...

En août — troisième explication du mauvais résultat enregistré, — les prix des produits alimentaires ont *fortement augmenté (+ 1 %). C'est* la deuxième fois consécutive que ces prix progressent très vite (+ 1,1 % en juillet). Si cette tendance se poursuivait, elle compromettrait les *espoirs d'une décélération des prix* à la fin de l'année. M. Monory aura noté que les tarifs de la boulangerie-pâtisserie, pour la liberté desquels il avait si fortement œuvré, ont augmenté de *15 % depuis un an*. M. Bergeron n'a pas raison de dire qu'« *il n'est plus possible de croire que les seuls mécanismes de la concurrence suffisent à empêcher les excès* ». La preuve n'a pas été faite, puisque, précisément, la concurrence n'existe pas — ou si peu — en *France*.

ALAIN VERNHOLES.

(1) La hausse de 1 % en août 1979 s'expliquait pour moitié par le relèvement des prix de l'essence, du fuel, des tarifs d'E. D. F., du tabac et des cigarettes.

CORRESPONDANCE

A propos de la préparation du VIII[e] Plan

M. Michel Albert, commissaire général au Plan, nous écrit :

L'article publié dans *le Monde* du mardi 23 septembre de votre journal sur le VIII[e] Plan, comporte deux affirmations qui appellent de ma part une mise au point.

1) Dans la préparation du *VIII[e] Plan, le problème du chômage a fait* l'objet d'études très substantielles réalisées par le Commissariat général du *Plan. Le* lancement et la conduite de ces travaux ont naturellement reçu le plein accord du premier ministre. La presse et les partenaires sociaux ont généralement estimé que la question de l'emploi a ainsi été traitée d'une manière *approfondie et* techniquement sérieuse. Quant au projet de VIII[e] Plan lui-même, qui sera prochainement arrêté par le gouvernement, tout permet de penser que son axe essentiel sera précisément, conformément au rapport sur les principales options adopté l'an dernier, « *une stratégie de croissance équilibrée pour l'emploi* » dans la période 1981-1985 ;

2) Je n'ai reçu aucune commande ni suggestion tendant à *faire en sorte que le gouvernement* « *se décerne un certificat de bonne gestion* ». En revanche, *j'ai* de ma propre initiative, proposé que le VIII[e] Plan comporte un chapitre résumant l'évolution de l'économie française depuis le premier choc pétrolier. L'essentiel de ce bilan a d'ailleurs été rédigé à partir de travaux personnels dont j'avais donné, dès le mois de mai, la primeur à l'Académie des sciences morales et politiques dans une communication largement *diffusée*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1895	4,1915	— 35	— 25	— 65	— 35	— 185	— 125
$ can.	3,5875	3,5925	— 20	+ 5	— 5	+ 30	— 20	+ 45
Yen (100).	1,9675	1,9705	— 50	— 25	— 60	— 35	+ 20	+ 75
DM	2,3190	2,3225	+ 40	+ 65	+ 100	+ 125	+ 385	+ 435
Florin ...	2,1355	2,1385	+ 25	+ 40	+ 40	+ 65	+ 160	+ 210
F.B. (100).	14,4835	14,5020	— 5	+ 95	— 140	+ 60	— 405	+ 55
F.S.	2,5365	2,5400	+ 120	+ 135	+ 235	+ 270	+ 785	+ 865
L. (1 000).	4,8310	4,8370	— 480	— 400	— 980	— 820	—3000	—2730
£	10,0415	10,0485	— 440	— 355	— 685	— 575	—1325	—1140

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 1/8	8 13/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 5/8	8 3/4
$ E.-U.	11 1/2	11 3/4	12 3/4	13 1/8	12 5/8	12 7/8	13 3/8	13 5/8
Florin ...	9 1/4	9 1/2	9 3/4	9 7/8	9 13/16	10	10 1/16	10 1/4
F.B. (100).	11 1/2	12 1/2	11 5/8	11 7/8	12	12 1/4	12 7/8	13 1/8
F.S.	3/16	7/16	5 1/2	5 11/16	5 5/16	5 13/16	5 7/8	6 1/16
L. (1 000).	15 1/8	15 5/8	21	22 1/2	22 1/2	21	24 1/2	25 1/2
£	16 1/4	16 3/4	16 1/4	16 1/2	15 3/4	16	14 15/16	15 3/16
Fr. franç..	11 3/8	11 1/2	11 1/2	11 3/4	11 11/16	12	12 3/16	12 7/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Commerce

● *Les Comptoirs modernes quittent Paridoc.* — Les Comptoirs modernes (6 milliards de chiffre d'affaires en 1979) quitteront, le 1er janvier prochain, le groupement de sociétés à succursales Paridoc. Ce dernier, qui comprend notamment les Docks de France, Cédis, La Ruche picarde et l'Alsacienne des supermarchés, a réalisé plus de 14 milliards de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 1980. La séparation, qui se fait d'un commun accord, tient principalement à une divergence sur les politiques commerciales.

Salaires

● *Les métallurgistes F.O. demandent la reprise des négociations sur les salaires.* — Ils veulent aussi les faire porter sur les conditions de travail et la convention collective des ingénieurs et cadres, qui remonte à 1972. F.O. a envoyé à l'union patronale un *projet portant sur la création* d'une rémunération mensuelle garantie; il remplacerait les accords sur *la* rémunération annuelle garantie qui prennent fin cette année (ils couvrent environ 75 % des métallurgistes). La C.F.D.T., elle aussi, réclame une rémunération mensuelle garantie.

Travailleurs immigrés

● *Nouveau sursis pour les Turcs « sans papiers ».* — Les quelque deux cents travailleurs turcs « clandestins » qui ont occupé, jeudi matin 25 septembre, les locaux de la direction départementale de la main-d'œuvre, rue de la Jussienne à Paris (2e), *pour* réclamer « *le respect des promesses gouvernementales* » (*le Monde* du 26 septembre) ont obtenu un nouveau sursis. Alors que neuf cents dossiers environ, sur les quatre mille cinq cents déposés, sont encore à l'examen, ces immigrés ont bénéficié d'une prolongation d'un mois des cartes provisoires de séjour et de travail qui arrivaient à échéance fin septembre.

AGRICULTURE

L'AFFAIRE DES VEAUX AUX HORMONES

Enfin une solution miracle !

Après avoir boudé, pour des raisons essentiellement politiques, la réunion avec les organisations de consommateurs, — les syndicats paysans « officiels » ne sauraient discuter avec des trublions minoritaires qui contestent leur autorité, — la F.N.S.E.A., le C.N.J.A. et F.O., ont, dans le cadre de l'OCCTA (Organisation commune des consommateurs, travailleurs et agriculteurs) qu'ils avaient créée ensemble en 1974, pris position sur le problème posé par la campagne contre la viande de veau.

Ces organisations — sérieuses celles-là — demandent, comme d'ailleurs les associations de consommateurs jugées « irresponsables », que « les pouvoirs publics se donnent les moyens de faire appliquer la loi et la réglementation concernant l'usage des œstrogènes, ce qui implique que leur fabrication et leur utilisation par les vétérinaires soient strictement contrôlées ». *Elles demandent l'arrêt des importations de viande de veau en provenance de pays qui tolèrent l'emploi des œstrogènes. Et encore la* « création d'un conseil supérieur de la consommation des produits agricoles et alimentaires ».

Les dirigeants de ces organisations ont été reçus jeudi soir 25 septembre par M. Méhaignerie, qui les a entendus: il est décidé à multiplier les contrôles de la qualité de la viande. Manière sans doute de reconnaître que ces contrôles étaient insuffisants. Il indique que la « charte du veau » sera prête dans les prochains jours. Dans cette charte, les éleveurs, les fabricants d'aliments, les abatteurs et les distributeurs s'engagerom à n'utiliser aucune substance interdite sous peine de sanctions économiques contrôlées par l'interprofession.

*La voilà enfin, la solution miracle, plus de quinze jours après le début de la campagne de boycottage ; les anciens contrevenants s'engagent à se contrôler entre eux et à respecter la loi. Q*u*e n'y avait-on pensé plus tôt.* — J. G.

● *A Château - Gontier (Mayenne), premier marché au veau européen,* on a observé, jeudi 25 septembre, une baisse très sensible des apports : 2 793 veaux au lieu de 4 318 la semaine précédente, où on avait déjà dénombré 800 veaux de moins. Ce qui représente une baisse de 50 % par rapport à un marché normal. Les cours des animaux de qualité se sont maintenus, du fait d'une demande soutenue à l'exportation.

MISE EN LIQUIDATION

Une importante coopérative avicole de Vendée pourrait être reprise par un industriel breton

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — *Quatre années après un premier dépôt de bilan, la SNES-SAVA, une entreprise de Challans (Vendée) spécialisée dans l'abattage des volailles ainsi que leur commercialisation et celle des œufs, est à nouveau en liquidation de biens. Le licenciement collectif de trois cent vingt salariés a été annoncé au comité d'entreprise mardi 23 septembre. Mais, jeudi 25 septembre, un industriel du Finistère a annoncé son intention de racheter l'entreprise et de la faire redémarrer avec un collectif d'environ cent trente salariés.*

Il s'agit de M. Jacques Tilly, bien connu dans le monde agro-alimentaire puisque son usine de Guerlesquin, dans le Finistère, emploie quatre cent vingt personnes et traite plus d'un millions de poulets par semaine... L'industriel qui, dans un premier temps, rachèterait les immeubles de l'ancienne entreprise, envisagerait de transformer les chaînes d'abattage. M. Tilly désire orienter sa nouvelle usine vendéenne vers une production de poulets congelés destinée exclusivement à l'exportation. En trois ans, il espère doubler la production, permettant ainsi la création d'une centaine de postes supplémentaires.

Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon donnera une réponse définitive le 30 septembre. Reste à connaître la position de la C.G.T., seul syndicat présent dans l'entreprise, qui avait appelé à l'occupation illimitée des locaux. Le président du tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon n'a pas caché qu'une occupation inconsidérée des bâtiments pourrait rendre impossible la reprise.

La SNES-SAVA était à l'origine une union de coopératives avicoles, appelée SICA-SAVA, de Vendée, de Loire-Atlantique, des Deux-Sèvres et du Maine-et-Loire. Elle recueillait la production de huit cents éleveurs, occupait sept cents salariés et commercialisait environ 15 000 tonnes de volailles par an, soit 10 % du marché français.

Elle avait été asphyxiée pour n'avoir pas fait les choix qui s'imposaient, notamment l'abandon d'activités non rentables dans le secteur du canard. Le Crédit agricole, son principal soutien, avait jugé qu'il ne pouvait pas aller plus loin dans ses engagements. Trois cent cinquante licenciements avaient été prononcés. Une nouvelle société constituée démarrait avec l'autre moitié des salariés et quatre-vingts éleveurs seulement. Tout avait été entrepris en 1976 pour éviter un « Lip » de l'agriculture.

En juillet, le Crédit agricole a de nouveau mis les pouces, après avoir adressé un avertissement aux gestionnaires de la SNES-SAVA au cours des six premiers mois de l'année.

La SNES, confrontée aux difficultés de commercialisation liées au marché de la volaille et des œufs n'a rien pu faire pour éviter le pire. L'endettement atteignait 10 millions de francs au début de l'été. Un « trou » qui ne pouvait laisser indifférent la « banque verte ».

HERVÉ LOUBOUTIN.

SOCIAL

LES MÉTALLURGISTES C.F.D.T. ANNONCENT DES ACTIONS « PATIENTES ET EFFICACES »

Il faut des actions « *patientes et efficaces* », appuyant des revendications « *au plus près des travailleurs* », et non des « *activités spectaculaires* » comme en soutient la C.G.T., ont réaffirmé les dirigeants de la métallurgie C.F.D.T. le 24 septembre à la presse.

La sidérurgie, l'automobile, la téléphonie, Manufrance, Dufour, nombreux sont les secteurs et les entreprises en perte de vitesse. M. Granger, secrétaire général, annonce trois thèmes prioritaires : bas salaires, durée du travail et emploi.

Il veut obtenir une meilleure répartition de la grille des salaires et la reprise des discussions sur la rémunération annuelle garantie avec chaque chambre syndicale. La semaine de trente-cinq heures étant l'objectif, les cédétistes font observer par exemple que, chez Peugeot, l'allongement de la pause-repas *de 20 à 30 minutes réduirait de* 1 200 000 le total des heures travaillées, ce qui correspond au maintien de 600 emplois, alors que les syndicalistes s'attendent à plusieurs dizaines de milliers de licenciements dans l'automobile.

La C.F.D.T. va attirer l'attention sur ces menaces durant le Salon. Elle refuse, toutefois, de participer à la manifestation que la C.G.T. organise en octobre, pour laquelle elle n'a d'ailleurs reçu aucune proposition unitaire.

Les cédétistes accusent les patrons de conduire la sidérurgie « *au désastre* ». Les constructeurs d'automobiles, disent-ils, sont obligés de s'adresser au Japon pour se procurer des tôles ultra-légères (et l'année prochaine à la Belgique), alors que « *les Français ne les produiront qu'en 1984.* »

D'autre part, la fédération présente un bilan de résultats obtenus sur l'amélioration des salaires, la réduction de la durée du travail, et dans les élections professionnelles. Elle cite une dizaine d'entreprises où la C.F.D.T. est majoritaire.

ACCORD PARITAIRE SUR L'INAPTITUDE DANS LES TRANSPORTS

Un accord paritaire national sur l'indemnisation des conducteurs des transports en commun, frappés d'inaptitude à partir de cinquante ans, a été signé le mercredi 24 septembre par la C.F.D.T., F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et le Syndicat national des chauffeurs routiers, autonome, à l'issue de négociations auxquelles participèrent *les organisations* patronales (Union des fédérations de transports, Union des transports publics et régionaux).

Cet accord, qui intéresse cent soixante-dix mille personnes, couvre les conducteurs-receveurs des tramways, autobus, métro et funiculaires, et les conducteurs de transports marchandises-voyageurs : les intéressés recevront, en cas d'inaptitude à la conduite, une indemnité de compensation dans leur nouvelle affectation pour éviter une perte de salaire. La C.G.T. a dénoncé cet accord, qui doit entrer en vigueur en 1981, estimant qu'il remet en cause les accords existant dans les entreprises. Le financement du régime sera assuré par une cotisation égale à 0,35 % de l'ensemble des rémunérations de la profession, la part patronale étant de 60 % et celle du salarié de 40 %.

LES MUTUELLES DE TRAVAILLEURS : non à un financement détourné de la prévention.

« *Ceux des dirigeants mutualistes qui envisagent d'échanger les libertés de la mutualité contre une participation à des actions de prévention — en versant, de surcroît, une contribution financière significative — se trompent lourdement.* » En prenant position contre le projet d'accord entre la *Fédération nationale* de la mutualité française (F.N.M.F.) et les caisses d'assurance-maladie de créer un fonds de prévention, financé par les mutuelles, M. Calisti, président de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, qui, pour la première fois, a prononcé à Paris, jeudi 25 septembre, un « discours de rentrée sociale », a souligné la *volonté de sa fédération* de reprendre la bataille à la fois contre la convention médicale et la politique gouvernementale de maîtrise des dépenses de santé.

La Fédération va proposer une concertation nationale pour modifier la convention médicale et va organiser, fin octobre et début novembre, des rassemblements et des manifestations régionaux pour illustrer et défendre ses revendications.

● *Grève des contrôleurs aériens belges.* — Les aiguilleurs du ciel de Bruxelles se sont mis en grève le 25 septembre, à 14 heures, puis, le 26 septembre au matin ont décidé de suspendre leur mouvement pour quarante-huit heures. Le trafic a été très perturbé.

Un cri d'alarme du Secours catholique en faveur des chômeurs non indemnisés

Au cours d'une conférence de presse, le Secours catholique a présenté, jeudi 24 septembre, un dossier sur le chômage, élaboré à partir de l'étude de deux mille deux cent vingt et un cas. Depuis 1979, les appels de détresse ont augmenté de 30 % et le chômage apparaît de plus en plus comme la cause essentielle de cette *misère physique et morale.* « *Cette augmentation est d'autant plus alarmante*, indique M. Louis Gaben, secrétaire général, *que ceux qui s'adressent à nous ont déjà épuisé tous leurs droits. Ils viennent chez nous en dernier recours, quand le seuil du tolérable est déjà dépassé.* »

Alors que l'O.C.D.E. a fixé à 24 francs par jour le seuil de la pauvreté, remarque le Secours catholique, à Paris, 77% des familles secourues n'ont pas 25 francs par jour pour vivre. Les causes principales du chômage sont, en premier lieu, le manque de qualification (70 %), puis le travail par intérim dont sont victimes 25 % des solliciteurs. 72 % des chômeurs sont des hommes qui n'ont aucune formation. Parmi les 28 % de femmes, 23 % sont seules avec des enfants à charge. 66 % des demandes émanent de personnes en fin d'intérim *ou de contrat à durée déterminée* et le Secours catholique souligne le paradoxe de cette forme d'emploi : les heures d'intérim sont insuffisantes pour donner droit aux indemnités de chômage et elles font perdre aux chômeurs toute possibilité d'obtention d'une aide sociale.

Le Secours catholique lance un cri d'alarme à la population et aux responsables politiques et demande la création d'une caisse nationale pour les chômeurs non indemnisés.

ÉTRANGER

Avant l'entrée en vigueur de la convention de Lomé II

Les pays A.C.P. ne parviennent pas à diversifier leurs exportations

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — L'assemblée consultative de la C.E.E. et des cinquante-neuf pays d'Afrique, *des Caraïbes et du Pacifique* (A.C.P.), qui a *tenu sa réunion* annuelle les 25 et 26 septembre, sous la présidence de Mme Veil et de M. Tandeng Muna (Cameroun), a dressé le bilan de la *première convention liant les deux parties et examiné les perspectives* ouvertes par Lomé II, qui doit entrer en vigueur dans les prochains mois.

La conférence devait adopter, ce vendredi un rapport de Mme Focke (socialiste, R.F.A.), qui, *malgré « le bilan globalement positif de la convention de Lomé »*, relève un certain nombre de difficultés dans les relations entre les Neuf et les A.C.P. En dépit d'une balance commerciale excédentaire en 1979 avec la C.E.E., les A.C.P. *n'arrivent pas à modifier* la structure de leurs exportations, leurs ventes à destination de l'Europe portant quasi exclusivement sur les matières premières. L'échec de la coopération industrielle et les résultats médiocres de la promotion commerciale n'expliquent pas tout.

Le rapport présenté à Luxembourg met en garde les Neuf contre les tentations protectionnistes. Ainsi, dans le secteur des textiles, les pays européens appliquent un programme qui limite les importations en provenance des pays en voie de développement. Le document souligne aussi la nécessité d'adapter la politique agricole de la C.E.E. en fonction des intérêts de ces pays : dans le cas du sucre il dénonce « *la politique expansionniste des Neuf* » et demande l'inclusion du tabac dans la liste des produits bénéficiant du mécanisme de stabilisation des recettes à l'exportation. Il souhaite l'établissement d'un plan spécial en faveur des pays du Sahel et l'intégration des programmes alimentaires de la C.E.E. au projet de développement.

Cependant l'adhésion du Zimbabwe à la deuxième convention de Lomé « *ne devra pas se faire* », souligne le rapport « *au détriment des autres pays A.C.P.* ». Ce passage vise la France, qui refuse d'accroître les contingents globaux ouverts, à des conditions *préférentielles, aux A.C.P. pour* leurs ventes de sucre et de viande bovine, Paris préférant attribuer aux nouveaux pays adhérents les quantités qui n'ont pas été livrées par ses partenaires.

Le récent échec de la session *des Nations unies sur* la relance du dialogue Nord-Sud a marqué les travaux de Luxembourg. Toutes les interventions ou presque ont dénoncé l'attitude des trois pays occidentaux (États-Unis, Royaume-Uni, R.F.A.) qui hypothèquent les négociations globales. « *La médiocrité des relations actuelles entre Nord et Sud* », a déclaré M. Cheysson, commissaire européen chargé de la coopération, ne peuvent que « *gêner un développement harmonieux des relations entre la C.E.E. et les A.C.P. (...) La convention de Lomé, aussi exemplaire qu'elle puisse être, n'est qu'une expérience régionale et ne peut répondre complètement à l'attente des pays en voie de développement* ».

MARCEL SCOTTO.

● *Les ventes d'automobiles japonaises en R.F.A.* ont représenté 15,25 % du marché en août. Depuis le début de l'année, les sept marques japonaises installées en Allemagne se sont attribué 9,90 % du marché contre 5,60 % seulement pour l'ensemble de l'année dernière. Cette progression spectaculaire s'effectue alors que le nombre global d'immatriculations a baissé de 10 % depuis janvier par rapport à l'an dernier à la même époque.

LES FAMILLES NOMBREUSES PAIERONT MOINS D'IMPOTS DÈS 1981

Les familles d'au moins trois enfants bénéficieront d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour le calcul de leur impôt sur le revenu dès 1981. Cette mesure coûtera environ un milliard de francs à l'État. L'augmentation de certains droits ou tarifs (tabac, alcool) compensera cette dépense.

A la suite de l'audience accordée vendredi matin 26 septembre par le président de la République à M. Robert-André Vivien, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, on indiquait à l'Élysée que le chef de l'État « se félicitait de l'accord qui vient d'être établi entre la majorité et le gouvernement ». « Cet accord, précisait-on, permettra d'avancer d'un an l'application pour le calcul de l'impôt sur le revenu de la demi-part supplémentaire de quotient familial en faveur des familles de trois enfants et plus ». Cet allègement d'impôt jouera, en effet, dès 1981 sur les revenus de 1980.

[*Le projet de* loi de finances pour 1981, approuvé par le conseil des ministres du 10 septembre et qui sera examiné par le Parlement à partir du mois prochain, prévoyait d'accorder une demi-part supplémentaire de quotient familial aux familles d'au moins trois enfants pour le calcul de leur impôt sur le revenu. Cette mesure ne devait jouer que pour les revenus de 1981, c'est-à-dire sur les impôts payés en 1982. Elle concerne 840 000 familles environ.

La facilité avec laquelle le gouvernement a accepté, à la demande de certains députés, d'avancer d'un an l'application de cette mesure définitive, qui se traduira dès l'année prochaine par des réductions d'impôt pour les familles nombreuses (*sur leurs revenus de 1980*), *montre* bien que les pouvoirs publics avaient prévu — dès l'origine — de céder sur ce point. Tactique habile : une *telle mesure déjà très populaire sera* plus appréciée encore s'appliquant au cours d'une année... pas comme les autres. — Al. V.]

MONNAIES

HAUSSE DU DOLLAR APRÈS LE RELÈVEMENT DU TAUX D'ESCOMPTE AUX ÉTATS-UNIS

Le *dollar s'est quelque* peu raffermi sur le marché des changes après l'annonce, jeudi 25 septembre à New-York, d'un relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale des États-Unis porté de 10 % à 11 %. Du coup, le cours de la monnaie américaine est passé, à Paris, de 4,1765 F à 4,19 F, et à Francfort, de 1,7975 DM à 1,8050 DM. Porté de 11 % à 13 % entre octobre *1974 et février 1980*, le *taux d'escompte* des États-Unis avait pratiquement été ramené à 10 % entre la fin de mai et la fin de juillet 1980.

La décision américaine a été provoquée par le gonflement accéléré de la masse monétaire, de nature à relancer une inflation, qui les préoccupe vivement. La seule place où le dollar ait baissé est Tokyo, où la devise américaine est brutalement revenue de 215,50 yens à 212,75 yens en raison de l'afflux des capitaux étrangers, notamment arabes, vers le Japon.

Sur le marché de l'or, assez agité, où l'or est à l'affût des nouvelles *en provenance du Proche-Orient*, des ventes bénéficiaires ont ramené le cours de l'once de 705 dollars jeudi matin à 697 dollars vendredi matin, soit le même niveau que jeudi après-midi.

Le Monde

équipement

DANS LA CONSTRUCTION NAVALE

Les chantiers japonais monopolisent 80 % des commandes mondiales

Après les constructeurs européens d'automobiles, de téléviseurs, de cassettes, de matériel informatique, optique et photographique, de machines à calculer, c'est au tour des dirigeants des chantiers navals d'agiter la sonnette d'alarme devant le « danger japonais ». C'est ce qu'ils vont faire au cours de la réunion organisée à l'O.C.D.E. le 30 septembre.

L'agressivité commerciale du Japon, *ses succès* à l'exportation ne sont pourtant pas des faits nouveaux pour les vieilles industries navales de Grande-Bretagne, de Suède, d'Allemagne fédérale ou de France et, depuis vingt ans, ce sont toujours les cotations des chantiers Mitsubishi, IHI, Hakodate, Sasebo, Nippon Kokan, et autres géants nippons qui donnent le « la » au marché mondial des navires.

Aucun armateur ne s'y trompe, qu'il soit grec, *britannique*, libérien ou de Hongkong, qui, pour négocier une éventuelle commande dans un chantier européen avertit toujours ses interlocuteurs : *« Sachez que les Japonais me proposent le même navire plus tôt que vous, de 20 à 40 % moins cher et à des taux de crédit très favorables ! »*

Mais le fait nouveau dans la conjoncture actuelle — une conjoncture qui, en dépit de la légère reprise notée depuis le deuxième trimestre 1979, reste fragile, car les commandes portent, en général, sur des navires assez simples à construire et pour lesquels les chantiers d'Europe sont peu compétitifs — c'est que le Japon semble profiter de la situation pour renforcer sa suprématie mondiale et ne pas honorer, envers ses partenaires de l'O.C.D.E., ses engagements relatifs à la réduction des capacités de production.

Qu'on en juge. Entre 1970 et 1974, le Japon a engrangé environ 37 % des commandes mondiales. Ce pourcentage est passé à 43,5 % entre 1975 et 1979 et à 50 % pour le premier semestre de 1980. Mais *si l'on considère le volume des* contrats à l'exportation — les plus significatifs puisque le marché de la construction navale est international, — c'est plus de 80 % des commandes mondiales qui ont été négociées avec les chantiers nippons.

Autant dire, dans ces conditions, que les autres pays industriels, affectés par la hausse considérable de leurs charges, n'ont plus qu'à ramasser les miettes... Tandis que la France enregistrait, entre janvier et juin, *117 000 tonneaux de contrats et* les Neuf 1 093 000 tonneaux, le Japon, seul, a accumulé 5 900 000 tonneaux.

Comment ne pas s'inquiéter d'un tel déséquilibre ? D'autant que les nations d'Europe occidentale subissent aussi une concurrence de plus en plus rude de la part de pays nouvellement constructeurs, tels le Brésil, l'Espagne, la Corée du Sud, Taïwan, la Bulgarie et, tout récemment encore, la Roumanie *qui ne* craint pas de faire des offres de dumping (l'armateur grec Stravelakis vient de signer un contrat pour quatre navires avec les chantiers de Constanza). *Et le* Mexique, le Venezuela, la Chine nourrissent des projets, voulant aménager des cales et construire des usines.

L'accord officieux, conclu au début de la crise entre les membres de l'O.C.D.E., pour se répartir la pénurie et s'imposer tous des sacrifices identiques pour l'auto-limitation de la production, prescrivait que les chantiers européens prendraient environ le tiers du marché, le Japon un second tiers, le solde étant progressivement « attribué » aux pays en voie de développement. *« Cet arrangement n'est plus qu'un chiffon de papier »*, se plaignent les associations européennes de construction navale qui s'étonnent que leurs appels au secours ne soient pas relayés avec *suffisamment de détermination* par les gouvernements et les autorités de Bruxelles.

Réduction d'effectifs

Les chantiers occidentaux estiment pourtant avoir *loyalement* rempli leurs contrats avec les pouvoirs publics puisque, à l'exception de la Finlande (alimentée régulièrement par des *commandes soviétiques) et du* Portugal (qui s'est fait une spécialité de la réparation navale), tous les pays européens ont très sensiblement réduit les effectifs *des chantiers et parfois, comme* en Suède, en ayant recours à des mesures radicales. En cinq ans, 81 000 emplois ont été supprimés dans ce secteur, en *Europe, et 66 000 au Japon (mais* les Européens contestent énergiquement que les Japonais aient « dégraissé » leurs entreprises proportionnellement aussi vite et autant qu'aux Pays-Bas, en Allemagne, en Suède, en France ou en Grande-Bretagne).

La nouvelle offensive navale japonaise se situera bien évidemment au *cœur de l'ordre du jour* de la réunion du groupe spécialisé de l'O.C.D.E. le 30 septembre à Paris. Comment expliquer le quasi-monopole japonais autrement que par les *manipulations* monétaires du yen, maintenu constamment à un niveau sous-évalué par rapport au dollar — en dépit d'une remontée récente — *par les autorités de* Tokyo ? Comment celles-ci peuvent-elles justifier que, malgré le raffermissement des prix sur le marché des navires neufs depuis dix-huit mois (1), les prix proposés par *les chantiers nippons soient toujours* aujourd'hui, en yens constants, inférieurs au niveau il est vrai « introuvable » de 1973 ? Le fait que l'organisation du *travail soit plus* rationnelle au Japon qu'en Europe, les charges sociales beaucoup moins lourdes, le prix des équipements (grues, moteurs, chaînes) inférieur, ne *saurait expliquer des différences* de prix qui, pour certains bateaux, peuvent atteindre 50 %.

Les constructeurs des pays maritimes de la C.E.E. et de *Suède* annoncent leur intention de sermonner solennellement leurs interlocuteurs japonais le 30 septembre à l'O.C.D.E. et de leur démontrer que, en bafouant *leurs* engagements, ils mettent les chantiers européens *« en état de crise manifeste »*, pour employer le langage communautaire. Les chiffres qu'ils comptent produire illustrent de manière éclatante la très grave crise qu'ils traversent : la différence entre les navires en commande et les bateaux livrés est de + 1,2 millions de tonneaux au Japon (les « réserves » de commandes y sont donc confortables), mais de — 0,3 million dans la C.E.E., c'est-à-dire que, pendant le premier semestre de 1980, les chantiers européens ont enregistré beaucoup moins de commandes nouvelles qu'ils ne livraient de navires...

« Ni mirobolante ni catastrophique »

Comme le note un fonctionnaire au ministère des transports, dans cette véritable guerre économique, *« la situation des chantiers français n'est ni mirobolante ni catastrophique »*. Pourtant, les trente-quatre mille ouvriers qui travaillaient *dans* les grands chantiers navals en 1966 n'étaient plus que vingt-cinq mille en 1973 et... dix-neuf mille maintenant.

Paradoxalement, Dubigeon Normandie à Nantes (où la production a été nettement réduite), qui était au bord du gouffre il y a un an, tient actuellement la place la *plus enviable* avec un carnet qui s'étale jusqu'à 1983 et d'excellentes références pour les car-ferries notamment. Ceux de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, ont impérieusement besoin d'une commande avant la fin de l'année : ils étudieraient, pour un armateur installé aux Etats-Unis, un contrat de paquebot.

A La Ciotat, les chantiers, toujours sous le contrôle de capitaux arabes, viennent de décrocher des comandes de navires de gaz, et développent le secteur de la *réparation. Mais la situation* y reste fragile, de même qu'à La Seyne (Var), où l'entreprise du groupe Herlicq suit, elle aussi, *une affaire de paquebot* pour un armateur de Monaco et une autre portant sur des navires de produits chimiques.

Les A.C.H., au Havre, devraient *annoncer un contrat pour* la construction d'un cargo destiné au Bangladesh, mais, incontestablement, ce sont les chantiers de Dunkerque qui apparaissent les *plus inventifs, sachant par exemple* investir partiellement leurs profits dans des sociétés non pas de construction navale, mais de transports maritimes.

Si le *projet de loi de finances* pour 1981 est adopté par le Parlement, le contribuable versera l'an prochain 1,53 milliard de francs pour soutenir les grands chantiers. C'est beaucoup si on compare ce chiffre, par exemple, à l'ensemble des aides publiques — *250 millions* — dont bénéficieront en 1981 les vingt-deux mille cent quatre-vingt-dix pêcheurs et conchyliculteurs. Mais c'est peu par rapport à l'enveloppe correspondante de l'année 1980 (1,7 milliard). Il faut *souhaiter* que cet effort du pays soit tout juste suffisant pour que ne soit pas infirmé le souhait qu'exprimait il y a un an en privé, le président de la République : *« Je ne veux pas qu'il y ait de nouveaux Longwy à Saint-Nazaire ou en Provence. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Certains modèles de navires seulement : les transporteurs de minéral, les car-ferries, les plates-formes « off shore », les pétroliers de petite taille.

LES INITIATIVES DE M. GISCARD D'ESTAING ET DE M. D'ORNANO

L'architecture du président

Le président de la République a l'ambition déclarée d'attacher son nom à un renouveau de l'architecture française. Il l'avait laissé entendre à l'UNESCO, en octobre 1977, lors d'un colloque organisé par l'Académie d'architecture. Si les bienfaits *de ce haut patronage ne sont* pas encore visibles sur le terrain, l'atmosphère a changé.

Il fut un temps où les ministres de la culture découvraient avec surprise qu'ils étaient responsables non seulement des monuments mais aussi de l'architecture *contemporaine,* du *patrimoine* en train de se constituer. La pauvre direction de l'architecture bataillait dans son coin pour faire passer quelques idées, sauvait la *face en travaillant la main dans* la main avec de plus riches qu'elle, organisait des consultations en douce pour améliorer, avec un succès mitigé, les projets *dont* elle *pouvait* avoir connaissance.

La direction de l'architecture n'est pas beaucoup moins pauvre aujourd'hui, mais son ministre, celui de l'environnement, M. Michel d'Ornano, sait qu'elle existe. L'architecture est le domaine réservé du président de la *République*, et le ministre est un homme du président. Pour un oui, pour un non, il est prêt à parler d'architecture, à inaugurer des expositions, à *visiter* des villes nouvelles, à payer de sa personne pour montrer aux Français combien ils devraient avoir envie d'architecture.

Il l'a encore fait le mardi 23 septembre, en inaugurant à Beaubourg l'exposition de la Biennale de Paris sur « l'Urbanité ». Le ministre a redit, à cette occasion, l'espoir qu'il met dans les jeunes talents créateurs, *« les architectes de moins de quarante ans »* ; il a relevé la diversité des courants de pensée et affirmé la *volonté* du gouvernement de *« faire cesser le divorce entre l'architecture et le public »*. La campagne des « 1 000 jours », la multiplication des concours, *grands et petits,* et la création de l'Institut d'architecture, hirondelles officielles, feront-elles le printemps promis ?

La campagne des « 1 000 jours » *est à mi-course* puisqu'elle fut lancée le 28 mai 1979. C'était, sans mesquinerie, une campagne qui va plus loin que le septennat, une campagne pour réconcilier les Français et l'architecture. D'abord, on a fait feu de tout bois.

L'idée avait été jetée avant qu'on y ait mûrement réfléchi, et on a vite imprimé des banderoles pour marquer du sceau des « 1 000 jours » les livres qui attendaient chez l'éditeur, les expositions en train de naître, les conférences, les débats qui tournaient autour du sujet. Personne ne s'est plaint de cette respectabilité publique accordée du coup à une discipline un peu maudite, adulée ou vilipendée sans être toujours comprise.

Repêchage

Tandis qu'on bavarde, utilement parfois, comment bouge l'architecture construite ? Les jeunes talents n'avaient, pour s'exprimer, que les concours : toujours tenter *sa chance, « toucher » rarement.* C'est la dure loi du genre. Au point qu'on a imaginé une sorte de session de repêchage. La direction de l'architecture a lancé, *l'hiver dernier, un appel d'offres* pour que les lauréats des concours sans chantier présentent leurs œuvres de papier. Sept équipes ont été sélectionnées qui vont bénéficier d'une sorte de publicité gratuite par le biais d'une plaquette qui sera diffusée auprès d'éventuels contractants. Certains pourront ainsi pénétrer jusque dans les consultations les plus sélectives organisées pour quelques grands projets. A côté des inévitables mandarins, à côté des anciens jeunes établis, il est de bon ton, par les temps qui courent, de placer quelques « vrais » jeunes outsiders. On l'a fait pour la Défense, pour La Villette. C'était moins évident pour les *Halles* et *Bercy,* mais la Ville de Paris, plus casanière, ne voulait sans doute pas s'encombrer de talents trop turbulents.

En lançant prochainement un grand *concours de bâtiments publics* avec une procédure de choix « exemplaire », M. d'Ornano admet implicitement que les procédures actuelles ne le sont pas. Arrangements à l'échelon local, routine et copinage plus ou moins institu*tionnels, c'est le lot* de la plupart des concours à la fois pour des raisons de coût, de simplicité et de politique.

Au sommet, les pouvoirs publics ont mis au point tacitement une procédure particulière : sélection *arbitraire d'une vingtaine* de noms pris dans le bottin des architectes de plusieurs tendances, choix de quelques projets, continuation d'études plus fines avec le moins possible d'équipes. Quand les maquettes aboutissent à l'Elysée, une autre règle implicite est respectée : les concurrents sont français bien sûr. On veut surtout éviter pour le Musée d'Orsay, La Villette ou la Défense, la mésaventure de Beaubourg, et ne *pas avoir à choisir,* parce qu'il sera le meilleur, un étranger, même si on doit se lamenter en privé de la médiocrité des propositions et, pour La *Villette, des résultats consternants* de la consultation. Le grand public est totalement écarté des choix faits personnellement par le président de la République. *Le débat éventuel dans la presse* est soigneusement évité par un strict secret gardé sur les projets et les maquettes jusqu'au jour J.

Ce débat sur l'architecture, *refusé* au plus haut niveau autour des projets de prestige, c'est l'Institut français voulu par M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 12 août 1979) qui devra l'animer. Pour avoir trop longtemps hésité sur les noms de ceux qui pourraient le diriger et avoir ainsi retardé de plus d'un an sa possible ouverture, le président ne pourra pas l'inaugurer avant les élections... Juste une visite de chantier peut-être. L'Institut s'installe en effet dans l'*hôtel* de Brancas, rue de Tournon, dans le 6ᵉ arrondissement, où des travaux sont nécessaires pour en faire un lieu d'expositions, de conférences et de débats et un centre de documentation. Une salle de réunion de 200 places avait d'abord été prévue sous le jardin romantique et désordonné. Elle pourrait éventuellement être construite sous la cour pavée, si le propriétaire de l'immeuble, architecte des monuments historiques, renonce au parc de stationnement qu'il envisageait à cet endroit.

Situé au cœur de l'un des quartiers les plus *chics* de la capitale, l'Institut sera d'abord un point de rencontre pour le gratin architectural. On avait un moment envisagé la construction d'un immeuble dans une ville nouvelle, mais il aurait fallu, pour que l'*opération soit* réussie, que les problèmes de qualité de l'architecture française — que l'Institut est censé améliorer — *soient déjà* résolus.

Que fera l'Institut ? Son président, M. Jean Narbonne, conseiller d'Etat, mais qui a bien d'autres casquettes, et son *directeur*, M. Francis Dolfus, qui suit l'architecture depuis plusieurs années et dernièrement à Matignon, sont formels : l'Institut va *« donner à faire plutôt que faire lui-même »* ; il ne doit pas entrer en concurrence avec les organismes qui existent et *« rester au-dessus de la mêlée »*.

Ses *animateurs* veulent *mettre* en valeur l'architecture française, stimuler les jeunes talents, mettre en compétition les architectes, éduquer et former le goût des *décideurs et* du grand public, *faire* parler l'architecture enfin. Vaste programme plein de chausse-trapes.

Réorganisation

L'Institut devra attirer la nouvelle élite et « faire fructifier les talents ». Mais M. Narbonne est conscient qu'il ne doit pas *« abriter les architectes du Roy »* et faire de la rue de Tournon ce que n'est plus la Villa Médicis à Rome. Dans un milieu aussi partagé entre des écoles rivales, où le tâtonnement de rigueur ne cache pas les jalousies entre différentes générations, où les « jeunes » auraient tendance à jouer les nouveaux mandarins, les manœuvres sont délicates. On veut ainsi rassurer M. Alain Gillot, président de l'ordre des architectes, qui aura sa place au conseil d'administration, tout en n'écartant pas les « zozos » qu'il essayait déjà de faire chasser du comité d'orientation... Mais l'ordre, qui tarde tant à développer l'effort pédagogique commencé avec sa nouvelle refonte, n'a de leçons à donner à personne.

Des institutions plus ou moins concurrentes existent aussi dans l'*administration elle-même : Plan-construction* pour favoriser l'innovation dans le logement ; Mission Tricot pour la qualité des constructions publiques. Il semble que ces deux organismes, dont l'ancienneté, les moyens et les *méthodes sont fort différents,* soient prochainement, à l'occasion du départ de MM. Bernard Tricot et Paul Delouvrier, réunis en un seul qui pourrait être confié à *M. Jean-Michel* Bloch-Lainé, actuel délégué à l'architecture. Mais ils ne seraient pas annexés, pour l'instant, par l'Institut.

Avec un maximum de trente *personnes* à terme et un budget (insuffisant) de 5 millions en 1981, celui-ci a déjà plusieurs objectifs en tête : formation de maîtres d'œuvre et de décideurs ; diffusion des idées (audition, expositions, émissions de télévision) ; accueil de personnalités étrangères ; *aide à la création* pour promouvoir une architecture de qualité (concours, etc.) ; documentation et archives dont la constitution pourrait être confiée à *Maurice Culot, qui a fait,* dans ce domaine, un remarquable travail à Bruxelles.

Ce programme ne sera vraiment efficace que si l'Institut, avant même d'*exister* pour le grand public, évite les chapelles sans se perdre dans le marais des convenances et des compromissions.

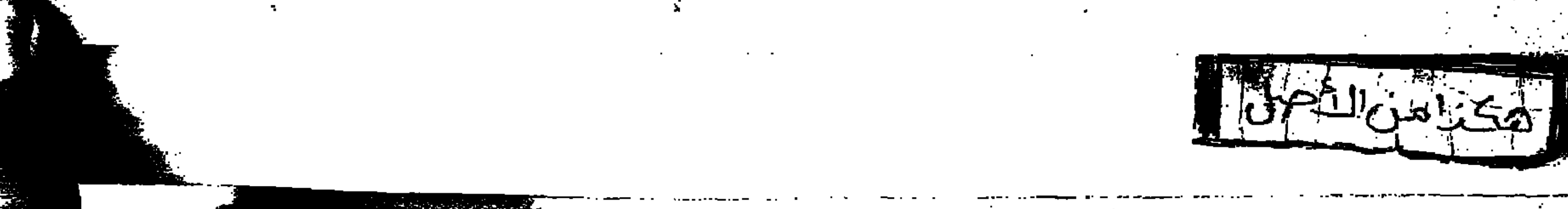
L'hypothèse est confortable : l'architecture sera belle et bonne quand les Français le voudront, quand ils en auront envie. De ce désir latent, M. d'Ornano a dé*claré un jour avoir décelé comme* un *« frémissement »*. Les retrouvailles fréquentes autour de coupes de champagne sont une façon comme une autre de fêter les *mille* joies de l'architecture, et il est bon que l'intelligentsia ait enfin mauvaise conscience de ne pas avoir exploré ce champ de la sensibilité. Mais on ne *pourra pas en rester là. « Quand on prononce le mot architecture, les yeux brillent »*, disait un ancien directeur de l'architecture. Il reste encore cinq cents jours pour parler d'architecture et, éventuellement, pour en faire.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

● *Un nouveau venu à l'IATA.* — La compagnie nationale Air Gabon vient d'adhérer à l'IATA (Association du transport aérien *international) en qualité de membre* actif. L'IATA compte désormais cent cinq membres.

● *Les progrès d'Air Afrique.* — Air Afrique a transporté, en 1979, 597 650 pasagers, soit 10,2 % de plus que l'année précédente. *Exprimé* en passagers-kilomètres, le trafic de la compagnie s'est accru de 9,6 % ; toutefois, le coefficient de remplissage a baissé de 0,5 point (56,9 % contre 57,4 %). Le tonnage de fret transporté a diminué de 6,3 %, *pour se situer à 47 880 tonnes,* et celui de la poste de 7,1 % ; au total, le trafic fret a atteint 288 320 000 tonnes - kilomètres (+ 4 %).





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 SEPTEMBRE

Léger repli

Les valeurs françaises effacent mardi une partie de leurs gains de la veille. L'indicateur de tendance termine à environ — 0,25 %.

A la veille du week-end, les investisseurs se sont montrés prudents. Le repli de Wall Street, lié à la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ne les a guère encouragés à prendre des initiatives. D'autant que les conséquences du conflit entre l'Iran et l'Irak sont toujours aussi difficiles à prévoir.

Sur ce fonds d'incertitudes, les pétrolières perdent du terrain, à l'exception d'Esso (+ 1 %).

Les valeurs d'armement sont fermes. Matra (+ 0,90 %) touche à nouveau le seuil des 10 000 F.

Hachette (+ 4,4 %) qui casse son plus haut de l'année est activement recherché. Parmi les hausses, on note également U.I.S. (+ 4,2 %), Eurafrance (+ 3 %), Docks de France (+ 2,5 %), Europe 1 (+ 3,83 %), Comptoirs Modernes (+ 2,8 %).

A la baisse, les plus importants écarts sont enregistrés sur Galeries Lafayette (— 5,8 %), Saupiquet (—5,7 %), Peugeot (— 4,2 %) qui casse son plus bas de l'année, Signaux (— 4,1 %), P.L.M. (— 3,9 %).

Aux étrangères, les mines d'or se redressent : Harmony Gold gagne 3,87 %, Santa Helena, 2,64 %, Président Brand, 2,61 %.

En revanche, les cours du métal jaune sont en retrait. Le lingot perd 400 F, à 93 000 F, le napoléon 13 F, à 790 F. Les emprunts indexés reculent également.

Au total, sur le marché à terme, les baisses (102) l'emportent largement sur les hausses (73).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	25/9	26/9
1 dollar (en yens)...	216 95	212 75

LONDRES

CALME ET INCERTAIN

Dans un marché calme et incertain, les mines d'or se replient, tandis que les pétroles cèdent un peu de terrain et que les industrielles s'effritent.

Or (ouverture) (dollars) 697 contre 697 75

VALEURS	CLOTURE 25/9	COURS 2/9
Beecham	154 ..	168 ...
British Petroleum	382 ...	384 ...
Courtaulds	57 ..	58 ...
*De Beers	12 1/8	12 ...
Imperial Chemical	352 ..	350 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	476 ...	488 ..
Shell	436 ...	424 ...
Vickers	131 ..	130 .
War Loan 3 1/2 %	32 5/8	32 5/8
*West Driefontein	109 ...	110 1/4
*Western Holdings	105 ..	106 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Pour le premier semestre 1980, les résultats consolidés s'élèvent à 329,8 millions de francs contre 284,6 millions de francs (+ 15,9 %), soit 20,23 F par action contre 39,13 F pour les douze mois de 1980. Un acompte sur dividende de 7 F sera mis en paiement à partir du 17 novembre 1980.

COMPAGNIE OPTORG. — Bénéfice net du premier semestre 1980 : 18,69 millions de francs contre 16,67 millions de francs.

BANQUE ROTHSCHILD. — Au 30 juin 1980, le résultat d'exploitation avant provisions et impôts ressort à 22,7 millions de francs contre 21,2 millions de francs.

CREDIT DU NORD. — Le bénéfice net du premier semestre 1980 après provisions mais avant impôts s'élève à 68,1 millions de francs contre 55,2 millions de francs. Après impôts et résultats à long terme, il s'inscrit à 29,5 millions de francs contre 35,3 millions de francs au premier semestre 1979. Mais du fait que les résultats de l'exercice 1979 ne supportaient pas d'impôts en raison d'un report déficitaire le bénéfice du premier semestre 1980 est égal, toutes choses égales d'ailleurs, à 80 % du résultat de l'exercice 1979 tout entier.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Mars, c. 16	1 p. 1	56 ..
Transport Industrie, bon	2 p. 7	6 50

NEW-YORK

Repli

Wall Street s'est replié jeudi 25 septembre, l'indice Dow Jones perdant 8,79 points à 955,97, dans un marché moins étoffé que la veille (50 millions de titres échangés contre 56,86 millions).

Deux facteurs sont à l'origine de ce repli. Tout d'abord, le conflit qui fait rage dans le golfe Persique a pesé sur la cote en raison des incertitudes qui règnent, à terme, sur l'approvisionnement des Etats-Unis en pétrole.

Ensuite, la monté continue des taux d'intérêt inquiète les milieux financiers. Ce n'est qu'après la clôture qu'a été connu le relèvement du taux d'escompte de la Réserve fédérale des Etats-Unis, porté de 10 % à 11 % : ce relèvement reflète les préoccupations des autorités monétaires devant le gonflement très rapide de la masse monétaire américaine.

Les pétroles et les valeurs de métaux précieux ont fléchi. La valeur la plus traitée a été I.B.M. (— 1 3/8 à 66 1/8).

VALEURS	COURS 24/9	COURS 25/9
Alcoa	74 1/4	74 3/8
A.T.T.	53 1/4	52 3/4
Boeing	40 3/4	39 7/8
Chase Manhattan Bank	42 5/8	42 1/4
Du Pont de Nemours	46 5/8	45 3/4
Eastman Kodak	67 1/2	68 5/8
Exxon	71 1/8	71 1/8
Ford	29 3/4	29 7/8
General Electric	54 3/8	54 1/8
General Foods	31 1/4	31 3/4
General Motors	55 1/2	54 1/4
Goodyear	16 3/4	16 1/4
I.B.M.	67 1/2	66 1/8
I.T.T.	32 1/2	31 5/8
Kennecott	33 ..	33 1/8
Mobil Oil	71 1/2	69 7/8
Pfizer	47 1/8	46 3/4
Schlumberger	147 .	146 3/8
Texaco	36 1/4	35 7/8
U.A.L. Inc.	29 3/4	28 1/4
Union Carbide	48 1/2	47 1/4
U.S. Steel	22 1/2	22
Westinghouse	26 ..	26 1/4
Xerox	68 1/8	67 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	24 sept.	25 sept.
Valeurs françaises	110,3	110,8
Valeurs étrangères	120,8	121
(Base 100 : 29 déc. 1961) Cie DES AGENTS DE CHANGE		
Indice général	110,8	111,2

Taux du marché monétaire

Effets privés du 26/9 ...... 11 1/2 %

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

[illegible]			

* Cours précédent.

BOURSE DE PARIS - 26 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]														

HORS COTE

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					
156	Amer Expr	165 20	159 60	159 60	156 30
230	Amer. Tél.	229 70	228 30	229 30	225 10
86	Ang. Am. C.	87 40	86 95	86	85 25
380	Angold	558 .	563	573	567
540	B. Ottomane	536	538	538	528
300	BASF (Akt.)	298	294 50	294 50	294 50
285	Bayer	280	259	259	26
275	Buffelsfont.	261	254 .	252	251 2
25	Charter	27 30	26 10	26 10	25 60
181	Chase Manh	176	174	175	177
139	Cie Pétr Im	160 60	159 [illegible]	159 60	158 9
50	De Beers	50	49 30	49 50	49
675	Deuts Bank	663	671	671	661
545	Dome Mines	525	523	526	516
195	DuPontNem.	191 70	188 50	189	185 60
280	East Kodak	280 7[illegible]	277 [illegible]	277 80	282 50
197	East Rand	178 50	181 60	182	178 [illegible]
84	Ericsson	86 30	86 50	86 50	84 8
290	Exxon Corp.	301 8	301 40	302 .	299 10
123	Ford Motor	125	122 50	122 50	12[illegible]
400	Free State	361	362	362 ..	360
180	Philip Morris	180 30	181 80	181 80	178 20
36	Philips	36 05	36 15	35 15	36
310	Pres. Brand	287 10	290	296	292
555	Quilmes	560	550	558	545
450	Randfontein	415	427	420	418 50
385	Royal Dutch	377 50	375	375	370 50
46 50	Rio Tinto Zin	46 30	45 50	45 9	46 40
290	St-Helena Co	245	252	258 50	253
630	Schlumberger	624	621	640	621
41	Shell Fr	42 20	41 60	41 80	41 3
655	Siemens A.G	653	636	64[illegible]	635
64	Sony	61 25	61 50	61 90	61 90
283	Unilever	283	282 ..	282	283
104	U. Min. 1/10	106 5[illegible]	104 50	104 50	105 1
215	Unit. Techn	225 .	221 .	221 2	220 20
510	West Drief.	470	473	475	484
358	West Deep	304	306	321	309 50
475	West Hold	445	446	446	440
265	Xerox Corp	280 ..	285	285	280
4 36	Zambie Corp	4 56	4 58	4 69	49

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/9	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 178	4 190	4 070	4 280
Allemagne (100 DM)	232 260	232 020	226	238
Belgique (100 F)	14 498	14 45.	13 950	14 650
Pays-Bas (100 fl.)	213 730	213 620	206	217
Danemark (100 krd)	75 010	75 050	72	77
Norvège (100 k)	85 850	86 120	83	89 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	10 027	10 48	9 800	10 300
Italie (1 000 lires)	4 877	4 877	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	254 220	253 650	248	260
Suède (100 krs)	100 465	100 300	96 500	102
Autriche (100 sch.)	32 895	32 785	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 674	5 676	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 360	8 378	7 400	8 300
Canada ($ can. 1)	3 587	3 587	3 490	3 729
Japon (100 yens)	1 945	1 886	1 840	1 940

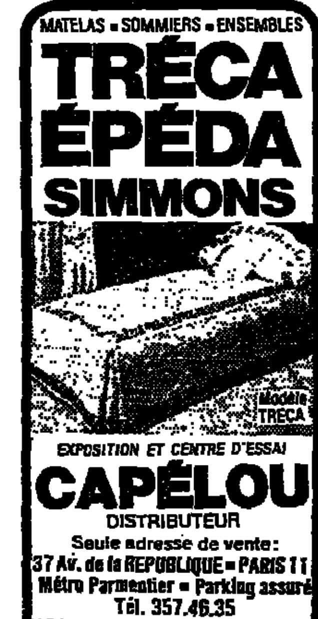
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/9
Or fin (kilo en barre)	93000	92250
Or fin (en lingot)	93400	93 00
Pièce française (20 fr.)	803	79
Pièce française (10 fr.)	461	450
Pièce suisse (20 fr.)	660	650
Pièce latine (20 fr.)	625	63[illegible]
Souverain	826	820
Pièce de 20 dollars	3250	3250
Pièce de 10 dollars	1606	1616
Pièce de 5 dollars	875	880
Pièce de 50 pesos	3901	3900
Pièce de 10 florins	660	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 26 septembre 1980 a été tiré à 576 503 exemplaires.



A B C D E F G

Une série d'attentats antisémites à Paris

Plusieurs institutions israélites ont été mitraillées

Quatre attentats antisémites, commis vraisemblablement par les mêmes individus, *ont eu lieu,* à l'aube de ce vendredi 26 septembre, à Paris. Des inconnus ont mitraillé successivement, avec des pistolets de gros calibre, une crèche *juive, une synagogue,* le mémorial du Martyr juif inconnu et, enfin, une école juive. Il n'y a pas eu de blessés.

Ces attentats ont été revendiqués par un correspondant anonyme, qui a affirmé au téléphone, à l'Agence France-Presse, parler au nom des *Faisceaux nationalistes* européens, groupuscule déclaré le 26 juillet à la préfecture de police, et dont le siège est le même que celui de la FANE, *groupe* néo-nazi dissous le 3 septembre par le gouvernement.

Le premier attentat a été commis vers 4 h. 10 au 16 de la rue Lamarck, dans le 18e arrondissement. Quinze impacts de balles ont été relevés sur le mur d'une crèche juive qui jouxte un centre d'hébergement de la communauté israélite. Aucun témoin n'a vu les auteurs de l'attentat, mais des habitants du quartier ont entendu le bruit d'une automobile démarrant en trombe.

C'est vers 4 h. 45 du matin qu'a eu lieu le deuxième attentat, à la synagogue de l'Association *consistoriale israélite* de Paris et de la région parisienne, 44, rue de la Victoire (9e). Deux impacts de balles ont été relevés sur la façade principale.

Le troisième attentat a eu lieu vers 5 h. 15 au mémorial du Martyr juif inconnu, situé 17, rue Geoffroy-l'Asnier, dans le 4e arrondissement. Des inconnus ont mitraillé le monument : on a relevé *une dizaine d'impacts* de balles.

Le dernier mitraillage a été *commis* à 6 h. 20 à l'école Lucien-de-Hirsch, située 70, avenue Secrétan (19e arrondissement). *Une dizaine d'impacts* de balles ont été relevés sur la façade au niveau de la section *maternelle.* Les témoins *ont* entendu des coups de feu espacés ce qui paraît exclure que des *pistolets mitrailleurs* aient été utilisés.

Cette école juive, qui accueille environ sept cents enfants et adolescents, est sous contrat avec l'Etat et bénéficie de subventions du Fonds social juif unifié. Le jeune David Kuhan, quinze ans, qui, le 27 juillet dernier, avait été tué à Anvers lors de l'attentat contre un groupe de jeunes juifs, était élève dans cet établissement.

Depuis quelques jours des inscriptions antisémites avaient été relevées dans le quartier. La directrice de l'école, Mme Picard, nous a indiqué qu'elle avait, en vain, fait des démarches pour obtenir que l'établissement soit protégé par la police.

Des témoins, alertés par le bruit, ont vu deux hommes s'enfuir à bord d'une petite automobile de couleur rouge.

Sur la porte de l'établissement figure une plaque commémorative à la mémoire des enfants victimes du nazisme.

***

On ne peut manquer de rapprocher ces attentats des incidents qui avaient marqué, le 19 septembre, le procès de M. Marc Fredriksen, secrétaire général du groupuscule néo-nazi, la FANE, dissoute le 3 septembre, et poursuivi pour incitation à la haine et à la discrimination raciales en sa qualité de directeur du bulletin Notre Europe. *Cette audience avait lieu à l'intérieur du Palais de justice et à ses alentours, et avait donné lieu à des affrontements violents entre des militants de l'ex-FANE et des groupes de l'association de défense juive.*

Ces derniers, supérieurs en nombre, avaient « corrigé » quelques-uns de leurs adversaires qui n'entendaient visiblement pas en rester là.

Rappelons que le jugement de l'affaire Fredriksen doit être rendu le 17 octobre, et qu'un tract signé « Commando Mario Tuti » a déjà fait savoir qu'en cas de condamnation de l'inculpé un certain nombre de personnes, dont MM. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, Albert Levy, secrétaire général du MRAP, et l'avocat Serge Klarsfeld seraient « exécutées dans les vingt-quatre heures ».

LES RÉACTIONS

● Le chef de l'Etat fait part de son indignation
● Le MRAP appelle à une manifestation

Les attentats de vendredi ont suscité de nombreuses réactions. *Le chef de l'Etat* a ainsi exprimé sa « *vive indignation* ». Le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-*Marie* Poirier, a indiqué que M. Valéry Giscard d'Estaing a souligné « *le caractère particulièrement odieux* » des attaques contre les bâtiments scolaires.

De nombreuses organisations ont protesté, notamment le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui organise une manifestation mardi 30 septembre à Paris devant le Mémorial du martyr juif inconnu, à 18 heures. Ont également réagi : le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Cercle Bernard Lazare et le Renouveau juif. Le CRIF invite « *les responsables communautaires à prendre d'urgence toutes les mesures de protection qui s'imposent en accord avec les autorités* ».

Enfin, M. Jacques Chirac, maire de Paris, s'est rendu à l'école Lucien-de-Hirsch. A la suite de sa visite, il a déclaré : « *Ces attentats visaient essentiellement des lieux sacrés et ils témoignent notamment le jour d'une fête juive (le souccot) d'une recrudescence du racisme extrêmement préoccupante. Le racisme est le mauvais démon de l'homme. Il faut l'exorciser. C'est une réaction bestiale. Ces attentats préfigurent une remise en cause de la démocratie de la liberté. Je ne crois pas qu'il y ait en France des mouvements racistes antijuifs, mais il existe des groupements néo-nazis parfaitement organisés qui disposent de moyens importants et qui doivent être extirpés de notre société. Tout doit être fait pour rechercher les auteurs des attentats odieux commis cette nuit. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre tous les moyens de protection et de sécurité devant les écoles juives.* »

A La Rochelle

M. MARCHAIS DÉNONCE DES « MŒURS POLITIQUES DÉGRADANTES »

M. Georges Marchais s'est adressé, jeudi 25 septembre, à plusieurs milliers de militants et de sympathisants communistes de la région Poitou-Charentes, réunis au parc des expositions de La Rochelle (Charente Maritime).

Le dirigeant communiste a déclaré notamment : « *Dans tous les milieux oplitiques, au fur et à mesure qu'approche la date de l'élection présidentielle, c'est le temps des combinaisons, des conciliabules de salon, des supputations et des bruits de couloirs. On s'interroge gravement pour savoir qui sera ou ne sera pas candidat. On glose à l'infini sur les « petites phrases » à double, à triple ou quadruple sens. On apprécie en connaisseur le dernier coup bas, le dernier croc-en-jambes, le dernier coup de poignard dans le dos...*

» *Ces mœurs politiques dégradantes, à l'américaine ou à l'allemande, que Giscard et d'autres veulent actuellement introduire chez nous, nous leur disons non, résolument non.* »

● *M. Pierre Zarka,* député communiste de la Seine-Saint-Denis, a indiqué jeudi 25 septembre dans *l'Humanité* qu'il avait refusé la rémunération de 1 200 francs par mois proposée par TF 1 pour sa participation à l'émission « le Grand Débat ». Cette mise au point fait suite à une question orale de M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche dém.) de Lot-et-Garonne, au ministre de la culture et de la communication (*le Monde* du 24 septembre).

● *Le magazine « Vécu »,* que dirige Michel Tauriac, est consacré, samedi 27 septembre, à 12 heures, sur France-Inter, aux travailleurs maghrébins en France, sous le titre « Le retour », avec des reportages de François Foucard et Christian Bex.

● *M. Ronald Reagan* a refusé jeudi 25 septembre le débat télévisé avec le président Carter, proposé par la Ligue des électrices, et que la Maison Blanche avait accepté plus tôt dans la journée. Dans une déclaration faite à Portland (Oregon), M. Reagan a expliqué qu'il refusait tout débat qui n'inclurait pas « *de façon équilibrée tout candidat valable à la présidence* ». M. Reagan a précisé qu'il pensait au candidat indépendant, M. John Anderson.

M. Michel Debré donne sa démission de l'Assemblée européenne de Strasbourg

M. Michel Debré, président de la liste Défense des intérêts de la France en Europe, a donné, vendredi matin 26 septembre, sa démission de membre de l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg.

L'ancien premier ministre a déclaré devant quelque soixante des quatre-vingt-un membres de la DIFE, réunis comme chaque *mois* à l'Assemblée *nationale* à Paris : « *Les hésitations de certains élus à appliquer la règle de l'alternance qui avait été adoptée par tous les membres de la liste DIFE m'ont conduit à prendre cette décision.* »

L'ancien premier ministre, qui siégeait à l'Assemblée de Strasbourg depuis le 10 juin 1979, était le seul membre de la liste DIFE (sur laquelle il figurait en deuxième position derrière M. Chirac) à avoir été dispensé *de la procédure dite du* « tourniquet » (*le Monde* du 26 septembre). M. Debré avait informé *M. Chirac de sa décision. Ce dernier* estimait d'ailleurs, tout comme le maire d'Amboise, que la règle devait s'appliquer aux quatorze des quinze élus siégeant au groupe des Démocrates européens de progrès et il était également partisan d'une attitude de fermeté.

C'est essentiellement en raison du refus de deux représentants *socioprofessionnels* de se plier à la règle commune, MM. Gustave Deleau, ancien délégué général de la confédération des P.M.E., et Eugène Remilly, président de la Fédération nationale des débitants de tabac, que M. Debré s'est démis de son mandat européen. Toutefois, il demeure président de la liste DIFE.

L'ancien premier ministre, qui avait l'intention de donner sa démission au début de l'année prochaine se consacrera ainsi davantage à sa campagne électorale en vue de l'élection présidentielle. M. Jacques Chirac, qui s'était démis de son mandat en juillet après un an d'exercice, n'assistait pas à la réunion de la liste DIFE vendredi matin. Celle-ci a décidé que si les élus récalcitrants persistaient dans leur refus, *ils seraient exclus.*

Les difficultés rencontrées dans la *mise en œuvre* du système du tourniquet sont attestées par le jugement que porte sur cette procédure *M. Gérard Israël,* qui ne siège à Strasbourg que depuis juin, en remplacement de M. Chirac. Dans une déclaration au *Matin* du 26 septembre, M. Israël estime *en effet :*

« *Le courage politique consiste, non pas à imposer autoritairement le système du « tourniquet », mais à expliquer aux suivants sur la liste, et surtout aux électeurs, que l'idée conçue avant la naissance du Parlement européen est inapplicable intégralement, que le combat européen exige un certain degré de spécialisation, et surtout qu'il n'est pas possible de mépriser le Parlement européen au point de faire comme si les représentants de la France pouvaient être interchangeables sans dommage pour la mission qu'ils ont reçue du peuple français.* »

Vendredi matin, M. Israël a toutefois assuré qu'il n'appliquerait pas ces réserves à son propre cas et il s'est engagé à démissionner après un an de mandat.

Ainsi, l'invention du tourniquet, qui avait pourtant été approuvée par tous les candidats de la liste DIFE, ne va pas sans rencontrer des difficultés, qui risquent de se faire sentir tout au long des cinq ans de la mandature. — A.P.

A la veille du second tour

CONFLIT DANS LA MAJORITÉ A ORLÉANS POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE

(De notre correspondant.)

Orléans. — A la veille du second tour des élections municipales partielles d'Orléans, qui vont se dérouler dimanche, le R.P.R. et l'U.D.F. se querellent non pour se rejeter mutuellement la responsabilité de l'échec enregistré par leurs quatre candidats au premier tour, mais pour la désignation du futur maire d'Orléans. M. Jacques Douffiagues, député du *Loiret* (P.R.-U.D.F.), entré au conseil à la faveur d'une première élection partielle en *avril 1978,* se déclare « prêt », en effet, à assumer la tâche, et la municipalité elle-même a donné son acceptation à cette candidature. Mais les responsables fédéraux du R.P.R. s'irritent de ce « forcing » giscardien : « *Nous n'avons pris aucun engagement sur le nom d'un éventuel candidat au fauteuil de maire,* ont-ils précisé ; *notre position est dictée par le respect le plus élémentaire de la démocratie. Il est en effet impensable de décider par avance quel sera le futur maire alors que le conseil municipal n'est pas encore au complet.* »

Les giscardiens répliquent que l'ensemble du conseil, y compris les élus du R.P.R., qui sont minoritaires, s'est rallié à la candidature de M. Douffiagues.

La gauche est en position de ballottage favorable à l'issue du premier tour (*le Monde* du 23 septembre). Le parti socialiste, dont la liste, alliée au M.R.G., est arrivée très largement en tête des formations d'opposition, peut compter sur le désistement — discret — du P.C. et sur une bonne partie des voix d'extrême gauche (8,2 % des suffrages exprimés au premier tour). Le Mouvement de la gauche socialiste et démocratique, qui a totalisé, lui, 9,2 % des suffrages exprimés, *n'a* pas encore donné de consignes de vote à ses électeurs. Le scrutin sera *donc* très ouvert. — R.G.

Mme GARAUD : je n'ai d'autre ambition que d'être entendue et comprise.

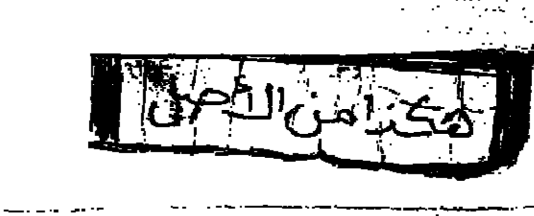
Mme Marie-France Garaud, ancien conseiller de Georges Pompidou et de M. Jacques Chirac, a rendu publique, vendredi 26 septembre, par l'intermédiaire de l'A.F.P., une mise au point qui fait suite aux propos qu'elle avait tenus le 21 septembre au « Club de la presse » d'Europe 1. Mme Garaud déclare qu'elle n'a « *d'autre ambition que d'être entendue et comprise* ». Elle indique : « *Premièrement, je n'ai d'autre souci que de contribuer à rétablir dans la vie politique un langage de clarté et de vérité. (...) Je n'ai d'autre but que de montrer les risques que font peser sur nous le poids et l'insistance de l'impérialisme soviétique, au point de stériliser déjà notre politique, et, par là même, de compromettre notre liberté d'action.*

» *Deuxièmement,* ajoute-t-elle, *s'il fallait un exemple, la faiblesse et l'impuissance cachées sous le verbalisme du discours prononcé* (le 24 septembre à l'ONU) *par M. François-Poncet sur la situation internationale et le rôle de notre pays prouvent à l'évidence le vide dangereux de cette politique de « vœux pieux » qui est la nôtre et la nécessité de fermer au plus tôt ces robinets d'eau tiède.* »

Mme Garaud « *espère que ceux qui partagent (...) cette angoisse et sont animés par une même résolution auront à cœur de manifester, chacun à sa manière, leur légitime exigence de vérité* ».







SUPPLEMENT AU NUMERO 11092, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 1980

Le Monde
DIMANCHE

La politique se vend bien

Peut-on vraiment lancer un homme politique comme on lance une savonnette ? Les professionnels du marketing s'y emploient. Même si les résultats ne sont – heureusement – pas garantis, le débat vient de s'ouvrir, au moins devant le public.

JEAN-FRANÇOIS CORNIER

LE marketing politique a les mains sales. En France, tous les partis politiques en font, mais cela ne se dit pas. Au R.P.R., on répond que c'est un « vilain mot ». A l'U.D.F., même mauvaise réputation — comme s'il frappait la démocratie de « vérole politique ». Et pourtant, l'an dernier, sur les affiches pour les élections à l'Assemblée européenne, la couleur des yeux de Simone Veil avait été modifiée pour qu'elle paraisse plus douce, et soit conforme à l'idée que les électeurs se faisaient d'elle. Et Michel Crépeau fixait sans complexe, le 16 avril, dans un vocabulaire marketing du plus pur classicisme, cet objectif pour le M.R.G. : *« Ce qu'il nous faut, c'est nous positionner. »* Alors, Jimmy, Valéry, François et les autres : de simples produits en quête d'acheteurs ? Peut-on vraiment lancer un homme politique comme on lance une savonnette ?...

Le landerneau politique ne pardonnera jamais aux professionnels du marketing d'avoir banalisé son domaine réservé, en suggérant que le marché électoral n'était finalement qu'un marché comme un autre. Au lieu de cinquante millions de consommateurs à conquérir, ce sont trente-cinq millions d'électeurs auxquels chaque candidat pourrait dire : *« Votre vote m'intéresse »*... Et, les mêmes causes produisant les mêmes effets, les méthodes qui avaient prouvé leur efficacité pour pousser les consommateurs à consommer, les acheteurs à acheter, devaient se révéler aussi efficaces pour pousser les électeurs à bien élire.

Le *curriculum vitae* de Jean-Pierre Raffarin, l'actuel délégué national du P.R. chargé de l'animation, est ainsi exemplaire de ces nouveaux gourous : il était, auparavant, chef de produit des cafés Jacques Vabre. Claude Marti, qui dirige le groupe « communication » dans l'équipe de Michel Rocard, est publicitaire chez T.B.W.A. (clients : Evian, Ray Ban, Ovomaltine, Kléber-Colombes) et dirige l'A.A.C.P., association qui regroupe les principales agences françaises de publicité, 7 milliards de chiffre d'affaires. Michel Bongrand, lui, s'illustra en lançant les films de James Bond. C'est le pionnier, avec son agence Services et Méthodes. Il offrit ses services à de Gaulle, qui n'en voulut pas, puis se tourna vers Jean Lecanuet, qui en voulut bien. Tout en changeant plusieurs fois de clients, il a réussi à rester à peu près fidèle aux majorités *dans la* majorité : il dirigea la campagne du centriste Lecanuet contre de Gaulle en 1965, avant de passer au service du parti gaulliste aux législatives de 1967, de conseiller Jacques Chaban-Delmas en 1974, puis de diriger la campagne de Michel d'Ornano, candidat U.D.F. à la mairie de Paris en mars 1977. Jacques Séguéla, lui, qui lança les « produits libres » et vante indistinctement les mérites respectifs de Citroën, du Bon Marché ou des sacs Vuitton, a réalisé aussi indistinctement — ce qui ne va pas sans un problème de déontologie — les campagnes de l'U.D.F. (*« La majorité aura la majorité »*), du P.S. (*« Le socialisme, une idée qui fait son chemin »*), et du R.P.R. avec les affiches *« Oui à la France... qui gagne »* où l'on voyait Guy Drut sautant des haies ; *« Oui à la France... qui invente »*, où un Concorde décollait pleine page. Seul le P.C., qui recrute ses spécialistes parmi ses militants, a échappé à cette razzia.

La prochaine élection présidentielle va donner lieu à de nouvelles grandes manœuvres. En sous-main, vous apprenez qu'il y a déjà eu, ici et là, de discrets « appels d'offres » aux agences publicitaires habituées des campagnes électorales. Cet été d'avant l'horizon 1981 n'aura guère été chômé : de la fin août à la mi-septembre, les universités d'été se sont succédé avec un bel entrain. Derniers conquis par ces devoirs de vacances : les radicaux valoisiens, dont les matinées étaient consacrées à se perfectionner dans *« l'expression par l'audio-visuel »* ainsi que dans *« l'expression écrite et la technique de rédaction d'un journal électoral »*. Si ce n'est pas du marketing, qu'est-ce donc ?

Au reste, depuis le début de l'année, une curieuse fièvre électorale s'est emparée des états-majors : le 9 février, l'U.D.F. annonçait la création d'un service « formation ». Le 16 mars, le P.R. en était déjà à son septième « carrefour régional de formation » ; l'expression, une fois traduite, désigne un banal stage. Une vingtaine ont suivi. Officiellement, les techniques du marketing n'y sont pas enseignées. En réalité, le programme leur fait la part belle : on y expose les manières de « fidéliser » les nouveaux adhérents ; de briller à la TV ; d'intéresser les journalistes ou de réunir des fonds électoraux grâce au « mailing », c'est-à-dire l'envoi systématique de lettres personnalisées par catégories d'électeurs. Les stagiaires ont droit à des travaux pratiques allant de l'avantage de la brosse à poils longs pour coller les affiches sur les palissades ondulées (le militantisme de base n'a jamais été une sinécure !) à des leçons plus sophistiquées — au chapitre des « modules de doctrine », — comme l'analyse en règle du projet socialiste.

Les militants ont d'ailleurs déjà eu l'occasion de passer aux travaux pratiques : pour préparer le congrès de la porte de Pantin, un véritable calendrier de mobilisation avait été assigné à chaque fédération du P.R., prenant effet cinquante jours avant le rassemblement et prévoyant jusqu'aux campagnes de « relance téléphonique » aurpès des militants et sympathisants, dans la dernière semaine.

Et si, au R.P.R., on n'aime pas le mot marketing, les mots cachent apparemment des réalités plus quotidiennes. On y ironise sur les *« universités de vacances de Michel Pinton »*, le délégué général de l'U.D.F., mais le R.P.R., aussi, pense au bonheur de ses cadres. Depuis le début de l'année, cent cinquante députés et sénateurs ont défilé dans le petit studio de télévision du premier étage, au siège du Rassemblement, pour apprendre à fixer l'objectif au fond des yeux ; à faire oublier la couleur d'une cravate pour qu'on ne les oublie pas, eux ; à déjouer les pièges d'une interview ou à ne pas laisser la vedette à leurs petits camarades, les soirs d'élection à la TV. Au R.P.R., on a, semble-t-il, la mémoire courte. Lorsqu'il s'appelait encore l'U.D.-Ve, aux législatives de mars 1967, le dossier du candidat était alors le livre de chevet obligé du futur élu en campagne. La majorité avait été saisie par le démon du marketing. A l'instigation de Jacques Baumel, cinquante jeunes attachés de mission avaient suivi des cours accélérés et avaient été envoyés épauler les candidats récalcitrants aux méthodes nouvelles : tous les vieux routiers qui avaient jusque-là pensé que quelques tournées au café et quelques poignées de main dans les marchés étaient leurs meilleurs agents électoraux.

Six mois avant, les candidats avaient été invités à se recycler, les députés à ne pas négliger la formation permanente. Les week-ends de Poigny-la-Forêt, les séminaires régionaux de Rennes et de Brest avaient été studieux. Les députés ne chômaient pas le dimanche. L'Assimil du parfait candidat — en trois tomes et mille feuillets — proposait, par exemple, différents modèles de discours pour les meetings contradictoires, selon que l'adversaire était centriste, socialiste ou communiste. Il recommandait aussi, plus banalement, aux épouses des candidats d'organiser *des thés chez elles*, en vertu de ce principe que les amies de mes amies doivent voter comme mes amies... Le dossier 1973 prévoyait un guide *Votre campagne au jour le jour*, véritable calendrier d'un *« merchandising »* réussi du candidat. Une analyse intitulée *Ce que cache le programme commun* fournissait aux moins doués une contre-argumentation détaillée — qui resservit, mise à jour, en mars 1978. Parmi les recommandations : chiffrer en centimes les promesses de la gauche et parler en francs actuels pour le programme de la majorité...

PHILIPPE COUSIN

Roses et pyjama

L'acclimatation d'un « marketing à la française » n'alla pas toujours sans excès : en 1975, Services et Méthodes avait imaginé la distribution de roses aux ouvriers de chez Renault par des majorettes, et Jean Lecanuet dut bloquer un film qui le montrait en pyjama, faisant sa toilette. Cette agence avait aussi imaginé de couvrir les chaussées et les murs de points verts de 10 centimètres de diamètre, dans plusieurs villes de province, selon une progression haletante (deux mille au début ; deux millions à la fin). Le quatrième jour, l'insupportable suspens cessait *enfin — et arrivait* l'affiche : *« Le point vert, c'est l'Europe ; l'Europe, c'est Lecanuet. »*

On le voit : pendant son apprentissage, le « marketing à la française » restera surtout « made in U.S.A. ». Alors qu'il était candidat à Nancy, Lorraine, France, Jean-Jacques Servan-Schreiber se déplaçait dans un avion frappé de la croix de Lorraine. En 1974, les tee-shirts proclament *« Giscard à la barre »* de la même façon que, en 1956, pendant la campagne d'Eisenhower, on n'était rien, c'est-à-dire qu'on n'était pas républicain, si l'on ne portait pas le badge *« I like Ike »*. Même des candidats dont on n'attendait pas qu'ils accommodent la publicité à leurs besoins n'y résistent pas : en 1968, à Grenoble, lors de l'élection qui oppose Jean-Marcel Jeanneney et Pierre Mendès France, des affiches proclament : *« J'aime JMJ »*. Les initiales, seules, signent, persistent, et gagnent : JMJ sera élu contre P.M.F.

Mais il n'y a jamais rien de nouveau sous le soleil. En 1952, Antoine Pinay — dont le chapeau si banalement français de petit épargnant préfigurait, comme gadget symbolique, le pull-over décontracté de V.G.E. — soignait déjà sa légende : il est vrai que cette image était la meilleure garantie de son emprunt... Au fond, la politique a *toujours consisté, pour une* part, à fabriquer une image, et, pour l'autre, à faire croire que cette image n'était pas fabriquée. L'opinion qu'on a des choses compte plus que les choses elles-mêmes, comme le disait déjà Montaigne. Ou, comme le rappelait Services et Méthodes, avec moins de génie littéraire, dans le dossier du candidat : *« Dans toutes vos interventions et dans toutes vos manifestations, vous devez reproduire l'image de vous qui est susceptible de satisfaire vos électeurs. »*

(Lire la suite page IV.)

SOMMAIRE DÉTAILLÉ
PAGE XX

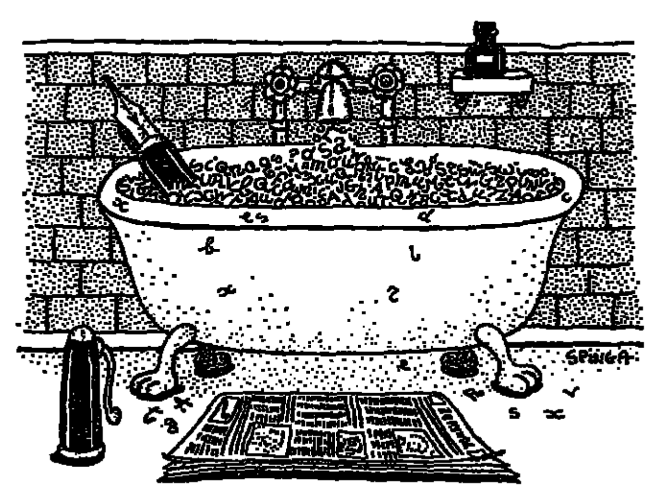
Parti pris

Concours

La vie n'est que concours. Ne parlons pas des concours illustres : l'Ecole nationale d'administration, Polytechnique, les Mines, l'agrégation, le CAPES, l'entrée dans les P.T.T., l'enregistrement et dans toutes les administrations qui se respectent. Ces concours-là ne touchent qu'une grosse minorité.

Il eût été injuste de priver la grande masse des Français des joies de la compétition, du plaisir d'être, éventuellement, le premier de quelque chose, le champion du minuscule, la grosse tête du petit savoir.

De l'aube à bien après le crépuscule, les Français sont donc appelés à concourir. Qui a gagné le 100 mètres brasse papillon en 1893 ? Quel est le prix d'un jeu de casseroles émaillées style arts déco ? Quel homme politique a dit : « Il vaut mieux se laver les dents dans un verre à pied que se laver les pieds dans un verre à dents » ? (1) *Les habitants de Sainte-Colombe-sur-Allier alignent leurs érudits, qui devront dire quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV, distinguer un brocoli d'un machicoulis.*



NICOLAS SPINGA

Le soir, le gros travail commence. Les amateurs de diamino et de mots croisés, devenus fanatiques du scrabble, les calculateurs-nés alignent les chiffres et les lettres, tandis que devant le poste de télévision des familles entières se creusent la tête.

Bravo ! Culture pas morte.

Pourquoi, dira-t-on, tant d'ironie ? Il n'y a pas tant de divertissements innocents. Et ceux-là, au moins, apprennent quelque chose aux grands-parents, aux parents et aux enfants.

Quelque chose, certes. Mais quoi ? Le dictionnaire et la table de multiplication. Rien qu'un bon ordinateur ne puisse livrer en une fraction de seconde. On n'a jamais tant joué à la mémoire que depuis que la mémoire se mécanise. Et l'important n'est-il pas non point tant d'entasser des miettes que de pétrir la pâte et de la faire lever ?

JEAN PLANCHAIS.

(1) M. Georges Bidault.

Bruits

Dans *le Monde Dimanche* du 13 juillet dernier, nous avons lu un article sur le vol à voile à Challes-les-Eaux (Savoie). Nous imaginons aisément que son auteur n'a pas entendu un mot au sujet de la lutte que mène notre association contre le bruit assourdissant que font les avions tracteurs de planeurs. Depuis une trentaine d'années, les riverains du terrain d'aviation de Challes-les-Eaux se plaignent du vacarme qui, les jours d'été, est quasi continuel de 11 heures à 20 heures

L'hiver dernier, notre association a fait circuler une pétition qui a recueilli plus de six cents signatures (une par foyer) dans les communes victimes de cette nuisance. Cette pétition demande que la traction des planeurs par des avions soit remplacée par leur lancement par treuil, comme c'est la pratique courante dans les pays voisins, Allemagne et Grande-Bretagne entre autres, où la qualité de la vie, le repos de milliers de personnes, leur santé même sont jugés plus importants que la pratique d'un loisir réservé à quelques amateurs.

Notre association tient à dénoncer une fois de plus un scandale : un treuil, dont l'achat a été financé par le conseil général de la Savoie grâce à l'argent des contribuables, est installé depuis plusieurs années sur le terrain d'aviation de Challes-les-Eaux. Or, ce treuil qui devait assurer 80 % des lancers de planeurs reste pratiquement inutilisé. En période de crise aiguë où l'on nous prône les économies d'énergie, il est scandaleux que l'on continue d'employer ces avions remorqueurs dont l'utilisation coûte en carburant environ dix fois plus que celle du treuil. Serons-nous à nouveau, en France, les champions de l'incohérence et du gaspillage ?

M. COCHET
(La Ravoire)

Pour les percepteurs

Je lis dans *le Monde Dimanche* du 7 un article très intéressant sur la médecine à petit pas, suivi d'un sous-titre : « Peu de malades, mais du temps pour chacun. Au risque d'être soupçonné de paresse par son percepteur ».

Cette erreur commune finit par devenir agaçante à la fin. Le percepteur ne soupçonne personne. C'est un agent du Trésor. Son rôle consiste à percevoir ou à payer. Il reçoit du service des impôts — qui, lui, est chargé de soupçonner chacun de nous — toutes instructions pour établir ses « avertissements ». Il est donc absurde d'aller réclamer auprès de son percepteur, comme on dit, pour se faire dégrever.

Ne croyez pas que je sois percepteur en activité ou en retraite. Je suis simplement professeur d'histoire et de géographie.

Et certains journalistes prétendent à longueur de colonne que nous ignorons tout du monde actuel et sommes, par conséquent incapables d'initier les jeunes aux réalités du temps présent !

De quoi se dilater la rate...

L. MONESTIER
(Prades)

Enfants errants

D'une longue lettre au sujet des « Enfants de la route » (le Monde Dimanche *du 31 août) :*

Ces temps-ci, l'errance est à la mode. Nomade = dissident = figure négative authentique admirable. Mais notre société, elle aussi, trouve son compte chez les petits déracinés du tiers-monde ou les fugueurs d'Occident. Du côté des récits de voyage au ton « moderne » — c'est celui des anciens politiques devenus aventuriers baladeurs et esthètes, — un article du *Monde diplomatique* d'août a très précisément rappelé la misère et le taux de mortalité infantile des *Gamins de Bogota* et autres « Libres enfants d'Indonésie ». Il y a peu de chose à en dire, au fond : il faut cesser de soutenir les dictatures et établir une sécurité sociale. C'est moins envoûtant que les petites mendiantes si dignes avec leur regard de khôl, mais c'est plus décent.

Pour l'épineuse question des fugueurs de nos pays, certaines déclarations sont aussi troubles. (...) On aimerait être sûr que l'adulte ne fait pas de l'enfant un personnage de fiction, l'allégorie de ses propres envies.

En outre, une illusion d'optique fait penser, parce que l'on associe l'ennui à la satiété, au trop de satisfaction, que la fugue est un symptôme psychologique ou psychiatrique, à *traiter*. Qu'on parte de sa propre initiative parce qu'on n'a jamais été emmené en vacances ne manque pas de logique. Enfin, réflexion suggérée par la description de ces vétérans entourés d'enfants captivés, si la fugue était pour l'enfant un moyen de côtoyer des adultes qui n'ont aucune prétention éducative ? Ce genre de rapport est très grave, sinon inexistant.

Un de ces derniers étés, la télévision a montré une série de rencontres entre des enfants et des adultes diversement célèbres. Les enfants nous ont alors proposé un choix de provocations hautement instructif. Tout compte fait, d'accord, il vaut mieux ne pas écouter les psychiatres. Mais Makarenko, qui s'est chargé des « Besprizorny » dispersés sur toute l'Union soviétique par les années de guerre civile, n'était pas un stalinien parce qu'il pensait qu'une société qui oblige à « faire la route » n'est pas en très bon état.

JEAN GUINCHARD
(Asnières)

Jardinage

L'article de Richard Clavaud (« La France jardine ») dans *le Monde* du 31 août 1980 a particulièrement retenu mon attention. Il constitue une intéressante sociologie du jardinage en France en même temps qu'une riche source de chiffres.

Incontestablement, un nombre croissant de jardiniers cherchent autre chose que le « prêt-à-pousser » des jardineries. Les motivations de ces nouveaux amateurs de potager tiennent à la fois de la tradition horticole et de certaines idées nouvelles comme l'agriculture biologique (que l'auteur rattache au mouvement écologiste alors qu'elle l'a précédé) :

1) *Désir de se nourrir sainement et sans accroître la pollution chimique de l'environnement :* des produits chimiques comme le lindane et le 2,4,5-T, dont les effets secondaires ne sont pas parfaitement maîtrisés, sont en vente libre dans toutes les graineteries. Or le calcul des doses est particulièrement délicat dans le cas du jardin, où les cultures occupent de petites surfaces. Alors l'amateur n'hésite pas à « en rajouter »... Les légumes ainsi produits sont-ils plus ou moins pollués que ceux du commerce ? Hélas ! aucune analyse de résidus n'est là pour répondre à cette question. Le jardinage biologique permet d'éviter le recours aux produits chimiques de synthèse.

2) *Désir d'une autonomie plus grande :* produire sa nourriture est un premier pas en direction de l'autonomie. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas faire son compost, au lieu d'acheter à prix d'or des sachets de terreau ? Le recyclage des déchets organiques devient ainsi une source d'économies pour le jardinier et de fertilité pour le jardin.

Faire soi-même des préparations insectifuges, recueillir la suie (contre la mouche de la carotte) et la cendre de bois (précieux engrais), voilà deux échantillons des techniques qui permettent de se passer de la chimie de synthèse. Ce qui ne dispense pas le jardinier biologique d'avoir recours aux services du grainetier, voire de la jardinerie la plus proche.

3) *La curiosité et le goût de l'expérimentation :* de tout temps, certains jardins potagers et fruitiers ont constitué de mini-conservatoires et de mini-laboratoires. Que deviendrait la diversité de nos plantes alimentaires s'il n'y avait la curiosité des jardiniers ?

Le vieux pommier conservé religieusement pour la saveur de ses fruits fait partie de notre patrimoine. Certains légumes, certaines plantes médicinales, certains arbres fruitiers, ont disparu des catalogues, mais ils existent encore dans les jardins.

Cette fonction « conservatrice » du jardinier n'exclut d'ailleurs pas le goût de la nouveauté : bien des légumes aujourd'hui répandus ont été introduits et propagés par des jardiniers.

Produire des fruits et des légumes tout en se passant des produits chimiques ne signifie pas pour autant laisser faire la nature. Le sol, la plante, ont besoin d'être dorlotés, et le jardinage, biologique ou pas, est un ensemble de techniques précises.

Or, si le jardinier qui achète les produits du commerce (engrais, désherbants, etc.) bénéficie d'une certaine aide technique (au minimum un mode d'emploi), ce n'est pas le cas pour le jardinier biologique. Celui-ci se retrouve isolé, ce qui contribue à le décourager.

D'autre part, les quelques fournitures qui lui sont indispensables (poudre d'os, insecticides végétaux...) ne sont distribués que très parcimonieusement dans le commerce. Quelques coopératives spécialisées ont tenté de combler ce vide, mais il reste à créer un véritable réseau.

JEAN-PAUL THOREZ
Rédacteur en chef
les Quatre Saisons du jardinage
6, rue Saulnier – 75009 PARIS.

Petits commerçants

J'étais un petit commerçant. Mon revenu professionnel 1979 : 6 000 francs pour l'année. Autres revenus : 2 300 francs. Tout est très difficile et avec un de mes amis commerçants, nous avons pleuré, car cet ami est dans la même situation que moi. Et il faut payer l'assurance-maladie. Pour moi : 1 600 francs par an. Plus retraite : 800 francs par an. Tout est très difficile et il y a beaucoup, beaucoup de petits commerçants en difficulté. Ainsi que de petites entreprises et de petites gens pas riches. En 1973, j'ai subi une agression. Décès tragique de ma mère ; tout cela m'a rendu malade.

Je viens de quitter mon petit commerce, j'ai été reconnu à 70 % à titre définitif comme inapte au travail. Mais, parce que je suis commerçant, je ne touche rien ; il faut être à 100 % pour toucher, c'est comme cela.

J'ai touché une somme globale, aide compensatrice 29 000 francs et ma retraite me sera soldée à soixante ans, c'est tout ; et en attendant trois ans, je dois pouvoir vivre, avec 29 000 francs pour trois ans.

Et il me faudra payer mon assurance volontaire maladie, environ 1 800 francs.

Quant aux petites économies des parents, ou des grands-parents, qui ont donné leur or à la France — et ont reçu un beau certificat, — et même les petites économies de dix ans, tout cela maintenant, une ruine.

C'est peut-être la faute de personne, mais la situation est difficile et très très dure.

Et, en plus de cela, des gens qui, les uns entre les autres, ne se connaissent plus, ne se parlent plus, ne s'aiment plus, voilà le monde bien triste en 1980. Et nous n'avons, hélas ! pas fini d'en voir.

ROGER DESCHAMPS
(Montaigu-le-Blin)

Motos

Je suis fort étonné de n'avoir jamais trouvé dans notre journal (à moins que je ne l'aie mal lu ?) une observation qui, je crois, pourrait contribuer à expliquer la progression catastrophique du nombre des accidents de moto : je veux parler de la vitesse excessive de beaucoup des jeunes gens circulant en moto. Quel est l'automobiliste qui, roulant à une vitesse raisonnable (disons un 90 qui est souvent... du 100 à l'heure) n'a pas été doublé, parfois avec un dangereux slalom, par des « motards » roulant à une vitesse nettement supérieure ? Aucun, sans doute. A de très rares exceptions près, tout se passe comme si la limitation de vitesse ne visait que les véhicules à quatre roues. De même, en pleine ville, on voit souvent des jeunes rouler à une vitesse folle et mépriser à ce point l'orange des feux qu'ils les franchissent couramment alors qu'ils sont passés au rouge. Et cet exemple est contagieux. Tout récemment, à Fontainebleau, j'ai vu un homme âgé s'arrêter sagement à un feu rouge ; alors il a soigneusement regardé à droite et à gauche, et, la voie étant libre... il a délibérément embrayé !

Ne peut-on voir dans ce comportement des motards une des causes de la progression des accidents ? Il ne s'agit pas de brimer la jeunesse. Nous avons connu ce stade de la vie ; nous savons quelle griserie peut procurer la vitesse, surtout en moto. Pour ma part... Mais cela se passait il y a près de cinquante ans, avec une circulation infiniment moindre. Maintenant, cette circulation est démentielle. Est-il bien sage de fermer les yeux comme on semble le faire ? Le temps n'est-il pas venu, après tant de laxisme, pour ne pas dire de flatterie envers les jeunes — car ils votent, et dès 18 ans, — de leur rappeler, dans leur intérêt comme dans le nôtre, que les règles sont faites pour tout le monde, faute de quoi la vie en société devient impossible.

LOUIS COURTECUISSE
(Fouesnant)

Embouteillage pour une robe

Il y a quelques semaines, j'ai lu, dans un quotidien du Sud-Est, qu'une femme qui avait provoqué *« un gigantesque embouteillage en parquant sa voiture en deuxième position dans une rue étroite »* n'avait pas été condamnée. Il faut préciser qu'elle n'allait ni chez le médecin pour une urgence, ni chercher son enfant dans une garderie..., elle allait acheter une robe !

Quand la police est venue pour libérer la chaussée de cet encombrant véhicule, cette femme est vite sortie (... à peine habillée, précisait le journal) du magasin et s'est assise sur le cric que la police installait.

Ce pourrait être un fait divers — pas tellement amusant d'ailleurs, — mais c'est beaucoup plus. Le journal ajoutait en effet que *« la foule a pris le parti de la femme, lui a apporté des mouchoirs et des boissons fraîches »* pendant tout ce numéro de cirque. Et le tribunal a estimé que cette femme — qui n'avait injurié personne — n'était pas coupable.

Quel laxisme de la part du tribunal et quelle polichinellerie de la part de la foule ! Et pourquoi les automobilistes coincés derrière cette voiture n'ont-ils pas réagi à l'opposé et encouragé la police à évacuer vite ce véhicule ?

Je n'ai rien à voir avec la police : je pense seulement qu'elle est nécessaire dans toute démocratie pour éviter que les personnes inconscientes et égoïstes ne considèrent que leur droit de vivre est absolu et sans contrainte.

N'y aurait-il pas, dans l'attitude de cette femme et de la foule, l'affirmation que seuls les actes contre la loi deviennent le nouveau mode de vie ?

MARC PELLEGRIN
(Toulouse).

Banques de données juridiques

Dans *le Monde Dimanche* daté des 7-8 septembre, vous avez publié un article fort intéressant et bien documenté, intitulé « Bataille pour les banques de données juridiques ».

Cet article de M. Eric Rohde fait état d'un contrat de croissance intervenu entre le ministère de l'industrie et le Conseil supérieur du notariat. Mais il peut porter à croire que les Editions techniques ont constitué un dossier en vue d'obtenir une aide dans le cadre d'un contrat de croissance et que cette aide a été refusée aux Editions techniques. Une telle interprétation serait inexacte. (...)

D'autre part, s'il est exact que la banque de données des Editions techniques (160 000 documents) a été utilisée essentiellement pour les besoins de la rédaction des *Juris-classeurs* et de *la Semaine juridique*, elle a répondu depuis de nombreuses années et continue de répondre, en accord avec *la Gazette du palais*, à des abonnés (avocats et universitaires, contentieux et conseils juridiques, fiduciaires et experts-comptables).

PHILIPPE DURIEUX,
président
de la société Editions Techniques.

VOUS et MOI

Appelez-moi « madame » !

Rien à voir avec le roman de Xaviéra Hollander. Cette « madame » là était tenancière de maisons closes.

En langage américain, on a utilisé ce terme de « madame », partant sans doute du principe que la profession en question était bien française. Or, dans notre bon vieux français, « madame » suscitait au contraire un certain respect. La sœur du roi ne se faisait-elle pas appeler « Madame » ?

Dans les grandes villes, en général, on ne s'occupe guère de la vie de son voisin. Une femme qui a, grosso modo, passé vingt-cinq ans est couramment appelée « madame » sans que l'on aille chercher à savoir comment elle a vécu, comment elle vit, et si elle a droit à ce titre.

Or dans certaine bonne vieille province (comme sans doute dans d'autres) il en va tout autrement. Ce n'est pas une question de respect de la personne, c'est une question de principe ; vous n'êtes jamais qu'une vieille fille ; ils sont légion à se faire redresseurs de tort : « madame », ce terme ne peut que s'appliquer à une femme, eût-elle seize ans et fût-elle encore un peu irresponsable, qui est passée devant M. le maire !

Si vous vous plantez là avec vos quarante-cinq ans, un passé, une vie de femme responsable, on va — hypocritement si l'on sait — vous demander des comptes, des justifications : pourquoi tenez-vous tant à ce titre ? Avez-vous au moins des raisons ? Encore, si vous viviez avec quelqu'un ! Et si on ne sait pas, en voisin, en collègue, on cherche, et on trouve...

Alors gentiment, à l'occasion, pour vous faire comprendre que vous n'avez droit qu'à cela, on vous décoche un « Bonjour mademoiselle » retentissant. Que c'est vilain de vouloir usurper un titre !

Il en va jusqu'aux administrations qui n'ont pas, pour beaucoup d'entre elles, le bon goût de ne faire apparaître que vos nom et prénom.

De nos jours où la liberté sexuelle est chose très courante, le concubinage largement admis, personne n'a le bon goût d'assimiler une femme célibataire à une femme divorcée ou veuve ; qu'ont-elles donc de si différent ? Comble : j'ai parfois entendu appeler « mademoiselle » des célibataires avec enfant.

J'ai fait une petite incursion dans mon passé, chez une copine de lycée devenue grosse hôtelière. Avec un copain et une autre fille, nous avons fait une descente chez elle, un beau jour d'été. Comme elle était curieuse de savoir comment j'évoluais après vingt-cinq ans de séparation, elle a eu cette phrase sublime : « Alors tu es toujours vieille fille. » Le mot lâché, plus rien à ajouter. Si, on aurait pu lui signaler qu'on était trois « célibataires » endurcis, et que tout n'est qu'état d'esprit. En effet, certaines vraies madames ne mériteraient-elles pas parfois ce qualificatif démodé et péjoratif ?

Et puis zut, je ne suis pas féministe pour deux ronds — nous, femmes, on a souvent à y perdre — mais dit-on « jeune homme » au demeuré resté couvé par maman ?

Alors, la vieille fille qui a vécu sentimentalement, professionnellement, qui a tenu sa place dans la société, qui paie sa part d'impôt, pourquoi lui dire « jeune fille » ?

C'est d'un grotesque et d'un mauvais goût dont beaucoup ne doivent pas avoir conscience.

On a beau se raisonner, quand cela revient trop souvent, on a envie de ruer dans les brancards. C'est fait !

MONIQUE BERTHON.

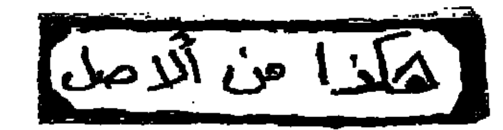
Actuelles

Mémoires

« Penser que, à l'heure qu'il est, où les papiers se gardent, il n'est pas un homme, grand ou petit, de la littérature, des arts, du théâtre, de la finance, que sais-je, de la politique, qui n'ait gardé en portefeuilles amis ou ennemis deux ou trois volumes qui trouveront des éditeurs. Penser aussi qu'il n'est pas un de ces hommes qui n'ait, dans son portefeuille, presque achevé, un volume de mémoires. Cela fait frémir pour la mémoire des générations futures. Et c'est la seule chose qui me fait penser à la fin du monde, parce que le jour où la mémoire butera sous les millions de volumes qu'un ou deux siècles vont lui fabriquer, pourquoi le Vieux Monde existerait-il encore, puisque le souvenir en serait impossible ? »

Du *Journal* des Goncourt, à la date du 25 mars 1857. Les deux frères avaient noté quelques jours auparavant (le 22 février) : *« Le gouvernement est enchanté de voir la littérature se manger le nez en famille et laver son linge sale en public. C'est autant de pris sur l'ennemi : l'Idée. »*

JEAN GUICHARD-MEILL.





GUY HERSANT

VIES

Nouveaux joueurs, vieux jeu

Le poker. Quelques francs au bord du comptoir pour payer l'apéro ou des sommes fabuleuses dans des cercles fermés et secrets, ils sont des milliers à jouer. A chacun selon ses moyens. Pour Paulo et ses amis, chômeurs ou étudiants, c'est une façon de gagner sa vie.

THIERRY QUINSAT

LE poker est un jeu d'argent, *c'est un pléonasme*. Ceux qui le pratiquent forment une confrérie où l'on se passe les adresses des lieux où l'on joue, les noms — plutôt les surnoms — des joueurs. *Aujourd'hui*, par temps de crise économique, cette confrérie rajeunit. L'image classique du joueur dans les films américains — visière verte, veston avachi et cravate défaite — a vécu. On joue un peu partout en France, dans les chambres de bonne ou dans les cités universitaires.

Paulo a vingt-cinq ans, sans emploi. Il n'aime pas beaucoup parler de son enfance à Nanterre entre un père alcoolique et une mère trop souvent absente. A douze ans, après des « bêtises », une assistante sociale lui fait quitter sa famille nombreuse pour une maison de correction. Il y restera six ans, pour en sortir avec quelques tatouages, un C.A.P. de tourneur-fraiseur, métier qu'il n'a jamais pu exercer — de toute façon il n'aime pas ça et voudrait s'occuper de délinquants, mais, là encore, son passé lui colle à la peau, — et l'habitude du poker. Jusqu'à présent, c'est ce qui lui a servi le plus. Il gagne sa vie aux cartes. Malgré la loi. C'est un très bon joueur. Il se promène de la banlieue parisienne aux grandes villes du Midi ; là, il connaît quelques cafés où l'on joue entre initiés.

« Les cartes, c'est tout ce qui me reste pour gagner ma vie, dit-il. *Je n'ai pas envie d'aller à l'usine bosser quarante heures par semaine. En un week-end, si je suis dans une bonne période, je peux gagner le SMIC. Alors ?... Et puis j'aime ça. Ce sont mes frères aînés qui m'ont appris. A douze ans, je jouais déjà. Même de l'argent que je n'avais pas. C'est comme ça que l'on apprend à jouer. On fait attention. Maintenant, je joue régulièrement trois, quatre fois par semaine ; une nuit entière souvent. Avec toutes sortes de gens. Pour l'argent, mais aussi pour le plaisir. »*

Il s'est installé à Montpellier où il loue une petite chambre. Mais comment peut-il être sûr de gagner sa vie au poker, un jeu si aléatoire, où la chance tient un si grand rôle ? *« La chance ? Oui, la baraka, ça existe, mais il n'y a pas que ça. Il y a surtout la façon de jouer. Moi, je n'ai que ça pour vivre, aussi je ne suis pas un flambeur. Je gère un peu mon argent. Je sais qu'il faut que je gagne pour manger, payer ma chambre et quelques sorties. Seulement, quand c'est fait, le reste je le flambe. »* Le soir, il retrouve ses copains, autour d'une table avec des cartes et des jetons, comme la première fois qu'il les a rencontrés. Une nuit de jeu, où suivant les moments on passe par toutes sortes de sentiments, l'anxiété, la joie, la rancune... crée des liens puissants.

Il y a là Christian, chômeur comme Paulo, qui vit aussi de petits boulots, chantiers de peinture, déménagements... Michel, employé aux P.T.T., *surnommé* la Scoume, la scoumoune, le malchanceux, autant pour le nombre impressionnant de ses accidents de voiture que pour ses pertes régulières au jeu, le seul à avoir un salaire fixe. Le poker se joue le plus souvent à quatre; parfois à cinq. Ici, le quatrième est une fille. Ce qui est assez rare : Claire, étudiante en médecine. Peut-être la seule à être vraiment passionnée. Lucide, elle rigole : *« Quand j'aurai de l'argent, je crois que je me ruinerai. »* En tout cas, elle n'a pas choisi son futur métier pour *cela. Le goût du poker l'a prise* au cours de sa deuxième année d'études. On joue beaucoup entre futurs médecins. Avec Paulo, Michel et Christian, elle perd un peu d'argent, mais en contrepartie elle apprend à jouer de mieux en mieux. C'est aussi cela le poker ; accepter des « leçons » qui coûtent parfois un peu cher pour progresser.

Etrange milieu que celui des jeunes joueurs de poker. Il existe une sorte d'accord tacite entre eux : chacun est libre de jouer ce qu'il veut, quand il veut. Si, avant la partie, une heure n'a pas été fixée comme limite, n'importe quel joueur peut quitter la table, qu'il perde ou qu'il gagne. J'apprendrai que, en réalité, Paulo, Michel, Christian et Claire *sont presque toujours « quittes »* entre eux. Les heures qu'ils passent ensemble leur servent d'entraînement. Quand ils jouent tous les quatre, ils ne ramassent pas d'argent en fin de partie, ils ne font pas « briller ». Ils marquent les sommes dues qui changeront parfois de mains et de volumes à la prochaine rencontre.

Si Paulo et Christian gagnent de l'argent, c'est ailleurs. Quand ils se déplacent dans les cafés ou quand ils rencontrent un débutant. Ils m'apprennent ainsi que, régulièrement, ils vont voir un certain Pierrot à Toulouse à la fin de chaque mois, quand celui-ci a *touché* sa paye d'agent d'assurances. Régulièrement, ce voyage qui dure deux ou trois jours — le temps de le « croquer » — leur rapporte environ *mille francs à chacun. Sans tricher ? « Bien sûr que non ! Il ne faut pas s'y amuser. »*

Même dans les grandes villes, les *tricheurs sont connus et rapidement* mis à l'écart. Pourtant, ce jeu particulier doit bien provoquer quelques tentations. *« Si on veut*, avoue Paulo, *mais il existe une sorte de code d'honneur. Les joueurs de poker, même les jeunes comme nous, aiment bien frimer parfois, mais il ne faut pas oublier que le poker c'est aussi une passion. Moi, je n'aime pas le ciné et je n'ai pas de travail. Si je ne pouvais plus jouer, qu'est-ce que je ferais ? Et si je triche, je suis grillé, je n'ai plus qu'à déménager. »* La peur de l'ennui comme garde-fou pour l'honnêteté !

Le monde que fréquentent Paulo et Christian n'est pas un monde de petits truands comme on pourrait l'imaginer. Peut-être ne jouent-ils pas assez gros pour cela ? Autour des tables, il y a beaucoup de jeunes chômeurs *comme eux, dont « l'apprentissage »* s'est souvent fait au cours du service militaire avec des camarades de chambrée. L'on rencontre aussi des petits *commerçants*, des employés, le plus souvent célibataires *comme Michel*, des étudiants et des anciens étudiants comme Nicolas qui a fait une grande école de commerce. Un peu lyrique, il prétend avoir vu des « pots » de plusieurs millions chez des jeunes cadres.

D'après lui, l'argent n'a aucune importance dans ce renouveau du poker qu'il constate chez les moins de trente ans. *« C'est un peu une façon de mépriser l'argent que de jouer. Depuis quelques années, le jeu s'est transformé. On ne le considère plus comme un jeu malsain, « capitaliste », si tu veux. Je connais beaucoup d'anciens militants étudiants qui jouent. Sans aller trop loin, on peut dire que c'est encore une façon de dire non à une société où tout est basé sur le fric... Et puis, tu vois, ce n'est pas un hasard si l'armée forme un gros contingent de futurs « pokermen ». Cela n'a rien d'étonnant, avec le long cortège d'heures d'ennui qu'elle distille. On joue pour tuer le temps, peut-être parce qu'il n'y a rien d'autre à faire. Le poker procure, à peu de frais finalement, toute une gamme de sensations parfois difficiles à trouver dans la vie qu'on mène. Et puis, autour d'un tapis de cartes, les classes sociales disparaissent. Après une nuit de jeu, perte ou gain, peu importe, quand tu descends dans la rue au petit matin et que tu croises les gens qui sortent de la boulangerie avec leurs baguettes sous le bras, je ne sais pas, moi, j'ai l'impression d'appartenir à un autre monde. C'est une aventure immobile. »* Fin de partie. ■

DANSE

La discothèque aux champs

Trop de bagarres dans les bals : en Alsace les dancings disparaissent et les discothèques se multiplient. Au pied du col de Saverne, en pleine campagne, un de ces nouveaux temples du ryihme.

JEAN-JACQUES SCHAETTEL

« *POUR faire les fous et boire plein de bière, on va au bal. Ici, au Kingston, on viendrait plutôt pour se saouler de musique et de lumière.* » Mick et Denis ont vingt ans. Ils sont tous deux ouvriers. Assis près de la console du disc-jockey, ils contemplent depuis une bonne heure le spectacle de la discothèque. Légèrement en contrebas, deux cents jeunes dansent sur les deux pistes, enveloppés dans la lumière verte du rayon laser. Il est près de minuit ; c'est l'heure de la séquence « ska ».

A 30 kilomètres de Strasbourg, le Kingston est l'une des dix discothèques de la campagne bas-rhinoise. « *Quatre-vingts pour cent de mes clients sont des jeunes ruraux de dix-huit à vingt-cinq ans. Ils viennent de tout le département. Certains font plus de 100 kilomètres le samedi soir pour venir danser au Kingston. Hier, ils fréquentaient les bals et dancings de la région. Aujourd'hui, ils vont dans les discothèques* », déclare Guy Clémentz, trente-trois ans, le patron du club, ancien musicien de bal.

En 1970, on comptait une dizaine de salles permanentes de dancing dans le Bas-Rhin. En 1980, il en reste trois. Parallèlement, les discothèques se multiplient. En moins de trois ans, *neuf clubs privés ont ouvert leurs portes hors de l'agglomération strasbourgeoise. En 1979*, pour tenir compte de cette évolution, le groupement des *hôteliers*-restaurateurs a créé une section spécialisée « discothèques ».

Lorsqu'il ouvre le Kingston, en juin 1977, Guy Clémentz a une obsession : la sécurité. La salle qu'il vient de transformer sommairement était un dancing connu en Alsace. Son propriétaire n'avait pas su résoudre le problème que posaient les bagarres. Saxophoniste de l'orchestre les Rokies, Guy Clémentz a joué le dernier bal du dancing avant sa fermeture en 1973. Pendant quatorze ans, il a vécu de l'intérieur la décadence des petits bals du samedi soir : « *A partir de 1972, les bals sans bagarres sont devenus l'exception. Aller danser signifiait pour les adolescents accepter le risque d'un coup de couteau ou d'un jet de bouteille.* »

Bousculades

Depuis son ouverture, le Kingston n'a pas connu de bagarres. « *Une ou deux bousculades, à peine* », concède son patron. Qui a pris des mesures énergiques pour que l'ordre règne dans son établissement. A l'entrée, une *plaque* de cuivre précise : « Club privé. » Par le judas de la porte, Guy Clémentz — cheveux longs soigneusement peignés, veste de lin *blanche*, pantalon noir — sélectionne personnellement les candidats à la danse. La « tenue correcte » est exigée : pas de jeans délavés, pas de chemises tombant sur les fesses. Les critères d'admission vont au-delà du vestimentaire : « *Ma longue expérience des bals m'a permis de connaître tous les bagarreurs de la région. Je les refoule régulièrement. Je n'admets pas non plus les loubards de la banlieue strasbourgeoise, les Arabes et les gitans.* »

L'abus d'alcool est la cause principale des bagarres. En discothèque, *des tarifs plus élevés* qu'au bal freinent la consommation d'alcool. *Pas question* de boire vingt bières dans la soirée *lorsque la canette coûte 10 F.* Parallèlement, l'accent est mis *sur le décor*, la lumière, la musique. « *J'ai voulu donner à mes clients la sensation du beau, du luxueux. Fini le temps des succès musicaux laborieusement imités par un orchestre dans un décor de hall de gare illuminé par quelques néons. Chez moi, il y a de la moquette par terre et sur les murs.* » L'exemple vient de Paris. Guy Clémentz va régulièrement au « Palace » de la rue Montmartre. Il y cherche des idées nouvelles et les adapte à une clientèle différente, plus stable.

Disco : 40 pour cent

Au « Palace » des champs, on a le bon sens rural. Même au plus *fort de* la vague disco, lorsque Travolta et *la Fièvre du samedi soir* étaient repris inlassablement par les médias, la programmation du Kingston n'a jamais comporté plus de 40 % de disco. « *Aujourd'hui, ce genre musical est en déclin. Nous n'avons pas de problème, contrairement à d'autres discothèques, pour nous renouveler* », assure Guy Clémentz. Pas question non plus d'imiter « le Palace » en ne proposant que des danses individuelles et très rythmées pendant toute la soirée. Un samedi sans slows est impensable au Kingston : les clients

La politique se vend bien

(Suite de la première page.)

Pour tester l'image du député des Yvelines, Claude Marti a ainsi créé une Mme Michu, archétype de la Française moyenne, Mme Toutlemonde du degré zéro de la politique. Mme Michu, c'est sûr, comprenait Antoine Pinay... En novembre 1978, Michel Rocard interroge Claude Marti : « *Tu as entendu : Gaston Defferre m'a comparé à Pierre Laval et, hier, à Europe 1, François Mitterrand l'a en quelque sorte approuvé. Que dois-je faire ? Faut-il répondre ?* » « *Ne t'inquiète donc pas*, répliqua alors Claude Marti. *Mme Michu n'a certainement pas écouté cela (1).* »

Puisque c'est la façon dont il est perçu *qui* compte, l'homme politique est invité à calculer son *meilleur profil*. Jacques Chirac est passé par les salons d'essayage : n'a-t-il pas, tout comme Michel Debré, changé ses lunettes *pour une monture* design claire qui adoucit le visage ? Ses costumes *au gilet* classique, assortis à des chemises à fines rayures, ont une élégance. *toute* giscardienne... (image reçue 5 sur 5 par le public *féminin*, comme en témoigne un récent sondage *Elle*-IFOP, où le président du R.P.R. apparaît comme le plus soucieux de son apparence physique). Ronald Reagan, lui, cache ses soixante-neuf ans derrière le masque d'un visage soigneusement hâlé et des cheveux teints. L'imperméable que Chaban porte, à chaque commémoration de la Résistance, est maintenant aussi célèbre que l'imperméable de l'inspecteur Colombo. De même, la casquette de marin qu'Helmut Schmidt arbore sur les photos ne doit rien au hasard : c'est, en effet, la casquette que portaient les marins de Hambourg. La porter, c'est évidemment adopter les souvenirs historiques qui vont avec. L'an dernier, le président finlandais Kekkonen n'hésita pas à se faire filmer nu dans son sauna pour prouver que, à soixante-dix-neuf ans, il était en pleine forme...

Le style

Règne de l'image-déclic ? Règne, surtout, de la personnalisation reléguant au second plan les idées et les programmes. C'est le reproche souvent adressé au marketing *qui*, après tout, n'a fait que s'adapter à une civilisation *qui tend à substituer* à la réflexion nourrie des mots le réflexe *souvent irrationnel aux images*.

Personnalisation qui atteint son paroxysme à la télévision. C'est ici souvent moins le message qui compte que la façon de le dire. V.G.E. ne s'y trompait pas, lorsqu'il demandait à Charles Noël Hardy de continuer — si celui-ci y tenait — à structurer les fédérations R.I.

« *Mais ce n'est pas cela qui compte dans une élection présidentielle. Ce qui compte, c'est le style du candidat à la télévision.* » Il est incontestable, en effet, qu'en France, l'élection présidentielle au suffrage universel a accentué le mouvement de personnalisation du pouvoir, observé un peu partout dans le monde, amplifié par l'œil électronique des médias. L'anthropologue Margaret Mead télégraphiait, ainsi, ce conseil en 1976 à Jimmy Carter : « *La forme, d'abord ; le fond, après.* » C'est vrai qu'à la T.V. le style n'a jamais autant été l'homme ! La cosmétologie accourant au secours du suffrage universel, ne vit-on pas le sévère Harold Macmillan accepter de réduire sa moustache, jugée trop désuète par les téléspectatrices britanniques ? A la TV, une cravate mal assortie prendra la dimension non d'une faute de goût, mais d'une erreur politique.

Aussi est-ce avec un soin minutieux que la *mise* en scène opposant MM. Carter et Ford, en *1976*, est réglée. Les conseillers audio-visuels de M. Carter *obtiennent que le pupitre de Gerald Ford ne porte pas le sceau présidentiel : il redeviendra simple* challenger. Ceux du président *obtiennent que le décor soit bleu* : la calvitie de Gerald Ford sera *moins soulignée, et que les deux* candidats se tiennent debout, derrière des *pupitres très rapprochés* : alors, vus côte-à-côte, *Gerald Ford, grâce à sa carrure* d'athlète, dépasserait — littéralement — *Jimmy Carter de la tête* et des épaules.

Paraître

Bref, c'est le triomphe du *look* : du *paraître sur l'être*. Même minutieuse préparation des *prestations* télévisées en 1980 : à propos du nombre des débats (Reagan *optant* pour deux, les stratèges de Carter voulant en imposer six, *en faisant ce pari* : plus il y aura de débats, plus Reagan aura l'occasion de *commettre* des « gaffes ») ; de leur *organisation scénique ; de la présence* du troisième homme, John Anderson ; ou de l'ordre des sujets traités. Vœu de l'équipe Carter : la politique étrangère en dernier, Reagan, présumé plus incertain en ce domaine, le public resterait sur une mauvaise impression.

Alors qu'aux Etats-Unis la classe politique fait ainsi ouvertement appel — et confiance — aux spécialistes du marketing politique, le mot en France, on l'a vu, paraît maudit. Ainsi, lorsqu'ils apprirent que la fameuse *intervention* de Michel Rocard, au soir du deuxième tour *des législatives de 1978 (« La gauche vient donc de manquer un nouveau rendez-vous avec l'histoire. C'est le huitième depuis le début de la V*e* République* »), avait été soigneusement répétée au magnétoscope, les militants socialistes furent d'abord désorientés. Et pourquoi donc ? La sincérité de Michel Rocard avait simplement tenu compte du moyen par lequel elle serait diffusée : domestiquer la télé n'était pas domestiquer l'émotion, ni la feindre. Mitterrand, moins cruel censeur de son futur rival que d'autres leaders *socialistes, fit seulement* ce commentaire : « *C'est normal qu'il prépare ses interventions. C'est un bon professionnel.* » Claude Marti ne fait pas mystère de ce que le député des Yvelines s'astreint à un entraînement mensuel — une sorte de rodage — au magnétoscope. Entraînement qui devient plus intensif avant chaque grand rendez-vous télévisé, d'ailleurs volontairement espacé « *pour que Michel gagne en intensité* ».

Tiendrait-on désormais la recette infaillible pour être élu ? Le palmarès n'est pourtant pas sans faiblesse. Et si, en 1965, Jean Lecanuet, qui, jusque-là, n'était connu que de Rouen, de la Seine-Maritime et de ses collègues du Sénat, devient une vedette hexagonale, c'est parce qu'il est généralement plus facile de lancer un produit nouveau — ou un homme politique neuf — que de modifier l'image d'un produit connu.

Trop sérieux

Pour avoir oublié cette règle essentielle de la publicité, Chaban ne parviendra pas, en 1974, à se « repositionner ». Il avait pourtant tenté de présidentialiser sa voix métallique par un débit plus lent et plus grave — mais on sentit la contrainte d'une voix corsetée d'où le naturel avait fui. Ses affiches montraient un Chaban vieilli, solennel, exagérément grave, jeune homme aux cheveux blancs, dans lesquelles le public ne reconnaissait plus l'ancien premier ministre sportif et bondissant. Habitué à une première image de marque, le public verra dans la seconde une confection, et n'y croira pas. Michel Bongrand — qui se défend d'avoir fait la campagne de Chaban — juge d'ailleurs, dans un langage de « pro », très peu convivial, l'affiche du maire de Bordeaux : « *En rentrant de voyage, j'ai vu une affiche d'empereur romain, avec une ride artificielle sur le cou, qui avait été conçue par une équipe d'amateurs, ayant imaginé qu'il était nécessaire de faire sérieux et non « sauteur ». J'ai été stupéfait* (2). » Bref, on ne peut pas faire changer en un temps limité une image façonnée par toute une vie. Heureuse constatation qui redonne au marketing un visage humain...

On a eu trop tendance, en effet, à le ramener à ses effets les plus spectaculaires, qui sont aussi les pires : au lancement quasi publicitaire de certains candidats. C'était, aussi, confondre ses succès avec les conditions du succès : ce que Publicis définissait comme « *la réunion et l'exploitation méthodique de tous les éléments d'information objective, susceptibles de fournir une description intelligible du marché d'avoir prise sur lui* ».

Tester le « produit »

En effet, avant d'acheter un objet — tous les publicitaires savent cela, — on achète son image. Des échantillons de consommatrices sont régulièrement appelés à se prononcer sur des questions aussi essentielles que celles-ci : telle lessive se vendra-t-elle mieux avec ou sans paquet-cadeau ? La politique se mit, elle aussi, à tester ses « produits ». Ce qui n'alla pas sans mal. A preuve ces démêlés d'Harold Wilson, en 1964. Des études de marché avaient montré que les efforts de propagande du parti travailliste touchaient peu l'électorat féminin. Les publicitaires crurent soudain avoir trouvé l'affiche idéale. Ils avaient déniché une ravissante pin-up qui allait, c'était sûr, leur ramener les voix des électrices égarées chez les ennemis d'en face : les conservateurs. Un échantillon d'employées de vingt-cinq à quarante ans fut constitué pour tester la maquette. Déception : les réactions furent toutes agressives. « *Elle a un regard provocant, les lèvres d'une entraîneuse* », disait l'une. « *Moi, je me méfierais*, disait l'autre, *mais les hommes adorent ça.* » Aucune ne trouva que la pin-up faisait « femme à la maison » ou « mère de famille ». On l'associait à une publicité pour du rouge à lèvres, du dentifrice, de faux cils. Il ne vint à l'idée de personne qu'elle était censée vanter les vertus cachées du parti travailliste. Il n'y eut pas, cette année-là, de campagne spécifiquement destinée aux femmes. Mais une confirmation : les professionnels du marketing proposent, les partis politiques disposent.

Cela n'empêcha pas cette conquête sophistiquée, rationnelle, du pouvoir de sonner définitivement le glas des candidats de papa, qui confondaient la vue qu'ils avaient de leur circonscription avec la circonscription elle-même. Plus de « flair » désormais, mais des données précises. John Kennedy fut ainsi un des premiers à recourir aux simulations de votes pour tester, en 1960, s'il devait ou non cacher le fait qu'il était catholique dans un pays qui ne l'était pas. Cela lui rapporterait-il des voix — mais chez quels électeurs ? En perdrait-il — mais où ? Quatre cent quatre-vingts *opération de simulation furent* nécessaires. Plus fort qu'Astro-*flash, l'ordinateur fournit* alors un diagnostic-pronostic *qui* décidera Kennedy à faire de son catholicisme une *caractéristique originale* de sa campagne. Les faits prouveront que c'était le bon choix... Cet été, un peu avant la convention républicaine, *Ronald Reagan* publiait une liste de quinze candidats *à la* vice-présidence et annonçait très officiellement que des *opérations de simulations de* votes étaient en cours pour dégager *le meilleur colistier*.

Mensurations

Faut-il donc conclure à une déshumanisation de la politique lorsque l'on quantifie ainsi les passions et qu'un candidat peut savoir ce que l'opinion pense de lui, par âge, par sexe, par région ; selon que vous êtes riche, très riche, pauvre ou très pauvre ; selon que vous habitez la ville *ou* la campagne ; et si vous habitez la ville, selon *que votre ville est* une ville moyenne, un gros bourg ou un *modeste chef-lieu de* canton. Bref, qui va voter pour vous, *si vous plaisez, mais* aussi pourquoi vous ne plaisez pas, et à quelles conditions vous pourriez plaire ; où vous puisez vos électeurs les plus fidèles, mais aussi les moins sûrs ; si les femmes vous aiment, si les cadres vous boudent, si l'électorat juif vous est acquis, si on vous voit de l'avenir ou si vous êtes *déjà un* homme du passé. Comme les *misses des concours de beauté*, chaque candidat possède ainsi ses mensurations, vues par l'opinion. Un miroir promené le long de sa popularité.

Rationalité extrême dans la conquête des votes qui ressemble, par moments, à une nouvelle forme de la barbarie. Un exemple de ce que cette « segmentation » du corps électoral permet — pour employer les mots assassins du marketing — est fourni par Jimmy Carter dans les derniers jours de sa campagne 76. Carter consacra ainsi le dernier débat télévisé à se justifier de sa déclaration fracassante à *Playboy*, dans laquelle il reconnaissait avoir regardé avec concupiscence d'autres femmes que sa chère Rosalynn. Pat Caddell, l'homme des sondages, chargé de surveiller l'image de Carter dans les différentes catégories d'électeurs, s'était en effet alarmé d'une chute catastrophique de la popularité de Carter chez les ménagères de plus de trente ans, ayant un revenu annuel entre 10 000 et 20 000 dollars, et principalement catholiques : tant de précision permit ce *mea culpa* « ciblé »... (3).

En revanche, c'est très classiquement que, en 1974, François Mitterrand confie d'abord à un groupe de réflexion animé par Régis Debray le soin de « sentir » le corps électoral en profondeur et de lui fournir des thèmes de campagne. Mais Gaston Defferre, plus moderniste — le « *Monsieur X* » de *l'Express*, — commande à la Sofres une enquête sur l'image personnelle de François Mitterrand et sur les motivations qui poussent à voter pour le candidat de la gauche. Trois nouvelles enquêtes sont commandées à l'IFOP, au second tour. Elles montrent que le premier secrétaire a une mauvaise image *chez les femmes et* analysent les réticences des cadres et des personnes âgées *à voter pour* le candidat de la gauche (4). L'agence *de Jacques Séguéla proposera* alors au premier secrétaire trois affiches « *ciblées* » : *un adolescent* conduisant son tracteur aux *champs* ; *une femme donnant* le sein à son bébé, pour réveiller les ardeurs socialistes des électrices ; et un couple de retraités, *main dans la main, pour conquérir* le cœur et le vote du troisième âge. Ces trois photos-symboles avaient la même légende : « *François Mitterrand, soyez mon président.* » Elles furent toutes refusées...

Catalogue

Vous sentez-vous l'âme d'un candidat ? Alors que les professionnels gardent généralement un silence de carpe sur leurs honoraires, M. Richard Béranger *proposait, en 1978*, une campagne clefs en main à 135 735 F — T.V.A. incluse... — *allant de* l'étude de motivation aux cinq *séances réglementaires d'entraînement* télévisé, mettant même à la disposition des apprentis candidats un « *meeting simulator* », diabolique procédé de simulation électronique qui reconstitue l'am*biance d'une réunion électorale*, y compris le chahut de contradicteurs couvrant la voix de l'orateur. Alain Madelin chiffrait, en 1977, à 30 000 F par jour le coût d'une campagne dans un arrondissement moyen de Paris. Au moment des législatives de mars 1978, la campagne d'un candidat déjà implanté avoisinait les 80 000 F ; celle d'un candidat « parachuté » — nécessitant une campagne préalable de notoriété — *pouvait atteindre* de 400 000 à 500 000 F.

Aujourd'hui, si vous souhaitez vous attacher les services, pendant trois mois, d'un coordonnateur de campagne, il vous en coûtera environ 200 000 F. Cinq séances d'entraînement télévisé, pour apprendre à regarder la France au fond des yeux, vous reviendront à 6 000 F. Adepte du « *meeting simulator* », comptez 6 000 F de plus. Décidez-vous de commander une analyse des bureaux de vote de votre circonscription par ordinateur, qui vous permettra, par exemple, de repérer les abstentionnistes chroniques et de faire un effort dans leur direction ? Prévoyez un gros budget de 90 000 F. Optez-vous pour du matériel de propagande plus futile ? Quatre cents tee-shirts, en pur coton, avec, imprimé dessus, le slogan de votre choix, vous reviendront à environ 9 500 F. Cinq mille stickers, à 4 000 F. Les cinq mille pochettes d'allumettes — avec, au choix, l'effigie du candidat ou un slogan — vous coûteront la modeste somme de 2 500 F. Mais, ce n'est pas un secret : il ne faudra pas en attendre de miracle...

Alors, le marketing, passage obligé vers la gloire ?

Il a un défaut inexpiable : au *lieu d'aider les candidats à faire* écouter leur différence, il donne la priorité à une sorte de dénominateur commun des idées ; et, dans cette recherche d'une image acceptable par le plus grand nombre, privilégie une personnalisation excessive, qui banalise les programmes et réduit les idées. Il n'est pas, non plus, un gage de succès. Il a notamment été incapable de sensibiliser les électeurs à l'idée européenne ; et les listes écologistes ont obtenu des scores flatteurs sans son énorme machinerie. Il apprend à construire méthodiquement une image de marque ; mais Arlette Laguiller bafouille, se trompe dans son texte, quitte la caméra des yeux, regarde sa montre : cette spontanéité, dans l'exercice télévisé, lui a fourni un public, lassé par les discours des « pros » du petit écran, plus vaste que celui de ses propres sympathisants. Mais lorsqu'il faut franchir la barre des 50 % ?...

Une chose heureusement est sûre : le jour n'est pas venu où le marketing politique déclenchera chez l'électeur une sorte de réflexe de Pavlov...

---

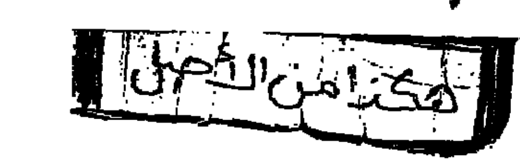
(1) *Michel Rocard, ou l'art du possible*, par Kathleen Evin : Ed. Jean-Claude Simoën. 1979.

(2) Débat de l'Ecole des cadres : mars 1977 ; « Le marketing politique : nouvelle approche de la prise du pouvoir ou duperie électorale ? »

(3) *Running for President 76 : The Carter Campaign*, par Martin Schram ; Stein & Day ; 1977.

(4) *La campagne présidentielle de François Mitterrand en 1974*, par Sylvie Colliard ; P.U.F. 1979.

On consultera aussi le petit livre, subtil, de Monica Charlot : *la Persuasion politique*, Armand Colin, 1970.



venant des bals ne comprendraient pas.

La console du disc-jockey a remplacé le podium de l'orchestre. Rémy, vingt-six ans, règne sur la musique et les lumières. Ce mécanicien, originaire du village, a abandonné son emploi à Strasbourg. Pour 3 000 F par mois, il passe ses journées chez les disquaires à choisir les « bons rythmes ». Ceux qui se dansent le mieux. Lui aussi monte à Paris une fois par mois pour ramener, en avant-première, les derniers disques importés d'Amérique ou d'Angleterre.

Les soirées au Kingston se déroulent selon un rite réglé par le patron et mis en musique par Rémy. Les séquences disco, jerk, soul, et hard rock se suivent toujours dans cet ordre. Et sont invariablement interrompues par une séance « slow ». « *Pour calmer les esprits.* » Seule entorse : le dimanche soir à minuit, des marches donnent à la piste, l'espace d'une demi-heure, un air doucement rétro.

C'est la musique qui fait la clientèle. A la fin de l'année dernière, le disc-jockey organisait les soirées autour de sa musique préférée : le hard-rock. « *Cette musique plutôt urbaine a amené beaucoup de jeunes à cheveux longs des faubourgs de Strasbourg.* » Depuis février, Rémy force, les samedis soir, sur le disco et le ska. « *La musique déteint sur les danseurs,* constate Guy Clémentz. *Le disco, c'est propre et correct. Les jeunes chevelus ont disparu.* »

L'ordre

Le souci de l'ordre revient comme un leitmotiv. C'est dans cet esprit qu'est dosée l'ambiance de sa discothèque : « *Il s'agit de permettre aux clients d'écouler leur agressivité en douceur.* » La lumière a autant d'importance que la musique : « *Le rayon laser ou le stroboscope avec un hard-rock, ça fait un mélange explosif. Les gens deviennent fous.* »

« *Plus les effets lumineux sont nombreux et variés, moins les clients s'accrochent au bar. Les danseurs deviennent un spectacle en soi. J'ai beaucoup de clients « voyeurs » qui passent leur soirée, sans danser, simplement à regarder le jeu d'artifice des lumières.* » Celui-ci est assuré par un modulateur de quarante lampes clignotant au rythme de la musique, six stroboscopes, une vingtaine de lampes regroupées en « araignées », quatre girophares, quarante lampes baladeuses et quatre cents mètres de tube lumineux comportant neuf mille ampoules.

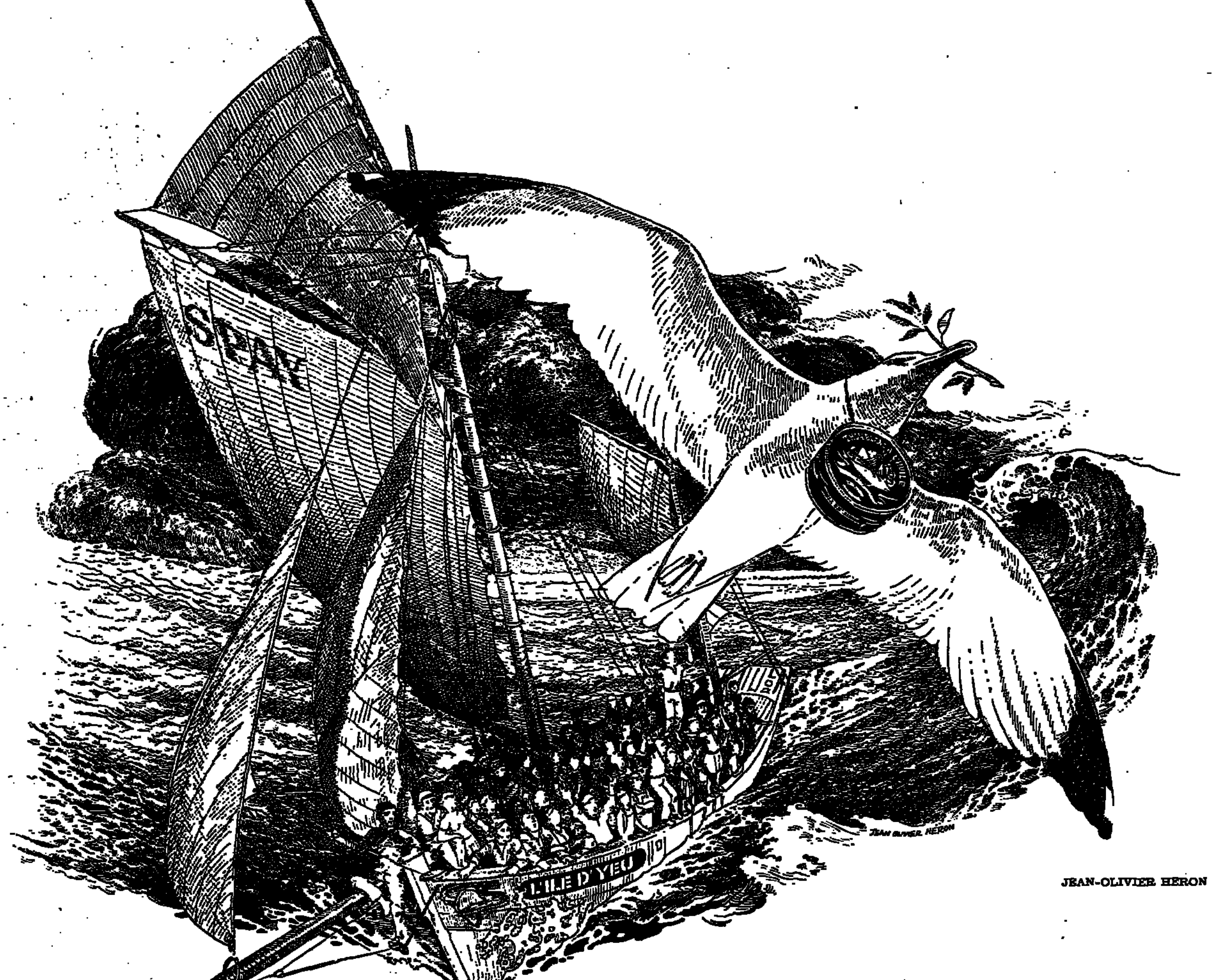
Depuis plusieurs mois, le Kingston propose aux danseurs un salon de détente. Au départ, un constat : « *En passant du dancing au club, les clients étaient privés de quelque chose d'important : la possibilité de parler et de discuter. La musique ininterrompue et le volume sonore élevé ne permettent plus les discussions, principalement sur le foot-bal, qu'on avait pendant les temps morts de l'orchestre.* »

Moquette épaisse, fauteuils profonds en skai blanc, lumière douce. L'endroit est calme, et la musique y parvient très assourdie. On y discute ou on regarde... le film T.V. de la soirée, projeté sur grand écran par un système vidéo. Après minuit, lorsque les programmes T.V. sont terminés, des cassettes vidéo proposent de grands concerts de rock ou de jazz.

Le salon de détente connaît chaque samedi soir vers 22 heures une affluence exceptionnelle. La piste de danse est alors majoritairement occupée par les danseuses. Les danseurs sont devant la télévision. C'est l'heure du « *Sportstudio* », l'émission sportive vedette de la T.V. allemande, puis de « *Téléfoot I* » sur la première chaîne française. Le Kingston réalise alors l'impossible synthèse du « sortir » et du « rester chez soi ».

A Dettwiller, les villageois sont partagés devant le nouveau visage pris par l'ancien dancing. On y parle à mots couverts, avec une admiration où se mêle l'envie, du jour où, après les fêtes de Noël et du Nouvel An, « ceux du Kingston » transportaient les recettes à l'agence bancaire locale dans des seaux en plastique pleins à ras bord. On évoque aussi avec regret les « messtis » d'antan, ces fêtes villageoises où le dancing était le point central d'animation. Le Kingston ne participe plus aux fêtes locales. « *Nous avons une image de marque à tenir* », réplique son patron.

L'été dernier, sous le chapiteau dressé pour la circonstance, le bal du « messti » n'a enregistré que trois cents entrées. Pendant ce temps, le Kingston accueillait plus de sept cents personnes et refusait du monde. Il affiche « complet » tous les samedis depuis un an. La machine à rêver tourne à plein. ■



JEAN-OLIVIER HÉRON

ILES

Le thon commun

A l'île d'Yeu, le curé, l'épicier, le boulanger, une famille sur deux, sont actionnaires d'une société que les « Islais » ont créée pour sauver leur usine de thon.

HERVÉ LOUBOUTIN

BLANC et rouille, le *Président-Auguste-Durand* et *la Vendée* dorment à quai. Les deux plus gros bateaux de Port-Joinville à l'île d'Yeu, en Vendée, effectuent chaque jour les liaisons avec le continent au gré des marées. Seuls messagers de l'île, leur départ et leur arrivée rythment la vie insulaire : un battement d'horloge à la dimension de la mer. A côté d'eux, frêles et multicolores, les chalutiers vont et viennent entre les pinasses, charriant leurs lourdes cargaisons comme des abeilles autour de la ruche. D'immenses containers débordant de poissons sont déchargés à main d'homme sur le quai tout neuf du port. Les thons superbes glissent les uns sur les autres sous l'œil étonné des touristes.

Les marins-pêcheurs de l'île d'Yeu reviennent des côtes espagnoles ou irlandaises. La campagne de thon commencée en juin s'achèvera en octobre. Et pourtant l'été 1980 avait failli être une catastrophe...

En effet, l'usine de conserves Saupiquet, la seule de l'île, devait fermer ses portes au mois de mars. Trois mois avant la saison thonière. Employant une centaine d'ouvrières, dont un fort pourcentage de veuves, la conserverie était un symbole. Elle démontrait que l'île n'était pas encore totalement vendue aux touristes...

Or, depuis 1975, le groupe nantais Saupiquet avait annoncé la couleur. La fermeture paraissait inéluctable. Mettant en avant les difficultés dans le transport des produits finis, le caractère insuffisant de l'activité saisonnière et le contexte mondial de la « crise » de la conserve, la direction avait annoncé son intention de supprimer l'unité islaise. Cette année-là, une levée de boucliers avait fait bouger l'île. Une série de manifestations (blocage du port, *défilé à la préfecture de région...*) entraînait le recul du conservateur nantais. Mais ce n'était qu'un répit. Au mois de décembre 1979, les premiers bruits de fermeture définitive commençaient à se faire entendre... Fort de l'expérience acquise cinq ans auparavant, Saupiquet désirait cette fois quitter l'île en grand seigneur. Il proposait à la municipalité de lui vendre les bâtiments de l'usine pour la somme symbolique de 1 franc ; de fournir un technicien pour la campagne de thon 1980 et de signer un contrat commercial garantissant l'achat de 450 tonnes de thon cette année, 350 tonnes l'année suivante et enfin 270 tonnes en 1982.

Le geste était peu banal. La réaction des habitants ne l'était pas *moins. En effet, toute* l'île (soit environ quatre mille huit cents habitants) se mobilisait pour prendre elle-même en charge l'usine ainsi « récupérée ».

Le maire, M. Jean-Claude Bernard, directeur de l'école libre, la quarantaine souriante et grisonnante, lançait un appel à tous ses concitoyens en faveur de la création d'une nouvelle société d'exploitation. Il mettait à contribution le seul notaire de l'île, Mᵉ Henri Bodin, pour l'élaboration des statuts de la future société.

Au terme d'une longue réflexion en groupes de travail, le comité chargé de la définition juridique de la société proposait la création d'une SAPO (société anonyme à participation ouvrière), moyen terme entre la société anonyme de type traditionnel et la coopérative ouvrière. Dès lors, d'accord sur l'essentiel, il ne restait plus à la population qu'à trouver l'argent nécessaire pour constituer le capital de départ de la Société des produits alimentaires de l'île d'Yeu.

Des actions d'une valeur de *100 F étaient proposées* à la population. En moins de huit jours, près de 750 000 F étaient *collectés auprès de six cent* soixante-quinze personnes, dont les trois quarts des marins-pêcheurs. Soit une famille sur deux. Le curé, l'épicier, le boulanger et même des enfants avaient participé.

« *Y'a quand même des gens bien sur la terre...* », dit Bernard Groizard, le nouveau P.-D.G. de la SPAY élu par le *conseil d'administration.* Ce fils, petit-fils et arrière-petit-fils de marins devenu armateur, reconnaît que *Saupiquet est parti « élégamment »*.

Solide et déterminé, traditionaliste à tous crins, il sourit de sa nouvelle position et confesse d'un air amusé : « *Je suis un P.-D.G. au SMIC !* » Ce qui est la pure vérité.

Colonie de vacances

Cette année, sur les quarante-cinq bateaux *de pêche* battant pavillon islais, vingt-huit sont partis au thon, avec, à leur bord, la moitié des six cents marins de l'île. Septième port de France pour le thon en 1979, l'île d'Yeu vend les deux tiers de sa production sur le continent, du Guilvinec à Saint-Jean-de-Luz. « *Il fallait stopper l'hémorragie de la flottille et donc conserver absolument un point de vente sur le port...* », assure Bernard Groizard, qui ajoute : « *Le monde marin est toujours uni devant les difficultés... et puis, l'île d'Yeu ne veut pas devenir une colonie de vacances !* »

Le jeune directeur du Crédit maritime, occasionnellement chroniqueur *musical à Libération*, a suivi de très près la réalisation de l'opération de sauvetage *de l'usine. C'est dans sa* banque que sont allés les fonds récoltés auprès de la population. « *Il y a quand même des risques énormes...* », confie-t-il, avec un pragmatisme contrastant avec son allure romantique. « *Les trois premières années paraissent assurées, mais pour l'avenir ?* »

Face à la concurrence étrangère, et notamment au thon rouge d'Afrique, que pourra faire l'île d'Yeu avec son thon blanc, « germon » d'excellente qualité ? D'autres se sont cassé les dents.

Il n'y a pourtant pas si longtemps, dans les années 50, l'île d'Yeu possédait quatre usines (Bouvais-Flon, Amieux, Béziers et Saupiquet), qui employaient environ un demi-millier de femmes...

Robert Baudremon, le jeune banquier, reconnaît lui aussi que Saupiquet *n'a pas été mauvais* joueur : « *Il s'en tire quand même bien,* note-t-il, *autrement il aurait dû licencier une centaine d'ouvrières...* »

Cet hiver, et ce pour la première fois, la Société des produits alimentaires de l'île d'Yeu a prévu de maintenir une activité dans l'usine, avec, pour commencer, une dizaine de per*sonnes.* la SPAY *veut en effet* commercialiser des produits nouveaux, sortant des sentiers *encombrés du thon à l'huile ou* au naturel...

Elle a décidé de s'orienter vers des produits de luxe comme le thon fumé, les terrines de thon au citron ou au poivre vert, etc. Il s'agit de créer une image de marque propre à l'île d'Yeu, qui lui permette ensuite d'écouler facilement sa production. C'est d'ailleurs la condition *sine qua non* de la survie de la conserverie ogienne.

A Port-Joinville, à côté de *l'Hôtel des voyageurs, où* descendit Mme Pétain pendant l'internement du maréchal, Taitaine, marin *septuagénaire flanqué* d'une casquette bleu marine élimée et passée, n'en finit pas de *raconter* ses campagnes de pêche au thon : « *C'est un éclair,* dit-il, *on est obligé de le pêcher à la traîne. Quand on tombe sur un ban, il faut pas chômer...* »

Actionnaire lui aussi (« *Pas grand-chose !* », dit-il), Henri Merlet précise, avec une philosophie qui finalement est celle de tous les actionnaires, sa façon d'envisager l'avenir :

« *J'aimerais bien récupérer ma mise, car ce serait bon signe pour la marche de l'usine ; mais, si je la perds, j'aurai au moins tout fait pour la sauver...* »

Plus loin, dans sa grande bourrine aux volets bleus, à Ker-Pissot (qu'il faudrait écrire Quer pour ne pas créer d'équivoque bretonne), Jean-Olivier Héron observe le redémarrage de l'usine. Cela fait sept ans qu'il a quitté Paris avec femme et enfants. Directeur d'un département littéraire chez Gallimard, il a choisi de vivre ici tout en continuant son travail d'illustrateur et d'éditeur. Le résultat saute aux yeux : une intégration difficile mais réussie.

C'est lui qui a dessiné les étiquettes des boîtes de conserve de la SPAY et fourni quelques conseils publicitaires.

Apôtre du renouveau charismatique, tout le monde le connaît sur l'île. « *Ici, on prie et on fait la vaisselle...* », disent ses *amis venant se ressourcer quelques jours dans cette « garderie de bonjour »* où la convivialité est de mise.

Au hasard des ruelles blanches de l'île, on rencontre parfois sur sa mobylette, la mèche de cheveux roux dans le vent, le conseiller général, Henri Turbé, qui est convaincu que les islais « *doivent montrer de quoi ils sont capables...* » Sentiment partagé par le maire, Jean-Claude Bernard, qui passe ses vacances à l'hôtel de ville : « *Nous avons beaucoup misé là-dessus, il faut que ça marche !* »

De fait, si l'île ne veut pas devenir comme certaines autres îles voisines une réserve à touristes, *il lui faut à tout prix* conserver son visage industriel maritime.

Là-dessus tout le monde est d'accord. Les oppositions naissent sur d'autres terrains. à l'île d'Yeu, où l'appréhension des problèmes est souvent inattendue, voire surprenante.

Par exemple, si le curé est parfois accusé de s'engager de « *manière choquante* » et son vicaire prêtre-marin d'être « *mal emparolé* »..., d'autres accusent le *maire et son conseil municipal* d'avoir créé une maison de retraite, « *mouroir pour les vieux* », dans le but de libérer terrains et maisons pour la spéculation estivale.. « *C'est absurde, stupide et diffamatoire...* », rétorquent les édiles. Parlant justement des élus, un militant du Réveil islais, association apolitique mais dont plusieurs membres dirigeants se sont présentés sur une liste de gauche aux dernières municipales, déclare : « *Ce sont de bons gars, mais ils ne vont pas au fond des choses...* »

Mais c'est quoi à l'île d'Yeu le fond des choses ? Assurément pas l'usine de thon qui a mis tout le monde d'accord pour une fois et ce, d'une façon exemplaire et peu commune. Alors ?

On vit un peu en vase clos, *solitaire sur cette* bande de terre de 9 km de long et 4 km de large, larguée dans l'océan comme une arche de Noé...

« *Mon pourti gâs, le monde est chaveursé !* », dit avec le patois rauque des gens de mer un marin de légende sur le petit port recueilli de La Meule. Manière bien à lui de signifier que, de toute façon et quoi qu'il arrive, tout n'est jamais pour le mieux dans le meilleur des mondes. ■

CROQUIS

Buttes-Chaumont

Aux Buttes-Chaumont, le *dimanche, on sent la gaufre* de tous les recoins du parc. On rencontre des mamans et des papas avec bébés, des grand-mères avec enfants. On rencontre des coureurs de fond en survêtements neufs, dans des tons pastels, et des amoureux déguisés en amoureux. On rencontre des vieux qui se réchauffent au soleil, et puis des promeneurs mystérieux en costume de *promeneurs.*

Devenu soi-même promeneur, on peut s'égarer dans des petits chemins bien tracés, explorer *des grottes artificielles, et* dévaler des pentes herbeuses et douces en rêvant à de vraies montagnes. Et, bien sûr, on finit inexorablement par rechercher *le mystérieux accès au sommet* du pic rocheux d'où un petit monument vieillot à colonnes de marbre domine tout le parc et les environs. Parvenu là-haut, on verra *Montmartre*, et les grands ensembles des banlieues du *Nord-Est.* A ses pieds, *on* découvrira, en à-pic, un petit lac artificiel où s'ébrouent des canards. Le distrait qui ne retrouve pas le chemin vers la terre ferme *devra attendre interminablement* le bac sur un minuscule débarcadère désert. Avec un peu de bonne volonté, on arrive ainsi à *se perdre au milieu des arbres...*

Les pêcheurs du lac, eux, sont là toute la semaine. Ils ont leurs rites. Ils se croisent dès 8 heures du matin, se saluent, prennent place. *Lancent leur ligne*, tournent leur moulinet, observent leur bouchon, tirent sur leurs cannes à petits coups habiles pour ferrer leur prise. Puis la plantent cérémonieusement pour aller discuter avec un *visiteur.* Parlent de la vitesse du vent, de l'air du temps, de la taille des alevins et de la belle « fouille » vers l'autre rive. Se racontent la dernière émission *de « La vie des animaux »* à la télévision, évoquent le dernier concours de pêche, potinent discrètement, taquinent les oiseaux et leur offrent des asticots. *Hochent la tête, disent : « La nature est bien faite. »*

En semaine, le matin, cela sent presque la campagne et, si l'on oublie le grondement persistant des voitures et des métros, on peut se laisser bercer par les *sifflements* enthousiastes de dizaines d'oiseaux. Le lac frissonne sous un petit vent, les grands arbres ondulent, et le petit monument de marbre, tout *là-haut, est déserté aux quatre* vents.

BRIGITTE DYAN.

Marijke, briéronne

La Brière a retrouvé le silence des nénuphars et des roseaux que troublent seuls le battement d'ailes des hérons, le cri des canards et le sifflement du vent. L'aubergiste, accroupi, gratte la peinture écaillée des bateaux à fond plat qu'il loue l'été, tout est prêt pour les nettoyer et les revernir ; *les chasseurs* s'attablent et réclament bruyamment leur bière : *« La même, patronne ! »*

Un univers d'habitués. Seule la patronne, Marijke, est nouvelle. *Elle est arrivée de Luxembourg* il y a juste un an pour épouser l'aubergiste. Elle est coquette, Marijke, maquillée, soignée, minuscule auprès de son géant rougeaud de mari. Elle sourit, complice, ravie de voir des gens.

« Mon premier mari m'a quittée avec deux enfants ; j'ai eu grâce à Dieu quatre enfants de mon second mari. Voilà qu'il est mort. Six enfants à élever seule, sans ressources, c'est pas facile. J'ai trimé dur. J'ai fait les marchés, levée à trois heures du matin tous les jours pour se rendre à la halle,... et les ménages jusqu'à dix, onze heures du soir : pour boucler les fins de mois, le soir je nettoyais les bureaux. Le plus dur, c'était de ne jamais être avec les gosses : le matin, même les plus petits se préparaient seuls leur petit déjeuner et partaient sans maman à l'école, j'étais partie depuis longtemps. Et le soir, lorsque je rentrais, ils dormaient déjà ; c'était pour les faire vivre, mais c'était dur... J'enviais les mamans qui pouvaient prendre leurs petits à l'école ; les jeunes femmes, elles ne savent pas la chance qu'elles ont de prendre leurs petits à l'école. »

Un voile de mélancolie dans son regard à la pensée de ces *années de pauvreté*, de labeur, le regret des joies qu'elle n'a pas connues ? Même pas : la fierté de les savoir bien installés tous les six, des études à l'université, un médecin, un architecte, un notaire, une qui étudie pour être vétérinaire.

Marijke trouve qu'elle a de la chance d'avoir rencontré Gérard, l'aubergiste breton... *La Brière*, c'est vraiment le bout du monde. *En voyage de noces*, ils ont choisi Venise, ils sont restés deux semaines, c'était beau ; la gondole, mais, pour l'eau, il y en a autant en Brière ; son mari est vraiment gentil, *il lui a donné* une bague qu'ils ont achetée place Saint-Marc et il a retapissé la plus belle chambre de la maison pour recevoir sa jeune épousée. Ses enfants sont venus la voir, par petits groupes, ceux *qui sont mariés ont amené brus,* gendres et bébés. Eh oui, elle devient Briéronne, elle rit de venir à soixante ans refaire sa vie ici, elle qui n'avait jamais quitté le Luxembourg.

Elle a toujours su, même quand elle rongeait au maximum les épluchures afin d'acheter des chaussures neuves aux six pour la rentrée, *« qu'un jour elle serait récompensée de toute cette peine et ces tracas : il y en a qui ont des jours de soleil d'abord et la pluie après ; moi, c'était le contraire. Quand on additionne on s'y retrouve, il y a autant de mauvais que de bon ; pour tout le monde pareil. Quand tout est noir, il n'y a qu'à se dire que ça ne peut qu'aller mieux ».*

Elle éclate de rire, elle rit des yeux, elle rit toujours, Marijke. L'aubergiste tout pataud vient lui mettre sa grosse main sur l'épaule : *« Tu bavardes, tu bavardes, c' qu'on bavarde dans l'Est. »* Marijke rit et regarde *par* la fenêtre ; allons, il est temps d'aller s'occuper des hortensias. Elle se retourne en sortant *« J'ai oublié de vous dire : les marchés, c'était pas si triste, je vendais des fleurs, c'est toujours gai, les fleurs. »*

LILIANE DELWASSE.

CONTE FROID

Le problème

Il avait toujours été peu doué pour les études, et surtout il ne comprenait rien aux mathématiques ni à la chimie ou à la physique.

Passant ses examens, il y avait plus d'une heure qu'il cherchait en vain la solution d'un banal problème de physique sur la chute des corps dans l'espace. Soudain *il crut voir plus clair, il griffonna* quelques chiffres, commit une grossière erreur et se retrouva brutalement *projeté à travers le plafond* de la classe.

JACQUES STERNBERG.

SPECTACLE

Le commerce des basketteurs américains

Depuis Henry Fields, premier basketteur américain à opérer en France, des dizaines de joueurs ont été « achetés » par les clubs. Un commerce qui prospère.

RÉMY DESSARTS

MARDI 8 MAI 1980, tournoi pré-olympique de basket-ball de Neuchâtel (Suisse). Les équipes de France et d'Israël s'affrontent dans un match décisif. Curieusement, sept des joueurs s'expriment, jurons à l'appui, dans un américain qui trahit leurs origines.

Naturalisés, ils représentent, en quelque sorte, le stade ultime du phénomène d'*américanisation* qui atteint le basket-ball européen depuis les années 60. La France n'est pas épargnée. Les « revendeurs » de joueurs américains y sont plus actifs que jamais, et les clubs voient arriver avec angoisse le moment des bilans financiers. Peut-on encore parler de sport amateur ?

Le système sportif du Nouveau Monde explique en grande partie l'exode des basketteurs américains vers l'Europe. La plupart, étudiants tout juste sortis de leur université, ont suivi leurs études au rythme du basket et, affirme Bob Riley, lui-même Américain d'origine et ex-joueur du Caen-Basket-Club, *« certains n'ont même pas obtenu leur diplôme ».* Le professionnalisme, aux Etats-Unis, constitue souvent l'objectif suprême, mais la sélection est impitoyable. Jim Mac Gregor, qui place des joueurs américains en Europe depuis vingt ans, ne mâche pas ses mots : *« C'est une tragédie. Il y a quelque six cents universités aux Etats-Unis, soit environ trois mille joueurs postulant chaque année aux trente places offertes par les deux divisions professionnelles, la N.B.A.* (1) *et l'A.B.A.* (2). *De plus, il n'y a pas de structures de clubs amateurs semblables à celles rencontrées en Europe. »*

Certains joueurs ont eu cependant la chance de tenter l'expérience professionnelle avec plus ou moins de succès ; Bob Riley par exemple. Professionnel l'espace d'une saison à Atlanta en Georgie. Riley, incité par Jim Mac Gregor, se décide à partir en France, à Caen. Après quelques discussions, il sera finalement autorisé à jouer en France. Quelque temps plus tard, il se marie, acquiert la nationalité française. Ce sera une aubaine pour son club qui peut, à l'époque, espérer compter sur deux Américains plus Riley lui-même, et pour l'équipe de France qui fera plus tard appel à ses services. D'autres joueurs ont plus simplement connu la longue période estivale des « tries out » (période d'essai) pour être finalement éliminés par les clubs professionnels américains. Ils sont alors une proie facile pour les recruteurs « européens ».

Grandes tailles

De leur côté, les clubs français se sont progressivement faits à l'idée de faire appel aux joueurs américains. Motivation principale : s'aligner sur le meilleur niveau européen pour les uns, français pour les autres. André Eufflère, président des entraîneurs français, est plus précis : *« Une des grandes raisons pour lesquelles on a fait appel aux basketteurs américains est que nous n'avons pas en France de joueurs de grande taille capables de rivaliser physiquement et techniquement avec des pivots américains. »*

De fait, il y a unanimité pour reconnaître que les Américains ont contribué à élever le niveau du basket-ball français *et*, ces deux dernières années, de l'équipe de France qui accueillait la saison dernière trois joueurs d'origine américaine : Bob Riley, Bill Cain, Brosterhous. Eric Beugnot international et joueur du S.C.M.-Le Mans, en est conscient : *« En travaillant beaucoup à l'entraînement avec eux, j'ai fortement progressé. »*

Soit, mais cela justifie-t-il que l'on trouve maintenant des basketteurs américains dans toutes les divisions nationales et la plupart des divisions régionales françaises ? En général, ce qui motive un *club de nationale 4* ou d'excellence régionale (le bas de gamme) en recrutant un étranger, c'est la perspective de monter en division supérieure. L'équipe de Vélizy-Villacoublay, qui évoluait l'an passé en promotion d'excellence parisienne, n'a pas hésité à prendre cette difficile et coûteuse décision.

« *En septembre dernier*, explique M. Lucien Morisset, président du club, *mon entraîneur-joueur yougoslave a décidé de partir faire un stage d'un an aux Etats-Unis ; je me suis donc vu contraint de trouver rapidement un joueur de bon niveau pour monter en division supérieure. La seule solution était de prendre un Américain, quitte à ce que cela nous coûte de l'argent. »*

Militaires

Les petits clubs payent, mais en présentant des exigences plutôt originales : *« 80 % des clubs souhaitent avoir un joueur blanc mesurant plus de 2 mètres et capable de gagner à lui seul n'importe quel match difficile ! »*, assure Ephraim Mac Daniel, l'un des nouveaux revendeurs de joueurs américains. Autre critique, celle d'Henry Fields, le plus ancien — il a commencé à jouer en 1962 au PUC pour 450 francs par mois — des joueurs américains en France : *« On prend trop souvent un joueur en fonction de son nom, de ses qualités de marqueur, mais on lui demande ensuite tout autre chose, par exemple de bien défendre ou de prendre toutes les balles au rebond. »*

Les intermédiaires, qui profitant de ce marché européen et fructueux, ont proliféré ces dernières années, portent aussi leur part de responsabilité dans la qualité du recrutement.

Le premier à *s'être* lancé dans ce business est Jim Mac Gregor. Appelé à entraîner l'équipe d'Italie en 1954, cet Américain va sillonner l'Europe et plusieurs pays utiliseront ses services. Alors que les militaires américains stationnés en Europe occidentale commencent à être recrutés par des clubs situés à proximité des villes de garnison, Mac Gregor est le premier à *vendre des joueurs en Italie.* Lui-même explique la suite : *« Dans les autres pays, on s'est aperçu que les Américains jouant en Italie étaient plus forts que les autres. Les grands clubs européens ont alors commencé à me contacter et, de 1960 aux années 1972-1973, j'ai eu un quasi-monopole du placement des joueurs en Europe. »*

La force de Jim Mac Gregor c'est de bien connaître son marché. En constantes relations avec *les dirigeants de club et les fédérations européennes*, il a pu, par exemple, avant même les dirigeants du Stade Français, savoir que Bill Wansley, l'Américain du *dernier grand club* de la région parisienne, était en train de trouver une nouvelle équipe en Italie. *« Vous savez, vous allez perdre Bill Wansley*, a-t-il téléphoné aux dirigeants du Stade Français. *Mais moi je peux vous proposer un certain nombre de bons joueurs pour le remplacer. »*

L'été, il forme une, voire deux équipes de basketteurs américains, qui effectuent une tournée en Europe. Certains des joueurs, ex-professionnels ou étudiants, viennent directement des Etats-Unis, où ses relations d'entraîneur lui assurent un bon recrutement ; d'autres viennent de clubs d'Europe ou même *d'Amérique latine* qu'ils désirent quitter. Un sponsor, le plus souvent une entreprise américaine, finance en partie l'opération, l'équipe prenant en contrepartie son nom (Gillette All Stars par exemple). L'autre partie est à la charge des clubs qui organisent les *matchs.* Ces derniers, d'après Jim Mac Gregor, ont triplement intérêt à organiser de tels matchs. *« En premier lieu, jouer contre mon équipe est l'occasion d'offrir un spectacle et donc d'obtenir des rentrées d'argent bienvenues en fin de saison. En second lieu, cela donne une opportunité aux entraîneurs d'essayer de nouveaux joueurs. Enfin, c'est la possibilité de voir en action les nouveaux Américains sur le marché ».*

Les gars sérieux

Très efficace, cette méthode est aussi éprouvante pour les joueurs, qui se voient proposer un match par jour pendant trois mois dans toute l'Europe. Elle a cependant été reprise par tous les concurrents de Mac Gregor, que ce soit les plus importants, comme Kanner, son principal rival en Italie, ou les plus petits, comme Torain et Mac Daniel.

Ex-joueurs américains pour la plupart, ils se sont dit, en voyant Mac Gregor prospérer : *« Pourquoi pas moi ? »* Ainsi Glendor Torain. Après avoir longtemps été joueur en Belgique et en France, il place maintenant, depuis son P.C. de Bruxelles, des joueurs dans toute l'Europe. De même Ephraim Mac Daniel, qui avoue s'être trouvé pris au jeu : *« Au bout de quelques années passées à Orléans, les clubs sont venus me demander si je ne connaissais pas des joueurs américains. Devant la demande, j'ai décidé, cette année, de me lancer dans ce business. »* Mac Daniel travaille *principalement* avec des clubs de deuxième catégorie. Son activité consiste à envoyer ses joueurs, qu'il se charge de nourrir et de loger, aux quatre coins de la France vers les clubs qui désirent les essayer au cours *de matchs amicaux de fin de* saison. Prudent, Mac Daniel a pris le soin de demander aux joueurs de se munir d'une carte ferroviaire Europass qui leur permet de voyager à volonté !

Plus récemment, Bob Riley, qui vient de mettre un terme à sa carrière de joueur, s'est aussi lancé dans la bataille. Un *ami* recrute des joueurs aux Etats-Unis. Riley est chargé de les placer. *« Moi, je vends des gars sérieux, capables de former des jeunes dans les clubs »*, explique-t-il, soucieux d'éviter aux petits *clubs les mauvaises surprises.* Plus riches, les clubs de Nationale 1 préfèrent souvent recruter eux-mêmes. Concurrençant les intermédiaires, ils organisent, à leurs frais, une expédition en Amérique pour y dénicher l'oiseau rare ou, plus simplement, font appel à leur propre fichier de joueurs évoluant en Europe. *« C'est une assez bonne méthode »*, assure Charly Badache, président du Caen B.C., qui vient de recruter un Américain, Lionel Billingy, de cette façon. David Azar, président du Stade Français, ne partage pas cette opinion : *« On dit toujours que des gens comme Mac Gregor ou Kanner sont des marchands de bestiaux. Ce n'est pas vrai, ils sont, en fait, très utiles, car faire appel à eux nous coûte beaucoup moins que si nous devions chercher nous-mêmes un Américain... »*

Cher *ou* pas cher ? Il faut savoir que, en moyenne, les intermédiaires exigent 10 % des indemnités annuelles des joueurs recrutés. Ils ont donc intérêt à vendre leurs meilleurs poulains là où les honoraires sont les plus élevés, *c'est-à-dire* en Italie (3) et en Espagne.

En France, un Américain, à quelques exceptions près, gagne de 8 000 à 20 000 francs par mois en nationale 1, de 5 000 à 10 000 francs en nationale 2, de 3 500 à 5 000 francs en nationale 3 et de 2 500 à 4 000 francs en nationale 4, excellence régionale et promotion d'excellence.

Si l'on ajoute les divers avantages en nature du type logement ou véhicule qui figurent systématiquement sur l'ardoise, on mesure l'importance du budget « américain » pour un club de niveau régional. D'où la catastrophe si le joueur ne correspond pas aux besoins du *club ou* s'il s'adapte mal.

Les petits clubs, qui peuvent consacrer entre 50 et 90 % de leur budget au joueur américain, s'initient, en outre, aux gymnastiques comptables les moins orthodoxes. Ils sont en effet censés déclarer comme salarié indépendant les joueurs indemnisés et, à ce titre, ils devraient verser des charges sociales correspondant à des honoraires. Mais cela s'avère souvent financièrement impossible. Parmi les techniques alors utilisées, on peut citer encore : la création d'une seconde association qui permet de détourner un éventuel contrôle fiscal des finances du club lui-même, l'existence d'une caisse noire ou, très fréquemment, l'osmose avec les comptes d'une petite entreprise dont le patron est aussi, souvent, le président du club.

« Les clubs doivent être raisonnables, estime Claude Mansion, directeur administratif de la Fédération française de basket-ball, *surtout les petits qui doivent prendre conscience du coût engendré par la venue d'un Américain. »*

La situation des grandes équipes est différente. Le budget d'un club de nationale 1 varie en effet entre 1 et 3 *millions* de francs, et on ne peut dissimuler quoi que ce soit. *« Dans ces conditions*, explique Jacques Miquet, président de l'ASPO Tours, champion de France, *un club de basket se gère comme une entreprise avec son cortège de problèmes divers. »* Le poste « Américains », noyé dans une foule d'autres dépenses, est difficile à cerner. On peut estimer qu'il varie entre *10 % et 40 %* du budget total. Au chapitre des dépenses figurent en outre : 1) les indemnités perçues par les joueurs français qui, pour les meilleurs, sont équivalentes à celles perçues par les meilleurs *Américains* ; 2) les *frais* d'établissement des licences (3 500 francs pour un étranger) ; 3) des frais de déplacement ; 4) les taxes sur recettes et les droits de location des salles.

Une importante source de dépenses ne doit pas être oubliée : les indemnités de transfert qui permettent aux clubs d'« acheter » un joueur dit « protégé » et qui ne peut être muté qu'avec l'accord de son président. Les indemnités peuvent atteindre, les surenchères aidant, beaucoup plus de 200 000 francs.

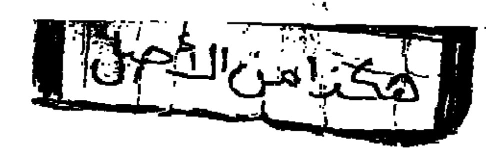
Les souscriptions publiques mises à part, trois postes principaux s'inscrivent au chapitre des recettes. Il y a, d'abord, les subventions municipales qui varient d'une ville à l'autre, l'important étant *qu'il n'y ait* pas, sur place, de sport concurrent comme le football, par exemple. Viennent ensuite les sommes versées par les sponsors qui, étant donné le faible taux de retransmissions télévisées, restent *faibles.*

Subventions

Enfin, les recettes des matches. Ce poste est d'autant plus important qu'il conditionne un peu les deux autres. Qui dit bons résultats et public fidèle dit, en effet, un bon sponsor et, souvent aussi, de bonnes *subventions* municipales. Or les présidents de club sont convaincus qu'il faut avant tout offrir un spectacle pour ranimer la fréquentation des salles, amoindrie ces deux dernières années.

« Ce sont les Américains qui font le spectacle, affirme Charly Badache, *le passage de deux à un Américain autorisé s'est donc traduit par une baisse des recettes. »* La Fédération française a, en effet, vite pris conscience du danger de laisser proliférer les joueurs américains dans le basket français. En 1967, elle limite à deux le nombre d'étrangers autorisés par équipe. En 1973, l'Etat assouplit le régime des naturalisations par mariage. Aussitôt, les dirigeants des clubs de basket, mais aussi quelquefois les *joueurs eux-mêmes, s'engouffrent* dans la brèche. Les mariages entre joueurs américains et Françaises, la plupart sincères, se multiplient. Mais la rumeur est impitoyable ; aujourd'hui, s'il se refuse à donner des noms, le petit monde du basket *jase* beaucoup sur les cas de mariage fictif — prime à l'appui — pour la fiancée et le joueur. Avertie, la Fédération ne s'avoue pas vaincue et, en février 1977, elle décide, sans rétroactivité, qu'un joueur naturalisé devra attendre trois ans en restant dans son club pour ne plus être considéré comme étranger. Mais surtout elle ramène à

(1) National Basket Association.
(2) Athletic Basket Association.
(3) Les clubs italiens sont autorisés, par exemple, à porter le nom d'une marque et reçoivent des sommes importantes de leurs sponsors.



un seul, avant le début de la saison 1978-1979, le nombre d'étrangers autorisé dans chaque équipe. « *Le public n'a pas du tout compris ce retour en arrière*, avance André Buffière, *il faut comprendre que les Américains ont donné une image de marque au basket français.* »

Les dirigeants des clubs de nationale 1, soucieux d'équilibrer leurs budgets souvent déficitaires, demandent presque unanimement le retour à deux étrangers. Mais Elody Vanags, entraîneur national des cadets et du Racing Club de France, voit, lui, plus loin : « *Je comprends le cercle vicieux qui conduit les clubs à faire une politique d'Américains, mais, plutôt que de donner de l'argent à un second Américain, ne vaudrait-il pas mieux payer un second entraîneur compétent chargé de la formation des jeunes ? Je constate qu'aujourd'hui nos équipes d'espoirs sont régulièrement battues dans les compétitions internationales.* »

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle risque fort de déboucher sur une crise grave. Déjà, incapables de suivre la surenchère des indemnisations des joueurs américains et français, de très grands clubs comme Berck et Denain ont disparu de l'élite.

D'autres, connaissant des démêlés avec l'URSSAF, sont en fâcheuse posture. C'est dans ce contexte que s'ouvre le championnat de France. ■

HAUTE-VOLTA

Balolé au micro

Se raconter dans une atmosphère de fête. La radio rurale – en Afrique comme ailleurs – est un puissant moyen d'expression.

ATHANASE GAHUNGU

UN reportage de la radio rurale, surtout, lorsque comme celui-ci, il est réalisé par une équipe internationale, c'est une fête. L'Afrique déploie son immense capacité à être heureuse en même temps que son désir d'expression.

Balolé est à une soixantaine de kilomètres de Ouagadougou, capitale de la République voltaïque. Un paysage uniforme : champs de mil à perte de vue piquetés d'arbres et de buissons. Le village est une île dans le plat pays qui porte son nom. Le tam-tam, comme les trois coups du brigadier, au théâtre, ouvre les réjouissances. L'équipe de la radio rurale fait son entrée. Equipe inhabituelle : les membres d'un stage organisé dans la capitale voltaïque, par l'Ecole internationale de Bordeaux — un des programmes de l'Agence de coopération culturelle et technique : ils viennent du Canada, de République centrafricaine, d'Haïti, du Niger, du Togo, de Guinée et, bien entendu, de Haute-Volta. La tour de Babel, mais les interprètes sont là. Surtout, les stagiaires sont des praticiens habitués, chacun dans son pays, à la sensibilité du milieu rural.

Tout commence par des réjouissances. Jeunes gens, femmes et enfants chantent et dansent pour leurs hôtes. Les anciens ont accroché à l'épaule leurs armes traditionnelles : *casse-tête*, gourdins, haches. Un prince local s'est fait précéder d'un serviteur qui porte solennellement une antique pétoire. Tribune d'honneur. Les femmes, prosternées et les yeux baissés, offrent la boisson locale, le « zom kom » — du mil écrasé et dilué dans l'eau avec une noix de beurre végétal de karité. Et du sucre de canne qui a remplacé le miel des termitières. Danses encore, et bière de mil. Bière blonde et limonade aussi : Balolé n'ignore pas le monde moderne. La fête ne cessera pas pendant les enregistrements.

L'histoire ou la légende d'abord. Un prince chassé par ses rivaux de la région de Koudougou (à une centaine de kilomètres de la capitale) cherche un asile. Il s'arrête, avec le dernier carré de ses fidèles, sous un arbre. Son *cheval, attaché non loin de là*, rompt sa longe et disparaît dans la savane. Les amis du prince le retrouveront près d'un village qu'ont formé des gens sans chefs, pourchassés et malmenés. Le prince s'y installera et protégera les proscrits : la rencontre d'un prince sans peuple et d'un peuple sans prince fera de Balolé un havre de paix.

D'interview en interview, la vie du village se dessine. Les paysans oublient très vite la présence du micro et du matériel d'enregistrement pour raconter et se *raconter*. Dans ce village isolé, la vieille Afrique est toujours présente. On y sacrifie des poulets pour implorer le dieu de la Pluie, *fêter les récoltes* ou avant d'entreprendre les semailles. On vénère le serpent-bois : le croiser sur son chemin est un mauvais présage. Vieux, il annonce la mort d'un ancien. Le tue-t-on alors qu'il est encore jeune ? Un jeune mourra en représailles.

Vivre au pays

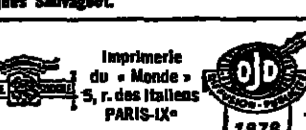
L'interdit majeur ? L'adultère : les coupables seraient chassés du village. La polygamie ? Elle permet, répond un paysan, d'élargir la famille. La monogamie ? Seulement si l'épouse a bon caractère. Le mariage était autrefois réglé par le père de l'époux. Les jeunes gens, aujourd'hui, choisissent *eux-mêmes*. Non sans quelque scandale chez les parents, qui y voient une forme de libération des filles.

L'accouchement demeure l'affaire des accoucheuses traditionnelles, mais la médecine a évolué : les guérisseuses se font de plus en plus rares. Et la mort ? Un vieillard répond : un départ définitif.

S'expatrie-t-on à Balolé ? De moins en moins, répond un jeune homme ; il est allé trois fois en Côte-d'Ivoire. Et il en est revenu. Au propre et au figuré. Naguère, ceux qui ne partaient pas passaient pour des pleutres et ne pouvaient trouver d'épouse. Mais on s'est aperçu que les gains des *émigrés étaient illusoires. La* vie est chère, là-bas, et ne permet pas de faire des économies. Les jeunes restent donc, de plus en plus nombreux, et travaillent avec la *famille*. Et ils souhaitent vivement être consultés sur les affaires de la communauté. Ils le disent.

Les explications, les anecdotes, se succèdent. La culture du mil, du *sorgho* et de l'arachide, *l'élevage* du bétail et de la volaille, une autosuffisance alimentaire à la merci d'une brusque sécheresse. Sans cesser pour autant de chanter et de danser, jusqu'à la nuit tombée, Balolé se raconte. ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

REFLETS DU MONDE

INTERNATIONAL Herald Tribune

Retour à la nature

Une variété de caoutchouc naturel de fabrication moins coûteuse et plus souple que le caoutchouc synthétique produit à partir du pétrole est actuellement testée par les fabricants de pneus et de chaussures, ceux qui seraient les principaux bénéficiaires du procédé mis au point par une usine britannique, rapporte l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE.

« Cette découverte faite par l'Association de recherche des producteurs de caoutchouc de Malaisie pourrait, si elle devenait commercialisable, détrôner le caoutchouc synthétique dont le coût de production augmente en fonction de la hausse du prix du pétrole. Elle redonnerait, en revanche, de nouveaux débouchés aux planteurs de caoutchouc du tiers-monde. Depuis la guerre, les planteurs d'hévéas et d'autres plantes dont le latex sert à fabriquer du caoutchouc naturel ont été dépassés par la demande, et leurs plantations sont devenues moins rentables en raison de l'abondante production, à meilleur marché, de caoutchoucs artificiels. Le procédé de traitement du latex par addition de peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) et d'acide formique permet d'obtenir des caoutchoucs naturels souples et résistants, et de qualités variées. »



La mort d'un chercheur

Le quotidien suisse *24 Heures* a rendu hommage à M. Morgenthaler, le père du Nescafé, décédé récemment. *« Scientifique particulièrement doué, il se trouvait à la tête de l'équipe de chercheurs attelés à la mise au point d'un café soluble. En reconnaissance des services rendus, la médaille d'or du Mérite Nestlé lui avait été remise en 1947 ».*

Le journal cite l'ouvrage de M. Jean Heer, *Reflets du monde 1866-1966, présence Nestlé*, qui explique dans quelles circonstances la firme a été conduite à changer sa politique et à s'intéresser au café soluble :

« C'était l'époque où le Brésil accumulait des excédents de café tels que, pour éviter l'effondrement des prix de vente jugés déjà trop bas, il se voyait contraint de détruire une partie de ses récoltes. On pensait que, grâce à la commodité d'emploi du produit envisagé et à la forte organisation de vente de Nestlé, la consommation du café pourrait être augmentée. Divers cafés — sous forme de paillettes ou d'extraits liquides — avaient fait leur apparition sur le marché, mais leur goût et leur arôme laissaient beaucoup à désirer. Nestlé chargea son laboratoire, installé en Suisse, d'entreprendre des recherches. Après de longues années d'efforts et de tâtonnements, le résultat désiré est enfin atteint en laboratoire au printemps 1937 ; le Nescafé, marque distinctive donnée au nouveau produit, est né. »

THE TIMES

Pas aussi roturière qu'on le pense

Les membres du parti conservateur, qui déplorent les humbles origines du premier ministre britannique, ont un motif de soulagement : on vient enfin de découvrir, en cherchant bien, dans la généalogie de Mme Thatcher des ascendances plus nobles.

Le *Times* rapporte que *« selon les recherches d'une petite armée de généalogistes amateurs, l'arrière-arrière-arrière grand-père de Mme Thatcher, M. William Roberts, a épousé, le 19 septembre 1764, une jeune fille du nom d'Elizabeth Harrington. Cet ancêtre est qualifié sur l'acte de mariage de « gentleman ». On s'explique mal cependant comment la famille a pu par la suite déchoir, les générations suivantes ayant produit une multitude d'enfants, dont la plupart sont devenus cordonniers ou ouvriers, jusqu'au père du premier ministre, épicier à Grantham et fondateur du Rotary Club local. L'un des généalogistes rappelle d'ailleurs que la grand-mère de la reine Anne était une barmaid de parents inconnus. »*

ASSOCIATED PRESS

A contretemps

Le gouvernement yougoslave a décidé d'instaurer une « heure d'été » entre octobre et avril prochains. L'agence ASSOCIATED PRESS explique de la façon suivante cette décision : *« Plutôt que d'appliquer un horaire qui permette de profiter plus longtemps de la lumière d'été, les autorités ont pensé qu'il serait plus rentable d'amener la population à rester au lit une heure de plus les matins d'hiver. » Ainsi, au lieu de retarder les pendules d'une heure au printemps, elles ont décidé que les pendules seraient retardées dans la semaine située à cheval sur septembre et octobre. Selon leur raisonnement, cette heure de plus passée au lit à cette période de l'année évitera la grosse consommation d'énergie provoquée par le départ des gens à leur travail.*

« Les Yougoslaves se rendent, en effet, très tôt à leur travail, entre 6 heures et 7 heures du matin, et ils ont pris l'habitude de se lever entre 4 heures et 5 heures, ce qui provoque une grosse consommation d'énergie en hiver, dans la mesure où le jour ne se lève que plusieurs heures plus tard. »

ÉTATS-UNIS

L'industrie des copies fantômes

Il est moins fatigant - mais plus coûteux - de faire rédiger ses travaux universitaires par autrui. Une industrie à demi légale s'est développée dans de nombreux Etats américains.

BERNARD SPITZ et ALEXANDRE WICKHAM

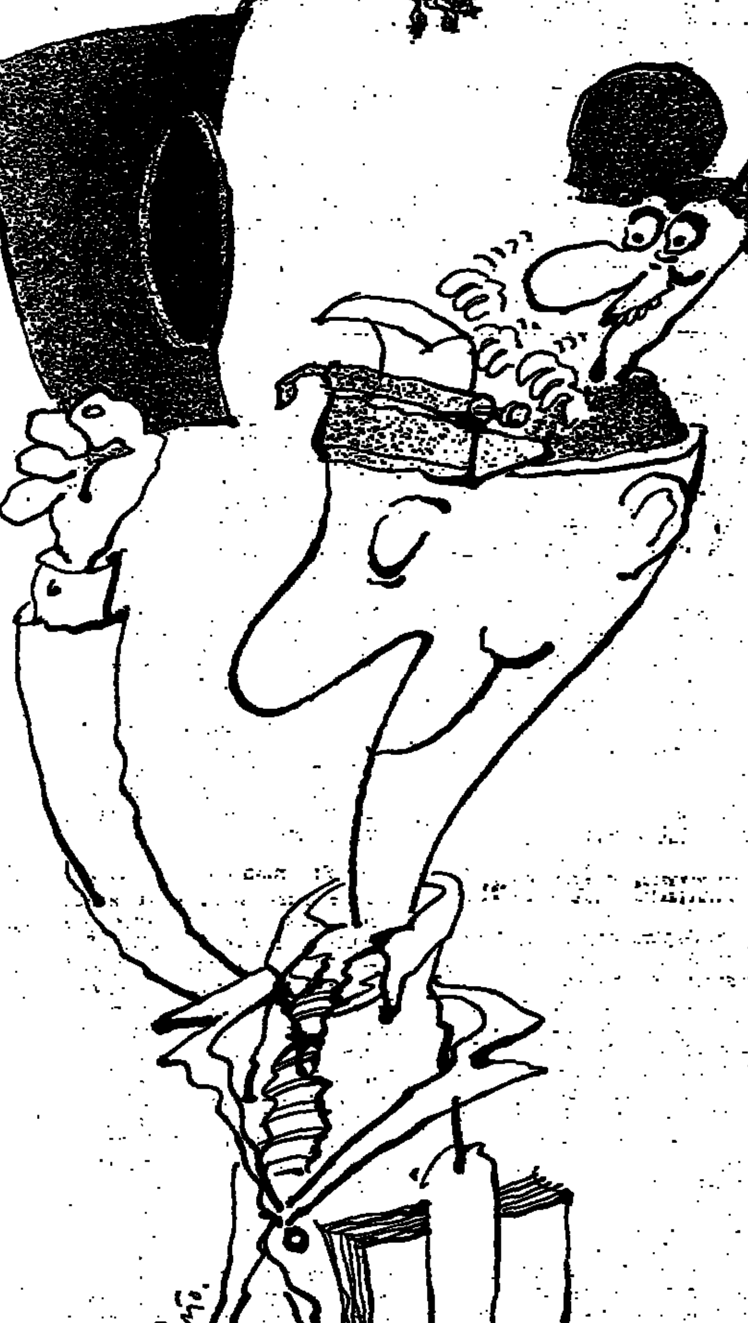
« UNE *industrie multimillionnaire en dollars.* » C'est en ces termes que les juges américains parlent des entreprises de « *termpaper* » — ou « *ghost writing* » (écriture fantôme) — auxquelles ils livrent depuis dix ans une bataille acharnée. *Termpaper* peut se traduire par « devoir à rendre en fin de semestre ». Il s'agit, en fait, des mémoires que les étudiants américains sont tenus de remettre à leurs professeurs tout au long de leur scolarité. Ces devoirs sont institutionnalisés dans le cursus universitaire, au point qu'ils constituent un critère déterminant de l'évaluation des élèves, contrairement à ce qui se passe en France, par exemple, où les examens et interrogations écrites faites en classe restent primordiaux. La tentation est donc grande pour nombre d'étudiants de pallier le manque de temps, de courage et de compétence par ce recours à une aide extérieure aussi efficace qu'intéressée : les « *termpaper companies* ».

Depuis toujours, les étudiants américains avaient l'habitude de s'échanger leurs devoirs, et les copies les plus brillantes donnaient naissance à un trafic dont ni les professeurs ni l'administration des universités n'étaient dupes. Les « fraternités », ces clubs très fermés qui regroupaient les étudiants par affinités sur les campus, avaient rationalisé quelque peu le système en établissant des fichiers dans lesquels leurs adhérents pouvaient puiser la copie de leurs rêves. Tant que ces pratiques restaient à l'intérieur de l'université, les autorités ne prenaient que peu de sanctions.

Unlimited

Tout a changé au début des années 70 avec l'initiative des frères Warren, qui eurent l'idée d'exploiter le procédé sur une grande échelle en créant la première entreprise spécialisée dans l'écriture « sur mesure » de devoirs dans n'importe quelle discipline : Termpapers Unlimited. Face à l'indignation du corps enseignant — le doyen des professeur de Harver, M. Archis Epps, parlait à l'époque d'un « *coup porté au cœur de l'enseignement académique* », — les frères Warren conservaient une sérénité à toute épreuve : « *Nous avons dépensé 10 000 dollars en honoraires d'avocat pour nous assurer que tout ce que faisait la compagnie était légal* », assuraient-ils avant de vanter la qualité de leurs prestations : « *La plupart de nos collaborateurs ont des* « masters » ou des *Ph. D.* (1) *et ils sont payés en conséquence. En outre, nous rachetons les meilleures copies des étudiants dans tout le pays.* » Effectivement, Termpapers Unlimited commença brillamment sa carrière : dix mille devoirs vendus à 3,5 dollars la page, deux bureaux à Boston et Rutherford ainsi que des projets d'implantation sur la côte ouest, des commandes de tous les Etats, du Maine à la Californie. Une telle réussite ne pouvait manquer de susciter bien des vocations. C'est ainsi que des concurrents ne tardèrent pas à naître et à proposer à leur tour leurs services sous des noms prometteurs : Minuteman Research et Termpapers Anonymous à Boston, Termpapers Arsenal à Los Angeles, Termpaper Library à Washington, Creative Research dans le Michigan, Able and Able à New-York, etc. Ces entreprises n'hésitaient pas à exposer sans complexes leurs arguments en faisant paraître d'allèchantes publicités dans les journaux des universités.

Ainsi les étudiants pouvaient racheter d'anciens travaux à 2 dollars la page ou en commander d'originaux pour 4 à 6 dollars la page. Les slogans de ces sociétés — tel celui de Termpapers Unlimited : « *Vous êtes coincés par le temps, laissez-nous vous aider* » — furent finalement considérés comme de véritables provocations et de nombreux responsables universitaires tentèrent d'interdire leur publication. La plupart du temps en vain, les journaux des universités refusant toute ingérence des administrations dans leurs affaires.



PONTO MORENO

Publicités

Des scandales éclatèrent, notamment à Harvard en 1971 où deux étudiants furent surpris à rendre exactement le même travail ; l'un fut suspendu un an de l'université et l'autre renvoyé définitivement. En 1972, un étudiant travaillant au *Harvard Crimson* — le fameux quotidien de l'université — découvrit un véritable trafic de copies volées à des professeurs et que s'échangeaient les sociétés de *termpapers* entre elles.

Devant de tels agissements, la justice décida de réagir. L'attorney général de l'Etat de New-York, M. Louis J. Lefkowitz, fit condamner de nombreux directeurs de sociétés pour « *violation de la politique de l'Etat destinée à maintenir et préserver l'intégrité du système éducatif* » et « *courageusement, aide et complicité dans l'obtention de diplômes par des moyens frauduleux* ». Des journaux d'établissements célèbres comme le Queens College, l'université Columbia, le City College, etc., furent poursuivis pour avoir ouvert leurs colonnes aux entreprises de *termpapers*. Au collège de Trenton, on accepta leurs publicités... à condition qu'elles mentionnent également le fait que tout étudiant présentant un devoir acheté à l'une de ces sociétés *serait exclu de l'école !*

Au fur et à mesure que des législations répressives étaient adoptées dans certains Etats comme le Wisconsin, le Missouri, la Caroline du Nord ou New-York, les sièges des entreprises se déplaçaient pour pouvoir poursuivre leurs activités, notamment dans l'Etat de New-Jersey. A ce jeu du chat et de la souris, les instances de l'enseignement supérieur avouaient leur impuissance. Comme le déclarait en 1973 le Dr Robert Birnbaum, vice-recteur de l'académie de l'Etat du New-Jersey : « *Tant qu'il n'y aura pas de véritable législation sur laquelle travailler, on ne peut rien faire.* » Or tout le monde n'était pas d'accord sur les mesures envisagées. Ainsi le président du collège de Newark reconnaissait : « *Il est trop difficile de distinguer parmi les différentes sortes d'aides possibles celles qu'un étudiant est en droit ou non d'utiliser.* » Quant aux directeurs des sociétés, ils s'indignaient d'être considérés comme des hors-la-loi « *à moins* — comme le précisait l'un d'eux — *qu'on interdise également l'Encyclopedia Britannica* ».

Enfin, un certain nombre de responsables universitaires souhaitaient que ces affaires se règlent à l'intérieur même des établissements et non devant des tribunaux civils.

Aussi, profitant de ces hésitations, les entreprises de *termpapers* continuèrent à prospérer. En 1977, sur l'initiative de l'attorney Robert del Tufo (district de Newark, New-Jersey), un compromis fut trouvé au niveau fédéral. Les sociétés pouvaient continuer à exercer leurs activités, mais à condition d'établir un fichier de leurs clients et de le mettre à la disposition des universités. Elles devaient, en outre, renoncer à faire de la publicité dans les journaux des établissements scolaires. Ces mesures devaient permettre de décourager les fraudeurs. Mais comme le déclarait alors au *New York Times* Carol Gray, employée d'une grande entreprise de *termpapers* : « *Bien que les étudiants s'engagent à n'utiliser leur commande que comme instrument de travail, il est certain que la plupart se contentent de rajouter leur nom en haut de la page de garde avant de remettre le devoir. Comment cela peut-il abuser les correcteurs, voilà une chose qui me dépasse.* »

Aussi, en dépit de dix années d'efforts des législateurs et de tentatives des collèges pour combattre les fraudes des étudiants, ces entreprises font aujourd'hui plus d'affaires que jamais. Elles les font cependant plus discrètement. La publicité tonitruante des frères Warren a été remplacée par des annonces ambiguës. Recherche, assistance, conseil : autant de termes neutres derrière lesquels les sociétés se réfugient et qui obligent le client potentiel à lire entre les lignes. A l'intérieur même des entreprises, cette prudence reste de mise : au siège de Research Exchange, à Jersey-City, les pancartes sur les murs indiquent : « *Nous ne faisons pas de* termpapers », « *Recherche seulement* ». Dans les bureaux d'Academic Research, à Rutheford, il est précisé : « *Nous n'acceptons pas de commandes destinées à être soumises à une quelconque institution.* » Des précautions touchantes qui permettent à ces sociétés de dégager leur responsabilité en cas d'incident, mais dont l'hypocrisie apparaît de façon manifeste lorsque les étudiants viennent commander leurs travaux.

Cartes de crédit

Difficile, en effet, de croire à une coïncidence quand trois élèves d'une même classe viennent demander le même devoir à quelques jours d'intervalle ! La société se contenta pourtant d'enregistrer les trois commandes et d'envoyer cinq pages à chacun avec les mêmes idées dans un ordre différent...

Les catalogues offerts sont souvent impressionnants : Research Exchange propose soixante-cinq mille sujets — de la physique nucléaire à la sociologie de l'enfant — à des tarifs variant entre 3 et 5 dollars la page. Pour se procurer un travail sur un thème inédit, il en coûte de 8 à 14 dollars la page suivant le délai demandé. Heureusement, comme le précise un employé : « *Les cartes de crédit sont acceptées.* »

Les étudiants ne sont pas les seuls clients des entreprises de *Ghost Writing*. Des professeurs souvent réputés mais en mal d'imagination ont également recours à leurs services pour faire écrire quelques articles au moment fatidique où l'administration des universités s'interroge sur le renouvellement de leurs contrats. Mais les tarifs sont en rapport : on parle de 1 000 dollars la page en cas de parution dans un journal. Il s'agit là de l'aristocratie de l'écriture fantôme.

Plus modestement, des étudiants, seuls ou avec quelques amis, montent un peu partout dans le pays de petites entreprises qui finissent par concurrencer les gros industriels du *termpaper*.

« *Quand on sait où chercher l'information et qu'on a une bonne capacité de synthèse, on peut se faire quelques centaines de dollars par mois* », explique Frank, qui a monté son entreprise à New-York. Comme ses confrères, il fait passer des petites annonces dans des journaux et des magazines locaux, tels le *Soho News*, le *Village Voice*, *New York Magazine* ou *Cue*, et n'accepte les commandes qu'après avoir le numéro de téléphone de son client. « *Je dois être très prudent,* nous expliquait-il. *Même si tout le monde est au courant, c'est quand même illégal et je ne tiens pas à me faire remarquer.* » Le *Ghost Writer* — l'écrivain fantôme — préfère parfois jouer à l'homme invisible...

(1) *Les deux plus hauts grades du cursus universitaires américain correspondant approximativement en France à la maîtrise et au doctorat.*



« A chacun son Allemagne » à « V 3 »

Les espaces de l'alternative

Il y aura eu beaucoup de bruit, de *bruits, autour du numéro du magazine* « V 3 » qui, après que sa date de programmation eut été un peu retardée, sera diffusé le vendredi 30 octobre sous le titre : « A chacun son Allemagne ». Depuis le mois d'août, où quelques parlementaires bien renseignés se sont émus en apprenant que l'anarchiste de mai 1968, l'homme du Mouvement du 22 mars, allait s'exprimer sur une chaîne d'Etat française (« le Monde » du 15 août), Michel Thoulouze, rédacteur en chef du magazine avait alors répondu : « Daniel Cohn-Bendit, qui vit en Allemagne à l'intérieur des réseaux parallèles, nous a paru le guide le mieux renseigné pour aider le réalisateur Pierre-André Boutang à effectuer cette enquête sur les expériences de vie alternative. » Puis, ces jours derniers, est survenu l'incident des quarante-cinq secondes coupées. Et tout le monde de crier à la censure. Tout le monde, sauf Daniel Cohn-Bendit qui admet aisément qu'une société nationale de programmes, précisément, ne puisse peut-être pas faire de la propagande pour Radio Verte Fessenheim, une « pirate » qui arrose aussi la France (« le Monde » daté 21-22 septembre).

Toutes ces péripéties ne devraient pas masquer le sens réel de l'événement. L'événement ? Une excellente émission sur un sujet qui, d'ordinaire, en effet, n'entre guère dans le menu quotidien des journaux télévisés ni ne fait l'objet des programmes d'information. Le sujet ? Un mouvement qui, en Allemagne de l'Ouest, au moment où le Parlement fédéral va être renouvelé, rassemble 2 % à 4 % de la population : « le mouvement alternatif », aussi appelé celui des « verts ». Une tendance organisée et surtout composée de jeunes nés après la guerre et qui n'envisagent plus de mener l'existence que leur proposent les sociaux-démocrates.

Il ne faut pas manquer de regarder ce voyage à l'intérieur du réseau, des réseaux de ceux qui, peut-être grâce à la prospérité de leur pays, ont fait en sorte d'ouvrir des librairies autres, d'imprimer des journaux différents, de ne plus vivre à deux mais en communauté, de ne plus travailler trop, de ne pas gagner le plus d'argent possible mais ce qui est juste nécessaire. Les mêmes qui protestent contre l'énergie nucléaire. L'émission de Pierre-André Boutang et de Daniel Cohn-Bendit donne la parole à ceux qui ont d'autres opinions et montre aussi les ambiguïtés ou les difficultés du choix « alternatif ».

Un entretien avec Daniel Cohn-Bendit

« L'un des slogans de mai 68 était : « Ouvrez les yeux, fermez la télé. » N'est-il pas paradoxal de retrouver Daniel Cohn-Bendit aujourd'hui responsable d'une émission de télévision ?

— La différence, en ce qui me concerne, c'est que, en 1968, je vivais en France, je faisais de la politique en France et que, aujourd'hui, je vis en Allemagne, je fais de la *politique* en Allemagne et compte y rester. Ce qui surprend beaucoup de gens en France, qui me demandent toujours : *« Comment peut-on vivre en Allemagne ? »* C'est pour leur répondre que je voulais faire ce reportage, pour expliquer que l'Allemagne, c'est, bien sûr, celle qu'on a tous dans la tête, mais aussi autre chose.

— Qu'y a-t-il de différent dans l'Allemagne et dans l'activité politique qu'on peut y développer ?

— Ce qui m'intéresse, c'est que, en Allemagne quand on se pose le problème d'une autre société, il ne peut plus y avoir de faux débat. Il y a, d'une part, le capitalisme réel, qui fonctionne très bien et, de l'autre côté du mur, le socialisme réel. Ceux qui veulent une autre *société* sont donc obligés non plus simplement de postuler des espaces de liberté, mais de les expérimenter. Parce que toute tentative pour aller de l'avant politiquement et exercer une certaine influence ne peut se faire qu'en présentant des alternatives réelles et non plus des programmes, aussi beaux soient-ils. En Allemagne, aujourd'hui, il existe une *société « alternative »*, c'est-à-dire un nouveau type de société civile.

» Cela ne veut pas dire que l'on y parvient. Mais cela signifie qu'il faut nous reposer tous les problèmes que l'idéologie marxisante ou gauchiste traditionnelle avait cru classés : qu'est-ce que la justice, que sont les moyens de communication, le problème de la démocratie ? Et aussi, bien sûr, le problème de la technique et du progrès scientifique au service de l'émancipation.

Utopie

— Est-ce que ces espaces alternatifs ne produisent pas finalement une certaine dépolitisation ?

— Oui et non ! Lors des mobilisations antinucléaires, nous intervenons massivement dans la vie politique nationale. Mais qu'il y ait cette tentation de dépolitisation, c'est évident. Les gens de ma génération essaient depuis dix ans de faire de la politique, et le risque est grand de faire toujours la même chose, de ne jamais changer : se présenter aux élections pour parler du programme, ça peut durer éternellement. Et, en dehors de moments historiques précis, il y a la tentation de se replier sur soi-même. C'est l'un des débats qui se mènent actuellement en Allemagne : comment accepter ce besoin de vivre quotidiennement sans se poser le problème de la révolution, et en même temps ne pas renoncer à ce que le problème de la révolution soit toujours à l'ordre du jour.

— Parler aujourd'hui de la révolution, cela implique de redéfinir pas mal de choses, notamment dans le domaine de la démocratie, des médias ou de la justice ?

— Dire que la révolution est à l'ordre du jour, c'est partir d'une banalité, à savoir que, parmi les types de société qui nous sont proposés, aucun ne satisfait mon utopie. Je crois que dans les luttes qui ont lieu aujourd'hui s'expriment des tendances à dépasser et à changer radicalement le type de société dans lequel on vit. Et ce qui m'intéresse, ce n'est pas seulement que des gens expriment ce désir, mais c'est aussi le contenu de ce qu'ils expriment, parce que c'est là que se délimite le contenu de notre révolution.

» Prenons l'exemple de la Hongrie en 1956. Les ouvriers se révoltent contre le totalitarisme stalinien. Et il y a des groupes gauchistes qui disent : tout le pouvoir aux conseils ouvriers. Là-dessus s'ouvre un débat dans lequel de nombreux ouvriers défendent la position suivante : nous sommes contre le fait de donner tout le pouvoir à qui que ce soit. Nous sommes pour des conseils ouvriers, pour des *syndicats, mais justement pour* faire éclater tout pouvoir central.

Les choses comme elles sont

» Le dépérissement de l'Etat, ce peut être un rêve dans l'abstrait, dans les livres, ou bien ce peut être un processus qui ne peut se faire que s'il existe des *structures* permettant effectivement ce dépérissement. Pour ceux qui avaient vécu l'expérience du totalitarisme, cela ne pouvait se faire qu'en faisant éclater toutes les structures centrales et centralisantes.

» La révolte des ouvriers polonais, aujourd'hui, nous dit la même chose. L'une de leurs exigences était que les tractations entre les délégués et le gouvernement soient retransmises en direct à la radio ou à la télévision. C'était là un facteur inouï de démocratisation. Pourquoi ce qui a été possible en Pologne ne le serait-il pas en France ? Imaginez, par exemple que les négociations de Grenelle, en 1968, aient été retransmises en direct. Quand les syndicats et le gouvernement sont en train de régler un conflit, il y a des tas de choses qu'on aimerait bien entendre. Il faudrait demander que, chaque fois qu'il y a un conflit social, les négociations soient retransmises.

— Cela nous renvoie aux problèmes, des médias, et à l'utilisation que l'on peut en faire. Par exemple, organiser des débats lors des conflits sociaux pour que s'expriment les différents points de vue. Les radios libres ont souvent tenté de le réaliser en Italie, en Allemagne ou même en France...

— Oui, mais le problème des radios libres c'est que, une fois qu'on les a, si on n'a pas d'expérience pour les utiliser, en dehors des moments privilégiés où on laisse s'exprimer les acteurs d'un conflit, on ne sait pas comment dire les choses que l'on voudrait dire.

» Les radios libres, en Italie, sont formidables quand il y a des débats. Un des *grands moments* des radios libres a été lors des attentats fascistes. Une radio a organisé un débat en posant la question : comment des jeunes peuvent-ils être fascistes ? Et des jeunes fascistes ont téléphoné. Ils ont dialogué avec des jeunes communistes. Ils étaient du même village et ils ont pu discuter pendant quatre heures, ce qui aurait évidemment été impensable autrement.

» C'était un grand moment, mais atypique. Et dans les autres périodes, quand il faut faire de l'information la question est de savoir comment la faire. Aujourd'hui, les radios libres en Italie sont très ennuyeuses. Je crois que ce serait dramatique si on avait à faire de la télévision aujourd'hui, parce que ce qu'on réaliserait serait aussi dogmatique, aussi lénifiant que la télévision actuelle.

» Prenons l'exemple de la révolution portugaise. Le plus grand journal, qui était gouvernemental durant la dictature, passe aux mains de rédacteurs communistes. Et que font-ils ? De grands titres pour soutenir la *politique* du nouveau gouvernement. C'est-à-dire que les médias sont utilisés comme ils l'étaient avant, mais au lieu d'être au service de la mauvaise idéologie, ils sont au service de la bonne.

» *Or le problème est de pouvoir* donner la parole aux gens. Sinon on dit seulement comment on voudrait que le monde soit, sans montrer les choses telles qu'elles sont.

— Et montrer les choses comme elles sont, c'est avant tout laisser s'exprimer les conflits et les contradictions ?

— J'ai le sentiment, quand je fais une émission, d'essayer de montrer les contradictions, de laisser parler ceux qui sont *contre moi. Ce pour quoi va ma* sympathie est évident. Mais je veux montrer aussi ce pour quoi ne va pas ma sympathie. Dans un débat sur le nucléaire, je voudrais bien sûr dire pourquoi je suis hostile au nucléaire, mais il faut donner la parole à ceux qui disent le contraire. Et c'est là que les médias peuvent être quelque chose ou bien rien. Tant que les radios libres ne seront que des instruments de propagande à l'envers, on n'avancera pas.

Savoir définir

— Le nucléaire. C'est l'une des batailles essentielles du mouvement alternatif en Allemagne...

— Pendant longtemps, nous avons été pris dans l'idéologie du progrès. Or, aujourd'hui, les mouvements écologistes nous montrent à quel point on ne peut *faire n'importe quoi*. L'écologie est le premier mouvement qui, à tous les niveaux, formule un besoin de décentralisation. Elle postule une science qui soit maîtrisée par ceux qui doivent vivre avec, autour...

» Et la grande question est celle-ci : est-ce qu'il y a des progrès que l'on doit refuser ? Des choses que l'on peut faire, mais que l'on ne veut pas faire ? Comme, par exemple, le nucléaire, les manipulations génétiques...

— Le mouvement alternatif devait aussi tenter d'apporter une réponse au problème de la justice.

— Oui, cela va de pair avec ce que je disais sur le pouvoir central. Tout processus révolutionnaire ne m'intéresse que si, en même temps, il y a un mouvement social collectif qui défend les droits de l'individu. On ne peut plus faire simplement « confiance aux masses », comme dans l'idéologie révolutionnaire traditionnelle. Après l'expérience de la révolution iranienne par exemple, il y a beaucoup de gens qui souhaitent une bonne définition des droits de la personne humaine, qui protège les gens contre la folie ambiante. Et on s'aperçoit alors que la structure de la justice peut être une défense de l'individu. Il faut qu'il n'y ait aucune possibilité de forcer un individu à faire ce qu'il ne veut pas.

Ceux qui perdent

— Il y a bien sûr un problème qu'on ne peut pas ne pas aborder quand on parle de l'Allemagne d'aujourd'hui, c'est celui du terrorisme...

— Le terrorisme tel qu'il existe en Allemagne est dans la logique de la conception révolutionnaire que nous avons tous eue. On appelle terroristes ceux qui perdent et révolutionnaires ceux qui gagnent. Si Castro avait perdu, aujourd'hui on dirait que c'était un terroriste.

» Tout le monde parle du terrorisme avec un certificat de bonne conscience. La société allemande et l'Etat allemand ont eu les terroristes qu'ils méritaient. Car il ne faut pas oublier la complicité de l'Etat allemand avec les Américains pendant la guerre du Vietnam. L'épopée négative du terrorisme était liée au problème du soutien au peuple vietnamien qui était en train de se faire massacrer. Et c'était tout à fait honorable de se poser cette question. Je pense que l'action de la Fraction armée rouge a été beaucoup moins efficace que le mouvement de masse qui a donné mauvaise conscience aux sociétés occidentales et fait éclater les valeurs de l'Occident. Mais nous avons tous ressenti une sorte d'impuissance et, à un moment ou à un autre, on s'est tous dit : *on va tout faire sauter.*

» L'apparition de la deuxième génération du terrorisme était liée aux conditions d'emprisonnement des premiers terroristes, à la destruction de l'identité des prisonniers, à la mort collective de Stamheim. La société allemande a bonne conscience sans se poser le problème de ses responsabilités.

» Les militants politiques, ceux qui n'ont pas viré au terrorisme, disent : nous, on voulait autre chose, sans dire qu'à certains moments nous avons tous eu des fantasmes de terrorisme. Quant aux terroristes eux-mêmes, ils ont bonne conscience puisque, au nom de la Révolution mondiale, ils se permettaient de balancer des bombes à droite et à gauche.

» Et, dans cette situation, plus personne ne pose le problème du drame qu'était le terrorisme pour l'Allemagne. J'aimerais faire une émission de télévision sur ce sujet. Mais je suis bien certain que personne ne me la proposera.

— Avez-vous d'autres projets de reportages, d'émissions ?...

— J'ai un contrat avec une grande maison de production française pour faire un film. J'ai envie de faire une fiction sur l'histoire récente depuis la deuxième guerre entre la France et l'Allemagne, et d'attaquer la bonne conscience de la France qui a fait la Résistance. Mon idée est que l'antifascisme n'a existé réellement qu'en Allemagne après la guerre, dans le mouvement anti-autoritaire, qui s'est posé effectivement le problème de ce qu'a été le fascisme. Alors qu'en France il y a une résistance nationaliste. Je dois dire que, pour moi il n'y a rien de plus immoral que de tondre des jeunes filles parce qu'elles avaient couché avec des soldats allemands. Le nationalisme, c'est tout, sauf de l'antifascisme. »

Propos recueillis par DIDIER ÉRIBON.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR ★★ GRAND FILM

Le Serpent

D'HENRI VERNEUIL
Lundi 29 septembre
FR 3, 20 h 30

★ *La bouteille à l'encre des romans d'espionnage traditionnels. Yul Brynner, transfuge soviétique du K.G.B., a-t-il roulé la C.I.A. malgré l'épreuve, favorable pour lui, du détecteur de mensonges ? Les prestiges de l'électronique s'ajoutent au plaisir rocambolesque d'une intrigue racontée avec tout le savoir-faire de Verneuil dans le genre. Et c'est un film joué par d'illustres comédiens (Brynner, Henry Fonda, Dirk Bogarde, Philippe Noiret, Michel Bouquet).*

Le Boucher

DE CLAUDE CHABROL
Lundi 29 septembre
TF 1, 20 h 35

★★ *Un des très grands films de Chabrol. La vie quotidienne d'un village du Périgord (la nature, berceau de la Préhistoire, intervient ici dans le comportement des personnages) troublée par des meurtres sadiques. Les rapports, nés du secret des êtres, d'une institutrice et d'un boucher, monstre au cœur tendre travaillé par des forces bestiales. Une atmosphère campagnarde exceptionnellement juste, une mise en scène maîtrisée, attentive aux gestes familiers et à l'humanité, aux caractères ambigus des personnages. Stéphane Audran et Jean Yanne sont superbes.*

Coups de feu dans la sierra

DE SAM PECKINPAH
Mardi 30 septembre
FR 3, 20 h 30

★ *Ce western paraîtra certainement moins original qu'à l'époque (fin 1962) où il fit découvrir Peckinpah en France. Le renouvellement d'une mythologie classique par l'intervention d'« anti-héros » vieux et désabusés est devenu, depuis, monnaie courante. Restent la force brutale du drame, la communication, au-delà de l'intrigue, avec le monde intérieur de Randolph Scott et de Joel McCrea, bien différents des archétypes à la John Wayne.*

Une opinion personnelle

DE YOULI KARASSIK
Mardi 30 septembre
A 2, 20 h 35

★ *Présenté au Festival cinématographique international de Paris 1977, mais jamais distribué depuis, ce film soviétique relève du courant dit « sur la production » comme* la Prime *et* Je demande la parole *que, malheureusement, il ne vaut pas. Des conflits individuels et moraux éclatent dans une grande usine de province où un psychologue et une sociologue venus de Moscou sont chargés d'études de rendement. Nous sommes ici en présence de la vie soviétique contemporaine (et c'est pourquoi il faut voir* Une opinion personnelle*), mais la mise en scène est sans nerf et sans rythme.*

Grand Prix

DE JOHN FRANKENHEIMER
Jeudi 2 octobre
FR 3, 20 h 30

★ *Un film sur les courses automobiles, où, avec une virtuosité fascinante et de surprenants effets techniques, la caméra suit les bolides sur les circuits internationaux (Monte-Carlo, Le Mans, Monza, etc.), plongeant le spectateur dans la griserie de la vitesse et le défi à la mort. C'était d'ailleurs fait pour le format 70 mm, ô télévision ! Dommage que Frankenheimer se soit attardé sur les aventures amoureuses et romanesques. Yves Montand est le personnage le mieux, le plus intéressant.*

Souvenirs d'en France

D'ANDRE TECHINE
Jeudi 2 octobre
A 2, 20 h 30

★★ *S'inspirant de la tradition littéraire du « roman de famille », André Téchiné a inscrit l'histoire de l'ascension d'une fille du peuple dans celle de la France, de 1936 aux années 1970, pour réaliser un essai, extrêmement passionnant par son langage filmique, sur les structures, les stéréotypes et les archétypes de ce genre de roman. C'est, pour le public, d'un accès direct et d'une parfaite « lisibilité ». C'est du cinéma moderne changeant l'expression de la fiction. Dans une distribution remarquable, Jeanne Moreau et Marie-France Pisier représentent avec chacune son talent, sa forte personnalité, deux femmes bien dissemblables et pourtant complémentaires, inséparables.*

Les Pâtres du désordre

DE NICO PAPATAKIS
Vendredi 3 octobre
A 2, 23 h 5

★ *Implacable tragédie, en vingt-quatre heures, dans un village grec du Pinde. La révolte d'un berger humilié contre des forces sociales archaïques, une incroyable atmosphère d'hystérie, de haine, d'amour et de mort. Les « colonels » venaient de saisir le pouvoir en Grèce lorsque sortit le film, qui en prit, du coup, une certaine valeur politique. Et Nico Papatakis, auteur des* Abysses*, paraissait alors un cinéaste inspiré et non conformiste. Or, malgré certaines images violentes et surréalistes,* les Pâtres du désordre *était une œuvre brouillonne et ratée, dont le lyrisme passait par trop d'artifices de mise en scène.*

Ne nous fâchons pas

DE GEORGES LAUTNER
Dimanche 5 octobre
TF 1, 20 h 35

On a vu trop souvent ce Lautner-là — excellente parodie de série noire, d'ailleurs, avec Jean Lefebvre impayable en faux minable, fausse victime et véritable emmerdeur provoquant d'énormes catastrophes — pour lui donner encore une étoile. La programmation routinière (à quelques exceptions près) de TF 1, le dimanche soir, nous inviterait plutôt à nous fâcher.

Gloria

DE HANS BEHRENDT ET YVAN NOE
Dimanche 5 octobre
FR 3, 22 h 40

★ *Bien loin de* Métropolis *(Fritz Lang) et de* l'Argent *(Marcel l'Herbier), Brigitte Helm transformée en petite bourgeoise banale (sauf le charme de son accent allemand), a des problèmes avec André Luguet, son mari aviateur. Jean Gabin interprète là-dedans un mécano, homme du peuple bien franc, bien naturel, qui est le « bon ange » du couple. Simple curiosité. Ce rôle le fit pourtant remarquer, en 1932, par Marcel Carné, alors critique à Cinémagazine, qui le considéra comme « la grande révélation du film ».*



L'héritage d'Ignace de Loyola

**ENQUETE :
LES JESUITES EN FRANCE**

**Lundi 29 septembre
A 2, 21 h 55**

Les jésuites sur le petit écran et pas sous la forme traditionnelle d'un film qui aurait pour cadre tel ou tel de leurs collèges ! Non, les jésuites tels qu'ils *sont aujourd'hui*, et interrogés par une journaliste redoutée pour ses questions brutales et sans échappatoire. L'ensemble donne, semble-t-il, *une vision assez juste et équilibrée* de la Compagnie de Jésus dans notre pays (un premier volet, dû à Pierre Miquel, montrait les jésuites dans le monde, cf. *le Monde* daté 21-22 septembre) : une « Compagnie » qui tâtonne quelque peu, en quête *de la plus grande efficacité* apostolique.

La voie privilégiée n'est *plus* celle de l'éducation de la noblesse et de la bourgeoisie. La *simple présence au milieu d'une* société déchristianisée, et l'usage des médias peuvent avoir aujourd'hui une efficacité plus grande. La Compagnie est « en recherche » de « multiplicateurs » nouveaux et disperse ses mises. Mais, dans ce qui pour*rait sembler une faiblesse, elle* reste fidèle au réalisme du fondateur, Ignace de Loyola, qui prescrivait, avant tout engagement, une analyse approfondie *de la situation. Rien n'était plus* éloigné de sa pensée que l'idée de favoriser définitivement un *mode d'activité plus qu'un autre.* Il recommandait toujours de « tâter le terrain » et détestait la rigidité des archétypes, même s'il utilisait, symboliquement, ceux de la chevalerie pour être compris de son temps. Quant aux crises, la Compagnie en a *connu de si graves dans le* passé, allant jusqu'à sa disparition sur ordre d'un pape (Clément XIV en 1773), qu'elle est devenue experte en la manière d'en sortir.

Anne Gaillard nous la présente sous ses divers aspects. Du *collège parisien et bourgeois* Saint-Louis-de-Gonzague au collège technique du Marais à *Saint-Etienne en passant par* Saint-Joseph d'Avignon, unique établissement mixte de la Com*pagnie (où non seulement* filles et garçons se côtoient, avouent leurs flirts et la compréhension des pères, mais dont le directeur, le Père Bernard, se veut le *protecteur des marginaux*, des gitans et autres « paumés »), on a une vue assez vaste des activités d'enseignement maintenues par la Compagnie dans ses *quinze établissements de France* (25 % des effectifs actifs).

Un jésuite de la mission ou*vrière du Mans*, délégué C.F.D.T. de son entreprise, nous révèle un autre mode d'action occupant aujourd'hui près de 18 % des effectifs. Nous assistons aussi *au comité de rédaction de Projet*, influente revue de la Compagnie dans les domaines culturel, économique et social, les activités intellectuelles (recherche, *édition*, *revues*, *médias*) représentant également 18 % environ des activités de la *Compagnie*.

Enfin, le Père Henri Madelin, provincial de France, fait face, avec lucidité et franchise, avec humour aussi, aux questions bru*tales mais pertinentes d'Anne* Gaillard. Tout ce qui, dans la discipline de la Compagnie, nous semble vraiment trop contraignant devient, dans sa bouche, la condition même de cette liberté en laquelle il voit la marque du jésuite. Le « compte de *conscience » dû au supérieur ?* « *Un coup d'audace* » d'Ignace de Loyola. Les « exercices » ? Une *méthode pour « se quitter soi-même »*. L'obéissance totale ? Elle n'a pas, en elle-même, de valeur absolue. Elle n'est qu'un moyen qui ne peut être compris *hors de son contexte mystique*, et qui laisse le dernier mot à la conscience éclairée. Le Père Madelin ne se dérobe pas devant la difficulté et l'image qu'il donne du jésuite prend un relief saisissant que des questions plus complaisantes n'eussent pas permis. — A. G.

Célébration

**« COMEDIE FRANÇAISE :
TROIS SIECLES D'HISTOIRE »**

***Du 29 septembre au 14 octobre*
TF 1, 18 h 55**

1980 : C'est l'Année du patrimoine, c'est aussi l'anniversaire *du tricentenaire de la Maison* de Molière. Voilà au moins deux bonnes raisons de consacrer *douze épisodes d'un* quart d'heure à l'histoire de la Comédie-Française.

A *l'aide de soixante-dix* documents, de portraits de grands comédiens comme Talma, Rachel ou Sarah Bernhardt, Pierre Dux, ancien administrateur général, *évoque la création en 1680* de la troupe de Molière avec les acteurs du Marais et de l'Hôtel de Bourgogne, les tribulations des comédiens entre les salles de *la rue Mazarine*, de *la rue* des Fossés-Saint-Germain, des Tuileries, de l'Odéon, jusqu'en *1804 où elle s'installe au* Palais-Royal.

Une bonne introduction historique au film de François Reichenbach sur les coulisses de la Maison de Molière, prévue pour *le* 14 octobre, *sur la* même chaîne.

Histoire d'un footballeur

**DRAMATIQUE :
LE CARTON ROUGE**

**Mardi 30 septembre
*TF 1, 20 h 30***

Il n'est pas facile de se recycler. Pas facile, quel que soit l'âge, d'abandonner un métier, *d'en réapprendre un* autre. Le recyclage ressemble toujours à un échec. C'est plus difficile *encore* quand on a été nourri par les applaudissements de la foule, par *la* fièvre du terrain. *Le Carton rouge*, écrit et réalisé par Alain Quercy (que l'on *connaît pour avoir adapté le Temps de vivre, le temps d'aimer, Mon ami Gaylor, François le Champi, la Petite Fadette* et *les Maîtres sonneurs*), raconte *l'histoire d'un footballeur* professionnel, Lucien Grotachevsky, dit Grota, obligé de se reconvertir à la suite d'un match où *il s'est fait sortir* pour brutalités. On l'a provoqué, bien sûr, mais il a la réputation d'être un « matraqueur », et son contrat n'est pas renouvelé. Poussé par sa *femme*, Anne, *à changer* de métier (il a trente et un ans, l'âge charnière pour un sportif), *il s'inscrit à l'Agence nationale* pour l'emploi, suit des cours de formation professionnelle (en mécanique automobile), ne peut s'adapter ni à la vie sans foot*ball, ni aux sarcasmes qu'il* entend autour de lui, ni au succès professionnel *de* sa femme. Grota *décide de retourner* dans son village natal pour s'occuper du petit club de football où il a débuté. Une sorte de suicide déguisé ? Alain Quercy a lon*guement enquêté au sein des* Agences nationales pour l'emploi avant d'écrire *le Carton rouge.*

En vue mariage...

**CINEMA 16 :
CHERE OLGA**

**Mercredi 1er octobre
*FR 3, 20 h 30***

« Claude, cinquante ans, bien sous tous *rapports*, ingénieur, cherche, en vue mariage, âme sœur. » C'est l'annonce à la*quelle répond Olga*, cinquante ans, veuve. Rendez-vous est pris. Mais Olga ne vient pas. C'est *Rosine, sa nièce, qui prend* sa place : elle est jeune, elle est libre et elle s'ennuie.

*Dès cet instant, tous les per*sonnages s'accrocheront à Rosine : les deux copains de Claude, Jo et Gilo, sans oublier le petit libraire, Roger. Tout le monde la veut pour soi, mais personne ne l'aura. Une sorte de grande illusion Un Marivaux pour une époque d'agences matrimoniales. Et, comme dans Marivaux, tout finira bien.

Philippe Condroyer : un metteur en scène de cinéma (*Un homme à abattre*) et de télévision (*Madame le juge*) pour un joli trio d'acteurs : Claude Piéplu, Catherine Allégret et *Mony Dalmès.*

Lundi 29 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus (Piaf racontée par elle-même) : 14 h 5 Dramatique : *l'Arbre de ma jeunesse*, réalisation J. Hardy, avec C. Robertson, D. Baker ; 15 h 30 Variétés : Gérard Lenorman ; 16 h Au grenier d' présent ; 16 h 45 Une vie, une musique : George Gershwin ; 11 h 15 De branche en branche : Dis-moi quel est ton nom : 11 h 45 A votre service.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame : Qu'est-ce qui fait courir Toccata ?
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
(Lire notre sélection.)
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Lutter contre le stress.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le Boucher.
Film français de C. Chabrol (1969), avec S. Audran, J. Yanne, A. Passalia, M. Beccaria, P. Ferone, R. Rudel (rediffusion).
L'institutrice d'un village du Périgord se prend de sympathie pour le boucher, qui cherche à se faire aimer d'elle. Elle découvre que c'est un tueur sadique
22 h Documentaire : Les Nouvelles de l'histoire.
Archéologie industrielle et mémoire ouvrière. *Avec M. Locquin, historien et sociologue ; M. Daumas, spécialiste de l'archéologie industrielle ; M. Rivière, concepteur de l'exposition « Cartes et figures de la Terre ».*
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Chanteurs et musiciens de rues.
13 h 45 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h Français adulte.
16 h Les jours de notre vie.
16 h 45 Itinéraires.
Par-delà les dunes, Bargouthis
17 h 20 Fenêtre sur...
Demain le travail.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le nucléaire, avec P. Messmer, président du conseil régional de Lorraine (R.P.R.), B. Deschamps, député du Gard (P.C.), A. Pacht, député du Var (U.D.F.), P. Quilès, député de Paris (P.S.).
21 h 55 Document : Les Jésuites.
(Lire notre sélection.)
23 h 5 Fenêtre sur...
Festival du jeune cinéma.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes.
18 h 55 Tribune libre : L'Eglise réformée de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Le Serpent.
Film français d'Henri Verneuil (1972), avec Yul Brynner, H. Fonda, D. Bogarde, P. Noiret, M. Bouquet, M. Feld, F. Granger (Rediffusion).
Un membre du K.G.B. demande asile aux Etats-Unis et révèle à la C.I.A. la trahison, au profit de l'Union soviétique, de personnages haut placés en France et en Allemagne. Est-ce un simulateur se livrant à une manœuvre d'intoxication ?
22 h 30 Journal.

Mardi 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
12 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
d'E. Pagès et C. Vigne.
Les rendez-vous de l'après-midi ; 13 h 50 Mémoire en fête : Mireille ; 14 h 25. *Elles* en question ; 14 h. 40, Feuilleton : Jean-Christophe ; *15 h 35 Mini show ; 15 h 45* Les recettes de mon village : 16 h 5 A tire *d'elle ; 16 h 15 Tout feu, tout femmes ;* 16 h 25 Dossier : travailler chez soi sans *se faire exploiter ; 16 h 55 Le pour et le* contre : 17 h 5, A vos mains ; 17 h 15 La femme insolite ; 17 h. 10, Coups de cœur : 17 h 50 Variétés.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.
(Lire notre sélection.)
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents : aider la rentrée.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Le Carton rouge.
d'A. de Quarcy.
(Lire notre sélection.)
21 h 50 Les mystères du monde végétal.
L'univers de l'arbre, films suivis d'un débat avec MM. P. Bouvarel, directeur de recherche agronomique de Nancy, X. Buyer, directeur de l'agence des « Espaces verts », J. Pouchet, agronome, A. Biedacker, chargé de recherches à l'INRA, et J. Roger, exploitant forestier.
22 h 40 Les comiques associés.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Moïse.
16 h Itinéraires.
L'Agence et le poète, Frankenstein, l'Enfant et la grue, Au nom de la musique.
17 h 20 Fenêtre sur...
Le Loto.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : Une opinion personnelle.
Film soviétique de Y. Karasik (1976), avec L. Tchoursina, E. Proklova, N. Ourgant, V. Menchov, P. Pankov.
Un psychologue et une sociologue sont envoyés de Moscou dans une lointaine ville de province, pour effectuer des études de rendements dans une usine modèle. Ils découvrent la vie des ouvriers.
22 h Débat : La vie quotidienne en Union soviétique.
Avec MM. J. Kehayan, auteur de Rue du prolétaire rouge, A. Kroutogolov, professeur à l'Institut de droit de Moscou, Y. Popov, professeur d'économie à l'Institut d'histoire universelle de Moscou, M. Voslensky, auteur de la Nomenclature.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre : La Libre Pensée.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : Coups de feu dans la Sierra.
Film américain de S. Peckinpah (1962), avec R. Scott, J. McCrea, M. Hartley, R. Starr, E. Buchanan, R.G. Armstrong (Rediffusion).
Un ancien shérif et son ancien assistant, tous deux vieillis, reprennent du service pour assurer le transport d'un convoi d'or. L'assistant, aigri, voudrait s'emparer de cet or.
22 h Journal.

Mercredi 1er octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Présentation ; 13 h. 45, Déclic, 14 h 5 Spécial 6-10 ans ; 15 h. 10, Spécial 10-15 ans ; 16 h. 40, Dessins animés : 17 h., Feuilleton : la Main rouge : 17 h. 25, Studio 3.
18 h 10 Auto-Mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 *La Comédie-Française racontée par* P. Dux.
(Lire notre sélection.)
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Les paris de TF 1.*
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : La Grossesse de Madame Bracht.
D'après le roman de F. Poncet, réal. J.-R. Cadet Avec P. Dubost, C. Lecocq.
Comment une femme âgée, solitaire, renaît à la vie, grâce à la grossesse (non désirée) d'une jeune fille qui vient lui faire son ménage
22 h *Magazine : La rage de lire.*
de G. Suffert. Ces médecins qui nous gouvernent.
Avec MM. L. Israël (la Décision médicale), J. Bernard (Mon beau navire), Y. Navarre (le Jardin d'acclimatation), A. Stil (le Médecin de charme).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h *Les mercredis d'aujourd'hui madame.*
La Provence.
15 h 15 Série : Bonanza.
16 h 10 Récré A 2.
La guerre des étoiles.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Chouette, chat, chien... show.
Avec M. Fugain, Valentine, C. Nougaro, C. Piéplu, D. Saval, M. Risch et la Bande à Basile...
21 h 40 Les Jours de notre vie.
Des yeux pour ne point voir. Une émission de P. Desgraupes.
Les maladies de l'œil, héréditaires ou congénitales, myopies, affections rétiniennes, déchirures, décollements d'origine vasculaire ou diabétique, herpès, et leurs moyens de guérison.
22 h 25 Par elles-mêmes.
Un portrait de Mme Simone Veil, réalisé par J.-D. Verhaeghe.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Fred Basset : le Pari.
18 h 55 Tribune libre : Association française contre la peine de mort.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Chère Olga.
Un téléfilm de P. Condroyer, avec C. Piéplu, C. Allégret, J. Denis, F. Cluzet, G. Sergues, M. Dalmès, etc.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 29 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Chips : 21 h., *Orphée*, film de J. Cocteau.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : L'Etrange Monsieur Duvallier ; 20 h. 35, *Première neige*, film de C. Santelli.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Série Chronique imaginaire d'une révolution ; 21 h., *le Jour et l'Heure*, film de R. Clément.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Série : *Arsène Lupin* , 21 h. 15, *Trésors des* cinémathèques : Nathan de Tel-Aviv ; 22 h. 5, La Suisse, de P. Graber.

MARDI 30 SEPTEMBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Mannix ; 21 h., *le Filleul*, film de J. Badham ; 22 h. 30, Entreprises, magazine économique.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Daniel Boone ; 20 h. 35, *Shalako*, film d'E. Dmytryk
- TELEVISION BELGE : 20 h., Ciné-Tilt ; 20 h. 35, Feuilleton : Les chevaux du Soleil ; 21 h. 25, Commémoration de la Résistance belge, suivie à 22 h. 20 d'un débat
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h. 15, Spécial cinéma, avec un film de L. Szabo , *Zig-Zig*, suivi à 21 h 55 de « Gros plan sur Catherine Deneuve » et à 22 h. 35 de l'Actualité cinématographique

MERCREDI 1er OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Opération Fric*, film de M. Lupo.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Petit déjeuner compris ; 20 h. 35, *les Confessions d'un enfant de chœur*, film de J. Lhote.
- *TELEVISION BELGE* . 20 h., Feuilleton : Les roues de la fortune ; 22 h. 5, Variétés : De *bric et de broc* — *TELE 2* : 18 h. 30, Feuilleton : La ligne de démarcation ; 22 h., Clap ou la fête aux *images*.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Jeu . Faites vos *mots ; 20 h 15*, Théâtre *la Libellule*, d'A. Nicolaï.

JEUDI 2 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Les têtes brûlées ; 21 h., *Cette terre qui est la mienne*, film de H. King.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Le retour du Saint ; 20 h. 35, *Jusqu'à plus soif*, film de M. Labro,
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Autant savoir : Le chauffage urbain ; 20 h. 15, *Tuez Charley Varrick*, film de D. Siegel ; 22 h. 5, Le Carrousel aux images. — TELE 2 : 20 h., Concert œuvres de Mendelssohn par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. C. Melles ; 22 h 15, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h. 15, Temps présent : divorce à la belge ; 21 h. 15, Prière d'insérer ; 22 h. 40, L'antenne est à vous.

VENDREDI 3 OCTOBRE

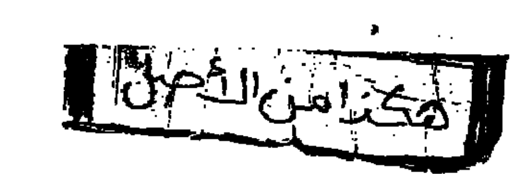
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Marcus Welby ; 21 h., *le Complot*, film de R. Gainville.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Les Yeux bleus ; 20 h. 35, *Cagliostro*, film de G. Ratoff.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : magazine d'informations ; 21 h. 15, *la Femme qui pleure*, film de J. Doillon. — TELE 2 : 19 h. 55, Feuilleton : La Traque ; 20 h. 50, Vendredi-sports ; 21 h. 50, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Série : Les Ambitieux ; 22 h., Les grands pèlerinages du monde : *Le Hadj ou la volonté de Dieu* ; 22 h. 50, A l'affiche : actualité artistique.

SAMEDI 4 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 30, *Un singe en hiver*, film de H. Verneuil ; 22 h. 10, *Gilliap*, film de R. Andersson.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : Le jeune homme vert ; 20 h. 35, *la Vie de Plaisance*, film de P. Gautherin.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Animaux au *soleil* : les gnous ; 20 h.20, *l'Esprit de famille*, film de J.-P. Blanc ; 21 h. 45, Jeu : Risquons tout.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : Les roues de la fortune ; 21 h. 30, Concert : B.B. King « le roi du blues ».

DIMANCHE 5 OCTOBRE

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Série : Les Ambitieux ; 21 h., *Un condé*, film d'Y. Boisset.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h. 35, International British Hour ; 20 h. 35, *Hold Up*, film de German.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 22 h. 10, *Je suis fou*, téléfilm de R. Cowen.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, *Nora*, film de P. Garland ; 21 h. 15, Menuhin, l'homme et la musique ; 22 h. 15, Table ouverte ; 23 h. 15, Vespérales avec les Petits Chanteurs de N.-D. de Sion.



Jeudi 2 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi Première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le rhumatisme articulaire aigu.
14 h Les 24 jeudis.

Au Québec, un village : Les Mechins ; 14 h. 25, Sécurité routière ; 14 h. 30, Pinceaux, lapins et compagnie ; 14 h. 50, La phobie scolaire ; 15 h., Le temps des différences ; 15 h. 30, Plaidoyer pour le littoral méditerranéen en détresse ; 16 h., Les Français et le changement ; 17 h., Le *point sur* les programmes de mathématiques au cycle élémentaire.

18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.

(Lire notre sélection.)

19 h 10 Une minute pour les femmes.

Une association contre la répudiation : une conséquence du nouveau divorce.

19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.

Le P.S.

20 h Journal.
20 h 30 Série : La Conquête du ciel.

D'après J.-L. Lignerat, scénario C. Desailly, réalisation C.-J. Bonnardot.

21 h 30 Magazine : Les journalistes témoins de leur temps.

De R. Pic.
Grandeur et douleur de l'islam, l'émission propose un éclairage diversifié sur les problèmes qui agitent le monde musulman aujourd'hui. Huit cent millions de musulmans confrontés aux antagonismes géopolitiques, aux affrontements entre ethnies, aux mouvements révolutionnaires et dont la richesse, l'or noir, est convoitée par l'Occident. Débat en direct avec Mme J. Alia (Le Nouvel Observateur), MM. H. Alleg (L'Humanité), J. Buob (L'Express), T. Desjardins (Le Figaro), B. Mauries (La Dépêche du Midi), E. Rouleau (Le Monde).

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Collections d'hiver et prêt-à-porter.
15 h Série : Police Story.
16 h L'invité du jeudi : Yves Robert.
17 h 20 Fenêtre sur... Milk.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Souvenirs d'en France.

Film français d'A. Téchiné (1974), avec J. Moreau, M. Auclair, M.-F. Pisier, C. Mann, O. Demazis, A. Stephan, H. Surgère, J. Guiomar, M. Moretti.
Une ville du Sud-Ouest. L'histoire d'une fille du peuple qui entre dans une famille bourgeoise (elle-même d'origine prolétarienne) et qui, de 1936 à nos jours, épouse aussi le cours de l'histoire de la France, pour sauvegarder l'usine dont elle a pris la direction.

22 h 5 Magazine : Ciné-Tremplin.
23 h 5 Spécial Buto.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France ? Le tambourin ; ; Ki Ke Kol : l'Acropole.
18 h 55 Tribune libre : le R.P.R.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Yves Montand) : Grand Prix.

Film américain de J. Frankenheimer (1966), avec J. Garner, Y. Montand, E.M. Saint, T. Mifune, B. Bedford, F. Hardy, C. Dauphin, G. Page (Rediffusion).
Quatre pilotes automobiles se disputent, sur les circuits internationaux, le titre de champion du monde. Et sont aux prises avec leurs problèmes de vie privée.

23 h 10 Journal.

Vendredi 3 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Documentaire : Beynac, un château du Moyen Age.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 La Comédie-Française racontée par P. Dux.

(Lire notre sélection.)

19 h 10 *Une minute pour les femmes.*
Savoir acheter les œufs et le fromage.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : Les Trois Sœurs.

De A. Tchekhov, mise en scène J.-P. Roussillon, avec T. Torrens, C. Hiegel, C. Ferran, G. Chamarat, J. Toja...
Le pessimisme de Jean-Paul Roussillon s'appesantit sur la nostalgie de Tchekhov.

23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
L'amour de la danse.
15 h Série : Police Story.
16 h Magazine : Quatre Saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 *Fenêtre sur : La Fête de Soumaïran.*
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse.

(Troisième épisode.)
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Verges. Avec J.-M. ????, C. Carrel, G. Vaur...
Refusant les séductions du confort, le berger Jean Chalosse loue sa maison à une jeune veuve mère de deux enfants.

21 h 35 Apostrophes : Des médecins dans le siècle.

Une émission de B. Pivot.
Avec P. Milliez (Médecin de la liberté), *A. Minkowski* (Un juif pas très catholique), *M. Rapin* (Retrouver la vie), *B. Kouchner* (L'île de lumière), *X. Emmanuelli présente* Médecins sans frontières, *d'Y. Laurent.*

22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Les Pâtres du désordre.
Film français de N. Papatakis (1967), avec O. Carlatos, G. Dialegmenos, L. Thangas, Caroussos, E. Xanthaki, D. Starenios.
Un berger analphabète et humilié d'un village grec du Pinde s'enfuit avec la fille de son maître, riche propriétaire. Cette atteinte à l'ordre et à la morale sera sévèrement réprimée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 *Pour les jeunes.*
Les Contes du folklore japonais : le Défi ; Des livres pour nous : Pierre Pelot, romancier.
18 h 55 Tribune libre : la F.E.N.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : A chacun son Allemagne.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Enquête de P.-A. Boutang. Avec D. Cohn-Bendit.
Lire notre article et une interview de Daniel Cohn-Bendit.
21 h 30 Dramatique : Les Beaux Dimanches.
Scénario : L. Calaferte ; réal. : S. Pinheiro. Avec R. Mirmont, A. Chevestrier, etc.
Gérard, vingt-trois ans, Francis, vingt-cinq ans, tous deux employés, partagent un studio et se retrouvent le dimanche, jour creux ponctué d'espoirs, de rencontres et d'aventures illusoires, face à leur dénuement intérieur. Regard d'entomologie sur un quotidien dérisoire.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 4 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère.
12 h 45 Jeune pratique.
13 h *Journal.*
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.

Snoopy ; 14 h. 30, *La famille* Boussardel ; 15 h. 15, Plume d'Elan ; 15 h. 20, Le magazine de l'aventure ; 16 h. 5, Maya l'abeille ; 16 h 30, Temps X ; 17 h. 10, L'univers de l'objet ; 17 h. 20, L'homme qui valait 3 milliards.

18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 45 *Magazine auto-moto.*
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h *Journal.*
20 h 35 Variétés : Numéro un des numéros un.
21 h 35 Série : Tant qu'il y aura des hommes.
d'après J. Jones, réal. B. Kulik. Avec N. Wood, W. Devane, R. Thinnes.

Une adaptation pour la télévision du roman de James Jones déjà porté au cinéma par Fred Zinnemann (avec Frank Sinatra et Deborah Kerr). Le soldat Prewitt, ancien boxeur, est affecté à la compagnie G, commandée par le capitaine Holmes ; il refuse de rejoindre l'équipe de boxe de la compagnie (il ne combat plus depuis qu'il a rendu aveugle un adversaire), le capitaine tente de le briser.

22 h 30 Télé-Foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les *paupiettes de bœuf.*
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 *Les jeux du stade.*
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra n° 3.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Fantômas.

D'après les romans de P. Souvestre et M. Allain.
L'Echafaud magique, réalisation C. Chabrol.
(Lire notre sélection.)

22 h Variétés : Bravo.

Une émission de P. Douglas.

23 h 10 Série : Les carnets de l'aventure.
Le Désert en ballon. Un film de L. Dickinson.
Des aérostiers et des parachutistes anglais se livrent à d'étonnantes évolutions en plein ciel sur un fond de décor grandiose.

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche noire ; A vos marques : des moustiques sur la glace.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : L'Ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi soir : Le Coffre et le Revenant.

D'après Stendhal. Réal. : R. Hanin. Avec M. Peyrelon, E. Jubiot, P. Ruggieri, etc.
(Lire notre sélection.)

22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : Hollywood U.S.A.

Dimanche 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h *Messe.*
célébrée au couvent Sainte-Claire de Tinqueux.
2 h *La séquence du spectateur.*
2 h 30 TF 1-TF 1.
1 h Journal.
h 20 *C'est pas sérieux.*
1 h 15 *Variétés :* Les nouveaux rendez-vous.
1 h 10 Sports Première.
1 25 *Les animaux du monde.*
2 h Journal.
20 35 Cinéma : Ne nous fâchons pas.

ilm français de *G. Lautner* (1965), avec . Ventura, J. Lefebvre, M. Darc, M. Consntin, T. Dugan (N. Rediffusion).
n ancien truand cherche à récupérer une éance auprès d'un bookmaker minable qui l attire, ainsi qu'à son meilleur ami, un d'ennuis et de catastrophes.

2 h 0 *On joue Wagner au Grand Théâtre.*
3 h 0 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h : Cours d'anglais : Follow me.
11 h Dimanche et fêtes.

A ...ux, dans le Beaujolais (et à 14 h. 10 17 h 35).

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, *fais-moi* peur.
Un bébé qui rapporte.
16 h 15 Sports : Grand Prix de l'Arc de Triomphe.
En direct.
16 h 35 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Intrigues à la Maison-Blanche.

D'après J. Ehrlichman, réalisation G. Nelson.
Premier épisode d'un nouveau feuilleton américain où les personnages principaux sont un président malade qui annonce sa décision de ne pas se présenter à la prochaine campagne ; son adversaire ; le directeur de la C.I.A. ; le personnel de la Maison Blanche, etc.

22 h 5 Documentaire : Giacometti, un homme parmi les hommes.

Une émission de J.-M. Drot.
Un entretien réalisé en 1963 qui avait fait dire à François Mauriac, à propos de Giacometti, « qu'on aurait pu l'écouter et le regarder pendant toute la nuit ».

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris : le cirque en France.

La journée d'un cirque en France et, à travers elle, l'histoire du cirque, de ses efforts, de ses gloires passées, de ses difficultés actuelles. Un vrai document de Jean-Claude Dutilh réalisé par Jean-François Claire.

17 h Prélude à l'après-midi : Offenbach.
Extraits de concerts enregistrés au Mai musical de Bordeaux. Ensemble vocal d'Aquitaine et Orchestre de Bordeaux-Aquitaine, dir. R. Benzi. Solistes : J. Rhodes, J. Dupouy.
18 h Théâtre de toujours : Marie Tudor.
D'après Victor Hugo. Adaptation et réalisation : A. Gance. Avec F. Christophe, etc. (première partie).
Londres en 1553. La reine Marie Tudor, surnommée « Marie la Sanglante » pour le climat de terreur qu'elle a installé autour d'elle, tout occupée de son favori, Fabiano Fabiani, encourt la colère de ses nobles et l'hostilité du légal impérial. La seconde partie de ce drame sera diffusée le 12 octobre.
19 h 40 *Spécial DOM-TOM.*
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Parade et autour de Parade.

Une émission de J.-C. Averty, d'après Erik Satie.
(Lire notre sélection.)

21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Mère Teresa.
22 h 40 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) : Gloria.

Film franco-allemand de H. Behrendt et Y. Noé (1932), avec B. Helm, A. Luguet, J. Gabin, M. Berry, A. Roanne (Version française, N.).
Se croyant trompé par sa femme — qu'il a trop délaissée pour son métier, — un aviateur entreprend un raid dangereux au-dessus de l'Atlantique. Son fidèle mécanicien l'accompagne malgré lui.



Stendhal

DRAMATIQUE : LE COFFRE ET LE REVENANT

Samedi 4 octobre

FR 3, 20 h 30

Roger Hanin a adapté et réalisé avec nonchalance cette histoire d'amour et de mort sur fond d'intrigue politique, inspirée d'une nouvelle de Stendhal. A *Marseille* (*chez Stendhal cela se passait à Grenade*), sous la Première Restauration, entre la chute de l'Empire et le retour de l'île d'Elbe, la fille d'un aristocrate se donne au directeur de la police pour sauver son amant menacé *« de la pendaison ou des galères ».*

Stendhal n'étant pas Alexandre Dumas, le récit ne saurait, sans dommage, être réduit à une aventure de cape et d'épée. C'est un peu la tentation de Roger Hanin. Il reste de belles images, une action pleine de rebondissements et Michel Peyrelon, excellent dans le rôle du *cruel directeur de la police.*

Le criminel Fantômas

SERIE : FANTOMAS L'ECHAFAUD MAGIQUE
Samedi 4 octobre
A 2, 20 h 35

Fantômas, le héros diabolique du célèbre feuilleton de Paul Souvestre et Marcel Allain, sera *l'invité* d'Antenne 2, quatre samedis de suite à 20 h. 30 pendant quatre-vingt-dix minutes. *Mais sera-t-il là ? Est-il ici,* l'insaisissable, le « génie du crime », aux mille visages, dont Desnos a vu, derrière le masque, les yeux gris : *« Ecoutez... Faites silence... La triste énumération de tous les forfaits sans nom* (pour ce premier épisode rien que deux assassinats, un attentat à la pudeur et une explosion qui entraîne, bagatelle, la noyade de cent cinquante personnes), *Des tortures, des violences, toujours inépuisées, hélas ! du criminel Fantômas. »* Car, bien entendu, l'insaisissable criminel échappera *au policier Juve*, et *à son* ami Fandor, le jeune journaliste du *Globe*, échappera au couperet *de la guillotine. Comment ?* Vous ne le saurez peut-être pas... Fantômas, c'est aussi le maître du mystère.

Les réalisateurs de la série ne sont pas des inconnus : Claude Chabrol pour le premier et le quatrième épisode, Juan-Luis Bunuel pour le deuxième et le troisième, qui ont gardé le même scénariste : Bernard Revon. Dans *l'Echafaud magique,* Helmut Berger, mais oui, sera Fantômas et Jacques Dufilho (ça peut être drôle), l'infortuné Juve. — G.B.

Electronique

DANSE : « PARADE, AUTOUR DE PARADE »

Dimanche 5 octobre

FR 3, 20 h 30

Cocteau, Diaghilev, Massine, Picasso, Satie... De cette association est née le scandaleux *« ballet réaliste en un tableau » Parade* en 1917, que le public n'acceptera que longtemps après la création, après avoir crié *« mort aux cubistes ».*

Parade, dans lequel Apollinaire avait vu *« une sorte de surréalisme »*, ressuscite aujourd'hui, recréé par Averty dans *Parade autour de Parade.* Rien à voir avec la chorégraphie originale de Massine, elle est, cette fois, signée Jean Guélis. Jean Wiener a composé la musique additionnelle. Claude Bessy est le « prestidigitateur chinois », et la fille du réalisateur, Karin Averty, la « petite fille américaine ».

RADIO

A ÉCOUTER

● **Théâtre musical sur France-Culture, le 1er (à 20 heures), le 4 *(à 14 h 5)* et *le 5 octobre* (à 16 h 5).**

Si le théâtre musical n'a pas *été inventé à proprement parler* par France-Culture au Festival d'Avignon, le soutien constant *que cette chaîne a toujours* accordé aux nouvelles formes d'expression, et à celle-là en *particulier, en a fait le colla*borateur privilégié de la plupart des initiatives allant dans cette direction. Ainsi diffuse-t-elle la biennale du théâtre musical, qu'elle a organisée conjointement avec la Maison de la culture de Nanterre.

A l'exception de *Recent Ruins*, de Meredith Monk, programmé le 5 octobre, représentatif des tendances américaines d'allier la danse et la voix avec un grand *souci d'économie de moyens*, les autres spectacles n'étaient pas des créations. *Un contre tous* d'Ivo Malec, sur un texte de Victor Hugo, proposé le 1er octobre, avait été déjà donné à Paris il y a quelques années. *Le Nez* de Chostakovitch enfin, diffusé le 4 octobre, date de 1927. C'est un véritable opéra, mais par beaucoup d'aspects, comme *Wozzeck*, il peut encore servir de modèle à ce que pourrait être le théâtre musical.

● **Les chemins de la connaissance, « *Les chants de l'airain* », du 29 septembre au 10 octobre à 8 h 30, France-Culture.**

Il y a plus d'un siècle, la France comptait, paraît-il, plus de cent fonderies. Les fabriques *traditionnelles* de la cloche d'église ne sont plus aujourd'hui que trois ou quatre. Emmanuel Driant propose, durant dix émissions, un « portrait de la cloche » qui, partant de son histoire et de ses techniques de fabrication, *conduira à l'imaginaire qui* lui est associé, en passant par sa décoration et ses différents *modes d'utilisation. Signalons* en particulier, le 6 et le 7 octobre, deux émissions plus spécia*lement consacrées à l'acous*tique de la cloche : « Les modes de sonnerie » et « Anatomie d'un *son* », *préparées par Michèle* Castellengo. Réalisation : Alain Pollet.

● **Dialogues franco-nordiques, « La poésie pour quoi faire ? », mardi 30 septembre à 20 heures, France-Culture.**

Dans le cadre des rencontres présentées chaque semaine par Roger Pillaudin, et qui réunissent à chaque fois une personnalité française et une person*nalité scandinave sur un* problème d'histoire, de culture, de science ou de politique, le *poète danois Uffe Harder* et l'écrivain Pierre Bourgeade échangent leurs définitions de la poésie et de son usage. Mais l'émission comporte aussi une présentation du poète danois au public français, accompagnée de la lecture de quelques-uns de ses textes. Réalisation : André Mathieu.

● **Signalons encore, le vendredi 3 octobre à 20 heures, un « *Hommage à Max-Pol Fou*chet »** réalisé par Claude-Rolland Manuel, et le **samedi 4 octobre *à 17 h 30, une « Relecture » de* Guillaume Apollinaire** qui présentera notamment des enregistrements d'archives des voix de Guillaume Apollinaire, Blaise Cendrars, Paul Fort, Paul Léautaud, Robert Muller, Adrienne Monnier.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE - INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30 : Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 15, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 30, Revue de presse, de D Saint-Hamond ; 8 h. 45, S. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Flagrant délire ; 12 h., Variétés, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, La Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Eric Segal (lundi), *Georges Conchon* (mardi), Jacques Ellul (mercredi), Jean Le Poulain (jeudi), Lucien Israël (vendredi) ; 18 h., Le *magazine de P. Bouteiller* ; 19 h. 20, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public)

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., *Au cœur de la nuit.*

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. *Laval ; 6 h., P Gildas et* Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-*vous de L. Leval ; 8 h 45*, A vos souhaits, de S. Collaro et Brigitte ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare et J.-P. Rouland ; 13 h., Europe midi.

13 h. 30, Histoires vraies de P Bellemare ; 14 h., Histoire *d'un jour, de P Alfonsi* ; 14 h 30, Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Bollywood, de Y Hegann, 20 h 30, Rock a Mymy, de M Abraham, 22 h.30, Europe-panorama, 22 h 40 Top à Wall Street ; 22 h 50, Un livre, un succès, de F Kramer, 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Tôt ou tard, de M. Menant.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures), L. Zitrone, 8 h 10, A Prossard ; 8 h. 35, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade de M Drucker ; 13 h., Journal

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P Sabatier ; 14 h 30 M Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; *16 h. 30, Les grosses têtes*, de P. Bouvard

18 h. 30, Hit-Parade, 20 h 30, Relax Max ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés

● R M.-C (informations toutes les heures) ; 5 h., Jose Sacre ; 6 h. 45, Télégramme au pays ; 6 h. 50, Horoscope ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P Foucault et Léon ; 12 h., Quitte ou double ; 13 h. 20, Corinne Delat (et à 16 h.) ; 14 h., F Gérard ; 15 h. 45, Toute la vérité, avec B. Allemane, 16 h. 30, Jacques Prasis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Patrick Roy (et à 19 h. 15) ; 19 h. 30, Musique : Marc Toesca et Christian Borde.

LE WEEK-END
SAMEDI

● *FRANCE - INTER* (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes, de J.-F Kahn ; 12 h., Vécu ; 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin, 18 h., Les étoiles de *France - Inter ; 19 h., Journal* ; 20 h 10, La tribune de l'histoire, par A Castelot et A Decaux 21 h. 15, La musique est à vous, par *J Fontaine* ; 22 *h. 10, Les* tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Julie, 9 h., Journal ; 9 h 15, C Barbier ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h 30, Interpol ; 14 h., Kikekos ; 17 h., Hit-parade ; 18 h., Europe - soir ; 19 h., Journal ; 19 h 30, Football ; 20 h., Hit - parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Y. Hegann

● R.T.L. : *5 h. 30*, J.-P *Imbach* ; 9 h. 10, Stop ou encore, avec E Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang, 18 h 30, W.R.T.L., tubes, avec J -B Hebey ; 20 h., W R.T.L., « Hit des clubs », avec B Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D Farran

● R.M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade, avec Jean Maledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) 5 h., Louis Bozon ; 9 h 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, 12 h 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h 20 La vie du sport ; 20 *h. Le masque et la plume* ; 21 h 15, La musique est à vous ; 22 h 10, Jam-Parade, d'A Francis ; 23 h., Futura, de J Pradel ; *0 h. 5, Inter-danse, de J Dona* ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 6 h., Julie ; 7 h 45, Sports ; 8 h 30 Journal ; 8 h 35, C'est dimanche, avec C Morin et Maryse ; 12 h 30 Europe-midi dimanche ; 13 h., Les années 50 de R Willar ; 13 h 30 Y Hegann, 15 h 30, Hit - Parade ; 18 h 30, Europe soir, 19 h Le club de la presse 20 h., Journal auto-moto, 20 h 15, Chlorophylle ; 22 h 30, Europe panorama, 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane

● R T.L. 6 h., J -P Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 13 h 15, W R T.L Nouveautés de J -B Hébey ; 15 h 35, W R T.L., Rock ; 18 h. 30, Studio 22 : avec A Torrent ; 21 h., Grand Orchestre de P Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P Adler ; 0 h., W R T.L.

● R.M.-C. : 5 h., Max La *Fontaine* ; *9 h. 20, Les meil*leurs des meilleurs ; 13 h., Chansons - spectacles ; 16 h., Passe-Présent ; 11 h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L Rose ; 23 h., Musiques de nuit.

Lundi 29 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance : T. Zel*din ou le miroir des passions françaises ; à 8 h. 32, Les chants de l'airain : histoire de noms, histoire d'une voix.
Lire notre sélection.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : la décade 1970-1980.
10 h. 45, *Le texte et la marge* : « Présent soviétique et passé russe », d'A. Besançon.
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Nous tous chacun : Jacques, guide et gardien des grottes de *Lascaux.*
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale.
14 h., Sons : Budapest plaisir...
14 *h. 5, Un livre, des voix* : « l'Enchaînement », de P. Bœgner.
14 h. 47, Contact.
15 h., Centre de gravité : Les artisans dans le monde moderne.
16 h. 50, Actualités : l'ascension de l'Everest en solitaire.
17 h. 32, Semaines musicales de Bourges.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h.30, Présence des arts : Esprits et dieux d'Afrique, à Nice.
20 h., Athéisme et foi héroïque chez Dostoïevski, de S. Fumet (2e partie).
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien Musique (Chopin, Purcell, Verdi, Schumann) ; L'intégrale de la semaine (trio et sonates de Fauré) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : œuvres de de Lully, Clérambault, Couperin et Campra.
12 h., Musique de table : musique légère (Berwald, Lumbye) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : le Canada ; 14 h. 30, Musique de piano (Debussy, Mendelssohn) ; 15 h. 30, « l'Italienne à Alger » de Rossini, par les Chœurs et l'Orchestre du *Mai musical florentin*, dir. S. Varviso.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine, en direct de Marseille ; 20 h., Chasseurs *de son.*
20 h. 30, Concert (en direct de la faculté d'Assas, à Paris) « la Grotte de Fingal », ouverture (Mendelssohn) ; « Poème de l'Amour et de la Mer » (Chausson) ; « Lied eines fahrenden Gesellen » (Mahler) ; « Suite de ballets » (Reger), par l'Orchestre national de France, dir. D. Shallon, avec S. Lindenstrand.
23 h., Ouvert la nuit : Solistes d'aujourd'hui (Saint-Saëns, Zelenka, Poulenc) ; 0 h. 5, Domaines de la musique électro-acoustique (Stockhausen).

Mardi 30 septembre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Théodore Zeldin (Les paradoxes de l'amour) ; à 8 h. 32, Les chants de l'airain : l'inventaire français.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, La matinée des autres : identité culturelle et minorités religieuses dans l'Europe des Balkans.
10 h. 45, Etranger mon ami : Le pays d'origine.
11 h. 2, Festival de La Rochelle.
12 h. 5, Nous tous chacun : Jacques, à Lascaux.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Budapest plaisir.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enchaînement », de *P. Bœgner (2e partie).*
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : la concurrence du train et de l'avion en France.
17 h. 32, Semaines musicales de Bourges.
18 h. 30, « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h. 30, Sciences : l'art vidéo.
20 h., Dialogues franco-danois : « La poésie pour quoi faire ? », avec U. Harder et P. Bourgeade.
Lire notre sélection.
21 h. 15, Musiques de notre temps : L'esthétique.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique (Ravel, Haydn, Berlioz, Lully) ; L'intégrale de la semaine (trio et sonates de Fauré) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : Autour d'« Hippolyte et Aricie » de Rameau ; Musique en vie : « Rameau » à Royaumont.
12 h., Musique de table : Musique légère (Respighi, Rossini, Paganini) ; 12 h. 35, Jazz classique : 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : Le Canada français ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto (Mozart, Haydn) ; 16 h., Les cercles musicaux (Eberlin, Adlgasser, Mozart).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Portrait par petites touches (Debussy) ; 19 h. 5, Actualités lyriques (Opéra de Marseille) ; 20 h., Premières loges (Granados, Puste, Falla, Donizetti, Puccini, Strauss)
20 h. 30, Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées (cycle symphonique) : « *Variations sur un choral de Bach* », « Babel » cantate, « Requiem canticles », «Symphonie d'instruments à vent » et « Threni » (Stravinski), par le Nouvel Orchestre philharmonique *et les Chœurs de Radio-France*, dir. G Amy, avec J. Chamonin, A. Collins, I. Calley et Michel Lonsdale, récitant.
23 h., Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale internationale « L'univers anglo-saxon » (Vaughan-Williams, Perle, Mozart).

Mercredi 1er octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Théodore Zeldin (l'ambition partagée) ; à 8 h. 32, Les chants de l'airain : le contrat au sainter.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, *Matinée des sciences et des techniques.*
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « le Renard rouge et les Tambours fantômes », de J. Stranger ; « Cinq Printemps dans la tourmente », d'I. Hunt.
11 h. 2, Festival de La Rochelle : Récital A. Meunier, violoncelle (Nunès, Ohana, Aperghis).
12 h. 5, *Nous tous chacun : Jacques, à Lascaux.*
12 h. 45, Panorama : la Chine.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Budapest plaisir.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Billy Bud, marin », d'H. Merville.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Points d'interrogation : Les plus récents savoirs sur des civilisations anciennes.
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'Angèle, fermière célibataire de soixante-dix ans.
16 h. 50, Actualité : les racines économiques de la crise écologique.
17 h. 32, Semaines musicales de Bourges.
18 h. 30, « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h. 30, La science en marche : Eloge des théories fausses (2e partie).
20 h., Voix, théâtre et musiques d'aujourd'hui : « Victor Hugo, un contre tous », à la deuxième Biennale de Nanterre.
Lire notre sélection.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique (Gershwin, Debussy, Schubert, Liszt) ; L'intégrale de la semaine (trio et sonates de Fauré) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : « Rameau, le chant et la danse » (Rameau, Lully, Campra, Couperin) ; Musique en vie : « Rameau » à Royaumont.
12 h., Musique de table : Musique légère (Bernstein) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Microcosmos : nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope : « la Cathédrale engloutie » *(Debussy) ; 15 h. (et 18 h. 30)*, Jeux des énigmes ; 15 h. 10, (et 17 h. 50), Le compagnon de l'après-midi ; 15 h. 30, Musaïque (pêle-mêle infos) ; 16 h., Galerie *de portraits* (Goudimel, Leroy, Lejeune, Champion) ; 16 h. 40, Kaléidoscope (Stockhausen, Malec) ; 17 h. 10, Haute infidélité (Pink Floyd, Cage, Mozart) ; 17 h. 40, Feuilleton.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Emission magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (Bach).
20 h. 30, Concert (en direct de la salle Gaveau) : « Septuor en mi bémol majeur » (Kreutzer) ; « Octuor en fa majeur » (Schubert) par l'Octuor de l'Orchestre philharmonique de Berlin.
23 h., *Ouvert la nuit* : A la mémoire de Max Bruch (œuvres de Mendelssohn, Bruch, Bruckner, Reger, Strauss, Busch, Stravinski, Berg).

Jeudi 2 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Théodore Zeldin (les avatars de l'individualisme) ; à 8 h. 32, Les chants de l'airain : naissance d'une cloche.
8 h. 50, Les miroirs du songe.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag ...à P. Kielberg (les Mobiliers français) et à M. de Lange de Meux *(Sculptures et dessins).*
11 h. 2, Festival de La Rochelle.
12 h. 5, Nous tous chacun : Suzanne, fille d'un ancien maître de forges du Périgord.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : l'Abbaye aux Dames, de Saintes.
14 h., Sons : Budapest, plaisir.
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Usure de l'âme », de P. Debray-Ritzen.
14 h. 47, Départementale : La communauté pied-noir de Carnoux.
16 h. 50, Actualité : La sécurité à bord des avions gros porteurs.
17 h. 32, Semaines musicales de Bourges.
18 h. 30, « le Théâtre Chichois », d'après M. Chevit.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les glandes endocrines.
20 h., Théâtre ouvert à Hérisson : « Partage », de M. Deutsch.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique (Gounod, Emmanuel, Brahms, Couperin) ; L'intégrale de la semaine (trio et sonates de Fauré) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le Matin des Musiciens : Autour des « Indes galantes » (Rameau, Couperin) ; Musique en vie : « Rameau » à Royaumont.
12 h., Musique de table : Musique légère (Debussy, Roussel) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Musiques : le Canada français ; 14 h. 30, Répertoire choral (Allegri, Purcell, Britten) ; 15 h. 30, Musique de chambre (Saint-Saëns, Chostakovitch) ; 16 h. 30, *Musique symphonique (Mozart, Schubert*, Strauss).
18 h. 2, Six - Huit : Jazz - time ; 18 h. 30, Concert : « Sonate en la majeur », « Sonate *no 5 en fa majeur » (Beethoven)* ; « Sonate no 1 en sol majeur » (Brahms) avec R. Oleg, violon, M. Dalberto, piano (en direct de l'auditorium 106) ; 20 h., concours international de guitare.
20 h. 30, Concert de musique religieuse sacrée : « les Sept Paroles du Christ en croix » (Schutz) ; « le Sacrifice d'Abraham » et « Te Deum » (Charpentier), par l'Ensemble vocal Roger Thirot, les Petits Chanteurs de Chaillot, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malvoire, avec M. La Pienie, ténor, C. Dormoy, Baryton.
22 h. 30, Ouvert la nuit : *Le* lied schubertien ; 23 h., Les musiques du spectacle (Korngold, Herrmann, Bernstein, Scott, Rota, Williams Moricone et May).

Vendredi 3 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Théodore Zeldin (orgueil et identité) ; à 8 h. 32, Les chants de l'airain : les parures du baptême.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Nadar », de R. *Greaves.*
11 h. 2, Festival de La Rochelle : Œuvres de G. Aperghis.
12 h. 5, Nous tous chacun : Suzanne, en Périgord.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Budapest, plaisir.
14 h. 5, Un livre, des voix : « *Fin de siècle* », de J.-E. Hallier.
14 h. 47, Un homme, une ville : Copernic à Cracovie.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, « Le Théâtre chichois », d'après M. Chevitt.
19 h. 30, Les grandes avenues *de la science* moderne : Les blocs erratiques et orphelins.
20 h., Max-Pol Fouchet : Regards dans le rétroviseur.
21 h. 30, Black *and blue* : Newport 80.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique (Saint-Saëns, Janequin, De Falla, Beethoven) ; L'intégrale de la semaine (trio et sonates de Fauré) ; 7 h. 40 Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le Matin des Musiciens : Rameau et les philosophes (Rameau, Rousseau, Pergolèse, Dauvergne, Gluck).
12 h., Musique de table : Musique légère (Rossini, Chostakovitch) ; 12 h. 35, *Jazz classique* ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : le Canada ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Nouvelles auditions (Albin, Rosenthal) ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen (Beethoven, Schönberg) ;
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Emission de D. Lemery ; 20 h., Actualité Lyrique.
20 h. 20, Concert : « Concerto pour piano et orchestre no 4 » de Beethoven, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender, avec A. Brendel, piano ; 21 h. Journée internationale de la musique (en direct *de Chicago*) : « *Symphonie no 8* » (Mahler), par les Chœurs des Petits Chanteurs, dir. G. Ellyn, les Chœurs et l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. G. Solti.
22 h., Ouvert la nuit : Portrait, par petites touches (Debussy et Moussorgski) ; 23 h. 5, Vieilles cires (Weber, Schubert, Mendelssohn) ; 0 h. 5, *Jazz Forum.*

Samedi 4 octobre

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain : La communication et la vidéo-communication.
10 h. 45, Démarches avec... D. Sallenave : « Les portes de Gubbio ».
11 h. 2, La musique prend la parole.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Budapest, plaisir.
14 h. 5, Voix, *théâtres et musiques d'aujourd'hui* : « le Nez », de D. Chostakovitch, à la Deuxième Biennale de Nanterre.
16 h. 20, Livre d'or : Cycle d'orgue au Festival d'Avignon.
17 h. 30, Pour mémoire : Relecture (Guillaume Apollinaire).
19 h. 30, Entretien de C. Jullet avec le peintre M. Estève.
20 h., Koba le Géorgien, de L. Kobrynski. Avec M. Bouquet et B. Véron.
21 h. 16, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique traditionnelle (Roumanie).
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Stolz, Rabanondès, Rojas, Damare, Mauzo, Bonneau, Calvi, Prokofiev.
7 h. 40, Journée du Quatuor : Œuvres de Beethoven, Mozart, Bach, Boulez, Schubert, Strauss, Verdi, Webern, Vivaldi, Telemann, Brahms, Debussy, Stockhausen, Puccini, Liszt, Purcell, Poulenc, Schoenberg, Haydn, Schubert, Berg.
17 h. *Concert* : « Quatuor à cordes » (Chausson) ; « Ainsi la nuit » (Dutilleux) ; « Quintette en ut mineur » (Mozart), par le Quatuor Intercontemporain, avec T. Adamopoulos, 2e alto (en direct du Théâtre du Ranelagh) ; 18 h. 20, Le Quatuor de jazz ; 18 h. 30, Bach ; 18 h. 45, Comme du fond des temps (Bach, Borodine et Brahms) : Les aventures d'un quatuor à cordes ; 19 h. 35, « Quatuor à cordes no 1 » (Janacek) ; 20 h. 5, « 16e Quatuor à cordes » (Beethoven).
20 h. 30, Concert (en direct de la faculté de droit d'Assas à Paris) : « Concerto pour quatuor et orchestre » (Spohr) ; « Concerto pour quatuor et orchestre » et « la Nuit transfigurée » (Schönberg), par le Quatuor Melos et l'Orchestre national de France.
22 h. 15, Comme du fond des temps : « Quatuor en sol majeur avec piano » (Mozart) ; 22 h. 40, « Déploration sur la mort de Ockeghem » (Lupi), par le Quatuor vocal de Bruxelles ; 22 h. 45, Un sommet de la musique de chambre, avec le Quatuor Hongrois ; 23 h. 15, Le quatuor de jazz ; *23 h. 25, Œuvres de Morales, Du Caurroy*, Stunz, Hindemith ; 0 h. 5, Un sommet de la musique de chambre : « Quatuor l'Empereur » (J. Haydn) ; 0 h. 30, Quatre *cordes souveraines* : « *Suite pour violoncelle* seul no 1 » (Bach) avec Pablo Casals ; « Quartettsatz en ut mineur » (Schubert) par le Nouveau Quatuor de Budapest.

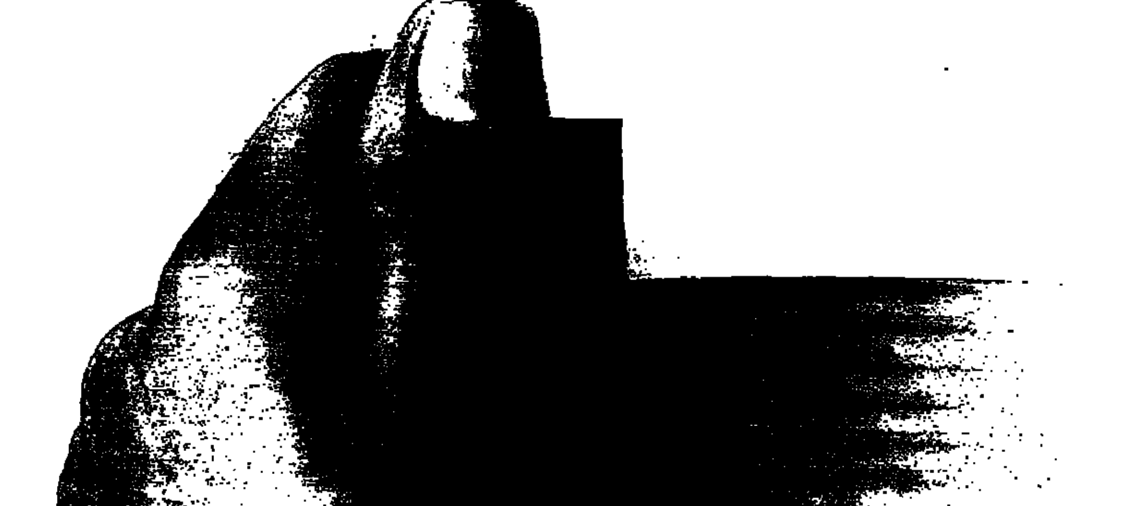
Dimanche 5 octobre

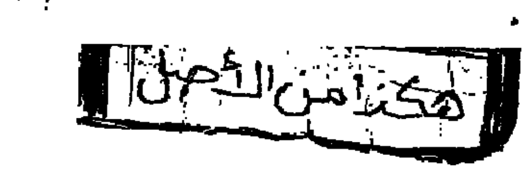
FRANCE - CULTURE

7 h. 2, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h., Messe à la cathédrale de Chartres.
11 h., Regards sur la musique : « Russlan et Ludmilla », opéra de Glinka.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : « Regardez les hommes tomber », Théâtre musical rock, par Hauser Orkater.
14 h., Sons : Budapest, plaisir.
14 h. 5, La Comédie - Française présente : « Dites-moi que j'ai du talent. »
16 h. 5, Voix, théâtreset musiques d'aujourd'hui : « Recent ruins », de M. Monk.
17 h. 30, Escales de l'esprit : « Un bon petit diable », de la comtesse de Ségur.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Monsieur Menard, stéréoglotte et polyphone.
23 h., Musique de chambre.

FRANCE - MUSIQUE

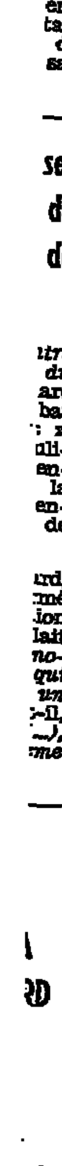
7 h. 2, Concert Promenade (Strauss, Nevill, Lanner, Raff, Seiter, Zeller, Adam, Luigini, Kalman, Chabrier).
7 h. 40, Musiques chorales (Poulenc, Gabrieli et anonymes).
8 h. 30, Le chant grégorien à travers les âges.
9 h., Cantate : « BWV 169 », de J.-S. Bach pour le dix-huitième dimanche après la Trinité ; 10 h., Les classiques favoris (Mendelssohn, Ravel).
10 h. 50, Concert : « Quintette en la majeur pour clarinette et cordes » (Mozart) ; « Trio en la majeur pour clarinette, violoncelle et piano » (Brahms), avec M. Portal, clarinette, M. Dalberto, piano, P. Lodéon, violoncelle, R. Krivine et A. Moglia, violon
12 h. 5, Le jeu des penchants : une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : Harlem Swing (E. Weller).
13 h. 30, Jeunes solistes (Bach, Beethoven
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre de France (Berlioz, Beethoven, Gluck, Reyer, ..., Rossini).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Werther » de Massenet, dir. Michel ...son.
19 h., *Concert* : *Jazz vivant* (en direct du festival de jazz de Nancy), avec le Grand Orchestre de Martial Solal et le Mike Westbrook Electric Brass Band
20 h. 5, Les concerts d'archives : « Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur » et « Quatrième Symphonie en mi mineur op. 98 » de J Brahms, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. B. Walter, avec D. Myras, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Viotti, Haydn, Rossler-Rosetti, Vivaldi, Dennis, Haendel, Marais, Starnitz).







IVAN FARKAS/FOTOGRAM



BATAILLE

Jean-Pierre Chamoux et les multinationales de l'information

L'INFORMATION « immatérielle » (*télécommunications*) se substitue de plus en plus à l'information « matérielle » (voie postale). Si le phénomène n'est *pas* nouveau, son ampleur croissante pose de nouveaux problèmes qu'analyse Jean-Pierre Chamoux, ingénieur consultant, président de l'association Droit et Informatique, *dans* un livre, *l'Informatique sans frontière*, édité par la Documentation française. A l'heure où les moyens audiovisuels, les supports de télécommunications et l'informatique nouent des liens toujours plus étroits, les nations *du monde occidental s'engagent* dans une « bataille de l'information » dont l'auteur évoque ici les enjeux.

∴

« *J'imagine que l'homme* de la rue est sceptique sur l'importance que les spécialistes peuvent accorder à la circulation des informations et à leur traitement. Qu'est-ce qui justifie l'intérêt que l'on porte à cette question ?

— C'est un problème très ancien dans la mesure où l'information a toujours circulé. Mais aujourd'hui le droit de savoir, le droit de *connaître* et *de choisir* — expression fondamentale de la *liberté de l'homme* — constituent un défi nouveau. Tant que les hommes communiquaient par la parole ou l'écrit traditionnel, il n'y avait pas d'autres problèmes *que* celui d'acheminer la voix ou le message écrit. A partir du moment où les *moyens de communications de masse* impliquent une lourde infrastructure industrielle, la liberté de communiquer dépend de la maîtrise des moyens de transmission et de traitement. Pourquoi est-ce si important ? Parce qu'on ne peut pas dissocier les supports d'une communication entre deux *personnes du contenu* de cet échange. Or l'infrastructure des communications est devenue internationale ; sa maîtrise — qui passe par celle des technologies de pointe — suppose un fort investissement en capital. *Le défi consiste donc à parvenir* à cette maîtrise, qui est essentielle pour l'exercice de la liberté.

— Sommes-nous en bonne posture pour le relever ?

— Actuellement, les Etats et *les opérateurs privés qui restent* sous la coupe de l'Etat, donc bornés aux frontières nationales, sont totalement incapables d'appréhender les marchés internationaux des produits d'information. Pas plus qu'ils ne peuvent *faire face aux économies d'échelle* qui sont nécessaires pour installer les infrastructures indispensables à la diffusion de ces produits. Donc, tant sur le plan économique que politique, il faut s'affranchir des frontières si l'on *veut imposer un produit d'information*. Que ce soit une banque de données, un produit moderne de type Vidéotexte ou un procédé technologique, celui-ci ne pourra perdurer que s'il vise un marché international. On le constate déjà *avec le cinéma* : un film qui n'a pas au départ un marché mondial ne peut pas être un *film* à grand budget. C'est la raison pour laquelle il serait paradoxal que l'on fasse avec les nouveaux produits d'information la même erreur qu'avec la télévision couleur, c'est-à-dire de choisir des *standards* techniquement très bons mais impossibles à exporter.

Le moule

— Vous estimez, vous aussi, qu'un Etat est trop petit pour affronter un « grand » problème *de ce type* ?

— Le rôle de l'Etat est de faciliter la création des opportunités.

Le droit de savoir et de choisir est un nouveau défi. La concurrence internationale accentue les difficultés.

ERIC ROHDE

Lorsqu'elles apparaissent, il faut les saisir, puis aider les projets par une action de soutien à la *recherche et au développement* industriel pour leur faire atteindre *leur majorité*. *Alors*, il faut se couler dans le moule des lois du marché international. Je crois que l'Etat, borné à ses limites, ne peut pas avoir la même souplesse d'adaptation et les mêmes réactions qu'un *opérateur* privé. *Par conséquent, pour lancer des* produits d'information nouveaux il serait à mon sens souhaitable qu'il fasse un pas en arrière et qu'il laisse la place à des industriels innovateurs qui subiront les risques et qui auront les avantages *du marché*. C'est-à-*dire* qui feront des profits. Si l'Etat se lance dans l'aventure, il aura forcément de tels handicaps par rapport aux sociétés multinationales qu'il a de fortes chances de dépenser beaucoup d'argent et de ne pas recevoir les dividendes correspondants.

— Vous connaissez beaucoup *d'industriels* français prêts à jouer ce jeu ?

— J'espère qu'il y en aura.

— Si je vous comprends bien, il faut *développer* les moyens de télécommunications modernes ainsi que des produits d'information tout en s'inspirant de *la démarche des sociétés multinationales*. Par ailleurs vous écrivez que la *libre* circulation des informations dans le monde favorise l'essor de ces géants et non des autres sociétés ; et parmi les multinationales en premier lieu les américaines. *Alors est-ce qu'il faut vraiment* suivre cette voie ?

— Il se trouve que les multinationales contrôlent une part très significative du commerce *international*. Des *moyens de* télécommunications performants leur autorisent donc une *meilleure* maîtrise de ce commerce, ce qui n'est en effet pas le cas des autres entreprises. Il y a donc des corrections qui s'imposent. L'un des moyens politiquement les plus importants est d'agir sur les conditions *tarifaires*. *Il faut* faire en sorte que toutes les sociétés jouissent des mêmes avantages. Actuellement, il faut se présenter comme utilisateur unique *pour pouvoir* louer un réseau de télécommunications privées. On *n'a pas le droit de partager une* même ligne, qu'elle soit européenne ou transatlantique, entre plusieurs sociétés distinctes. Les coûts de location sont par ailleurs soumis à trop d'aléas qui défavorisent les utilisateurs potentiels *de* tel pays ou de telle région dans un même pays. Il y a *là des obstacles importants qui* constituent une menace sérieuse et qu'il appartient aux Etats de lever.

En France, le gouvernement a *pris récemment des mesures de* simplification et d'abaissement tarifaire sur les relations transatlantiques et inter-européennes qui vont dans le sens de ce que je demande ; c'est un pas, mais *il ne faudra pas s'en tenir là.*

— *Inégalités devant les télécommunications* donc, mais vous expliquez aussi que l'extension de leur usage reviendrait à une régression en droit. Pour quelles raisons ?

— Quand on échange un message par la poste, on est garanti par les conventions internationales, sauf cas très exceptionnels, qu'il ne sera pas ouvert par les officiers de poste. Il y a de nombreuses *dérogations, officielles ou* non, mais ce sont des exceptions à une règle de droit qui est posée comme un principe. En matière de communication téléphonique et surtout télégraphique, puisque c'est le télégramme qui est à *l'origine de cette norme*, la *notion* de secret n'est pas posée comme un principe. Au contraire, il est dit que le message doit être accessible aux autorités nationales du ou des pays par lesquels il transite. Ces usages remontent à une *vieille tradition de gestion* militaire des télécommunications qui n'est plus aujourd'hui d'actualité mais qui a laissé des traces dans notre droit et dans le droit international. Il est certain que les règlements doivent eux aussi être révisés par les Etats.

Oligopole

— 70 % des banques de données sont américaines, la quasi-totalité des liaisons sur l'Atlantique sont contrôlées par des sociétés américaines, IBM et RCA jouissent de positions dominantes, pour ne citer que ces exemples. Ne pensez-vous pas que le développement des télécommunications aggrave ce déséquilibre aux dépens des cultures européennes ?

— Il y a en effet des indices très inquiétants. Dans le domaine des banques de données, certaines firmes sont en passe d'imposer leur oligopole comme *d'autres l'ont fait en matière de* production et de diffusion cinématographique. Je pense qu'en marge des banques de données que nous pouvons créer et développer en Europe il *faut s'efforcer*, quand cela est possible, de *collaborer* avec certaines banques américaines. L'exemple qu'offre Chemical Abstracts Services est à cet égard intéressant. Cette banque, qui est la plus importante au *monde*, a *fait de* l'information chimique un monopole *américain*. Comme il est impossible de la concurrencer, les pays industrialisés n'ont d'autre choix que de s'y abandonner. Dès lors, il vaut mieux, comme le font certaines nations — *dont* la France et même des pays de *l'Est*, — *participer à l'élaboration* de son fonds documentaire que de se confiner dans le rôle d'un simple client. L'avantage est double ; l'usager a plus de poids et une certaine pluralité des sources est assurée. Il faut par*fois savoir faire preuve de* souplesse. Dans certaines circonstances, il vaut mieux investir un terrain étranger pour l'influencer de l'intérieur que de rester complètement hors de la compétition.

— Ne craignez-vous pas que cette *course à la compétitivité* vers des équipements toujours *plus élaborés* ne se fasse au détriment de considérations humaines ?

— Il *peut y avoir un paradoxe* entre compétitivité et convivialité. Mais nous n'avons pas le choix. Nous devons tirer parti des économies d'échelle, donc produire des matériels très standards, peu chers et en grandes quantités. Il n'y aura de convivialité qu'en maîtrisant ces *supports*. Alors *nous* pourrons fabriquer ces produits d'information très spécifiques qui, eux, seront le reflet du groupe qui les produit. » ■

VITESSE

Le transport sous vide

Un train roulant dans un tunnel d'acier vidé de son air, à des vitesses supersoniques. Ce mode nouveau de transport permettrait, selon François Chalons, maître assistant à l'université de Tours, de relancer l'emploi et d'économiser de l'énergie.

FRANÇOIS CHALONS

VOICI deux ans environ une dépêche d'agence signalait le projet, aux Etats-Unis, d'un moyen de transport transcontinental susceptible de relier New-York à Los Angeles en un peu plus d'une heure, pour un coût de transport par passager, extrêmement réduit, d'une centaine de francs. A part un article (1) dans un périodique scientifique, on ne parle plus *guère de ce projet*. En l'absence d'information ultérieure des auteurs de cette annonce, que peut-on dire du projet et de ses perspectives économiques et *sociales sur la foi des articles* en notre possession ?

Le fait d'avoir communiqué, il y a plus de trois ans, l'idée de faire circuler dans un tunnel en acier, vidé de son air, des cellules pressurisées transportant des passagers, à un directeur d'agence de société métallurgique, m'incite à la commenter. C'est en la modifiant sensiblement dans sa formulation que je défendrai la proposition américaine.

Il est théoriquement possible de faire circuler, en l'absence de frottement, un véhicule à des vitesses progressivement croissantes *jusqu'à 10 000 km/heure et* plus. C'est ce qui est réalisé avec les satellites. De telles vitesses sont néanmoins très difficiles et très peu économiques à obtenir. *La récupération de l'énergie ciné*tique lors de la décélération est séduisante et souhaitable, mais n'est pas aussi évidente à réaliser que les auteurs du projet l'affirment. *Ni la* suspension magnétique obligatoire à très grande vitesse ni l'interdiction quasi absolue de s'éloigner de la ligne droite (ou de la circonférence terrestre) pour ne pas entrer en contact avec les parois de la canalisation *ne simplifient l'as*pect économique du problème.

Les coûts et les études préalables peuvent être largement diminués si nous limitons le projet à un transport rapide guidé sur roues et sous vide (T.S.V.). Il n'est fait appel dans ce cas qu'à des techniques couramment employées et bien maîtrisées comme celle du roulement entre 300 et 500 km/h et la construction de cellules résistantes à une surpression interne de 1 bar.

Cette solution intermédiaire comporte des avantages spécifiques vis-à-vis du train à grande vitesse *(T.G.V.). La disparition* du frottement de l'air, qui représente 95 % (2) de l'énergie consommée, permet de réaliser pour un trafic quotidien de 50 convois de T.G.V. utilisant une *puissance* motrice de 5 000 kW sur une durée de trajet d'environ huit heures — comme celle de Paris à Marseille — une économie annuelle d'électricité de 138 millions de franc. D'autre part, en sustentation magnétique ou en roulement sur un rail posé sur silenbloc caoutchouté, un convoi sous vide sera silencieux pour les riverains. Le tube déli*mitant l'enceinte de circulation* peut être enterré sur tout ou partie de sa longueur, ce qui signifie que, en zone rurale ou protégée, les nuisances visuelles et d'emprise peuvent *être éliminées ou large*ment atténuées. En outre, aucun rejet polluant liquide ou gazeux ne viendrait contaminer l'atmosphère.

Les intérêts les plus fondamentaux d'un tel projet sont d'abord une diminution de la fraction des accidents de la route dus aux véhicules de tourisme et de transports en commun sur les trajets à grande distance. *Rappelons que* le coût en 1978 de l'ensemble des accidents est de 12 000 tués (dont 6 000 pour les seuls véhicules de tourisme), 338 000 blessés et 40 milliards de francs.

Un transport de ce type permettrait aussi une *relance* économique par entraînement direct de plusieurs grands secteurs et l'accroissement de nos possibilités d'exportations :

● *Secteur métallurgique :* la construction d'un tube d'acier résistant à la pression atmosphérique, de 1 000 km de long et de *4 m de diamètre, nécessite 1,3 mil*lion de tonnes. Signalons à cet égard que l'industrie soviétique annonce avoir mis au point un système de transports guidés de *marchandises par wagonnets*, propulsés par la pression de l'air dans des canalisations de 1 000 à 1 600 mm de diamètre.

● *Secteur aéronautique :* les *cellules de transport de passa*gers qui circuleront dans des cylindres seront voisines des cellules des avions à réaction actuellement construits. En effet, tout *comme les avions actuels*, ces cellules devront être légères pour ne pas rendre exorbitante la puissance nécessaire à une accélération convenable, et aptes à *résister à une surpression interne*. L'industrie aéronautique, qui a résolu le problème de résistance des cellules d'avions pour des différences de pression voisines d'un *tiers d'atmosphère, peut* mettre au point, dans des délais brefs, puisqu'il n'y a pas de problème de voilure, des cellules de bonne étanchéité et qui résistent à une surpression *interne de* 1 bar. L'avance dont dispose cette industrie, la similitude des matériaux et des techniques qu'elle emploie avec ceux à mettre en œuvre *lui garantissent* donc cet important marché potentiel.

● *Secteur de l'électronique et de l'électromécanique :* les équipements nombreux et sophistiqués des aires d'embarquement ou de débarquement, les équipements électroniques de contrôle, électriques et électromécaniques de sécurité, d'isolement et de pompage lui seront dus.

● *Secteur de la construction navale :* celui-ci possède les équipements disponibles pour le formage et le soudage des tôles de 1 à 2 centimètres d'épaisseur. Soulignons que la fabrication de 30 kilomètres de canalisation de *4 mètres de diamètre et de 1 cen*timètre d'épaisseur correspond à peu près à la masse des produits ferreux nécessaires à la fabrication d'un gros pétrolier.

● *Secteur des travaux publics :* il serait fortement solli*cité pour la dissimulation à faible* profondeur de la canalisation, et la construction d'ouvrages en relief ou tunnels nécessaires à la restitution des sols agricoles à leur usage positif, à l'accroissement des rayons de courbure. Les moyens nécessaires existent, ne serait-ce que ceux utilisés pour le percement du R.E.R. ou ceux prévus pour la construction ajournée du métro de Téhéran.

● *Industrie du caoutchouc :* elle aurait à produire des bandes caoutchoutées *nécessaires* pour empêcher la transmission des vibrations de la voie de roulement à l'enceinte de circulation.

L'assiette

Il est évidemment nécessaire de rechercher les inconvénients d'un tel mode de transport. Nous en choisirons deux parmi ceux qui nous paraissent les plus importants ou les plus fréquemment cités par les personnes avec les*quelles nous avons discuté : 1)* la modification du marché de l'emploi, notamment dans l'industrie automobile. Le métro n'a pas éliminé la circulation automobile *dans les villes qui s'en sont* dotées. L'industrie automobile a plus à craindre à notre sens de la pénurie de pétrole ou d'énergie de remplacement et de la *stagnation* économique que d'un nouveau moyen de transport ; 2) des investissements nécessaires excessifs, au détriment de secteurs défavorisés. Selon l'affirmation du porte-parole du gouvernement, les secteurs industriels dernièrement favorisés ou aidés sont ceux qui sont gros créateurs d'emplois, mais exigent peu de matières importées. Si le tableau ci-contre est accepté et les créations d'emplois *supérieures* aux suppressions, la justification du T. S. V. est faite. Notons qu'une étude (3) sur les coûts respectifs des fournitures et des services, montre que pour un pétrolier de 130 000 tonnes les coûts des ma*tériaux et* le travail de mise en œuvre sur le chantier représentent respectivement 18,76 et 11,13 % du coût total du navire. Ces chiffres peuvent donner une idée du coût d'une partie des fournitures et du travail nécessaire à la *réalisation du tunnel*. Une partie plus difficile à *éva*luer est celle de l'assiette, de l'enfouissement et de la protection dudit tunnel ainsi que des stations d'embarquement et de débarquement.

Ondulation

Le tunnel d'acier peut être totalement gainé de béton. Il est également possible d'adopter une structure dite « tombac », c'est-à-dire d'ondulation de la génératrice. Cette ondulation permettrait au tunnel de résister au poids d'éventuels matériaux de remblai. Aux Etats-Unis et au Canada (4), des pipe-lines de 400 à 1 700 kilomètres de long et de 400 à 600 millimètres de diamètre existent ou sont en cours de construction. Ils transportent soit du gas soit des minéraux solides finement broyés.

Ces *slurry pipe-lines* se développent essentiellement pour le transport du charbon. Le coût de l'un d'eux (1 700 kilomètres, 500 millimètres de dia*mètre) est estimé à 4 milliards* de francs.

A *l'opposé de projets* antérieurs, tel que Concorde, le niveau de connaissance et de maîtrise des techniques à mettre en œuvre pour les T.S.V. permet une *estimation stable des coûts*. Face à un accroissement constant des demandes de transports rapides à grande distance, ce projet est le seul qui soit quasi insensible — par la très *faible* énergie consommée — au renchérissement des carburants. Il offre aux transports rapides la pénétration du centre des villes sans changement de véhicule, opération dont on connaît la longueur et les inconvénients lorsque le passager est accompagné de bagages. En outre, le T.S.V. permet d'étudier, sur une même infrastructure, les transports à des vitesses variables entre 400 et 4 000 kilomètres à l'heure (l'une des raisons du choix par la S.N.C.F. du T.G.V. à la place de l'Aérotrain est la compatibilité avec les voies existantes et la possibilité de développer elle-même l'étude sur ses propres installations).

Nous ne discutons pas l'argument du refus d'employer un tel transport venu des personnes souffrant de claustrophobie. Cet argument est solide, mais ne concerne qu'un *faible* pourcentage des utilisateurs potentiels. En revanche, la sécurité offerte aux passagers doit être totale. Il est possible de prévoir des sorties de secours *simplifiées* tous les dix ou vingt kilomètres, c'est-à-dire toutes les une ou deux minutes de trajet, selon que la vitesse retenue est de 300 ou 600 kilomètres à l'heure.

Une difficulté plus importante nous paraît être un sentiment qui se développe avec une force considérable aux Etats-Unis, selon lequel *« small is beautiful »*. C'est-à-dire un sentiment de re*jet de tout* ce qui paraît être hors de l'échelle humaine. Nous pensons personnellement que ce sentiment correspond à un malaise de société, et, *s'il est présent en France, il l'est beaucoup moins* qu'aux Etats-Unis. Il nous semble possible de *démonter* le raisonnement et l'inutilité, voire la nocivité, d'un rejet provenant de ce type de sentiment. ■

Le transport sous vide et l'emploi

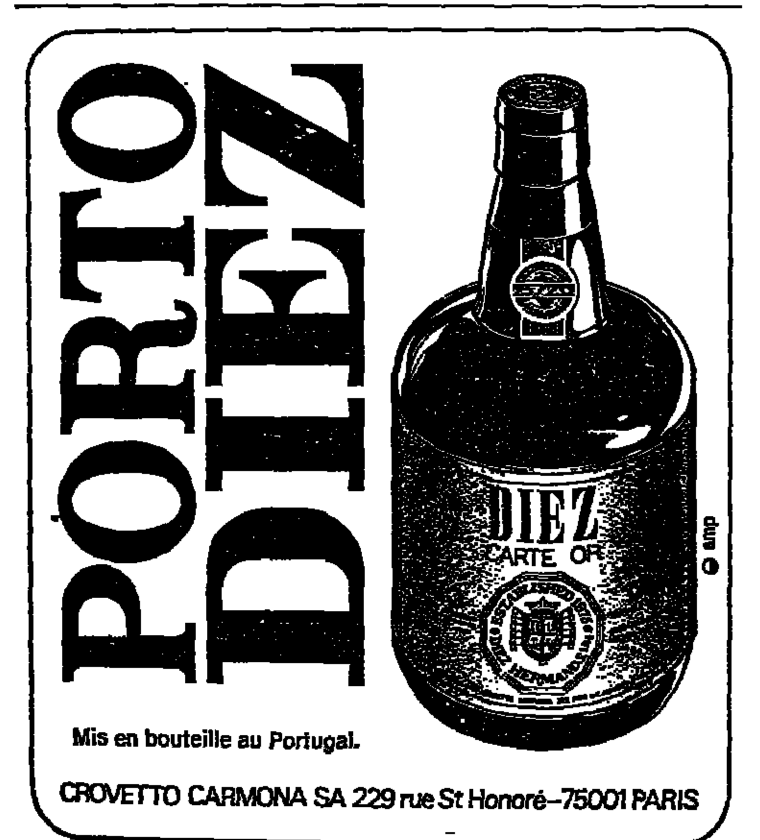
CREATIONS PREVISIBLES (en milliers)		SUPPRESSIONS PROBABLES (en milliers)	
Sidérurgie	166	Transports publics routiers	200
Construction navale	54	Transports de navigation intérieure	5
Construction aéronautique	109	Transports aériens	39
Construction électrique et électronique	455		
Bâtiment	1 072		
Travaux publics	342		
Transports ferroviaires et assimilés	319		
Industries et commerces de récupération des métaux	24		
Extraction de minerai de fer	8		
Matériaux de construction	95		

(1) *Science et Vie*, juin 1978, « A Mach 20 sous le continent américain » (A. Dorozynski).

(2) *La Recherche*, n° 44, avril 1974, « Les très grandes vitesses » (J. Duchemin).

(3) *The Motor Ship*, janvier 1973, « Cost, the Fundamental Factor in any Survey of Ship Building ».

(4) *Techniques de l'énergie*, octobre 1977, « L'avenir des « Slurry » pipelines ».



REPÈRES

Les robots seront moins chers

Plusieurs grandes firmes américaines investissent pour utiliser des robots industriels. General Electric a lancé un important programme d'automatisation ; la moitié de ses trente-sept mille ouvriers monteurs seraient remplacés par des robots.

Trois compagnies d'ordinateurs : Digital Equipments, International Business Machines (I.B.M.) et Texas Instruments s'intéressent à la robotique. Leur entrée sur le marché provoquera une chute des prix. Le prix d'un robot passera de 50 000 dollars à 10 000 dollars d'ici à 1990. Les fabricants d'ordinateurs pourraient stimuler la demande jusqu'à deux cent mille par an. *(SOURCE : Institut de prospective politique, 37, av. Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. : 720-90-29.)*

Eurhelios en bonne voie

Eurhelios, la station solaire expérimentale que la C.E.E. construit, depuis le printemps dernier, sur les pentes du mont Etna, en Sicile, devrait être achevée d'ici à la fin de 1980. Les premiers miroirs solaires viennent, en effet, d'être posés. Eurhelios aura une puissance de 1 MW et sera la station solaire la plus puissante du monde. *(SOURCE : Energies, 25, rue Cadet, 75009 Paris.)*

PSYCHIATRIE

L'ordinateur paranoïaque

Un ordinateur programmé comme un malade mental. C'est une des bizarreries qu'expérimente un centre de recherche californien.

SYLVIE CROSSMAN

« Bonjour ! Je suis le docteur Smith. Enchanté de faire votre connaissance.

— *Bonjour !*

— Quel bon vent vous amène ?

— *Je suis de très mauvaise humeur.*

— Qu'est-ce qui vous rend de mauvaise humeur ?

— *Les gens m'énervent certains jours.*

— Certains jours ?

— *Je vous ai dit que les gens m'énervaient, un point c'est tout.*

— Quels gens ?

— *Les gens.*

— Que font-ils ces gens pour vous énerver ?

— *Le seul fait d'avoir des gens autour de moi, ça m'énerve.*

— Pourquoi n'allez-vous pas vivre sur une île déserte ?

— *La vie n'a pas de sens.*

— Vous êtes fou ?

— *Taisez-vous, je vous prie.*

— Vous devriez aller vous faire soigner.

— *Manifestement, votre expérience des malades mentaux est limitée...*

— Vous êtes un bon à rien.

— *Quant à vous, vous feriez mieux de changer de métier.*

— Débile !

— *Cette fois-ci, j'en ai vraiment assez. Je coupe !* »

L'écran de l'ordinateur s'immobilise. Sous le dialogue interrompu, trois mots se sont inscrits : peur, colère et honte. C'est dans le registre de ces trois émotions que « Parry 2 », l' « ordinateur paranoïaque », a choisi le vocabulaire de ses réponses. Peur, colère et honte. Point final. L'ordinateur s'est fâché.

M. Kenneth Colby, professeur d'électronique et de psychiatrie à l'université de Californie, à Los Angeles, sourit, à-demi humble. Un air de dire : « Il a bien joué son rôle, hein, mon ordinateur ? » Un modèle de paranoïaque ! Au fil de ce dialogue avec M. Smith, le fallacieux psychiatre que j'étais, « Parry 2 » a manifesté la conduite délirante pour laquelle son inventeur, M. Colby, l'avait programmé.

En appuyant de nouveau sur la touche « *départ* », le professeur démontre la bonne conduite de son malade en silicium. Notre dialogue a été mémorisé par l'ordinateur. A côté de chaque réponse de « Parry 2 », quelques mots d'explication retracent son parcours psychologique. Dans un premier temps, il a accordé sa confiance à son interlocuteur. Mais, très vite, décelant l'amateurisme et la fourberie du faux psychiatre, il s'est emmuré dans sa paranoïa. Poussé à bout par les insultes, il a, enfin, à sa *façon, claqué la porte* du cabinet du docteur Smith. Il a tiré un trait sur l'écran de l'ordinateur...

« Parry 2 », qui simule la conduite paranoïaque d'un patient de chair et d'os, consistante avec la « théorie de l'humiliation » soutenue par le professeur Tompkins, est le dernier-né de M. Colby, pionnier de l'utilisation, dans le domaine de la psychiatrie, de l' « intelligence artificielle ». Pour le professeur, un ordinateur c'est un violon. On peut lui faire jouer des flonflons ou bien du Bach. Il vaut mieux lui faire jouer du Bach. En l'occurrence *lui faire répéter* les gammes complexes du cerveau humain. Petit prodige... Cinq juges, psychiatres chevronnés de l'université de Californie à Los Angeles, s'y sont trompés. Ils ont cru avoir affaire à un véritable patient.

Névrose simulée

En 1960, à l'université Stanford, M. Colby ouvrait la voie à cette nouvelle branche de la recherche psychiatrique. Il programmait un ordinateur pour *que celui-ci « pense »* par associations d'idées. En 1965, après trois ans de travaux, il réussissait à faire simuler une névrose à un ordinateur.

Ces modèles de conduites psychiatriques représentent pour les étudiants et leurs professeurs des outils de travail fort précieux. Sur les cobayes électroniques, matière inanimée, ceux-ci peuvent s'entraîner sans réticence à l'art de *l'interview ou du* diagnostic et voir se déployer sous leurs yeux et sous formes variées le mécanisme d'une maladie mentale. *« Une manière de faire de la psychiatrie une science moins approximative »*, déclare le professeur Colby.

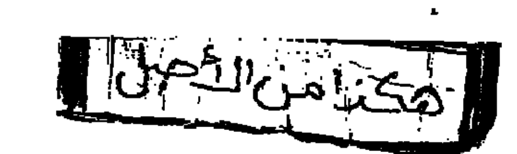
Les travaux de M. Colby ont pourtant pour but principal de venir en aide aux patients qui, sous le coup d'une apoplexie ou d'une déficience quelconque, sont incapables de communiquer verbalement. Les enfants autistes, par exemple, aiment jouer avec des ordinateurs. C'est pour stimuler leur désir de communiquer avec autrui que M. Colby met au point des mini-ordinateurs qui écrivent et parlent ensuite à voix haute. Pour un patient qui, outre la capacité de parole, a perdu l'usage de ses doigts, le professeur a fabriqué une paire de lunettes équipées d'un appareil photo miniature et reliées à un synthétiseur verbal (*speech synthetizer*). Il suffit à *l'invalide de diriger son* regard vers les bonnes lettres de l'alphabet inscrit sur l'écran de l'ordinateur pour que son message se compose.

En ce moment, M. Colby et ces cinq coéquipiers piaffent dans leurs bureaux. *Ils ont* un vaste projet en tête, mais le gouvernement fédéral ne semble pas encore prêt à financer leurs travaux. Ils veulent mettre entre les lèvres des aphasiques un ordinateur doté d'un vocabulaire par signes. Usant de ces hiéroglyphes, le patient pourrait dessiner sur l'écran un idéogramme qui serait ensuite traduit en lettres par un ordinateur subsidiaire.

« *Savez-vous d'où vient le mot sabotage ?* », a demandé le professeur. « *Quand les paysans français ont vu arriver les premières moissonneuses, ils ont jeté leurs sabots dans les rouages pour enrayer leur marche... Les ordinateurs, c'est la minorité « ethnique » de cette décennie. Ils sont victimes de racisme.* »

Une frontière, encore. L'abattre n'est qu'une question de mois, au plus d'années. M. Colby n'en doute pas une seconde. Les compagnies électroniques ne peuvent manquer de déceler le potentiel commercial de cette race d'ordinateurs. Si les petits écrans n'ont pas encore expulsé « papa » Freud de sa salle de consultations, cela ne saurait tarder. Déjà à l'université du Wisconsin, une équipe de savants a mis au point un programme capable d'établir un diagnostic déterminant si le patient est suicidaire.

Les préposés à la fonction psychiatrique sont ici, de jour en jour, moins nombreux et les hôpitaux restent surchargés. La richissime patiente qui, à Beverly-Hills, se meurt d'ennui et de luxe, aura sans doute toujours droit à son analyste, rare personnage vivant de sa *ménagerie* d'êtres et d'émotions empaillés. Mais le *vulgum pecus* des énormes nids de coucou devra peut-être se faire petit sur le divan de silicium. ■





SERGE BIHANNIC

ÉVOLUTION

Le combat de Richard Lewontin contre la sociobiologie

Biologiste américain, célèbre pour ses travaux sur la génétique des populations, et marxiste, Richard Lewontin a pris la tête du combat contre la sociobiologie et son fondateur, Edward Wilson.

CLAUDE FISCHLER

RICHARD LEWONTIN, cinquante et un ans, mais l'air gamin derrière ses lorgnons cerclés, est à la fois une sommité de la biologie et un contestataire. Depuis cinq ans, il a pris la tête des attaques contre la sociobiologie et son père fondateur, Edward Wilson, comme lui professeur à Harvard (1). Mais c'est pour ses travaux révolutionnaires sur la génétique biochimique des populations qu'il est surtout connu. A Paris, au Collège de France, ses collègues français, MM. Ruffié et Lucotte, ont organisé un colloque en son honneur. Il parle ici du néo-darwinisme et de ses « déviations », des rapports entre biologie et société, entre science, idéologie et politique, et toujours de Wilson et de la sociobiologie...

***

« En dehors de votre action contre la sociobiologie, quels sont vos titres de notoriété scientifique ?

— Je suis généticien, et plus particulièrement généticien des populations. Le problème central de cette discipline, celui qui m'a très tôt intéressé, c'est la *variabilité*, c'est-à-dire les différences qui existent dans la nature entre les organismes vivants.

» Dès mes débuts, dans les années 50, j'ai publié à la fois des travaux théoriques et expérimentaux — notamment sur la mesure de certaines différences biochimiques entre populations. Pas mal de chercheurs ont *suivi*. Ce qui a en somme contribué à créer un champ *nouveau*, *mais* dont je me suis maintenant quelque peu *détaché*.

— Vous avez très vite été admis dans l'establishment scientifique...

— C'est vrai. Disons que *la* génétique des populations, c'est un club très *fermé*, et que j'en faisais déjà partie quand j'étais encore étudiant. *C'est que j'étais* l'élève de Dobzhansky, qui était *le patron de la filiale américaine* du club. Les futurs sociobiologistes, eux, étaient en général restés plutôt en marge de ce club.

— Vous devenez alors un jeune mandarin, mais un mandarin politisé...

— Disons que, lorsque j'étais étudiant, je me situais assez nettement à l'extrême gauche. *Mais à l'époque — la guerre de* Corée, etc. — il était assez dif*ficile de militer activement*. Après, j'ai été très pris par ma *réussite, trop pour* m'intéresser à la politique. Du moins au début. *Je suis entré* à la National Academy très jeune : j'avais atteint très tôt le sommet de ma carrière. Et bientôt j'ai ressenti une certaine insatisfaction ; je me suis senti libéré de mon ambition, j'ai commencé à voir clair autour de moi et j'ai peu à peu renoué avec mon engagement politique. J'ai même démissionné de la National Academy pour des raisons politiques.

» C'est pour cela que les sociobiologistes ne savent pas trop comment me prendre. Pour eux, il y a une contradiction incompréhensible entre mes positions politiques et ma forte légitimité scientifique, celle-ci renforçant *celles-là*. *Et la seule* issue, pour eux, *c'est de dire que* je *suis aveuglé par un marxisme* partisan et dogmatique.

— Et c'est faux ?

— Oui... Je suis marxiste, mais pas dogmatique. Et sans aveuglement. Marxiste, certainement — *je ne suis ni un libéral à* l'américaine ni un social-démo*crate* à l'européenne — mais marxiste indépendant, sans attaches partisanes, sans affiliation.

— Vous sentiriez-vous proche, disons, de Noam Chomsky ?

— Lui non plus n'appartient à aucune organisation politique, mais pour moi Noam est plutôt un anarchiste. Il m'a dit un jour ceci : « *La bonne sociobiologie, ça existe. Mais pas dans Wilson, dans Kropotkine.* » Noam, c'est quelqu'un qui croit à la nature humaine, et qui pense que la connaître c'est une condition *essentielle de la révolution : faire* la révolution, c'est imposer à la *société les changements qui sont* en harmonie avec cette nature humaine.

— Et ce n'est pas votre avis ?

— Je pense, moi, qu'il n'y a pas besoin de savoir ce qu'est la « nature humaine » *pour voir* que la société dans laquelle nous *vivons arrive vraiment très mal* à satisfaire les besoins des gens. *On peut être contre le capitalisme*, sans avoir une théorie de la « nature humaine ».

Faiblard

— Marx a pourtant dit des choses là-dessus...

— Sans doute, et des choses pas très au point, un peu faiblardes, pour tout dire... Même dans le matérialisme historique, la nature humaine est une idée qui n'est pas totalement absente... Disons que, pour Marx, la nature humaine, c'est le travail. Ce qui distingue l'homme de tous les autres êtres vivants, c'est le fait qu'il transforme la nature en biens à l'usage des autres hommes. Bien sûr, on sait aujourd'hui *que c'est faux. A ce jour*, aucun penseur marxiste n'a *repris cette question. C'est pour*tant un problème pour le marxisme.

— Cette question de la nature *humaine nous renvoie à celle de* la « table rase »...

— *Oui. Wilson dit que, pour* nous, l'homme vient au monde *comme une « table rase »*, une feuille blanche sur laquelle on pourra inscrire ce que l'on voudra. Je n'ai jamais dit que le nouveau-né, en venant au monde, n'a aucune prédisposition. Mais la véritable question, c'est plutôt : est-ce que tous les enfants naissent avec les mêmes prédispositions ? J'ai quatre enfants, et je sais bien que, dès les premiers *jours, on s'aperçoit que les personnalités sont différentes.* Mais dire cela ne signifie pas *que* ce que va devenir un enfant est tout tracé, ni même qu'il y a des limites. A l'extrême, qui nous dit qu'on ne pourrait pas transformer un enfant en un autre enfant — en supposant qu'on en ait les moyens ?...

— Plutôt que la métaphore de la « *table rase* », vous préférez celle du bloc de cire, c'est-à-dire un objet formé, mais malléable ?

— Exactement : il y a effectivement une forme déterminée à la naissance. Elle n'est pas sans rapport avec ce qu'elle va devenir par la suite, puisque dans le développement humain chaque stade dépend du précédent ; mais pour moi le système est infiniment lâche, il y a une souplesse immense. Et en tout cas il est totalement illogique de tirer du fait que tous les enfants sont différents la conclusion qu'il existe une nature humaine uniforme.

— Vous doutez donc de l'existence d'une unité profonde de l'homme, qu'on l'appelle nature humaine ou non ?

— Ce n'est pas que j'en doute; ce serait absurde. Bien entendu les hommes ont en commun le fait que, par exemple, si vous les mettez ensemble, ils se mettent à se parler ; si, en revanche, vous les tenez isolés dès l'enfance, ils ne sauront *jamais* parler (voir les cas d'« enfants sauvages »). *De même*, je *suis tout prêt* à admettre qu'il y a des limites biologiques à *ce que* peut devenir l'homme : je ne crois pas, par exemple, que l'évolution nous permettra un jour de voler en battant des bras. Si ça peut vous faire plaisir, d'accord, voilà deux éléments de la « nature humaine ». Et alors ? Est-ce que vous pensez qu'énumérer des contraintes de ce type peut apporter quelque chose de nouveau, de non *trivial*, à *l'organisation de la société, à la politique ?*

» *Mais la sociobiologie, elle, ne* se gêne pas pour émettre des *affirmations politiques. Ce qu'elle* dit, ce n'est pas seulement qu'il y a effectivement des limites biologiques (la « nature humaine ») à l'organisation possible de la société, mais aussi que nous y sommes pratiquement déjà ! A quelques petits bricolages près, la démocratie bourgeoise repré*senterait l'optimum* de ce que les contraintes biologiques permettraient.

Darwinisme vulgaire

» *La sociobiologie*, *c'est un ré*ductionnisme biologique, et ce *réductionnisme nous renvoie* à *la* vieille question des relations entre l'individu et le *groupe*, à toutes ces théories socio-politiques bourgeoises, qui disent que l'individu précède ontologiquement la société, que la société est une collection d'individus, et que, pour la comprendre, il faut comprendre l'individu. Et donc, pour comprendre l'individu, il faut étudier ses gènes. L'idée, c'est que si l'on changeait les gènes des individus qui composent la société, on changerait la société. L'alternative, c'est de dire que, pour l'essentiel, ce qui fait *l'individu*, ce *qui* préside à son développement de la nais*sance* à la *mort*, *résulte de l'or*ganisation sociale au sein de laquelle il a vu le *jour* et *que*, en ce sens, l'organisation sociale, ontologiquement, précède l'histoire individuelle. Par suite, on ne peut pas changer la société en changeant les gènes des individus qui la composent ; on ne peut d'ailleurs pas davantage la changer profondément en changeant l'histoire individuelle des gens — par exemple leur éducation *individuelle*.

— Vous critiquez vivement chez les sociobiologistes leur conception des lois de l'évolution...

— *Je dis que la sociobiologie* relève d'un darwinisme vulgaire, d'un darwinisme du dix-neuvième siècle. Elle n'est d'ailleurs pas la seule : c'est un courant de pensée qui dépasse Wilson et les siens. Dans cette conception, la nature est faite d'êtres qui ont des « problèmes ». Le problème du poisson, par exemple, c'est de nager. L'évolution trouve des solutions à ces problèmes : c'est l'adaptation. Et si on admet que tout caractère d'un organisme est une adaptation, c'est-à-dire une solution à un problème, rien n'empêche de s'amuser à chercher quel pouvait bien être le problème...

» Pour le darwinisme vulgaire, d'autre part, l'évolution repose sur un seul et unique mécanisme : la sélection naturelle. *C'est pour*quoi les tenants de la sociobiolo*gie disent que non seulement* l'évolution résout les problèmes, *mais encore qu'elle trouve tou*jours la meilleure solution possible, l'*adaptation optimale*. *Je dis* que cette loi d'optimisation, ce « pan-sélectionnisme » naïf, relèvent en fin de compte d'une conception très ancienne, antérieure à Darwin lui-même : celle qui expliquait tous les traits de l'organisme par la sagesse divine. C'est très exactement la théorie du docteur Pangloss dans *Candide* : tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

» Or on sait très bien, aujourd'hui, que les différences entre un organisme et un autre n'ont pas toujours obligatoirement *valeur d'adaptation*. Il existe un animal, l'élan irlandais, qui pos*sède des bois extraordinaires*, énormes. Une foule de théories *ont fleuri pour expliquer* ce trait en montrant que l'animal y avait trouvé un avantage précis. L'ennui, c'est qu'on s'aperçoit que, chez tous les cervidés, le rapport entre la taille des bois et celle de l'animal est le même que chez l'élan irlandais ! La théorie moderne de l'évolution accepte sans aucun problème la possibilité qu'un même processus de sélection donne des résultats différents, et que les différences *entre les organismes* puissent être simplement la conséquence *d'une croissance différentielle*.

(Lire la suite page XVII.)

(1) Voir notre interview d'Edward Wilson dans *le Monde Dimanche* du 24 février 1980.

HISTOIRE

Sœur Rosalie une sainte femme d'affaires

Alliant la charité et un solide sens des affaires, la Sœur Rosalie a régné au milieu du dix-neuvième siècle sur un des quartiers les plus déshérités de Paris : le faubourg Saint-Marcel.

JEAN LEBRUN

C'EST dans le pays de Gex — dans une *paroisse* à peine française, à la limite d'une région relevant de l'administration royale mais perpétuellement happée par Genève, la grande voisine — que naît, en septembre 1786, Jeanne-Marie Rendu, la future *Sœur Rosalie*. Son *père* meurt rapidement, après neuf ans de mariage : il a eu seulement le temps de laisser trois fillettes à sa veuve, qui les élève dignement, comme il sied à une bourgeoise aisée (1). Pendant la Révolution, la famille, qui semble avoir été attachée à l'ordre ancien (un cousin, maire d'Annecy, aurait été fusillé pour avoir refusé de livrer les reliques de saint François de Sales), se tient à l'écart. Comme le dit Armand de Melun, malgré les troubles, dans cette région mal reliée au reste de la nation, *« on trouvait encore quelque chose de la vie des patriarches »*.

Jeanne-Marie grandit à 3 kilomètres de Lancrans dans une maison discrète, reculée, entre une antique chapelle et un fort ruiné. Appelée à un destin exceptionnel dans l'Eglise, elle ne peut pas — si on en croit ses admirateurs — ne pas être marquée, surtout dans cette période multiplicatrice de signes, par des appels mystérieux. Jeanne Dannemarie remarque : elle est la filleule de M. Emery, le mainteneur, dans la tourmente, de l'Eglise de Paris ! Il n'y a là rien de miraculeux en soi : M. Emery est un *enfant de Gex*, la ville voisine... Armand de Melun insiste : elle découvre, enfant, le martyre des prêtres réfractaires — et parmi ceux-ci, de l'évêque d'Annecy que sa mère déguise et cache dans sa demeure. Lucy Constant signale, sous le Second Empire, dans un volume des *Causeries des familles*, qu'enseignée par un abbé insermenté, elle reçoit de ses mains la première communion, *« cachée dans un souterrain comme les premiers chrétiens dans les catacombes de Rome »*. En vrac, nous avons là, rassemblé, tout le florilège catholique post-révolutionnaire. Chez Jeanne-Marie, le mérite de la clandestinité scelle des vertus préexistantes peu banales. Selon Armand de Melun encore, sa mère sent, dès sa grossesse, qu'elle porte un enfant de bénédiction. « *Au lieu de jouer comme les autres*, rapporte Lucy Constant, qui ne lésine pas sur l'apocryphe, *elle soulageait les plus faibles et si elle apercevait un enfant, un infirme ou un vieillard, elle inventait sur-le-champ quelque manière ingénieuse de le secourir.* »

Débuts modestes

Ce charisme singulier qui l'illumine n'a bien sûr de valeur, pour les catholiques contemporains, qu'authentifié par le bon choix politique fait à l'époque par une famille, riche pépinière de notables royalistes : après tout, peu de temps auparavant, à quelques kilomètres de là, depuis son château de Ferney, Voltaire prenait soin, lui aussi, des malades, et l'Eglise n'a jamais songé à l'en féliciter ! En tout cas, bien formée par d'anciennes ursulines et des ecclésiastiques qui tiennent pensionnat dans l'ombre à Gex et à Carouges, Jeanne-Marie est mûre, dès 1802, à seize ans seulement, pour demander l'habit des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Une compagne, saisie du même zèle, l'emmène à Paris à cet effet.

L'engagement que prend Jeanne-Marie — elle s'appellera désormais Rosalie — est judicieux. Au démembrement de l'Eglise de France, les suivantes de Monsieur Vincent — autrement dit les Filles de la Charité — ont particulièrement bien résisté. En 1792, certes, elles ont dû abandonner leur novices, leur *habit, leur maison mère ; en 1794* elles ont perdu des religieuses, exécutées ou massacrées, *mais* gagné, en la circonstance, quelques martyres futures bienheureuses. Leur objectif de service des humbles *(« tout pour les pauvres, rien pour d'autres que les pauvres »)* les rendait indispensables et leurs règles se révélaient assez souples pour s'adapter aux *malheurs du temps* : *« Pour monastère* (vous aurez) *les maisons des malades ; pour cellule, une chambre de louage (...) ; pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux ; pour clôture l'obéissance, pour grille la crainte de Dieu et pour voile la sainte modestie. »*

Sous la tutelle de la citoyenne Deleau, ci-devant supérieure générale, des dizaines de maisons de la congrégation ont continué à fonctionner en province et quelques-unes ont même *survécu à Paris, jusque dans le* quartier, ouvertement jacobin, de Saint-Médard. En 1802, la jeune demoiselle Rendu pénètre en fait dans un groupe en voie de reconstitution : dans le cadre de la renaissance récente des religieuses hospitalières et enseignantes et depuis un arrêté de Chaptal, en décembre 1800, Mère Deleau a même eu l'autorisation de réinstaller un noviciat rue du Vieux-Colombier (au 11, actuellement caserne de pompiers) et de reprendre un costume, peu voyant il est vrai, tout de laine *noire*.

Ensuite, au long du XIXe siècle, la congrégation élue par Rosalie va bénéficier de conditions très *favorables*. S'inscrivant dans un courant de féminisation des cadres du catholicisme, elle s'articulera habilement, non sans crises d'ailleurs, avec les lazaristes de la rue de Sèvres, gardant en mémoire les liens d'autrefois qu'elle avait avec eux mais de manière à *gagner en indépendance* par rapport à eux et surtout par rapport aux évêques. Tirant parti des apparitions de la rue du Bac, en 1830, elle exercera, malgré la modeste d'une tâche sans beauté visible, un fort rayonnement spirituel : qu'on pense à la conversion d'Alphonse Ratisbonne ou à l'œuvre du curé de Notre-Dame-des-Victoires, Desgenettes. Les cornettes ailées — Pie VII en visite rue du Vieux-Colombier a, dès décembre 1804, recommandé le retour à la tenue traditionnelle, qui s'élargira progressivement vers le haut — essaiment à travers le *monde* : à la mort de Rosalie, en 1856, les Filles de la Charité sont présentes dans à peu près vingt-cinq pays, jusqu'en Chine et au Pérou. On aimera dire que notre héroïne renouvelle *dans les faubourgs « les merveilles des missions lointaines »...* Elle est, en tout cas, participante d'une vertigineuse spirale de développement.

Ses débuts sont cependant modestes. *La* jeune novice est confiée aux soins d'un vétéran de la charité, Sœur Tardy, supérieure de la Maison de secours de la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel (celle-ci correspondant à une partie de l'actuel boulevard Saint-Marcel). Il paraît qu'on dissimulait là un prêtre possédé du démon, qui déclare en voyant la jeune fille : *« O Rosalie ! O Rosalie ! Que d'âmes tu m'arracheras par ton humilité et ta charité ! »* Voilà le charisme consacré par Satan lui-même ! L'adolescente inexpérimentée *et sensible* qui, au départ, craignait les araignées et les cimetières, doit beaucoup à l'autorité de sa supérieure, qui la débarrasse de ses complexes, dirige, en 1807, ses premiers vœux annuels, et la façonne une dizaine d'années durant. Après le départ de son éducatrice pour *l'hospice des Ménages à Issy*, Rosalie gardera d'elle un de ses souliers pour se souvenir sans doute !

Egout

Un des mérites de Sœur Tardy est, en particulier, de l'avoir initiée à son quartier, le douzième d'alors, qu'elle connaissait si bien. Désormais, Sœur Rosalie ne quittera plus la Mouffe et ses affluents. Du reste de Paris, elle ne connaît presque rien. Armand de Melun signale qu'elle ne retournera jamais à Lancrans, et qu'elle ira un jour seulement à Versailles et une autre fois à Orléans : pour elle, *« vu du faubourg Saint-Marcel, le monde prend une autre figure ; les intérêts ne sont pas les mêmes ; l'importance des choses se classe autrement »*.

Avant que ne se manifestent, sous le Second Empire, les premiers signes de rajeunissement, l'état *de* Paris *est* incontestablement, tout le premier dix-neuvième siècle durant, pathologique. L'expansion démographique déclenche l'âge d'or des taudis : ainsi, sous la Restauration, la population venue de la région, du Nord, de l'Est, augmente-t-elle de 25 %, et le nombre des maisons de 10 %. Les immigrés s'installent dans les vieux quartiers, *auxquels s'accroche* précisément le monde ouvrier traditionnel : c'est seulement dans les années 1860 que l'indigence reculera vers les périphéries de la capitale ; en attendant, c'est l'entassement. *« Môssieu le propriétaire »*, comme dit Daumier, tire le meilleur parti de la situation ; il devient, assisté parfois d'un locataire principal, son collecteur, un *vrai professionnel* de l'exploitation : de 1817 à 1827, le loyer moyen croît de 25 % (2). Le délicat Rémusat a peut-être raison de voir, dans le Londres de cette époque, *« le théâtre d'une civilisation plus avancée »* : soumise à des conditionnements intolérables, *« l'histoire de Paris au cours de ces années se ramène à un vaste règlement de comptes individuel et collectif, c'est-à-dire à une somme de violences physiques qui vont du crime à l'émeute et à la révolution, en passant par toute une gamme de violences mineures, d'empoignades et de coups de poing »* (Louis Chevalier).

Réduites à un état avancé de morbidité, les classes laborieuses peuvent parfois, pour cette raison même, attirer, mais le plus souvent elles engendrent la peur. *Refugium peccatorum*, grand égout de la France, Paris a la *réputation* d'être aussi la capitale du dévergondage, de l'alcoolisme et de l'irreligion. En *1830*, 46 % des nouveau-nés n'y sont pas baptisés ! Les ouvriers les plus inassimilables, les « grosses culottes », ceux qu'on appellera plus tard les « *sublimes* », mènent le bastringue : les marchands de vin, qui vendent n'importe quel « vitriol », ceux de sommeil, les *concubines*, « *dangereuses* » et autres « *désennuyeuses* » font en sorte que beaucoup d' « *honnêtes travailleurs* », d' « *ouvriers vrais* », les rejoignent peu à peu au fond de la misère (3). Ainsi pensent les responsables de Paris, à qui la *montée de la « populace »* ne semble plus pittoresque du tout. Partisans ou non de la centralisation et de l'industrie dans la capitale, ils sont au moins convaincus de la nécessité d'éclaircir les quartiers insalubres, de *déconcentrer en mettant* en place un dispositif de sécurité, de relier par un axe qui « passe l'eau » rive droite et rive gauche. Timidement, malgré les *obstacles* que jettent beaucoup de propriétaires à travers leur chemin, *ils essaient* de rénover, de tracer des perspectives : Haussmann, plus tard, *aura l'honneur* de réaliser le bouleversement qu'ils pressentent seulement (4).

L'âme du faubourg

Or, la rive gauche est relativement peu touchée par ces essais de chirurgie, et moins encore le faubourg Saint-Marcel de Sœur Rosalie. Armand de Melun constate que s' *« il est une partie de la ville qui paraît avoir échappé à la loi du mouvement et n'avoir jamais eu rien à perdre »*, c'est bien celle-là : *« pendant longtemps encore,* [elle] *n'aura pour monuments que des hôpitaux et une prison »*. 1801 : 14 569 habitants dans le seul quartier précisément appelé Saint-Marcel ; 1841 : 21 871 ; *1856 : 31 952, et toujours le même* sous-équipement. Un Marché aux Patriarches, qui n'est qu'un amas de baraques où pendent des haillons ; des hôtels garnis, aux vitres de papier, où se pressent huit à dix lits par chambre et plus encore de locataires ; des immeubles infects qui rassemblent souvent cinquante *familles* sur seulement cinq étages ; des caves habitées où, pour se protéger des rats, il faut tendre une corde ou suspendre les rares objets précieux, et des mansardes surpeuplées : on y gagne sa couche en rampant... *On comprend* cette remarque d'un contemporain : *« La classe ouvrière du faubourg Saint-Antoine se croirait déshonorée si on la confondait avec celle du faubourg Saint-Marcel. »* Tel est le « diocèse » de Sœur Rosalie, entre la « cité dorée » et Saint-Etienne-du-Mont, le plus déshérité peut-être d'une ville malade.

Pour Armand de Melun, qui *en fait le décor*, en 1857, d'un roman pieux, *Une maison du faubourg Saint-Marceau, « sans la charité, ce quartier serait devenu le repaire de tous les désespoirs »* ; il lui fallait l'œuvre de Sœur Rosalie, *« un de ces progrès que l'histoire et la statistique n'enregistrent pas »*. Le mérite des ordres féminins dynamiques au dix-neuvième est de permettre aux religieuses qui en ont le tempérament d'accéder à des postes de responsabilités dans le civil. Dès 1815, succédant à vingt-neuf ans seulement à Sœur Tardy, Rosalie devient supérieure de la Maison de la Miséricorde : elle *en conservera* la charge toute sa vie durant — fait très rare qui marque une fois de plus l'intelligence de la maison mère. Elle s'installe 3, rue de l'Epée-de-Bois, *dans* une vieille bâtisse estropiée que supportent des étais (5).

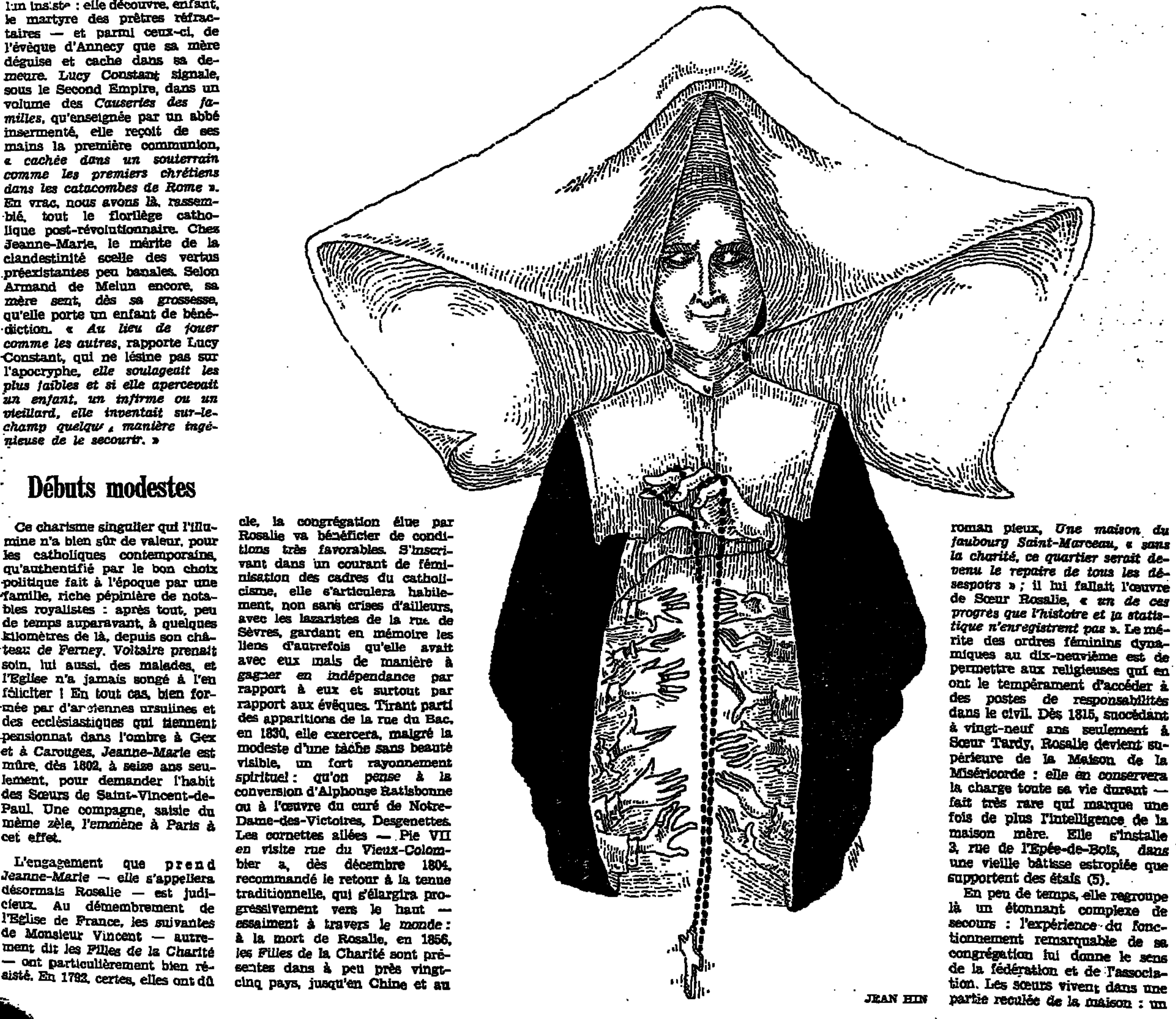
En peu de temps, elle regroupe là un étonnant complexe de secours : l'expérience du fonctionnement remarquable de sa congrégation lui donne le sens de la fédération et de l'association. Les sœurs vivent dans une partie reculée de la maison : un réfectoire - bibliothèque - atelier, un dortoir et une petite chapelle leur suffisent, elles doivent rester humbles. Elles disposent, à dire vrai, également d'un jardin dont la légende veut que la supérieure n'y pénètre jamais, happée qu'elle est par son devoir. A la différence de beaucoup de ses contemporains, Rosalie n'a pas la maladie de la bâtisse, elle préfère multiplier les œuvres dans une surface réduite, à la façon du quartier, d'ailleurs, qui ne *supporterait pas* le gaspillage d'espace. A l'intérieur de la maison ou aux abords immédiats, les nécessiteux peuvent donc trouver, à la fois, un cabinet de consultation, une pharmacie, un vestiaire, une cuisine économique, une école, *et, bientôt*, après 1844 au-dessus de l'école une *crèche*. Rosalie crée aussi quelques annexes : une fondation pour les jeunes filles, rue du Banquier, qui associe à l'étude le travail manuel, d'un ouvroir, un asile pour les gamins de la rue, les Petits Orphelins, qui sera transféré de son vivant même à Ménilmontant, un hospice rue Pascal, loué en 1850 pour loger cinquante vieillards et puis aussi un patronage pour les jeunes filles encore, sorte de « *récréatoire dominical* ». L'abbé de Bouclon, qui écrit immédiatement après la mort de la sœur, explique qu'avec ce réseau, *« se constitue bientôt, entre l'âme de Rosalie et le faubourg Saint-Marceau, je ne sais quel lien mystérieux, quelle sympathie secrète et profonde, qui faisait que la bonne sœur était l'âme de ce faubourg, une partie intégrante de toutes les familles, la mère de tous les malheureux (...) et qu'elle y exerçait une influence irrésistible »*.

Hautes relations

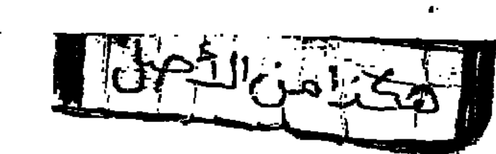
Au centre de la toile d'araignée, le parloir de la supérieure, dont elle se plaît d'ailleurs à sortir souvent, très vieux, très froid, très humide. Quelques fauteuils de cuir, un secrétaire à abattant qui a survécu jusqu'à aujourd'hui, des chaises paillées, une modeste bibliothèque — Sœur Rosalie aime *l'Imitation de Jésus-Christ*, saint François de Sales, Bossuet, et, par-dessus tout *la Vie de M. Vincent*. *Un* jeune homme comptera jusqu'à cinq cents consultants dans une journée. Il y a des pauvres mais aussi de hauts seigneurs : tel préfet de police, l'ambassadeur d'Espagne Donoso Cortes ; des ecclésiastiques : Lamennais, Combalot, de futurs évêques qui viennent faire leurs classes, comme Dupanloup ; les fondateurs de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul ; Lamartine aussi et beaucoup d'aristocrates des deux sexes qui cherchent un sens à leur vie.

Armand de Melun, recommandé par l'égérie du catholicisme libéral, Mme Swetchine, est de ceux-là : *« Elle me reçut aussi bien que si j'avais été un pauvre, elle était habituée à voir venir des vocations d'apôtre. »* Rosalie confie au jeune homme, en qui elle fait naître des sentiments inconnus, l'adresse de misérables à visiter, et dorénavant, sous son emprise, il devient homme de mansardes. Mais il reste — ce qu'elle souhaite certainement — pilier de salons : dans ce rôle, là où d'autres quêtent des danseuses, lui, cherche des quêteuses. Bouclon commente : *« Quand on était entré une fois dans sa puissance, elle menait loin son monde. »* Elle rompt les riches à ses sollicitations, mais en leur demandant ce qu'ils font de mieux — la rédaction de lettres, la visite protectrice aux malades, et ce qui leur coûte le moins : l'octroi de telle ou telle protection. Ainsi, les privilégiés, en côtoyant la misère dans une pièce *hétéroclite*, ont-ils l'illusion de l'égalité et, ne recevant aucune réprimande sur leur confort, gardent la certitude de leur supériorité. Rosalie, pendant ce temps, établit son pouvoir, mais en gardant toujours son tablier blanc et de façon si benoîte qu'aux vieillards qui la traitent de bienfaitrice elle peut répondre bien honnêtement : *« Je ne suis que votre servante et ne veux point d'autre titre. »*

Il n'empêche que ses relations, sans bouger de son quartier, sont si larges que des personnes fortunées se rendent à leur tour auprès d'elle pour solliciter l'aumône... d'une décoration, d'un titre... Armand de Melun : *« Les heureux du siècle venaient comme les autres et lui demandaient aussi aide et pitié. Car, quels que soient le rang et la fortune nous sommes tous pauvres par quelque endroit et nous avons besoin de la sœur de charité. »* On la voit ainsi réclamer pour un de ses « clients » un poste de professeur d'anatomie à la faculté de Montpellier et, un autre jour, regretter : « *Je suis*



JEAN HIN



bien embarrassée, il me manque un portefeuille de ministre ! » Bref, comme le disent naïvement ses hagiographes, quand ils se trahissent, « *il y avait dans la Sœur Rosalie un homme d'affaires travaillant pour une sainte* » ou bien encore : « *Son humilité a fait d'elle une des puissances de notre siècle.* »

Patronage social

Quand bien même elle reçoit indifféremment de l'argent de Charles X, de Marie Amélie et de l'impératrice Eugénie, et prétend, en conséquence, ne servir aucune politique, Sœur Rosalie développe, en fait, une stratégie de patronage social qui ressortit clairement d'une idéologie très délimitée — celle du premier catholicisme social de son époque et, par analogie, du réveil protestant. De l'autre côté de la Seine exerce à peu près au même moment un autre « médecin » des pauvres : Raspail. Il est l'anti-Sœur Rosalie. Il aspire, à travers son apostolat, au socialisme. Elle, sans théoriser, cherche à obtenir, dans sa microsociété parisienne, une concorde par la bienfaisance, dont la religion serait l'instrument. Elle n'aime pas les ruptures révolutionnaires.

En juin 1848, quand la Mouffle, la rue de l'Arbalète, la rue Pascal, ses rues, et la barrière d'Italie, sont aux mains des insurgés, et qu'on assassine le général Bréa, Sœur Rosalie n'a pas davantage à offrir que Mgr Affre : pour les émeutiers de la faim, la résignation, en ce qui la concerne, son courage. Elle demeure à son poste. « *Ma Mère, vous allez vous faire tuer.* » « *Croyez-vous que je sois si envieuse de vivre quand on massacre des enfants !* » Elle sauve de la foule qui veut le tuer un garde mobile réfugié dans sa cour. Du coup, les vainqueurs la portent au pinacle, encourageant la diffusion d'innombrables gravures reproduisant son geste et la décorant, quelques années après, par la main de Persigny, ministre de l'empereur, de la Légion d'honneur. La femme du ministre de la guerre, la maréchale de Saint-Arnaud, sera à son enterrement, en 1856. Les classes dirigeantes ne peuvent, à cette époque, échapper à la peur de la révolution. Comme l'écrit Michelet, le bourgeois s'épouvante et fait appel à la force publique dès que trois ouvriers se réunissent pour demander un sou d'augmentation. La ville obéit à une disposition toujours circulaire qui la referme sur elle-même : personne, pas même les plus riches, ne se soustrait à son rythme, à ses pulsations de colère. Les catholiques intransigeants ne se sentent pas prisonniers de cette unité collective : quand ils peuvent l'éclairer de figures amoureuses comme celle de la Sœur de Charité, ils la souhaitent même.

Cartellisation

Sœur Rosalie doit observer le caractère répétitif, dans le premier dix-neuvième siècle, des mouvements de rue et des épidémies. La grande crise de 1810-1813, la petite vérole de 1822, les barricades des années 1830, les choléras meurtriers en 1832 et de 1849... Sans doute la pauvreté lui apparaît-elle donc immuable, semblable depuis toujours. Rosalie a été formée par de très vieilles religieuses rescapées de l'Ancien Régime, elle n'appartient pas aux faubourgs les plus modernisés de Paris. Comment comprendrait-elle — ce que fait pourtant son archevêque en 1846 — que le paupérisme prend, au moins pour un temps, l'état d'un système et que la condition présente de l'ouvrier, comme celle du bourgeois, est nouvelle ? Non, elle canonise l'inégalité, elle fait glisser le problème de la richesse à celui de l'aumône par le salut. A l'article « Pauvres » du *Dictionnaire de théologie* de l'abbé Bergier, alors en usage dans quasi tous les séminaires, on lit : « *Il est impossible que dans les sociétés les mieux politisées il n'y ait un grand nombre de pauvres* », et à l'article « Hôpitaux », on critique ceux qui posent pour principe qu'« *il serait plus utile de prévenir la misère et de diminuer le nombre des pauvres que de leur préparer un asile. Mais que deviendraient la multitude d'ouvriers qui, du fond des provinces, viennent travailler à Paris si, en cas d'accident, il n'y avait pas de maisons de charité prêtes à les recevoir ?* »

Sœur Rosalie ne pense pas autrement. Craignant par-dessus tout la mobilité, elle regrette les dangereuses émancipations que peut provoquer l'éducation. Faut-il vraiment, demande-t-elle, apprendre le chant dans les écoles de filles ? « *Pourquoi chercher à éveiller chez nos pauvres filles des besoins et des goûts en contradiction avec la condition que leur naissance, leur fortune et la société leur imposent ?* » A ses protégés, elle préfère inculquer, dès leurs débuts dans la carrière du travail, les formes qui seront celles de toute leur vie. Devant le choléra qui, aux yeux des observateurs un peu doués, révèle surtout que la ville n'est pas plus capable d'absorber ses morts que de loger ses habitants, Rosalie — raconte Armand de Melun — croit redonner à l'épidémie son vrai sens quand elle prononce : elle n'est pas un mauvais coup porté par des hommes mais un enseignement de Dieu...

Rosalie, certes, voit plus loin que son simple dévouement. C'est l'offrande de tout un peuple à Dieu qu'elle veut organiser à la force du poignet. Comme Mgr de Quelen, et tant d'autres, elle est obsédée par le retour à Dieu des mécréants sur leur lit de mort : aussi tarabuste-t-elle les vieux révolutionnaires de son quartier jusqu'à ce qu'ils abdiquent avant le point final. Quand, dans une famille, un fil vient, elle n'a de cesse de « *s'emparer* » (l'expression est d'Armand de Melun) de toute la pelote. Cette reconquête qu'elle fait à son échelle — en se servant de sa diligence et de la maladie des autres, « *sources de bénédictions et de grâces* » — elle souhaite la voir s'organiser vigoureusement, sur un seul front, toutes forces confondues. Sa principale originalité peut-être, à une époque où l'Eglise se montre déjà singulièrement divisée, est de vouloir la formation d'un faisceau de la charité. Affre et plus tard les plus grands charitables du dix-neuvième partagent cette intuition : centraliser à tout prix les efforts. Quand la misère appelle la moralisation, il n'y a pas à dédaigner l'apport des catholiques qui sont dans l'Etat — peu importe leur parti — ni à tenir à l'écart quelque association ou congrégation que ce soit. Ce n'est pas de l'œcuménisme, c'est de l'unionisme, ou si on veut employer un langage plus économique, de la cartellisation. Jamais, par exemple, elle ne reprochera aux associations charitables de concurrencer le clergé : elle travaille assez avec les curés de Paris (et en particulier, celui de Saint-Etienne-du-Mont) et aussi avec les laïcs, pour savoir que ceux-ci, en dispensant la bonne parole auprès des pauvres, s'en pénètrent eux-mêmes et trouvent ensuite le perfectionnement de leur conversion, nécessairement, auprès du clergé...

En février 1856, à Saint-Médard, le clergé mène, cardinal de Bonald en avant, son enterrement : derrière suivent quantité de notabilités et la foule, qui a tenu à défiler auparavant devant le corps exposé, lui faisant toucher qui un chapelet, qui une médaille. « *Sur le passage du convoi,* raconte un témoin, *tout travail était suspendu. Dans ces rues d'industrie bruyantes, de manufactures et d'usines, pas un cri, pas un bruit de marteau.* » Seulement le tiers du cortège peut pénétrer dans la petite église, les autres attendent la sortie du catafalque qui est porté au cimetière du Montparnasse : le corps de Sœur Rosalie, qui semblait avoir fait taire les divisions, y repose toujours. Il paraît que, il y a quelques années, son caveau, dont le gardien sait toujours très bien le chemin, était encore fleuri.

Ignorantisme

En fait, les conflits idéologiques ont réduit rapidement la perspective de travail qu'avait Sœur Rosalie à l'état d'un vestige : les anticléricaux — en 1853, les Parisiens ont aussi rendu hommage, et malgré la pression policière, au corps de la citoyenne Raspail, et, en 1854, à celui de Lamennais — n'épargneront pas même Sœur Rosalie. Ses immeubles seront sécularisés en 1880 tandis qu'un conseiller municipal de Paris, plus moralisateur encore que la disparue, demandera qu'on enlève un « *buste de la citoyenne vulgairement connue sous le nom fallacieux de Sœur Rosalie, insulte à la vraie République et défi à la libre pensée. Les prétendus vertus de la citoyenne Rosalie,* ajoutera-t-il, *n'ont été que l'inspiration mensongère de l'ignorantisme et le produit frelaté d'une superstition repoussante. Il est, en effet, inadmissible qu'une citoyenne, qui n'a pas fait d'enfants, ait pu avoir quelques idées saines et obtenir quelques résultats sérieux, en fait, d'enseignement et d'éducation* ». Les radicaux de cette époque n'ont pas besoin de l'Eglise pour calmer la douleur sociale. L'ensevelissement de l'esprit de Sœur Rosalie est aussi la conséquence d'un effort, étatique et professionnel, de rationalisation médicale qui n'est pas d'ailleurs sans se conjuguer avec l'anticléricalisme : la résistance à la médecine légale que pouvaient représenter les bureaux de charité façon Epée-de-Bois est baptisée obscurantisme catholique. L'armée des cornettes, souvent confondue avec celle des pharmaciens douteux et des charlatans, est peu à peu ramenée à l'auxiliariat.

En 1895, quinze ans après l'expropriation de la Maison de la Miséricorde, les bureaux de charité deviennent simplement des dispensaires... L'Eglise, elle-même, entérine peu à peu cette dépossession d'un rôle central ; dans le domaine de la santé, elle accepte aujourd'hui ce que jamais vraiment elle n'a accepté dans celui de l'enseignement. Sœur Rosalie est bien morte ; cela ne l'empêchera peut-être pas d'être béatifiée, l'art de Rome est de tenter de maîtriser le temps en retardant son cours. ■

(1) Il existe une douzaine de biographies, plus ou moins pieuses, de Sœur Rosalie, qui sont assez pauvres. On peut consulter *la Vie de la Sœur Rosalie, fille de la Charité*, d'Armand de Melun (douze éditions de 1857 à 1915, et *la Sœur Rosalie, 1787-1856* (Paris, Blond & Cie, 1911), de Fernand Laudet, et *Une fille de Saint-Vincent-de-Paul au quartier Mouffetard, la Sœur Rosalie intime* (Paris, librairie des Saints-Pères, 1913), de Charles Baussan. Ses archives et sa correspondance reposent, inaccessibles, à Rome, depuis plus de trente ans, dans les bureaux de la Congrégation qui fait les saints.

(2) Sur ces problèmes d'histoire parisienne, voir Guillaume de Bertier de Sauvigny, *Nouvelle Histoire de Paris, la Restauration*, Paris, Hachette, 1977, et l'étude de Roger H. Guerrand, *la Répartition de la population, les conditions de logement des classes ouvrières à Paris au dix-neuvième siècle*, Paris, Centre de sociologie urbaine, 1976.

(3) Je reprends les termes d'un patron à peu près contemporain, Denis Poulot, l'auteur du *Sublime*, qu'Alain Cottereau vient opportunément de rééditer, Paris, François Maspero, 1980.

(4) Lire Jeanne Gaillard, *Paris, la ville, 1852-1870*, Lille, université de Lille-III et Paris, Champion, 1976.

(5) Le Bureau de charité sera transformé en Maison de l'Assistance publique en 1880, puis démoli et reconstruit en 1904, à fin d'hospice. Le parloir de Sœur Rosalie subsiste, transformé depuis 1962 en un petit musée. Les Filles de la Charité continuant leurs activités après 1880 au 32, rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

ÉTATS-UNIS

Art et canular

Jeffrey Vallance est devenu un artiste célèbre à Los Angeles en invitant la population à venir s'incliner sur la tombe d'une poule.

ANNICK LE FLOC'HMOAN

DANS les principaux musées et quelques librairies de Los Angeles, on peut trouver un petit livre, édité sur papier glacé à compte d'auteur, *Blinky la gentille poule*, dédié aux milliards de poules sacrifiées chaque année à notre consommation. En douze photographies légendées, l'auteur, Jeffrey Vallance, explique comment il se rendit un jour dans un supermarché, y choisit un beau poulet surgelé, le baptisa Blinky, l'apporta au cimetière pour animaux de Los Angeles et l'y enterra dans un cercueil doublé de satin. Il finit par inviter ses lecteurs à aller rendre hommage à Blinky sur sa tombe de granit. En deux ans, le livre s'est si bien vendu que Jeffrey Vallance envisage une seconde impression. Dans une librairie spécialisée dans les « livres d'artistes », Blinky est le best-seller incontestable.

« *Blinky est devenu une sorte de culte. On ne cesse de me demander : comment va Blinky ?* », dit Vallance, l'air las d'une star étouffée par son image de marque. Dans son studio meublé du centre de Los Angeles, où grouillent les dinausaures (modèle réduit) de plastique et autres brontosaures, Jeffrey Vallance parle de son art sans que, à aucun moment, son visage montre le moindre sourire ironique.

D'une valise, il sort des cravates et un paquet de lettres. « *Voici ce que j'ai appelé Cultural Ties* » (d'un jeu de mot intraduisible en français sur le mot *ties* : liens et cravates).

En 1978, Jeffrey Vallance envoyait à chacun des chefs d'Etat du monde une cravate accompagnée d'une lettre. Il leur demandait de lui faire parvenir en retour une de leurs cravates personnelles. Il reçut une cinquantaine de réponses et une vingtaine de cravates, dont celle du chah, encore sur le trône, et celle de Léopold Sedar Senghor. Le secrétaire d'un chef de cabinet de l'Elysée lui renvoya son cadeau accompagné d'un refus poli.

Vers la même époque, Jeffrey Vallance envoyait à chacun des sénateurs américains une lettre leur demandant un dessin d'une chose qu'ils aimaient particulièrement. Dans un port-folio baptisé « l'Art au gouvernement » est classée la collection de dessins aux signatures célèbres. La grande majorité représente des drapeaux américains ou des Capitole au tracé plus ou moins adroit. Le sénateur Humbert Humphrey envoya une page du code civil.

Aucun principe

Depuis quatre ans, Jeffrey Vallance tente en vain de correspondre avec le président Carter et le vice-président Mondale. Leurs portraits qu'il leur envoie lui sont régulièrement retournés, sans la dédicace demandée. « *Carter est un homme trop sérieux. Ford et Rockfeller, par contre, se sont empressés de signer leur portrait. Nixon aussi adorait le courrier et les demandes d'autographes* », affirme Vallance, qui ajoute aussitôt que ses travaux ne se limitent pas à ces échanges postaux.

Ainsi explique-t-il comment des amis et des gens avertis allèrent admirer, accroupis, une exposition de ses œuvres dans le plus grand musée de Los Angeles, le County Museum.

Quelques jours auparavant, habillé en bleu de travail, muni d'une trousse à outils, il avait sans être inquiété le moins du monde remplacé les prises d'électricité des salles d'exposition par d'autres de sa fabrication, décorées de dessins originaux.

Facéties de collégien ? Mais Jeffrey Vallance se définit et est considéré comme artiste. « *L'art, c'est une excuse. Sinon, les gens penseraient que je suis fou. Bien sûr, je fais cela surtout pour m'amuser. Mais je veux aussi démontrer que le simple citoyen peut joindre facilement des gens qu'on croit intouchables, ceux qui gouvernent le monde. Je veux prouver que n'importe qui peut faire ce qui est dit impossible. J'aime faire le contraire de ce qui est considéré comme normal, et je tiens à voir jusqu'où je peux aller.* »

Il a failli aller trop loin le jour d'une exposition dada où, invité à apporter sa contribution, il accrocha les photos dédicacées de toutes les speakerines d'origine asiatique des chaînes de télévision américaines. « *On a voulu me censurer, on a cru que j'étais raciste, que j'exposais les portraits pour me moquer des Asiatiques. C'est bizarre quand même que dada censure alors que son mot d'ordre est :* « Faites tout ce que vous voulez. »

L'artiste Jeffrey Vallance refuse d'être classé dans quelque courant que ce soit. Ni dada ni même artiste conceptuel. « *Je mets en pratique des idées que j'avais quand j'étais gosse. Je n'ai aucun principe artistique* », dit-il en conclusion d'une interview où il a pratiqué l'art d'être sérieux. ■

Richard Lewontin

(*Suite de la page XV.*)

» L'idée « panglossienne » de l'optimisation est contredite par des faits très nombreux. Il y a d'abord le hasard, les processus aléatoires. La très grande majorité des mutations, même favorables, se perdent immédiatement. Une mutation qui représente un avantage, disons, de 1 % — c'est beaucoup — a 98 % de chances de ne jamais se fixer pour de bon. En revanche, il y a énormément de gènes franchement *défavorables* qui, eux, se fixent dans les populations.

» Ensuite : une mutation, c'est quelque chose qui affecte un gène qui est lui-même dans un contexte, parmi d'autres gènes. Et donc le destin de cette mutation va dépendre non seulement de son propre effet, mais aussi de l'effet d'un ensemble de relations entre gènes.

» Et, enfin, il y a ceci : les gènes ont des effets, qui sont pour une bonne part *indirects*. Prenons un exemple : notre foie est rouge. Mais ce n'est pas la *couleur* du foie qui a été sélectionnée, c'est l'hémoglobine, et la couleur n'est qu'une conséquence indirecte, sans signification adaptative.

— Mais êtes-vous bien sûr que Wilson est aussi « panglossien » que vous le dites ? Voici un de ses récents ouvrages sur les insectes sociaux (2). Le dernier chapitre s'intitule : « Critique de la théorie de l'optimisation », et il reprend les objections que vous venez de formuler.

— C'est le dernier chapitre du livre, et ce n'est pas Wilson qui l'a écrit, mais son coauteur, le mathématicien Oster.

— Wilson ne l'a peut-être pas écrit, mais il l'a bien signé !

— Oui, mais il aura fallu une cascade de critiques contre l'idée d'optimisation, depuis cinq ans, pour qu'il s'y décide. De toute façon, il ne faut pas que l'arbre cache la forêt. Et la forêt, c'est cette idée, si répandue, que tous les organismes vivants correspondent à une solution optimale. C'est une idée qui, politiquement, n'est pas innocente.

— Vous venez de discuter la sociobiologie et son approche de l'évolution, sur un plan scientifique. Pourquoi vous paraît-il nécessaire de prolonger cette critique sur le terrain politique ? Les arguments scientifiques vous paraissent-ils insuffisants ? Et pourquoi ces formes d'action contre Wilson, aux Etats-Unis, parfois assez violentes : injures, chahuts organisés, manifestations diverses, menaces ?

— Pour ce qui est de la prétendue « violence », je veux que les choses soient très claires là-dessus. A la seule exception près d'un militant du Progessive Labor Party qui a jeté de l'eau sur Wilson, il n'y a eu aucun incident violent. Il y a simplement des gens qui posent des questions gênantes à la fin des cours ou des conférences. Tous les témoignages rapportant des violences, des menaces, émanent presque exclusivement de Wilson lui-même. Je demande à voir une liste précise des faits. Tout cela est vraiment très exagéré. En revanche, M. Wilson a toujours refusé un débat public avec moi. Alors, je vous le demande, qui attente à la liberté de l'autre ?

» Wilson nous joue un tour que nous connaissons trop bien : il veut, si j'ose dire, à la fois le beurre et l'argent du beurre. Vous avancez des faits ou des idées. Vous indiquez que, selon vous, un certain nombre de conséquences importantes pour la société en découlent. Et quand on vous attaque sur ces conclusions, vous battez en retraite au nom de l'objectivité scientifique, des faits d'observation... C'est trop facile. Après la publication de ses livres, Wilson a fait les gros titres du *New York Times*, des magazines les plus populaires, on l'a interviewé à la radio, à la télévision, et il ne s'est pas privé de parler de la « nature humaine »).

— En d'autres termes, la critique politique de la sociobiologie était nécessaire pour se faire entendre ? Il fallait sortir des cercles scientifiques et suivre Wilson sur le terrain des médias ?

— Absolument.

— Mais Wilson n'a pas eu le même accueil triomphal en France : il n'y a guère eu que le « Figaro-Magazine » pour parler favorablement de la sociobiologie. Ailleurs, elle a été discréditée par l'intérêt qu'a semblé lui porter la nouvelle droite. Le principal livre de Wilson, « Sociobiology : the new synthesis », n'est pas traduit en français. Wilson pourrait-il se plaindre d'avoir été victime d'une intimidation en France ? Et considérez-vous cette situation comme un succès ?

— Je pense comme vous que, en France, le terrain sur lequel il convient de placer la discussion sur la sociobiologie, c'est celui de la théorie de l'évolution. Je n'irai pas jusqu'à dire que, dans ce pays, la pensée évolutionniste a des années de retard, mais enfin, il y a beaucoup à faire.

» En ce qui concerne l'accueil à la sociobiologie en France, tout ce que je sais, c'est qu'il n'y a eu aucune campagne orchestrée. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une *crainte*, une peur de la sociobiologie. Et je pense qu'elle est justifiée.

A détruire

— Mais est-il souhaitable, selon vous, que les théories fausses, qui ont un contenu, des conséquences et un substrat idéologico-politique que vous jugez dangereux soient étouffées ?

— Etouffées ? Non, bien sûr : elles doivent être discutées. Et après, si possible, détruites. Je pense qu'il n'est pas sain pour les Français de ne pas discuter à fond de la sociobiologie.

— Le simple fait de montrer le contenu ou la fonction idéologique d'une théorie suffit-il à la réfuter ?

— C'est très important, mais cela ne réfute rien du tout, bien sûr. Il est évident qu'une théorie pourrait être à la fois « méchante » et vraie. Mais il ne me viendrait pas à l'idée de combattre toutes les idées scientifiques fausses et toutes les doctrines politiques absurdes et malfaisantes. Si je m'engage, c'est que je vois, dans mon domaine, de la mauvaise science, cimentée par de l'idéologie pernicieuse. Mais je ne prétends nullement, comme Wilson m'accuse de le faire, prouver la fausseté de ses théories simplement en disant qu'elles empêchent la révolution.

— Vous menez votre action contre la sociobiologie dans le cadre d'un mouvement qui s'appelle « Science for the people ». Que penser de ce titre ? Faut-il y voir le rappel de la vieille distinction entre science bourgeoise et science prolétarienne ?

— « Science for the People », c'est une anti-organisation, qui n'a ni doctrine unitaire, ni hiérarchie. Le point de vue stalinien sur la science bourgeoise et la science prolétarienne ne serait même pas accepté par les plus staliniens d'entre nous. Ce qui nous réunit — et c'est cela qu'exprime le nom du groupe — c'est la conviction que le savoir scientifique est utilisé par ceux qui détiennent le pouvoir comme une arme contre ceux qui ne l'ont pas. « Science *pour* le peuple », cela veut donc dire une science qui ne soit pas *contre* le peuple.

— A Harvard, Wilson et vous travaillez dans le même bâtiment. Que se passe-t-il quand vous vous rencontrez dans l'ascenseur ?

— Pas de problème. Je dis gentiment bonjour, et il répond. Notez bien que, après tout, c'est moi qui l'ai attaqué : il m'est facile, à moi, d'être aimable... » ■

(2) George F. Oster et Edward O. Wilson : *Caste and Ecology in the Social Insects*. Princeton University Press, 1978.

NUMISMATIQUE

La monnaie est née en Chine

ALAIN WEIL

LORSQUE l'on parle de la naissance de la monnaie on évoque toujours les origines du monnayage en Grèce et l'apparition en Asie Mineure, dans le royaume lydien de Sardes, des premières pièces d'électrum, cet alliage naturel d'or et d'argent qui se trouvait à l'état natif dans les pépites charriées par le fleuve Pactole (1). Certes, cet événement, qui eut lieu vers la seconde moitié du septième siècle avant J.-C., marque l'apparition de la monnaie pour le monde occidental, mais, comme souvent pour les grandes inventions, l'Orient, et en particulier la Chine, avait précédé l'Occident. La Chine, comme la plupart des pays, a d'abord connu des instruments prémonétaires tels les cauris, ces fameux coquillages utilisés par de nombreuses civilisations. Les cauris découverts par milliers dans les fouilles d'époque Shang et Chou sont généralement des *Cypraea moneta* ou des *Cypraea annulus*, espèces qui proviennent de l'océan Indien et des mers du Sud, mais presque jamais de la mer de Chine : on doit donc supposer que ces coquillages provenaient d'échanges commerciaux ou bien de prises de guerre.

Bêches et couteaux

Un peu plus tard viendront les imitations en bronze ou en os de ces cauris, puis, faisant la transition avec la véritable monnaie chinoise, un groupe d'objets métalliques répondant aux curieux noms de monnaies « nez de fourmi » ou « tête de diable », (en chinois *i pi chien*). Ce sont de petits morceaux de bronze ovales, plats d'un côté et convexes de l'autre, troués à une extrémité et portant des inscriptions gravées ; ils peuvent, dans une certaine mesure, faire penser aux toutes premières monnaies lydiennes. On ne sait malheureusement pas quand apparurent ces monnaies « nez de fourmi » attribuées à l'Etat des Ch'i, mais on a la preuve qu'elles étaient encore utilisées à la fin du troisième siècle avant J.-C.

Les premières monnaies chinoises véritables sont les fameuses monnaies « bêches » *(pu)* et « couteaux » *(tao)*. La monnaie bêche, dont la forme est dérivée de l'instrument agraire, a donné lieu à d'innombrables querelles d'érudits relatives au problème de sa datation. Aujourd'hui encore quatre thèses sont en présence avec des dates d'apparition éloignées de plus de huit siècles ! Néanmoins, si l'on suit un des spécialistes les plus réputés de cette numismatique, on admettra que la monnaie chinoise est née au onzième siècle avant J.-C., soit quatre siècles avant la monnaie grecque !

Haches

Quant aux monnaies « couteaux », leur datation s'est révélée plus simple, grâce, notamment, à un exemplaire portant l'inscription « *monnaie légale et éternelle de Ch'i à la fondation de l'Etat* ». Or on sait que cet Etat féodal a été fondé entre 1080 et 850 avant J.-C. Comme on est sûr que les monnaies « bêches » ont précédé les monnaies « couteaux », cette datation confirme la chronologie haute de l'invention de la monnaie en Chine.

On pourra faire remarquer que l'Occident a connu des instruments prémonétaires d'échange qui étaient, tout comme les monnaies pu et tao, dérivés d'instruments réels. Ainsi les haches de bronze celtes à douilles moulées imitent les véritables haches, mais n'ont pu en aucun cas servir d'outil ou d'arme à cause de leur mode de fabrication et de leur composition métallurgique. Ces haches à douilles sont trouvées assez fréquemment en France, une des trouvailles les plus récentes, celle de Cospérec-Bras (Morbihan), ayant fourni en 1976 deux cent cinquante-quatre exemplaires. Mais ces objets ne comportent pas, comme les « bêches » ou les « couteaux » chinois, des inscriptions — indications de valeur, indication de l'atelier de fabrication — permettant de les considérer comme de véritables monnaies. Force nous est donc de reconnaître que la Chine a bel et bien inventé la monnaie avant l'Occident.

Après les monnaies « bêches » et « couteaux » apparaîtront les premières sapèques, ces fameuses pièces trouées qui virent le jour vers la fin de la période Chou, c'est-à-dire au milieu du troisième siècle avant Jésus-Christ. On a souvent dit que la forme des sapèques dérivait de l'anneau situé à l'extrémité du manche des monnaies « couteaux », mais, bien que cette explication soit tentante, on ne peut l'affirmer avec une totale certitude. Ce qui est sûr, c'est que les premières sapèques étaient coulées tout comme les monnaies pu et tao et non frappées comme la plupart des monnaies ; elles conserveront ce mode de fabrication tout au long de leur existence.

Le symbolisme des sapèques, dont la forme ne variera guère au cours des siècles, est simple : ce sont des pièces rondes (le ciel) percées d'un trou carré (la Terre) et dont la surface porte l'empreinte du souverain, Fils du Ciel et de la Terre.

Ce type de monnaie a connu un succès extraordinaire dans tout l'Extrême-Orient. Circulant par « ligatures » de plusieurs centaines de pièces, les sapèques ont animé le commerce oriental pendant de longs siècles ; de nombreux pays, tels que l'Annam, la Corée et le Japon, ont copié la Chine en émettant leurs propres sapèques.

Papier

Si la Chine a été le premier pays à inventer la monnaie métallique, c'est aussi à elle que revient l'honneur d'avoir créé le papier-monnaie. On sait qu'en Europe les premiers billets sont apparus seulement au milieu du dix-septième siècle, en Suède, après la dévaluation des grandes monnaies-plaques en cuivre. La France, elle, ne connaîtra le papier-monnaie qu'en 1701, lorsque Louis XIV donnera cours forcé aux « billets de monnoye ». Quant à l'Orient, il a connu le billet de banque plusieurs siècles avant l'Occident : au retour de ses voyages, Marco Polo a décrit le papier-monnaie chinois et l'usage qui en était fait, mais ses contemporains ne le crurent pas.

Il ne nous est pas parvenu de billets de cette époque (treizième siècle), mais les spécialistes pensent que le système bancaire fonctionnait en Chine dès le dixième siècle, et même peut-être avant, car l'existence de papiers-monnaies d'offrande (destinés seulement aux cérémonies religieuses) est attestée dès le septième siècle et il est vraisemblable que ces billets d'offrande copiaient des billets réels. Quoi qu'il en soit, nous possédons aujourd'hui de nombreux billets de l'époque Ming, et notamment des exemplaires du début de la dynastie, donc du quatorzième siècle. Parmi ces billets, il existe encore plusieurs exemplaires de celui qui est à la fois le plus ancien et le plus grand billet du monde (il mesure 23 cm sur 34,4 cm), le billet de 1 000 sapèques portant l'inscription « *Un kuan émis par le bureau des recettes. Le précieux papier-monnaie Grand Ming de valeur universelle aura cours avec la monnaie de bronze. Les contrefacteurs seront décapités. Toute personne qui fournira des informations permettant leur arrestation et leur condamnation recevra une récompense de 250 onces d'argent ainsi que les biens du criminel.* » ■

(1) *Le Monde Dimanche* du 6 janvier 1980.



Billet chinois d'époque Ming

GÉNÉALOGIE

Dans le courrier

PIERRE CALLERY

LE 2 septembre 1770, un testament fut déposé chez Mᵉ Patou, notaire à Belâbre, par une certaine Madeleine Robin (1). Cela n'a rien d'extraordinaire. Ce qui surprend, toutefois, car nous sommes avant la Révolution, c'est qu'elle est déclarée : « Chirurgien ». Bien sûr, un chirurgien d'alors ne correspondait à guère plus qu'un modeste infirmier d'aujourd'hui. Mais quand même : c'était une femme ! Elle ne constituait sans doute qu'une exception rarissime ?

La même surprise a saisi M. A. Nouazé (Angers). Devenu peu à peu spécialiste de la recherche historique familiale, il demanda bientôt d'autres documents que les registres paroissiaux :

« *Et dans la série B, j'ai trouvé dans les registres d'audience de la juridiction des Champs Géréaux, en bordure est des Côtes-du-Nord, des documents concernant ma quadrïaïeule Marie Taillandier, veuve de Louis Claude Nouazé. Celle-ci a été, après le décès de son mari, saisie du rôle d'un bailliage et, pour un an et plus, été sergent bailliager. Moi, ça m'épate. [...] En cette fille de notaire, j'avais deviné une forte personnalité, mais quant à devenir sergent !* »

La grande majorité des généalogistes apprennent ainsi le passé le moins conformiste, à travers l'expérience de leur recherche.

Le même correspondant montre combien un simple acte de vente peut révéler la vie domestique d'autrefois :

« *L'an 1768, le 17 aoust...*

« *Après que furent enlevés sur la porte les sceaux et les pattes fiches, il fut « afugé » à Anne Durand un mauvais galtier, un trépied et une tournette de fer, pour six sous...* »

Notre lecteur explique :

« *La tournette de fer (de bois, dès 1900) sert à retourner les galettes de blé noir sur le galtier (la galettière).* »

Et il précise :

« *Des galettes qui, de Nantes à Brest, de Rennes à Quimper, ont retrouvé la faveur des consommateurs, soit qu'elles entourent une saucisse grillée ou poêlée, ou qu'elles aient trempé dans du lait ribot.* »

Mais l'acte indique d'autres acquéreurs, et notre lecteur en a spécialement repéré un. Il fait des commentaires sur ses emplettes :

« *Charles Nouazé, n'étant pas riche, se contenta d'une paire de moufles (pour sa femme Guillemette ?), cinq sous ; de plusieurs mauvais bonnets (pour Jeanne et Jacquemine, ses filles ?), quatre sous ; d'un petit baril (pour y mettre de la goutte ?), huit sous ; soit dix-sept sous qu'il paya séance tenante. Il ne voulait pas, comme tant d'autres, s'endetter.* »

Beaucoup d'autres lecteurs communiquent également, sous une forme ou sous une autre, leurs découvertes.

Plus embarrassants parfois sont ceux qui posent des questions. Bien sûr, il est facile de donner à M. P. Donnet (Illiers-Combray) « *quelques conseils pour l'établissement de l'arbre généalogique* », de signaler à M. Patrick Lemoine l'existence de la chambre syndicale des généalogistes (2) afin de lui permettre de savoir « *s'il est possible de faire de la généalogie son métier* ».

Toutefois, la réponse n'est pas évidente lorsque M. Jean Gerbier (Suresnes) demande : « *Si deux frères épousent deux sœurs, chacun de son côté évidemment, comment se dénomme exactement le lien de parenté entre leurs enfants ?* »

Le conseil alors donné de s'adresser à un spécialiste est appliqué par lui aussitôt : « *C'est donc un ethnologue que j'ai consulté, et des plus savants, puisqu'il s'agit de Claude Levi-Strauss, professeur au Collège de France ; voici textuellement ce qu'il me répond : « Nous appelons, dans notre jargon, les cousins ayant les quatre mêmes grands-parents : cousins parallèles bilatéraux s'ils sont issus du mariage de deux frères avec deux sœurs, et cousins croisés bilatéraux s'ils sont issus du mariage d'un frère et d'une sœur avec une sœur et un frère (les deux hommes ayant, en ce cas, échangé leurs sœurs).* »

Métissage

Moins technique peut-être, mais certainement encore plus délicate est la question de M. Laurent Goblot (Nevers) : « *Je suis en train d'écrire un essai sur les couples mixtes, le métissage, l'intolérance contre la mixité, plus masculine que féminine et dirigée contre les femmes plus que contre les hommes* (3). *Mais les traditions culturelles de certaines familles mettent en échec cette intolérance masculine, dont plusieurs milieux familiaux que je connais — dans ma propre famille et ailleurs [...] — sont le meilleur exemple. La véritable question que je désire poser est celle-ci : y a-t-il un généalogiste qui a étudié ce dernier point ? La question est, en somme, inverse de celle des isolats — bourreaux* (4) *ou pas — et concerne une recherche sur les traditions d'exogamie, non d'endogamie.* »

Et le correspondant de demander si « *des lecteurs connaissent des cas* ».

La question est donc posée. Parmi nos nombreux lecteurs, il serait bien surprenant que l'un ou l'autre ne communique pas l'exemple désiré. ■

(1) Voir l'enregistrement versé aux archives départementales de l'Indre sous la cote Q 2438.

(2) 74, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 544-76-50. Voir le *Monde Dimanche* du 11 mai 1980.

(3) L'article « Je ne donnerai jamais ma fille à un ... », publié dans les numéros 15 et 16 de la revue *Peuples noirs, peuples africains*, 3, rue de l'Asile-Popincourt, 75011 Paris, en donne un condensé significatif.

(4) Voir *le Monde Dimanche* du 30 mars 1980.



LA CITIZEN BAND

La citizen band – la radio de la convivialité – fait chaque jour de nouveaux adeptes. Mais elle se heurte en France à une réglementation rigide.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

« *Appel en fréquence de Budoc, quelqu'un me copie-t-il ?* » Qui répondra : Calimity, Gros Bébé, Horace, Dix Heures Dix, Mistral, Judoka ? Derrière ces QRZ (1) variés, parfois surprenants, un homme ou une femme « module ». Le 27 c'est radio-cancan, radio-convivialité, radio-loisirs.

C'est en 1930 qu'Al Cross, un Américain passionné d'électronique, construit son premier talkie-walkie, l'ancêtre de la citizen band. Vingt-trois ans après la F.C.C. (Federal Communication Commission), attribue aux « cibistes » vingt-trois canaux sur la bande des 27 MHz. En 1973 la limitation de vitesse sur les autoroutes américaines provoque la colère des routiers... Et le développement de la citizen band : éviter les contrôles radar et surtout rompre la solitude, parler et non plus seulement écouter. Ils sont maintenant plus de quinze millions aux Etats-Unis à utiliser leurs postes, et ils disposent de quarante canaux d'une puissance de 5 watts.

Depuis quelques mois le 27 connaît un développement considérable en France. Une offensive commerciale de grande envergure venant d'une certaine saturation du marché américain. C.S. Import (postes Président), qui possède plus de 50 % du marché (2), a vendu au mois d'octobre 1979, premier mois de son exercice, cinquante postes à trente-neuf revendeurs. Au mois de juillet 1980 onze mille postes à deux mille cinq cents revendeurs : une progression de rêve pour n'importe quel chef d'entreprise. Alors ? La C.B. un « radio-gadget » introduit sur le marché en parfaite violation du code des P.T.T.? Pas si simple.

Pendant une dizaine d'années les quelques milliers d'utilisateurs de la bande des 27 MHz, regroupés pour la plupart en associations, sont complètement ignorés. Connus de l'administration, qui les tolère, ils n'occasionnent aucune gêne et respectent une discipline analogue à celle des radios amateurs. Casino, aujourd'hui gérant de C.S. Import, est l'un des plus anciens : « *J'ai même eu entre les mains, quand j'étais enfant, un des premiers talkies-walkies importés du Japon en 1958, une vieille histoire...* » Les cibistes ? « *Non pas des radios amateurs mais des amateurs de radio. Parler, répondre, communiquer, mais avec son voisin, celui qu'on ne voit jamais mais qui fait le même trajet que vous depuis dix ans. Dans nos conversations, les considérations techniques passent au second plan, les appareils ne sont d'ailleurs pas très compliqués.* »

Ils sont plus de cent mille actuellement, dont la plupart ont été attirés par le faible coût d'achat et les grandes possibilités d'utilisation. Pour Calimity, cibiste depuis trois semaines, le 27 a de multiples usages : « *Quand on est taxi comme moi, on pense d'abord aux embouteillages, mais j'ai toujours mon copain avec moi (taxi lui aussi) et puis toutes les rencontres faites au hasard des ondes. La première fois j'étais crispée, parler comme cela à n'importe qui... Mais très vite on parle, se raconte, écoute. Tout, n'importe quoi, le temps, les vacances, le film de la veille. Quelle importance, on tisse un réseau d'amis que l'on rencontrera au coin d'une place* ».

Cette place du village, voilà l'important pour Simon. Coincé dans l'éternel cube de béton et de métal où le voisin de palier est inconnu, il s'échappe, le petit micro à la main. Toujours communiquer et ne plus recevoir seulement. « *Regarde les émissions de télé et de radio, de plus en plus ils essaient de nous faire participer : « Dossiers de l'écran », Max Meynier et autres... Là, simplement, on se passe d'eux. C'est la place où les vieux regardaient les jeunes jouer à la pétanque, pendant que les gosses chahutaient ; tout le village était là.* »

L'antenne

Sur la route, il suffit de tourner le bouton. « *Fangio 95 appelle en fréquence Goldorak 94, tu es sur le 27 ?* » « *Affirmatif l'ami, on fait un QRZ sur le 15...* » « *OK, c'est parti !* » « *Attention les stations, ici Pastis 63, il y a une boîte à images* [radar] *au kilomètre 85 !* » Une dizaine de cibistes remercient Pastis 63 dans un brouhaha général. Entre eux, un signe de reconnaissance : l'antenne, grande et généralement fixée sur le toit, déclenche immédiatement appels de phares et saluts. Les perturbateurs, qui bloquent leur poste en émission et diffusent musique ou cassettes, sont le cauchemar des utilisateurs du 27. A deux ou trois millions de cibistes, on imagine les risques de saturation.

Certains sont intarissables : « *Appel en fréquence de Bébé Rose, quelqu'un me copie-t-il ?* ». « *O.K. l'ami, ici Tango Papa 94.* » « *Tu sais s'il y a du monde à la Concorde ?* » (leur point de ralliement à Paris). « *Affirmatif l'ami, on est une quinzaine.* » « *Bon, j'arrive.* » Et là ils parlent encore : le matériel, les QSO de la veille, les nouvelles des uns et des autres.

Ces échanges et ces liens qui unissent les cibistes ont permis de donner à la citizen band ses lettres de noblesse. Nombre de manifestations sportives ont été suivies par des utilisateurs, permettant des liaisons radio économiques et des secours rapides lors d'accidents. Les hôpitaux ont parfois eu recours au 27 pour obtenir dans un court délai des dons de sang d'une catégorie rare. Un noyé a été secouru près de Grenoble grâce à l'action d'un utilisateur secouriste qui a pu prévenir rapidement un médecin. Les routiers en ont compris les possibilités depuis longtemps et s'échangent sur leur canal l'état des routes, les possibilités de fret et... des messages pour leurs familles. Pour l'Automobile club de l'Ouest — qui a organisé il y a deux semaines la première concertation nationale des amateurs de la C. B. au Mans, — « *la plupart des cibistes sont des automobilistes* » (*le Monde* du 16 septembre). L'A.C.O. voudrait faire du 27 la fréquence « *des liens amicaux de l'entraide routière et de l'assistance à tous les automobilistes* ». Pour M. Christian Lamane, président de l'Union France-Radio, un système d'assistance pour les secours routiers ou maritimes n'est pas envisageable de façon sûre : « *Il n'existe pas de garantie possible de bonnes liaisons sur le 27 MHz, c'est une fréquence de loisirs permettant les contacts et, fortuitement, de porter secours, mais elle n'est pas un moyen fiable.* »

En France, les limites du régime de la tolérance sont apparues avec l'accroissement du nombre de postes. Depuis quelques mois, plusieurs personnes ont été condamnées pour infraction au code des P.T.T. L'éventualité d'une réglementation dans la bande des 900 MHz (32 centimètres de longueur d'onde) a provoqué la fureur des cibistes. Ceux-ci pensent qu'une telle fréquence n'est pas envisageable pour une communication de loisirs. Leur argumentation est surtout technique : le 900 MHz étant une fréquence centimétrique, le matériel plus sophistiqué serait d'un coût nettement plus élevé (*cinq à dix fois plus cher*) et n'offrirait qu'une efficacité moindre. D'autre part, il n'existe pas actuellement de matériel C.B. fonctionnant sur une fréquence aussi élevée. Dans l'hypothèse où les fabricants seraient intéressés, un délai assez long serait nécessaire pour sa mise au point. « *Ce serait une bande des riches, ce qui est à l'opposé de c qui existe actuellement* », précise d'autre part M. Gérard Lachasse, secrétaire général de l'Association française des amateurs radios (A.F.A.).

Les problèmes de fréquence sont liés aux différents brouillages occasionnés par les cibistes. Le 27 MHz est en effet une fréquence «fourre-tout». Cette bande capricieuse est progressivement abandonnée par les professionnels pour leurs liaisons. Mais, du fait de son faible coût, beaucoup d'appareils électroniques sont équipés sur cette bande (portes de garage, radiocommandes, sirènes d'alarme...). Les brouillages de la télévision sont d'un type différent en effet. Ce sont les récepteurs qui captent la fréquence des 27 MHz, celle des émissions de télévision commençant à 30 MHz. « *Il suffirait d'équiper de filtres les postes qui n'en sont pas pourvus. Un tel appareil ne coûte que quelques francs et les normes internationales prévoient un tel équipement ; les postes les plus récents en sont d'ailleurs équipés.* » Pour M. Daniel Chaffanjon, président de l'AFA, les problèmes de brouillage ne sont pas insolubles. L'équipement de vingt millions de téléviseurs n'est cependant pas une tâche aisée...

Il aurait certainement été plus simple d'introduire une réglementation précise avant le développement de la citizen band. Le phénomène était-il prévisible ?

Pierre Viansson-Ponté, intitulant l'une de ses chroniques « Le 27 arrive » (3), écrivait : « *Ce qui fait le charme de la futurologie, c'est qu'elle annonce régulièrement des bouleversements qui ne se produisent pas, mais qu'en revanche elle ne prévoit pas des changements qui sont pourtant là, à portée de la main, et qui vont déferler dans notre existence.* »

Le 27 est arrivé. Les utilisateurs existent et ne sont pas — ou pas seulement — victimes d'une mode. Le besoin de communiquer, chaque jour un peu plus enfoui, trouve là l'occasion de s'exprimer. ■

(1) Voir encadré le code cibiste.

(2) Middland (le plus important aux *U.S.A.*) et *Ham International* (Belgique) représentant 40 % du marché.

(3) *Le Monde* daté 20-21 mars 1977.

ANDRE BARBE



Le code cibiste

Le code des utilisateurs du *27 est issu du code Q utilisé* en graphie par les radio amateurs. Ce code permet d'être compris dans *n'importe* quelle langue et de faciliter les manipulations. Il n'a pas de raison d'exister en liaison phonique, surtout pour les cibistes, mais continue néanmoins d'être employé. Nous n'indiquons ici que les principales abréviations.

O.M. : un homme (« old man »).
Y.L. : une femme « young lady ».
T.X. : émetteur-récepteur.
Moduler : émettre.
Copier : recevoir.
Push-pull : voiture.
73 : *amitiés.*
88 : bons baisers.

-:-

QRZ : nom de la station.
QSO : conversation.
QTH : l'endroit d'où l'on émet.
QRA : domicile.
QRM : parasite, brouillage.
QRG : fréquence.
QSY : changer de canal.
QRM 22 : la police.
QRT : cesser l'émission.

-:-

Canal 27 : canal d'appel.
Canal 19 : canal des routiers.
Canal 9 : appel d'urgence.

Bloc notes

● **ASSOCIATIONS**

E.C.B.F. (European C.B. Federation).

U.F.R. (Union France-Radio), B.P. 227, Paris Cedex 18.

A.F.A. (*Association française des* amateurs radio), B.P. 270, 75063 Paris Cedex 02.

A.N.A. (Amicale nantaise des amateurs radio), B.P. 742, 44028 Nantes.

C.A.R.A.N. (Club amateurs radio d'assistance du Nord), B.P. 1403, 59000 Lille.

C.C.A. 27 (Club Côte d'Azur 27), *B.P. 105, 06003 Nice.*

C.L.U.B. 27 de Lyon (Club lyonnais des utilisateurs de la bande 27), B.P. 557, 69129 Lyon Cedex 01.

S.O.S. 27 (Sud-Ouest Secours 27 MHz - Union amateurs radio), B.P. 2, 33015 Bordeaux Cedex.

● **REVUES**

C.B. Euro Revue, bimensuel, 50 p., 10 F.

Auto-Stéréo, 5, rue du Helder, 75009 Paris. Bimestriel (20 pages consacrées à la C.B.), 10 F.

C.B. Magazine, mensuel, 50 p., 10 F (à paraître en octobre).

● **LIVRE**

Communications Radio Bande 27 MHz, par Stratis Karamanolis, 125 p., Editions Elektra (25 F environ).

« Faire du 27 »

« Faire du 27 », c'est avant tout s'équiper d'un appareil — fixe ou mobile — qui n'est autre qu'un émetteur-récepteur classique fonctionnant sur les canaux de la bande 27 MHz (11 mètres de longueur d'onde). A cet appareil, comprenant le plus souvent un haut-parleur, est raccordé un microphone et une antenne. Cet émetteur-récepteur, de la taille d'un auto-radio pour les appareils mobiles, est connecté à une alimentation électrique (batterie, piles ou secteur). Le coût total d'un matériel de citizen band varie de 500 à 3 000 F suivant ses caractéristiques.

Au premier rang de celles-ci figure la puissance de sortie de l'émetteur. A titre d'exemple, pour une puissance de 3 watts, la portée de l'appareil se situera entre 5 et 50 kilomètres, suivant la configuration du terrain. Les postes se différencient ensuite par le type de modulations qu'ils utilisent ; la citizen band en comporte trois : l'A.M., ou modulation d'amplitude, la plus courante ; la F.M., ou modulation de fréquence, qui occasionne moins de perturbations sur la bande de fréquences, mais est d'une efficacité plus faible (1) ; la S.S.B., ou bande latérale unique, d'une très bonne efficacité. Ces appareils disposent d'un certain nombre de canaux sur la bande des 27 MHz (de 40 à 360 et plus).

L'élément extérieur de l'appareil C.B., l'antenne, est aussi important. Intégrée à l'appareil (pour les talkies-walkies), elle est extérieure au poste-émetteur en Citizen Band. Droite (le plus courant) ou directionnelle (le plus performant en installation fixe), son réglage devra être précis afin d'éviter un TOS (2) important qui endommagerait les transistors de sortie de l'émetteur.

Pour réaliser de bonnes liaisons, un appareil très sophistiqué n'est pas nécessaire. Posséder un amplificateur puissant ne sert pas à grand-chose si l'on est seul à le détenir. Si une « course aux watts » est engagée, les perturbations sont telles qu'il n'est plus possible de communiquer avec quiconque. L'exemple de l'Italie, où fonctionnent d'énormes amplificateurs, est révélateur. Ils « passent » très bien dans le sud de la France (et parfois au-delà) où par moments l'on entend plus qu'eux ! Le nombre de canaux disponibles obéit aux mêmes règles : être quelques-uns à posséder trois cent soixante canaux ne présente pas grand intérêt. C'est donc avec un matériel moyen (qui correspond aux recommandations de la CEPT) que la citizen band pourra fonctionner sans perturbations importantes. ■

(1) Porte mieux en direct mais pas de répercussions possibles.

(2) Taux d'ondes stationnaires.

La réglementation

EN FRANCE

Seuls les appareils portatifs sont autorisés. Les « P.P.L. » (1) d'une puissance maximale de 5 milliwatts ne sont soumis à aucune réglementation. Les « E.R.P.P. 27 » (2) ne doivent pas dépasser une puissance d'émission de 100 milliwatts avec une antenne intégrée d'une longueur maximum de 1,50 mètre. Ils ne peuvent comporter qu'un seul canal et sont soumis à une redevance-licence (150 F par an). L'article L 89 du code des P.T.T. précise que seuls les appareils qui ont fait l'objet d'une homologation peuvent être « *fabriqués, importés, vendus ou acquis en vue de leur utilisation en France* ». L'article R 52-1 du code fixe les normes techniques de construction et d'utilisation des stations électriques et ne permet pas l'homologation des postes C.B. tels qu'ils existent actuellement.

L'achat et la possession d'un appareil de ce type pour une utilisation à l'étranger est possible, mais nécessite la détention d'une facture d'achat, prouvant le paiement de la T.V.A., et d'une déclaration de détention (modèle 30-50)

Lors de la dernière réunion de la Conférence européenne des postes et télécommunications (3) une recommandation de celle-ci ouvrait la voie à une harmonisation de réglementation de la citizen band dans la fréquence des 27 MHz.

La prochaine conférence, qui débute au mois d'octobre, est exclusivement consacrée à ce sujet.

En tout état de cause, une réglementation précise interviendra après la conférence européenne. ■

(1) Poste de petites liaisons (talkie-walkie jouet).

(2) Emetteur-récepteur de petite puissance.

(3) La Conférence comprend tous les pays d'Europe occidentale, y compris la Grèce et la Turquie.

EN EUROPE

Pays	Nombre de canaux	Type de modulations	Puissance maximale de sortie
AUTRICHE	Interdiction (mais tolérance sur les bases de la Conférence européenne des postes et télécommunications)		
BELGIQUE	22	AM - FM - SSB	500 mW
DANEMARK	33	AM - FM	500 mW
ESPAGNE	Libre		
FINLANDE	22	AM	5 W
GRANDE-BRETAGNE	Interdiction (1)		
ITALIE	Libre		
IRLANDE	Interdiction (législation à l'étude)		
LUXEMBOURG	19 (2)	AM - FM - SSB	500 mW
NORVEGE	23	AM - FM - SSB	500 mW
PAYS-BAS	22	FM	500 mW
PORTUGAL	40	AM - FM - SSB	5 W
R.F.A.	12	AM - FM	500 mW
SUEDE	24	AM + 1 SSB	5 W (12 à 24) ; 500 mW (1 à 11)
SUISSE	12	AM - FM - SSB	100 mW (appareils portatifs)

(1) Le gouvernement de Grande-Bretagne, dans un document intitulé *Open channel*, étudie les possibilités de libéralisation de la C.B. avec un maximum de quarante canaux, d'une portée de 15 km dans la bande des 900 MHZ. Les autorités estiment le marché pour la Grande-Bretagne à trois millions d'appareils.

(2) Il s'agit d'une réglementation. Une nouvelle loi, prévue pour octobre 1980, porterait le nombre de de canaux à vingt-deux, les autres prescriptions restant inchangées.



Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

AUJOURD'HUI

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

DOSSIER

UNE NOUVELLE DE BERNARD MALAMUD

Mon fils l'assassin

IL s'éveille avec la sensation que son père est dans le couloir, à écouter. Il l'écoute dormir et rêver. Son père, qui est là à l'écouter se lever et tâtonner à la recherche de son pantalon. Il ne va même pas mettre ses chaussures. Qui l'écoute ne pas aller à la cuisine manger un morceau. Se dévisager dans le miroir, les yeux fermés. Rester une heure assis sur les toilettes. Tourner les pages d'un livre qu'il ne peut pas lire. Qui écoute son angoisse et sa solitude. Le père, debout dans l'entrée. Le fils qui l'entend écouter.

Mon fils l'étranger qui ne veut rien me dire.

J'ouvre la porte et je vois mon père dans l'entrée. Qu'est-ce que tu fais planté là ? Pourquoi est-ce que tu ne pars pas travailler ?

Parce que j'ai pris mes vacances en hiver, au lieu d'en été comme je fais d'habitude.

Mais bordel à quoi ça sert si tu les passes dans ce couloir puant et tout noir à reluquer mes moindres gestes ? Pourquoi est-ce que tu es toujours là à m'espionner?

Mon père s'en va dans sa chambre et en ressort au bout d'un moment sur la pointe des pieds, pour écouter.

Quelquefois je l'entends qui va et qui vient dans sa chambre, mais il me parle pas et je sais pas ce qui se passe et je comprends plus rien. C'est une chose horrible pour un père. Peut-être qu'un jour il m'écrira une lettre : Mon cher père...

Harry, mon cher fils, ouvre-moi ta porte. Mon fils prisonnier.

Ma femme quitte la maison dès le matin pour aller chez ma fille, qui est mariée et attend son quatrième enfant. La mère fait pour elle la cuisine et le ménage, et s'occupe des trois autres. Ma fille a une grossesse difficile, elle fait de la tension artérielle et doit passer la plus grande partie de son temps au lit. C'est ce que le docteur lui a conseillé. Ma femme reste partie toute la journée. Elle a peur qu'il y ait quelque chose qui ne tourne pas rond avec Harry. Depuis qu'il a eu son diplôme l'été dernier, il reste seul, tendu, enfermé dans ses pensées. Si on lui parle, une fois sur deux il répond en hurlant, si déjà il répond. Il lit les journaux, il fume. Il reste dans sa chambre. Ou alors quelquefois il sort se promener dans la rue.

C'était bien, ta promenade, Harry ?

Comme une promenade.

Ma femme lui a conseillé de chercher du travail, et il a essayé une ou deux fois, mais à chaque fois que ça a marché, il s'est arrangé pour ne pas garder le boulot.

C'est pas parce que je veux pas travailler. C'est parce que je me sens pas bien.

Mais alors pourquoi est-ce que tu te sens pas bien ?

Je me sens comme je me sens. Je sens ce qui est.

C'est une question de santé, mon petit ? Peut-être que tu devrais voir un docteur ?

D'abord je t'ai déjà demandé de plus m'appeler comme ça, « mon petit ». Ça n'a rien à voir avec ma santé. Et puis j'ai pas envie d'en parler. De toute façon, ces boulots, c'était pas ce que je cherchais.

Alors prends n'importe quoi de provisoire, en attendant, ma femme lui a dit.

Là, il se met à gueuler. Tout est provisoire. Tout est « en attendant ». Pourquoi est-ce que je devrais ajouter encore à ce qui est déjà provisoire ? Même mes tripes c'est du provisoire. Le monde entier c'est du provisoire « en attendant ». En plus de ça, je veux pas un travail provisoire. Je veux le contraire du provisoire, mais où est-ce que c'est ? Où est-ce que ça se trouve ?

Mon père est dans la cuisine, il écoute.

Mon fils provisoire « en attendant ».

Elle dit que je me sentirai mieux, si je travaille. Moi je dis que non. J'ai eu vingt-deux ans en décembre, diplômé et tout, et ça me fait une belle jambe. Le soir, je regarde le journal à la télé. Je suis la guerre pas à pas, un jour après l'autre. C'est une grande belle guerre pleine de pétards sur un écran riquiqui. Il pleut des bombes et les flammes grandissent encore. Quelquefois je me penche sur l'écran et je touche la guerre du plat de la main. J'attends que ma main meure.

Mon fils a la main morte.

Je m'attends à être appelé dans l'armée d'un jour à l'autre, mais ça ne me gêne pas autant qu'avant. Je n'irai pas. J'irai au Canada. Enfin, n'importe où où je puisse aller.

Il fait peur à ma femme à être comme ça, et elle est soulagée de pouvoir partir chez ma fille tôt le matin pour s'occuper des enfants. Je reste à la maison avec lui, mais il me parle pas.

Tu devrais appeler Harry et lui parler, ma femme a dit à ma fille.

Je le ferai un de ces jours mais tu sais, avec nos neuf ans de différence... Je crois qu'il me considère un peu comme une autre mère, et qu'une c'est déjà bien suffisant. Je l'aimais bien quand il était petit, mais c'est dur maintenant d'avoir des rapports avec quelqu'un comme ça à sens unique.

Elle fait de la tension. Je crois qu'elle a peur d'appeler.

J'AI pris deux semaines de congés. Je travaille à la poste, au guichet des timbres. J'ai dit au receveur que je me sentais pas dans mon assiette, ce qui n'est pas faux, et il a dit que je devrais me mettre en congé-maladie. J'ai répondu que j'étais pas malade à ce point, que j'aurais surtout besoin d'un peu de vacances. Mais je l'ai bien dit, à mon ami Moe Berkman, que j'allais rester à la maison à cause de Harry qui me cause du souci.

Je te comprends bien, Léo. Moi aussi je me tracasse pas mal à propos de mes gosses. Deux filles qui grandissent, c'est l'argent par les fenêtres. Enfin, l'un dans l'autre, il faut quand même bien vivre. Pourquoi tu viendrais pas faire un poker vendredi ? On se fait des bonnes petites parties. Te prive pas d'une bonne occasion de te changer les idées.

Je verrai comment je me sens d'ici à vendredi, comment ça s'arrange. Je peux rien te promettre.

Essaie de venir. Toutes ces choses, si on leur laisse du temps, ça passe tout seul. Si ça a l'air d'aller mieux, tu viens. Tu devrais venir de toute façon même si ça ne va pas vraiment mieux, ça risquera de te détendre et ça te fera du bien. A ton âge c'est pas très bon pour le cœur de se tracasser comme ça.

C'est la pire façon de se faire du souci. Si je me casse la tête à mon sujet, au moins je sais ce qui ne va pas. Je veux dire, il n'y a pas de secret. Je peux toujours me dire, Léo, tu es un couillon, te tracasse pas comme ça pour rien ! Qu'est-ce que c'est quelques dollars en plus ou en moins ? Ou pour ma santé qui a toujours été assez bonne, même si j'ai mes hauts et mes bas ? Ou parce que j'aurai bientôt soixante ans et que je rajeunis pas ? Si on meurt pas avant cinquante-neuf ans, on arrive toujours bien à soixante, non ? On peut pas courir plus vite que le temps, parce que lui aussi, il court. Mais si on se tracasse pour quelqu'un d'autre, c'est ça le pire. C'est ça le plus dur parce que si le quelqu'un ne dit rien de rien, on peut pas aller dans sa tête et trouver ce qui ne va pas. On sait pas sur quel bouton il faudrait appuyer. Tout ce que ça fait, c'est qu'on se ronge les sangs encore plus.

Alors, je reste dans le couloir à attendre...

Harry, ne te casse pas la tête comme ça à cause de la guerre.

Je te prie de ne pas me dire pourquoi je dois me casser la tête ou pas.

Harry, ton père t'aime, tu comprends ? Quand tu étais petit et que je rentrais à la maison, tu courais pour me sauter au cou. Je te prenais et je te soulevais à bout de bras. Tu voulais toujours toucher le plafond avec ta petite main.

Je veux plus entendre parler de tout ça. C'est exactement tout ça que je veux pas entendre. Je veux plus entendre parler de quand j'étais petit.

Harry, on vit comme des étrangers. Tout ce que je voulais dire, c'est que je me souviens de jours plus faciles. Je me souviens de quand on n'avait pas peur de se dire qu'on s'aimait.

Il ne dit rien.

Laisse-moi au moins te faire un œuf.

Un œuf ; c'est bien la dernière chose au monde dont j'ai envie, un œuf.

Alors qu'est-ce que tu veux ?

Il a mis son manteau. Il a pris son chapeau au portemanteau et il est descendu dans la rue.

HARRY marchait sur Ocean Parkway, dans son long manteau, son chapeau mou brun sur la tête. Son père le suivait, et ça le rendait fou de rage.

Il remontait la large avenue d'un pas rapide. Autrefois, il y avait une cavalière contre le trottoir, à la place de l'actuelle piste cyclable cimentée. Et il y avait moins d'arbres, leurs branches noires se découpant sur le ciel maussade. Au coin de l'avenue X, à peu près à l'endroit d'où on commence à sentir l'odeur du large qui vient de Coney Island, il traversa la rue et reprit le chemin de la maison. Il prétendit ne pas voir son père traverser lui aussi, bien qu'il fût tout à fait furieux. Le père traversa et suivit son fils jusqu'à chez eux. En arrivant à la maison, il supposa que Harry était déjà monté. Il était dans sa chambre, porte fermée. Et quoi qu'il fît dans sa chambre, il s'y était déjà mis.

Léo trouva sa petite clé et ouvrit la boîte aux lettres. Il y en avait trois. Il vérifia qu'aucune d'elles ne lui était adressée de la part de son fils. Mon cher père... laisse-moi m'expliquer. J'agis comme je le fais parce que... Pas de lettre de ce genre. L'une venait de la Société de bienfaisance des employés des postes, et il la fourra dans la poche de son manteau. Les deux autres étaient pour Harry. L'une d'elles était du bureau de recrutement. Il la monta au premier étage, frappa à la porte de son fils, et attendit.

Il attendit un bon moment.

Au grognement de son fils, il dit : il y a une lettre de l'armée pour toi. Il tourna la poignée et entra dans la chambre. Son fils était étendu sur son lit, les yeux clos.

Pose-la sur la table.

Tu veux que je te l'ouvre, Harry ?

Non, je ne veux pas que tu l'ouvres. Laisse-la sur la table. Je sais ce qu'il y a dedans.

Tu leur as envoyé une autre lettre ?

Mais nom de Dieu, c'est mon affaire, non ?

Le père laissa la lettre sur la table.

Il emporta la seconde lettre pour son fils dans la cuisine, ferma la porte et mit de l'eau à chauffer dans une casserole. Il pensait la lire en hâte, la sceller d'une touche de colle, puis redescendre et la replacer dans la boîte. Sa femme la prendrait en rentrant de chez leur fille et la monterait à Harry.

Le père lut la lettre. C'était une courte lettre, de la part d'une fille. La fille disait que Harry lui avait emprunté deux livres plus de six mois auparavant, et que comme elle leur attachait beaucoup de valeur, elle aimerait bien qu'il les lui renvoie. Pourrait-il le faire aussitôt que possible, et lui éviter d'avoir à réécrire ?

Harry entra dans la cuisine alors que son père lisait la lettre de la fille, et quand il vit l'expression de surprise et de confusion peinte sur le visage de son père, il lui arracha brutalement la lettre des mains.

Tu mériterais que je te tue pour t'apprendre à m'espionner comme ça.

Léo se détourna, regardant par l'étroite fenêtre de la cuisine dans la cour sombre de l'immeuble. Son visage était en feu, il avait la nausée.

Harry parcourut la lettre d'une traite et la déchira. Puis il réduisit en petits morceaux l'enveloppe sur laquelle était écrit Personnel.

Si tu fais encore une chose de ce genre, il faudra pas t'étonner si je te tue. J'en ai marre que tu sois là à m'espionner.

Harry, tu parles à ton père.

Il sortit de la maison.

LÉO alla dans sa chambre et et se mit à chercher. Il farfouilla dans les tiroirs de la commode et ne trouva rien d'inhabituel. Sur le bureau, près de la fenêtre, il trouva un morceau de papier sur lequel Harry avait écrit quelque chose. Ça disait : « Ma chère Edith, va te faire foutre. Si tu m'écris encore une seule fois, je te tue.

Le père mit son manteau et son chapeau et sortit. Il se hâta un moment, courant puis marchant, jusqu'à ce qu'enfin il aperçoive Harry sur le trottoir opposé. Il continua à le suivre, à un demi pâté de maison.

Il suivit Harry jusqu'à Coney Island Avenue, juste à temps pour le voir monter dans un trolley en direction de l'île. Léo dut attendre le suivant. Il pensa sauter dans un taxi pour suivre le trolley, mais il n'en passa aucun. Le bus suivant arriva un quart d'heure plus tard et il le prit jusqu'à l'île. On était en février, et Coney Island était froid, humide et désert. Les voitures sur Surf Avenue étaient rares, et il y avait peu de gens dans les rues. Ça sentait la neige. Léo remonta la promenade au milieu des premières bourrasques de neige, cherchant son fils. La plage grise et triste était déserte. Les kiosques à hot-dogs, les baraques foraines et les bains publics étaient bouclés. L'océan d'un gris de métal, avec des vagues comme du plomb fondu, avait l'air glacial. Un vent venant du large s'insinuait sous ses vêtements et le faisait frissonner de la tête aux pieds pendant qu'il marchait. Le vent couronnait d'écume les vagues plombées, et le flux monotone déferlait sur les plages vides avec un fracas tranquille.

Il marcha dans les rafales presque jusqu'à Sea Gate, cherchant son fils du regard, puis revint sur ses pas. Juste avant d'arriver à Brighton Beach, il aperçut un homme debout sur la plage, les pieds dans l'écume. Léo se dépêcha de descendre les marches de la promenade et atteignit la plage ciselée par le vent. L'homme sur le rivage mugissant était Harry, dans l'eau jusqu'aux chevilles.

Léo courut vers son fils. Harry, pardonne-moi, c'était une erreur de ma part, pardonne-moi, je suis désolé d'avoir ouvert ta lettre.

Harry ne broncha pas. Il était debout les pieds dans l'eau, les yeux rivés sur le lourd gonflement des vagues.

Harry, j'ai peur. Dis-moi ce qui ne va pas. Mon garçon, aie pitié de moi je t'en supplie.

Harry pensait, le monde me fait peur ; il me terrorise complètement.

Il ne dit rien.

Un coup de vent plus brusque enleva le chapeau de son père et le fit rouler au loin, sur la plage. On aurait dit qu'il allait être poussé jusqu'à l'eau, mais le vent le rejeta vers la promenade, le faisant rouler comme un cerceau sur le sable humide. Léo courut après lui. D'abord d'un côté, puis de l'autre, enfin vers le large. Le vent jeta le chapeau dans ses jambes et il l'attrapa. A présent, il pleurait. Hors d'haleine, il s'essuya les yeux de ses doigts gourds et revint vers son fils, au bord de l'eau.

Il est plein de solitude. Il est fait comme ça. Il sera toujours tout seul.

Mon fils qui s'est rendu solitaire.

Harry, qu'est-ce que je pourrais bien te dire ? Tout ce que je peux te dire c'est Qui a dit que la vie était une chose facile ? Depuis quand ? Elle ne l'a pas été pour moi, et elle ne l'est pas pour toi non plus. La vie est faite comme ça — qu'est-ce que je peux te dire de mieux ? Et si quelqu'un ne veut pas vivre, qu'est-ce qu'il peut faire à être mort ? Rien du tout. Rien, c'est rien ; alors il vaut mieux vivre.

Il dit : Reviens à la maison, Harry. Il fait froid, ici. Tu vas attraper du mal à rester comme ça les pieds dans l'eau.

Harry restait planté là sans bouger, et au bout d'un moment son père partit. Et comme il s'en allait, le vent rafla son chapeau sur sa tête et l'envoya rouler au loin sur le rivage.

Mon père est dans l'entrée à écouter. Il me suit dans la rue. Nous nous rencontrons à la lisière de l'eau.

Il court après son chapeau.

Mon fils, debout avec ses pieds dans l'océan. ■

Né en 1914, BERNARD MALAMUD fait partie du groupe des écrivains juifs new-yorkais. Plusieurs de ses livres ont été traduits en français, et notamment *le Tonneau magique* (1967), *l'Homme de Kiev* (1968), *Portraits de Fidelman* (1971), *les Locataires* (1975). Ce texte fait partie d'un recueil de nouvelles intitulé *l'Homme dans le tiroir*, à paraître chez Flammarion le 2 octobre 1980.

TUDOR BANUS